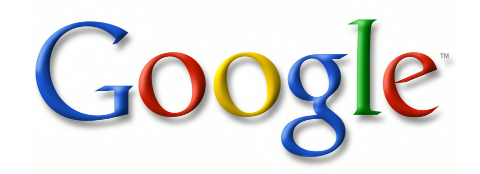
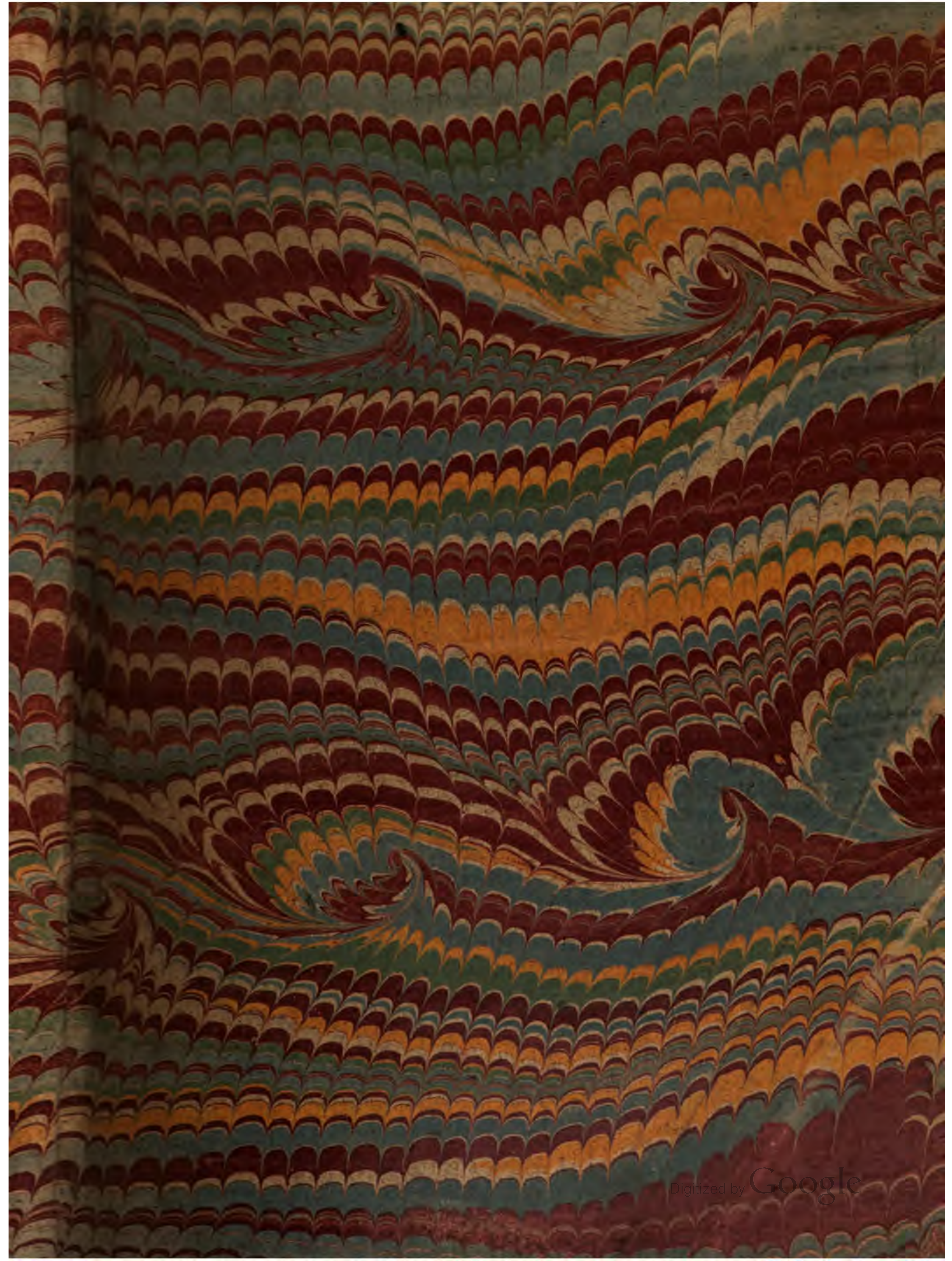



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
Digitized by Google



HISTOIRE DES GUERRES ET DES NEGOCIATIONS QUI PRECEDERENT LE TRAITE' DE VESTPHALIE,

Sous le regne de Loüis XIII. & le Ministere du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin ;

Composée sur les Memoires du COMTE D'AVAUX, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien dans les Cours du Nord, en Allemagne & en Hollande, & Plenipotentiaire au Traité de Munster.

Par le P. BOUGEANT, *de la Compagnie de Jesus.*

A PARIS,
Chez JEAN MARIETTE, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule.

M. D. CC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A MONSEIGNEUR
LE COMTE DE MORVILLE,
MINISTRE ET SECRETAIRE D'ETAT.

MONSEIGNEUR,

L'Ouvrage que j'ai l'honneur de présenter à VOTRE GRANDEUR *est du ressort de votre Ministere, & un hommage que je dois à la place que vous remplissez dans l'Etat avec l'applaudissement de toute l'Europe. Une Histoire de Politique & de Négociations n'a droit de paroître au jour que sous vos auspices. L'honorer de votre approbation, ce seroit en assurer le succès. Mais je n'ose, MONSEIGNEUR, me flatter de meriter une approbation si glorieuse.*

C'est beaucoup pour moi que vous loüiez les efforts que je fais pour m'en rendre digne dans un genre de science dont les secrets sont réservez à ceux que la superiorité de leurs lumieres place, comme vous, dans le Conseil des Rois; & fait les Dépositaires des interêts de l'Etat. Heureux l'Ecrivain à qui est réservée la gloire de publier un jour l'Histoire de votre Ministere & de vos celebres Négociations de la Haye & de Cambrai! Que de richesses il trouvera pour son Ouvrage dans ces Dépêches tant estimées, où vous joignez toutes les graces de l'éloquence à la solidité du raisonnement, & toute la politesse Françoise à la dignité de votre caractere! Si mon exemple pouvoit quelque jour contribuer à faire donner au Public une si belle Histoire, je regarderois comme un grand avantage d'avoir donné à VOTRE GRANDEUR *cette foible marque du zele respectueux & du parfait dévouëment avec lequel j'ai l'honneur d'être,*

MONSEIGNEUR

DE VOTRE GRANDEUR

Le très-humble & très-obéïssant
serviteur G. H. BOUGEANT,
de la Compagnie de Jesus.



PREFACE.

FEU M. le Premier Président de Mesmes aïant fait recueillir avec soin tout ce qui se trouvoit de Memoires du Comte d'Avaux, me fit l'honneur il y a quelques années de me proposer de les mettre en œuvre. Quelque difficile que me parût ce travail dont je n'avois presqu'aucun modele devant les yeux, & auquel je ne m'étois encore préparé par aucun essai de mes forces, je ne crus pas devoir me défendre d'une proposition si flatteuse pour moi, & que M. de Mesmes accompagnoit des marques de bonté les plus capables d'encourager un Auteur. Je commençai le travail, pour ainsi dire, sous ses yeux, & il seroit à souhaiter pour la perfection de l'Ouvrage, que j'eusse pû profiter plus long-temps de ce goût sûr & de ce discernement exquis que j'ai souvent admiré en lui. Mais sa mort trop prompte, en privant la France d'un illustre Magistrat que sa naissance & ses grandes qualitez rendoient digne de la place éminente qu'il occupoit, m'a privé moi-même du secours que je tirois de ses lumieres, & de la protection dont il m'honoroit. Abandonné à moi-même j'ai tâché de suppléer par mon travail à la perte que j'avois faite. L'Ouvrage étoit trop avancé pour l'abandonner, & le sujet en est assez interessant pour que j'aïe lieu de me flatter qu'on me sçaura gré de l'avoir achevé.

Tout le monde sçait que la paix de Westphalie ou de Munster est une des plus celebres époques de l'Histoire. Elle termina dans le siecle passé une

guerre ſanglante & opiniâtre où toute l'Europe ſe trouvoit enveloppée, & que la haine, l'ambition & mille interêts oppoſez ſembloient devoir rendre éternelle. L'heréſie avoit allumé le flambeau de la guerre; mais bien-tôt l'interêt politique prévalut ſur celui de la religion, & l'on vit les Proteſtans s'unir aux Catholiques, & les Catholiques combattre ſous les enſeignes des Proteſtans. La Suede vouloit ſe faire un établiſſement en Allemagne: l'Eſpagne redemandoit les Provinces que la révolution des Païs-Bas avoit ſouſtraites à ſa domination: la France vouloit mettre des bornes à l'énorme puiſſance de la Maiſon d'Autriche, & augmenter la ſienne: les Princes & les Etats d'Allemagne défendoient la liberté Germanique. Que d'obſtacles ne falloit-il pas ſurmonter pour concilier tant d'interêts differens? Le Médiateur lui même emporté par le torrent fut obligé de prendre les armes. Chaque parti avoit des vûës generales oppoſées à celles des ennemis, & dans chaque parti chacun avoit ſes vûës particulieres, ſouvent contraires à celles de ſes propres Alliez. Les Princes intereſſez étoient trop puiſſans pour recevoir la loi de leurs ennemis, & trop foibles pour la donner. Les vainqueurs ne vouloient rien ceder de leurs conquêtes: les vaincus ne vouloient rien relâcher de leurs droits. Les plus ambitieux vouloient gagner au traité: les plus moderez ne vouloient rien perdre; tous ſe flattoient, ou de s'aſſurer par la négociation le fruit de leurs victoires, ou de réparer par leur habileté les brêches que la guerre avoit faites à leurs Etats. Ces difficultez qui ſont communes à tous les traitez, paroiſſoient inſurmontables dans

celui-ci par leur multiplicité. Il y avoit peu de Princes qui n'y eussent quelque interêt à ménager. Il falloit, pour ainsi dire, changer la face de toute l'Europe, étendre ou resserrer les limites des Empires, & faire passer de grandes Provinces sous une domination étrangere.

Aussi ce traité fut-il le fruit d'un travail infini & d'une prudence consommée. Le nom seul des Ministres & des Négociateurs qui y travaillerent, suffit pour donner la plus haute idée de leur négociation. Ce furent le Cardinal Mazarin, Dom Loüis de Haro, Oxenstiern, Trautmansdorf, d'Avaux, Servien, Peñaranda, Messieurs Paw, Knuyt, Brun & tout ce qu'il y avoit d'habiles Ministres dans les diverses Cours du monde Chrétien. Ainsi après qu'on eut vû les plus fameux Generaux d'armée signaler leur valeur par des victoires sanglantes & la désolation des Provinces, on vit les plus celebres Négociateurs travailler de concert à pacifier l'Europe. Rassemblez, pour ainsi dire, dans le temple de la Paix, on les vit mettre en usage tout ce que l'adresse & la prudence humaine peuvent imaginer de plus subtil, & dans un nouveau genre de combat se disputer la victoire & l'avantage de la négociation, & déploïer tous les ressorts de la politique.

Dans le dessein que j'ai pris d'écrire l'Histoire de cette importante négociation, j'ai cru que pour lui donner du jour je devois en préparer le dénouëment de plus loin. Il seroit difficile d'en entendre toute la suite sans connoître à fond les differens interêts qui divisoient les Princes. Ainsi j'ai fait, pour donner aux lecteurs une parfaite intelligence de la

matiere, ce que j'ai été obligé de faire pour me mettre moi-même en état de l'écrire. Je remonte jusqu'aux sources ; je recherche les premieres causes de la guerre qui avoit armé les peuples les uns contre les autres, & j'expose l'origine & les progrès de cette funeste division jusqu'au moment que la négociation commença. C'est ce qui fait la matiere de ce Volume qu'il faut regarder comme une Histoire préliminaire de celle que j'espere donner bien-tôt du traité même de Westphalie. Je me suis sur-tout attaché à développer les interêts qui furent le plus agitez dans cette fameuse négociation, & je me suis plus ou moins étendu à proportion du rapport que chaque matiere doit avoir avec l'Histoire que je prépare.

Ce seroit ici le lieu de rendre compte du stile de l'Ouvrage. Car tout inutile qu'est une telle précaution, peu d'Auteurs s'en épargnent la peine. Chacun explique les regles de l'Art à son avantage : on étale avec soin tout ce qu'on croit avoir de merite, on n'avouë aucun défaut, & on fonde sur-tout sa justification sur la critique de ses rivaux. Pour moi, persuadé que le Public est un Juge incorruptible, dont il est inutile de mandier les suffrages, & qui veut juger de tout par lui-même, je n'entreprendrai point de surprendre son approbation. Il me conviendroit encore moins de vouloir établir ma réputation sur la ruine de celle des Auteurs qui courent la même carriere. Car quoique je ne sois point assez dépourvû de goût pour ne pas appercevoir des défauts dans plusieurs de nos Historiens, je n'ai pas assez de présomption pour oser me mettre en parallele avec plu-
sieurs

ſieurs autres & pour entreprendre de les cenſurer. C'eſt en partie ce qui m'empêche d'expliquer ici mes ſentimens ſur la conduite & ſur le ſtile de l'Hiſtoire, pour ne pas donner lieu de ſoupçonner que j'aie voulu faire d'odieuſes applications à des Auteurs que j'eſtime & que je reſpecte. Je me contenterai donc de dire qu'uniquement renfermé dans mon ſujet je me ſuis ſur-tout appliqué à l'expoſer avec le plus d'ordre & de clarté qu'il m'a été poſſible. Pour peu que j'euſſe eu de penchant pour les épiſodes & pour les deſcriptions brillantes, mon ſujet avoit dequoi me tenter. Il m'a préſenté des batailles celebres, des ſieges fameux, des tableaux, des ſpectacles intereſſans, ſuſceptibles de figures & de tout ce qu'on appelle les fleurs de la Rhetorique. Mais la matiere eſt ſi abondante, que ſi je lui avois donné plus d'étenduë, elle eut rempli pluſieurs Volumes ſans avoir recours aux épiſodes; & elle m'a paru aſſez intereſſante pour pouvoir ſe paſſer des ornemens empruntez de l'Art. Heureux ſi ne pouvant égaler le feu du P. Maimbourg, la fineſſe des réflexions du P. d'Orleans, l'élegance & la legereté de l'Abbé de Vertot, la nobleſſe & l'élevation de l'Hiſtoire Romaine, je puis imiter la juſteſſe & la ſolidité, l'ordre & la netteté du P. Daniel.

Quant aux ſources d'où j'ai puiſé la matiere de cette Hiſtoire, il y en a qui ſont connuës de tout le monde. Ce ſont les Auteurs qui m'ont précedé & entre leſquels j'ai toujours ſuivi ceux qui m'ont paru les plus exacts & les mieux inſtruits. C'eſt de ces Auteurs que j'ai tiré tout ce qui regarde la guerre & les affaires generales de l'Europe. Mais j'ai eu beſoin

pour l'Hiſtoire des Négociations, de m'inſtruire dans des Memoires particuliers, & ceux du Comte d'Avaux ne m'ont rien laiſſé déſirer de ce côté-là. Ces Memoires qui ſont aujourd'hui entre les mains de Madame de Fontenille, ſont preſque tous Originaux. Ce ſont les Lettres du Comte d'Avaux, les Dépêches qu'il recevoit de la Cour & celles qu'il y envoïoit. Rien par conſequent de plus sûr ni de plus autentique. Je cite les pieces à la marge à meſure que j'en fais uſage. Mais les cite-je fidelement ? C'eſt un ſcrupule que j'aurois épargné aux lecteurs, s'il m'avoit été permis d'executer le deſſein que je m'étois propoſé, qui étoit de donner avec ce Volume hiſtorique un ſecond Volume composé des Memoires du Comte d'Avaux, pour ſervir de preuves au premier. Mais quelques obſtacles dont il eſt inutile d'inſtruire le Public ont empêché l'execution de ce projet, & m'obligent de le remettre à la fin de tout l'Ouvrage. Les lecteurs pourront alors ſe convaincre par eux-mêmes de l'exactitude & de la fidelité de mes citations ; & en attendant ils en trouveront les preuves dans les manuſcrits de la Maiſon de Meſmes, s'ils veulent ſe donner la peine de les conſulter, & dans ceux de la Bibliotheque de Colbert, où l'on trouvera une grande partie des Memoires ſur leſquels j'ai travaillé.

HISTOIRE

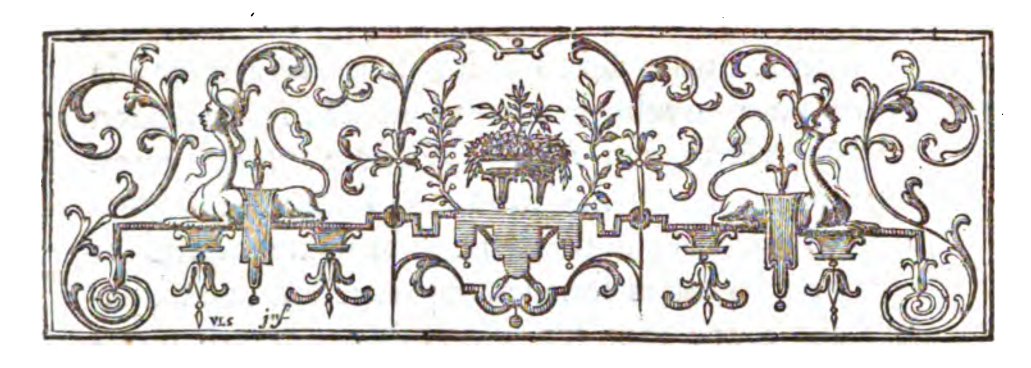


SOMMAIRE

DU PREMIER LIVRE.

I. LUTHER premier Auteur des troubles d'Allemagne. II. Progrès du Lutheranisme. III. Ligue de Smalcalde. IV. La France s'interesse aux troubles de l'Allemagne. V. Charles V. déclare la guerre à l'Electeur de Saxe & au Lantgrave de Hesse-Cassel. VI. L'armée de la Ligue se dissipe. VII. Charles V. fait l'Electeur de Saxe prisonnier, & le prive de l'Electorat. VIII. Le Lantgrave de Hesse est arrêté prisonnier. IX. Nouvelle Confederation des Princes Protestans. X. Le Roi de France traite avec le nouvel Electeur de Saxe. XI. L'Electeur de Saxe fait la guerre à l'Empereur. XII. Le Roi de France s'empare de Metz, Toul & Verdun. XIII. Les Princes Protestans s'accommodent avec l'Empereur. XIV. Traité de Passau. XV. La Paix de Religion. XVI. Ferdinand I. succede à Charles V. Révolution des Païs-Bas. XVII. Calme de l'Empire sous Ferdinand I. & Maximilien II. XVIII. Les troubles recommencent en Allemagne par la contestation entre divers Prétendans sur la succession du Duc de Cleves & de Juliers. XIX. Nouvelle Confederation entre les Protestans. XX. Ligue des Catholiques. XXI. Accommodement entre les deux principaux Prétendans à la succession de Juliers. XXII. Entreprise de l'Empereur sur la ville de Juliers. XXIII. Les Princes Protestans s'y opposent par la voïe des armes. XXIV. La ville de Juliers est réduite sous l'obéïssance de l'Electeur de Brandebourg & du Duc de Neubourg. XXV. Désordres commis à Passau & en Boheme par les troupes de l'Archiduc Leopold. XXVI. L'Archiduc Mathias délivre Prague. XXVII. Mathias est couronné Roi de Boheme & ensuite Empereur. XXVIII. L'Electeur de Brandebourg entreprend sur les droits du Duc de Neubourg, lequel se fait Catholique. XXIX. L'Espagne & les Provinces-Unies prennent parti dans la guerre de Juliers. XXX. Troubles de Boheme. XXXI. Origine des troubles. XXXII. Attentat des Protestans de Boheme révoltez. XXXIII. L'Empereur

écrit inutilement aux Etats de Boheme. XXXIV. *Les rebelles se préparent à la guerre.* XXXV. *Expedition du Comte de Dampierre & du Comte de Bucquoi en Boheme.* XXXVI. *Obstination des Rebelles.* XXXVII. *Les Protestans de Boheme reçoivent des secours de divers Princes.* XXXVIII. *Le Comte de Mansfeldt assiege Pilsen & s'en rend le maître.* XXXIX. *Continuation de la guerre.* XL. *Mort de Mathias. Ferdinand II. lui succede.* XLI. *La Boheme refuse de reconnoître Ferdinand.* XLII. *L'Autriche, la Silesie, la Moravie & la Lusace se soulevent contre Ferdinand.* XLIII. *Désordres commis par les Protestans de Moravie.* XLIV. *Le Comte de la Tour assiege Vienne sans succès, & le Comte de Bucquoi défait Mansfeldt.* XLV. *Ferdinand II. est couronné Empereur.* XLVI. *Frideric V. Electeur Palatin est couronné Roi de Boheme par les Rebelles.* XLVII. *Irruption de Betlem-Gabor en Hongrie.* XLVIII. *Le Comte de la Tour attaque sans succès le Comte de Bucquoi dans ses retranchemens près de Vienne.* XLIX. *Préparatifs de Ferdinand pour la guerre de Bohême.* L. *Il demande du secours au Roi de France, & à d'autres Princes.* LI. *Préparatifs de Frideric.* LII. *La France envoïe des Ambassadeurs en Allemagne pour y pacifier les troubles.* LIII. *Le Duc de Baviere soumet l'Autriche à l'Empereur.* LIV. *Ferdinand fait une nouvelle sommation aux Rebelles.* LV. *L'armée imperiale entre en Boheme.* LVI. *L'Electeur de Saxe entre dans la Lusace.* LVII. *L'Electeur Palatin se tient sur la défensive.* LVIII. *Marche de l'armée imperiale vers Prague.* LIX. *Disposition des deux armées ennemies.* LX. *Bataille de Prague ou de Vveissenberg.* LXI. *L'Electeur Palatin prend la fuite.* LXII. *Reddition de Prague & de toute la Boheme.* LXIII. *La guerre continuë encore en quelques endroits de la Boheme & dans la Hongrie.* LXIV. *Mort du Comte de Bucquoi.* LXV. *L'Empereur s'accommode avec Betlem-Gabor.*



HISTOIRE DES GUERRES ET DES NEGOCIATIONS qui précederent le Traité de Westphalie.

LIVRE PREMIER.



'ALLEMAGNE joüissoit d'une profonde paix par la subordination de tous les Membres qui composent ce grand Empire, lorsqu'une fatale dispute de Religion en bannit peut-être pour jamais cette union parfaite qui assure le repos des peuples. La dissension comme un souffle rapide passa des Ecoles jusques dans les Cours des Souverains. Plusieurs Princes que de prétenduës exactions de la Cour de Rome irritoient depuis long-temps contre les Papes, saisirent avec ardeur l'occasion qu'on leur présenta de secoüer le joug de l'Eglise

I. Luther premier Auteur des troubles de l'Allemagne.



AN. 1517. Romaine. Luther leur mit lui-même les armes à la main pour envahir le patrimoine de l'Eglise. Rien ne put arrêter les progrès du désordre après qu'on en eut negligé les commencemens. L'interêt, l'ambition, l'envie, l'amour même & la haine, toutes les passions déguisées sous les apparences du zele, devinrent tour-à-tour les ressorts de ces grands mouvemens. Tout le Corps Germanique se partagea en plusieurs Factions opposées, qui conspirerent à se détruire. L'Allemagne devint ainsi le theatre d'une guerre funeste dont tout l'Empire fut ébranlé, & qui le mit plus d'une fois en danger d'être enseveli sous ses propres ruines.

L'agitation de l'Allemagne se communiqua à tous les Etats qui l'environnent. De ce centre de l'Europe, le feu de la guerre penetra jusqu'aux extrémitez. L'on vit en un même temps toutes les Puissances armées pour se secourir, ou pour se détruire mutuellement. Dès-lors les peuples les plus éloignez se virent exposez à toutes les horreurs de la guerre. Les traitez mêmes & les négociations qui se faisoient entre les Princes, loin de ralentir l'animosité des partis, sembloient n'avoir pour but que d'entretenir la discorde. Toute l'Europe fut abreuvée de sang; & ce ne fut qu'après qu'elle eut été entierement épuisée de forces, que le traité de Munster ramena enfin, du moins en partie, le calme & la paix. Telle est la matiere de l'Histoire que je vais commencer.

II. Progrès du Lutheranisme.

Le Lutheranisme après avoir rampé dans sa naissance, fit des progrès si rapides en Allemagne & dans les Roïaumes du Nord, qu'on le vit en peu de

temps former un parti considerable. Il n'y avoit encore que peu d'années que Luther avoit publié sa nouvelle Doctrine, & déja il comptoit au nombre de ses sectateurs, des Rois, des Princes & des Nations entieres. Les peuples qui se croïoient opprimez par leurs Souverains : les Souverains qui se sentoient mal affermis sur leur Trône, appuïerent la Secte naissante afin d'y trouver eux-mêmes un appui. Gustave Vasa aïant enlevé la Couronne de Suede à Christiern II. tandis que Frideric I. Duc de Holstein s'emparoit des Roïaumes de Dannemarck & de Nortwege, ces deux Princes crurent ne pouvoir mieux assurer leur nouvelle domination, qu'en obligeant leurs sujets à changer de religion, en même temps qu'ils changeoient de maître. La Secte penetra dans la Livonie & dans la Prusse par l'apostasie du Marquis Albert de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Frideric Electeur de Saxe, & Philippe Lantgrave de Hesse-Cassel la répandirent dans leurs Etats. Plusieurs Villes Imperiales, & une partie des Cantons Suisses la reçurent avec empressement. Enfin les Ducs de Pomeranie, de Lunebourg, de Mekelbourg, les Princes d'Anhalt, les Comtes de Mansfeldt & plusieurs autres fortifierent tellement le parti, qu'on commença dès-lors à pressentir l'orage qui éclata dans la suite.

AN 1523.

Histor. Thuani. tom. 1.

Spond. Annal. Eccles. ad hunc annum & seq.

Rerum Suecic. Pufendorf. l. 1.

Heiss. hist. de l'Empire, to. 1.

Cochlæus de Act. Luth.

Charles V. meprisa ces premiers mouvemens. Plus occupé depuis son élevation à l'Empire, des démêlez qu'il avoit avec la France, que des interêts de la religion, il ne fit dans diverses Dietes que de foibles démarches pour arrêter le cours de la nouveauté, persuadé qu'après qu'il auroit dompté la

AN 1530. France & aſſujetti l'Italie, déja maître de l'Eſpagne & des Païs-Bas, il lui ſeroit aiſé de réduire tous les Princes d'Allemagne.

III. Ligue de Smalcalde.

Les Lutheriens au contraire après avoir concerté une confeſſion de foi qu'ils préſenterent à l'Empereur dans la Diete d'Auſbourg, voïant que la Diete entreprenoit de les gêner dans l'exercice de leur religion, ſongerent à ſe mettre hors d'inſulte en s'uniſſant enſemble pour leur défenſe commune. Tandis que l'Empereur travailloit à Cologne à faire donner à Ferdinand ſon frere déja Roi de Hongrie, le titre de Roi des Romains, les Princes Proteſtans aſſemblez à Smalcalde avec les députez des Villes, firent enſemble une ligue défenſive.

IV. La France s'intereſſe aux troubles de l'Allemagne.

Dès-lors la France s'intereſſant à la conſervation des droits & des conſtitutions de l'Empire, qu'on croïoit violez dans la nouvelle élection du Roi des Romains, & regardant d'ailleurs comme un grand avantage de donner de l'occupation dans l'Allemagne à un ennemi tel que Charles V. promit du ſecours aux Princes Proteſtans ; mais l'Electeur Palatin & l'Electeur de Maïence agirent ſi efficacement auprès de ces Princes, que cette premiere ligue fut ſuivie d'un accommodement avec l'Empereur.

Heiſſ. hiſt. de l'Emp. l. 3.

La France ne perdit cependant pas de vûë les troubles de l'Allemagne, & elle eut peu de temps après une nouvelle occaſion d'y prendre part. L'Empereur à la ſollicitation des Etats de Suabe, avoit dépoüillé Ulric Duc de Wirtemberg de tous ſes Etats, pour en inveſtir Ferdinand Roi des Romains. Le Lantgrave de Heſſe auroit dès-lors oppoſé la force à cette violence, s'il avoit été ſecondé, comme

il l'esperoit : mais il attendit une occasion plus favorable à son dessein, & il la trouva dans l'éloignement de l'Empereur qui étoit passé en Italie. Il vint aussi-tôt solliciter lui-même du secours en France, où il traita avec le Roi. Les troupes Françoises furent bien-tôt en état de marcher, & s'étant jointes au de-là du Rhin à celles du Lantgrave, elles tomberent si à propos sur un corps de douze cens Imperiaux qui étoit campé près de Lauffen, qu'elles le défirent entierement, & firent leur General prisonnier. Ce premier succès fit rentrer toutes les Places du Duché de Wirtemberg dans l'obéïssance de leur legitime Souverain, & ce rétablissement du Duc Ulric fut ensuite confirmé par l'Empereur & par Ferdinand lui-même, dans un traité que l'Electeur de Saxe Jean Frideric qui avoit succedé à Jean son pere, menagea entre ces Princes, après s'être aussi accommodé avec l'Empereur. AN 1534.

Ces accommodemens furent suivis de plusieurs décrets de diverses Dietes, par lesquels les Protestans gagnoient toujours quelque avantage, sans pouvoir jamais être pleinement satisfaits. La plûpart même affectant de s'absenter des Dietes generales, faisoient des assemblées particulieres pour fortifier de plus en plus leur union. Après avoir long-temps sollicité la convocation d'un Concile, ils laissoient assez appercevoir qu'ils n'en respecteroient pas plus les décisions que les décrets des Dietes de l'Empire, & les édits de l'Empereur. Comme leur parti s'accroissoit par l'impunité, il acqueroit aussi de l'audace à proportion de ses forces, profitant encore d'une circonstance fatale qui ne contribua pas peu au mal-

heur de la Religion. Car tandis qu'elle étoit déchirée au dedans par une ſecte audacieuſe, elle étoit attaquée au dehors par Soliman, un des plus redoutables ennemis du nom Chrétien, & qui menaçoit alors de renverſer ſes plus fermes remparts.

AN. 1546.

V. Charles V. déclare la guerre à l'Electeur de Saxe & au Lantgrave de Heſſe-Caſſel.

L'Allemagne gemiſſoit ainſi des maux préſens, & plus encore de ceux qu'elle appréhendoit, lorſque Charles V. délivré du ſoin des guerres étrangeres par le traité qu'il avoit fait récemment à Crêpy avec François I. & par la treve qu'il venoit de faire avec Soliman; irrité d'ailleurs du peu de ſoumiſſion qu'il trouvoit dans les Princes Proteſtans, entreprit enfin pour maintenir ſa propre autorité, de les réduire par les armes. Le Pape s'offrit à païer les frais de l'entrepriſe par de groſſes ſommes d'argent qu'il envoïa en effet à ce Prince, avec un corps conſiderable de troupes Italiennes.

Pluſieurs Provinces de l'Empire avoient déja ſouffert une rude ſecouſſe par la révolte & les emportemens furieux d'une armée de Païſans Anabaptiſtes; mais depuis la naiſſance du Lutheraniſme, on n'avoit pas encore vû de guerre reglée dont la religion fût le motif. Il eſt cependant vrai que Charles craignant un ſoulevement general de tout le parti, & voulant même par une adroite politique attirer dans le ſien quelques-uns des Princes Proteſtans, afin de les détruire les uns par les autres, déclara qu'il n'en vouloit point à la religion Lutherienne. C'eſt en effet un probleme aſſez difficile à réſoudre. Car ſans vouloir trop approfondir les miſteres cachez d'une politique obſcure; d'un côté la conduite de ce Prince, & de l'autre ſes divers interêts

terêts rendent ſur cela ſes ſentimens fort incertains.

AN. 1546.

Quoi qu'il en ſoit, les deux partis ſe préparerent à la guerre avec une égale eſperance du ſuccès, mais avec une extrême difference des ſecours, & des qualitez neceſſaires pour vaincre. L'un avoit à ſa tête un conquerant celebre, que la fortune & la victoire accompagnoient par-tout : l'autre n'avoit pour chefs que l'Electeur de Saxe & le Lantgrave de Heſſe, dont le premier avec la plus grande autorité, n'avoit ni aſſez de réſolution, ni aſſez de fermeté : & l'autre avec plus de courage manquoit d'habileté. La difference étoit auſſi ſenſible entre les deux armées, qu'entre les chefs qui les commandoient. Les Princes Proteſtans n'avoient dans une armée fort nombreuſe qu'une multitude embaraſſante de troupes ramaſſées, plus propres à affamer un camp, qu'à gagner des batailles : au lieu que l'armée imperiale étoit compoſée de vieilles troupes aguerries & accoutumées à vaincre. On y remarquoit entr'autres, outre l'élite de la cavalerie Allemande, d'un côté toute la fleur de la Nobleſſe Italienne qui étoit accouruë à cette expedition pour y chercher des occaſions de ſe ſignaler, & de l'autre ces vieilles bandes Eſpagnoles qui ſoutenoient depuis ſi long-temps en Italie tous les efforts de la valeur Françoiſe.

Spond. Annal. Eccleſ. ad hunc annum.

Hiſt. Thuani. tom. I.

Heiſſ. hiſt. de l'Emp. tome I.

Maimbourg. hiſt. du Lutheraniſme.

Auſſi la victoire ne balança-t-elle pas long-temps entre les deux partis. Car après que les Confederez eurent laiſſé échaper pluſieurs occaſions favorables, manquant tantôt de réſolution, tantôt de vigilance ou de conduite, à peine l'Empereur eut-il enfin raſſemblé ſon armée, que marchant droit à eux, il les déconcerta par ſa ſeule préſence, & par la conte-

AN. 1546. nance fiere & assurée de ses troupes. Bien-tôt la sagesse & le flegme de Charles V. rallentirent cette fougue impetueuse du Lantgrave, qui n'étoit fondée que sur une confiance temeraire. Ce General s'étoit flaté de jetter l'épouvante & le désordre dans l'armée imperiale, par des décharges redoublées de plus de cent pieces de canon; mais voïant qu'il avoit affaire à de vieux soldats que tout le bruit de son artillerie n'ébranloit point, il fut honteusement obligé de se retirer, toujours poussé par les Imperiaux, jusqu'à ce que son armée fut entierement ruinée par la disette, & par le départ de l'Electeur de Saxe.

VI. L'armée de la Ligue se dissipe.

Tandis que l'Electeur éloigné de ses Etats, portoit la guerre & le ravage dans les Provinces de l'Empire, le Duc Maurice son cousin lui enlevoit les plus importantes Places de son Electorat, gagné, tout Protestant qu'il étoit, par la promesse que l'Empereur lui avoit faite de lui donner le titre d'Electeur. A cette nouvelle, Jean-Frideric accourut promptement à la défense de ses Etats. Le Lantgrave abandonné, se retira avec la même promptitude dans les siens, suivi seulement de quelque cavalerie. Toutes les Villes Imperiales qui étoient de la Confederation de Smalcalde, se soumirent en même temps au vainqueur; & l'on vit ainsi se dissiper dès la premiere campagne cette ligue formidable, dont les mouvemens n'étoient encore guidez que par une fureur aveugle & inconsiderée.

VII. Charles V. fait l'Electeur de Saxe prisonnier, & le prive de l'Electorat.

Mais la valeur & l'activité de Charles V. acheverent l'année suivante d'abbattre les restes de cette dangereuse Confederation. Ce Prince habile sçavoit de quelle importance il est de ne laisser aucune

ressource à un parti que l'on veut détruire, & qu'une faction se reproduisant toujours elle-même, comme l'hydre de la fable, n'est qu'à demi vaincuë lorsqu'elle respire encore. Ainsi il alla lui-même à la tête d'une armée chercher l'Electeur de Saxe au milieu de ses Etats. Il passa l'Elbe à la vûë de l'ennemi avec une intrépidité dont l'histoire avant ce temps-là fournit peu d'exemples; & aïant forcé ce malheureux Prince d'en venir à une bataille, il tailla son armée en pieces, & le fit lui-même prisonnier. Si ce fut-là un coup funeste pour le parti Protestant, il fut encore plus accablant pour l'Electeur, qui avec la liberté, perdit son Electorat, dont l'Empereur récompensa les services du Duc Maurice, chef de la branche cadette de Saxe.

AN. 1547.

VIII. Le Lantgrave de Hesse est arrêté prisonnier.

Dès-lors toute l'Allemagne plia sous les volontez absoluës de Charles V. Frideric Electeur Palatin, qui après avoir embrassé le Lutheranisme, avoit envoïé du secours aux Confederez, s'étoit déja soumis avec le Duc de Wirtemberg; & le Lantgrave se vit aussi obligé à son tour de s'humilier sous le joug, en demandant publiquement pardon à l'Empereur. Heureux si dans cette occasion il avoit plus écouté les mouvemens de sa fierté naturelle, que les conseils, quoique sages, de ses amis. Car après que ce Prince eut vaincu toutes ses répugnances pour faire une démarche si humiliante, l'Empereur qui fut toute sa vie beaucoup plus fidele aux maximes de la politique, qu'aux regles de l'honneur & de la bonne foi, l'arrêta prisonnier.

Quelqu'odieuse que fut cette action, Charles la jugea necessaire pour assurer la tranquillité de l'Em-

AN. 1547. pire, ou plûtôt pour y mieux établir sa domination souveraine. Il se flatoit que tandis qu'il tiendroit dans les fers les deux Chefs de la faction Protestante, il ne trouveroit aucun obstacle à la passion qu'il avoit de gouverner l'Allemagne en Monarque absolu, pour donner ensuite la loi à toute l'Europe; mais il eut le chagrin de voir ce grand systeme de politique s'écrouler par l'endroit même par où il croïoit l'avoir le mieux cimenté.

IX. Nouvelle confederation des Princes Protestans.

Il avoit eu l'adresse d'attirer à son parti quelques-uns des Princes Protestans, & entr'autres Maurice Duc de Saxe, par la promesse qu'il lui avoit faite de lui donner la dépoüille de l'Electeur. L'interêt & l'ambition avoient jusqu'alors prévalu dans le cœur de Maurice, sur les reproches que les Protestans lui faisoient de trahir lâchement leur cause; mais dès que son ambition fut satisfaite, ces reproches prévalurent à leur tour sur la reconnoissance & la fidelité qu'il devoit à son bienfaiteur. C'étoit d'ailleurs sur sa parole & sur celle de l'Electeur de Brandebourg, que le Lantgrave s'étoit livré entre les mains de l'Empereur. Ainsi après avoir inutilement sollicité la liberté de ce malheureux Prince, il résolut de la lui procurer par la force des armes. Il s'assura des Princes les plus considerables du parti Protestant, sur-tout de Joachim Electeur de Brandebourg, de Frideric Electeur Palatin, des Marquis Jean & Albert de Brandebourg, du Duc de Wirtemberg, du Duc des Deux-Ponts, des Ducs de Mekelbourg, & d'Ernest Marquis de Bade-Dourlach. Mais comme le mauvais succès de la premiere entreprise leur avoit appris qu'un parti quel qu'il soit, ne se

foutient jamais long-temps par fes feules forces, ils chercherent de l'appui dans une Puiffance étrangere.

AN. 1552.

X.
Le Roi de France traite avec le nouvel Electeur de Saxe.

Daniel. Hist. de Fr. Henri II.

Henri II. qui étoit depuis peu monté fur le trône de France, jeune Prince guerrier & politique, leur parut de tous les Rois étrangers le plus capable de les proteger. Ce jeune Monarque que la fortune de la France fembloit avoir fufcité pour arrêter le cours des profperitez de Charles V. écouta avec plaifir les propofitions des Princes Proteftans. Ceux-ci fe garderent bien de lui propofer la défenfe de leur religion, pour motif de la guerre qu'ils vouloient faire à l'Empereur. Mais ils lui repréfenterent l'indigne captivité du Lantgrave de Heffe, arrêté contre la foi publique, & le danger qu'il y avoit pour la France de laiffer Charles V. cet ennemi irréconciliable de la Monarchie Françoife, ufurper une autorité fouveraine dans l'Empire, & opprimer la liberté Germanique. Ils lui offrirent en même temps de le dédommager par avance des frais de la guerre, en lui accordant pour fûreté du traité la poffeffion des trois évêchez, Metz, Toul & Verdun, qui avoient fait autrefois dans l'Empire François, partie du Roïaume d'Auftrafie, & qui retourneroient ainfi à leurs anciens Souverains.

Comme l'abaiffement de la Maifon d'Autriche étoit devenu en France une maxime fondamentale de politique depuis l'élevation de Charles V. à l'Empire, Henri II. accepta fans hefiter les offres des Proteftans. L'Europe étoit pour ainfi dire partagée, quoique fort inégalement, entre ces deux Puiffances rivales. Il fuffifoit d'être ennemi de l'une, pour devenir

ami de l'autre. Ainsi le traité fut bien-tôt conclu, & le Roi promit de fournir aux Princes confederez des secours d'argent, & d'entrer au printemps en Allemagne à la tête d'une puissante armée.

AN. 1552.

XI. L'Electeur de Saxe fait la guerre à l'Empereur.

Mais ce qui contribua beaucoup au succès de cette nouvelle entreprise, c'est que l'Electeur de Saxe qui en étoit le Chef la conduisit avec un secret admirable jusqu'au moment de l'execution. Charles V. qui étoit alors à Inspruk, croïant avoir bien établi son autorité, & rendu sa puissance redoutable à toute l'Europe par tant de triomphes & de victoires, goûtoit les douceurs du repos dans une parfaite securité. On ne laissa pas de l'avertir qu'on appercevoit quelqu'agitation dans le parti Protestant, & que l'Electeur Maurice commençoit à se rendre suspect. Mais semblable à un homme plongé dans un agréable sommeil, les avertissemens au lieu de ranimer sa vigilance, paroissoient l'irriter. Il se croïoit sûr de la fidelité & de la reconnoissance du nouvel Electeur, & il n'apprit qu'il en étoit trahi que par les manifestes que les Confederez publierent, lorsque leurs troupes commençoient déja à entrer en action.

Alors étonné de la violence de l'orage, il songea trop tard à le prévenir. Déja Maurice s'avançoit à la tête d'une grande armée composée de ses troupes & de celles du Marquis Albert de Brandebourg, & de Guillaume fils aîné du Lantgrave de Hesse. Il contraignoit toutes les Villes qu'il rencontroit dans sa marche à se déclarer pour lui; & on apprit bien-tôt qu'il s'étoit rendu maître d'Ausbourg, ce qui obligea les Evêques alors assemblez à Trente, d'a-

bandonner le Concile pour chercher ailleurs un lieu de ſûreté. L'Empereur ſe raſſuroit encore ſur l'éloignement de l'armée ennemie, lorſqu'on lui vint annoncer qu'après une marche forcée, elle s'étoit ouvert tous les paſſages, & paroiſſoit déja preſqu'aux portes d'Inſpruk. AN 1552.

Il ſeroit difficile d'exprimer le déſordre & la confuſion que cette nouvelle cauſa dans la Cour Imperiale. Il fallut dans ce moment que ce vainqueur ſi redoutable oubliât toute la fierté que lui inſpiroient ſes victoires paſſées, pour éviter par une fuite précipitée de tomber entre les mains de ſes ennemis. Mais toujours habile, il eut encore dans un peril ſi preſſant aſſez de préſence d'eſprit, pour donner ſur le champ la liberté à l'Electeur de Saxe qu'il retenoit dans ſon Palais : ſoit afin de gagner par cette grace l'amitié d'un priſonnier que les rebelles étoient ſur le point de lui arracher : ſoit pour embaraſſer Maurice par la préſence d'un rival qui pouvoit lui diſputer la nouvelle dignité dont il étoit revêtu.

XII. Le Roi de France s'empare de Toul, Verdun & Metz.

Daniel hiſt. de France.
Heiſſ. hiſt. de l'Empire.
Hiſt. Thuani. tome 1.

Cependant le Roi de France qui s'étoit auſſi mis en campagne avec une nombreuſe armée, commença, ſuivant le traité, par s'aſſurer de Toul, de Verdun, & enſuite de Metz. Cette derniere Place fit d'abord mine de réſiſter ; mais la ſeule vûë des préparatifs du Siege aïant intimidé les habitans, ils ouvrirent leurs portes aux troupes Françoiſes. Henri II. en prit ainſi poſſeſſion comme d'un ancien domaine des Rois de France ; ſes ſucceſſeurs ont ſçû s'y maintenir contre tous les efforts de l'Allemagne & de la Maiſon d'Autriche ; & enfin le traité de Munſter les a pour jamais réünis à la Couronne.

AN 1552.

XIII. Les Princes Proteſtans s'accommodent avec l'Empereur.

Mais à peine le Roi ſe fut-il aſſuré de ſes nouvelles conquêtes, qu'il apprit que les Princes Proteſtans négocioient déja leur accommodement. Quelque chagrin que dût cauſer cette nouvelle à un Prince guerrier, qui voïoit ainſi échapper une ſi belle occaſion de ſe ſignaler, & de vanger la France de ſes malheurs paſſez, il diſſimula ſes ſentimens, & ſe retira avec ſes troupes fort mal ſatisfait de la conduite de l'Electeur de Saxe. En effet, cet Electeur voïant que l'Empereur, autant pour ſe mettre en état de ſe vanger de Henri, que pour ſe délivrer de l'inquiétude continuelle que lui donnoit le parti Proteſtant, étoit diſpoſé à lui accorder tout ce qu'il ſouhaitoit, ne ſe fit aucun ſcrupule de renoncer à l'alliance du Roi, & ne ſe mit pas même en peine de le faire comprendre dans le traité. C'eſt à quoi doivent s'attendre tous les Princes qui donnent du ſecours aux auteurs d'une guerre civile. Ceux-ci dès qu'ils ont exhalé leur premier feu, ne manquent gueres de ſe faire un merite & un devoir de leur ingratitude envers leurs protecteurs.

XIV. Traité de Paſſau.

[illegible]. Pufendorf, Heiſſ.

Cet accommodement ſi connu dans l'hiſtoire ſous le nom de traité de Paſſau, parce qu'il ſe fit dans cette Ville, fut le premier où l'on vit les Proteſtans balancer le parti Catholique, & traiter à forces égales. Le Lantgrave fut mis en liberté, & il fut reglé que la Chambre de Spire ſeroit mi-partie de Catholiques & de Lutheriens, (article qui avoit déja été promis, mais qui n'avoit pas été executé) & qu'on auroit pour toujours dans tout l'Empire l'exercice libre du Lutheraniſme ſuivant la Confeſſion d'Auſbourg, en cas que dans ſix mois on ne pût

pût pas terminer les differends de religion. Ce fut-là le premier établissement solide du Lutheranisme, & en même temps la source de tous les malheurs de l'Allemagne, parce que les Catholiques & les Protestans ne purent jamais convenir d'un juste milieu. Les premiers voulurent dans l'execution du traité, restraindre la liberté accordée aux Protestans : ceux-ci tâcherent au contraire de l'étendre de plus en plus. Ainsi les uns & les autres s'obstinant également à mettre tout l'avantage de leur côté, on vit arriver ce qui arrive toujours dans les accommodemens de religion, que les deux partis furent également mécontens, & qu'après beaucoup de troubles & de dissensions, il fallut faire de nouveaux reglemens.

AN 1552.

Mais comme ces tempêtes qui se succederent les unes aux autres, laissoient toujours entr'elles quelques intervalles tranquilles, Charles V. voulut profiter du premier calme que produisit ce nouvel accommodement pour reconquerir les trois Evêchez dont Henri II. s'étoit emparé, résolu de porter ensuite le ravage jusques dans le cœur de la France. Cette entreprise fut, comme on sçait, le terme fatal de ses prosperitez, & le siege de Metz fut l'écueil où après une course si glorieuse, il vint enfin malheureusement échoüer. Le mauvais succès de cette expedition sembla dès-lors l'avertir qu'il étoit temps d'abandonner le grand theatre qu'il occupoit depuis si long-temps, pour ne point exposer l'éclat d'une si belle vie à l'insolence de la fortune. Mais il ne put executer ce grand dessein que quelques années après.

AN 1555. Le Marquis Albert de Brandebourg, après avoir lâchement trahi la France pour s'accommoder avec Charles V. avoit de nouveau repris les armes, & troubloit toute l'Allemagne par ses brigandages que ses troupes commettoient dans les terres des Catholiques. L'Electeur Maurice de Saxe avec qui Albert avoit rompu depuis le traité de Passau, lui fit la guerre par une commission expresse de la Chambre Imperiale, comme à un perturbateur du repos public. Il tailla son armée en pieces; mais cette victoire lui coûta la vie; & Albert fut aussi réduit de son côté, à traîner dans un honteux exil le peu d'années qu'il survêcut à sa défaite.

XV. La paix de Religion.

ibid.

Ces nouveaux troubles aïant été ainsi appaisez, Ferdinand Roi des Romains assembla à Ausbourg une Diete generale, en execution du traité de Passau, pour prévenir par une plus ample explication des reglemens déja faits, les désordres que la difference des Religions pourroit causer à l'avenir dans l'Empire. C'est ce qu'on appella la Paix de Religion, qui confirma de plus en plus les Protestans dans la liberté de professer le Lutheranisme conformément à la Confession d'Ausbourg. Ce qu'il y eut dans ce nouveau traité de plus avantageux aux Catholiques, c'est qu'il y fut reglé que si quelqu'Archevêque, Evêque, ou autre Beneficier renonçoit à l'ancienne Religion, il seroit en même temps obligé de renoncer à son benefice, & à tous ses droits & revenus ecclesiastiques: article qui fut dans la suite, comme je raconterai bien-tôt, une des principales occasions de cette guerre funeste qui ne finit qu'avec le traité de Munster.

Ce fut après cette Diete que Charles V. voïant que tout étoit calme dans l'Empire, executa le dessein qu'il avoit pris de se retirer dans la solitude pour y passer tranquillement le reste d'une vie jusqu'alors si agitée. Il remit à Ferdinand I. son frere, les rênes de l'Empire, & ceda le trône d'Espagne à Philippe II. son fils. Ce Prince ne sçût pas conserver le plus beau fleuron de sa Couronne. Une révolution inesperée détacha pour toujours les Païs-Bas de la Monarchie Espagnole : révolution dont le Calvinisme d'un côté, & de l'autre la rigueur excessive & indiscrete des Ministres Espagnols, furent la premiere occasion. L'ambition de quelques Grands donna bien-tôt à la révolte des Chefs qui la soutinrent par leur courage & leur habileté ; & enfin cet amour de la liberté, & cet esprit d'indépendance qui ont de tout temps rendu ces peuples incapables de plier sous le joug, l'ont perpetuée jusqu'à nos jours. J'aurai souvent occasion de parler de ces mouvemens dans le cours de cette Histoire, puisqu'ils ne furent entierement appaisez, comme ceux d'Allemagne, que par la paix de Westphalie.

AN 1556.

XVI. Ferdinand I. succede à Charles V.

Révolution des Païs-Bas.

Le regne de Ferdinand fut beaucoup plus pacifique. Ce Prince voïant que les Protestans refusoient opiniâtrement de reconnoître le Concile de Trente, n'entreprit point de les y forcer. Maximilien II. son fils qui lui succeda, herita de lui cet esprit de douceur & de moderation, & les Protestans las de la guerre, ou contens d'avoir obligé les Empereurs à les menager & à les craindre, ne songeoient qu'à joüir en paix des avantages qu'ils avoient obtenus pour leur parti. Il sembla que l'He-

XVII. Calme de l'Empire sous Ferdinand I. & Maximilien II.

Heiss. hist. de l'Empire.

AN 1556. résie après avoir ainsi affermi son regne dans l'Allemagne, voulut lui donner quelque relache pour venir en France executer les desseins qu'elle avoit formez depuis long-temps sur ce Roïaume. Elle y amena avec elle l'esprit de révolte, la discorde, la guerre civile avec toutes les fureurs qui l'accompagnent, & sous les regnes de Charles IX. & de Henri III. elle livra cette Monarchie en proïe à une cruelle dissension dont on ne peut se rappeller le souvenir qu'avec horreur.

Je m'écarterois de mon sujet & des regles de l'Histoire, si je racontois ici comment ces affreux désordres finirent heureusement en France sous le regne de Henri IV. mais après avoir fait connoître par ce récit préliminaire & abregé la premiere origine des troubles de l'Empire, je vais commencer à raconter plus en détail comment après un assez long intervalle de tranquillité, les troubles recommencerent dans toute l'Allemagne, les suites funestes qu'ils eurent sous l'Empire de Ferdinand II. & de Ferdinand III. & la part qu'y prirent les autres Princes de l'Europe.

XVIII. Les troubles recommencent en Allemagne par la contestation entre divers prétendans sur la succession du Duc de Cleves & de Juliers.

Heiss. hist. de l'Empire.

Il y avoit déja quelque temps que les Princes Protestans d'Allemagne, peu contens des avantages qu'ils avoient obtenus dans les traitez que j'ai rapportez, songeoient à s'en procurer de nouveaux, lorsque la mort du Duc de Cleves leur fournit une occasion de se réünir ensemble par une nouvelle Confederation beaucoup plus fatale à l'Empire, que toutes les précedentes. Jean-Guillaume Duc de Cleves, de Juliers & de Bergh étant mort sans enfans, sa succession devoit, selon les Loix ordinaires,

appartenir à ſes ſœurs qui étoient au nombre de quatre, & à leurs heritiers. Mais ſouvent dans ces occaſions, l'interêt & l'ambition franchiſſant les bornes de la juſtice & de l'équité, ceux à qui les Loix ne donnent aucun droit, veulent du moins partager; & ceux que les Loix obligent de partager, veulent tout avoir. C'eſt ce qui arriva dans ce fameux démêlé.

AN 1609.

Daniel hiſt. de France, & alii paſſim.

Les competiteurs furent Jean-Sigiſmond Electeur de Brandebourg, qui étoit fils d'une fille unique de Marie-Eleonor, l'aînée des quatre ſœurs: Wolfang-Guillaume Duc de Neubourg, fils d'Anne, la ſeconde des quatre: Jean II. Duc des Deux-Ponts, fils de la troiſiéme: Charles d'Autriche, Marquis de Burgau, qui avoit épouſé la quatriéme: les Ducs de Saxe deſcendant de Sibylle de Cleves, tante du feu Duc: le Duc de Nevers, & le Marquis de Maulevrier dont tous les titres étoient fondez ſur ce qu'ils portoient l'un & l'autre le ſurnom & les armes, le premier de Cleves, & le ſecond de la Mark. Si les cinq derniers prétendans avoient moins de droit que les deux premiers, ils eurent auſſi plus de moderation; car ils ſe contenterent de pourſuivre leur droit par les voïes ordinaires: au lieu que l'Electeur de Brandebourg, & le Duc de Neubourg réſolurent de le faire valoir par les armes. Or le fond de la conteſtation conſiſtoit en ce que Charles V. aïant donné au pere du Duc de Juliers défunt un privilege qui portoit: qu'en cas qu'il n'eut point d'hoirs mâles, une de ſes filles aïant des enfans mâles lui ſuccederoit: le Duc de Neubourg prétendoit être ſeul heritier, comme enfant mâle de la ſeconde des

AN 1609. quatre sœurs, à l'exclusion de ceux qui n'étoient fils que de la troisiéme ou de la quatriéme, & de l'Electeur de Brandebourg, qui ne descendoit de l'aînée que par une fille.

Les premiers mouvemens que cet évenement causa dans l'Allemagne, réveillerent l'attention de tous les Princes, & l'Electeur Palatin profita de l'occasion pour se mettre à la tête d'un grand parti, en ranimant les anciennes haines que le temps avoit un peu assoupies. Il se voïoit pour ainsi dire bloqué au milieu de ses Etats par les Princes Catholiques qui l'environnoient de toutes parts. Devenu disciple de Calvin, après avoir été Lutherien, il craignoit qu'on n'entreprît de le priver de la liberté qu'on n'avoit accordée qu'à ceux qui professoient la Confession d'Ausbourg. Comme il tenoit le premier rang entre les Princes ennemis des Catholiques, il se croïoit aussi plus obligé que les autres de pourvoir à la sûreté de son parti. Il trouva des dispositions favorables à son dessein dans les Protestans, qui se plaignoient sans cesse de la Chambre Imperiale de Spire & du Conseil Aulique. On se faisoit déja de petites guerres dans les territoires de Strasbourg, de Passaü, & d'Aix-la-Chapelle. Ainsi l'Electeur n'eut pas de peine à persuader à plusieurs Princes & Etats Protestans, de s'unir ensemble pour leur défense commune, & il fit aisément passer dans des esprits déja aigris, toutes les craintes & les défiances dont il étoit agité.

XIX. Nouvelle Confederation entre les Protestans.

Ce fut ainsi que se forma cette Confederation, qui se donna le nom d'*Union Evangelique*. Le Duc de Wirtemberg, Maurice Lantgrave de Hesse-Cas-

ſel, Joachim Erneſt Marquis d'Onolſbach, ou d'Anſpach, Frideric Marquis de Bade-Dourlach, Chriſtian Prince d'Anhalt, pluſieurs autres Princes, & la plûpart des Villes Imperiales y entrerent, & Frideric V. Electeur Palatin en fut declaré le chef.

AN 1609.

Puffendorf rerum Suecicarum l. 1.

Heiſſ. Hiſt. de l'Empire.

XX.

Ligue des Catholiques.

La nouvelle de cette union donna l'allarme à tous les Catholiques, qui ſongerent auſſi-tôt à ſe liguer auſſi de leur côté, pour s'oppoſer aux deſſeins des Proteſtans. Dans cette Confederation qu'on nomma la *Ligue Catholique*, entrerent Maximilien Duc de Baviere, qui en fut nommé le Chef ſous l'autorité de l'Empereur, les Electeurs de Maïence, de Cologne & de Treves, l'Archevêque de Saltzbourg, les Evêques de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichſtedt, les Archiducs d'Autriche, & pluſieurs autres Princes de l'Empire. Le Pape même, le Roi d'Eſpagne, & quelques-autres Princes étrangers voulurent y être admis. Elle fut encore fortifiée de deux Princes Proteſtans qui furent Jean-Georges Electeur de Saxe, & le Lantgrave de Heſſe-Darmſtadt. Le premier, jaloux du choix qu'on avoit fait de l'Electeur Palatin pour être le Chef de l'*Union*, après avoir inutilement fait tous ſes efforts pour la rompre, aima mieux ſe jetter dans le parti Catholique où il étoit d'ailleurs fortement attiré par l'eſperance dont on le flatoit de l'inveſtiture des Duchez de Cleves & de Juliers. Le ſecond eſperoit auſſi ſe rendre l'Empereur favorable dans le grand procès qu'il avoit avec le Lantgrave de Heſſe-Caſſel pour la Seigneurie de Marpurg. Pour ce qui eſt de l'Electeur de Brandebourg, comme ſes Etats ſituez à l'extrémité de l'Allemagne étoient éloignez du peril,

il prit le parti de la neutralité, jusqu'à ce qu'il se vit
AN 1609. contraint de se déclarer.

Les differentes factions s'étant ainsi réünies selon leurs divers interêts, les Chefs nommez, & les forces à peu près égales, les peuples se crurent à la veille de voir renaître tous les troubles passez. La prise de *Ibid.* Donawert pensa en être la premiere occasion. Les habitans aïant maltraité, & chassé tous les Catholiques, la Ville fut proscrite par l'Empereur, & ensuite assiegée par le Duc de Baviere, qui après l'avoir forcée à se rendre, la retint pour se dédommager des frais de la guerre. Cette entreprise irrita extrémement les Protestans, & sembloit devoir être le signal de la guerre dans la disposition où étoient les esprits. La défiance étoit réciproque entre les partis : la haine étoit égale : mille libelles injurieux dont l'Allemagne étoit inondée, entretenoient l'animosité, & si l'on n'en venoit pas encore aux mains, on regardoit cette inaction comme ces calmes terribles qui annoncent la tempête au moment qu'elle est prête d'éclater. Heureusement pour les peuples, Rodolphe aimoit le repos d'une vie tranquille, & ne sçavoit point profiter de l'avantage de ses forces : les Protestans sentoient leur foiblesse : les Catholiques craignoient les évenemens incertains de la guerre. Ainsi la crainte mutuelle des deux partis, & peut-être celle de passer pour les premiers auteurs des troubles, suspendirent pour un temps les malheurs de l'Allemagne. Après avoir fait tous les préparatifs de la guerre, on se contenta de part & d'autre de se tenir sur la défensive,

Cependant

Cependant Maurice Lantgrave de Hesse, voïant que la contestation s'échauffoit de plus en plus entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg, craignit que cette querelle entre deux Princes Protestans, ne causât une dangereuse division dans l'*Union Evangelique*. Il leur offrit sa médiation, & les invita à venir à Dormandt dans le Comté de la Mark. Le Duc de Neubourg s'y rendit en personne, & l'Electeur de Brandebourg y envoïa son frere Ernest. On convint de part & d'autre de terminer le differend à l'amiable, & de s'en rapporter à des arbitres; qu'en attendant les deux Princes se transporteroient à Dusseldorp pour y prendre conjointement l'administration de tous les Etats du feu Duc de Cleves, sauf les droits des autres prétendans. Qu'ils ne feroient rien au préjudice l'un de l'autre, & qu'ils joindroient leurs armes pour s'opposer à tous ceux qui entreprendroient de s'emparer de la succession. Cette transaction fut acceptée par les Etats du Païs, & confirmée par le Roi de France, dont les Etats avoient imploré la protection.

AN 1610.

XXI. Accommodement entre les deux principaux Prétendans à la succession de Juliers.

Mais d'un autre côté la Maison d'Autriche, quoiqu'elle possedât des Païs immenses dans toutes les parties de l'Europe, & un monde entier au-delà des Mers, fut alors soupçonnée de regarder avec des yeux d'envie cette belle succession. Lorsqu'on s'y attendoit le moins, on apprit que l'Empereur avoit mis ces Etats en sequestre jusqu'à ce que le differend fût terminé. Comme il n'avoit aucun titre pour colorer une entiere usurpation, il étoit, disoit-on, bien résolu lorsqu'il se seroit une fois rendu maître du Païs, de faire valoir les droits du Marquis de Burgau

XXII. Entreprise de l'Empereur sur la ville de Juliers.

AN 1610.

Heiss. hist. de l'Emp.

Merc. Fran.

Memoires chronologiques.

dans l'accommodement qui se feroit entre les prétendans, & d'approprier ainsi à la Maison du moins une partie de cet Etat. Quoi qu'il en soit, il chargea secretement de la conduite de cette affaire, l'Archiduc Leopold Evêque de Strasbourg & de Passau, à qui il donna le titre de Commissaire Imperial. Ce Prince se rendit aussi-tôt à Juliers, & dès qu'il se fût assuré de cette Capitale, l'Empereur fit publier à Cologne un Edit par lequel il déclaroit qu'il avoit mis les Etats du Duc de Juliers en sequestre, & qu'en attendant la décision du different, il avoit nommé l'Archiduc Commissaire Imperial pour les gouverner, avec ordre à tous les interessez de le reconnoître en cette qualité.

XXIII. Les Princes Protestans s'y opposent par la voie des armes.

Ce procedé de l'Empereur déplut également à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de Neubourg, au Roi de France, aux Etats des Provinces-Unies, & à toute l'Union Protestante. Les deux premiers protesterent contre le Mandement Imperial, & il se fit en même temps à Hall en Suabe, une assemblée generale des Princes Protestans, pour y déliberer des moiens de s'opposer à cette nouvelle entreprise. Le concours y fut si grand de la part des Princes, des Villes Imperiales & de la Noblesse, qu'on y compta jusqu'à cent quarante Députez. Tous respiroient la guerre & la vengeance des vexations qu'ils prétendoient recevoir des Catholiques. Ainsi on ne balança pas long-temps sur le parti qu'il y avoit à prendre. Il fut résolu d'une commune voix, de défendre le droit des deux Princes, d'assieger la ville de Juliers pour en chasser le Commissaire Imperial, & on regla ce que chacun fourniroit pour l'execution de ce dessein.

L'assemblée hésita d'autant moins à prendre une résolution si hardie, qu'elle comptoit sur un puissant secours du Roi de France & des Provinces-Unies. Tandis qu'Henri IV. après cette longue suite de malheurs qui avoient désolé la France, faisoit goûter à ses peuples les douceurs de la paix au dedans du Roïaume qu'il gouvernoit en pere, il veilloit au dehors avec cette même activité qu'il avoit fait admirer dans la guerre. Dès que ce Prince avoit appris le dessein que l'Empereur paroissoit avoir sur les Etats de Cleves & de Juliers, il avoit pris la résolution de s'opposer à ce nouvel accroissement de grandeur dans une Maison déja trop redoutable par sa puissance. Il avoit fait entrer dans ses vûës les Etats des Païs-Bas, en leur faisant représenter par le celebre Président Jeannin le danger dont ils alloient être menacez si la Maison d'Autriche s'établissoit dans un païs qui avoit jusqu'alors servi de rempart à leurs Provinces. Il avoit envoïé à l'assemblée de Hall M. de Boissise pour animer les Princes à défendre leurs droits & leur liberté. Ce Ministre leur avoit promis un secours de dix mille hommes; & la mort funeste d'Henri IV. qu'un execrable attentat enleva alors à la France, n'empêcha pas l'execution de cette promesse. AN 1610.

Mais tandis que les Princes de l'Union prenoient à Hall la résolution d'attaquer l'Archiduc Leopold, l'Empereur déliberoit à Wirtzbourg avec les Electeurs & les Princes de son parti, sur les moïens de le maintenir dans sa commission. On ne vit après ces deux assemblées que levées de troupes & préparatifs pour la guerre de Juliers, les Catholiques

AN. 1610. ne pouvant se résoudre à laisser tomber un si bel heritage sous la domination des Protestans, & ceux-ci ne voulant pas abandonner ces nouveaux domaines à la Maison d'Autriche.

XXIV. La ville de Juliers est réduite sous l'obéissance de l'Electeur de Brandebourg, & du Duc de Neubourg.

Le succès de cette guerre paroissoit fort incertain, lorsque l'ambition inquiete de l'Archiduc Mathias donna un grand avantage aux Protestans par la diversion que ce Prince fit en Hongrie & en Boheme, pour obliger l'Empereur à lui ceder ces deux Roïaumes. L'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg profiterent de la division de leurs ennemis. La ville de Juliers fut assiegée par Maurice Prince d'Orange, & par le Prince d'Anhalt. Le Maréchal de la Châtre amena au camp un grand corps de troupes Françoises, composé de douze mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, & la Ville fut tellement pressée, qu'après six semaines de siege elle se rendit aux Princes, & se soumit avec toutes les Places de ce Duché, à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de Neubourg.

L'Empereur ne put opposer à cette entreprise, qu'un vain titre d'investiture, qu'il donna à l'Electeur de Saxe, de tous les Etats du Duc de Cleves.

Heiss. hist. de l'Empire, l. 3.

C'étoit la récompense que l'Electeur attendoit de son attachement au parti de la Maison d'Autriche. Rodolphe fit cette démarche contre l'avis de la plûpart des Princes Catholiques; mais il ajouta à cet acte une clause qui en suspendoit l'effet: c'étoit que l'Electeur de Saxe prouveroit qu'il avoit plus de droit à cette succession, que les autres prétendans. Il y ajouta encore d'autres conditions, sçavoir; que l'Electeur ne feroit dans ces Provinces aucun chan-

gement en matiere de Religion, qu'il satisferoit aux prétentions du Duc de Nevers & du Marquis de Burgau, & qu'il paieroit les frais que l'Empereur & l'Archiduc Leopold avoient faits dans cette guerre. Frivole investiture, qui n'empêcha pas que les deux Princes ne demeurassent en possession d'un heritage qui étoit devenu leur conquête.

XXV. Désordres commis à Passau & en Boheme, par les troupes de l'Archiduc Leopold.

L'Archiduc Leopold fit cependant quelques tentatives pour secourir Juliers lorsqu'on l'assiegeoit; mais le contre-coup de cette entreprise retomba sur d'autres Provinces par un effet de cette confusion generale où étoient toutes les affaires de l'Empire, par la foiblesse & la nonchalance du Chef. Les premiers désordres commencerent dans le territoire de Passau, où l'armée assemblée sous le commandement de l'Archiduc, ne recevant point de paie, se dédommagea par les violences & par la désolation de la campagne. De-là passant jusqu'à la Capitale de Boheme, après avoir forcé & pillé quelques Villes sur son passage, elle surprit la petite Prague, qui n'est separée de la neuve & de la vieille Prague, que par la Molde. Elle y commit une infinité de désordres que les troupes prétendoient justifier par le défaut de paie, & que Leopold autorisoit par le prétexte de maintenir l'autorité de l'Empereur.

Merc. Franc.

Il y avoit en effet plusieurs années que le peuple & les Grands du Roïaume, également irritez des infractions continuelles qu'ils prétendoient qu'on faisoit à leurs privileges, & du peu de liberté qu'on accordoit aux Protestans, rongeoient avec dépit le frein qui les retenoit. L'Empereur n'avoit ni assez d'habileté, ni assez de force pour les dompter, &

AN 1611. ils étoient eux-mêmes trop foibles pour secoüer entierement le joug. De-là naissoit une opposition continuelle entre les sujets & le Souverain ; source féconde d'aigreurs & de murmures, de plaintes & de seditions. On crut que ce fut Rodolphe lui-même qui attira les troupes de Leopold dans le Roïaume pour châtier les peuples & s'en faire craindre ; mais ce châtiment mal entendu qu'il n'osa point avoüer, & qui étoit en effet un vrai brigandage plûtôt qu'une execution de justice souveraine, ne servit qu'à irriter les peuples, & à rendre l'Empereur plus méprisable.

Dans la neuve Prague, les Protestans aïant pris les armes pour s'opposer aux troupes de Leopold, les tournerent aussi-tôt contre les Eglises & les Monasteres. Ils assommerent impitoïablement tous les Religieux, ils pillerent les vases sacrez, foulerent aux pieds les Reliques, & traînerent ignominieusement dans les ruës les images des Saints, tandis que l'Empereur spectateur presque oisif de ces désordres, passoit les journées entieres dans son château avec des Peintres, des Tourneurs & des Chymistes. Dans la vieille Prague, les Magistrats moins violens où plus respectez, continrent la fureur du peuple; mais leur autorité n'auroit pas tenu long-temps contre l'emportement d'une populace mutinée, si l'Archiduc Mathias qui étoit alors en Hongrie, n'étoit accouru promptement avec une armée, pour délivrer la Ville, & y rétablir le calme.

XXVI. L'Archiduc Mathias délivre Prague.

Ce Prince qui vouloit mettre encore sur sa tête la Couronne de Boheme, avec celle de Hongrie qu'il avoit déja enlevée à Rodolphe, prenoit hau-

tement dans toutes les occasions la protection de ces peuples contre leur Souverain. A son approche, l'Empereur surpris de la promptitude de sa marche & du grand nombre de ses troupes, & appréhendant les suites funestes du choc de deux armées dans une même Ville, se hâta de congedier les troupes de Leopold. Elles firent encore de grands ravages dans leur retraite, & porterent dans les Provinces le carnage, les incendies & la désolation. Mais enfin Mathias après avoir pacifié la Capitale, vint à bout de faire sortir du Roïaume cette armée de bandits, qui laissa cependant par-tout après elle les plus tristes marques de sa cruauté.

AN 1612.

Heiss. Mercure François.

XXVII. Mathias est couronné Roi de Boheme, & ensuite Empereur.

Jamais service ne fut mieux païé que celui que Mathias rendit en cette occasion à un peuple opprimé. La Couronne de Boheme depuis long-temps l'objet de son ambition, fut le prix de son zele. Rodolphe aussi peu capable de la conserver, qu'il étoit peu digne de la porter, se laissa pour la seconde fois dépouiller presque sans résistance; & étant mort quelques mois après, Mathias déja si puissant par l'acquisition de deux Roïaumes, eut encore le crédit de se faire élire Empereur, réünissant ainsi dans sa personne toute la dépouille de son frere.

Alors son ambition n'aïant plus rien à désirer, fit place aussi-tôt au zele de la Religion. Il cessa de dissimuler avec les Protestans, & après les avoir menagez pour devenir leur maître, il voulut leur faire sentir qu'il l'étoit. Mais il ne fut pas long-temps à s'appercevoir que son changement les irritoit d'autant plus qu'ils avoient plus compté sur

AN 1613. ſon indulgence. Car dans deux Dietes qu'il convoqua à Ratiſbonne & à Lintz pour obtenir des ſecours contre Betlem - Gabor Prince de Tranſilvanie qui faiſoit de fréquentes irruptions dans la Hongrie, les Proteſtans eurent l'adreſſe d'éluder toutes ſes propoſitions, & de rendre ces deux Dietes inutiles.

XXVIII. L'Electeur de Brandebourg entreprend ſur les droits du Duc de Neubourg, lequel ſe fait Catholique.

La conteſtation ſur la ſucceſſion de Cleves & de Juliers, étoit alors plus animée que jamais. L'Electeur de Brandebourg ennuïé de partager la poſſeſſion de ces Etats, fit faire par ſes Officiers quelques entrepriſes contraires aux droits du Duc de Neubourg. Ce Prince après avoir fait inutilement ſes plaintes & ſes oppoſitions, uſa de repréſailles, & inſenſiblement les choſes s'aigrirent à un tel point, que ſans en venir cependant à une guerre déclarée, chacun des deux Princes emploïa ſes armes & celles de ſes Alliez à ſe fortifier dans les Places qu'il occupoit, & à ſurprendre celles de ſon adverſaire. L'Electeur de Saxe faiſant auſſi valoir de ſon côté l'inveſtiture qu'il avoit reçûë de l'Empereur Rodolphe, obtint de l'Archiduc Albert Gouverneur des Païs-Bas pour le Roi d'Eſpagne, la poſſeſſion de l'Hôtel de Cleves dans la ville de Bruxelles, & de tous les Fiefs dépendans du Comté de Ravenſtein. L'Electeur de Brandebourg voulut ſurprendre Duſſeldorp; mais il manqua ſon coup. Les Provinces-Unies s'emparerent de Juliers ſous prétexte de tenir cette Place en ſequeſtre, & en effet pour l'aſſurer à l'Electeur de Brandebourg. Le Duc de Neubourg ſe ſaiſit de ſon côté de pluſieurs Places dans le Duché de Bergh; & comme ſon competiteur avoit mis dans ſes interêts la République des Provinces-Unies, il

il chercha auſſi un appui dans l'alliance qu'il fit avec la Maiſon de Baviere, en épouſant la Princeſſe Madelaine, ſœur du Duc Maximilien & de l'Electeur de Cologne. Il fit plus quelques mois après; car il abjura le Lutheraniſme, & rentra dans l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine. Par-là il s'aſſura le ſecours de la ligue Catholique, la protection de l'Empereur, & ſur-tout l'appui de la Couronne d'Eſpagne qui le ſervit efficacement. AN. 1613.

XXIX. L'Eſpagne & les Provinces-Unies, prennent parti dans la guerre de Juliers.

Les Eſpagnols & les Hollandois avoient par des vûës tout oppoſées un interêt égal à ſe rendre maîtres de quelques Places fortes dans les Duchez de Cleves & de Juliers: les premiers pour conſerver la liberté du paſſage aux ſecours qui leur venoient d'Allemagne, les ſeconds pour mettre de ce côté-là une barriere entr'eux & la Maiſon d'Autriche. La treve de douze ans concluë entre l'Eſpagne & la République depuis 1609. aïant ſuſpendu toutes les hoſtilitez dans les Païs-Bas, les deux partis eurent la liberté de porter leurs armes dans ces Provinces voiſines. D'un côté le Marquis de Spinola & de l'autre le Prince d'Orange Henri-Frideric ſe ſaiſirent de pluſieurs Places, l'un ſous le nom du Duc de Neubourg, l'autre ſous celui de l'Electeur de Brandebourg. Ils firent ainſi ſentir aux peuples tous les maux de la guerre ſous prétexte de leur donner la paix, & dépouillerent les deux Princes en affectant de vouloir les rétablir: triſte condition des peuples dont la Souveraineté eſt en litige, & des Princes qui ſont obligez d'avoir recours à des protecteurs trop puiſſans.

Comme ces mouvemens ne ſe faiſoient ſentir

AN. 1618.

qu'à l'une des extrémitez de l'Empire, l'Allemagne jouissoit encore d'une assez grande tranquillité lorsque la révolte des Protestans de Boheme replongea les peuples dans un abîme de malheurs, dont tous les troubles passez n'avoient été que le prélude. On oublia la guerre de Juliers pour donner toute son attention à la nouvelle scene qui se préparoit ; & l'interêt particulier des prétendans fut absorbé dans l'interêt general que toute l'Allemagne prit à cette grande affaire. Une étincelle causa ce furieux incendie, dont par un progrès insensible toute l'Europe fut enfin embrasée. Depuis cette fatale époque jusqu'à la paix de Westphalie, on compta trente années d'une guerre sanglante & opiniâtre, qu'une négociation de dix ans pût à peine terminer, & qui va faire la principale matiere de cette Histoire.

XXX. Troubles de Boheme.

Heiss. Hist. de l'Empire.

Merc. Franç.

Pufendorf. rerum Suecic. l. 1. & alii

Lotychius rerum German. l. 1.

Memoires chronologiques.

Rodolphe avoit accordé aux Protestans de Boheme un Edit qui leur donnoit la liberté de professer publiquement leur Religion, de bâtir des Temples, & d'établir des Colleges. Ensuite de cet Edit, les Catholiques entrant dans les sentimens de leur Souverain, avoient fait avec les Protestans une transaction par laquelle ils avoient reglé de concert tout ce qui concernoit l'exercice des deux Religions. Le motif de cette transaction étoit d'éviter les troubles; & en effet, les deux partis vêcurent en bonne intelligence pendant plusieurs années. Mais les Catholiques sous un Roi de leur créance ne pouvoient pas manquer d'être plus favorisez que les Protestans. Ils occupoient les premieres Charges du Roïaume, ils avoient seuls la confiance du Prince;

comme ils étoient les plus anciens, ils étoient en possession de tous les biens ecclesiastiques, ils étoient accréditez & florissans, tandis que les Protestans étoient haïs, suspects & éloignez de la source des graces. — AN. 1618.

Cette situation, toute désagréable qu'elle étoit, leur avoit d'abord paru assez douce. Ils se croïoient trop heureux qu'on voulût les tolerer. Mais bien-tôt la comparaison qu'ils firent de leur état à celui des Catholiques, leur fit regarder ceux-ci comme des tyrans insupportables. Leur mécontentement ne fut pas long-temps secret. Ils murmurerent, ils se plaignirent, ils menacerent. On méprisa leurs plaintes & leurs menaces. Les choses en vinrent au point qu'il ne leur falloit plus qu'une occasion & un chef pour lever l'étendart de la révolte, & ils trouverent bien-tôt l'un & l'autre.

XXXI. Origine des troubles.

Les Protestans aïant fait bâtir un Temple sur les terres de l'Abbé de Brunaw, & un autre dans le Village de Clostergrab qui dépendoit de l'Archevêque de Prague, l'Abbé s'y opposa par la voie de l'autorité Imperiale, & l'Archevêque par voie de fait, en le faisant aussi-tôt démolir. La question consistoit à sçavoir si l'Edit de Rodolphe, qui permettoit aux Protestans de bâtir des Temples, leur permettoit d'en bâtir sur des fonds appartenans aux Eglises Catholiques. Les Protestans la voulurent décider eux-mêmes en leur faveur.

Comme ils étoient en grand nombre dans le Roïaume, ils s'assemblerent dans la Capitale en forme d'Etats. Le Comte de Thurn ou de la Tour, y parut un des plus ardens. Il avoit de la naif-

ſance, de grands biens, du courage & de l'habileté, An. 1618. avec beaucoup d'ambition propre à faire valoir tous ces avantages. Il eſt rare que des hommes de ce caractere aïent un veritable zele de Religion; mais il eſt aſſez ordinaire qu'ils en affectent beaucoup pour mieux couvrir leur politique & leurs deſſeins ambitieux; & comme dans les partis ce ſont les plus emportez qui s'y font conſiderer, le Comte témoigna une paſſion ſi ardente de vanger ſa Secte, que tous les Proteſtans le reconnurent pour leur Chef. Il les exhorta à ſecoüer le joug honteux auquel ils étoient depuis ſi long-temps indignement aſſervis: les Miniſtres ſeconderent ſon zele par des diſcours ſeditieux, & le peuple malheureuſement ſéduit s'anima par le chant des pſeaumes à la révolte & à la guerre civile.

XXXII. Attentat des Proteſtans de Boheme révoltez.

Dès le lendemain de cette déliberation, le Comte de la Tour voulant ſe ſignaler par quelque action d'éclat, ou voulant peut-être ôter au peuple toute eſperance de pardon en rendant l'Empereur irréconciliable avec la nation, après avoir traverſé la Ville à cheval avec les principaux des rebelles, ſuivis de quelques hommes bien armez, monta à la ſalle du Conſeil d'Etat où les Conſeillers étoient alors aſſemblez. Il leur préſenta les plaintes des Proteſtans: il y mêla des reproches & des menaces, & expoſa leurs demandes avec beaucoup de hauteur, comme un homme qui ne vouloit pas être refuſé. Le Préſident du Conſeil nommé Slabata, indigné de ſon audace, au lieu de ſatisfaire à ſes demandes, le menaça de la colere de l'Empereur. Le Comte Martinitz un des Conſeillers, lui répondit avec la

même force. Aussi-tôt les rebelles se jettent sur ces deux Magistrats, & par un horrible attentat dont l'Histoire de Boheme fournissoit déja un exemple sous le regne de Venceslas, les précipitent par les fenêtres avec Philippe Fabrice Secretaire du Conseil. Tous les Historiens remarquent que par le plus heureux de tous les hazards, si ce ne fut pas une providence particuliere, ces trois hommes étant tombez sur un tas de fumier, ne reçûrent aucun mal de leur chûte, quelque élevée que fût la fenêtre d'où on les avoit précipitez, & qu'ils furent encore assez heureux pour se sauver au travers d'une grêle de mousquetades qu'on leur déchargea de toutes parts. AN. 1618.

Le bruit d'une action si hardie aïant consterné toute la Ville, le Comte de la Tour suivi de sa troupe, parcourut les ruës à cheval, & pour calmer les divers mouvemens que son entreprise causoit dans les esprits, il assura le peuple qu'il n'avoit rien fait que pour le bien de l'Etat, & que l'Empereur approuveroit tout ce qui s'étoit passé. Il s'assura en même temps du château, & obligea tous les habitans de la Ville à prêter serment de fidelité aux Etats. Ceux-ci s'assemblerent, créerent trente Directeurs pour administrer souverainement toutes les affaires du Roïaume, & prirent la résolution de lever une armée pour s'opposer, disoient-ils, aux ennemis de Dieu, de la Religion, & des Edits de Sa Majesté Imperiale. C'est ainsi qu'ils appelloient les Catholiques, tandis qu'ils se qualifioient de sujets fideles & soumis.

XXXIII. L'Empereur écrit

Si l'Empereur Mathias avoit eu pour conserver

AN. 1618.

inutilement aux Etats de Boheme.

Lotychius rerum German. l. 1. Hist.

Merc. Franc.

ses Etats autant d'activité qu'il en avoit fait paroître pour les acquerir, il auroit apparemment prévenu les suites funestes de cette émeute. Mais à la premiere nouvelle qu'il reçut de la sédition, au lieu d'assembler promptement tout ce qu'il avoit de troupes pour arrêter les premiers efforts des conjurez, il se contenta d'adresser aux rebelles des Lettres, des Edits, des Declarations, tantôt pour leur faire des menaces impuissantes, tantôt pour les exhorter avec douceur à rentrer dans leur devoir, leur offrant ainsi leur pardon avant que de s'être mis en état de les punir. Ce procedé foible & timide, porta les derniers coups à son autorité déja mourante, & ne servit qu'à rassurer les esprits encore mal affermis dans leur révolte. Les rebelles publierent de leur côté des Manifestes & des Apologies, & ce qu'il y eut en cela de plus singulier, c'est que tandis qu'ils publioient que leur dessein n'étoit que de rendre leur condition égale à celle des Catholiques, ils exclurent absolument ceux-ci de toutes les Charges, ils emprisonnerent les uns, confisquerent les biens des autres, & s'emparerent des principales Eglises.

L'Archiduc Ferdinand cousin de l'Empereur & des Archiducs Albert & Maximilien, avoit été dès l'année précedente couronné Roi de Boheme avec l'applaudissement de tous les Etats du Roïaume, & du consentement des Archiducs, lesquels n'aïant point d'enfans, non plus que l'Empereur, vouloient réünir dans sa personne tous les biens de la Maison d'Autriche. C'étoit son domaine que les rebelles de Boheme attaquoient, & il sembloit que ce fût à lui à le défendre. Mais ce Prince étoit alors occupé à se

faire couronner Roi de Hongrie, comme il le fut en effet avec beaucoup de solemnité; mais avec assez peu de fruit, puisque la Hongrie ne tarda pas à suivre l'exemple de la Boheme. L'Empereur étoit d'ailleurs si jaloux de son autorité, qu'en cedant à Ferdinand les Roïaumes de Boheme & de Hongrie, il avoit exigé pour condition qu'il en conserveroit jusqu'à sa mort les droits de Souveraineté. Il n'en joüit cependant pas comme il l'avoit esperé.

AN. 1618.

XXXIV. Les rebelles se préparent à la guerre.

Le Comte de la Tour profita du temps qu'on lui laissoit pour se mettre en état de soutenir son entreprise, & fit dans cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre d'un habile General. Il assembla de toutes parts de bonnes troupes dont il fit un corps d'armée. Il mit des garnisons dans les Places qui pouvoient se défendre. Il chassa tous les soldats & les Officiers suspects. Il fit occuper tous les passages, établit des magasins, amassa de grosses sommes d'argent pour païer les troupes, écrivit à tous les Princes Protestans pour leur demander du secours, & disposa tout pour une vigoureuse défense. Krumlaw & Budeweiss, sont deux Places fortes sur la Molde, & un passage important pour entrer de la haute-Autriche dans la Boheme. Le Comte de la Tour entreprit de fermer cette entrée aux Imperiaux, en s'emparant de ces deux Villes qui tenoient pour l'Empereur. Il força Krumlaw; & après beaucoup de menaces & de sollicitations inutiles pour ébranler la fidelité des habitans de Budeweiss, il assiegea la Place avec toutes ses forces; mais la valeur des assiegez, égale à leur fidelité, repoussa tous ses efforts, & donna à l'Empereur le temps de les secourir.

An. 1618. Ce Prince voïant les progrès des rebelles, se hâta enfin de lever des troupes. Le fameux Comte de Bucquoy qui s'étoit déja si souvent signalé dans les guerres de Flandres, vint des Païs-Bas pour commander l'armée Imperiale. Il avoit sous lui le Comte de Dampierre qui avoit acquis beaucoup de gloire dans les guerres de Hongrie & de Venise, le Comte de Bucheim & quelques autres Officiers de réputation. Les troupes Imperiales étoient déja prêtes à marcher, lorsque l'Empereur toujours semblable à lui-même, voulut encore tenter la voïe de la douceur. Il écrivit aux Etats Protestans de Boheme, pour les avertir qu'il avoit les armes à la main, que son armée étoit prête d'entrer en action, & qu'elle n'attendoit que le signal pour leur faire éprouver les plus rigoureux effets de sa juste vangeance, s'ils n'aimoient mieux s'abandonner à sa clemence en se remettant dans leur devoir.

XXXV. Expedition du Comte de Dampierre, & du Comte de Bucquoy en Boheme.

Mercure François.
Lotychius.

En effet, les rebelles aïant meprisé ces menaces, le Comte de Dampierre entra aussi-tôt dans la Boheme à la tête d'un corps d'armée, & après avoir pris quelques Places, & entr'autres Bistritz, il obligea le Comte de la Tour d'abandonner le siege de Budeweiss. C'étoit-là le principal dessein du Comte de Dampierre; cependant il s'avança jusqu'à Neuhauss dont il brûla les Fauxbourgs, & il fit dans toute sa marche de grands ravages qui désolerent les peuples. Mais la disette de vivres l'obligea de se retirer. Il perdit même dans sa retraite une partie de ses troupes.

Le Comte de Bucquoy entra à son tour dans le Roïaume par la frontiere de Moravie. Il se rendit maître

maître de Teutſbrodt & de quelques autres Places. Son deſſein étoit de s'avancer juſqu'à Prague, prévenu de l'opinion que les rebelles n'avoient que de mauvaiſes troupes mal diſciplinées qui n'oſeroient pas tenir la campagne devant ſa petite armée. Mais il éprouva bien-tôt le contraire; car il rencontra l'armée des Proteſtans partagée en deux corps, & rangée en bel ordre ſur les deux bords de la Molde. Etonné du nombre & de la contenance fiere des ennemis, il n'oſa hazarder une bataille, ni s'engager plus avant dans le païs. Il changea ainſi ſon premier deſſein, & ſe vit réduit à ſe retrancher ſous le canon de Budeweiſſ, en attendant que le Comte de Dampierre lui amenât de Vienne un nouveau renfort.

AN. 1618.

XXXVI. Obſtination des rebelles.

Cependant les Etats de Boheme voïant par cette premiere expedition que les menaces de l'Empereur n'étoient plus des menaces vaines & impuiſſantes, commencerent enfin à redouter le peril lorſqu'ils le virent de plus près. Quelque peu heureuſe qu'eut été juſqu'alors la premiere tentative des Imperiaux, les rebelles jugeoient aiſément que lorſque l'Empereur auroit réüni toutes ſes forces, la partie ne ſeroit plus égale. Ils voïoient déſormais leur patrie expoſée au fer & au feu, aux ravages des ennemis, & peut-être aux diſſenſions domeſtiques. L'exemple des Païs-Bas n'avoit rien qui pût les raſſurer, puiſque cette République ne devoit le ſuccès de ſa révolte qu'à l'éloignement de l'Eſpagne, au lieu que la Boheme étoit contiguë aux Etats heréditaires de l'Empereur, qui pouvoit, quand il voudroit, envoïer de nombreuſes armées juſqu'aux

AN. 1618. portes de leur Capitale. S'ils comptoient sur les secours de quelques Princes Protestans, ils n'avoient pas moins à craindre des Princes Catholiques. Dans cette fâcheuse situation ils auroient souhaité un accommodement; mais ils ne pouvoient penser sans horreur aux conditions qu'il faudroit subir pour se réconcilier avec un Souverain si justement irrité. Il ne leur restoit donc plus d'autre ressource que de trouver dans leur courage de quoi suppléer à leur foiblesse. Ils s'animerent mutuellement à une vigoureuse défense pour ne pas survivre à la liberté de leur patrie. Ils implorerent le secours de l'Electeur de Saxe, de l'Electeur Palatin, des Etats de Silesie, & de tous ceux qu'ils crurent pouvoir s'interesser à leur querelle. Ils écrivirent en même temps à l'Empereur avec quelque apparence de soumission, le conjurant de ne pas porter les choses à l'extrémité, & le menaçant indirectement de vanger sur les Ecclesiastiques & sur les Monasteres toutes les executions violentes que son armée feroit dans leurs Provinces. Ils écrivirent aussi au Roi Ferdinand & à l'Archiduc Maximilien, pour les prier de défendre leur cause auprès de l'Empereur. Les Etats d'Autriche qui depuis l'origine des troubles favorisoient secretement les rebelles par un effet de leur haine commune pour des Souverains Catholiques, intercederent pour eux, & représenterent à l'Empereur qu'il n'y avoit qu'à perdre pour lui dans la résolution qu'il avoit prise de porter la guerre dans un Roïaume qui lui appartenoit; que les peuples réduits au désespoir éliroient un Roi étranger, & qu'il devoit craindre une révolution

pareille à celle des Païs-Bas, que la severité du Duc d'Albe & la rigueur inflexible du Conseil d'Espagne avoient fait perdre à cette Monarchie. Les Princes de l'Union Protestante lui écrivirent à peu près dans les mêmes termes, de sorte que l'Empereur pressé par tant d'endroits, & encore plus par l'inclination qu'il avoit pour la paix, offrit d'écouter les propositions des Etats de Boheme, pourvû qu'ils commençassent par désarmer. Il nomma ensuite des arbitres & marqua la ville de Pilsen pour le lieu des conferences. AN. 1618.

Mais les Protestans rejetterent la proposition du désarmement comme un piege qu'on leur tendoit. Ils refuserent également d'envoïer leurs Deputez à Pilsen, parce que c'étoit une Ville toute Catholique, & qu'ils craignoient, disoient-ils, qu'on ne profitât de l'absence de leurs Directeurs pour surprendre leurs Villes, comme le Comte de Dampierre avoit récemment surpris Kemnitz. Ainsi s'évanouirent les premieres esperances qu'on avoit conçûës de la paix.

XXXVII. Les Protestans de Boheme reçoivent des secours de divers Princes.

Les secours que les Etats de Boheme recevoient alors de divers endroits leur enfloient le courage. Les Etats de Silesie firent avec eux un traité de Confederation. La Moravie se disposoit à en faire autant. Les Provinces-Unies leur promirent des troupes & de l'argent. Le Comte de Hohenloë leur amena des levées qu'il avoit faites dans le Duché de Brunswick. Le Marquis de Jagerndorff vint fortifier leur armée avec un corps de troupes, & on en vit bientôt arriver un autre sous la conduite du brave Comte de Mansfeldt, si celebre dans cette Histoire par ses *ibid.*

AN. 1618.

divers exploits. Il étoit bâtard de Pierre Ernest de Mansfeldt Gouverneur de Flandre & du Duché de Luxembourg. Après avoir servi la Maison d'Autriche sous Charles son frere en Hongrie, & sous l'Archiduc Leopold en Alsace, il avoit fait la guerre dans le Milanez pour le Duc de Savoye contre l'Espagne, après quoi ce Duc l'avoit mis en état par ses liberalitez de passer en Allemagne avec un corps de deux mille hommes. Les Princes de l'Union Protestante à qui il offrit ses services, l'envoïerent aussitôt en Boheme, & à peine y fut-il arrivé que les Etats le chargerent d'une entréprise importante, qui étoit le siege de Pilsen.

XXXVIII. Le Comte de Mansfeldt assiege Pilsen, & s'en rend le maître.

Cette Ville qui est une des plus belles & des plus considerables de la Boheme, est située vers les frontieres de ce Roïaume & celles de Baviere au confluent des rivieres de Wate & de Mitza, qui coulent aux pieds de ses remparts. Elle étoit d'ailleurs assez bien fortifiée pour ce temps-là; mais elle tiroit sa principale force du courage de ses habitans, qui se glorifioient d'avoir soutenu un siege de dix mois contre Zisca ce fameux Chef des Hussites en 1423. L'importance de la Place, & les richesses que les Catholiques des environs y avoient apportées de toutes parts comme dans un lieu sûr, animoient également les uns à attaquer, & les autres à se bien défendre. Les assiegez brûlerent eux-mêmes les magnifiques Fauxbourgs qui faisoient un des plus beaux ornemens de leur Ville, faisant connoître par-là aux assiegeans la résolution où ils étoient de se défendre jusqu'à l'extrémité.

Cependant l'Empereur allarmé de cette entre-

prise écrivit de nouveau aux Etats de Boheme pour leur ordonner de l'abandonner. Le duc de Baviere fit la même chose avec aussi peu de succès; car Mansfeldt eut ordre de continuer le siege. Dès qu'il eut fait brêche à la muraille, il somma les habitans de se rendre en leur offrant de bonnes conditions; & ceux-ci les aïant rejettées avec fierté, il dressa deux nouvelles batteries qui firent une seconde brêche encore plus grande que la premiere. Mais les habitans la réparerent tout découragez qu'ils étoient par la mort de leur Gouverneur Felix Dornham, qui avoit été emporté d'un coup de canon. Mansfeldt irrité d'une si opiniâtre résistance, tourna ses batteries contre un Palais que l'Empereur avoit fait bâtir sur les murailles de la Ville. Il y fit encore une grande brêche: les soldats y monterent avec des échelles, & s'y logerent enfin malgré les efforts des assiegez. Alors ceux-ci n'aïant plus d'autre esperance que de vendre leur vie bien cher, se rassemblerent dans la grande Place de la Ville, pointant du canon aux avenuës des ruës par où les ennemis pouvoient venir à eux. Les Protestans n'osant les attaquer à découvert, percerent de maison en maison pour arriver jusqu'à la Place. Mais les habitans les arrêterent encore en mettant le feu à quelques maisons sur leur passage. Toute la Ville alloit être embrasée, & les habitans ensevelis dans ses cendres, si la vûë d'une si funeste désolation n'avoit émû de pitié les ennemis mêmes. Le Comte de Mansfeldt offrit aux habitans la vie, les biens & la liberté, à condition qu'ils feroient serment aux Etats de Boheme. La

AN. 1618.

Lotychius.

Merc. Franc.

condition fut acceptée, & Mansfeldt prit possession

AN. 1618. de la Ville au nom des Etats.

XXXIX. Continuation de la guerre.

Pendant le siege de Pilsen, le Comte de Bucquoy tenta inutilement de surprendre Neuhausf. Il craignit de se laisser surprendre lui-même par le Comte de la Tour, qui pouvoit en vingt-quatre heures venir tomber sur lui avec une armée fort superieure depuis la jonction des troupes que les Silesiens avoient envoïées au secours des Etats de Boheme. Il fut ainsi obligé de rentrer dans ses retranchemens près de Budeweiss, où il ne put pas même demeurer en sûreté: car le Comte de la Tour après avoir repris toutes les Places dont le Comte de Dampierre s'étoit rendu maître l'année précedente, marcha droit au camp des Imperiaux pour les attaquer dans leurs retranchemens. Ceux-ci ne jugerent pas à propos de l'attendre, & après de vives escarmouches, ils se retirerent avec beaucoup de peine sous les ramparts de Budeweiss.

Le Comte de la Tour n'en demeura pas-là; car voïant depuis la prise de Pilsen toute la Boheme soumise aux Etats, il eut la hardiesse d'aller porter la guerre dans l'Autriche jusqu'à neuf milles de Vienne, où son approche répandit la terreur. Mais toute cette expedition se termina à des ravages & à un grand butin avec lequel il s'en retourna.

XL. Mort de Mathias. Ferdinand II. lui succede.

Telle étoit la situation des affaires lorsque l'Empereur Mathias mourut après avoir perdu depuis son élevation à l'Empire une partie de la gloire qu'il avoit acquise auparavant, sur-tout dans la guerre qu'il avoit faite aux Turcs en Hongrie. Ferdinand

designé Roi de Boheme & de Hongrie succeda à tous ses droits sur ces deux Roïaumes. Il étoit déja devenu Administrateur des deux Autriches par la cession que lui en avoit faite l'Archiduc Albert. Il étoit desormais le chef de la branche d'Autriche Allemande; & il se flattoit avec raison de réunir encore à tant de glorieux titres celui d'Empereur. Jamais la fortune n'ouvrit à l'ambition une carriere plus brillante, & ne lui suscita en même temps plus d'obstacles. Archiduc d'Autriche, Roi de Boheme & de Hongrie, appellé à l'Empire par les suffrages des Electeurs, & digne de tous ces titres par son habileté, sa sagesse, son zele pour la Religion, sa pieté, & beaucoup d'autres grandes qualitez qui brilloient dans sa personne, Ferdinand se vit disputer tous ses droits, & fut obligé de conquerir ce que son merite, sa naissance & les Loix lui donnoient incontestablement.

XLI. La Boheme refuse de reconnoître Ferdinand.

Merc. Franç.

La guerre de Boheme fut la premiere affaire qui l'occupa. Dans le desir de pacifier des troubles si funestes, il écrivit aux Etats de Boheme pour les exhorter à mettre bas les armes, leur offrant une suspension avec la confirmation de leurs privileges. C'étoit pour ces peuples une occasion favorable de rentrer dans leur devoir, si moins enyvrez de leurs succès, ils avoient été capables de craindre les suites de leur obstination. Mais au lieu de répondre aux lettres de Ferdinand, ils s'en plaignirent à tous les Princes de l'Empire, & sur-tout du terme d'heritier de Boheme que ce Prince y prenoit. Car ils prétendoient que le Roïaume étoit électif, & que les Etats avoient droit d'élire leur Roi. Ferdinand soutenoit

AN. 1619.

au contraire, qu'ils n'avoient ce droit que lorsqu'il n'y avoit plus d'heritier mâle ni femelle de la branche Roïale de Boheme : or ils n'étoient point dans ce cas, puisqu'il descendoit en ligne directe d'Anne, heritiere de Boheme & de Hongrie.

XLIII. L'Autriche, la Silesie, la Moravie & la Lusace se soulevent contre Ferdinand.

Ferdinand ne fut pas plus heureux dans la sommation qu'il fit aux Etats d'Autriche de venir lui prêter le serment ordinaire de fidelité : car il n'en reçut d'autre réponse, sinon que dans la confusion où étoient les affaires de l'Empire, il leur falloit du temps pour déliberer sur une si grande affaire. Le veritable motif de ce refus étoit que les Etats d'Autriche avoient formé secretement le dessein de s'unir avec la Boheme.

L'esprit de révolte comme un mal contagieux, s'étoit répandu de proche en proche dans tous les Etats hereditaires de la Maison d'Autriche. La Boheme allarmée des grands préparatifs que Ferdinand faisoit pour la dompter, n'avoit d'autre ressource que de lui susciter de nouveaux ennemis, à mesure qu'il augmentoit ses forces. Tandis que le Comte Louis de Nassau qui s'étoit fait Catholique, amenoit des Païs-Bas à Vienne une armée de dix mille hommes, la Boheme travailloit avec succès à engager dans sa querelle les divers Etats qui l'environnent. La Silesie, la Moravie, la Lusace & ensuite la Hongrie résolurent de suivre son exemple & sa fortune. Le soulevement fut general & accompagné de tous les desordres qui en sont la suite necessaire.

XLIII. Desordres com-

Les Protestans de Moravie n'osant cependant pas encore lever le masque, le Comte de la Tour marcha à

à leur ſecours, & alla ſe preſenter devant Brinn. Son arrivée fut le ſignal de la révolte. Les rebelles dépoſerent tous les Magiſtrats Catholiques. Ils retinrent le Cardinal Ditrichſtein Gouverneur de la Province priſonnier dans ſa maiſon, avec tous les Officiers du Roi Ferdinand. Ils obligerent toute la Province à ſuivre leur exemple, & après avoir proteſté, comme les Etats de Boheme, que leur deſſein n'étoit que d'égaler leur condition à celle des Catholiques, ils s'emparerent de toute l'autorité, pillerent les Egliſes, tirerent les Religieuſes de leurs Monaſteres, & commirent une infinité de profanations & de déſordres qu'ils couronnerent par un acte d'Union avec la Boheme. Les choſes ſe paſſerent avec moins d'emportement dans les autres Provinces; mais on y refuſa par tout également de reconnoître l'autorité de Ferdinand, & l'Archiduc Charles frere de ce Prince & Evêque de Breſlau en Sileſie, fut contraint d'aller chercher un azile auprès du Roi de Pologne ſon beau-frere.

AN. 1619.

mis par les Proteſtans de Moravie.

XLIV.
Le Comte de la Tour aſſiege Vienne ſans ſuccès, & le Comte de Bucquoy défait Mansfeldt.

L'audace des rebelles s'accrut avec leurs forces. Le Comte de la Tour ne trouvant rien dans la Boheme qui lui réſiſtât, excepté la ſeule place de Budeweiſſ qui étoit défenduë par le Comte de Bucquoy, entra pour la ſeconde fois dans la baſſe-Autriche, & comptant un peu trop ſur des intelligences qu'il avoit dans Vienne, il oſa mettre le ſiege devant cette Capitale où Ferdinand étoit alors en perſonne. Mais tandis qu'il attendoit inutilement l'effet de ſes intelligences, le Comte de Bucquoy profitant de ſon éloignement, ſortit ſans bruit de ſes retranchemens, & tomba ſi à propos ſur les troupes que

AN. 1619. commandoit le Comte de Mansfeldt, qu'après avoir enlevé un quartier, il mit toute l'armée ennemie en fuite, fit quatorze cens prisonniers, & se rendit ensuite maître de plusieurs forteresses. Mansfeldt entraîné par les fuïards, porta à Prague l'alarme & la terreur. Les Directeurs effraïez rappellerent aussi-tôt le Comte de la Tour, & firent travailler incessamment aux fortifications de la Ville, croïant déja voir l'ennemi aux portes.

Mais le Comte de Bucquoy trop sage pour s'engager dans une entreprise si temeraire avec le peu de troupes qu'il avoit, ne crut pas même devoir attendre l'arrivée du Comte de la Tour. Il se retira dans son camp de Budeweiss, & s'y retrancha si bien, que le Comte de la Tour aïant rassemblé toutes les forces de la Boheme, se contenta de lui presenter la bataille, sans oser entreprendre de l'y forcer. Ainsi après avoir repris quelques Places, ce Comte retourna à Prague pour y être present à l'acte de Conféderation que les Députez de Silesie, de Moravie, & de Lusace y signerent solemnellement pour leur défense commune.

XLV. Ferdinand II. est couronné Empereur.

Lotychius. Mercure François. Heiss.

Si Ferdinand ne se mit pas plûtôt en état d'arrêter les progrès de la révolte, c'est qu'il étoit alors occupé d'un soin plus pressant, qui étoit de s'assurer la Couronne Imperiale, bien résolu de réparer après cela toutes ses pertes. Il se rendit donc à Francfort en qualité de Roi de Boheme, avec les Electeurs. Comme ceux-ci lui avoient déja destiné leurs suffrages, les déliberations ne se tinrent que pour la forme. Les Etats de Boheme envoïerent cependant des Députez à l'Assemblée, pour s'opposer au titre

qu'y prenoit Ferdinand; mais tous les Electeurs Catholiques & Protestans n'eurent aucun égard à leur opposition, & ne voulant pas même qu'ils parussent dans l'Assemblée ni dans la ville de Francfort, on les fit avertir de ne pas se presenter, afin de s'épargner à eux-mêmes la honte d'un affront. On ne fit pas plus d'attention aux instances qu'ils firent pour empêcher que l'élection ne tombât sur Ferdinand, & l'Electeur Palatin partagea ce chagrin avec eux. Ce Prince avoit déja de grandes liaisons avec les Etats de Boheme, soit parce qu'il étoit le Chef de l'Union Protestante, soit parce que les Rebelles le regardant comme le plus redoutable adversaire qu'ils pussent opposer à Ferdinand, avoient dès-lors formé le dessein de lui offrir leur Couronne. Frideric ne disputoit pas alors à Ferdinand le titre de Roi de Boheme, il ne refusoit pas même ouvertement de souscrire à son élevation à l'Empire; mais il prétendoit seulement qu'il étoit à propos, disoit-il, dans l'état où étoient les affaires, de differer l'élection. Il se donna sur cela beaucoup de mouvemens inutiles. Car Ferdinand fut élû Roi des Romains par le suffrage unanime de tous les autres Electeurs, & ensuite couronné Empereur avec les cerémonies ordinaires. AN 1619.

Cet accroissement de puissance & d'autorité dans la personne de Ferdinand, consterna les Protestans de Boheme. Ils se plaignirent de cette élection : ils prétendirent qu'elle étoit nulle : ils refuserent d'y souscrire. Mais comme leurs plaintes ne remedioient point aux suites fâcheuses qu'ils en appréhendoient, après avoir été jusques-là incertains s'ils donneroient

AN 1619. à leur gouvernement la forme de République, ou s'ils lui laisseroient celle de Monarchie, ils prirent enfin ce dernier parti, afin de lier leurs interêts à ceux de quelque Prince assez puissant pour contrebalancer la Maison d'Autriche.

XLVI. Frideric V. Electeur Palatin est couronné Roi de Boheme par les Rebelles.

Ils jetterent pour cela les yeux sur Frideric V. Electeur Palatin. Il étoit gendre du Roi d'Angleterre & neveu de Maurice Prince d'Orange. Il devoit naturellement attendre de grands secours de ces deux Princes. Il possedoit un grand Etat en Allemagne. Il étoit Chef de l'Union Protestante, & par tous ces titres il paroissoit également digne de porter une couronne, & capable de la défendre. Cependant comme il ne falloit qu'une mediocre prudence pour prévoir les affreuses tempêtes qu'il faudroit soutenir dans une entreprise si hazardeuse, la vûë du peril suspendit quelque temps dans le cœur de Frideric les mouvemens de l'ambition. Il offrit même au Duc de Baviere de lui ceder le trône, & l'exhorta à y monter. Mais ce Prince moins ambitieux ou moins temeraire, au lieu d'accepter une offre si specieuse, exhorta fortement lui-même le Prince Palatin à la refuser, en lui representant l'injustice d'une usurpation si manifeste, les troubles qu'elle alloit exciter dans tout l'Empire, & le danger où il exposoit sa Personne & ses Etats, puisqu'il avoit lieu de craindre qu'en voulant s'élever au faîte de la gloire & de la grandeur, il ne se précipitât lui-même dans un abîme de malheurs.

Le Roi d'Angleterre, le Prince d'Orange & tous les Electeurs lui firent les mêmes remontrances. Mais ébloui par l'éclat d'une Couronne, sollicité par des

esprits inquiets & turbulens, animé par une épouse ambitieuse, & par un faux zele de religion qui lui persuadoit, comme il l'assura dans ses Manifestes, que Dieu même l'appelloit au trône, il étouffa ses craintes, & s'affermit contre tous les conseils de la prudence. Il partit aussi-tôt pour se rendre en Boheme, & on remarqua comme un présage funeste, que voïant la multitude de peuple qui se trouvoit sur son passage, comme pour lui souhaiter un heureux succès de son entreprise, il ne put retenir ses larmes. A peine fut-il arrivé à Prague qu'il y fut couronné solemnellement avec une joïe extraordinaire des peuples qui se crurent désormais invincibles, sur-tout depuis le changement arrivé en Hongrie, où la fortune suscita dans le même temps un nouveau rival à Ferdinand.

Lotychius rerum German. l. 3. c. 4.

XLVII. Irruption de Betlem-Gabor en Hongrie.

Betlem-Gabor étoit entré dans ce Roïaume à la tête d'une grande armée de Transilvains. La premiere démarche qu'il y fit, fut d'écrire aux Etats de Boheme pour s'unir avec eux. Dès qu'il eut reçû leur réponse il passa le Tibisch pour marcher droit à Cassovie. Ses troupes firent en chemin de grands ravages, & exercerent contre les Catholiques des cruautez inoüies. Les plus heureux furent ceux qui purent s'exiler eux-mêmes de leur patrie en abandonnant leurs biens en proïe à l'ennemi. Betlem étant à la vûë de Cassovie somma la Ville de se rendre, & sur le refus qu'elle en fit, il l'attaqua si brusquement que le Gouverneur n'aïant pas le temps de se reconnoître rendit la Ville à discretion. La fureur du soldat Transilvain commandé par Szezy & Ragotzy tomba principalement sur les Ec-

Merc. Fran.

Puffendorf.

clésiastiques & les Eglises ; & si les relations qu'on en fit ne sont pas outrées, il est difficile de se representer de plus grands excès de brutalité & de barbarie. Les Etats de la haute-Hongrie voïant Cassovie au pouvoir des Transilvains, se soumirent aux vainqueurs avec la plûpart des Villes.

AN. 1619.

Betlem après des progrès si rapides, menaçoit la basse-Hongrie & l'Autriche même. C'est pourquoi l'Archiduc Leopold dans l'absence de l'Empereur, rappella au plûtôt le Comte de Bucquoy pour venir défendre Vienne dans un peril si pressant. Ce General après avoir donné ordre à la sûreté de Budeweiss & des autres Places qui tenoient pour Ferdinand, vint se retrancher à trois quarts de lieuë du pont de Vienne, & comme il prévoïoit qu'il seroit attaqué, il n'oublia rien pour fortifier son camp.

XLVIII.
Le Comte de la Tour attaque sans succès le Comte de Bucquoy dans ses retranchemens auprès de Vienne.

Ibid.

En effet, tandis que Betlem marchoit vers Presbourg pour se rendre maître de cette Capitale, il détacha de son armée un corps de dix mille hommes qu'il envoïa au Comte de la Tour. Ce Comte en avoit déja seize mille, & avec une si nombreuse armée il ne balança pas à attaquer le Comte de Bucquoy qui n'en avoit que douze mille. L'attaque fut vive & soutenuë par les Imperiaux avec beaucoup de valeur, presqu'à la vûë de l'Archiduc & des habitans de Vienne. Pendant la nuit qui survint le Comte de Bucquoy fit travailler à de nouveaux retranchemens où il se retira le lendemain, & où il fut encore attaqué, mais sans succès, les ennemis aïant été obligez de se retirer après une perte considerable. Cependant Betlem marcha vers Presbourg avec une si grande diligence, qu'il surprit & tailla

en pieces dans les Fauxbourgs de la Ville un ſecours de mille hommes que Leopold y avoit envoïé pour fortifier la garniſon. Après quoi la Ville ſommée de ſe rendre, le fit à d'honnêtes conditions, reconnoiſſant Betlem-Gabor pour Prince de Hongrie; car ce Prince eut aſſez de moderation dans ſa victoire pour refuſer le titre de Roi. AN. 1619.

XLIX. Préparatifs de Ferdinand pour la guerre de Boheme.

Ibidem.

Lotychius.

Puffendorf.

Il étoit temps enfin que Ferdinand ſongeât plus efficacement à vanger ſon autorité & ſes droits. C'eſt à quoi il travailloit depuis ſon couronnement, & ſes ennemis qui ne l'ignoroient pas ſongeoient auſſi à ſe mettre en défenſe. Toute l'Allemagne étoit partagée entre lui & l'Electeur Palatin. Les Princes de l'Empire unis entre eux au dedans de l'Empire, & en paix dans leurs Etats, ſe préparoient à ſe faire la guerre dans la Boheme. Ce fut dans ce deſſein que l'Union Proteſtante s'aſſembla à Nuremberg, & la Ligue Catholique à Wirtzbourg. Quoique le parti de l'Empereur fût par lui-même beaucoup plus puiſſant que celui de l'Electeur, Ferdinand pour mieux s'aſſurer la victoire ne laiſſa pas d'avoir recours à toutes les puiſſances voiſines. Il obtint du Pape des ſommes conſiderables qui furent levées ſur les Eccleſiaſtiques, & quelques Princes d'Italie lui envoïerent des troupes. Le Roi d'Eſpagne lui promit onze mille hommes pour la guerre d'Autriche & de Boheme, & ſe chargea de faire une puiſſante diverſion dans le Palatinat pour y occuper les forces des Princes Proteſtans.

L. L'Empereur demande du ſecours au Roi de France

L'Empereur envoïa auſſi en France le Comte de Furſtemberg pour demander du ſecours. La Cour de France ſembloit avoir alors perdu la trace de la po-

litique des Rois précedens, qui étoit de favoriser les ennemis de la Maison d'Autriche. Occupée des troubles domestiques elle ne suivit à l'égard de Ferdinand que les mouvemens de l'équité naturelle, & ne pouvant lui donner de secours, elle promit d'envoïer en Allemagne des Ambassadeurs pour travailler à réünir les esprits. Le Roi nomma en effet pour cette Ambassade le Duc d'Angoulême Comte d'Auvergne, avec M. de Bethunes Baron de Selles, & M. de l'Aubespine Abbé de Préaux, qui partirent peu de temps après. Le Roi de Dannemark & le Duc de Brunswick se contenterent aussi de demeurer neutres. Mais Sigismond Roi de Pologne promit des secours, & l'Electeur de Saxe fit sur-tout de grands préparatifs malgré les instances des Etats de Boheme & de leur nouveau Roi. L'Empereur fit faire de son côté de grandes levées de troupes dans les Roïaumes de Naples & de Sicile, dans la Lorraine, dans les Electorats Catholiques & ses Païs heréditaires. On vit bien-tôt le Marquis de Spinola entrer dans le Palatinat avec un grand corps d'armée, & le Duc de Baviere dans l'Autriche à la tête de vingt-cinq mille hommes.

AN. 1619. & à d'autres Princes.

LI. Préparatifs de Frideric.

Frideric ainsi menacé de toutes parts, & se roidissant contre le danger, réünit aussi toutes ses forces, & implora de son côté le secours des Princes étrangers qui le favorisoient. Le Marquis d'Anspach Lieutenant General de l'Union Protestante leva en Allemagne une armée de quinze mille hommes pour défendre le Palatinat, & il alla en attendant se retrancher dans l'Autriche à la vûë du Duc de Baviere. Frideric comptoit encore sur une armée de dix

dix mille Hongrois que les Etats de Hongrie lui promettoient. Il reçût de l'argent du Roi d'Angleterre. Le Prince d'Anhalt & le Duc de Saxe Veimar se rendirent aussi auprès de lui avec de nouvelles troupes pour fortifier celles des Comtes de la Tour & de Mansfeldt ; & avec ces forces il se crut en état de défendre sa nouvelle possession. AN. 1620.

LII. La France envoïe des Ambassadeurs en Allemagne pour y pacifier les troubles.

Merc. Franc.

L'arrivée des Ambassadeurs de France en Allemagne suspendit pour quelque temps les premiers coups que les deux partis alloient se porter. Les Protestans s'assemblerent à Ulm pour y entendre les Ambassadeurs. Le Duc de Baviere y envoïa aussi ses Députez, & après quatre semaines de négociations, on convint par l'entremise des François que les deux partis, sçavoir la Ligue Catholique & l'Union Protestante, n'entreprendroient rien l'un contre l'autre, & que les Princes d'une & d'autre part accorderoient sur leurs terres un libre passage aux troupes qu'on y feroit passer conformément aux constitutions Imperiales. Mais on excepta formellement du traité la Boheme & les Provinces incorporées qui devoient ainsi devenir le theatre de la guerre qu'elles avoient allumée par leur révolte. Ce fut-là toute la part que la France prit alors à cette grande affaire par une conduite & des principes bien differens de ceux qu'on la verra suivre bien-tôt.

LIII. Le Duc de Baviere soumet l'Autriche.

Pendant ce traité le Duc de Baviere & le Marquis d'Anspach avoient toujours demeuré campez à l'entrée de l'Autriche à la vûë l'un de l'autre. La nouvelle du traité les separa. Le Marquis revint sur ses pas dans le Palatinat pour y observer l'armée Espagnole. Le Duc descendit en Autriche le long

AN. 1620.

du Danube pour remettre cette Province dans l'obéïssance de son Souverain. Il ne lui en coûta que la peine de se montrer. Les Etats d'Autriche n'étoient pas en état de résister à de si grandes forces. Ils se soumirent, prêterent à Ferdinand le serment de fidelité hereditaire, & renoncerent à leur Confédération avec les Etats de Boheme.

LIV. Ferdinand fait une nouvelle sommation aux Rebelles.

Lotychius.

Alors Ferdinand n'aïant plus rien qui fit obstacle à son principal dessein, voulut encore avant que de fraper les derniers coups, faire une nouvelle sommation aux Rebelles afin de les rendre seuls responsables de leurs malheurs, s'ils résistoient à ce dernier effort de sa clemence. Il écrivit donc des Lettres monitoriales à Frideric, aux Etats de Boheme, à leurs Alliez & à tous les Princes de l'Empire qui les favorisoient, ordonnant aux uns de le reconnoître pour leur Souverain, & aux autres d'abandonner une cause si injuste. Mais ce fut en vain. Les Etats de Boheme au lieu de répondre à ses Lettres mirent le comble à leur obstination & à leur révolte en déclarant le fils de Frideric âgé de sept ans successeur de son pere au Roïaume de Boheme. D'un autre côté les Etats de Hongrie presserent Betlem-Gabor de prendre le titre de Roi pour détacher à jamais ce Roïaume des Etats de la Maison d'Autriche.

LV. L'armée Imperiale entre en Boheme.

Ce fut alors que Ferdinand ne menagea plus rien, & que s'abandonnant à son ressentiment, il ordonna au Duc de Baviere de porter le fer & le feu dans la Boheme. L'armée Imperiale que ce Prince commandoit étoit alors de cinquante mille hommes par la jonction des troupes que l'Empereur avoit

rassemblées de diverses nations, & ce qui la rendoit plus redoutable, c'est que ces divers corps étoient commandez par d'habiles Generaux, tels qu'étoient le Duc de Baviere & le Comte de Bucquoy qui commandoient en chef, & qui avoient sous eux les Comtes de Tilly & Valstein, noms si fameux dans la suite de cette Histoire. Le Comte de Dampierre ne fut pas de ce nombre, parce qu'il fut malheureusement tué en voulant surprendre Presbourg, après une courte treve que Ferdinand avoit menagée avec Betlem-Gabor.

AN. 1620.

LVI. L'Electeur de Saxe entre dans la Lusace.

Tandis que cette armée entroit dans la Boheme par le côté meridional de ce Roïaume, l'Electeur de Saxe que l'Empereur avoit chargé de l'execution du Ban Imperial fulminé contre les Rebelles, la menaçoit avec une autre armée du côté du septentrion. En vain Frideric avoit emploïé les prieres, les reproches & les menaces pour détourner ce coup fatal. L'Electeur depuis long-temps rival secret de Frideric, irrité du mépris que les Rebelles avoient fait de sa mediation, invité par l'esperance d'acquerir la Lusace, & informé que les Etats de Boheme avoient projetté de le dépoüiller de la dignité Electorale pour la faire rentrer dans la branche de Saxe-Weimar, entra à main armée dans la Lusace. Il attaqua Budissen qu'il emporta au cinquiéme assaut, après que le feu en eût déja réduit une grande partie en cendres. Il fit pendre quarante des principaux habitans, & continua avec le même succès à soumettre toute la Province.

LVII. L'Electeur Palatin se tient sur la défensive.

Le dedans du Roïaume étoit presque aussi agité que les frontieres. Le peuple murmuroit sous le

An. 1620.

poids des exactions. Les troupes mal païées refusoient d'obéïr. Les Seigneurs étoient encore plus mécontens, s'étant faussement imaginé que le Roi Jacques ouvrant ses trésors à son gendre feroit passer en Boheme tout l'or d'Angleterre, & que l'Autriche deviendroit leur proïe. Tous n'obéissoient qu'avec peine à un Roi qui étoit leur ouvrage. Tant de traverses au dehors & au dedans poussoient à bout la constance de Frideric qui commença trop tard à reconnoître la temerité de son entreprise. De quelque côté qu'il se tournât, il voïoit sous ses pieds d'affreux précipices, sans pouvoir reculer désormais. Il falloit vaincre ou perir: regner ou devenir le joüet de ses ennemis. Dans cette extrémité il espera trouver des forces dans son courage & dans son désespoir, sans cependant negliger les voïes de la prudence & de la science militaire. Il n'avoit dans toute son armée que trente mille hommes. C'étoit trop peu pour attaquer; mais il crut que c'en étoit assez pour se défendre, & donner le temps aux Imperiaux ou de s'affoiblir par des sieges, ou de se dissiper par les désertions, ou de se ruiner par la disette de vivres, comme c'est assez souvent le sort des grandes armées. Suivant ce plan il ordonna à ses Generaux de couvrir les Places qui se trouvoient sur la route des Imperiaux; & lorsqu'ils se verroient obligez de reculer, d'y jetter en se retirant des garnisons pour arrêter l'ennemi.

LVIII. Marche de l'armée Imperiale vers Prague.

Merc. Franc.

L'armée Imperiale aïant pris sa marche vers Prague, se vit ainsi obligée de gagner le terrain pied à pied, poussant toujours devant elle l'armée Protestante. La superiorité de ses forces abregea cependant le

temps de sa marche. Elle força sans beaucoup de peine les Places qui firent résistance, & entr'autres Prachalitz & Piseck où tout fut passé au fil de l'épée. Les autres se soumirent d'elles-mêmes, de sorte qu'après quelques jours de marche les Imperiaux se trouverent à deux journées de Prague près de Pilsen. Le Comte de Mansfeldt défendoit cette derniere Place avec une nombreuse garnison, & s'imaginant qu'on l'assiegeroit, il se flatoit de faire perir l'armée Imperiale à ce siege. Mais les Generaux Catholiques laissant la Ville à leur droite passerent la riviere pour ne plus rencontrer d'obstacles jusqu'aux Faux-bourgs de Prague. Les Protestans quitterent à leur tour leurs retranchemens, & les deux armées se cotoïant de fort près, & escarmouchant sans cesse en marchant toujours vers Prague, arriverent jusqu'à une demie lieuë de la Ville. Là il fallut enfin en venir aux mains, & donner une bataille qui décidât du sort de la Boheme.

AN. 1620.

LIX. Disposition des deux armées.

Lotychius.

Comme l'Electeur ne vouloit que se tenir sur la défensive, il disposa son armée de maniere qu'elle pût faire face de tous côtez par quelque endroit qu'on l'attaquât. Elle étoit postée sur une hauteur avantageuse à un quart de lieuë de la Ville, aïant à dos les murailles du parc de l'étoile, à droite la ville de Prague, & à gauche un païs découvert. L'Electeur la rangea sur deux lignes composées de divers Régimens d'Infanterie & de Cavalerie mêlez ensemble. Ces deux lignes se rapprochant l'une de l'autre par leurs extrémitez, & s'éloignant par leurs centres formoient une espece de losange au milieu de laquelle l'Electeur plaça une batterie de canons,

AN, 1620. & deux autres derriere les deux pointes qui faisoient les deux aîles de l'armée. Il y avoit encore un grand corps de réserve composé de cavalerie Hongroise. Après avoir ainsi rangé son armée en bataille Frideric parcourut tous les rangs animant les troupes à bien faire leur devoir ; & pour leur faire comprendre la necessité où elles étoient de vaincre, il ordonna qu'on fermât les portes de Prague afin d'ôter aux lâches l'esperance d'y trouver une retraite.

Du côté de l'armée Imperiale les deux Generaux voïant les ennemis rangez en bel ordre dans un poste si avantageux, aïant à leur droite un petit ruisseau & des marais, & faisant à leur gauche un grand feu d'artillerie, ils délibererent quelque temps s'ils hazarderoient la bataille ou s'ils se retireroient. Le Colonel Verdugo qui commandoit les Wallons insista pour donner bataille, & son avis l'emporta, ou, si l'on en croit un autre Auteur, ce fut un Carme envoïé par le Pape au Duc de Baviere, qui détermina ce Prince par un mouvement de zele que le succès justifia. L'armée Imperiale fut partagée en avant-garde, corps de bataille & arriere-garde, sans compter un grand corps de réserve ; & elle fut ainsi rangée sur trois lignes inégales dont les deux dernieres s'étendoient moins que la premiere, & la troisiéme moins que la seconde. Le Duc de Baviere se plaça à l'aîle droite, & le Comte de Bucquoy à la gauche.

LX. Bataille de Prague ou de Yveissemberg.

Le Comte de Tilly qui commandoit la pointe gauche de la premiere ligne aïant eu ordre d'engager la bataille, passa le ruisseau & les marais qui

couvroient la droite des ennemis. Mais il fut si maltraité par les régimens de Hollach & du jeune Prince d'Anhalt, qu'il envoïa promptement faire avancer à son secours les troupes de Baviere qui faisoient partie de l'avant-garde. Par le changement que ce mouvement causa dans la premiere ligne des Imperiaux, l'infanterie Wallone & la cavalerie Bavaroise se trouverent exposées à un si grand feu d'artillerie, qu'elles se rompirent. Leur désordre & celui du Comte de Tilly que le Prince d'Anhalt poussoit avec beaucoup de vigueur, ébranla jusqu'à la seconde ligne de l'armée Imperiale. Alors le Comte de Bucquoy tout blessé qu'il étoit depuis quelques jours descendit de sa chaise pour monter à cheval, & marcher au secours des siens. Il anima ses troupes du geste & de la voix, & après avoir remis en ordre le Comte de Tilly, & changé l'ordre de bataille qu'il avoit d'abord prémedité, il chargea la premiere ligne des ennemis à la tête de quinze escadrons & de quatre gros bataillons. L'Electeur Palatin vint audevant de lui, & soutint le choc avec tant de force & de bravoure qu'il mit pour la seconde fois les troupes Imperiales en désordre. Ce moment, s'il en avoit sçû profiter, auroit peut-être été pour lui le moment de la victoire; mais le Comte de Bucquoy aïant eu le temps de rallier sa cavalerie en un seul corps revint à la charge; & après avoir poussé à son tour l'Electeur, il renversa encore deux mille Hongrois qui vinrent s'opposer à lui. Dans le même temps le Duc de Baviere qui combattoit à l'aîle droite fit plier la gauche des ennemis, & s'empara de leur artillerie. La cavalerie Hongroise se débanda

AN. 1620.

ibid.

Merc. Franç.

Heiss.

aussi-tôt, & déconcerta par sa fuite toute l'armée

An. 1620. Protestante; de quoi le Duc de Baviere & le Comte de Bucquoy s'étant apperçûs, ils firent dans le moment avancer toutes leurs troupes pour faire une charge generale. L'armée de l'Electeur accablée par le nombre ne rendit presque plus de combat, & se mit à fuir de toutes parts, laissant sur le champ de bataille son canon, ses drapeaux & cinq mille morts, sans compter ceux qui se noïerent dans la Molde en voulant traverser cette riviere. Toute l'action ne dura cependant qu'une heure. Le seul régiment de la Tour tint ferme pendant quelque temps & se fit tailler en pieces. Le fils de ce Comte demeura prisonnier avec le jeune Prince d'Anhalt, le Rhingrave, le Duc de Saxe-Weimar & le Comte de Schlick. L'Electeur Palatin ne put pas même rallier les débris de son armée. Il s'enfuit à Prague, & pendant la nuit il se sauva en Silesie avec sa femme, ses enfans & tout ce qu'il put emporter de plus précieux.

LXI. L'Electeur Palatin prend la fuite.

Rien, si je l'ose dire, ne ressemble mieux aux représentations du theatre, que la fortune de ce malheureux Prince. A peine assis sur le trone il se vit obligé d'en descendre. Couronné & dépoüillé presqu'en un même jour, toute sa gloire s'évanoüit comme un songe, & on le verra bien-tôt réduit à chercher un azile dans les païs étrangers, comme s'il n'avoit regné que pour donner aux peuples le triste spectacle de la disgrace d'un Roi fugitif & depoüillé.

LXII. Reddition de Prague & de toute la Boheme.

Il seroit difficile d'exprimer quel fut dans ce moment l'effroi & le désespoir des Protestans de Prague jusqu'alors si fiers & si obstinez. Leurs troupes étoient

étoient dissipées, leurs murailles sans défense, leur Roi en fuite, l'ennemi aux portes, & ils touchoient à leur dernier moment. Dans cette extrémité ils essaïerent d'appaiser par leur soumission la colere des vainqueurs. Ils vinrent au-devant du Duc de Baviere; & s'humiliant en présence de toute l'armée, on les vit flechir les genoux devant ce Prince, implorer sa clemence, & témoigner par leur tristesse & leurs larmes les sentimens dont ils étoient penetrez. Mais la réponse severe du Duc de Baviere acheva de les accabler.

AN. 1621.

Ce Prince pendant la nuit qui suivit le combat, fit camper toute son armée sous les murailles de Prague. Le lendemain il entra comme en triomphe dans la Ville avec le Comte de Bucquoy: triomphe qui causa dans les cœurs des mouvemens bien differens. Car tandis que les Catholiques faisoient éclater leur joïe par leurs applaudissemens, les Protestans consternez & abbatus croïoient voir dans cette pompe publique l'appareil de leurs supplices. En effet le Duc de Baviere après avoir abandonné au pillage les maisons des Protestans, fit arrêter les plus coupables, & leur fit prendre dans les prisons la place des Catholiques. Il rétablit ceux-ci dans leurs emplois & dans leurs biens, & peu de temps après l'Empereur fit faire un choix des principaux auteurs de la révolte pour en faire un exemple qui inspirât de la terreur. Vingt-quatre furent executez à mort, & d'autres furent condamnez à diverses peines.

La soumission de toute la Boheme fut encore plus prompte que n'avoit été sa révolte. Quarante Villes

envoïerent leurs clefs aux Generaux de l'Empereur. AN. 1621. La Lusace étoit domptée par l'Electeur de Saxe : la Moravie se soumit d'elle-même : la Silesie fit un accommodement ; & l'Electeur Palatin ne trouvant plus de retraite dans un Roïaume où il donnoit la loi peu de jours auparavant, fut obligé d'aller chercher un azile dans le Marquisat de Brandebourg, & de-là dans les Païs-Bas.

LXIII. La guerre continuë encore dans quelques endroits, & dans la Hongrie.

Lotychius.

Merc. Franc.

Heiss.

Telles furent les suites de la victoire des Imperiaux, & on remarqua que le jour de la bataille on lisoit à la Messe ces paroles de l'Evangile : *Rendez à Cesar ce qui appartient à Cesar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu.* Mansfeldt retenoit cependant encore dans la Boheme Pilsen & Tabor avec quelques autres Places moins considerables, d'où il faisoit dans les environs diverses expeditions qui donnoient de l'inquiétude aux vainqueurs. D'un autre côté Betlem-Gabor occupoit toujours la Hongrie, & menaçoit de renouveller la guerre plus vivement que jamais par les secours qu'il demandoit aux Turcs & aux Tartares, tandis que le Comte de la Tour accablé du chagrin que lui donnoit le mauvais succès d'une révolte dont il étoit l'auteur, erroit de Province en Province pour ranimer sa faction. Mais ces restes d'un parti abattu tomberent bien-tôt d'eux-mêmes. Le Comte de la Tour fut obligé d'abandonner la Boheme, & réduit à chercher en Allemagne un azile & de l'emploi dans les armées Protestantes. Le Comte de Tilly après le retour du Duc de Baviere à Munich gagna la garnison de Pilsen dans l'absence de Mansfeldt. Tabor tint plus long-temps, & ne se rendit qu'après un siege. Ainsi

il ne resta bien-tôt plus dans la Boheme d'autre vestige de sa révolte, que la désolation des campagnes, & les ruines de plusieurs Villes. AN. 1621.

Le Comte de Bucquoy après avoir si glorieusement triomphé de la Boheme, fut encore chargé de réduire la Hongrie. On commença par des conferences & des négociations où la France prit quelque part. Betlem voulut retenir Cassovie & plusieurs autres Villes, & exigea d'autres conditions que l'Empereur refusa. Ainsi il fallut décider l'affaire par les armes. Quoique Betlem eut laissé dans Presbourg une forte garnison, le Comte de Bucquoy assiegea la Place. La Ville lui fut presqu'aussi-tôt renduë par les principaux Seigneurs Hongrois qui y étoient renfermez; mais le château ne se rendit qu'après une vigoureuse défense. La reddition de cette importante Place fut suivie de celle de quantité de Villes des deux côtez du Danube. De-là, tandis que le Marquis de Colalte faisoit d'un autre côté de semblables progrès, le Comte de Bucquoy alla mettre le siege devant Neuheusel, entreprise funeste qui termina la vie de ce grand homme. Un corps de quinze cens cavaliers Hongrois aïant attaqué un pareil nombre d'Imperiaux lorsque ceux-ci revenoient du fourage, le Comte de Bucquoy emporté par un mouvement de cette valeur qui lui étoit naturelle, courut aussi-tôt se mettre à la tête des siens; mais il en fut lâchement abandonné dès le premier choc, & tandis qu'il tâchoit de rallier sa troupe, il fut investi par les Hongrois qui le renverserent blessé de plusieurs coups. Le Marquis de Gonzague accourut promptement à son secours, &

LXIV. Mort du Comte de Bucquoy.

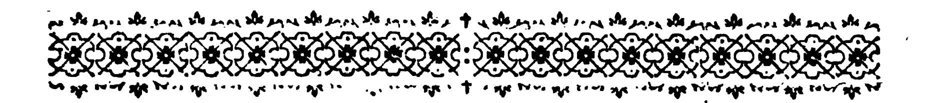
AN. 1621. le dégagea heureusement ; mais son heure étoit venuë ; car comme il retournoit au camp n'étant plus en état de combattre, il reçût encore deux blessures dont il mourut sur le champ de bataille, après avoir merité par sa valeur toujours également sage & agissante, d'être compté au nombre des plus grands Capitaines de son siecle, & le premier de ces Heros celebres qu'on verra se succeder les uns aux autres dans le cours de cette Histoire.

LXV. L'Empereur s'accommode avec Betlem-Gabor.

L'année suivante l'Empereur qui avoit besoin de toutes ses forces pour pousser la guerre en Allemagne contre les partisans de l'Electeur Palatin, accorda à Betlem-Gabor des conditions de paix fort avantageuses. La guerre finit pareillement dans le Comté de Glatz où le Marquis de Jagerndorff l'avoit toujours entretenuë jusqu'alors. Mais comme ces guerres n'ont aucun rapport au traité de Munster, au lieu d'entrer dans ce détail, je vais raconter ce qui se passa en Allemagne depuis la bataille de Prague & la fuite de l'Electeur Palatin.

Fin du premier Livre.





SOMMAIRE

DU SECOND LIVRE.

I. *LES Espagnols entreprennent de se rendre maîtres du bas-Palatinat.* II. *Les Princes de l'Union Protestante s'opposent aux Espagnols avec peu de succès.* III. *Les Princes de l'Union abandonnent le bas-Palatinat.* IV. *Le Comte de Mansfeldt entreprend de défendre le haut-Palatinat.* V. *Il est chassé par le Duc de Baviere qui se rend maître de cette Province.* VI. *Mansfeldt trompe le Duc de Baviere.* VII. *Il se retire dans le bas-Palatinat, & fait lever le siege de Frankendall.* VIII. *Le Comte de Tilly vient faire la guerre à Mansfeldt dans le bas-Palatinat.* IX. *Christian Duc de Brunsvvick prend les armes pour l'Electeur Palatin.* X. *Après avoir fait beaucoup de ravages il se retire dans la Vvestphalie.* XI. *Il y commet d'horribles dégats.* XII. *Mansfeldt ravage de son côté l'Evêché de Strasbourg & la basse-Alsace.* XIII. *Le Marquis de Bade-Durlach se déclare aussi pour l'Electeur Palatin.* XIV. *L'Electeur arrive dans le Palatinat.* XV. *Ses premiers succès.* XVI. *Etat des forces des deux partis.* XVII. *Bataille de Vvimpfen.* XVIII. *Déroute de l'Archiduc Leopold devant Haguenau.* XIX. *Mansfeldt après avoir ravagé les terres du Lantgrave de Darmstadt, se retire avec perte.* XX. *Christian de Brunsvvick vient au secours de Frideric dans le Palatinat.* XXI. *Le Comte de Tilly va au-devant de lui.* XXII. *Bataille de Hoëchst.* XXIII. *Frideric abandonne ses Etats, dont le Comte de Tilly acheve de se rendre maître.* XXIV. *Frideric désarme & congedie Mansfeldt & Christian de Brunsvvick.* XXV. *Les Imperiaux se rendent maîtres de toute l'Alsace.* XXVI. *Mansfeldt & Christian entrent en Lorraine.* XXVII. *Mansfeldt menace la France.* XXVIII. *Inquietude de la Cour de France, & adresse de la Reine.* XXIX. *Négociation avec le Comte de Mansfeldt qui se retire dans les Païs-Bas.* XXX. *Bataille de Flerus.* XXXI. *Le Roi d'Angleterre se laisse amuser par les Ministres de la Maison d'Autriche.* XXXII. *Diete de Ratisbonne où l'Electeur Palatin est dépoüillé*

de tous ses Etats, & le Duc de Baviere investi de l'Electorat. XXXIII. *Vaines oppositions des Princes & des Etats Protestans.* XXXIV. *Le Duc de Brunsvvick & Mansfeldt renouvellent la guerre.* XXXV. *Bataille de Stadtlo.* XXXVI. *Grands mouvemens dans l'Europe contre la Maison d'Autriche.* XXXVII. *La France occupée de la guerre de la Valteline.* XXXVIII. *Origine des troubles de la Valteline.* XXXIX. *Traité de Madrid.* XL. *La France se ligue avec la République de Venise & le Duc de Savoye, & soumet toute la Valteline.* XLI. *Traité de Monçon.* XLII. *Le Roi d'Angleterre se laisse encore amuser par l'esperance du mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne.* XLIII. *Etat de la Hongrie.* XLIV. *Le Roi de Dannemark avec le Cercle de la basse-Saxe prend les armes contre l'Empereur.* XLV. *Valstein est fait General des armées Imperiales.* XLVI. *Commencemens de la guerre.* XLVII. *Exploits du Duc de Veymar & du Comte de Mansfeldt.* XLVIII. *Mansfeldt attaque le pont de Dessau.* XLIX. *Bataille de Dessau où il est défait par Valstein.* L. *Mansfeldt assemble de nouvelles troupes & passe dans la Silesie.* LI. *Valstein poursuit Mansfeldt jusqu'en Hongrie.* LII. *Mort du Comte de Mansfeldt.* LIII. *Mort du Duc Christian de Brunsvvick & du Duc de Veymar.* LIV. *Le Comte de Tilly oblige le Lantgrave de Hesse-Cassel à se soumettre.* LV. *Il s'approche de l'armée Danoise.* LVI. *Bataille de Lutter.* LVII. *Le Roi de Dannemark continuë la guerre.* LVIII. *Il est obligé de se retirer dans le Holstein où il est poursuivi par Tilly & Valstein.* LIX. *L'Empereur donne à Valstein le Duché de Mekelbourg.* LX. *Stralsund assiegé par les Imperiaux.* LXI. *Stralsund se met sous la protection du Roi de Suede.* LXII. *Le Roi de Dannemark fait la paix. Traité de Lubek.* LXIII. *Les Ministres Imperiaux refusent d'admettre au Traité les Ambassadeurs du Roi de Suede.* LXIV. *La guerre passe en Italie.* LXV. *Origine de la guerre de Mantouë.* LXVI. *Loüis XIII. marche en personne au secours de Casal & du Duc de Mantouë.* LXVII. *Traité de Suze.* LXVIII. *La guerre recommence.* LXIX. *Le Cardinal de Richelieu commande l'armée Françoise en Italie.* LXX. *Mantouë surprise & pillée par les Imperiaux.* LXXI. *Mort du Duc de Savoye.* LXXII. *Négociation du Seigneur Mazarini devant Casal.* LXXIII. *Traité de Ratisbonne.*

An. 1621.

LIVRE SECOND.

IL eût été à souhaiter pour le bonheur de l'Europe, que Ferdinand content d'avoir reconquis son patrimoine eût eu assez de moderation pour ne point attenter sur celuï de son ennemi. Le Roi d'Angleterre & plusieurs autres Princes s'efforcerent de le lui persuader, & si l'Empereur avoit écouté leurs conseils, les troubles de l'Empire eussent été ainsi étouffez dans leur naissance. Mais avec ces grandes qualitez qui rendirent Ferdinand II. un des plus grands Empereurs que l'Allemagne ait eus, plusieurs Auteurs, sur-tout les Protestans, accusent ce Prince d'avoir eu une vaste ambition qui ne connoissoit d'autres bornes que celles que la fortune pouvoit mettre à ses succès. On eut du moins lieu de juger par la conduite qu'il tint après sa victoire, que la conquête de la Boheme n'étoit qu'un acheminement à l'execution d'un projet beaucoup plus grand, qui étoit de se rendre maître absolu de l'Allemagne, en domptant les Princes qui pouvoient mettre des bornes à son autorité : projet qui lui fut peut-être inspiré, moins par une injuste ambition, que par l'opinion où il étoit que l'Allemagne ne pouvoit être tranquille que lorsqu'elle seroit parfaitement soumise à son chef suivant les loix de l'Empire & les derniers traitez. La guerre ne finit ainsi dans la Boheme que pour passer en d'autres Etats avec tous les désordres qui l'accompagnent; & sur ce nouveau theatre on vit de nouveaux ac-

AN. 1621. teurs se signaler les uns par leurs victoires, les autres par leurs défaites. Il fut cependant aisé dès le commencement de cette scene tragique d'en prévoir le denouëment. Car si l'on excepte le Comte de Mansfeldt dont la valeur & l'habileté résisterent longtemps à la mauvaise destinée de son parti, on ne vit du côté de l'Electeur Palatin que foiblesse & disgraces, temerité & désespoir, tandis que l'adresse & l'habileté, la valeur, la force & la fortune combattoient pour Ferdinand. Le lecteur en jugera mieux par l'exposition des évenemens que je vais raconter.

I. Les Espagnols entreprennent de se rendre maîtres du bas-Palatinat.

Pendant que les Imperiaux chassoient Fríderic du Roïaume de Boheme, les Espagnols executerent dans le bas-Palatinat le Ban Imperial qui proscrivoit tous ses Etats. S'il étoit vrai que la Maison d'Autriche aspirât dès-lors à cette Monarchie universelle dont on l'accusa souvent dans la suite d'avoir formé le dessein, elle ne pouvoit mieux s'y prendre qu'en se rendant maîtresse du Palatinat. Cette nouvelle acquisition devoit joindre ensemble presque tous ses domaines, & la mettre en état de faire la loi à l'Europe en lui donnant la facilité de réünir toutes ses forces. La Mer lui donnoit une communication de l'Espagne en Italie. L'Italie communiquoit à l'Allemagne & à l'Alsace dont les Archiducs étoient Lantgraves, par les Suisses & les Grisons : l'Alsace aux Païs-Bas par le Duché de Luxembourg, & aux païs heréditaires d'Allemagne par la Baviére, dont le Duc étoit étroitement uni avec elle, & par le haut-Palatinat.

Mais difficilement une accusation si odieuse trouvera-t-elle créance dans des esprits moderez ; & soit par

par respect pour une Maison aussi auguste que celle d'Autriche, soit par équité, on aimera mieux regarder cette accusation comme un reproche dicté par l'animosité des partis plus que par la verité. AN. 1621.

Cependant les grandes levées que le Roi d'Espagne fit faire en Flandre allarmerent le Roi d'Angleterre & les Princes de l'Union Protestante. Le premier envoïa un Ambassadeur à Bruxelles pour demander le sujet d'un si grand armement. L'Archiduc Albert répondit qu'il l'ignoroit, & renvoïa l'Ambassadeur au Marquis de Spinola. Celui-ci répondit à son tour qu'il avoit ordre de faire des levées, mais qu'il avoit défense d'ouvrir les Lettres qui lui déclaroient l'usage qu'il en devoit faire, jusqu'à ce qu'il fut prêt d'agir. Cependant il assembla une armée de trente mille hommes avec laquelle il se rendit à Coblents suivi d'un nombre prodigieux de chariots chargez de munitions, d'artillerie & de tout l'attirail necessaire à la guerre, & accompagné de beaucoup d'Officiers & de Gentilshommes volontaires qui voulurent le suivre à cette expedition.

Mercure François. Lotychius rerum German. l. x.

II. Les Princes de l'Union Protestante s'opposent aux Espagnols avec peu de succès.

Les Princes Protestans avoient pris des mesures plus efficaces que le Roi d'Angleterre pour détourner l'orage qui menaçoit le Palatinat. Le Marquis d'Anspach, ou d'Onoltzbach, le Lantgrave de Hesse-Cassel & le Duc de Wirtemberg avoient assemblé une armée presque aussi nombreuse que celle des Espagnols, avec laquelle ils attendirent le Marquis de Spinola dans le Palatinat en deça du Rhin. Mais là aïant eu avis que le Marquis vouloit passer le Rhin à Coblents, & jugeant qu'il en vouloit à

AN. 1621. Francfort & aux Etats de l'Electeur au de-là du Rhin, ils passerent ce fleuve à Oppenheim & ensuite le Mein pour couvrir Francfort & s'opposer aux Espagnols. Ils délogerent cependant presque aussitôt de ce poste qu'ils ne jugerent pas assez avantageux, si on les y venoit attaquer. Après quoi sur un autre avis qu'ils reçûrent que Spinola passoit le Rhin à Maïence, ils décamperent de nouveau pour repasser sur leur pont de batteaux à Oppenheim.

Ils ruinoient ainsi tout le païs qu'ils vouloient défendre, & fatiguoient leur armée par des marches continuelles, tandis que Spinola entroit paisiblement dans le bas-Palatinat en deçà du Rhin, & préparoit à loisir ses entreprises. La premiere fut de se saisir d'Ingelheim, de Baccarach & ensuite de Creutzenach une des plus considerables Places de l'Electeur dans ces quartiers là. Il fit après cela courir le bruit que son dessein étoit d'assieger Worms, de sorte que les Princes Protestans trompez de nouveau par ce faux bruit, se hâterent de repasser le Rhin pour défendre cette Place; mais au lieu de les suivre, Spinola se saisit d'Oppenheim qu'il fortifia, tandis que par divers détachemens il s'empara de toutes les petites Places situées le long du bas-Rhin & du côté de la Moselle, ce qui le rendit maître de tout le païs entre la Moselle & le Rhin jusqu'à Worms.

III. Les Princes de l'Union abandonnent le bas-Palatinat.

Ibidem.

Le Prince d'Orange tenta de faire une diversion en faisant mine d'assieger Wesel. Mais l'Archiduc aïant fait marcher de ce côté-là Dom Loüis de Velasco avec des troupes, le Prince d'Orange se contenta d'envoïer Henri son frere avec trois ou quatre

mille hommes de troupes Angloises joindre les Princes Protestans. Ceux-ci voïant arriver ce renfort firent une entreprise sur Altzey qui ne leur réüssit pas. Ils furent obligez de retourner à Worms mécontens les uns des autres, & abandonnant le païs aux Espagnols qui firent des courses & leverent des contributions bien au de-là du Rhin.

AN. 1621.

Les Protestans extrémement chagrins des progrès des Espagnols, s'assemblerent plusieurs fois pour chercher les moïens de les arrêter. Le Roi de Dannemark & le Duc Christian de Brunswick qui s'étoit emparé depuis quelque temps de l'Evêché d'Alberstadt, se plaignirent à l'Empereur & écrivirent au Marquis de Spinola pour le menacer. Mais Spinola n'étoit pas d'humeur à abandonner une si belle conquête pour de vaines menaces. Le peu de concert qu'il y avoit entre les Princes de l'Union facilitoit leur ruine. Il ne restoit plus à Frideric alors retiré dans les Païs-Bas, que trois Places considerables dans tous ses Etats, Heydelberg, Frankendall & Manheim, toutes trois menacées de subir bien-tôt le joug du vainqueur. En vain l'Electeur imploroit l'assistance de ses amis & de ses Alliez. Leurs secours étoient trop foibles ou trop lents. Les uns manquoient d'habileté dans la guerre : les autres craignoient le ressentiment de l'Empereur. C'étoit fait de tout son Electorat si le brave Mansfeldt n'étoit venu réparer les grandes brêches que les Espagnols y avoient déja faites.

IV.
Le Comte de Mansfeldt entreprend de défendre le haut-Palatinat.

Ce General après avoir fait de vains efforts pour relever dans la Boheme le parti de Frideric, ceda enfin à la fortune des Imperiaux, & se retira dans le

AN. 1621. haut-Palatinat où il se fortifia pour défendre cette partie des Etats de l'Electeur. Il n'y fut pas long-temps tranquille. Le Duc de Baviere en qualité de Commissaire Imperial, fut chargé de l'en chasser & de dépoüiller encore Frideric de cette Province : commission que le Duc de Baviere prit avec plaisir dans le dessein où il étoit d'obtenir de l'Empereur l'investiture de cet Etat avec la dignité Electorale qu'il vouloit ainsi faire passer de la branche aînée de la Maison Palatine, à la branche cadette dont il étoit le chef.

V. Il est chassé par le Duc de Baviere qui se rend maître de cette Province.

Le Duc de Baviere passa le Danube à Straubing avec de nouvelles troupes qu'il avoit levées dans ses Etats, & alla se joindre au Comte de Tilly qui avoit toujours suivi Mansfeldt sans le perdre de vûë. Celui-ci ne laissa pas de soutenir pendant quelque temps la guerre assez heureusement, quoiqu'il eût en tête une armée fort superieure à la sienne. Il étoit toujours bien retranché, toujours campé avantageusement, emploïant à propos tantôt la ruse, tantôt la force ; mais bien-tôt abandonné de toutes les Villes & de tous les Etats de la Province que le Duc de Baviere obligea de prêter serment de fidelité à l'Empereur, il se vit dans un danger extrême sans secours, sans vivres, sans retraite dans un païs devenu tout à coup ennemi. Rester dans la Province c'étoit se mettre en danger d'y perir bien-tôt par la disette ; faire retraite devant une armée superieure, c'étoit s'exposer à une défaite certaine, aïant à traverser toute la Franconie avant que d'arriver au bas-Palatinat. Dans une situation si fâcheuse il eut recours au stratageme, si on peut appeller de ce nom

VI. Mansfeldt trompe le Duc de Baviere.

un artifice où toutes les regles de la bonne foi furent violées. Il fit semblant de vouloir se réconcilier avec l'Empereur & abandonner le parti de Frideric : il dressa les articles d'un traité : il demanda des vivres & de l'argent pour païer ses troupes : il reçût l'un & l'autre ; & tandis qu'on attendoit qu'il signât le traité, il profita de la fausse securité des ennemis pour décamper secretement & se retirer en Franconie, gagnant assez d'avance pour ne pas craindre d'être poursuivi. AN. 1621.

VII. Mansfeldt se retire dans le bas-Palatinat, & fait lever le siege de Frankendall.

Le Duc de Baviere se plaignit amerement de cette supercherie. Il eut cependant lieu de se consoler par la réduction de tout le haut-Palatinat dont il s'assura, laissant dès-lors assez entrevoir qu'il se résoudroit difficilement à en faire un jour la restitution. Il ne laissa pas d'envoïer le Comte de Tilly à la poursuite des ennemis. Mais Mansfeldt après avoir traversé sans obstacle toute la Franconie, étoit déja arrivé dans le Palatinat au de-là du Rhin, où il fit bien-tôt connoître son arrivée par la prise de plusieurs petites Places. Frankendall étoit alors assiegé par Dom Gonzalez de Cordouë qui avoit succedé à Spinola dans le Palatinat, parce qu'on avoit rappellé ce dernier en Flandre pour le renouvellement de la guerre entre l'Espagne & les Provinces-Unies depuis que la treve de douze ans étoit expirée. Gonzalez battoit la Place depuis quinze jours, & avoit déja poussé assez loin ses travaux lorsqu'il apprit l'approche de Mansfeldt dont l'armée se fortifioit tous les jours par les garnisons des Places qui se trouvoient sur son passage. Il jugea qu'il seroit trop dangereux de l'attendre dans ses lignes, & il aima mieux

essuïer la honte de lever le siege que de s'exposer au danger d'une défaite.

AN. 1621.

VIII. Le Comte de Tilly vient faire la guerre à Mansfeldt dans le bas-Palatinat.

Cependant le Comte de Tilly après avoir aussi traversé la Franconie depuis Nuremberg jusqu'au Palatinat, & repris en chemin les Places que Mansfeldt avoit prises sur les Espagnols, se rendit maître de tout ce qui appartenoit à Frideric entre le Neker & le Mein jusqu'au Rhin, poussant Mansfeldt devant lui, comme Mansfeldt avoit poussé Dom Gonzalez. Si celui-ci s'étoit joint au Comte de Tilly, ils auroient tous deux accablé l'armée Protestante; mais la jalousie des Generaux & des deux nations donna à Mansfeldt la liberté de ravager l'Evêché de Spire au de-là du Rhin, & de faire ensuite un pont à Manheim pour passer dans le Palatinat en deçà du fleuve, & y continuer ses ravages n'aïant pas le moïen de faire subsister autrement des troupes qu'il ne païoit point.

IX. Christian Duc de Brunsvvick prend les armes pour Frideric.

Mercure François.

Memoires chronologiques.

Heiss.

Pufendorfi rerum Suecic. l. 1.

Les peuples se voïoient ainsi exposez tour à tour aux ravages des amis & des ennemis, lorsque le Duc Christian de Brunswick, comme un de ces fleaux publics que Dieu suscite quelquefois dans sa colere, vint mettre le comble aux malheurs de l'Allemagne par ses affreux brigandages. Ce Prince étoit un de ces caracteres outrez, dans qui les vertus mêmes deviennent autant de vices par l'excès où ils les portent. Ce fut par un sentiment de generosité & d'équité naturelle qu'après avoir refusé son secours à Frideric pour l'entreprise de Boheme qu'il trouvoit injuste, il prit genereusement les armes pour lui lorsqu'il vit que la Maison d'Autriche entreprenoit d'envahir le Palatinat; mais en croïant

prendre ainsi le parti de la justice il devint lui-même le plus injuste de tous les hommes par la maniere dont il fit la guerre ; car il la fit en furieux, comme s'il avoit fait consister tout l'art militaire à piller, à ravager & à exterminer, n'épargnant ni âge, ni sexe, ni condition, & sans respecter aucune des loix de l'humanité que les ennemis les plus cruels ont coutume d'observer. Le zele qu'il avoit pour sa Secte pouvoit encore passer pour une vertu dans l'esprit des Protestans ; mais il porta ce zele jusqu'à la fureur, traitant avec une extrême inhumanité les Catholiques qui avoient le malheur de tomber entre ses mains. Si la fleur de l'âge où il étoit alors ne lui avoit pas encore permis d'acquerir cette experience & cette habileté qui fait les grands Capitaines, il avoit du moins beaucoup de courage & d'intrépidité ; mais il modera si peu l'un & l'autre, que ces qualitez degenererent souvent en une ferocité barbare & une temerité aveugle. Dès qu'il eut pris la résolution de se déclarer pour Frideric, il alla voir ce Prince à la Haye, & on dit que par galanterie il arracha à l'Electrice un de ses gands qu'il mit à son chapeau, jurant de porter toujours cette marque de son engagement, jusqu'à ce qu'il eut rétabli l'Electeur.

AN. 1621.

X. Après avoir fait beaucoup de ravages, Christian se retire dans la Vvestphalie.

Il se jetta d'abord dans l'Electorat de Maïence, & de-là dans les terres du Lantgrave de Hesse-Darmstadt, pillant, brûlant & commettant partout d'horribles dégats. Le Lantgrave de Hesse-Cassel imita en partie cet exemple en ravageant les terres du Comte de Valdeck, sous prétexte que ce Comte avoit reçû l'investiture de l'Empereur, au

An 1621. lieu de la recevoir de lui : mais en effet pour se vanger de Ferdinand dont il n'esperoit pas un jugement favorable dans le procès qu'il avoit avec le Lantgrave de Hesse-Darmstadt pour la Souveraineté de Marpurg. Le Lantgrave de Darmstadt & le Comte de Valdeck écrivirent inutilement au Duc Christian & au Lantgrave de Hesse pour se plaindre, & ensuite à l'Empereur pour lui demander justice. Le Comte d'Anholt qui commandoit les troupes de Cologne dans l'armée de Baviere, prit une voïe plus efficace pour arrêter le désordre ; car aïant joint ensemble les troupes de Maïence, de Cologne & de Darmstadt, il marcha droit à l'armée de Christian lorsqu'il se préparoit à piller la riche Abbaïe d'Arnsbourg. Ce Prince n'osa l'attendre & se retira dans les bois. Anholt l'en chassa de nouveau, reprit Amenebourg, Place forte que Christian avoit surprise, & l'obligea encore de s'enfuir en Westphalie, où cependant il ne se retira qu'après avoir brûlé Neustatt.

XI. Il y commet d'horribles dégats.

Alors le Lantgrave de Hesse-Cassel voïant le Comte d'Anholt si proche de lui, prit le parti de négocier. Pour le Duc Christian, il continua dans la Westphalie ses ravages ordinaires, & pour se vanger des païsans qui favorisoient les Imperiaux, il fit pendre les habitans de plusieurs Villages, & brûla toute la campagne. La licence, l'esperance du butin & l'impunité des plus grandes violences attiroient à son armée tout ce qu'il y avoit de bandits & de scelerats ; de sorte que ses troupes ainsi grossies devinrent superieures à celles du Comte d'Anholt. Alors comme un torrent qui a forcé ses digues, son armée

armée se répandit dans les Evêchez de Munster & de Paderborn, & porta par-tout la désolation & le carnage. Les Eglises, les Abbaïes & les Ecclesiastiques furent le principal objet de la fureur des soldats, & Christian enrichi de ces dépoüilles sacrileges, fit battre une monnoïe d'or où par une raillerie conforme à son genie, il fit représenter d'un côté une main armée d'une épée, & de l'autre il fit graver ces paroles: *Ami de Dieu, Ennemi des Prêtres.* AN. 1621.

XII. Mansfeldt ravage de son côté l'Evêché de Strasbourg & la basse-Alsace.

Pendant ce temps-là le Comte de Mansfeldt ne faisant pas la guerre avec assez de succès dans le bas-Palatinat où il étoit fort resserré par le Comte de Tilly & Dom Gonçalez de Cordouë, se jetta dans la basse-Alsace sur les terres de l'Evêché de Strasbourg. Tout ce qu'il trouva fut pillé, toutes les petites Villes où il entra furent ruinées. S'étant approché de Haguenau il traita avec les habitans dont il reçût cent mille florins, promettant de ne les pas inquieter. Mais à peine se fut-il un peu éloigné, que faisant réflexion que cette Place étoit fort propre au dessein qu'il avoit de se faire une Principauté en Alsace, il retourna sur ses pas, & après avoir forcé la Ville la pilla & y mit une grosse garnison. Il fut moins heureux au siege de Saverne; car il fut obligé de le lever, & ne se vangea de cet affront qu'en portant le ravage dans les terres des Archiducs d'Autriche Lantgraves d'Alsace. De-là n'aïant plus de quoi subsister il retourna dans l'Evêché de Spire où il acheva de ruiner & de piller ce qui avoit échappé à la premiere avidité de ses soldats.

Le Comte de Tilly dont les troupes étoient

AN. 1622.

mieux païées & mieux entretenuës, suivoit aussi un sistême de guerre plus régulier, gagnant le terrain pied à pied & s'en assurant à mesure. Pendant l'hyver même il prit plusieurs petites Places & entre autres Wimpfen qu'il fit fortifier afin de s'assurer un passage sur le Neker entre Hailbron & Heydelberg. Son dessein étoit de bloquer de toutes parts cette derniere Place. Il remporta aussi quelques avantages sur l'armée ennemie : & par ces petits succès il se préparoit à une victoire complette, lorsqu'il se vit sur les bras un nouvel ennemi qu'il n'attendoit pas.

XIII. Le Marquis de Bade-Durlach se déclare de nouveau pour Frideric.

Merc. Fran.

Georges-Frideric Marquis de Bade-Durlach avoit un démêlé considerable avec Guillaume son cousin fils d'Edouard Marquis de Bade-Baden. Il prétendoit qu'Edouard n'aïant épousé qu'une simple Demoiselle, ses enfans, suivant un sentiment assez commun parmi les Jurisconsultes d'Allemagne, n'étoient point habiles à succeder ; & sur ce fondement il s'étoit emparé du Marquisat superieur de Bade & en joüissoit par provision. L'envie de menager la bienveillance de l'Empereur pour se maintenir dans sa possession, lui avoit fait vaincre jusqu'alors l'inclination qu'il avoit pour le parti de Frideric & de l'Union Protestante ; mais aïant enfin cessé d'esperer, il cessa de garder des ménagemens & se déclara ouvertement pour Frideric. Cependant pour prévenir les procedures que l'Empereur pourroit faire contre sa personne, il commença par transporter tous ses droits & tous ses Etats à son fils à qui il fit prêter serment de fidelité par tous ses Sujets, en leur déclarant en pleine Assemblée que pour lui il vou-

loit désormais vivre & mourir soldat, & consacrer le reste de ses jours à la défense de la Religion Protestante & de la liberté Germanique. Après cela il leva une armée de trente mille hommes de pied & de trois mille chevaux avec un train considerable d'artillerie, & un grand attirail de guerre. AN. 1622.

XIV. L'Electeur Palatin arrive dans le Palatinat.

L'Electeur Palatin spectateur oisif d'une guerre dont il étoit le sujet, n'avoit point osé depuis sa disgrace reparoître sur les rangs. Il attendoit que la fortune commençât à se réconcilier avec lui, & lorsqu'il apprit les grands préparatifs que faisoit le Marquis de Durlach, il crut avoir enfin trouvé ce moment favorable. Il partit aussi-tôt de la Haye fort secretement avec un jeune Gentilhomme de Boheme qui s'étoit fait le compagnon de sa fuite & de son exil, tous deux conduits par un Marchand de Strasbourg qui les faisoit passer pour deux jeunes Seigneurs Allemands qui voïageoient. Dans cet équipage ils débarquerent à Calais, passerent par Paris, & après avoir heureusement traversé la France & la Lorraine, ils arriverent sur la frontiere d'Alsace. Là le Marchand trouva le moïen d'obtenir des ennemis mêmes un passeport avec une escorte qui conduisit ainsi sans le sçavoir, l'Electeur jusqu'à Landau.

XV. Ses premiers succès.

Son arrivée paroissoit necessaire pour affermir son parti. Elle fixa l'irrésolution vraie ou apparente de Mansfeldt qui paroissoit alors ébranlé par les offres flatteuses que lui faisoit l'Infante Archiduchesse. On dit que ce General dînant avec l'Envoïé de la Princesse, lorsqu'il apprit l'arrivée de Frideric, prit aussi-tôt un verre, & buvant à la santé de l'E-

lecteur, termina ainsi toute la négociation. Le Comte de Tilly qui assiegeoit alors Dilsberg n'osa pas continuer le siege. Quelques jours après l'Electeur & Mansfeldt l'attirerent dans un mauvais pas près de Wislock & lui tuerent beaucoup de monde. Ensuite profitant de cet avantage ils reprirent plusieurs petites Places dont la prise dégagea les avenuës de Heydelberg. C'est ainsi que la fortune parut d'abord assez favorable à Frideric ; mais ce ne fut que pour le mieux trahir ensuite ; car telle fut toujours la destinée de ce Prince jusqu'à sa mort.

AN. 1622.

XVI. Etat des forces des deux partis.

L'Electeur Palatin comptoit alors trois armées qui combattoient pour lui : l'une sous le Duc Christian de Brunswick, cantonnée à Lippe dans la Westphalie, l'autre sous le Marquis de Bade-Durlach qui se disposoit à le venir joindre, & la troisiéme qu'il commandoit avec le Comte de Mansfeldt. L'Empereur en avoit quatre de son côté : la premiere sous le Comte d'Anholt défendoit les terres des Electeurs Catholiques contre les irruptions de Christian. L'Archiduc Leopold avec la seconde assiegeoit Haguenau dans la basse-Alsace où Mansfeldt avoit laissé une grosse garnison : la troisiéme commandée par Dom Gonçalez faisoit la guerre en deçà du Rhin, & la quatriéme la faisoit au de-là sous les ordres du Comte de Tilly. Mais ce Comte voulant réparer l'échec qu'il avoit reçû près de Wislock persuada à Dom Gonçalez de le venir joindre en sacrifiant leurs jalousies au bien public, afin de s'opposer ensemble à la jonction du Marquis de Durlach avec l'Electeur.

XVII. Bataille de Vvimpfen.

Le Marquis apprit cette résolution des Imperiaux

ſans faire aucun mouvement pour éviter leur ren-
contre. Plein de confiance il vint ſe camper à Bi- AN. 1622.
brach entre Wimpfen & Hailbron, s'imaginant
marcher à une victoire certaine. Il negligea même
en rangeant ſon armée en bataille dans une plaine
toute découverte, de s'emparer d'un bois & d'une
colline dont il auroit pû tirer avantage. Le Comte
de Tilly moins préſomptueux & plus habile s'en
étant ſaiſi auſſi-tôt, y fit pointer ſon canon qui ti-
rant de haut en bas ſur les troupes du Marquis con-
tribua beaucoup au ſuccès de cette journée. La ba-
taille commença dès le lever du ſoleil, & ne finit
qu'avec le jour. Pendant tout le matin on alla ſou-
vent à la charge de part & d'autre avec un avan-
tage à peu près égal. On ſoutint le choc des deux
côtez avec beaucoup de valeur. On repouſſa l'en-
nemi & on en fut repouſſé. La victoire incertaine
ſembloit paſſer tour-à-tour d'une armée à l'autre,
lorſque l'adreſſe du Comte de Tilly l'obligea enfin
de ſe déclarer pour lui. Ne pouvant enfoncer les
ennemis qui ſe tenoient toujours ſerrez ſans s'éloi-
gner de leurs poſtes, il fit reculer ſes troupes comme
pour faire retraite. Les ennemis trompez par ce
mouvement s'avancerent pour pourſuivre les Impe-
riaux en abandonnant leurs poſtes & leur ordre de
bataille. Dans ce moment les Eſpagnols les prirent
en flanc, tandis que les Allemands retournant à la
charge les attaquerent de front. Malheureuſement
le feu prit en même temps du côté des Proteſtans à
quelques chariots chargez de poudre, & emporta
dans l'eſpace de deux arpens de terre aux environs
hommes, chevaux & chariots avec un horrible fra-

Lotychii rerum German. l. XII. Merc. Franc. Heiſſ. l. III.

An. 1622.

cas. Ce ne fut plus qu'une déroute generale. Le Marquis de Durlach s'enfuit des premiers, laissant quatre mille morts sur la place & deux mille prisonniers; après quoi il alla enfin mais trop tard, joindre l'Electeur Palatin avec les débris de son armée, sans canon, sans drapeaux, sans argent ni bagages.

XVIII. Déroute de l'Archiduc Leopold devant Haguenau.

Cette victoire fut après tout plus glorieuse au Comte de Tilly qu'elle ne fût utile aux Imperiaux. Mansfeldt releva le courage de son parti en forçant Ladembourg qu'il pilla, & encore plus par la déroute de l'Archiduc Leopold devant Haguenau. Dès que Mansfeldt eut appris que cette Place étoit pressée, il vola à son secours. Un détachement auquel il fit prendre les devants défit en arrivant un corps de mille Croates que l'Archiduc avoit envoïé reconnoître l'ennemi, ce qui jetta une telle épouvante dans le camp des Imperiaux, qu'ils leverent aussi-tôt le siege & s'enfuirent avec précipitation après avoir mis le feu à leurs logemens, abandonnant leurs canons & leur bagage, & avec perte de deux mille hommes qui furent tuez dans la fuite.

XIX. Mansfeldt après avoir ravagé les terres du Lantgrave de Darmstadt, se retire avec perte.

Après cette heureuse expedition Mansfeldt retourna dans le Palatinat; mais ne pouvant subsister dans un païs entierement ruiné, il conduisit l'armée avec l'Electeur Palatin & le Marquis de Durlach dans le territoire de Darmstadt. Le Lantgrave n'osa leur refuser l'entrée de sa Ville; à peine y furent-ils entrez qu'ils y commirent toutes sortes de violences comme dans une Ville conquise. La campagne fut encore moins épargnée. Tout fut abandonné à la licence du soldat. On ne vit bien-tôt par-tout que des cendres, des ruines, des spectacles funestes, &

pour comble de disgrace, le Lantgrave se vit encore arrêté prisonnier par l'Electeur qui le fit conduire à Manheim. AN. 1622.

Un procedé si violent révolta toute l'Allemagne & anima le Comte de Tilly à en tirer vangeance. Il alla avec Gonçalez chercher l'armée Palatine. Au premier bruit de son approche, l'Electeur & ses Generaux se mirent en marche pour regagner le Palatinat. Mais dès qu'ils furent un peu éloignez, les Bourgeois & les Païsans attroupez assommerent toutes les petites garnisons que Mansfeldt avoit laissées dans les Places. Le Comte de Tilly survint, & chargea l'arriere-garde de l'armée Palatine qui s'enfuit dans les bois après avoir perdu deux mille hommes tuez sur la place, & un grand nombre de prisonniers entre lesquels se trouverent un Comte Palatin de Birkenfeldt & un Comte de Mansfeldt. Le reste de l'armée de l'Electeur rentra dans le Palatinat fort en désordre sans vivres & sans argent. Le premier échec qu'elle auroit reçû dans cet état auroit achevé sa ruine, & elle avoit tout à craindre de l'activité & de la valeur du Comte de Tilly.

XX. Christian de Brunsvvick vient au secours de Frideric dans le Palatinat.

Frideric n'aïant donc plus de ressource que dans l'armée du Duc de Brunswick, écrivit à ce Prince pour le prier de le venir joindre. Christian après avoir ravagé les Evêchez de Munster & de Paderborn, s'étoit, comme j'ai déja dit, fortifié dans Lippe, favorisé par les Hollandois qui étoient maîtres d'Emeric sur le Rhin & de plusieurs Places appartenantes à la Maison de Juliers. Il avoit d'abord été extrémement resserré dans ce poste par le Comte d'Anholt & une armée Espagnole que l'Archidu-

AN. 1622.

chesse avoit envoïée en Westphalie; mais les Hollandois aïant fait une diversion en assemblant toutes leurs troupes à Nimegue, l'Archiduchesse fut obligée de rappeller les siennes. Le Comte d'Anholt se trouva alors trop foible pour résister à une armée de plus de vingt mille hommes; & Christian se préparoit à recommencer ses brigandages, lorsque l'Electeur Palatin lui manda de le venir joindre avec son armée, & délivra ainsi la Westphalie de ces hôtes pernicieux.

Ibid.

Christian se mit en marche ravageant selon sa coutume, toutes les terres sur son passage, & faisant fuir devant lui tous les habitans de la campagne, avec ce qu'ils pouvoient emporter de plus précieux. Par-tout l'épouvante & la fuite des peuples annonçoient son approche; & les incendies, le carnage & la désolation marquoient tous les lieux où il avoit passé. Il prit à dessein un chemin beaucoup plus long afin de pouvoir piller en passant la riche & celebre Abbaïe de Fulde dans le cercle du haut-Rhin, & l'Evêché de Wirtzbourg dans la Franconie. Mais ce Prince exterminateur trouva enfin dans le Comte de Tilly un vangeur qui lui fit porter une partie de la peine que meritoient ses cruautez.

XXI. Le Comte de Tilly va au-devant du Duc de Brunswick.

Après avoir traversé les terres de Cassel & de Caburg, & le cercle du haut Rhin, il s'étoit rendu près de Francfort sur le Mein dans le dessein de passer ce fleuve, & dans l'esperance que Mansfeldt le viendroit joindre au passage. Il s'étoit déja emparé de Hoëchst dont les habitans avoient pris la fuite aimant mieux lui abandonner leur Ville que de s'exposer à la brutalité de ses troupes; & il faisoit travailler

travailler avec beaucoup de diligence à conſtruire un pont ſurle Mein, lorſqu'il ſe vit prévenu par le Comte de Tilly. Ce General ſuivi de Gonçalez & du Comte d'Aholt qui s'étoit venu joindre à lui, s'étoit avancé au-devant du Duc de Brunſwick. Après avoir deliberé s'il l'attendroit en deçà du Mein pour l'attaquer de front à ſon paſſage, ou s'il paſſeroit lui-même la riviere pour charger les ennemis à dos lorſqu'ils entreprendroient de la traverſer, il prit ce dernier parti. Il paſſa ainſi le Mein à Aſchaffembourg, & de-là marchant avec une extrême diligence il vint ſe préſenter inopinément à la vûë de Chriſtian. Ce Prince avoit déja achevé ſon pont; mais il n'avoit pas encore eu le temps de faire défiler ſes troupes, & il fallut ſe réſoudre à la bataille. AN. 1622.

XXII. Bataille de Hoëchſt.

Les deux armées étoient à peu près égales en nombre. L'une étoit animée par le ſouvenir encore récent de ſes victoires paſſées; l'autre étoit redoutable par ſa ferocité. Cette action ſembloit d'ailleurs devoir décider de la fortune du Prince Palatin & du ſort de tous ſes Etats. Le combat commença par l'artillerie avec beaucoup d'avantage pour les Imperiaux. Le Duc de Brunſwick n'avoit que trois canons dont deux devinrent preſqu'auſſi-tôt inutiles, au lieu que les Imperiaux en avoient dix-huit placez ſur un terrain élevé d'où ils firent pendant cinq heures de temps de ſi terribles décharges ſur les bataillons & les eſcadrons ennemis, que Chriſtian fut ſouvent obligé de changer ſon ordre de bataille. On ne laiſſa pas pendant tout ce temps-là d'aller ſouvent à la charge de part & d'autre; mais ce furent plûtôt des eſcarmouches qu'un combat reglé. L'ar- *ibid.*

mée Imperiale s'ébranla enfin pour fondre de toutes
AN. 1622. parts sur les ennemis, & le Comte de Tilly fit en même temps défiler des troupes pour occuper les avenuës du pont de batteaux que le Duc Christian avoit jetté sur le Mein. Dans ce moment ce Duc déliberoit avec les principaux chefs de son armée sur le parti qu'il y avoit à prendre. Tous concluoient à faire retraite en bon ordre ; mais tandis qu'ils en proposoient les moïens, toutes leurs troupes saisies d'une terreur subite se mirent à fuir de toutes parts pour se sauver par le pont de batteaux. Les hommes, les chevaux, les chariots & les bagages s'embarassant les uns les autres dans leur fuite, causerent en un moment une affreuse confusion sur le pont. Les uns furent étouffez dans la foule, les autres furent précipitez avec leurs chevaux dans le fleuve. Une infinité de Soldats & d'Officiers y furent engloutis en voulant le traverser à la nage, & entr'autres le Comte de Lovenstein dont le nom est resté à l'endroit du fleuve où il se noïa. Le Comte de Tilly & les autres Generaux de l'armée Imperiale surpris d'une fuite si précipitée, s'arrêterent quelque temps soupçonnant que c'étoit une feinte pour les attirer dans quelque mauvais pas. Mais aïant enfin reconnu le désordre de l'armée ennemie, & que les soldats jettoient leurs armes pour mieux fuir, ils coururent aussi-tôt, quoiqu'un peu tard, à la poursuite des fuïards. Tout ce qui ne put se sauver au de-là du Mein fut passé au fil de l'épée. Les Croates poursuivirent encore les ennemis au de-là & en tuerent un grand nombre ; de sorte qu'on compta que le Duc de Brunswick perdit dans cette journée plus de huit

mille hommes tuez ou noïez, sans y comprendre les prisonniers qui furent en grand nombre, les drapeaux, une grande quantité d'armes & de bagages; & ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que les Imperiaux ne perdirent de leur côté que trente-cinq hommes.

AN. 1622.

XXIII. Frideric abandonne ses Etats dont le Comte de Tilly acheve de se rendre maître.

Ce dernier coup en achevant d'abattre le parti de Frideric l'accabla lui-même de douleur & de désespoir. Le Marquis de Durlach rebuté de tant de disgraces l'abandonna & se retira dans ses terres après avoir licentié ses troupes. Frideric parut aussi vouloir cesser de lutter contre sa mauvaise fortune, & abandonnant ses Etats à la merci des vainqueurs il se retira dans la basse-Alsace avec Mansfeldt, le Duc Christian & les restes de leurs armées vaincuës. Mansfeldt & Christian continuerent cependant encore quelque temps la guerre dans l'Alsace, commettant par-tout d'horribles cruautez, tandis que le Comte de Tilly acheva de se rendre maître de tout le Palatinat par la prise de Heydelberg & de Manheim.

Cette derniere Place fit peu de résistance; mais la premiere après avoir rejetté fierement les conditions que le Comte de Tilly lui offrit, se défendit pendant plusieurs jours avec beaucoup de courage. L'opiniâtreté de ses habitans leur coûta cher; car la Ville aïant été emportée d'assaut, fut abandonnée au pillage & à la fureur des soldats qui y assouvirent leur avarice, leur haine & leur brutalité par le massacre des habitans, & le butin immense qu'ils y firent. Les sçavans regrettent encore aujourd'hui cette belle Biblioteque, une des plus curieuses & des plus ce-

AN. 1622.

lebres de l'Europe, que les Electeurs Palatins conservoient depuis long-temps, & enrichissoient tous les jours de tout ce qu'il y avoit d'ouvrages prétieux dans le monde, & qu'ils avoient sur-tout beaucoup augmentée des dépouilles des Eglises & des Monasteres, depuis que ces Princes avoient changé de Religion. Une grande partie des Livres fut dissipée par la negligence des Officiers. Les autres furent distribuez par la liberalité du Duc de Baviere en diverses Biblioteques particulieres.

XXIV. Frideric désarme & congedie le Comte de Mansfeldt & le Duc de Brunsvvick.

Merc. Franc.

Après tant de disgraces il ne restoit plus d'esperance à Frideric que dans la clemence & la generosité de ses vainqueurs; foible ressource quand on n'est point en état de se faire craindre. Cependant sollicité par les conseils du Roi d'Angleterre son beau-pere, Prince foible & peu habile, qui aimoit à négocier parce qu'il n'aimoit pas la guerre, & qui par la même raison négocioit toujours fort mal, il prit le parti de désarmer entierement, de licentier ce qui lui restoit de troupes, & de congedier ses deux Generaux Mansfeldt & le Duc de Brunswick, afin d'essaïer de toucher ses ennemis par la vûë même de sa foiblesse & de l'état déplorable où il se réduisoit.

XXV. Les Imperiaux se rendent maîtres de toute l'Alsace.

Mansfeldt ainsi congedié renonça au projet qu'il avoit formé de se faire un établissement dans l'Alsace. Il abandonna Haguenau, & bien-tôt l'Archiduc Leopold se rendit maître de toute cette Province & mit par-tout de fortes garnisons. Le Marquis de Durlach retiré dans la forteresse de Hocheberg abandonna pareillement toutes ses terres à la discrétion des Imperiaux qui s'en emparerent, tandis

que l'Empereur par un Edit Imperial le dépossedoit du Marquisat superieur de Bade pour le restituer au fils aîné du Marquis Edouard. Vormes, Spire & toutes les Villes du Rhin qui avoient favorisé l'Electeur, furent aussi obligées de recevoir garnison Imperiale. La révolution fut generale, & l'on fit par-tout expier aux Protestans les mauvais traitemens qu'ils avoient faits aux Catholiques. Frankendall seul fut épargné par complaisance pour l'Archiduchesse qui crut par-là faciliter la paix.

AN. 1622.

XXVI. Mansfeldt & Christian entrent en Lorraine.

Cependant Mansfeldt & le Duc de Brunswick prirent leur route par la Lorraine, sans trop sçavoir ce qu'ils alloient devenir. Ils avoient encore une armée de dix-mille hommes de pied & de huit mille chevaux, avec quatorze pieces d'artillerie & un nombre prodigieux de femmes & de goujats qui affamoient l'armée & portoient la disette par-tout. Les troupes accoutumées au pillage firent de grands dégats & commirent beaucoup de violences dans leur marche; après avoir passé la Moselle elles pillerent les Evêchez de Metz & de Verdun, où elles ne laisserent aux habitans de la campagne que ce qu'elles ne purent enlever. Là le Comte de Mansfeldt s'arrêta pour déliberer sur le parti qu'il devoit prendre. Son premier dessein avoit été de ravager le Duché de Luxembourg & d'aller ensuite offrir ses services aux Etats de Hollande; mais l'Archiduchesse le sollicitoit au contraire d'entrer au service du Roi d'Espagne, & lui faisoit les plus belles offres. L'Empereur lui offroit aussi des conditions avantageuses, tandis que le Roi d'Angleterre le conjuroit de ne pas abandonner son gendre. D'un autre côté

les Venitiens le pressoient de se donner à leur République pour y prendre le commandement general de leurs troupes. Enfin le Duc de Boüillon d'une part s'efforçoit de lui persuader d'entrer en France pour s'y mettre à la tête des Religionnaires, & relever leur parti qui étoit sur le penchant de sa ruine ; & de l'autre le Roi de France redoutant l'irruption de cette armée étrangere faisoit négocier avec lui pour l'engager ou à se mettre au service de la France avec une partie de ses troupes, ou à s'éloigner des frontieres. Chose étonnante, s'écrie un Auteur, qu'un homme qui n'a pour ainsi dire, ni feu ni lieu, ni argent, ni parens, ni religion, (car il n'étoit ni Catholique ni Protestant declaré,) se fasse ainsi également redouter & rechercher par toutes les Puissances de l'Europe.

AN. 1622.

Merc. Franc.

XXVII. Mansfeldt menace la France.

Toutes réflexions faites le Comte de Mansfeldt ne se sentoit aucune inclination pour le service de l'Espagne ni de l'Empereur. Il avoit encore moins d'envie de porter la guerre en France, comme il l'avoüa dans la suite ; de sorte qu'il est vrai-semblable que tout son but n'étoit que de tirer du Roi quelque somme d'argent considerable pour païer ses troupes & les mener en Hollande. Dans ce dessein il affecta d'écouter les propositions du Duc de Boüillon, & fit tout ce qu'il falloit pour donner de l'inquietude à la Cour de France. Le Roi étoit alors à l'autre extrémité du Roïaume dans le Languedoc, occupé à réduire les Rebelles de la Religion Prétenduë Réformée. La frontiere étoit dégarnie de troupes ; les Villes étoient sans défense. Mansfeldt pouvoit, ce semble, penetrer sans obstacle jusqu'à la Capitale ;

& on ne pouvoit pas douter que dès qu'il seroit entré en France, un grand nombre de Religionnaires ne vînt de toutes parts se joindre à lui & grossir son armée. AN. 1622.

XXVIII. Inquietude de la Cour de France, & adresse de la Reine.

Dans une situation si perilleuse & l'incertitude où l'on étoit des veritables dispositions de Mansfeldt, la Reine, le Chancelier & les Ministres prirent l'alarme. On craignit sur-tout pour la Champagne, parce que cette armée de bandits ne mettoit le pied nulle part qu'elle n'y laissât pour long-temps des marques de ses brigandages. Mais l'adresse de la Cour de France la tira bien-tôt d'inquietude. Comme le dessein de Mansfeldt étoit de donner une fausse allarme au Roïaume pour en extorquer une somme d'argent, on prit aussi le parti de lui donner de fausses esperances pour l'amuser jusqu'à ce qu'on fût en état de ne le plus craindre. Tandis que par des ordres très-pressans on faisoit assembler des troupes dans les Provinces voisines, & qu'on fortifioit les Villes qui étoient les plus exposées, la Reine chargea le Duc de Nevers Gouverneur de Champagne de négocier avec Mansfeldt pour retarder son entrée dans le Roïaume. Le Duc se servit pour cette négociation d'un Gentilhomme nommé Montereau. Celui-ci fit d'abord comprendre à Mansfeldt le danger où il s'exposoit en s'engageant dans un Roïaume aussi puissant que celui de France : que les esperances dont le Duc de Boüillon le flattoit étoient chimeriques : qu'il seroit en un moment investi d'armées nombreuses qui viendroient l'envelopper de toutes parts ; & qu'il auroit en France le même sort que ces troupes étrangeres qui y étoient

entrées autrefois & qui y avoient peri : qu'il y auroit beaucoup plus d'honneur & de sûreté pour lui, ou de traiter avec le Roi & d'entrer même à son service avec une partie de ses troupes, comme il en avoit autrefois temoigné quelque envie, ou s'il vouloit aller servir en Hollande, de se contenter d'une somme d'argent pour l'aider à païer ses troupes, & les empêcher de ravager les terres de France.

AN. 1622.

XXIX. Négociation avec le Comte de Mansfeldt qui se retire dans les Païs-Bas.

Merc. Franc.

Le Comte de Mansfeldt parut touché de ces raisons. Il s'offrit à servir le Roi de France avec trois mille chevaux & six mille hommes de pied, à condition que le Roi lui donneroit deux cens mille écus pour licentier le reste de ses troupes & les envoïer en Hollande. Il demanda encore la dignité de Maréchal de France & quelque terre auprès de Paris érigée en Comté ou en Marquisat. Montereau ne lui ôta pas l'esperance d'obtenir ces conditions. Par-là il obtint d'abord qu'il ne passeroit pas la Meuse, promettant de son côté de faire fournir du pain à ses troupes. Il sçût ensuite si bien prolonger la négociation par les difficultez qu'il fit tantôt sur la somme d'argent que Mansfeldt exigeoit, tantôt sur le nombre des troupes que le Roi vouloit retenir, qu'il donna le temps à la Reine de faire avancer vers la frontiere differens corps qui devoient faire une armée beaucoup plus forte que celle de Mansfeldt. Ce General voïoit au contraire la sienne diminuer de jour en jour par les maladies, par la désertion & sur-tout par le départ du Duc de Brunswick qui ennuïé de ces longueurs se retira à Sedan avec les troupes qui étoient à lui. Il apprit en même temps que Dom Gonçalez de Cordoue s'étoit rendu dans le

le Luxembourg, résolu de lui donner bataille & de le venir attaquer, s'il étoit necessaire, jusques dans la Lorraine. Il ne fut plus question alors de négocier. Il offrit de se contenter de soixante mille écus; & comme on ne se pressa pas de les lui donner, il fut obligé de partir sans les avoir obtenus, trop heureux de pouvoir retirer par une feinte son artillerie qu'il avoit mise en dépôt à Mouzon, & le Duc de Saxe-Veimar qu'il avoit donné en ôtage.

AN. 1622.

XXX. Bataille de Flerus.

Il ne songea après cela qu'à se retirer dans les Païs-Bas avec le Duc de Brunswick qu'il rejoignit à Sedan; mais il fallut donner bataille pour s'ouvrir un passage. L'action se passa à Flerus dans le Comté de Namur où Dom Gonçalez vint au-devant de l'armée Protestante. Le combat dura cinq heures & fut fort opiniâtré. Le Duc Christian y fit paroître beaucoup de valeur, & le Comte de Mansfeldt une grande habileté. Le premier y reçût à la main gauche une blessure dont il perdit le bras. Après une perte à peu près égale on se separa sans qu'aucun des deux partis pût se glorifier d'avoir remporté la victoire. Cependant la plûpart des relations la donnent aux Espagnols. Quoi qu'il en soit, Mansfeldt se rendit à Breda avec tout ce qui lui restoit de troupes, & par une si longue marche au travers du païs ennemi il justifia la réputation qu'il avoit d'un des plus grands Capitaines de son siecle. Il aida le Prince d'Orange à faire lever le siege de Bergopsom que le Marquis de Spinola poussoit avec beaucoup de vigueur; & de-là il retourna en Allemagne avec ses troupes dont les Hollandois ne purent souffrir la licence.

Je pourrois sans m'écarter absolument de mon

AN. 1622. ſujet joindre à l'Hiſtoireque j'écris, celle de la guerre qui continuoit toujours dans les Païs-Bas entre les Eſpagnols & les Provinces-Unies ; mais comme je n'ai entrepris de raconter les guerres qui précederent le traité de Weſtphalie, que dans la vûë de faire mieux connoître l'origine & le progrès des differends qui firent le ſujet de ce traité, & comme tout le monde ſçait aſſez qu'elles ont été les cauſes & les ſuites de la guerre des Provinces-Unies avec l'Eſpagne, j'ai cru devoir laiſſer ce détail aux Hiſtoriens de cette République, & je reviens aux affaires d'Allemagne.

XXXI. Le Roi d'Angleterre ſe laiſſe amuſer par les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche.

Lotychius rerum German. l. XII. c. 1.

Tandis que l'Empereur, le Duc de Baviere & le Roi d'Eſpagne réüniſſant toutes leurs forces dépouilloient l'Electeur Palatin, le Roi d'Angleterre s'épuiſoit en vaines négociations pour ſauver quelques débris de la ruine de ce Prince. Déſeſperant de lui faire conſerver le titre d'Electeur, il ſe flatoit toujours d'obtenir la reſtitution du Palatinat & de faire tranſporter la dignité Electorale au fils aîné de Frideric ; mais il avoit affaire à des ennemis qui lui étoient auſſi ſuperieurs dans la négociation que dans la guerre. On exigea d'abord du Roi d'Angleterre une Lettre de créance de l'Electeur Palatin avec promeſſe de ratifier tout ce qui ſeroit arrêté. Il fallut du temps pour la dreſſer, pour la préſenter, pour l'examiner ; & après tous ces délais les Miniſtres de la Maiſon d'Autriche ne manquerent pas d'y trouver un défaut ; c'étoit que Frideric y prenoit le titre d'Electeur : titre qui ne lui appartenoit plus, diſoit-on, depuis le Ban Imperial que Ferdinand avoit fulminé contre lui. Le Roi d'Angleterre eut encore

la complaisance de faire réformer la Lettre, sauf le droit de son gendre ; mais lorsqu'il la présenta ainsi reformée, il eut le chagrin de voir ses esperances encore plus reculées qu'auparavant. On lui répondit qu'une affaire de cette nature ne pouvoit pas se traiter légitimement à Bruxelles, & que comme elle interessoit tout l'Empire, il falloit la renvoïer à la Diete que l'Empereur venoit de convoquer à Ratisbonne. Le Roi d'Angleterre reconnut alors ce qu'il sembloit avoir voulu jusques-là se déguiser à lui-même, qu'il étoit le joüet des Ministres de la Maison d'Autriche. Une déclaration de guerre leur auroit apparemment fait changer de langage ; mais il n'en avoit ni la force, ni peut-être le pouvoir. Tout ce qu'il pût faire fut de se plaindre & de menacer. Le Roi de Dannemark fit à peu près de pareilles démarches, & les Imperiaux par une espece de bienseance firent semblant de craindre leurs menaces, sans pourtant rien changer à la résolution qu'on avoit prise d'achever la ruine de Frideric.

AN. 1623.

XXXII.
Diete de Ratisbonne où l'Electeur Palatin est dépoüillé de tous ses Etats, & le Duc de Baviere investi de l'Electorat.

Après la perte de tous ses Etats il ne restoit plus que de le dépouiller de la dignité Electorale. C'étoit le dernier coup dont on vouloit le frapper. L'Empereur convoqua pour cela une Diete à Ratisbonne où il se rendit en personne, après avoir invité les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & les Ducs de Pomeranie & les Princes de la Maison de Brunswick à en faire autant. Mais ceux-ci irritez des changemens que l'Empereur faisoit à Prague en faveur de la Religion Catholique, éluderent sous divers prétextes l'invitation de l'Empereur. Les Ducs de Pomeranie & de Brunswick ne voulurent pas même

Lotychius rerum Germ. l. XII. c. 5.

Puffendorf rerum Suecic. l. 1.

Mercure François 1623.

AN. 1623. y envoïer leurs Députez. L'Assemblée ne laissa pas d'être nombreuse par le concours de tous les Princes Catholiques & de la plûpart des Députez des Etats Protestans. L'Empereur ouvrit la Diete par un discours, où après avoir accusé Frideric d'être l'auteur de tous les troubles d'Allemagne, & après avoir exposé les raisons qu'il avoit euës de prendre les armes & de proscrire ce Prince perturbateur du repos public, il conclut en déclarant qu'étant maître de disposer des Etats & des Dignitez de Frideric, il transportoit sa dignité Electorale à Maximilien Duc de Baviere pour récompenser son zele & les services qu'il avoit rendus à l'Empire, persuadé, ajoutoit-il, que les Electeurs applaudiroient à ce choix, & qu'il seroit solemnellement approuvé dans la Diete présente. A un si beau présent l'Empereur ajouta tout le haut-Palatinat qu'il donna au Duc de Baviere en échange de la partie de l'Autriche qu'il avoit cedée à Maximilien pour hypotheque des sommes que ce Duc avoit avancées pour les frais de la guerre d'Autriche & de Boheme. Une partie du bas-Palatinat fut donnée au Duc de Neubourg & une autre partie aux Espagnols. Plusieurs autres Princes eurent aussi part à la dépoüille à proportion des services qu'ils avoient rendus, ou qu'on esperoit d'eux.

XXXIII. Vaines oppositions des Princes & des Etats Protestans.

Les Catholiques applaudirent en effet à la résolution de l'Empereur; mais les Protestans dont le parti perdoit un appui considerable dans le College Electoral, s'y opposerent autant que la chose étoit possible dans une Assemblée où le parti Catholique étoit fort superieur. Ils représenterent à l'Empereur que le Prince Palatin étant le premier des Electeurs

ſeculiers, l'affaire meritoit bien qu'on attendît l'arrivée des Députez de Pomeranie & de Brunſwick. AN. 1623.
Que s'il étoit vrai que l'Empereur ne vouloit que la paix, il ne devoit point donner ainſi occaſion à de nouveaux troubles qui perpetueroient la guerre dans l'Empire : que dans l'entrepriſe de Boheme l'Electeur Palatin jeune encore, & ſeduit par de mauvais conſeils, avoit marqué plus d'imprudence que de mauvaiſe volonté. Souvent, ajoutoient-ils, on a fait grace à des Princes auſſi coupables que lui ; mais ſi on eſt déterminé à le perdre, pourquoi envelopper dans ſa ruine ſes enfans & tous ſes heritiers collateraux qui n'ont eu aucune part à ſa révolte ? Pourquoi leur faire expier un crime qu'ils n'ont pas commis ?

Malgré cette oppoſition l'Empereur perſiſta dans ſa réſolution. Ainſi Maximilien fut ſolemnellement inveſti de la dignité Electorale avec une clauſe toutesfois que l'Empereur ajouta pour ne pas choquer trop ouvertement tout le parti Proteſtant. Cette clauſe fut que tout cela ſe faiſoit ſans préjudice des enfans & du frere de Frideric & des autres Princes de la Maiſon Palatine ; en ſorte qu'après la mort du Duc de Baviere, l'Electorat retourneroit à celui d'entre eux à qui on l'ajugeroit alors dans la premiere Aſſemblée qui ſe tiendroit. Telle eſt l'époque de la grandeur où nous voïons aujourd'hui la Maiſon de Baviere élevée, & dans laquelle elle s'eſt toujours maintenuë depuis avec beaucoup d'éclat. Nous verrons dans la ſuite que s'il lui en coûta beaucoup pour acquerir cette dignité, il lui en coûta beaucoup plus pour la conſerver.

AN 1623. Plusieurs choses firent juger alors aux plus éclairez que tout le sang qu'on avoit déja répandu dans l'Allemagne ne suffisoit pas encore pour y éteindre le feu de la guerre. La premiere étoit l'autorité souveraine que l'Empereur affectoit, commençant dès-lors à agir en maître absolu sans aucun égard aux oppositions d'une partie considerable des trois Colleges de l'Empire. La seconde étoit les dispositions secretes du Duc de Baviere qui se voïant arrivé au comble de ses vœux, sacrifieroit tout pour conserver sa nouvelle dignité. C'étoient enfin les interêts opposez des Catholiques & des Protestans dans le changement que l'Empereur venoit de faire par rapport au Prince Palatin. Quelques-uns prétendent que les Espagnols eux-mêmes s'opposerent à l'élevation du Duc de Baviere dans la crainte qu'il ne s'en prévalût un jour pour disputer l'Empire à la Maison d'Autriche. Mais Ferdinand peu touché de ces conditions ne songea qu'aux avantages présens qui lui revenoient de ce changement. Car outre qu'il retiroit la partie de son patrimoine qu'il avoit engagée à Maximilien, il attachoit inviolablement ce Prince à ses interêts, & par un raffinement de politique il mettoit entre les deux principales branches de la Maison Palatine un sujet éternel de division, comme ses prédecesseurs en avoient mis dans la Maison de Saxe; avec cette difference cependant que la branche de Baviere avoit quelques prétentions réelles sur l'Electorat. Ce fut aussi peut-être dans la même vûë qu'il décida alors le fameux procès qui divisoit la Maison de Hesse, en ajugeant le Comté de Marpurg au Lantgrave de Darmstadt, comme il avoit

déja ajugé le Marquisat superieur de Bade aux Princes de la branche aînée de cette Maison. Enfin pour rallentir la vivacité du zele que l'Electeur de Saxe témoignoit pour sa Religion à l'occasion des changemens qu'on faisoit à Prague, & pour les interêts des Princes Palatins, l'Empereur lui fit présent de la Lusace pour nantissement des frais que cet Electeur avoit faits dans la guerre de Boheme.

AN. 1623.

XXXIV.
Le Duc de Brunswick & le Comte de Mansfeldt renouvellent la guerre.

C'étoit alors plus que jamais que le Roi d'Angleterre eût dû éclater. Cependant il se contenta de faire une espece de traité de suspension pour son gendre, occupé sans doute alors du mariage qui se projettoit de son fils le Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne. Il ne laissa pas d'envoïer quelques secours au Comte de Mansfeldt & à Christian de Brunswick, lesquels semblerent ne recommencer la guerre que pour donner encore au Comte de Tilly la gloire de les défaire. Tous deux ensemble passerent de Hollande dans la Frise & la Westphalie où ils commirent de grands désordres. Peu de temps après Christian quitta Mansfeldt pour aller prendre dans la basse-Saxe le titre de Capitaine General des troupes de ce Cercle.

En effet les Etats de la basse-Saxe, sous prétexte de s'opposer aux Espagnols qui paroissoient vouloir s'approcher d'eux, avoient levé des troupes & témoignoient beaucoup de disposition à entreprendre la guerre; l'Empereur ordonna de son côté au Comte de Tilly de s'approcher du Veser pour veiller sur les démarches de cette Province. Les Etats de Saxe intimidez obligerent aussi-tôt Christian de s'éloigner de leurs frontieres; de sorte qu'après avoir fait quel-

AN. 1623. que séjour en Saxe ce Prince se vit contraint de se remettre en chemin pour aller rejoindre le Comte de Mansfeldt dans la Frise Orientale. Il fit à son ordinaire de grands ravages en traversant la Westphalie, & il en auroit fait de plus grands, si les Comtes de Tilly & d'Anholt qui le poursuivoient ne l'eussent obligé de précipiter sa retraite. Quelque diligence qu'il pût faire les Generaux Catholiques l'atteignirent dans l'Evêché de Munster, résolus de lui faire encore une fois expier tous les ravages & les impietez qu'il avoit commises dans cette Province.

XXXV. Bataille de Stadtlo.

Mercure François.

¶ Le Duc de Brunswick sentant sa foiblesse & le peu de fond qu'il pouvoit faire sur des troupes mal aguerries, fit tout ce qu'il put pour éviter la bataille. Mais le Comte de Tilly prenant les devants avec une partie de son avant-garde le suivit de si près & sçût si bien retarder sa marche par de fréquentes & de vives escarmouches, qu'il l'obligea enfin de ranger son armée en bataille entre Ahaus & Stadtlo. Là Christian se voïant fort incommodé par l'artillerie des Imperiaux voulut reprendre son premier dessein d'éviter la bataille, & passa la petite riviere de Honner, laissant au Colonel Cniphausen le soin d'en disputer le passage aux ennemis. La résistance de ce Colonel ne fut pas longue; Tilly força le passage, & aïant de nouveau placé son artillerie en un lieu très-avantageux, il commença la défaite des ennemis par les grandes escarres que son canon fit dans les bataillons & les escadrons Protestans. Malgré cette perte ceux-ci firent d'abord plus de résistance qu'on n'en devoit attendre d'une armée toute composée

composée de nouvelles troupes. Mais cette premiere ardeur se changea bien-tôt en une épouvante generale qui fut suivie de la fuite de toute l'armée, sans que ni les prieres ni les menaces des Chefs pussent arrêter les fuïards. Les Imperiaux les poursuivant de près n'eurent plus que la peine de tuer. Le champ de bataille fut en un moment jonché de corps morts. Les Croates sur-tout plus agiles & plus ardens à la poursuite, firent une cruelle boucherie avec ces grands sabres recourbez dont ils étoient armez; & le carnage eût été encore plus grand si le Comte de Tilly émû de pitié à la vûë de tant de sang répandu, n'eut fait sonner la retraite & donner la vie à tout ce qui ne put pas se sauver par la fuite. Les Protestans perdirent dans cette occasion plus de huit mille hommes tant tuez que pris, & entre ces derniers se trouverent Guillaume Duc de Saxe-Veimar, Frideric Duc de Saxe-Altembourg, le Comte d'Isembourg, le Rhingrave Jean Philippe, les Comtes de Louvestein, de Witgenstein & de Schlick. Le Duc de Brunswick & le jeune Comte de la Tour tous deux blessez s'enfuirent dans les Provinces-Unies avec ce qui leur restoit de troupes. Les Etats en prirent une partie à leur service & congedierent l'autre. Mansfeldt après une perte si considerable pour son parti, fut réduit à se cantonner à l'extrémité de la Frise, & à se retirer ensuite en Hollande avec le peu de troupes qui lui resterent; de sorte que l'Empereur ne trouva plus rien en Allemagne qui pût soutenir l'effort de ses armes victorieuses, ou qui osât s'opposer à ses volontez absoluës.

AN. 1623.

AN. 1624.

XXXVI. Grands mouvemens dans l'Europe contre la Maison d'Autriche.

Ces grandes prosperitez de la Maison d'Autriche & les entreprises de Ferdinand sur la Liberté Germanique ne pouvoient pas manquer de donner de l'ombrage à toutes les puissances voisines. Elles causerent de grands mouvemens dans toutes les Cours de l'Europe : l'alarme fut generale. La France, l'Angleterre, le Dannemark, la Savoïe, la nouvelle République de Hollande & celle de Venise songerent à prévenir les desseins ambitieux qu'on croïoit entrevoir dans la conduite de Ferdinand. On proposa de faire contre lui une ligue generale. On imprima plusieurs libelles contre la Maison d'Autriche qu'on accusoit de vouloir se rendre maîtresse de toute l'Europe. On ne vit de tous côtez qu'Ambassadeurs passer d'une Cour à l'autre, & ce furent là, pour ainsi dire, les semences de ces puissantes Confédérations qu'on vit se former dans l'Europe.

XXXVII. La France occupée de la guerre de la Valteline.

Mais alors la France n'avoit encore en vûë que la restitution de la Valteline, où la guerre s'étoit allumée à l'occasion que je vais dire. Les grandes suites que cette affaire eut dans le cours des évenemens dont je raconte l'Histoire, m'obligent d'en rapporter ici l'origine & les progrès.

XXXVIII. Origine des troubles de la Valteline.

Merc. Fran.

Memorie recond. di vittorio siri.

Les habitans de la Valteline s'étant révoltez dès l'an 1620. contre les Grisons dont ils étoient sujets, le Duc de Feria Gouverneur du Milanez pour le Roi d'Espagne, avoit aussi-tôt saisi cette occasion d'envoïer des troupes dans la Valteline sous prétexte de soutenir les Rebelles, & s'y étoit rendu le maître par divers Forts qu'il y avoit fait construire. Le dessein de l'Espagne étoit de s'assurer par-là une communication libre & aisée de l'Italie avec le

Comté de Tirol & les Païs heréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne. C'étoit le moïen de donner des fers à l'Italie, suivant le projet du Marquis de Fuentes, qui dans le même dessein conseilloit encore au Roi Catholique de s'assurer de Monaco & de Final.

AN. 1624.

Histoire du Ministere du Cardinal de Richelieu, &c.

Cet évenement avoit attiré de ce côté-là l'attention de toute l'Italie. Les Grisons avoient pris les armes pour défendre leur Souveraineté sur cette vallée, & avoient interessé aisément dans leur querelle la France, la République de Venise & la Savoïe, à qui il importoit extremement que les deux branches de la Maison d'Autriche n'eussent pas la facilité de réünir ainsi toutes leurs forces. Cependant Loüis XIII. alors occupé à réduire les Religionnaires de France révoltez, aima mieux mettre l'affaire en négociation. Le Maréchal de Bassompierre fut envoïé à Madrit où il négocia avec Philippe III. La mort de ce Prince qui arriva sur ces entrefaites n'interrompit la négociation que de quelques jours. Philippe IV. qui lui succeda conclut le traité le 25. Avril 1621. Il fut reglé que les Espagnols & les Grisons retireroient également les troupes qu'ils avoient dans la Valteline & sur les frontieres, & que toutes choses y seroient rétablies ainsi que dans les Comtez de Chiavenne & de Bormio sur le même pied qu'elles étoient avant 1617.

XXXIX. Traité de Madrit.

Quoiqu'en consequence de ce Traité les Espagnols fussent obligez d'abandonner la Valteline & de raser les forts qu'ils y avoient construits, ils ne se presserent point d'executer cet article. La France sollicita le Pape d'y contraindre les Espagnols. On

AN. 1624.

négocia de nouveau à Rome, & on convint que les forts de la Valteline seroient déposez entre les mains du Pape qui les feroit raser. Sa Sainteté en donna la charge au Marquis de Bagny qu'elle fit son Commissaire. Mais peu de temps après le Cardinal de Richelieu aïant été admis dans le Conseil & étant devenu presqu'aussi-tôt seul arbitre des affaires, il fit désavoüer le dernier traité fait à Rome. Le Commandeur de Sillery qui l'avoit signé fut rappellé comme aïant passé ses pouvoirs, & agi contre les intentions de la Cour de France qui vouloit absolument l'execution du traité de Madrit.

XL. La France se ligue avec la République de Venise & le Duc de Savoïe, & soumet toute la Valteline.

La suite justifia la conduite du Cardinal ; car le Pape d'intelligence avec l'Espagne au lieu de faire démolir les forts de la Valteline, sembla n'y avoir envoïé un Commissaire que pour les conserver plus sûrement aux Espagnols à la faveur des drapeaux de l'Eglise. Après tant de ménagemens de la part de la France, elle se résolut enfin de prendre les armes pour chasser les Espagnols. La République de Venise & le Duc de Savoïe signerent à Paris un traité de Ligue avec la France pour deux ans. On regla ce que chacun des Confederez fourniroit pour cette expedition ; & en cas que ces forces ne fussent pas suffisantes pour obliger les Espagnols d'abandonner la Valteline, la France s'engagea à donner de grands secours d'argent au Comte de Mansfeldt pour faire en Allemagne une puissante diversion, en même temps qu'on en feroit une autre contre la République de Genes qui étoit dans les interêts de l'Espagne. Le Marquis de Cœuvres alla en Suisse où il leva des troupes suivant la permission que les Can-

tons assemblez à Soleure lui en avoient donnée. Après y avoir fait la fonction d'Ambassadeur Extraordinaire, il prit la qualité de General, & avec une armée de dix mille hommes tant François que Suisses & Grisons, il entra dans la Valteline. Il promit aux habitans que nul des forts qu'il reprendroit ne seroit remis aux Grisons, & qu'on travailleroit à terminer au plûtôt les differends qu'ils avoient ensemble. Il se présenta ensuite devant Tirano que le Marquis de Bagny lui rendit après une résistance de quelques jours, & toute cette partie de la Valteline que l'on appelle *Terzero di sopra*, suivit le sort de la Capitale. Sondrio capitula peu de jours après, mais son château qui fit résistance fut emporté d'assaut. Cette Place est la Capitale du *Terzero di messo*. Morbegno principale Ville du *Terzero di soto* ou de la basse-Valteline n'attendit pas l'arrivée des François. Les habitans de cette Ville & de toutes les Places voisines vinrent d'eux-mêmes se rendre à discretion. Bormio & Chiavenne ne coûterent que quelques jours de siege; de sorte que toute la Valteline fut ainsi conquise en peu de jours, ce qu'on n'auroit pas osé esperer en plusieurs mois.

AN. 1624.

Cependant le Nonce Spada se plaignoit en France de ce qu'on y avoit si peu d'égard pour les drapeaux de l'Eglise. On négocia de nouveau. Le Nonce voulut persuader de laisser pour toujours au Pape les forts de la Valteline en dépôt; mais ce n'étoit pas l'intention de la France. Le Cardinal Barberin qui vint exprès à Paris en qualité de Légat pour terminer ce differend, ne négocia pas avec plus de succès; & les choses demeurerent encore quelque temps en

AN. 1624. cet état dans la Valteline, tandis que d'un autre côté le Duc de Savoïe poussoit vivement la guerre contre la République de Genes qui étoit protegée par les Espagnols. Enfin le traité de Monçon mit fin à cette affaire le 5. de Mars 1626. Par ce traité les Valtelins rentrerent dans l'obéissance des Grisons: l'exercice de la seule Religion Catholique fut maintenu dans la Vallée & dans les deux Comtez de Bormio & de Chiavenne: la disposition des passages fut laissée à la France: on accorda aux Valtelins la liberté d'élire eux-mêmes leurs Magistrats, & les Grisons n'eurent que le droit de confirmer l'élection: les forts devoient être remis au Pape pour les démolir, & on convint aussi que les deux Couronnes de France & d'Espagne s'entremettroient pour accommoder le Duc de Savoïe avec la République de Genes. Ce Prince & les Venitiens furent cependant très-mécontens de ce traité, & les Hollandois ne le furent gueres moins. Ils venoient de perdre Breda & il leur eût été fort avantageux que la guerre d'Italie eût occupé plus long-temps une partie des forces d'Espagne. Mais les troubles que les Rebelles de la Religion Prétenduë Réformée causoient dans le Roïaume de France ne permettoient pas encore à Loüis XIII. d'éloigner ses troupes & d'entreprendre des guerres étrangeres. Ce ne sera que dans quelques années après la réduction de la Rochelle, que l'on verra ce Prince par le conseil de son principal Ministre porter dans toutes les parties de l'Europe la terreur des armes Françoises.

XLI. Traité de Monçon.

XLII. Le Roi d'Angleterre se laisse en-

Le Roi d'Angleterre étoit encore moins en état de défendre la Liberté Germanique, & d'arrêter les

progrés de la Maison d'Autriche. On en a déja vû les raisons ; mais il étoit alors arrêté par une autre consideration plus forte. C'étoit le projet du Mariage de Charles son fils avec l'Infante d'Espagne : projet dont les Espagnols le flattoient sans aucun dessein de l'executer, tandis qu'ils dépoüilloient le Prince Palatin son gendre. Ils dissimulerent si bien sur cela leurs veritables sentimens, que le Prince de Galles ne balança pas à faire le voïage de Madrit. Il y fut reçû avec de grandes démonstrations de joïe : on le combla d'honneurs, on l'accabla de caresses, on dressa avec un soin extrême les articles du Contrat. Tout fut reglé de la part du Prince, du Roi son pere, du Roi d'Espagne & du Pape. Mais quand il fallut enfin en venir à l'execution, on affecta des délais, on forma de nouvelles difficultez, on fit de nouvelles demandes ; & le Prince après avoir fait de sa part de si grandes avances, jusqu'à donner au Pape les titres de *Beatitude* & de *très-saint Pere*, fut obligé de s'en retourner avec beaucoup de dépit & de honte d'avoir ainsi été le joüet des Espagnols, & de se voir la fable de l'Europe.

AN. 1624.

core amuser par l'esperance du mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne.

Un Auteur récent a prétendu nous apprendre sur cela une anecdote fort curieuse. Selon lui le Roi d'Espagne vouloit sincerement le mariage, & tout son Conseil en étoit d'accord ; mais à la veille de l'execution la Princesse alla trouver le Comte-Duc d'Olivares Chef du Conseil d'Espagne : elle lui fit confidence de la répugnance qu'elle avoit à épouser un Prince herétique ; elle implora son secours comme les Princesses dans les Romans implorent le secours de leurs Chevaliers ; le Comte-Duc promit de la

Préface historique des Négociations secretes de Munster & d'Osnabrug.

AN. 1624.

servir; & au peril de sa fortune & de celle de l'Etat il rompit tous les engagemens que la Cour d'Espagne avoit pris avec le Prince de Galles. Mais un fait si singulier, malgré l'autorité qu'on cite pour le prouver, paroît choquer également la verité & la vraisemblance. La plûpart des Auteurs prétendent que la Maison d'Autriche voulut amuser le Roi d'Angleterre pour l'empêcher d'assister l'Electeur Palatin.

Memoire sans titre dans les Mmss. du C. d'Avaux.

Je trouve cependant parmi les papiers du Comte d'Avaux un Memoire où ce mistere paroît plus approfondi, & d'une maniere fort vrai-semblable. On y assure que l'Espagne n'attira le Prince de Galles à Madrit que pour donner de la jalousie & de l'inquietude à la France pendant les troubles de la Valteline, la France aïant lieu de craindre qu'en consequence de ce mariage, l'Espagne ne se servît de l'Angleterre pour exciter dans le Roïaume des troubles & des guerres civiles de la part des Huguenots, comme les Espagnols faisoient eux-mêmes depuis long-temps par leurs émissaires & leurs partisans secrets. Pendant que l'on traitoit l'affaire à Madrit, le Duc de Baviere faisoit faire fort secretement à Paris des propositions d'alliance avec la France. Il craignoit, disoit-il avec une affectation extrême, que le rétablissement du Prince Palatin ne fût une des conditions secretes du mariage; & pour l'empêcher il offroit de s'unir avec la France contre la Maison d'Autriche. Mais comme ce Prince n'avoit certainement alors ni aucune envie ni aucun interêt de se broüiller avec la Maison d'Autriche, il est fort vrai-semblable que cette négociation ne fut qu'un manege de politique, concerté avec l'Espagne

pour

pour mieux tromper la France & l'Angleterre, l'une par l'autre, selon des vûës differentes, afin que la France laissât les Espagnols maîtres paisibles de la Valteline, & que l'Angleterre ne fît aucun effort pour secourir le Prince Palatin. Quoi qu'il en soit la Maison d'Autriche obtint ce qu'elle souhaitoit du moins par rapport au Roi d'Angleterre. Ce foible Prince mourut peu de temps après, & à peine le Prince Charles I. son fils fut-il monté sur le trône, qu'il épousa la Princesse Henriette-Marie de France.

AN. 1624.

XLIII. Etat de la Hongrie.

Merc. Franc.

Du côté de la Hongrie Betlem-Gabor occupa pendant quelque temps une partie des forces de Ferdinand. Car aïant rompu le traité de paix qu'il avoit signé deux ou trois ans auparavant à Niclasbourg, il entra dans la haute-Hongrie avec une armée composée de toutes sortes de nations, & fit d'abord des progrès qui étonnerent l'Empereur. Mais cette irruption dura peu, semblable à ces torrens qui naissent & qui tarissent en un même jour. Les Imperiaux se rassemblerent de toutes parts, & à leur approche toute cette armée de barbares se dissipa. Les Turcs furent la plûpart taillez en pieces en s'en retournant, & les Transilvains firent aussi quelque perte. Cette expedition fut aussi-tôt suivie d'un nouveau traité de paix qui mit l'Empereur en repos de ce côté-là. Ce Prince avoit encore moins à craindre de la Suede qui étoit en guerre avec la Pologne. Mais Christian IV. Roi de Dannemark après avoir depuis long-temps fait beaucoup de sollicitations, de plaintes & de menaces inutiles, se détermina enfin à tenter la fortune des armes, & quoique presque seul dans une entreprise si difficile, il osa

se flater de mettre des bornes aux succès de Ferdinand.

AN. 1625.

XLIV. Le Roi de Dannemark avec le Cercle de la basse-Saxe prend les armes contre l'Empereur.

Heiss. hist. de l'Empire, l. 3.

Puffendorf. l. 1.

Lotychius l. XV. c. 3.

Ce Prince étoit alors à la fleur de son âge, plein de courage & de résolution, avide de gloire, zelé pour le parti Protestant, & sur-tout pour le rétablissement de l'Electeur Palatin dont il avoit épousé la sœur. Comme ses seuls Etats ne lui auroient pas fourni assez de temps & de secours pour balancer les grandes forces de Ferdinand & des Catholiques, il profita des premiers mouvemens qui s'étoient faits dans la basse-Saxe, il avoit même contribué à les faire naître, pour en obtenir de puissans secours, & se faire déclarer Capitaine General de ce Cercle, un des plus considerables de l'Allemagne, & dont il étoit membre en qualité de Duc de Holstein. Tous les Princes & les Etats qui composent ce Cercle entrerent dans ses vûës, excepté les Ducs Christian & Georges de Lunebourg Princes politiques & sages, qui craignirent les suites dangereuses d'une guerre ouverte. La France & la Hollande entrerent aussi dans la Conféderation avec l'Angleterre, & promirent des secours d'hommes & d'argent. On fit des levées en France & sur-tout en Angleterre, d'où le Roi Charles envoïa jusqu'à quinze mille hommes au Comte de Mansfeldt pour fortifier l'armée du Roi de Dannemark. Mais ces troupes après avoir débarqué à Calais, n'aïant pas pû passer en Allemagne par l'Alsace, comme Mansfeldt l'avoit projetté, furent emploïées avec les troupes Françoises en Hollande, où elles perirent presque toutes de maladies. Mansfeldt ne laissa pas de faire une nouvelle armée composée d'Allemands & des débris

qui lui restoient des troupes Françoises & Angloises, tandis que le Roi de Dannemark secondé des Ducs de Brunswick, & de Mekelbourg & de Christian Administrateur de Magdebourg, formoit de son côté une puissante armée sur le Veser.

AN. 1625.

L'Empereur & le Duc de Baviere se préparerent aussi à repousser ce nouvel effort de leurs ennemis communs. Les seules forces de la Ligue Catholique commandées par le brave Comte de Tilly auroient peut-être suffi pour soutenir tout le poids de la guerre; mais Ferdinand voulut en partager la gloire avec le Duc de Baviere, ou plûtôt il espera en tirer de grands avantages pour l'agrandissement de sa Maison. Ainsi quoique le Comte de Tilly sous les ordres du Duc de Baviere fût déja à la tête d'une grande armée, que tant de victoires passées faisoient paroître invincible, l'Empereur en assembla une seconde dont il donna le commandement au fameux Baron de Valstein.

XLV. Valstein est fait General des armées Imperiales.

Ce General si celebre dans cette Histoire avoit fait ses premieres armes sous Ferdinand lui-même, lorsque ce Prince n'étant encore qu'Archiduc d'Autriche fit la guerre dans le Frioul contre les Venitiens. Il s'étoit ensuite signalé dans plusieurs occasions, sur-tout au siege de Gradisk & dans la guerre de Boheme, où il avoit rendu de grands services à l'Empereur. Ce fut pendant cette guerre qu'il gagna l'estime & l'amitié du Comte de Harrach qui avoit toute la confiance de Ferdinand, & qui en donnant sa fille à Valstein, lui ouvrit la porte aux plus grands honneurs. Car en consideration de ce mariage le Baron de Valstein auparavant simple Colonel, se

AN. 1625. vit tout à coup honoré des titres de Duc de Fridland, de Prince de l'Empire, & de General des armées Imperiales avec une autorité absoluë. Il est cependant vrai qu'une fortune si rapide & si brillante parut moins une grace & une faveur qu'une juste récompense du merite. Valstein réünissoit dans sa personne toutes les qualitez qui font un grand Capitaine, une valeur intrépide, une grande fermeté d'esprit dans l'action, une activité infatigable, beaucoup de prudence & d'adresse, une extrême vigilance. Il sçavoit également faire naître les occasions & les saisir, vaincre & profiter de la victoire, se faire craindre & encore plus aimer des soldats. Plus d'humanité & de ménagemens pour les peuples qu'il fouloit impitoïablement, moins d'orgüeil & d'emportement auroient mis le comble à la gloire de ce grand homme; mais de si grands défauts ternirent l'éclat de son merite, & causerent enfin sa perte, comme on verra dans la suite..

Lotychius. *Ibid.* La guerre commença, comme c'est l'ordinaire, par des écrits & des manifestes qu'on publia de part & d'autre. Le Roi de Dannemark & les Princes de son parti protesterent qu'ils n'avoient d'autre dessein que de se tenir sur la défensive, & d'empêcher les violences que l'on commettoit sur les frontieres & dans les Etats de Saxe. Le Comte de Tilly & les Imperiaux sommerent le Roi de Dannemark & ses adherens de mettre bas les armes, pour ne point causer de nouveaux troubles dans l'Empire. Cependant on vit bien-tôt quatre grandes armées s'avancer vers le fleuve du Veser, qui separe la basse-Saxe de la Westphalie. Mansfeldt s'en approcha par la

Westphalie; le Comte de Tilly & le General Valstein par la Suabe & la Hesse. Le Roi de Dannemark étoit déja campé sur les bords du fleuve près de Bremen, & là il lui arriva un accident qui fut regardé comme un présage funeste du succès de son entreprise. Comme il se promenoit à cheval sur les remparts de Hamelen dont il visitoit les fortifications, son cheval épouvanté par un coup de canon se précipita du haut d'un retranchement en bas, & entraîna dans sa chûte le Roi lui-même qui se blessa grievement à la tête. On le remporta sans voix & sans connoissance, & pendant quelques jours on craignit beaucoup pour sa vie; il fut pourtant assez heureux pour en réchapper. AN. 1625.

Heiss.
Lotychius.
Merc. Franc.

XLVI.
Commencement de la guerre.

Cet accident fut suivi de la perte de Hamelen, Minden, Statelnau & d'autres Places voisines dans le Duché de Brunswick, que les Officiers du Roi de Dannemark abandonnerent au Comte de Tilly, pour se retirer dans le Duché de Ferden jusqu'à ce que le Roi fût en état d'agir. De-là le Comte de Tilly descendit le long du Veser jusqu'à Nieubourg dont il entreprit le siege; mais la vigoureuse résistance des assiegez & la disette de vivres l'obligerent de le lever. Il fit même dans sa retraite quelque perte dont il se dédommagea par les grosses contributions qu'il leva dans le Duché de Brunswick, & par la défaite d'un petit corps de troupes Danoises, commandées par le Duc de Saxe-Altembourg & le Colonel Oberntraut, un des meilleurs Officiers du Roi de Dannemark, qui perirent tous deux dans cette action.

Il se fit encore diverses autres expeditions sem-

blables dans le commencement de cette guerre, &
AN. 1625. le succès de part & d'autre en paroissoit assez égal. On parla aussi de treve & de paix, & l'on fit des deux côtez des propositions & de nouveaux écrits qui ne servirent qu'à aigrir de plus en plus les esprits, parce qu'on s'accusa mutuellement de ne vouloir pas la paix. Il est rare en effet que deux partis consentent à quitter si-tôt les armes, lorsque l'un & l'autre espere également la victoire. Il falloit quelque action décisive, & la guerre étoit si animée, qu'il étoit difficile qu'elle n'en fît naître bien-tôt l'occasion.

Cependant autant que les Generaux Catholiques souhaitoient d'engager une bataille generale, autant le Roi de Dannemark avoit envie de l'éviter, suivant plus les conseils de la prudence, que les mouvemens de son courage. Son armée n'étoit gueres composée que de nouvelles levées peu aguerries. La victoire même pouvoit lui devenir funeste par la perte de ses meilleurs soldats. Ainsi pour éviter d'en venir à une action generale, il prit le parti de diviser toutes ses forces en trois corps d'armée, pour obliger les Imperiaux à partager aussi les leurs, & pour porter la guerre en plusieurs endroits à la fois. Les Ducs de Veimar & de Brunswick furent chargez de faire la guerre en deçà du Veser dans les Etats Catholiques de Westphalie; le Comte de Mansfeldt devoit passer l'Elbe pour joindre les troupes que les Ducs de Mekelbourg avoient déja levées, & se rendre ensuite en Silesie, y faire soulever les peuples & seconder Betlem-Gabor qui toujours inquiet & ambitieux, venoit de reprendre les armes à

l'occasion du couronnement de Ferdinand III. que son pere Ferdinand II. avoit fait reconnoître Roi de Hongrie. Enfin le Roi de Dannemark au milieu de ces deux armées entre l'Elbe & le Veser, devoit avec la meilleure partie de ses troupes faire la guerre dans l'Evêché d'Hildesheim. Rien n'étoit mieux concerté, & ce projet auroit apparemment réüssi, si les succès ne dépendoient que de la prudence humaine. Voici ce qui arriva.

AN. 1626.

XLVII. Exploit du Duc de Veimar & du Comte de Mansfeldt.

Merc. Franc.

Le Duc de Veimar entra dans la Westphalie & surprit Osnabrug dont il se rendit maître. Son dessein étoit de s'emparer ensuite de Munster, pour préparer ainsi les voïes à la conquête du Palatinat; mais une grosse somme de richsdales que les habitans lui envoïerent, détourna le malheur qui menaçoit cette Ville. De l'autre côté Mansfeldt aïant fait passer sa cavalerie dans le Duché de Lauvembourg, traversa avec son infanterie toute la basse-Saxe depuis Bremen jusqu'à Sandow où il passa l'Elbe & joignit sa cavalerie. Là il fit la revûë de son armée qui se trouva forte de douze mille hommes, de cinq cens chariots & de trente pieces d'artillerie. Son approche donna l'alarme à l'Electeur de Brandebourg & même aux Ducs de Mekelbourg, quoique Conféderez avec le Roi de Dannemark. Ceux-ci au lieu d'envoïer leurs troupes joindre celles de Mansfeldt, les jetterent promptement dans toutes leurs Places frontieres, pour empêcher les désordres que les troupes de Mansfeldt commettoient par-tout sans distinction d'amis ni d'ennemis. L'Electeur de Brandebourg qui étoit alors en Prusse revint promptement dans ses Etats pour s'opposer, disoit-il, au

AN. 1626. passage de Mansfeldt ; mais il le fit si tard & si peu efficacement, qu'il donna lieu de croire aux Imperiaux qu'il étoit d'intelligence avec leurs ennemis. L'Electeur de Saxe agit plus ouvertement ; car il mit de fortes garnisons dans Wittemberg & Torgaw, & fit rompre les ponts de l'Elbe.

XLVIII. Mansfeldt attaque le pont de Dessau.

Lotychius. l. XV. c. 5.

Merc. Franc.

Heiss. hist. de l'Empire. l. 3.

Quoique le principal dessein de Mansfeldt fut de passer en Silesie, il crut qu'il rendroit un service important à son parti s'il pouvoit chasser les Imperiaux du pont de Dessau qu'ils avoient fortifié sur l'Elbe. Par-là il se seroit rendu maître de l'un & l'autre bord du fleuve, il auroit arrêté les vivres que l'on conduisoit par eau au camp de Valstein, situé entre Magdebourg & Dessau en deçà de l'Elbe, & l'armée Imperiale ainsi affamée auroit été obligée pour avoir des vivres d'abandonner ses logemens, & de s'éloigner de la basse-Saxe qu'elle incommodoit. Le Roi de Dannemark avoit déja fait faire une tentative sur le fort qui couvroit le pont ; mais le Colonel Altringer qui le défendoit avec un corps de bonnes troupes, avoit fait si bonne contenance, que les Danois n'avoient pas même osé en approcher. Mansfeldt se flatta d'un plus heureux succès. Déja maître de Qerbst où il avoit fait passer au fil de l'épée quatre cens Imperiaux, il s'approcha du fort de Dessau. Il le fit attaquer deux fois en un même jour, & deux fois il fut repoussé avec perte. Il continua ses attaques les jours suivans avec aussi peu de succès ; mais il fallut bien-tôt se mettre à son tour sur la défensive.

XLIX. Bataille de Des-

Au premier bruit de l'entreprise du Comte de Mansfeldt, Valstein songea à en profiter. Il sortit sans

sans bruit de ses retranchemens, fit prendre les devants au Comte de Schlick avec l'avant-garde, & suivit avec le reste de l'armée. Comme l'Elbe separoit les deux armées, il lui fut aisé de cacher sa marche à Mansfeldt. Dès le lendemain matin celui-ci voulant faire marcher ses troupes à l'attaque du Fort, fut extrêmement surpris de se voir attaqué lui-même par toute l'armée Imperiale. Il essuïa d'abord sans s'ébranler un grand feu de l'artillerie ennemie auquel il répondit de son côté autant qu'il lui fut possible dans une telle surprise, sans sortir de ses retranchemens, excepté pour quelques escarmouches qui se firent des deux côtez. Cette espece de combat dura depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi que le feu prit au camp & aux bagages de l'armée Protestante. Cet accident obligea Mansfeldt de sortir en rase campagne ; c'étoit ce que Valstein souhaitoit. Ce General fit aussitôt avancer toutes ses troupes, & les deux armées se mêlerent. Celle de Mansfeldt animée par l'exemple & la réputation de son General, soutint pendant quelque temps le choc des Imperiaux avec assez de courage pour faire balancer la victoire. Mais elle la ceda enfin à des troupes accoutumées à vaincre. La cavalerie Protestante poussée par celle de Valstein commença la déroute. Sa fuite précipitée laissa toute l'infanterie exposée au fer des Imperiaux qui en firent un grand carnage. Les vainqueurs compterent six mille ennemis tuez sur le champ de bataille ou dans la fuite. Un régiment entier mit bas les armes, & se rendit prisonnier avec son Colonel Kniphausen. Le bagage, le canon, les enseignes & quinze cens

AN. 1626.

sau, où Valstein défait Mansfeldt.

AN. 1626.

prisonniers demeurerent au pouvoir des Imperiaux. Ceux-ci poursuivant les fuïards jusqu'à Zerbst emporterent la Place dans la chaleur de la poursuite, & passerent au fil de l'épée tous les soldats qui ne purent pas se sauver. Mansfeldt se retira avec les restes de sa défaite dans la Marche de Brandebourg.

L. Mansfeldt assemble de nouvelles troupes, & passe dans la Silesie.

Cette malheureuse journée fit quelque tort à la gloire de Mansfeldt, que la fortune sembloit abandonner sur la fin de sa carriere. Cependant on vit avec admiration ce grand homme superieur à tous les évenemens, former en peu de jours une nouvelle armée composée de sa cavalerie qui s'étoit sauvée de la bataille, de quatre mille hommes de pied que les Ducs de Mekelbourg lui envoïerent alors un peu trop tard, avec trois mille Ecossois & quelques autres troupes que le Roi de Dannemark lui donna. Dès qu'il se vit à la tête d'une si belle armée il entreprit d'executer son premier dessein, qui étoit de se rendre en Silesie. Il s'y achemina avec le Duc de Veimar, & s'y rendit heureusement malgré tous les obstacles. Il arriva même qu'au lieu qu'une marche si longue & si difficile auroit dû affoiblir son armée, il la trouva à son arrivée augmentée jusqu'au nombre de vingt-cinq mille hommes. Il laissa en Silesie le Duc de Veimar avec une partie des troupes, & avec l'autre il passa dans la Moravie où il ravagea la campagne & brûla tous les Villages.

LI. Valstein poursuit Mansfeldt jusqu'en Hongrie.

Ses exploits ne se seroient pas bornez à des ravages, si Valstein ne l'avoit toujours suivi dans sa marche. Ce General prévoïant le danger dont la Boheme & l'Autriche même alloient être menacées par la jonction de Mansfeldt avec Betlem-Gabor,

se hâta de se rendre en Boheme. Après avoir traversé rapidement la haute-Saxe & la Lusace, il arriva en Silesie presqu'aussi-tôt que Mansfeldt, & comme celui-ci s'étoit contenté d'y laisser quelques troupes sous les ordres du Duc de Veimar, Valstein sans s'arrêter à les en chasser, suivit l'armée Protestante dans la Moravie. Mansfeldt déconcerté par sa présence n'eut point d'autre parti à prendre que de se retirer au plus vîte dans les montagnes qui separent la Hongrie de la Moravie; de-là il descendit dans les plaines de Hongrie au de-là du Wag, afin de mettre encore cette riviere entre lui & les Imperiaux. Valstein s'obstinant à le poursuivre parut bien-tôt sur les bords de ce fleuve; mais il fut enfin obligé d'y terminer sa poursuite; car il trouva Mansfeldt campé sur l'autre bord du Wag, & soutenu d'un côté par le Prince Betlem avec une armée de plus de dix mille hommes, & de l'autre par le Bacha de Bosnie avec des troupes nombreuses. Comme la riviere separoit ces deux armées depuis long-temps acharnées à se détruire l'une l'autre, elles furent réduites à s'observer mutuellement & à faire quelques entreprises peu considerables. Mais bien-tôt une maladie contagieuse par des traits plus inévitables que ceux des ennemis, vint moissonner dans les deux camps ceux que le fer avoit si souvent épargnez. La perte d'une bataille eut été moins funeste aux deux armées. Elles se virent dans l'espace de peu de jours considerablement affoiblies, & les deux bords de la riviere furent également couverts de morts & de mourans. Pour comble de disgrace, Mansfeldt apprit dans le même temps que les Dé-

AN. 1626.

Puffendorfus l. 1. & alii.

AN 1626.

putez du Prince Betlem étoient sur le point de conclure à Presbourg un nouvel accommodement avec l'Empereur, comme il arriva en effet ; & que le Bacha de Bude écoutoit aussi des propositions. Ne pouvant ni parer ce coup qui ruinoit son projet, ni s'en plaindre d'une maniere digne de lui, il prit le parti de dissimuler & ne songea qu'à se mettre en sûreté. Il laissa ce qui lui restoit de troupes au Prince de Transilvanie ; & suivi seulement de quelques-uns de ses meilleurs Officiers il se mit en chemin pour gagner Venise, afin d'y déliberer à loisir sur ce qu'il auroit à faire l'année suivante. Mais la mort vint tout à coup mettre fin à de si nobles travaux..

LII. Mort du Comte de Mansfeldt.

Lotychius l. XVI. c. 5.

A peine se fût-il mis en chemin, que ses Officiers s'apperçurent qu'il déperissoit à vûë d'œil. Une phtisie causée par de continuelles fatigues, lui fit perdre en peu de jours toutes les forces du corps. Celles de l'esprit n'en parurent que plus vives : heureux s'il avoit sçû en faire usage pour sortir de l'état d'irréligion où il avoit vêcu. Mais cet homme tout guerrier semblable à lui-même dans ces derniers momens, ne songea qu'à rappeller tout son courage pour mourir en Heros. Affermi depuis long-temps contre les horreurs de la mort, lorsqu'il se vit sur le point d'expirer, il se fit habiller de ses plus riches habits & ceindre l'épée au côté. Ensuite aïant fait venir tous les Officiers qui le suivoient, appuïé sur deux d'entre eux qui le soutenoient sous les bras, il les harangua debout ; & comme s'il avoit voulu faire passer dans leurs cœurs toute son intrépidité & tout son courage, il les exhorta à se signaler, comme ils avoient fait jusqu'alors dans le mêtier des armes. Il

mourut à une journée de Bosna-Serai dans la Bosnie, âgé de quarante six ans. Son corps fut porté & enterré à Spalato en Dalmatie, par les soins de la République de Venise. On dit même que cette République sensible à l'estime que ce grand homme avoit toujours témoigné pour elle, proposa de lui dresser une statuë. Il étoit digne en effet de cet honneur pour sa valeur, sa prudence & sa constance inébranlable dans la disgrace. Mais l'Histoire plus durable que le marbre & l'airain, immortalisera encore plus sûrement son nom & sa gloire. AN. 1626.

LIII. Mort du Duc Christian de Brunswick & du Duc de Veimar.

Cette mort avoit été précedée de celle de Christian de Brunswick, cet implacable ennemi de la Maison d'Autriche & des Catholiques, plus connu par ses défaites que par ses victoires, & encore plus odieux pour ses cruautez. Ce Prince quoique jeune encore, mourut trop tard pour le bien des peuples; mais il mourut trop tôt pour sa propre gloire, sans remporter en mourant d'autre réputation que celle d'un grand courage. L'âge & l'experience en auroient pû faire dans la suite un grand Capitaine, en moderant cette fougue impetueuse & ces emportemens de jeunesse qui lui ôtoient la présence d'esprit, la réflexion & la prévoïance necessaire dans la conduite des armées. C'est ainsi que la mort réünit encore ces deux celebres Generaux Protestans, Mansfeldt & Christian, que la guerre avoit si long-temps unis ensemble, & tous deux furent bien-tôt suivis du Duc de Veimar qui mourut en Silesie.

Cependant tandis que les choses que je viens de raconter se passoient à l'une des extrémitez de l'Empire, le Comte de Tilly occupé dans le centre se

AN. 1626.

LIV.
Le Comte de Tilly oblige le Lantgrave de Hesse-Cassel à se soumettre.

Mercure François.

Lotychius l. XV. c. 5. art. 9.

signaloit par divers exploits. Maurice Lantgrave de Hesse-Cassel, toujours ennemi secret de Ferdinand, s'étant enfin ouvertement déclaré pour le Roi de Dannemark, le Comte de Tilly profita de l'éloignement de l'armée Danoise pour le resserrer dans ses Etats. Il attaqua Munden Place importante, située au confluent du Veser & de la riviere de Fulde dans cette pointe de la basse-Saxe qui entre dans le Lantgraviat de Cassel. Il fit inutilement sommer les habitans de se rendre : on ne lui répondit que par des injures. Après avoir fait de grandes brêches à la muraille, la Ville s'opiniâtrant à refuser les conditions qu'on lui proposoit, les Imperiaux sonderent la riviere qui servoit de fossé au rempart ; ils la trouverent guaïable, & aussi-tôt autant irritez par l'insolence des assiegez, qu'animez par leur propre courage, ils monterent à l'assaut avec une extrême hardiesse : ils renverserent tout ce qui osa s'opposer à eux, & s'étant rendus maîtres de la Ville, ils y passerent au fil de l'épée près de trois mille hommes, tant soldats qu'habitans. La prise de cette Place exposoit tous les Etats du Lantgrave à une ruine prochaine ; Maurice fut obligé de se soumettre & de renoncer à la Conféderation qu'il avoit faite avec le Roi de Dannemark.

LV.
Le Comte de Tilly s'approche de l'armée Danoise.

Après cette expedition le Comte de Tilly n'aïant plus rien à craindre de ce côté-là, penetra plus avant dans le Duché de Brunswick où il assiegea Gottingen, tandis que le Comte d'Anholt reprenoit Osnabrug & tout ce qui dépend de cet Evêché. Le Roi de Dannemark suivant toujours le plan qu'il s'étoit proposé, aima mieux laisser prendre Got-

tingen que de s'exposer au hazard d'une bataille. Mais l'armée Catholique aïant ensuite fait mine de vouloir assieger Northeim, le Roi s'avança pour couvrir cette Place. Les deux armées s'approcherent de si près qu'il y eut entre elles quelques escarmouches, & on prétend que Christian laissa échapper de ses mains l'occasion de remporter une belle victoire. Le Comte de Tilly arrêté par une indisposition n'avoit pas encore pû se rendre à son armée; les troupes Imperiales qui devoient la renforcer n'étoient pas encore arrivées; de sorte qu'il est assez probable que le Roi de Dannemark auroit défait sans peine une armée fort inferieure en nombre & destituée de Chef. Les Officiers Bavarois s'appercevant du danger, firent rebrousser chemin à l'armée vers Gottingen. Christian au lieu de la poursuivre s'amusa à ravager les terres des Princes Catholiques, & entra dans l'Eichfeldt qui appartient à l'Electeur de Maïence, résolu d'y attaquer Duderstadt. Le Comte de Tilly le laissa faire, & beaucoup plus habile que son ennemi, il marcha avec beaucoup de diligence au-devant des troupes Imperiales que le Baron de Fours lui amenoit. A peine les eut-il jointes que revenant sur ses pas, il s'approcha de l'armée Danoise. Celle-ci commença à se retirer à son tour vivement poussée par le Comte qui vouloit forcer le Roi de Dannemark à donner bataille. AN. 1626.

LVI. Bataille de Lutter.

En effet après deux ou trois jours d'une marche difficile & dangereuse, Christian ne pouvant plus continuer sa retraite en sûreté, se détermina enfin à ranger toutes ses troupes en bataille près d'un château nommé Lutter dans l'Evêché d'Hildesheim.

AN. 1626.

Mercure François.

Lotychius ibid.

Heiss. l. 3.

D'abord le canon de part & d'autre porta la mort & le carnage dans les deux armées. Ensuite le Comte de Tilly voïant que les Danois paroissoient résolus à garder leurs postes, fit descendre son infanterie, soutenuë aux deux aîles par la cavalerie, dans un vallon par où il falloit passer pour aller aux ennemis. La descente fut prompte, l'attaque vive & soutenuë avec beaucoup de valeur. Les troupes Catholiques furent battues & repoussées deux fois jusqu'à leur canon. La troisiéme charge ne commença pas plus heureusement pour elles: la victoire étoit sur le point de se déclarer pour les Danois, & déja, ce qu'on n'avoit jamais vû, quatre vieux régimens du Comte de Tilly rebutez de tant d'efforts inutiles, tournoient lâchement le dos, lorsque ce Comte animé par son désespoir & transporté d'une fureur guerriere, met pied à terre, & tenant son épée d'une main & de l'autre son bâton de General, arrête les fuïards par les reproches & les menaces, ranime la valeur des autres par son exemple, & inspirant par sa présence un nouveau courage à ses troupes ébranlées, les ramene à la charge. Alors combattant en soldat après avoir fait l'office de General; il se mêle l'épée à la main parmi les ennemis. Ceux-ci sont ébranlez à leur tour: en vain le Roi de Dannemark imitant le courage du Comte de Tilly s'efforce de retenir ses troupes, & les anime par son exemple à conserver leur premier avantage. Tout cede aux charges furieuses des Imperiaux & des Bavarois qui combattent en désesperez autour de leur General. Ceux qui avoient fui sont les plus ardens au combat afin d'effacer leur honte par des efforts extraordinaires

naires de valeur. Les Danois rompus & enfoncez de toutes parts, ne songerent plus qu'à se sauver par une fuite précipitée; mais ils furent poursuivis si vivement qu'il en resta un très-grand nombre sur la place, sur-tout de l'infanterie qui fut presque toute taillée en pieces. Peu de batailles jusqu'alors avoient été si sanglantes. On compta jusqu'à dix mille morts du côté des Danois, entre lesquels on trouva le Prince Philippe de Hesse-Cassel le fils aîné du Lantgrave & quelques Officiers Generaux. Les vainqueurs firent aussi un grand nombre de prisonniers, & dans ce nombre furent plusieurs Officiers de marque. Enfin toute l'artillerie, quantité d'enseignes & le bagage furent un des fruits de la victoire.

AN. 1627. 1628.

LVII. Le Roi de Dannemark continuë à faire la guerre.

Une perte si considerable sembloit devoir porter le dernier coup à la nouvelle Conféderation. En effet plusieurs Places ouvrirent leurs portes aux vainqueurs. Les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, & presque tous les Etats de leurs Duchez firent leur accommodement avec l'Empereur. Les Ducs de Mekelbourg parurent disposez à en faire autant; mais le Roi de Dannemark prévint par son activité la ruine totale de son parti. Les garnisons qu'il avoit dans plusieurs Places sur-tout dans Northeim & dans Wolfembutel entretinrent la guerre. Retiré vers l'Elbe il y construisit divers Forts où il se maintint jusqu'à ce qu'il eut reçû les renforts qu'il attendoit. Il lui vint de nouveaux secours de France, d'Angleterre & de Hollande, & il se vit en fort peu de temps à la tête d'une armée de quarante mille hommes en état de se faire craindre, & de réparer ses pertes.

AN. 1627. 1628.

LVIII. Il est obligé de se retirer dans le Holstein où il est poursuivi par Tilly & Valstein.

Le Comte de Tilly affoibli par ses victoires mêmes, donna malgré lui aux ennemis le loisir de se rétablir, parce qu'il ne reçût pas assez à temps les recruës dont il avoit besoin. Pendant qu'il les attendoit, les deux armées firent diverses entreprises. La garnison de Northeim & Christian Guillaume Administrateur de Magdebourg se signalerent du côté des Danois; le Comte d'Anholt, le Duc de Lunebourg & quelques autres du côté des Imperiaux. Enfin le Prince de Furstemberg chargé du siege de Northeim s'en rendit maître après plusieurs assauts furieux où il perdit beaucoup de monde. Cette perte commença la décadence entiere du parti Danois, & les renforts que le Comte de Tilly reçut, l'acheverent. Les Bavarois n'avoient qu'à se montrer pour mettre en fuite les Protestans. A leur seule approche les Danois abandonnoient leurs Camps, leurs Places & leurs Forteresses, & bien-tôt le Roi chassé de l'Elbe & de toute la basse-Saxe, fut contraint de se retirer dans le Holstein où le Comte de Tilly le suivit, tandis que le Comte de Schlick enlevoit un grand corps de troupes Danoises qui étoient commandées par le Marquis de Bade-Durlach, & qui aimerent mieux s'enrôler sous les drapeaux des vainqueurs, que leur disputer la victoire.

Le General Valstein après avoir pacifié la Silesie, vint lui-même seconder le Comte de Tilly avec une nouvelle armée. Le Roi de Dannemark vivement attaqué par les deux Generaux ne se battit plus qu'en retraite. Après avoir fait de vains efforts pour défendre le Holstein, il se retira dans le Duché de Sleswick. Les Imperiaux l'y suivirent sans le perdre

de vûë, & se répandirent dans ce Duché & dans le Jutland. Une partie considerable des troupes Danoises fut encore battuë par le Comte de Tilly, & contrainte d'abandonner le parti des Confederez pour se donner à l'Empereur. Nieubourg & Wolfembutel les seules Places qui restoient à Christian dans la Saxe, se rendirent aux Imperiaux. L'Electeur de Brandebourg parut aussi alors vouloir s'unir sincerement avec l'Empereur, & pour mieux marquer la sincerité de son procedé, il approuva autentiquement la promotion du Duc de Baviere à la dignité d'Electeur de l'Empire. Mais les Ducs de Mekelbourg qui persisterent toujours dans le parti du Roi de Dannemark, furent proscrits par Ferdinand, & leur Duché fut donné à Valstein. Ce General faisoit ainsi la guerre avec autant de profit que de gloire. Il porta ses armes jusqu'en Pomeranie où il assiegea Stralsund. Quelque mécontentement qu'il avoit reçû des habitans servit de prétexte à ce siege; mais on prétendit que le veritable motif de cette entreprise étoit le dessein que l'Empereur avoit formé de se rendre maître de toutes les côtes & de tout le commerce de la Mer Baltique: ce projet vrai ou faux allarma tout le Septentrion, & devint funeste à la Maison d'Autriche en ce qu'il servit de prétexte l'année suivante au fameux Gustave Adolphe Roi de Suede pour renouveller la guerre en Allemagne.

AN. 1627. 1628.

LIX. L'Empereur donne à Valstein le Duché de Mekelbourg.

LX. Stralsund assiegé par les Imperiaux.

Pufendorfi rerum Suecic. l. 2.

Lotychius rerum Germ. l. XXI. c. 4.

Le Roi de Dannemark aïant entrepris de secourir Stralsund, fut attaqué près de Volgast par les Imperiaux, & toujours malheureux il fit encore une nouvelle perte. Ensuite tandis que le Colonel

AN. 1627. 1628.

Arnheim continuoit le siege de Stralsund, Valstein se rendit maître de Krembe & de quelques Places maritimes où l'Empereur fit construire des vaisseaux pour courir la Mer Baltique. Ce General surprit aussi Rostoch Ville Anseatique. La prise de cette Place & le siege de Stralsund donnerent de la crainte à toutes les autres Villes Anseatiques qui songerent aussitôt à se mettre en état de défendre leur liberté; mais avec trop peu de concert entre elles pour faire un parti formidable. Enfin après ces divers exploits, Valstein retourna au siege de Stralsund dont il paroissoit avoir la prise fort à cœur. Cette entreprise ne lui réüssit cependant pas. La Ville ne recevant aucun secours des Villes Anseatiques, ni du Duc de Pomeranie qui ménageoit extremement l'Empereur, & dégoutée de la protection trop foible du Roi de Dannemark, se mit sous celle du Roi de Suede. Ce Prince quoiqu'alors occupé à faire la guerre à la Pologne, saisit avec joïe cette occasion de prendre part aux affaires d'Allemagne. Il étoit déja entré dans la Confédération avec les Rois d'Angleterre & de Dannemark pour la guerre de la basse-Saxe; mais il fit alors une alliance plus particuliere avec les habitans de Stralsund à qui il envoïa des munitions & des troupes qui mirent la Ville en état de ne rien craindre. L'Empereur fut fort irrité de ce procedé, & Valstein envoïa contre les Suedois en Prusse un grand corps de troupes sous le Colonel Arnheim.

LXI. Stralsund se met sous la protection du Roi de Suede.

LXII. Le Roi de Dannemark fait la paix. Traité de Lubek.

Cependant le Roi de Dannemark après tant de pertes & de mauvais succès, songea enfin à faire la paix. Il ne lui restoit plus dans tout le continent

que la seule ville de Glucstadt que les Hollandois défendoient. Les Etats de Dannemark le pressoient de faire un accommodement. Les François & les Anglois sembloient vouloir l'abandonner à sa mauvaise fortune. Les Hollandois même ne lui donnoient de secours que pour défendre les Places maritimes. L'Empereur de son côté tout victorieux qu'il étoit, souhaitoit de pacifier l'Allemagne pour emploïer ses forces en Italie où la succession du Duc de Mantouë excitoit alors de grands troubles. Les Espagnols l'en sollicitoient afin d'en obtenir des secours contre la France. Les Electeurs & les Princes de l'Empire se plaignoient des désordres que les troupes Imperiales commettoient dans toute l'Allemagne. Valstein jugeant aussi que l'amitié du Roi de Dannemark pourroit lui être utile pour se maintenir dans la possession du Duché de Mekelbourg, & craignant de ne pouvoir plus faire subsister ni contenir dans la discipline militaire les troupes nombreuses qu'il commandoit, facilita la conclusion de la paix, & procura au Roi de Dannemark des conditions beaucoup plus favorables que ce Prince n'avoit lieu d'esperer dans le mauvais état de ses affaires. Le traité fut signé à Lubek, & la paix y fut publiée le 7. Juin 1629. avec l'applaudissement des peuples qui la désiroient depuis long-temps, mais avec un extreme chagrin des Ducs de Mekelbourg dont le Roi de Dannemark sacrifia les interêts à la vangeance de Ferdinand & à l'ambition de Valstein qui demeura en possession de ce Duché. L'Electeur Palatin n'y fut pas plus menagé, car on ne fit aucune mention de ses interêts, & dans un des ar-

AN. 1629.

AN. 1629.

ticles le Duc de Baviere fut reconnu Electeur de l'Empire.

LXIII. Les Ministres Imperiaux refusent d'admettre au traité les Ambassadeurs du Roi de Suede.

Aussi cette paix au lieu d'étouffer les jalousies, les haines & les mécontentemens des Princes d'Allemagne, ne fit que les suspendre pour peu de temps. On les verra bien-tôt éclater de nouveau avec plus d'animosité que jamais. Les Ministres Imperiaux firent sur-tout en cette occasion une faute irréparable, en refusant d'admettre & d'écouter les Ambassadeurs du Roi de Suede, qui vouloit avoir part au traité. Rien n'eût été plus aisé que d'assoupir dans leur naissance les differends qui commençoient à éclater entre Gustave & Ferdinand. C'étoit-là un moment décisif pour le repos de l'Allemagne & de toute l'Europe. Mais rarement la prudence humaine connoît l'importance de ces prétieux momens. L'Empereur méprisoit un ennemi qui lui paroissoit trop foible & trop éloigné pour oser lui déclarer la guerre, & on ne prévoïoit pas qu'il dût coûter à l'Empire un déluge de sang pour expier ce mépris.

LXIV. La guerre passe en Italie.

Telle fut l'issuë de cette longue & cruelle guerre que l'ambition de l'Electeur Palatin avoit allumée, que la haine, la politique & l'interêt de la religion de part & d'autre avoient entretenuë, & que la sagesse de Ferdinand secondée par d'habiles Generaux d'armée termina avec tant de gloire & d'avantage. Il étoit temps que l'Allemagne goûtât quelques momens de tranquillité après de si grandes agitations. Elle le fit aux dépens de l'Italie dont les mouvemens occuperent alors toute la Maison d'Autriche. Cette affaire a de si grands rapports au traité de Munster que je ne puis pas me dispenser de la

faire connoître ici, ſans cependant entrer dans un détail qui ſeroit inutile pour le deſſein de cette Hiſtoire.

AN. 1629.

LXV. Origine de la guerre de Mantouë.

Vincent II. Duc de Mantouë ſe voïant près de mourir ſans laiſſer d'enfans légitimes, avoit fait épouſer la Princeſſe Marie ſa niece au Duc de Rhetelois, fils de Charles de Gonzague Duc de Nevers, & avoit declaré ce dernier heritier de tous ſes Etats. Auſſi-tôt après la mort du Duc Vincent, le Duc de Nevers ſe rendit à Mantouë où il fut reconnu pour Souverain ſans aucune oppoſition. Mais il ſe vit bien-tôt inquieté dans ſa nouvelle poſſeſſion. Le Roi d'Eſpagne ne put pas ſe réſoudre à laiſſer un Prince François maître d'un ſi bel Etat en Italie. Charles Emmanuël Duc de Savoïe qui s'étoit flatté de faire valoir de vieilles prétentions qu'il avoit ſur une partie du Montferrat en faiſant épouſer la Princeſſe Marie à ſon fils, ne voïoit qu'avec un extrême chagrin ſes eſperances trompées. Le Duc de Guaſtalle Prince de la Maiſon de Mantouë, & la Ducheſſe de Lorraine prétendoient avoir auſſi des droits ſur la ſucceſſion du feu Duc. Les deux premiers s'unirent contre le nouveau Duc, & firent aiſément entrer l'Empereur dans leur parti. Les troubles commencerent par le refus que l'Empereur fit à Charles de lui donner l'inveſtiture des Etats de Mantouë. Il envoïa même un Commiſſaire pour mettre en ſequeſtre le Mantoüan & le Montferrat, juſqu'à ce qu'on eût éclairci les droits des divers prétendans. Les Eſpagnols prirent en même temps les armes avec le Duc de Savoïe. Celui ci entra dans le Montferrat & ſe rendit maître de toute la Province,

Hiſtoire du Miniſtere du Cardinal de Richelieu.

Hiſt. du Card. Mazarin.

Hiſt. de Loüis XIII. de Dupleix.

Memorie recond. di Vittorio Siri. vol. 6.

Hiſtoria Veneta di Nani tom. 1.

Obſervations ſur les trait. des Princes, par Amelot.

AN. 1629. excepté Casal place importante dont les Espagnols s'étoient réservé de faire le siege, & qui étoit défenduë par des François à qui le Duc de Mantouë l'avoit confiée. En effet Dom Gonçalez de Cordouë Gouverneur de Milan entreprit ce siege & investit la Place.

Le nouveau Duc de Mantouë songea de son côté à défendre ses droits. Il refusa l'entrée de sa Capitale au Commissaire Imperial. Il leva des troupes : il fit fortifier ses Places : il fut secouru des Venitiens qui avoient interêt de maintenir en Italie une puissance opposée à la Maison d'Autriche. Le Roi de France n'auroit pas manqué d'envoïer aussi dès-lors de puissans secours à ce Prince, si l'état de ses affaires le lui avoit permis ; mais la guerre étoit declarée entre la France & l'Angleterre : le Duc de Bukinkan avoit fait une entreprise sur l'isle de Ré. La faction Huguenote troubloit tout le Roïaume : le Roi n'avoit pas trop de toutes ses forces pour dompter les Rebelles, & il étoit alors occupé au fameux siege de la Rochelle. Tout ce que ce Prince put faire en faveur du Duc de Mantouë, ce fut de lui permettre de faire lever des troupes en France. Ce fut le Marquis d'Uxelles qui se chargea de cette commission ; mais ses troupes ne purent penetrer en Italie dont le Duc de Savoïe avoit fait fermer tous les passages.

LXVI. Loüis XIII. marche en personne au secours du Duc de Mantouë.

Le Pape se donnoit cependant beaucoup de mouvemens inutiles pour terminer ce differend, & le Duc de Mantouë auroit apparemment bien-tôt succombé, si la bravoure & la longue résistance des François enfermez dans Casal n'avoit donné au Roi de France le temps de les secourir après la prise de

de la Rochelle. A peine Loüis XIII. eut-il dompté cette Ville rebelle, qu'il tourna tous ses soins vers l'Italie. Sa gloire & son interêt l'obligeoient également à défendre un Prince qui étoit sous sa protection, & à ne pas permettre aux Espagnols de s'agrandir dans un païs où ils n'étoient déja que trop puissans. Dans ce dessein il entreprit de passer les Alpes en personne avec le Cardinal de Richelieu. Il força le Pas de Suze & s'empara de la Ville & de la Citadelle avec une valeur & une promptitude qui étonna le Duc de Savoïe. Ce Prince craignant pour ses Etats, proposa un accommodement. On traita à Suze même, & par ce traité le Duc promit de fournir des vivres, de donner un libre passage aux troupes Françoises, & d'engager les Espagnols à abandonner le siege de Casal, comme ils firent en effet.

AN. 1629.

LXVII. Traité de Suze.

Mais il parut bien qu'ils le firent par necessité, beaucoup plus que pour satisfaire au traité, & que le Duc de Savoïe lui-même n'avoit pas agi de bonne foi. Car tandis que le Roi de retour en France attendoit l'execution du traité, on fut fort surpris d'apprendre que l'Empereur faisoit marcher en Italie une grande armée commandée par le General Colalte pour entrer dans le Mantoüan, & que les Espagnols sous la conduite du Marquis Philippe de Spinola rentroient dans le Montferrat. Le Duc de Savoïe sommé par les Ministres François de s'expliquer sur une si prompte infraction du traité, ne donna que des réponses ambiguës. Il étoit de concert avec les Espagnols & les Imperiaux. Ainsi Casal & Mantouë furent assiegez. Mais Colalte

LXVIII. La guerre recommence.

AN. 1630. après plusieurs vains efforts leva le siege de cette derniere Place. Le Marquis de Spinola s'opiniâtra davantage devant Casal quoiqu'il ne réüssit pas mieux.

LXIX. Le Cardinal de Richelieu commande l'armée Françoise en Italie.

Dès que le Cardinal de Richelieu eut apprit cette infidelité des ennemis, il se remit en marche pour le secours du Duc de Mantouë. Il se rendit à Suze, & trop habile pour se laisser amuser par les propositions artificieuses du Duc de Savoïe il tourna ses armes contre Pignerol qu'il prit en deux jours. Comme cette Place étoit d'une extrême importance pour le secours de Casal & pour la liberté du passage en Italie, la France prit la résolution de ne s'en point désaisir, quelques instances qu'on pût lui faire. & l'on verra quelle fut sur cela sa fermeté dans les négociations de Munster. Quelque temps après le Roi reparut lui-même au de-là des Alpes, & se rendit maître de Chamberry & de toute la Savoïe. Mais une maladie qui fit craindre pour sa vie l'obligea de retourner à Lion. Les troupes Françoises ne se signalerent pas seulement par la prise des Places; elles battirent encore auprès de Veillane un grand corps de troupes Imperiales commandées par Doria. Les Imperiaux de leur côté après avoir déja battu l'armée Venitienne à Villebonne, se vangerent encore mieux de leur derniere défaite par la prise de Mantouë. La peste avoit ravagé cette grande Ville: la garnison y étoit extrêmement foible, & loin de suppléer à sa foiblesse par sa vigilance, les ennemis s'apperçurent qu'elle ne faisoit presque point de garde à un endroit de la Ville qu'on croïoit inaccessible. Aldringhen & Gallas qui commandoient sous

LXX. Mantouë surprise par les Imperiaux.

Colalte entreprirent de surprendre la Place par cet endroit, & leur tentative fut si heureuse, que tous les efforts que purent faire dans une telle extrémité le Duc de Mantouë & le Maréchal d'Estrées, furent inutiles. Cette malheureuse Ville fut abandonnée à l'avarice & à l'insolence des soldats. Le pillage dura trois jours pendant lesquels les Imperiaux dont quelques-uns étoient Lutheriens, commirent tout ce qu'on peut imaginer de brutalitez, de violences & d'impietez. Le Duc de Mantouë après s'être sauvé dans le château où il ne put pas tenir long-temps, se retira dans l'Etat Ecclesiastique n'esperant presque plus de rétablir ses affaires que par quelque traité favorable.

AN. 1630.

LXXI. Mort du Duc de Savoïe.

Autant que cette conquête donna de joïe aux Imperiaux & aux Espagnols, autant causa-t-elle d'inquietude au Duc de Savoïe. Ce Prince voïant les Imperiaux maîtres du Mantoüan & les Espagnols dans le Montferrat, commença à redouter le voisinage de la Maison d'Autriche, tandis que d'un autre côté tous ses Etats étoient en proïe aux armées Françoises. Il mourut sur ces entrefaites, & on prétend que ce fut de chagrin. Il est vrai que Charles Emmanuël qui passoit pour un des plus fins politiques de son temps parut oublier dans cette occasion les regles de la prudence. Car au lieu de traiter à l'amiable de ses prétentions avec le Duc de Mantouë, ce qu'il pouvoit faire avec succès & à peu de frais, il se joignit aux Espagnols qui lui avoient toujours jusqu'alors contesté ses droits, & qui dans le dessein qu'ils avoient d'asservir l'Italie, n'auroient

pas manqué après qu'ils se seroient rendus maîtres du Montferrat, de l'en chasser lui-même.

AN. 1630.

LXXII. Négociation du Seigneur Mazarini devant Casal.

La mort du Duc de Savoïe fut bien-tôt suivie de celle du Marquis de Spinola, que la longue résistance de Casal & les mauvais offices qu'on lui rendoit à la Cour de Madrit chagrinerent aussi extrêmement. Quelques jours avant sa mort le Seigneur Mazarini avoit ménagé une convention entre les Espagnols devant Casal & les assiegez. Ceux-ci consentirent à rendre la Ville & le Château aux assiegeans, lesquels s'obligerent de leur côté à fournir des vivres aux François, & à leur remettre la Ville avec le Château en cas que la Citadelle fût secouruë dans un certain temps. Les Espagnols s'applaudirent de ce traité parce qu'il mettoit leur honneur un peu à couvert, & les François y trouverent leur compte, parce qu'ils étoient dans une extrême disette de vivres. Ce fut-là la premiere négociation du Cardinal Mazarin qui n'étoit alors que simple Cavalier emploïé par le Pape & la Maison Barberine, & qui se préparoit ainsi les voïes à devenir un jour un des plus grands Ministres de l'Europe.

LXXIII. Traité de Ratisbonne.

Mais à peine cet accord eut-il été reglé qu'on apprit la nouvelle du traité de Ratisbonne, qui sembloit devoir terminer les affaires d'Italie, & qui ne le fit cependant pas. Par ce traité l'Empereur & le Roi de France promettoient réciproquement de ne donner aucune assistance à leurs ennemis. Le Duc de Savoïe devoit avoir dans le Montferrat la ville de Trin & d'autres terres de la valeur de dix-huit mille écus de rente. Le Duc de Guastalle devoit

Recüeil des traitez de paix.

Vittorio Siri vol. 6.

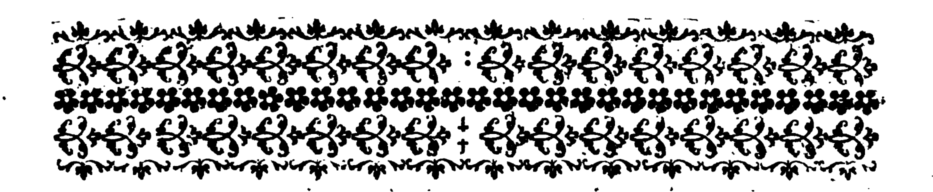
Amelot observ. sur les traitez des Princes.

avoir six mille écus de rente en fond de terre avec tous les droits de jurisdiction & de superiorité. Le Duc de Mantoüe devoit faire une soumission à Sa Majesté Imperiale, suivant une formule dont on étoit convenu, moïennant quoi il devoit recevoir l'investiture du Duché de Mantoüe & du Marquisat de Montferrat. Après cela les François d'une part devoient abandonner la Savoïe, & de l'autre les Imperiaux & les Espagnols devoient évacuer le Mantoüan, le Montferrat, le Païs des Grisons, la Valteline, & rendre aux Venitiens ce qu'ils avoient pris sur leur République. Mais il parut que le Cardinal de Richelieu en envoïant des Ambassadeurs François à la Diete de Ratisbonne, avoit eu beaucoup moins en vûë de traiter, que d'empêcher l'Empereur de faire élire dans la Diete son fils Ferdinand déja Roi de Boheme & de Hongrie pour Roi des Romains. En effet le celebre Pere Joseph Capucin, qui fut chargé de cette négociation avec Monsieur de Sillery, eut l'adresse de faire differer cette élection. AN. 1630.

Quant au traité le Cardinal de Richelieu prétendit que les négociateurs François avoient passé leurs pouvoirs. Le Roi refusa de le ratifier, sur-tout à cause de l'article qui lui ôtoit la liberté de secourir ses Alliez, c'est-à-dire, le Roi de Suede qui se préparoit alors à descendre en Allemagne, & avec qui la France étoit déja en négociation. Les Espagnols de leur côté refuserent de signer le traité qu'ils ne trouvoient pas assez favorable aux desseins qu'ils avoient sur l'Italie. Enfin ce traité auroit obligé les troupes Françoises de rester encore en Italie pendant deux mois pour en attendre l'execution, &

AN. 1630. une si longue inaction auroit ruiné l'armée. Ainsi les Generaux François ne laisserent pas de s'avancer jusqu'à Casal, résolus de donner bataille aux ennemis. Ils étoient déja prêts d'attaquer les lignes des Espagnols, lorsque le Seigneur Mazarini après beaucoup de voïages d'une armée à l'autre persuada enfin aux deux partis de consentir à un nouvel accommodement. Casal resta au pouvoir des François: les hostilitez cesserent, & le traité de Ratisbonne fut en partie executé pour ce qui regardoit l'Italie. Les choses demeurerent en cet état jusqu'aux traitez de Querasque qui se firent l'année suivante. Par le premier de ces traitez, le Duc de Savoïe Victor-Amedée qui avoit succedé à Charles Emmanuel, ceda au Roi de France Pignerol pour être uni à perpetuité à la Couronne de France, & par le second il se fit un accommodement entre l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Espagne, par lequel il fut reglé que toutes les troupes sortiroient en même temps du Mantoüan & du Montferrat, dont l'Empereur donneroit l'investiture au Duc Charles de Mantoüe, excepté de la partie du Montferrat qui est en deçà du Pô & au de-là du Taner, laquelle seroit cedée au Duc de Savoïe. Ce traité dura peu d'années, comme je raconterai après que j'aurai repris la suite des affaires d'Allemagne.

Fin du second Livre,



SOMMAIRE

DU TROISIE'ME LIVRE.

I. L'*Empereur entreprend d'obliger les Protestans à restituer les biens Ecclesiastiques*. II. *Publication de l'Edit de Restitution*. III. *Execution de l'Edit*. IV. *Diete de Ratisbonne, & déposition de Valstein*. V. *L'Electeur de Saxe refuse de se soumettre à l'Edit*. VI. *Confédération des Protestans à Leipsick*. VII. *Gustave Adolphe Roi de Suede entreprend de faire la guerre à l'Empereur*. VIII. *Dispositions de la France par rapport à cette entreprise*. IX. *Dispositions des Provinces-Unies*. X. *De l'Angleterre*. XI. *Des Rois de Pologne & de Dannemark*. XII. *Des Princes d'Italie*. XIII. *Arrivée du Roi de Suede en Allemagne*. XIV. *Ses premiers succès*. XV. *Le Duc de Pomeranie traite avec lui*. XVI. *Magdebourg reçoit garnison Suedoise*. XVII. *Mauvais état de l'armée Imperiale*. XVIII. *Progrès du Roi de Suede*. XIX. *Irrésolutions des Princes d'Allemagne*. XX. *La France traite avec le Roi de Suede*. XXI. *Ses vûës dans ce traité*. XXII. *Suite des progrès du Roi de Suede*. XXIII. *Le Comte de Tilly marche contre les Suedois, & prend Nievvbrandebourg*. XXIV. *Gustave prend Francfort sur l'Oder & Landsberg*. XXV. *L'Electeur de Brandebourg reçoit les Suedois dans ses Places*. XXVI. *Le Comte de Tilly emporte d'assaut la ville de Magdebourg*. XXVII. *Il marche contre le Lantgrave de Hesse & revient contre Gustave*. XXVIII. *Les Ducs de Mekelbourg se remettent en possession de leurs Etats*. XXIX. *Le Comte de Tilly fait la guerre à l'Electeur de Saxe*. XXX. *L'Electeur traite avec Gustave*. XXXI. *Le Roi de Suede marche contre le Comte de Tilly*. XXXII. *Bataille de Leipsick*. XXXIII. *Suites de la victoire des Suedois*. XXXIV. *Marche de Gustave jusqu'au Rhin*. XXXV. *Progrès des Suedois dans les autres parties de l'Allemagne*.

XXXVI. L'Empereur rend à Valstein le commandement des armées. XXXVII. La France veut détacher les Princes Catholiques d'Allemagne du parti de la Maison d'Autriche, en leur offrant la neutralité. XXXVIII. La négociation échouë excepté avec l'Electeur de Treves. XXXIX. Gustave entreprend de conquerir la Baviere. XL. Il force le passage du Lech. XLI. Mort du Comte de Tilly. XLII. Gustave se rend maître de toute la Baviere. XLIII. Valstein après avoir reconquis la Boheme vient au secours du Duc de Baviere. XLIV. Gustave se retranche sous les murailles de Nuremberg, & y souffre une grande disette. XLV. Les Suedois attaquent le camp des Imperiaux. XLVI. Succès de la guerre dans les autres Provinces. XLVII. Les François entrent dans Treves, Coblents & Hermanstein. XLVIII. Gustave & Valstein entrent dans la Misnie. XLIX. Bataille de Lutzen. L. Mort du Roi de Suede. LI. Continuation de la bataille. LII. Arrivée du Comte de Pappenheim. LIII. Succès de la bataille. LIV. Mort de l'Electeur Palatin. LV. On parle de paix. LVI. Situation fâcheuse des Suedois & leur constance. LVII. Continuation de la guerre. LVIII. Bataille d'Ondeldorp. LIX. Suite de la guerre. LX. Conspiration de Valstein. LXI. Mort de Valstein. LXII. Siege de Nordlingue. LXIII. Bataille de Nordlingue. LXIV. Décadence du parti Suedois. LXV. Paix de Prague. LXVI. La France se détermine à prendre les armes contre la Maison d'Autriche.

LIVRE

AN. 1630.

LIVRE TROISIE'ME.

I. L'Empereur entreprend d obliger les Protestans à restituer les biens Ecclesiastiques.

LA succession constante des Princes de la Maison d'Autriche à l'Empire depuis Charles V. sembloit le leur faire regarder comme leur patrimoine. Mais jamais aucun Empereur de cette Maison n'y avoit exercé une autorité aussi absoluë que Ferdinand II. Ce Prince avoit dompté tous ceux qui avoient osé s'opposer à ses volontez. Les Roïaumes de Boheme & de Hongrie étoient soumis. Une longue suite de victoires le rendoit redoutable dans toute l'Allemagne: il avoit humilié le Roi de Dannemark, & forcé tous ses autres ennemis à recevoir les loix qu'il leur avoit prescrites. Tous les Princes Catholiques de l'Empire étoient dans ses interêts; & comme ils croïoient trouver leur avantage dans cette autorité souveraine qui les favorisoit, loin de la regarder comme une puissance illégitime qui opprimoit la Liberté Germanique, ils aimoient pour ainsi dire leurs fers, & dissimuloient le mal public pour leur interêt particulier. Quelques-uns même des Princes Protestans avoient avec Ferdinand des interêts communs qui les lui attachoient. La crainte retenoit les autres dans la soumission. Cependant pour établir encore mieux sa puissance par l'affoiblissement des Protestans, Ferdinand aprés en avoir déja dépoüillé quelques-uns de leurs Etats, entreprit d'arracher aux autres tout ce qu'ils avoient usurpé sur les Eglises Catholiques depuis près de quatre-vingts ans. Il ne faut pas même douter que le zele de

Lotychius rerum German. l. XXV. c. 1. & seq.

Puffendorf. rerum Suecic. l. 2.

Heiss. hist. de l'Empire, l. 3.

Mercure François an. 1629.

AN. 1630.

la religion n'eût part à ce dessein ; car ce Prince en témoigna toujours beaucoup, & c'est une justice que ses ennemis même, s'ils sont équitables, lui rendront toujours. Voici comme la chose se passa.

II. Publication de l'Edit de Restitution.

Le traité de Lubek n'étoit pas encore consommé lorsque Ferdinand publia un Edit que les troubles qu'il causa dans l'Empire ont rendu fameux, & qu'on nomma l'*Edit de la Restitution* des biens Ecclesiastiques. Cet Edit ordonnoit à tous les Protestans qui s'étoient emparez de quelque bien Ecclesiastique depuis le traité de Passau fait en 1555. de le restituer aux anciens possesseurs sous peine d'être procedé contre eux par toutes les voïes de rigueur, & d'être ensuite condamnez à restituer en outre tous les fruits qu'ils avoient perçûs des biens usurpez. L'Edit étoit fondé sur un article du traité de Passau, par lequel il avoit été reglé que si quelque Beneficier quittoit l'ancienne religion pour embrasser la nouvelle secte, il seroit obligé de renoncer en même temps à tous ses biens & revenus Ecclesiastiques.

On ne peut pas disconvenir que cet article n'eût été très-mal observé par les Protestans. Car depuis le traité de Passau, non-seulement la plûpart avoient conservé leurs biens Ecclesiastiques en changeant de religion ; mais plusieurs Laïques avoient même usurpé des Evêchez Catholiques. Les Chapitres, les Abbaïes & les Monasteres étoient devenus la proïe des Princes seculiers. On comptoit deux Archevêchez, Magdebourg & Breme, enlevez aux Catholiques, & jusqu'à douze Evêchez, sçavoir Minden, Halberstadt, Verden, Lubek, Ratzebourg, Misnie, Marsbourg, Naumbourg, Brandebourg, Havel-

berg, Lebus & Camin, avec une infinité de Monasteres. Il est vrai que les Protestans prétendoient n'avoir jamais consenti à ce reglement du traité de Passau ; mais cette prétention paroissoit assez mal fondée. Ils raisonnoient plus juste lorsqu'ils soutenoient qu'il n'appartenoit pas à l'Empereur de les déposseder de sa seule autorité sans le consentement d'une Diete generale. L'entreprise étoit d'ailleurs fort dangereuse par l'interêt commun que tous les Protestans avoient de se maintenir en possession. L'Empereur leur donnoit encore occasion de lui reprocher qu'il vouloit profiter de leurs dépoüilles pour en revêtir ses enfans ; car ce Prince après avoir proscrit Christian Guillaume de Brandebourg Administrateur de Magdebourg qui suivoit le parti du Roi de Dannemark, avoit eu soin de faire nommer son fils à l'Archevêché de Magdebourg au préjudice du fils de l'Electeur de Saxe qui étoit pourvû du titre de Coadjuteur. Quoi qu'il en soit Ferdinand après avoir long-temps balancé d'un côté les remontrances des Protestans, & de l'autre les raisons & les sollicitations pressantes des Catholiques, publia son Edit, & envoïa en même temps des Commissaires pour le faire executer.

AN. 1630.

III. Execution de l'Edit.

Il est aisé de comprendre quels mouvemens cette entreprise dût causer parmi les Protestans d'Allemagne. On n'entendit par-tout que plaintes, que murmures & clameurs. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg s'opposerent ouvertement à l'Edit ; mais tout le reste de l'Allemagne obéit. La ville d'Ausbourg d'où la confession de foi des Protestans avoit pris son nom, fut la moins menagée. Les Villes

AN. 1630. Imperiales se soumirent : le Duc de Wirtemberg & d'autres Princes restituerent tout ce qu'ils avoient usurpé. On vit par-tout les Evêques rentrer dans leur anciens droits, & les Religieux dans les Monasteres d'où on les avoit chassez. Valstein à la tête d'une armée faisoit executer les jugemens des Commissaires Imperiaux. La rigueur avec laquelle il procedoit contre les Protestans, les irritoit autant que l'Edit même. Car ce General fier & violent qui ne respectoit plus de loix lorsqu'il avoit les armes à la main, commençoit dès-lors à se rendre presqu'aussi redoutable à son Souverain qu'à ses ennemis mêmes; & la licence effrenée avec laquelle il laissoit vivre ses troupes s'accrût à un tel point, que les Catholiques se joignirent aux Protestans pour en demander justice à l'Empereur.

IV. Diete de Ratisbonne, & déposition de Valstein.

Dans ce tumulte d'affaires Ferdinand convoqua une Diete à Ratisbonne pour déliberer sur les moïens de pacifier tous les troubles de l'Empire. Chacun y parla pour ses interêts. Le Roi d'Angleterre demanda sans succès le rétablissement de l'Electeur Palatin. Les Ambassadeurs François y firent le traité dont j'ai parlé entre l'Empereur & le Roi de France, & contribuerent à persuader aux Electeurs de differer l'élection d'un Roi des Romains. On résolut de faire la guerre au Roi de Suede dont on apprit alors les progrès dans la Pomeranie. Enfin les Catholiques & les Protestans demanderent le licenciement des armées, & sur-tout la déposition de Valstein. L'Empereur y consentit pour ne pas voir tout l'Empire se soulever contre lui. Il donna au Comte de Tilly le commandement des armées Impe-

tiales, & Valſtein obéit. On regarda comme un miracle d'un côté la complaiſance de l'Empereur pour les Etats de l'Empire, & de l'autre l'obéiſſance de Valſtein aux ordres de l'Empereur. Mais ce General diſſimuloit ſon chagrin, comme il parut dans la ſuite, & la condeſcendance de l'Empereur ne calma pas les eſprits.

AN. 1630.

V. L'Electeur de Saxe refuſe de ſe ſoumettre à l'Edit.

L'Electeur de Saxe paroiſſoit le plus animé. Outre l'interêt qu'il avoit de maintenir ſon fils le Duc Auguſte en poſſeſſion de l'Archevêché de Magdebourg qu'on vouloit qu'il cedât à l'Archiduc Leopold ſecond fils de l'Empereur, il étoit bien aiſe que Ferdinand lui fournît lui-même une occaſion de rompre avec lui. Les Proteſtans lui reprochoient depuis long-temps qu'il trahiſſoit la cauſe commune par ſon union avec les Catholiques. Comme les raiſons de cette union ne ſubſiſtoient plus & qu'on l'attaquoit perſonnellement par l'Edit de Reſtitution, il crut qu'il étoit temps de ſe réünir avec le parti Proteſtant pour lequel il avoit toujours conſervé un penchant ſecret. Il convoqua une Aſſemblée à Leipſick. Les Princes mécontens s'y communiquerent mutuellement leurs chagrins : ils écrivirent des lettres très-preſſantes à l'Empereur pour lui demander la révocation du nouvel Edit. Ils firent enſemble un traité de Conféderation par lequel ils s'engagerent à ſe défendre réciproquement, & ce fut en conſequence de ce traité qu'on les vit peu de temps après ſe déclarer les uns après les autres contre l'Empereur.

VI. Conféderation des Proteſtans à Leipſick.

Ces mouvemens des Proteſtans inquietoient peu Ferdinand. La plûpart affoiblis par les guerres paſ-

sées n'étoient plus en état de se faire craindre. Ils
AN. 1630. avoient d'ailleurs toujours paru trop jaloux de leur indépendance pour se réünir sous les ordres d'un seul Chef avec cette subordination & ce concert qui fait la force des partis. L'Empereur qui n'ignoroit pas leurs dispositions & qui connoissoit leur foiblesse, regarda leur nouvelle révolte comme un juste prétexte qu'on lui donnoit d'achever de les abattre. En effet il est probable que ç'eût été fait du parti Protestant, & peut-être de la religion Lutherienne en Allemagne, si la fortune lasse de servir les vastes desseins de Ferdinand, ou plûtôt si la Providence par un jugement secret dont il faut adorer la profondeur, n'avoit alors suscité le plus redoutable ennemi que l'Empire eût jamais eu dans la personne de Gustave Adolphe Roi de Suede.

VII. Gustave Adolphe Roi de Suede entreprend de faire la guerre à l'Empereur.

Puffendorf. rerum Suecic. l. 2.

Ce Prince déja celebre par les conquêtes qu'il avoit faites en Pologne, étoit désormais la seule ressource des Protestans. L'Electeur Palatin & le Roi de Dannemark aïant échoüé dans leur entreprise, il crut que le Ciel lui avoit réservé la gloire d'être le liberateur de l'Allemagne. Jaloux des progrès que l'Empereur avoit faits jusqu'à la Mer Baltique dont il paroissoit vouloir usurper l'Empire, & irrité du refus qu'on avoit fait d'admettre ses Ambassadeurs au traité de paix entre l'Empereur & le Roi de Dannemark, il entreprit de satisfaire son ressentiment particulier en vangeant la querelle commune, & en ouvrant une vaste carriere à son ambition. Il étoit alors dans la trente-sixiéme année de son âge : il avoit toutes les qualitez du corps & de l'esprit qu'on a coutume de donner aux Heros, infatigable dans

les travaux militaires, intrépide dans les combats, d'une hardiesse peu commune, & même un peu temeraire dans un si haut rang. Son habileté étoit égale à sa valeur : il entendoit parfaitement l'art de la guerre, il en connoissoit toutes les ruses, & sçavoit en faire usage. Les éleves qu'il forma à l'art militaire donnerent ensuite des leçons aux plus habiles Generaux. Il faisoit sur-tout observer une exacte discipline aux Officiers & aux soldats, & il les combloit d'ailleurs de si grandes largesses, qu'il les trouvoit toujours prêts à affronter tous les perils. Aussi les grandes entreprises ne l'étonnerent jamais, parce qu'il étoit toujours sûr de ses troupes & de lui-même. Il ne pouvoit gueres former de dessein plus digne de lui que celui d'abattre la puissance de la Maison d'Autriche dans un temps où elle faisoit trembler toute l'Europe. Comme il en prévoïoit toute la difficulté, il ne négligea rien pour en assurer le succès. Il se hâta de donner la paix à la Pologne. Il demanda des secours à tous les Princes de l'Europe qui s'interessoient à la conservation de la Liberté Germanique. Il négocia sur-tout avec le Roi de France & le Cardinal de Richelieu. Il fortifia ses troupes de celles que le Roi de Dannemark & les Polonois venoient de licencier. Il en fit lever d'autres en Angleterre, en Hollande & dans l'Empire. Toutes ces troupes ensemble faisoient une armée formidable, sans compter les secours qu'il esperoit de la France, de l'Angleterre, de la Hollande & des Princes Protestans. Le seul bruit des préparatifs qu'il faisoit pour entrer en Allemagne y ranimoit la fierté des ennemis de Ferdinand. On s'y disposoit de toutes

AN 1630.

parts à se ranger sous ses étendarts, & son expedition occupoit toute l'Europe.

AN. 1630.

VIII. Dispositions de la France par rapport à l'entreprise du Roi de Suede.

La France voïoit avec plaisir la Maison d'Autriche replongée dans une nouvelle guerre. Jusqu'alors les troubles que l'herésie avoit excitez dans l'Etat, les révoltes des Grands secretement animez par les Espagnols, le changement fréquent des Ministres, & les sollicitations des Papes qui craignoient que la ruine de la Maison d'Autriche n'entraînât celle de la religion, avoient empêché la France de prendre autant de part qu'elle auroit souhaité aux troubles d'Allemagne. La guerre de Mantouë avoit réveillé les anciennes jalousies, & Loüis XIII. après avoir entierement abattu le parti Huguenot étoit en état, si j'ose parler ainsi, de joüer un grand rôle dans le nouveau changement de scene qui se préparoit. Les interêts de la religion Catholique pouvoient seuls être un obstacle pour un Prince aussi religieux que Loüis XIII. Mais le Cardinal de Richelieu moins délicat que ses prédecesseurs sur les interêts de la religion, ou plus éclairé sur ceux de l'Etat, ne fit envisager au Roi cette guerre que comme une guerre de politique, telle qu'elle étoit en effet, & à laquelle par consequent il pouvoit contribuer pour maintenir la Liberté Germanique, & affoiblir la trop grande puissance de la Maison d'Autriche; sauf à prendre les moïens necessaires pour mettre la religion à couvert. Le Cardinal espera surtout profiter de la guerre d'Allemagne pour assurer les frontieres du Roïaume de ce côté-là, & pour remplir, s'il étoit possible, les vastes projets qu'il avoit formez pour la gloire & l'agrandissement de la Monarchie

narchie. Ce fut pour cette raison qu'il persuada à Loüis XIII. de désavouer le traité de Ratisbonne pour ce qui regardoit les affaires d'Allemagne, & la liberté de secourir les ennemis de la Maison d'Autriche. Mais il n'étoit pas encore temps de se déclarer ouvertement. Il falloit s'assurer des intentions & des succès du Roi de Suede. D'ailleurs le dessein de la France étoit moins d'accabler les Princes de la Maison d'Autriche, que de resserrer leur ambition dans de justes bornes, pour maintenir entre les Puissances cet équilibre qui fait la sûreté commune des Etats. Dans cette vûë le Roi jugea qu'il suffisoit de donner quelques secours aux Suedois sans prendre lui-même les armes; & comme il venoit de renouveller avec la République de Hollande les anciens traitez d'alliance pour l'engager à soutenir la guerre contre l'Espagne, il promit aussi à Gustave Adolphe des secours d'argent pour le mettre plus en état de la faire à l'Empereur.

AN. 1630.

IX. Dispositions des Provinces-Unies.

Les Provinces-Unies qui défendoient depuis quarante ans leur liberté contre toutes les forces d'Espagne, regarderent l'expedition du Roi de Suede comme la diversion la plus favorable qu'elles pussent souhaiter, & elles ouvrirent aussi leurs trésors à Gustave. Elles espererent que l'Empereur occupé désormais à défendre ses propres Etats, ne pourroit plus donner au Roi Philippe IV. de secours contre la République, & que Philippe lui-même seroit peut-être obligé de partager ses forces pour secourir Ferdinand.

X. Dispositions de l'Angleterre.

Si les troubles dont l'Angleterre commençoit alors à être agitée sous le regne de Charles I. lui avoient

AN. 1630.

permis d'agir au dehors, ce Prince auroit joint toutes ses forces à celles des Suedois. Mais Charles toujours broüillé avec ses peuples, n'osoit convoquer de Parlement : il n'avoit aucune ressource pour entretenir une armée en Allemagne : il ne pouvoit pas compter sur la levée des impôts qu'il exigeoit. Il étoit naturellement timide & irrésolu ; & d'ailleurs la guerre allumée entre l'Espagne & la Hollande, attiroit dans ses Ports tout le commerce des Indes. Ainsi soit interêt, soit timidité ou amour du repos, au lieu de se liguer avec le Roi de Suede pour rétablir l'Electeur Palatin son beau-frere, il fit la même année un traité de paix avec l'Espagne, & se contenta de faire à la Maison Palatine des promesses steriles. Il permit seulement à Milord Hamilton de traiter en son propre nom avec Gustave, & de conduire en Allemagne un corps de six mille Anglois que ce Seigneur leva à ses frais, & qui ne fût d'aucun usage aux Suedois.

XI. Dispositions des Rois de Pologne & de Dannemark.

Les Rois de Pologne & de Dannemark étoient spectateurs oisifs de cette guerre. Le premier qui étoit Sigismond étoit ennemi des Suedois & penchoit pour le parti Catholique ; mais le traité de Treves qu'il venoit de faire avec la Suede & l'épuisement de son Etat ne lui permettoient pas de se déclarer. Ferdinand en tira cependant quelques foibles secours en secret. Le second étoit ennemi de la Maison d'Autriche. Par cette raison & par l'interêt de sa religion il auroit naturellement dû pancher pour les Suedois ; mais il étoit jaloux des prosperitez de la Suede. Il redoutoit l'ambition de Gustave autant que celle de Ferdinand, & il ne craignoit pas moins l'établissement de la Suede en Allemagne,

que les progrès de la Maison d'Autriche jusqu'aux frontieres de Dannemark. Il prit ainsi le parti de la neutralité. Il espera que ces deux Puissances ruineroient leurs forces l'une contre l'autre, qu'il en auroit moins à craindre, ou qu'il pourroit mieux profiter de la foiblesse des vaincus en se déclarant pour les vainqueurs. Mais ce Prince dans sa neutralité trahit quelquefois lui-même ses sentimens, & la jalousie l'emportant sur les interêts de sa religion, & peut-être aussi sur ceux de la politique, il laissa entrevoir une secrete inclination pour le parti de Ferdinand. AN. 1630.

XII. Dispositions des Princes d'Italie.

Les Venitiens & les Princes d'Italie que la guerre de Mantouë avoit justement allarmez, furent bien aises de voir renaître une guerre qui alloit occuper en Allemagne toutes les forces de la Maison d'Autriche. Le Pape même que ces troubles mettoient dans l'indépendance à l'égard des Espagnols qui le tyrannisoient, n'en fut que mediocrement affligé, ne prévoïant pas les progrès énormes que les armes des Protestans devoient faire en Allemagne aux dépens de l'Eglise.

XIII. Arrivée du Roi de Suede en Allemagne.

Lotychius rerum Germ. l. XXX. *c.* 3. *& seq.*

Cependant le Roi de Suede pour donner quelque couleur de justice à son entreprise, après avoir écrit plusieurs lettres à l'Empereur & aux Electeurs, publia un Manifeste où il exposoit les raisons qu'il avoit de prendre les armes, raisons assez frivoles dans le fond, & sur lesquelles il eût été aisé de le satisfaire. Le Roi de Dannemark, l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Pomeranie firent même quelques propositions d'accommodement. Mais le Roi de Suede vouloit la guerre, & Ferdinand ne vouloit

pas acheter la paix d'un ennemi qu'il méprisoit.

AN. 1630. Ainsi le traité fut rompu presqu'aussi-tôt que proposé, & Gustave s'embarqua pour descendre en Allemagne, suivi d'une flotte de plus de deux cent voiles.

Pufendorf. l. 2. *Merc. Franc.* *Loccenius hist. Suecic. l. 8.*

Il s'arrêta d'abord à l'isle de Ruden dans le dessein d'envoïer de-là des troupes s'emparer de celle de Rugen ; mais aïant appris qu'un de ses Lieutenans en avoit déja fait la conquête, il continua sa route & entra dans l'embouchure de l'Oder où il débarqua dans l'isle d'Usedom, qui est presque attenante à la partie Occidentale de la Pomeranie. A peine eut-il mis pied à terre qu'on vit ce Prince par un sentiment de religion qu'on ne sçauroit s'empêcher de loüer même dans ceux que le malheur de leur naissance a engagez dans l'erreur, se prosterner humblement à terre, & par une priere fervente implorer le secours du Ciel à la vûë de toute son armée que ce spectacle attendrissoit. Il défendit ensuite sous les plus grandes peines à tous ses soldats les larcins & les moindres violences, ce qui contribua infiniment à lui attacher les peuples d'Allemagne qui trouvoient ainsi dans des étrangers ennemis de l'Empire plus d'humanité que dans les Allemands même.

XIV. Premiers succès de Gustave.

Le premier soin de Gustave fut de se fortifier dans l'isle pour ne se pas laisser surprendre par les ennemis dans le désordre d'une descente. Mais les Imperiaux n'étoient pas encore en état de lui faire tête. Ils lui abandonnerent même sans résistance toute l'isle de Wollin & la ville de Camin situées de l'autre côté de l'embouchure de l'Oder. Le Roi de Suede s'étant ainsi emparé de tous ces postes impor-

tans, lesquels avec la ville de Stralsund dont il étoit déja maître, lui facilitoient la communication de l'Allemagne avec la Suede, songea aussi-tôt à s'assurer de quelque Place importante avancée dans les terres, qui pût lui servir comme de place d'armes, & d'où il pût s'étendre dans le païs pour faire de nouvelles conquêtes. Stetin Ville considerable sur l'Oder & résidence des Ducs de Pomeranie, lui parut propre à ce dessein. Torquato de Conti qui commandoit les troupes Imperiales dans ces quartiers-là méditoit de son côté une entreprise sur cette Ville, afin de fermer par cet endroit l'entrée de l'Allemagne à Gustave; mais ce Prince le prévint, & parut inopinément à la vûë de la Ville. Le Duc de Pomeranie allarmé & inquiet, fit d'abord beaucoup de difficultez de recevoir les troupes Suedoises. Cependant la crainte de voir sa Ville emportée, les instances pressantes, les menaces & les promesses de Gustave le persuaderent. Il reçût garnison & fit avec le Roi un traité de Ligue défensive. Stargart, Anclam, Vkermunde & Volgast suivirent l'exemple de Stetin, ou furent emportées de force.

AN. 1630.

XV. Le Duc de Pomeranie traite avec le Roi de Suede.

L'Administrateur de Magdebourg profitant des mouvemens que ces premiers succès de Gustave causoient dans les esprits, persuada aux habitans de se déclarer pour la Suede. Cette grande Ville fiere d'avoir résisté pendant long-temps aux armes de Valstein, & irritée du dessein que l'Empereur sembloit avoir formé d'y exterminer le Lutheranisme, en faisant nommer son fils Archevêque, s'engagea sans peine dans le nouveau parti. On verra qu'elle eut bien-tôt sujet de se repentir de sa précipitation.

XVI. La ville de Magdebourg reçoit garnison Suedoise.

AN. 1630.

XVII. Mauvais état de l'armée Imperiale.

Torquato de Conti retranché à Gartz & à Griphenhaghen, ne se vangea de ces pertes que par d'horribles brigandages qu'il commit dans la Pomeranie. Le Colonel Goetz le surpassa encore en cruautez, & traita sur-tout les habitans de Pasewalc avec tant d'inhumanité, qu'il rendit les troupes Imperiales aussi odieuses à cette Province, qu'elles commençoient à devenir méprisables. Ce n'étoit plus ces troupes disciplinées, aguerries & infatigables, que la victoire suivoit par-tout. Le relâchement de la discipline militaire, & le débordement de tous les vices avoient amolli leur courage. Les Chefs ne songeoient qu'à s'enrichir de la dépoüille des Provinces. Les soldats n'avoient plus d'ardeur que pour le pillage : leur ancienne valeur avoit dégeneré en brutalité, & ils n'étoient plus redoutables qu'aux païsans de la campagne, & aux Villes dont on leur confioit la défense.

XVIII. Progrès du Roi de Suede.

Cependant le Roi de Suede ne voulant pas s'engager trop avant dans l'Allemagne avant que de s'être assuré de la frontiere, fit diverses tentatives dans le Duché de Mekelbourg où il s'empara de quelques postes, & dans la Pomeranie au de-là de l'Oder où il fit assieger Colberg. Les Imperiaux entreprirent de faire lever le siege de cette Place; mais ils furent repoussez. La rigueur de l'hyver & la disette que les soldats Suedois soutenoient sans peine, ruinoient de jour en jour l'armée Imperiale. Gustave entreprit enfin de la chasser de ses postes. Il emporta d'assaut Griphenhaghen, & ce succès jetta une telle épouvante parmi les troupes qui étoient campées devant Gartz de l'autre côté du fleuve,

qu'elles abandonnerent cette Place sans attendre l'ennemi, & se retirerent à Francfort. AN. 1631.

Tels furent les préludes de cette nouvelle guerre depuis le mois de Juin que le Roi de Suede débarqua en Allemagne jusqu'à la fin de l'année 1630. Ce Prince voulut, ce semble, par ces commencemens essaïer ses forces avant que de tenter de plus grandes entreprises.

XIX. Irrésolution des Princes Protestans d'Allemagne.

Quelque confiance que Gustave eût dans le nombre & la valeur de ses troupes, & quelque fond qu'il pût faire sur son habileté & sa bonne fortune, il comprit aisément qu'il ne feroit jamais de progrès durables en Allemagne par ses seules forces. La Suede déja épuisée par la guerre de Pologne ne pouvoit lui fournir ni assez de troupes, ni assez d'argent pour une entreprise si difficile. L'exemple du Roi de Dannemark honteusement chassé de l'Allemagne, & réduit à se défendre dans ses propres Etats lui apprenoit à ne rien négliger de tout ce qui pouvoit assurer le succès de son expedition. Il n'ignoroit pas combien la puissance de l'Allemagne est redoutable, lorsque tous les Princes & les Etats qui composent le Corps Germanique sont unis ensemble & se prêtent mutuellement leurs forces. Il ne pouvoit esperer de réüssir qu'en attaquant l'Allemagne par les Allemands mêmes, & en armant les membres contre leur Chef. Aussi avoit-il compté que dès qu'il paroîtroit en Allemagne, plusieurs Princes mécontens viendroient se joindre à lui; mais la plûpart retenus encore par la crainte & par l'incertitude du succès qu'auroit cette nouvelle guerre, se contentoient de faire en secret des vœux pour la prosperité de ses

AN. 1631. armes, ſans oſer ſe déclarer ouvertement. En vain Guſtave fit faire des propoſitions aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg : il n'en reçût que des témoignages ſteriles de leur bonne volonté. Il les trouva inquiets, irréſolus, flottant entre la crainte & l'amour de la liberté, trop mécontens de l'Empereur pour prendre ſon parti, & trop timides pour oſer ſe déclarer contre lui ; conduite qui lui fit comprendre qu'il falloit ou les forcer comme le Duc de Pomeranie à ſe joindre à lui, ou leur en applanir le chemin par une ſuite de progrès éclatans.

XX. La France traite avec le Roi de Suede.

Recüeil des traitez de paix.

Puffendorf. l. 3.

La France ſeule traita avec le Roi de Suede. Elle lui avoit déja fait faire des propoſitions par le Baron de Charnaſſé, lorſque ce Seigneur travailloit à ménager le traité de Treves entre la Suede & la Pologne. Mais Guſtave les avoit rejettées, & la France alors n'inſiſta pas davantage, parce qu'elle vouloit voir Guſtave engagé dans la guerre avant que de s'engager elle-même avec lui. Dès que le Roi de Suede eut levé cet obſtacle par ſa deſcente en Allemagne, on renoüa la négociation, & le traité fut conclu en peu de temps à Bernwald dans l'Electorat de Brandebourg.

XXI. Vües de la France dans ce traité.

Le veritable motif de ce traité étoit en general d'abattre la puiſſance de la Maiſon d'Autriche, & en particulier de donner en Allemagne de l'occupation à l'Empereur pour l'obliger à abandonner les affaires d'Italie. Mais on ſe donna bien de garde d'en faire dans le traité aucune mention. On n'avoit, diſoit-on, en vuë que d'aſſurer les droits des Princes de l'Empire, la liberté du commerce dans l'Océan & dans la Mer Baltique, la ſûreté des

Roïaumes

Roïaumes voisins d'Allemagne, le rétablissement des Princes opprimez, & de remettre toutes choses au même état qu'elles étoient avant la guerre. Pour cela le Roi de Suede s'engagea à entretenir en Allemagne une armée de trente-six mille hommes, & le Roi de France promit de lui païer pendant cinq ans la somme de douze cent mille livres tous les ans. AN. 1631.

Quoique cette guerre ne fut qu'une guerre d'état & purement politique, cependant comme on avoit lieu de craindre qu'elle ne devînt funeste à la religion, & qu'on ne fît par cette raison un crime à la France d'y avoir contribué, le Roi autant par un veritable zele que pour prévenir les reproches qu'on auroit pû lui faire, prit dans ce traité toutes les précautions possibles pour mettre la religion à couvert. Il fut expressément reglé que le Roi de Suede accorderoit la neutralité au Duc de Baviere & aux autres Princes Catholiques, s'ils s'offroient à la garder aussi de leur côté: qu'il ne seroit fait aucun changement à la religion dans les Villes dont il se rendroit maître, & qu'il laisseroit par-tout aux Catholiques la liberté d'exercer publiquement leur religion selon l'usage & les loix de l'Empire. Ainsi loin de nuire à la religion en contribuant à cette guerre, on peut dire que la France la servit utilement puisqu'elle la garantit de l'oppression.

La France avoit cependant en cela encore une autre vûë d'une politique très-raffinée. La neutralité qu'elle proposoit aux Princes Catholiques d'Allemagne, étoit un appas qu'elle leur offroit pour les détacher, s'il étoit possible, des interêts de l'Empereur, & sur-tout le Duc de Baviere qui étoit en

AN. 1631. Allemagne le plus ferme appui de la Maiſon d'Autriche. Du moins pour peu que les armes des Suedois prévaluſſent, comme on l'eſperoit, la France ſe flattoit que les Princes d'Allemagne n'étant pas ſuffiſamment ſecourus de l'Empereur, plûtôt que de voir leurs Etats expoſez aux ravages des Suedois, abandonneroient le parti de Ferdinand, embraſſeroient la neutralité & ſe mettroient ſous la protection du Roi de France. C'eſt ainſi que le Cardinal de Richelieu ſçavoit trouver l'interêt de l'Etat dans ce qu'il ne paroiſſoit faire que pour l'interêt de la religion.

Cette alliance de la France avec la Suede donna un nouvel éclat aux armes de Guſtave. La nouvelle qui s'en répandit attira à ſon armée une infinité de ſoldats qui ne doutoient plus qu'ils ne dûſſent être bien payez ; & l'Empereur qui s'étoit flatté que le défaut d'argent obligeroit bien-tôt les Suedois à repaſſer la Mer, jugea qu'il alloit eſſuïer une plus rude guerre qu'il ne s'étoit d'abord imaginé.

XXII. Suite des progrès du Roi de Suede.

Elle recommença avec beaucoup de vivacité de part & d'autre dans la Pomeranie & dans l'Electorat de Brandebourg qui en furent encore le principal theatre. Le Roi de Suede aïant donné le ſoin du commandement à Guſtave Horn dans la Pomeranie au de-là de l'Oder le long de la Mer, & au General Banier dans le Newmark, commandoit en perſonne en deçà du fleuve dans l'Ukermark. Il ſe rendit maître de pluſieurs Places & entr'autres de Dammin, de Malchin & de Colberg qui capitula après un aſſez long ſiege. La priſe de Dammin qui étoit une Place importante, chagrina ſur-tout l'Empereur,

& voïant que les Generaux qui commandoient ses troupes dans ces quartiers-là n'étoient pas assez habiles pour tenir tête au Roi de Suede, il donna ordre au Comte de Tilly de s'y rendre. Ce General déja celebre par tant de victoires, & depuis long-temps la terreur des Protestans trouvoit enfin dans Gustave un ennemi digne de lui. AN. 1631.

XXIII. Le Comte de Tilly marche contre les Suedois, & prend Niewbrandebourg.

Il ramassa promptement tout ce qu'il y avoit de troupes Imperiales dispersées dans les Provinces & marcha contre les Suedois. Sa présence releva le courage des Imperiaux & rétablit leurs affaires. Il fortifia en chemin la garnison de Francfort sur l'Oder & celle de Landsberg. De-là il alla mettre le siege devant Niewbrandebourg, & la fortune favorisant son entreprise, il s'en rendit maitre lorsqu'il s'y attendoit le moins; car dans le temps qu'il songeoit à se retirer, quelques soldats s'étant avancez vers le rempart furent suivis de toute l'armée, laquelle attaquant avec furie les assiegez, emporta la Ville d'assaut. Près de deux mille Suedois y furent passez au fil de l'épée. Le Roi de Suede se préparoit déja à marcher au secours de la Place lorsqu'il apprit cet accident. Obligé de changer de dessein, il prit la résolution de couper les vivres aux Imperiaux & de les affamer s'ils s'avançoient plus avant. Il essaïa même de leur en faire naître l'envie en se retirant avec toutes ses troupes au de-là de l'Oder; mais le Comte de Tilly apperçut le piege, & après avoir ruiné les fortifications de Niewbrandebourg, il revint sur ses pas. Il désiroit sur-tout d'engager le Roi de Suede à une bataille, & voïant que ce Prince paroissoit résolu de l'éviter, il marcha contre Mag-

Merc. Franç.

AN. 1631. debourg dans l'esperance que Gustave aimeroit mieux hazarder un combat que de laisser prendre une Place de cette importance.

XXIV. Gustave prend Francfort sur l'Oder & Landsberg.

Dès que le Roi de Suede eut appris que le Comte de Tilly se retiroit, il remonta de son côté l'Oder avec toutes ses troupes, & vint se présenter devant Francfort. Quoique cette Place eut pour garnison une armée presqu'entiere, il en entreprit le siege. Les assiegez firent une sortie vigoureuse qui ne leur réüssit pas. Ils ne laisserent pas d'insulter l'armée Suedoise par de piquantes railleries, & la colere fit dans cette occasion ce que le courage seul n'auroit peut-être jamais osé entreprendre. Car les Suedois irritez & animez par l'exemple de quelques braves donnerent brusquement à la Place un si furieux assaut, qu'ils l'emporterent. La Ville fut en un moment remplie de confusion, de carnage & de sang. Les Imperiaux fuïant en foule vers le pont de l'Oder y causerent un si grand embarras de chevaux & de chariots qui se précipitoient les uns sur les autres dans le fleuve, qu'une partie de la garnison s'y noïa, tandis que l'autre demeuroit exposée à la fureur des vainqueurs. Comme la prise de cette Place ouvroit à Gustave l'entrée de la Silesie, le Comte de Tilly pour éloigner les Suedois de cette Province se hâta de mettre le siege devant Magdebourg. Cependant le Roi de Suede profitant de la fortune de ses armes & de l'ardeur de ses troupes marcha vers Landsberg avec l'élite de son armée. Il n'eut que la peine de sommer la Ville de se rendre. La mort du Commandant tué dans la premiere sortie, avoit entierement découragé la garnison. Ainsi quoiqu'elle fut plus

Puffendorf. l. 3.

Merc. Franc.

Lotychius l. XXXVI. c. 4.

nombreuse que l'armée des assiegeans, elle rendit la Ville par une capitulation honteuse, tout honorables qu'en furent les conditions.

AN. 1631.

XXV. L'Electeur de Brandebourg reçoit les Suedois dans ses Places.

Après de si heureuses expeditions Gustave souhaitoit d'aller au secours de Magdebourg que le Comte de Tilly pressoit extrêmement. Mais d'un côté la conduite de l'Electeur de Saxe, & de l'autre celle de l'Electeur de Brandebourg lui faisoient peine. Le premier encore incertain du succès de cette nouvelle guerre n'osoit se déclarer ouvertement, & paroissoit résolu de ne prendre les armes que lorsque les Imperiaux l'y forceroient en l'attaquant lui-même. Le second suivoit une politique à peu près semblable, de sorte que Gustave ne pouvoit s'approcher de Magdebourg sans laisser derriere lui plusieurs Places suspectes qui pouvoient tout à coup devenir ennemies & lui fermer le retour. Le Roi de Suede ne pouvant se résoudre à demeurer plus long-temps dans l'incertitude de ce qu'il avoit à esperer ou à craindre, fit demander à l'Electeur de Brandebourg qu'il reçût garnison Suedoise dans Spandow & Custrin, deux postes importans sur l'Oder & le Havel. L'Electeur refusa d'abord d'y consentir. Gustave menaça d'abandonner la cause commune & de s'accommoder avec l'Empereur. Enfin dans une conference qu'il eut avec ce Prince il acheva de le persuader.

XXVI. Le Comte de Tilly emporte d'assaut la ville de Magdebourg.

Mais pendant cette négociation le Comte de Tilly pressa tellement le siege de Magdebourg qu'il réduisit cette Ville à l'extrémité. Déja après avoir inutilement offert des conditions avantageuses à l'Administrateur & aux habitans, il avoit forcé tous les

AN. 1631.

Heiss. hist. de l'Empire. l. 3.

Puffendorf. l. 3.

Lotychius l. XXXVII. c. 5.

dehors de la Place. Les habitans avoient eux-mêmes brûlé leurs Fauxbourgs n'étant pas en état de les défendre. Ils faisoient quelques sorties vigoureuses, mais sans succès. Le canon battoit le corps de la Place avec furie : l'ennemi étoit logé au pied de la muraille, & la garnison étoit excedée de veilles & de travaux. Dans cette extrémité Falkenberg qui commandoit dans la Ville demanda une suspension de quelques jours pour avertir les Electeurs de Saxe & de Brandebourg du danger de la Place. Le Comte de Tilly la refusa & le somma de nouveau de se rendre pour ne pas exposer une si grande Ville à une ruine totale. Falkenberg differant de répondre à la sommation, l'assaut fut donné à la Ville à sept heures du matin, lorsque les habitans & la plûpart des soldats après avoir passé toute la nuit sous les armes s'étoient retirez pour prendre du repos. Le Comte de Pappenheim parut le premier sur le haut du rempart, & fut bien-tôt suivi de toute l'armée Imperiale. Falkenberg fut tué lorsqu'il commençoit déja à repousser les assaillans. Sa mort fit perdre cœur à tout ce qui faisoit encore quelque résistance. Aussi-tôt les Imperiaux se répandirent en foule dans toutes les ruës, & firent voir dans la prise de cette malheureuse Ville tout ce que la fureur & la brutalité ont jamais executé de plus affreux. Trente mille habitans de tout sexe & de tout âge y perdirent la vie par divers genres de mort. L'eau fit perir ceux qui échapoient aux flammes : le feu consuma ceux que le fer épargnoit, & les flammes poussées par un vent furieux dévorerent en peu d'heures une des plus

belles Villes d'Allemagne, frustrant ainsi l'avarice des vainqueurs à qui elles ne laisserent que des cendres & de pitoïables débris. AN. 1631.

Le sort funeste de Magdebourg consterna toute l'Allemagne. Les Catholiques mêmes en furent émus de pitié, & les Protestans en conçurent une haine implacable contre le Comte de Tilly, quoique ce Comte se justifiât sur l'opiniâtreté des habitans, lesquels animez par leurs Ministres avoient mieux aimé perir miserablement, que d'accepter les conditions honnêtes qu'il leur avoit souvent offertes. Quelques-uns même prétendent qu'il n'eut jamais de veritable dessein de donner assaut à la Ville, & que ce fut à son insçû que le Comte de Pappenheim monta sur la muraille. Quoi qu'il en soit le Roi de Suede craignant de son côté qu'on ne lui fit un crime d'avoir laissé perdre une Ville si importante, crut aussi devoir se justifier, & en rejetta la faute sur les Electeurs de Saxe & de Brandebourg. Il est vrai que si la perte de cette Ville fit quelque tort à la réputation d'humanité que le Comte de Tilly avoit eu jusqu'alors, elle devoit être encore plus préjudiciable aux affaires du Roi de Suede, en arrêtant le progrès de ses armes en Allemagne; mais ce Prince trouvoit dans son bonheur & dans son habileté des ressources contre tous les évenemens.

Après s'être assuré de nouveau de la fidelité de l'Electeur de Brandebourg, il se campa au confluent du Hâvel & de l'Elbe pour attendre ce que le Comte de Tilly entreprendroit après la prise de Magdebourg, & où aboutiroient enfin les défiances mutuelles qui éclatoient entre les Imperiaux & l'Elec- *Lotychius l. LXXXV. c. 1. & seq.*

AN. 1631. teur de Saxe. L'Empereur avoit sur-tout à cœur de réduire les Princes & les Villes qui étoient entrées avec l'Electeur dans la Confédération de Leipsick. Déja Memmingen, Ulm, toutes les Villes de Suabe, le Cercle de Franconie & le jeune Duc de Wirtemberg s'étoient soumis. Mais cette soumission forcée ne rassuroit pas ce Prince, tandis que l'Electeur de Brandebourg & sur-tout l'Electeur de Saxe & le Lantgrave de Hesse-Cassel qui étoient les principaux Chefs de la Confédération, entretiendroient l'animosité du parti.

XXVII. Le Comte de Tilly marche contre le Lantgrave de Hesse & revient contre Gustave.

Merc. Franc.

Le Comte de Tilly eut donc ordre de porter la guerre dans les Etats de ces Princes, s'ils refusoient de se soumettre en renonçant à leur Confédération. Il sortit de Magdebourg & se mit en marche pour entrer dans la Thuringe. Il commit de grandes hostilitez sur les terres des Ducs de Saxe, & entr'autres dans le Comté de Schwartsbourg & aux environs de Veimar. Il se rendit ensuite à Mulhausen d'où il envoïa sommer le Lantgrave de Hesse de se soumettre à l'Empereur, & sur le refus du Lantgrave, il se préparoit déja à l'attaquer, lorsqu'il reçut avis du Comte de Pappenheim que Gustave s'étoit venu camper, comme j'ai déja dit, à Werben, en deçà de l'Elbe, après avoir pris plusieurs Places & entre autres Tangermund & Havelberg. Le Comte de Tilly changea aussi-tôt de dessein & revint sur ses pas pour obliger les Suedois à donner bataille ou à se retirer au de-là du fleuve. Gustave l'attendit de pied ferme, & lorsqu'il sçut que l'armée Imperiale étoit arrivée à Volmersted assez peu éloigné de son camp, il sortit lui-même avec une bonne partie de

sa

ſa cavalerie & de ſes dragons dans l'eſperance de donner quelque échec aux Imperiaux par une attaque bruſque & inopinée. En effet il tomba pendant la nuit ſur trois régimens qui s'étoient logez dans les Villages voiſins, & les tailla en pieces. Le Comte de Tilly emploia à ſon tour une autre ruſe. Il marcha avec toute ſon armée vers le camp des Suedois, après avoir fait prendre les devants à quelques ſoldats déguiſez, qui devoient au moment qu'il paroîtroit, encloüer le canon des ennemis & mettre le feu à la ville de Werben, eſperant que le tumulte que ces deux accidens cauſeroient dans le camp Suedois, lui donneroit la facilité de le forcer. Mais le Roi de Suede aïant été averti de cette ruſe, en profita contre l'ennemi même; car lorſque le Comte de Tilly parut à la vûë de ſon camp, il défendit de tirer le canon, & fit allumer un grand feu à Werben. Le Comte ne douta point que ſon projet n'eût réuſſi, & s'approcha avec confiance du camp des Suedois. Auſſi-tôt il fut ſalué d'une grande décharge d'artillerie qui lui tua beaucoup de monde & qui l'obligea de s'éloigner. Les jours ſuivans ſe paſſerent en eſcarmouches, ſans que les Imperiaux pûſſent attirer les Suedois à une bataille, & ſans qu'ils oſaſſent entreprendre de forcer leurs retranchemens, ce qui obligea le Comte de Tilly de ſe retirer pour avoir des vivres & des fourages dont il commençoit à manquer. AN. 1631.

XXVIII. Les Ducs de Mekelbourg ſe remettent en poſſeſſion de leurs Etats.

Cependant les Ducs de Mekelbourg avoient profité de l'éloignement des Imperiaux pour reconquerir leurs Etats; aidez d'un ſecours de troupes que le Roi de Suede leur avoit envoïé, ils s'étoient rendus maî-

tres de toutes les Places de leur Duché, & entr'autres

AN. 1631. de Swerin lieu de leur ancienne résidence, ce qui augmenta beaucoup le chagrin de Valstein, que sa disgrace mettoit hors d'état de se maintenir dans la possession de ce Duché. Les Ducs de Mekelbourg firent leur entrée solemnelle dans Gustrow, & Gustave augmenta les réjoüissances publiques par sa présence, s'étant derobé de son camp pour aller lui-même goûter le plaisir d'un triomphe dont il avoit toute la gloire. Ces Princes lui furent toujours inviolablement attachez, & le Lantgrave de Hesse se voïant menacé par les Imperiaux, vint aussi bientôt dans son camp de Werben augmenter le nombre de ses Alliez par un traité de Ligue offensive & défensive. L'Empereur en conçut un extrême dépit, & le Comte Fugger eut ordre d'entrer dans la Hesse avec un corps de troupes.

XXIX. Le Comte de Tilly fait la guerre a l'Electeur de Saxe.

Mais comme le Comte de Tilly regardoit comme le point capital de réduire l'Electeur de Saxe, se flattant que si ce Prince étoit une fois dompté, le Roi de Suede ne seroit pas long-temps en état de se soutenir en Allemagne, il résolut contre l'avis du Duc de Baviere, de faire la guerre dans toutes les formes à l'Electeur, s'il refusoit encore de renoncer à la Confédeation de Leipsick. En effet l'Electeur n'aïant répondu à ses sommations que par un refus, le Comte après avoir joint à son armée un corps de quinze mille hommes nouvellement arrivé d'Italie, s'empara de Hall, de Mersbourg, & se rendit ensuite maître de Leipsick, faisant par-tout expier aux peuples la révolte de leur Prince par la désolation des campagnes.

Cette démarche obligea enfin l'Electeur de recourir au Roi de Suede, & on prétend que le Comte de Tilly, ou plûtôt la Cour de Vienne fit en cela une faute considerable. Car il étoit aisé au Comte, ou d'amuser l'Electeur par de vaines négociations, ou du moins d'empêcher sa jonction avec les Suedois, en se mettant entre les deux armées, & d'affoiblir ainsi peu à peu leurs forces; au lieu qu'en attaquant l'Electeur, il l'obligea malgré lui-même de se jetter entre les bras du Roi de Suede, & augmenta ainsi le nombre de ses ennemis, en même temps que les Suedois gagnoient un Allié dont la puissance & l'autorité donna un grand relief à leur parti. Peut-être que le Comte de Tilly enflé de ses victoires passées, comme il n'est que trop ordinaire dans une longue suite de prosperitez, se flata de terminer plûtôt la guerre en abattant d'un seul coup le Roi de Suede & son nouvel Allié; mais quand ces deux Princes eurent joint ensemble toutes leurs forces en consequence d'un traité de Ligue, il eut bien-tôt lieu de craindre les suites de sa résolution. Ce fut-là, pour ainsi dire, le terme fatal des prosperitez de Ferdinand II. de la gloire du Comte de Tilly, & de cette énorme puissance de la Maison d'Autriche sous laquelle tout avoit plié jusqu'alors. Ce fut au contraire pour Gustave l'époque glorieuse de ces succès éclatans qui étonnerent toute l'Europe. Jusqu'à ce moment il s'étoit presque toujours tenu sur la défensive, n'agissant qu'avec une extrême circonspection, & moderant les saillies de son courage par les conseils de la prudence; mais dès qu'il se vit secondé par de puissans Alliez tels qu'étoient l'E-

AN. 1631.

XXX. L'Electeur de Saxe traite avec Gustave.

Puffendorf. l. 3.

lecteur de Saxe, celui de Brandebourg, le Duc de
AN. 1631. Pomeranie, les Ducs de Mekelbourg & le Lantgrave de Hesse, il commença à agir avec cette liberté & cette heureuse hardiesse qui fait le caractere des Heros. Dès-lors il suivit tous les mouvemens de son courage; nulle entreprise ne lui parut difficile: il rechercha la bataille avec autant d'ardeur qu'il avoit eu de soin de l'éviter, impatient d'éprouver sa valeur & son habileté contre un General aussi celebre que le Comte de Tilly.

XXXI. Le Roi de Suede marche contre le Comte de Tilly.

Ibid.

Cependant pour ne pas se rendre seul responsable de l'évenement, il en fit la proposition aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & dissimulant ses veritables sentimens, il dissuada la bataille, ne croïant pas, disoit-il, qu'il fût de la prudence d'attaquer un ennemi campé si avantageusement sous les murailles de Leipsick, & désesperant de l'attirer en pleine campagne pour lui faire perdre son avantage. Mais l'Electeur de Saxe dont l'humeur impatiente se lassoit aisément des longueurs & des fatigues de la guerre, ne manqua pas, comme Gustave l'avoit prévû, d'appuïer le sentiment contraire, & se vanta qu'il iroit plûtôt avec ses seules troupes attaquer les Imperiaux, pour sauver ses Etats que deux armées désoloient en même temps. Le Roi de Suede n'eut pas de peine à se rendre à son avis, & profitant de l'impatience de l'Electeur, il proposa de marcher sur le champ contre l'ennemi pour ne pas donner le temps à Altringer & à Tieffenbach de joindre le Comte de Tilly avec le corps d'armée qu'ils commandoient. En effet l'armée Protestante se mit aussi-tôt en marche vers Leipsick.

Le Comte de Tilly en aïant été averti délibéra de son côté s'il iroit au-devant de l'ennemi, ou s'il l'attendroit dans son poste. Il panchoit beaucoup pour ce dernier parti ; déja il avoit fait faire des retranchemens, & disposé des batteries pour défendre les approches de son camp, lorsque le Comte de Pappenheim & les autres Officiers generaux pleins de confiance en eux-mêmes, & croïant n'avoir encore affaire qu'aux troupes mal aguerries des Protestans qu'ils avoient si souvent battues, l'entraînerent malgré lui dans le sentiment contraire. Il sortit donc de grand matin de son camp, & s'avança jusqu'à un mille de Leipsick dans une grande plaine devenuë celebre depuis ce jour-là par la sanglante bataille qui s'y donna entre les deux plus grands Capitaines de l'Europe.

AN. 1631.

XXXII. Bataille de Leipsick.

Comme le Comte de Tilly arriva le premier sur le champ de bataille, il eut le loisir de s'emparer des postes les plus avantageux. Il choisit pour ranger ses troupes un endroit de la plaine où le terrain étoit un peu plus élevé. Il eut soin sur-tout de bien placer son artillerie, & après avoir donné le commandement de l'aîle droite au Comte de Furstemberg & celui de l'aîle gauche au Comte de Pappenheim, il se réserva le corps de bataille. Il sçut se menager jusqu'à l'avantage du vent, du soleil & de la poussiere ; mais on dit que voïant arriver les troupes Suedoises en bon ordre, & envisageant dans ce moment le danger où il alloit exposer l'Empire & sa propre gloire, il pâlit, & témoigna de l'inquietude, ce qui dans les grands Generaux, est un présage presque infaillible de leur défaite, soit qu'ils ne s'étonnent

Mercure François.

Lotychius l. XL. c. 5.

Puffendorf. l. 3.

Heiss. hist. de l'Empire, l. 3.

Loccenius hist. Suecic. l. 8.

que lorsqu'ils voïent qu'elle est inévitable, soit que
AN. 1631. leur trouble ne leur permette pas de l'éviter. Gustave au contraire marchoit à la tête de son armée avec cette confiance qui promet la victoire, & qui la donne quelquefois. Il fut obligé pour ranger ses troupes en bataille de les faire défiler par un ruisseau; c'étoit une occasion favorable pour l'attaquer; mais le Comte de Tilly aima mieux conserver l'avantage de son poste. Le Roi de Suede prit le commandement de l'aîle droite avec Banier: il donna à Gustave Horn le commandement du corps de bataille, & l'Electeur de Saxe se mit à la tête de l'aîle gauche composée de ses troupes. Les deux armées étoient assez égales pour le nombre. On comptoit dans l'une & dans l'autre près de quarante mille hommes de troupes aguerries, excepté celles de l'Electeur de Saxe qui étoient nouvellement levées & dont une partie n'avoit encore jamais vû le feu.

Dès que l'armée Suedoise parut à portée, les Imperiaux commencerent l'attaque par la décharge de leur artillerie, à laquelle celle des Suedois répondit avec plus de succès. Il étoit déja deux heures après midi lorsqu'on en vint aux mains. Le Roi de Suede voulant ôter au Comte de Tilly l'avantage du vent qui souffloit à dos aux Imperiaux, & qui portoit sur les Suedois la poussiere & la fumée, fit faire à son armée un mouvement vers la gauche pour partager le vent avec les ennemis. Le Comte de Tilly fut obligé pour s'y opposer de s'étendre vers sa droite; mais dans ce mouvement son aîle gauche se trouva tellement dégarnie, & si éloignée du corps de bataille, que le Roi de Suede la mit en désordre & en-

fuite la dissipa, excepté le régiment d'infanterie de Holsace qui soutint plusieurs charges furieuses sans se laisser enfoncer; ce régiment repoussa même plusieurs fois la cavalerie Suedoise, & aima mieux se faire tailler en pieces que de reculer d'un seul pas. Pendant que cela se passoit à l'aîle gauche Imperiale, le Comte de Tilly étoit descendu dans la plaine avec son corps de bataille composé d'infanterie, & soutenu aux deux aîles par quelques régimens de cavalerie. Il devoit naturellement tomber sur le corps de bataille des ennemis qui étoit, comme j'ai dit, composé de troupes Suedoises & commandé par Gustave Horn; mais soit qu'il se vît trop incommodé par le canon des Suedois, soit qu'il esperât avoir meilleur marché de l'Electeur de Saxe, il fit faire à ses troupes un mouvement par lequel laissant les Suedois à sa gauche, il alla fondre sur les Saxons qui étoient à sa droite. Ces troupes peu aguerries ne firent point de résistance: elles furent défaites & mises en fuite presqu'aussi-tôt qu'attaquées, & ne donnerent pas même le temps à leur corps de bataille de les venir secourir en prenant les Imperiaux en flanc. L'Electeur de Saxe lui-même croïant déja tout désesperé s'enfuit à toute bride, & ne se crut en sûreté, que lorsqu'il fut dans les portes d'Eulenberg. Si après un si grand avantage les Imperiaux s'étoient retournez contre les Suedois, il y a lieu de douter pour quel parti la victoire se seroit declarée; mais une partie de la cavalerie Imperiale se débanda dans la poursuite des fuïards, l'autre se laissa emporter à l'avidité du butin. Gustave averti de ce qui se passoit, & qui avoit alors achevé de défaire tout ce

AN. 1631.

AN. 1631. qui s'étoit présenté devant lui, accourut aussi-tôt, & joignant ses troupes victorieuses au corps de bataille qui n'avoit pas encore combattu, chargea les Imperiaux avec tant de furie, qu'il changea leur victoire en une affreuse défaite. Le désordre de la cavalerie Imperiale l'avoit mise hors d'état de soutenir le choc des Suedois; elle prit la fuite à son tour; mais l'infanterie se battit avec une extrême résolution, & après avoir soutenu plusieurs charges terribles, & fait perir les plus braves Officiers du Roi de Suede, elle ne ceda qu'au canon qu'on fut obligé d'amener pour l'enfoncer après cinq heures de combat. La cavalerie Suedoise poursuivit les fuïards jusqu'à la nuit. Le Comte de Tilly déja blessé fut arrêté dans sa fuite par un Officier ennemi, & refusant de se rendre prisonnier, il avoit encore reçû sur la tête & sur le dos plusieurs coups de la crosse d'un pistolet, lorsque le Duc de Lauvembourg vint le dégager en tuant l'Officier qui étoit sur le point de l'assommer. Les Imperiaux perdirent dans cette action huit mille hommes tuez sur le champ de bataille & dans la fuite, un grand nombre de prisonniers avec toute leur artillerie. Les vainqueurs firent aussi une assez grande perte; car l'Electeur de Saxe perdit trois mille hommes, & les Suedois deux mille avec plusieurs Officiers de marque.

XXXIII. Suites de la victoire des Suedois.

Cette nouvelle inesperée changea en transports de joïe le désespoir de l'Electeur de Saxe. Elle inspira aux Protestans d'Allemagne une fierté & une audace dont le parti Catholique ressentit de funestes effets, & au lieu que les succès avoient été jusqu'alors assez égaux de part & d'autre, cette bataille donna

donna à Gustave une superiorité qui fit tout craindre pour l'Empire. Ce ne fut plus qu'un enchaînement de victoires, & une suite continuelle de triomphes. La terreur des armes Suedoises se répandit jusqu'aux extrémitez de l'Allemagne & dans les Etats voisins. Au seul nom de Gustave les plus fortes Places ouvroient leurs portes, plusieurs n'attendoient pas même la premiere sommation, & il sembloit que pour conquerir toute l'Allemagne il ne falloit aux Suedois que le temps de la parcourir. AN. 1631.

XXXIV. Marche du Roi de Suede jusqu'au Rhin.

Le premier fruit de la victoire de Leipsick fut la prise de cette Ville & des autres Places que les Imperiaux avoient enlevées à l'Electeur de Saxe. Les Princes d'Anhalt traiterent ensuite avec Gustave & augmenterent le nombre de ses Alliez. Après quoi le Prince se voïant en état de penetrer plus avant en Allemagne, chargea l'Electeur de Saxe de porter la guerre dans la Silesie & dans la Boheme, tandis que le Comte de Tilly étoit occupé près du Weser à refaire une nouvelle armée, secondé du Duc Charles de Lorraine. Pour lui il entra d'abord dans la Franconie & ensuite dans le Palatinat, & il parcourut ces deux Provinces comme un torrent, enlevant & forçant tout ce qui osa s'opposer à son passage depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, c'est-à-dire, dans l'espace de près de cent lieuës, dans un païs tout rempli de Villes fortifiées. Il seroit inutile de faire ici le dénombrement des Places dont il se rendit maître dans cette marche triomphante. Les Imperiaux & les Espagnols lui abandonnerent presque toutes les Villes qu'ils occupoient; & on pouvoit dire de lui qu'il sembloit moins marcher en ennemi qu'en Sou-

AN. 1631. verain, qui va se faire reconnoître par ses sujets, & recevoir leurs hommages. Il poussa ses conquêtes jusques dans l'Alsace en deçà du Rhin, qu'il passa à la vûë d'un corps de troupes Espagnoles, & sur le bord duquel il fit élever une piramide pour apprendre à la posterité qu'il avoit porté jusques-là ses armes victorieuses.

Buffendorf. l. 3.
Merc. Franc.

L'Electeur Palatin ne douta plus que le jour de son rétablissement ne fût enfin arrivé. Il alla trouver Gustave dans le Palatinat, esperant qu'il le remettroit en possession de son ancien domaine, comme il avoit rétabli les Ducs de Mekelbourg, & plusieurs Seigneurs particuliers. Mais le Roi de Suede, soit qu'il ne fût pas assez sûr de la reconnoissance de l'Electeur, soit qu'il ne le crût pas encore assez en état de se maintenir contre ses ennemis, ne jugea point à propos de lui accorder ce qu'il demandoit. Frideric se contenta de bonnes esperances qu'on lui donna, & pour mieux faire sa cour à son protecteur il se mit à sa suite.

XXXV. Progrès des Suedois dans les autres parties de l'Allemagne.

Tandis que Gustave faisoit ainsi trembler les deux bords du Rhin, Banier & d'autres Generaux Suedois soumettoient tous les environs de l'Elbe & les côtes de la Mer Baltique. L'Electeur de Saxe à l'autre extrémité de l'Empire conquit la Lusace, & penetrant jusques dans le sein de la Boheme il enleva Prague à Ferdinand. Il étoit en état de pousser ses conquêtes encore plus loin, si ses troupes abusant de leurs victoires & du riche butin dont elles étoient chargées, ne se fussent abandonnées aux plus honteux excès. Peut-être aussi l'Electeur ne croïoit-il pas qu'il fût de la bonne politique de don-

ner trop de superiorité aux Suedois, dans la crainte d'en être ensuite lui-même opprimé. Enfin la révolution devint generale; les Ducs de Lunebourg & de Brunswick, l'Archevêque de Bremen, les Etats de la basse-Saxe, plusieurs Villes Imperiales, les Comtes de Weteravie & de Westerwald se déclarerent pour Gustave avec tous les Etats qui étoient de la Conféderation de Leipsick.

AN. 1632.

L'Empereur ainsi abandonné de tous les Etats de l'Empire, & humilié par tant de disgraces ausquelles il étoit si peu accoutumé, se voïoit à la veille d'être assiegé dans sa Capitale & chassé de ses Etats, lui qui l'année précedente disposoit de l'Allemagne en maître absolu. Il fut d'autant plus sensible à ce changement de fortune, qu'il s'y étoit moins attendu: quoiqu'il se le fût attiré à lui-même par cette affectation d'autorité absoluë avec laquelle il traitoit un peuple jaloux de ses libertez & de ses droits. En effet Gustave n'auroit fait en Allemagne que de mediocres progrès, si les Allemands eux-mêmes ne lui eussent fraïé tous les chemins; & jamais les Allemands naturellement passionnez pour la gloire de leur nation & ennemis des étrangers, n'eussent introduit les Suedois dans l'Empire, si la hauteur avec laquelle on les traitoit ne leur eût fait oublier ce qu'ils devoient à leur patrie.

XXXVI. L'Empereur rend à Valstein le commandement des armées.

Ferdinand dans une si triste révolution jetta inutilement les yeux sur tous les Etats de l'Europe pour implorer du secours. Il ne fut pas plus heureux dans les avances qu'il fit faire à l'Electeur de Saxe pour un accommodement. La seule chose qui lui réussit fut d'engager Valstein à reprendre le commande-

AN. 1632.

Lotychius l. XLVI. c. 1.

Puffendorf. l. 3.

ment des armées. Ce General étoit désormais le seul qu'il pût opposer à Gustave, parce que le Comte de Tilly alloit être occupé à défendre la Baviere que les Suedois menaçoient. Il s'étoit retiré à Znaim dans la Moravie où il se consoloit de sa disgrace par la vûë des malheurs de l'Allemagne. L'Empereur lui envoïa des Députez qui le conjurerent de sa part de quitter sa retraite dans le danger pressant dont l'Empire étoit menacé, & de reprendre le commandement des troupes, en sacrifiant ses ressentimens au salut de sa patrie. On le laissa maître de toutes les conditions : on lui fit les offres & les promesses les plus flatteuses. Toute la fierté de Valstein se réveilla dans une conjoncture si glorieuse pour lui; & voulant peut-être joüir plus long-temps du plaisir de se voir recherché par les auteurs mêmes de sa disgrace, il ne répondit d'abord qu'avec aigreur & un torrent de plaintes ameres. Ce ne fut qu'après des instances réïterées qu'il donna enfin son consentement, acceptant les avances que l'Empereur lui faisoit comme une réparation publique de l'affront qu'il en avoit reçû. Il prescrivit lui-même à Ferdinand les conditions les plus odieuses. Mais en reprenant le titre de General, il ne perdit rien de sa haine contre son Souverain, & après avoir vangé sa patrie, il étoit bien résolu de se vanger lui-même. Le premier dessein qu'il forma fut de chasser les Saxons de la Boheme, & il leva pour cet effet en assez peu de temps une grande armée avec laquelle il se disposa à entrer dans ce Roïaume.

Cependant la rapidité des conquêtes des Suedois étonnoit leurs Alliez autant qu'elle consternoit

leurs ennemis. Les Provinces-Unies & les Etats Protestans d'Allemagne y trouvoient leur sûreté & leur avantage ; mais la France avoit d'autres interêts à ménager, & il est necessaire de les développer ici.

AN. 1632.

XXXVII. La France veut détacher les Princes Catholiques d'Allemagne du parti de la Maison d'Autriche, en leur offrant la neutralité.

J'ai déja fait remarquer que la France en traitant avec le Roi de Suede avoit menagé un article par lequel ce Prince s'obligeoit à accorder la neutralité aux Princes de la Ligue Catholique qui s'offriroient à l'observer aussi de leur côté. Le Cardinal de Richelieu s'étoit flatté que plusieurs Princes Catholiques accepteroient en effet le parti de la neutralité en se mettant sous la protection de la France, pour éloigner de leurs Etats les armes de la Suede. La France auroit retiré de l'execution de ce projet un double avantage, l'un de mettre à couvert la religion Catholique en Allemagne, l'autre d'affoiblir le parti de la Maison d'Autriche en détachant plusieurs Princes de ses interêts. Par-là tout le poids de la guerre seroit tombé sur les Païs heréditaires de la Maison d'Autriche, & la plûpart des Etats Catholiques n'auroient eu rien à craindre des armes des Protestans. Aussi le Cardinal de Richelieu n'omit-il rien pour faire réussir ce projet. A peine eut-il traité avec Gustave qu'il négocia avec les Electeurs de Maïence, de Cologne, de Treves & de Baviere, & avec le Duc de Neubourg. Il leur fit valoir le zele du Roi pour leurs interêts & pour ceux de la religion : il leur offrit la neutralité avec la protection de la France, s'ils vouloient abandonner le parti de Ferdinand. Mais soit attachement pour l'Empereur, soit éloignement pour la France, tous ces Princes refuserent les offres du Roi, & aimerent mieux

Histoire du Ministere du Cardinal de Richelieu.

Merc. Franç.

AN 1632. courir tous les risques de la guerre, que d'abandonner le parti de la Maison d'Autriche. Le Duc de Baviere qui étoit le plus adroit politique de son temps ne rompit cependant pas la négociation, & suivit un autre plan plus conforme à ses vûës particulieres. Il refusa constamment de se déclarer neutre; il avoit des liaisons trop étroites avec Ferdinand pour faire une démarche si contraire aux interêts de la Maison d'Autriche; mais voulant se ménager une ressource dans la necessité, & interesser la France dans sa défense, il fit avec elle un traité secret de ligue défensive pour huit ans, par lequel le Roi de France s'obligeoit de l'assister de troupes & d'argent s'il étoit attaqué, & de maintenir dans sa personne la dignité Electorale. Le Cardinal esperoit que ce traité seroit un acheminement à une alliance plus étroite; car il avoit toujours en vûë d'attacher ce Prince à la Couronne de France, & quelques-uns ont prétendu que c'étoit le fameux Pere Joseph qui lui avoit donné cette idée.

XXXVIII. La négociation échouë, excepté avec l'Electeur de Treves.

Les esperances du Cardinal augmenterent lorsqu'il apprit les progrès de Gustave jusqu'à la Baviere. Il se flata que la necessité feroit faire alors à Maximilien la démarche qu'il avoit refusé de faire jusqu'alors. En effet ce Prince allarmé de l'approche des Suedois parut vouloir conjurer la tempête, & se prévaloir de cet article du traité d'alliance entre la France & la Suede dont j'ai parlé. Les Electeurs de Maïence, de Cologne & de Treves avec le Duc de Neubourg se joignirent au Duc de Baviere, & tous demanderent la neutralité. C'étoit y songer bien tard, & lorsque l'ennemi étoit déja dans le sein

de leurs Etats. Néanmoins la France qui étoit d'ailleurs touchée de voir tous les païs Catholiques en proïe aux troupes Protestantes, crut devoir appuïer leur demande, & sollicita pour eux la neutralité. Gustave écouta leurs propositions qu'il rejetta, & leur en fit d'autres qu'ils rejetterent à leur tour. Il leur accorda des délais; mais on découvrit bien-tôt que cette négociation n'étoit qu'un artifice du Duc de Baviere : on eut lieu de soupçonner qu'il n'avoit en vûë que de faire naître quelque mésintelligence entre la France & la Suede, & peu s'en fallut qu'il n'y réussit. On s'apperçut qu'en traitant avec la France il ne songeoit qu'à se faire rechercher & considerer de plus en plus par l'Empereur, & qu'à gagner du temps pour se mettre plus en état ou de se défendre, s'il étoit attaqué, ou de secourir Ferdinand si les Suedois tournoient ailleurs leurs armes. On sçut même depuis que tandis que les Ambassadeurs François négocioient avec le plus de chaleur pour ses interêts, il faisoit à Vienne un nouveau traité avec Ferdinand. Gustave indigné d'une conduite si artificieuse, rompit la négociation, & la France n'esperant plus gagner les Princes d'Allemagne, les abandonna. Elle ne se mit pas même en peine d'observer avec Maximilien le traité de ligue défensive, parce qu'elle prétendit qu'il y avoit contrevenu en faisant marcher les troupes de la ligue contre Gustave Allié de la Couronne. AN. 1632.

Le Cardinal de Richelieu ne laissa pas de continuer d'affecter beaucoup de zele pour les interêts de ces Princes, afin d'appaiser les murmures du peuple & du clergé qui l'accusoient de conspirer avec le

AN. 1632.

Roi de Suede pour exterminer la religion Catholique en Allemagne. Il publia en même temps qu'il alloit faire marcher une armée contre les Protestans, quoique ces troupes fussent en effet destinées contre la Reine-Mere & le Duc d'Orleans. Les Ambassadeurs François firent aussi beaucoup de bruit en apparence. Comme le Duc de Neubourg & les Electeurs de Maïence & de Cologne n'agissoient pas avec plus de bonne foi que le Duc de Baviere, parce qu'ils suivoient tous la même politique, ils ne furent pas plus écoutez. Les Suedois furent bien-aises de ne pas perdre par de semblables traitez le fruit de leurs victoires. Il n'étoit pas non plus de l'interêt de la France qu'on épargnât des partisans si zelez de la Maison d'Autriche, & elle se crut dispensée de s'interesser pour eux, puisqu'ils négligeoient eux-mêmes les moïens qu'elle leur offroit de garantir leurs Etats d'une ruine prochaine. Le seul Electeur de Treves traita de bonne foi avec la France & obtint la neutralité, en se mettant sous la protection du Roi à qui il promit de remettre la forteresse d'Hermanstein & les autres Places de son Electorat. Ce traité eut de grandes suites, comme je raconterai bien-tôt.

XXXIX. Gustave se prépare à conquerir la Baviere.

Puffendorf. l. 4.

Laccenius l. 8.

Dès qu'on eut cessé de négocier, quoiqu'on fût alors au milieu de l'hyver, Gustave à qui toutes les saisons étoient égales pour faire la guerre, reprit les armes & se prépara à faire de nouvelles conquêtes. Le Duc de Baviere par sa qualité de Chef de la Ligue Catholique, par les secours qu'il avoit donnez à Ferdinand & ses étroites liaisons avec la Maison d'Autriche, étoit regardé de tous les Protestans comme le principal auteur de l'oppression où ils

avoient

avoient été jusqu'alors. Aussi étoit-il l'objet de leur haine, & Gustave se fit un plaisir secret de les vanger en portant la guerre dans les terres de ce Prince qui l'avoit portée dans toutes les Provinces de l'Allemagne, tandis que ses Etats avoient joüi d'une profonde paix. Le Duc prévoïant le danger où il alloit être exposé, délibera s'il ordonneroit au Comte de Tilly de marcher vers l'Autriche & la Boheme pour attirer l'ennemi de ce côté-là, ou s'il le rappelleroit dans la Baviere pour la défendre. Le premier parti lui parut le plus dangereux, parce que si les Suedois ne se déterminoient pas à suivre le Comte de Tilly, tous ses Etats demeureroient sans défense: ainsi il prit le parti de rappeller au plûtôt le Comte avec toutes ses troupes.

AN. 1632.

Ce General avoit depuis sa défaite formé une nouvelle armée avec laquelle il avoit assez bien soutenu la guerre contre les Lieutenans du Roi de Suede, mais non plus avec cet éclat & cette superiorité qui lui avoient acquis autrefois tant de réputation. L'âge & le chagrin sembloient avoir éteint dans lui l'ardeur du courage & la passion de vaincre. Dès qu'il eut reçû les ordres du Duc de Baviere, il se mit en marche pour les executer, & aussi-tôt les Suedois se mirent à le suivre à grandes journées. Nuremberg leur ouvrit ses portes avec de grandes démonstrations de zele & de joïe. De-là Gustave prit sa route par Neumarkt, de sorte que le Comte de Tilly ne doutant pas qu'il n'en voulût à Ingolstadt pour avoir un passage sur le Danube, se hâta de se rendre auprès de cette Ville dans la résolution d'en défendre l'approche; mais le Roi de Suede

AN. 1632. tournant tout à coup à droite alla se présenter devant Donawert. La garnison Bavaroise ne fit presque aucune résistance, & abandonna cette Ville que le Duc de Baviere tenoit asservie depuis tant d'années, & que Gustave remit alors en liberté. Les soldats Suedois courant sans obstacle sur les deux bords du Danube & jusqu'à Ulm, pillerent la campagne & mirent à contribution tout le Païs.

XL. Le Roi de Suede force le passage du Lech.

Le Comte de Tilly n'aïant plus d'autre ressource pour s'opposer à l'entrée des Suedois dans la Baviere, que de défendre le passage du Lech, alla se camper sur le bord de ce fleuve & s'y retrancha. Gustave ne tarda pas à s'aller présenter à l'autre bord, & déterminé à s'ouvrir l'entrée de la Baviere, il résolut de passer le fleuve à la vûë des Bavarois. Jamais ce Prince n'avoit, ce semble, formé d'entreprise plus difficile, ni qui parût devoir coûter plus de sang à ses troupes. Le fleuve étoit large & profond, & défendu par une armée retranchée sur l'autre bord, & commandée par un habile General, qui avoit encore disposé le long du fleuve de gros corps de garde jusqu'à Ausbourg. Néanmoins Gustave aïant consideré l'assiete du lieu, observa que le terrain étoit beaucoup plus élevé de son côté que de l'autre, & que le fleuve formant en cet endroit une espece d'arc, lui donnoit le moïen de battre de tous côtez les retranchemens des ennemis. Il fit donc élever trois terrasses sur lesquelles il fit placer jusqu'à soixante-douze pieces de canon de toute grandeur. La batterie du milieu étoit pointée contre la tête du camp des Bavarois, & les deux autres en battoient les flancs. Dès que cet ouvrage eut été

Lotychius l. 47. c. 2.
Merc. Franc.
Puffendorf. l. 4.
Heiss. l. 3.
Loccenius l. 8.

achevé, pendant que ses batteries faisoient un feu terrible & continuel, il fit construite un pont sur le fleuve, & pour en dérober la connoissance aux ennemis, il fit couvrir ses travailleurs d'une épaisse fumée. Quelque diligence qu'il fit, ce travail ne fut achevé qu'au bout de trois jours. Il fit aussi-tôt fortifier la tête du pont par quelques ouvrages que les Bavarois qui s'en apperçûrent trop tard, attaquerent trois fois inutilement, toujours obligez de reculer pour éviter les décharges furieuses de l'artillerie & de la mousqueterie des Suedois. Pendant ce temps-là la cavalerie Suedoise aïant trouvé un gué, avoit déja passé à l'autre bord du fleuve. Alors le Comte de Tilly craignant d'être enveloppé & désesperant de pouvoir défendre ses retranchemens que le canon avoit entierement ruinez, profita de la nuit pour se retirer en bon ordre avec son artillerie & ses bagages à Neubourg & à Ingolstadt. AN. 1632.

XLI. Mort du Comte de Tilly.

Ce fut dans cette retraite que ce General trouva la fin de ses travaux militaires & de ses exploits, aïant reçû au dessus du genou droit une blessure dont il mourut peu de jours après à Ingolstadt après avoir souffert de cruelles douleurs. Il fut extrêmement regretté du Duc de Baviere & de toute l'armée. Ce grand homme avoit passé par tous les degrez de la milice avant que de parvenir au commandement, & c'est par-là qu'il avoit acquis une experience qui le mettoit au-dessus de tous les Generaux de son temps. A tant de vertus guerrieres il avoit sçû allier dans sa personne les qualitez les plus douces. Il étoit modeste dans ses discours, simple dans ses manieres & son habillement, affable & humain,

extrémement sobre, également aimé & estimé des troupes. Sa modestie & cet air de simplicité qui paroissoit dans toute sa personne, le firent d'abord mépriser par les courtisans lorsqu'il parut pour la premiere fois à la Cour de Baviere; mais le Duc démêla son merite au travers d'un exterieur si modeste, & sembla prévoir les grands succès qu'il eut dans le commandement des armées. On peut dire en effet qu'il seroit mort le plus grand homme de guerre de son temps, s'il avoit moins vêcu d'une année, aïant été l'admiration de toute l'Europe, jusqu'à ce que Gustave vint attirer tous les regards sur lui.

AN. 1632.

XLII. Gustave se rend maître de toute la Baviere.

Après le passage du Lech & la mort du Comte de Tilly le Roi de Suede ne trouva plus rien qui lui résistât, & fit bien-tôt sentir aux ennemis qu'il n'étoit pas, comme ils le publioient, *un Roi de neige qui devoit fondre au printemps.* Plusieurs Places lui ouvrirent leurs portes, & entr'autres Ausbourg où ce Prince fit rétablir l'exercice de la religion Protestante dans les Eglises que l'Empereur avoit depuis peu redonnées aux Catholiques. Cette démarche ne chagrina que les Catholiques; mais il en fit une autre qui donna de l'inquietude aux deux partis; ce fut d'exiger des habitans un serment de fidelité comme à leur Souverain, ce qui fit soupçonner à plusieurs que ce Prince portoit ses vûës plus loin qu'il n'avoit d'abord paru les porter.

De-là Gustave marcha droit à Ingolstadt dans le dessein de s'en emparer & ensuite de Ratisbonne, pour rompre leurs ponts, & fermer l'entrée de la Baviere au Duc même & à ses troupes. Mais il trouva le pont d'Ingolstaldt si bien fortifié & si courageu-

ſément défendu, qu'il craignit d'expoſer ſa gloire en l'attaquant. Il fut même une fois repouſſé avec perte, & cette entrepriſe penſa être la derniere de ſa vie ; car un canonnier Bavarois l'aïant remarqué au milieu d'une troupe d'Officiers, & jugeant aux honneurs qu'on lui rendoit que c'étoit le Roi même, il pointa ſi bien ſon canon que le boulet lui raſant la jambe de fort près tua ſon cheval ſous lequel il tomba tout couvert de ſang. Mais le Prince s'étant relevé lui-même dans le moment, ſes troupes qui avoient apperçû cet accident paſſerent en un inſtant de la plus grande conſternation à une joïe extrême. Le Marquis de Bade-Durlach ne fut pas ſi heureux ; car un boulet de canon lui emporta la tête. Mais le danger dont le Roi de Suede venoit d'échapper, fit qu'on ne donna pas à la mort du Marquis de Bade tous les regrets qu'elle meritoit. Guſtave n'en devint ni moins aſſuré dans le peril, ni plus ménager de ſa perſonne, s'expoſant par-tout comme un ſimple ſoldat, & allarmant ſouvent ſes troupes autant qu'il les encourageoit par ſa hardieſſe extraordinaire. AN. 1632.

Ce Prince jugeant qu'Ingolſtadt & Ratiſbonne retarderoient le cours de ſes conquêtes, quitta le deſſein de s'en rendre maître, & entra dans la Baviere, que le Duc retiré à Ratiſbonne ſembloit lui abandonner. Alors les Suedois ſe répandant dans cette malheureuſe Province porterent par-tout la terreur & la déſolation. On ne vit jamais tant de ravages ni tant de ſang répandu ; les païſans réduits au déſeſpoir aſſommoient tous les ſoldats qui s'écartoient pour piller, & ceux-ci pour vanger leurs

AN. 1632. compagnons mettoient tout à feu & à sang dans les campagnes où l'on ne voïoit que des cruautez vangées par de plus grandes cruautez. Gustave après s'être rendu maître de toutes les Villes s'avança ainsi jusqu'à Munich, cette Ville si florissante par le séjour du Prince & la beauté des édifices dont elle est ornée. Elle étoit presque sans défense, & si elle avoit osé fermer ses portes aux vainqueurs, elle auroit tout au plus retardé sa perte de quelques jours. Elle prit donc à la persuasion du Résident de France, le parti de la soumission; & Gustave méprisant les conseils violens que quelques-uns lui donnoient de vanger sur cette Ville la ruine de Magdebourg, aima mieux user de clemence, que de satisfaire une basse & cruelle vangeance que les grands cœurs ne connoissent point. Il y entra comme en triomphe accompagné de l'Electeur Palatin & d'un grand nombre de Princes & de Seigneurs qui lui faisoient un cortege magnifique. Il se contenta d'une grosse somme d'argent qu'il exigea des habitans. Il découvrit aussi lui-même en visitant l'arsenal jusqu'à cent-quarante beaux canons que le Duc avoit fait enfoüir en terre & dans l'un desquels il avoit caché trente mille écus d'or.

XLIII. Valstein après avoir reconquis la Boheme vient au secours du Duc de Baviere.

Le Duc de Baviere avoit le chagrin de voir ainsi tous ses Etats ravagez sous ses yeux sans pouvoir s'y opposer. Il n'étoit pas assez fort pour attaquer le Roi de Suede; & Valstein qu'il conjuroit de venir à son secours, soit qu'il voulût se vanger du Duc qui avoit été le principal auteur de sa disgrace, soit qu'il voulût mieux faire sentir le prix de ses services, differoit de jour en jour, occupé alors à reconquerir

la Boheme sur les Saxons. Ceux-ci avoient révolté contre eux tout ce Roïaume par leurs brigandages & leur licence effrenée. L'Electeur qui aimoit extrémement son plaisir, & sur-tout la chasse pour laquelle il avoit une passion démesurée, commençoit à s'ennuïer de la guerre. Des ennemis secrets des Suedois prenoient soin de lui donner des ombrages de l'ambition de Gustave, & le Roi de Dannemark que les prosperitez de la Suede commençoient à rendre jaloux, l'entretenoit dans ces défiances. Valstein sçut profiter de ces dispositions pour rétablir les affaires de Ferdinand dans ce Roïaume. Il attaqua Prague & l'emporta l'épée à la main. Egra & les autres Places rentrerent dans l'obéïssance de l'Empereur, & toute la Boheme fut reconquise avec la même facilité qu'elle avoit été perduë. Ce succès & quelques actions de vigueur que les Espagnols firent dans le Palatinat, & sur-tout le Comte de Pappenheim dans la Saxe & la Thuringe, releverent un peu le courage des Imperiaux. Après quoi Valstein se rendant enfin aux pressantes sollicitations du Duc de Baviere & de l'Empereur, & craignant peut-être qu'on ne le soupçonnât d'appréhender un adversaire aussi redoutable que Gustave, se mit en chemin pour joindre Maximilien.

AN. 1632.

Puffendorf. l. 4. Loccenius. l. 8. Merc. Franc. Heiss. l. 3. Lotychius l. 50. c. 3. & seq.

XLIV. Gustave se retranche sous les murailles de Nuremberg, & y souffre une grande disette.

Le Roi de Suede dont les troupes étoient dispersées en divers endroits de l'Allemagne, prévoïant le danger où cette jonction l'alloit exposer, songea à l'empêcher en se mettant entre les deux armées; mais le Duc de Baviere gagna une journée d'avance. Gustave après l'avoir suivi inutilement fut obligé de revenir sur ses pas dans la Franconie, & ne songea

plus en attendant l'arrivée de ses autres troupes, qu'à
AN. 1632. se poster en quelque lieu sûr où il ne pût être forcé ni à donner bataille, ni à faire retraite. Nuremberg lui parut propre à ce dessein, d'autant plus que Valstein avoit promis à ses troupes le pillage de cette grande Ville. Ainsi il se campa sous le canon de cette Place, autour de laquelle il fit faire en peu de jours de grands retranchemens qui mirent son camp hors d'insulte. Valstein de son côté après avoir défait quelques troupes Suedoises qu'il avoit rencontrées sur sa route, vint avec le Duc de Baviere se camper à la vûë des Suedois. Toute l'Allemagne fut attentive à cette nouvelle scene dont le succès sembloit devoir décider de la gloire des deux Chefs, & du sort même de l'Empire. Car c'étoit fait du parti Catholique & de la Maison d'Autriche, si Gustave remportoit une seconde victoire semblable à celle de Leipsick.

Comme Valstein avoit une armée plus nombreuse que celle du Roi de Suede, son premier dessein avoit été de lui donner bataille, & il se flattoit de le défaire. Mais le voïant si bien retranché, il ne pensa qu'à l'affamer dans son camp, pour l'obliger à demander la paix, ou à se retirer en abandonnant Nuremberg à la vangeance des Imperiaux. Dans ce dessein il logea divers corps de troupes dans les Villages voisins, & fit battre sans cesse la campagne à sa cavalerie pour couper les convois & empêcher les fourrages. Par-là il causa une extrême disette dans le camp des Suedois, quoique la ville de Nuremberg leur ouvrît tous ses magasins. La cavalerie sur-tout manqua absolument de fourages & souffrit beau-

coup,

coup. Les partis & les fourageurs ne pouvóient sortir du camp sans combat, & chaque jour étoit marqué par quelque action nouvelle où tantôt les uns tantôt les autres avoient l'avantage. Enfin Banier, le Lantgrave de Hesse & le Duc Bernard de Saxe-Veimar, vinrent des differens quartiers où ils faisoient la guerre, renforcer l'armée Suedoise. AN. 1632.

XLV. Les Suedois attaquent le camp des Imperiaux.

Alors Gustave qui souffroit beaucoup de se voir ainsi réduit à lutter dans un camp contre la faim & la disette, & se voïant à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes, sortit de son camp & présenta la bataille aux Imperiaux. Ceux-ci qui étoient alors inferieurs en nombre, ne jugerent pas à propos de l'accepter. Pour les y forcer le Roi de Suede fit le lendemain élever trois plateformes sur lesquelles il fit pointer dix-huit pieces de canon qui firent un feu continuel sur les Imperiaux. Mais voïant que ses batteries faisoïent peu d'effet sur des gens qui étoient couverts de bons retranchemens, il se résolut enfin à attaquer leur camp dans toutes les formes. Valstein avoit un peu éloigné ses troupes de leur premier poste, afin de gagner un bois dont il vouloit se couvrir. Ce mouvement obligea Gustave d'éloigner aussi son camp de Nuremberg, & il s'avança jusqu'à Furt. Là il rangea ses troupes en bataille pour attaquer les Imperiaux qui se disposerent de leur côté à le bien recevoir. Leur camp paroissoit inaccessible par sa situation sur une hauteur, par ses retranchemens, par les batteries & le grand nombre de troupes aguerries qui le défendoient sous les ordres d'un General que la victoire n'avoit encore jamais abandonné. Aussi plusieurs Officiers

AN. 1632. firent leurs efforts pour faire changer de résolution au Roi de Suede ; mais ce Prince qui ne connoissoit point de peril lorsqu'il y avoit de la gloire à acquerir, ne parut que plus animé par la difficulté même qu'il trouvoit à executer son dessein.

L'action fut soutenuë de part & d'autre avec une extrême valeur, les Suedois faisant des efforts extraordinaires pour forcer les retranchemens des Imperiaux, & ceux-ci profitant de l'avantage de leur poste pour accabler les assaillans d'une grêle de coups. Les Allemands commencerent l'attaque, & aïant été repoussez, Gustave après leur avoir fait de sanglans reproches, fit marcher à leur place plusieurs régimens Suedois, & ce qu'il y avoit de plus brave dans son armée. Ces derniers ne réussirent pas mieux, & furent encore plus maltraitez. Car pendant qu'ils attaquoient de front, la cavalerie Imperiale sortant à droit & à gauche des deux côtez des retranchemens vint les prendre en flanc, & en fit un grand carnage. Plusieurs Officiers distinguez entre les Suedois furent tuez dans cette occasion, & Torstenson demeura prisonnier. La cavalerie Imperiale fut cependant repoussée à son tour, & obligé de rentrer dans le camp. Alors l'attaque recommença avec plus de fureur qu'auparavant, & pendant dix heures qu'elle dura sans relâche, tous les régimens de l'armée Suedoise allerent à l'assaut les uns après les autres, les troupes fraîches prenant la place de celles qui étoient fatiguées. Il n'y eut pas jusqu'à un corps de réserve que Gustave avoit placé dans un petit bois, qui ne voulut avoir part au combat sans attendre même l'ordre du General. L'Officier qui le comman-

doit las d'être spectateur oisif d'une action si glorieuse de part & d'autre, vint attaquer un pareil corps d'Imperiaux ; mais une blessure l'aïant obligé de se retirer de la mêlée, ses troupes furent aussi-tôt mises en fuite. Elles se rallierent cependant, & aïant reçû un renfort, elles firent à leur tour reculer les Imperiaux jusques dans leur camp. Ceux-ci les repousserent une seconde fois, & furent ensuite encore repoussez. Enfin le Comte Fugger sortant du camp avec un gros détachement de cavalerie fit cesser cette alternative de victoire & de défaite en rompant entierement les Suedois ; mais emporté par l'ardeur de son courage il les poursuivit avec peu de ses gens jusqu'au bois d'où ils étoient sortis ; ce bois étoit encore plein d'ennemis qui l'accablerent par leur nombre, de sorte qu'il demeura blessé à mort entre leurs mains.

AN. 1632.

Gustave désesperant enfin de penetrer dans les retranchemens des Imperiaux, & voïant le carnage de ses troupes, songea à les faire retirer. Ne trouvant aucun des Generaux autour de lui, il s'adressa à un vieux Colonel Catholique Ecossois, nommé Hebron. Cet Officier avoit déja obtenu son congé pour retourner en Ecosse, & irrité contre Gustave qui ne l'aimoit pas à cause de sa religion, & qui lui avoit fait une injustice, il avoit fait serment de ne jamais tirer l'épée pour ce Prince. Gustave ne l'ignoroit pas ; mais il compta sur la generosité d'un homme dont il connoissoit d'ailleurs le courage & la valeur. En effet Hebron oubliant sa résolution dans une si belle occasion d'acquerir de la gloire, *oüi*, dit-il au Prince, *voilà la seule occasion où je veux bien encore vous servir*,

Puffendorfi rerum Suecic. l. 4.

AN. 1632. *puisqu'elle est perilleuse*. Aussi-tôt courant au plus fort de la mêlée, il porta aux troupes les ordres du Roi, & les fit retirer en si bel ordre que les Imperiaux n'oserent les inquieter dans leur retraite. Après quoi il partit pour l'Ecosse, quelques offres qu'on lui fit pour le retenir.

Ainsi finit cette action sanglante où l'on vit de part & d'autre tout ce qu'on peut attendre des plus vaillans hommes & des plus grands Capitaines. Elle coûta aux Imperiaux mille ou onze cens hommes tuez sur le champ de bataille avec les Comtes Fugger, Aldobrandin & Caraffe. Mais comme les Suedois furent les plus exposez, ils firent aussi la plus grande perte, qui fut de plus de deux mille hommes & de plusieurs Officiers de marque. Les Chefs de part & d'autre y coururent un grand risque de leur vie. Valstein & le Duc de Saxe-Veimar eurent leurs chevaux tuez sous eux, & le Roi de Suede eut une partie de sa botte emportée d'un boulet de canon. Les jours suivans il y eut encore quelques escarmouches entre les deux armées, mais sans aucune action décisive. Enfin le Roi de Suede n'osant pas tenter une seconde attaque, & toujours pressé par la disette de vivres, s'éloigna tout-à-fait de Nuremberg sans que Valstein osât le poursuivre. Les deux armées avoient éprouvé leurs forces & commencerent à se craindre l'une l'autre. Les Imperiaux s'applaudirent comme d'une victoire de n'avoir pas été battus, & le Roi de Suede regarda comme un affront de n'avoir pas vaincu.

XLVI. Succès de la

Quoique les deux armées eussent alors attiré le fort de la guerre dans la Franconie, les autres Pro-

vinces d'Allemagne n'en furent point exemptes. A peine Gustave eut-il quitté les bords du Rhin pour entrer dans la Baviere, que les Espagnols rentrerent dans le Palatinat. Ils y reprirent Spire d'où ils chasserent les Suedois, & n'attendoient pour faire de nouvelles conquêtes que l'arrivée de Dom Gonçalez de Cordouë qui devoit leur amener un grand corps de troupes, & qui se vantoit de chasser bien-tôt le Roi de Suede au de-là de la Mer. Mais à peine ce General fut-il arrivé à Treves, qu'il fut rappellé en Flandres avec la plus grande partie des troupes Espagnoles pour y faire tête au Prince d'Orange. La retraite des Espagnols facilita à l'Electeur de Treves l'execution de la promesse qu'il avoit faite au Roi de France, de recevoir garnison Françoise dans Hermanstein. Il le fit malgré son Chapitre & les habitans de Treves qui étoient tous dévoüez à l'Espagne, & qui pour s'en vanger, reçûrent de leur côté garnison Espagnole dans Treves & dans Coblents. Mais le Maréchal Horn qui commandoit les troupes Suedoises que Gustave avoit laissées sur le Rhin, vint aussi-tôt assieger Coblents, & en aïant chassé les Espagnols, remit cette Place à l'Electeur qui y fit entrer les François. Ceux-ci se rendirent ensuite maîtres de Treves. Philisbourg seul sommé par l'Electeur de leur ouvrir aussi ses portes, refusa d'obéïr, & les François ne se crurent pas encore en état de l'attaquer. Ce fut ainsi que la France commença à agir par elle-même en Allemagne, & qu'elle y porta ses armes, non point encore pour faire la guerre, mais pour proteger un Allié. Cette démarche fut

AN. 1632.

guerre dans les autres Provinces.

XLVII.
Les François entrent dans Treves, Coblents & Hermanstein.

pourtant l'occasion d'une longue & cruelle guerre, comme je dirai bien-tôt.

AN. 1632.

Le Maréchal Horn passa ensuite dans l'Alsace où il prit Benfeldt, Schlestadt, Colmar & Haguenau. Il laissa dans cette Province Otton Loüis Rhingrave pour conserver ses conquêtes, & retournant dans le bas-Palatinat il resserra tellement Frankendall que la garnison Espagnole n'aïant aucune esperance d'être secouruë, fut obligée d'en sortir.

La Westphalie ne fut pas moins exposée au ravage des deux partis. Les Suedois joints aux Hessiens assiegerent Paderborn; le Comte de Pappenheim les obligea d'en lever le siege, & les uns & les autres firent diverses pertes dans plusieurs petites actions. De Westphalie Pappenheim passa dans la basse-Saxe où il prit Ildesheim & répandit la terreur dans toute la Province; mais il en sortit presqu'aussi-tôt pour se rendre en Thuringe par les ordres de Valstein. Dans la Lusace les succès des Imperiaux & des Saxons furent à peu près égaux. Valstein pour y affoiblir les forces de l'Electeur de Saxe, envoïa Holk en Misnie afin d'obliger ce Prince à rappeller une partie de ses troupes. La Misnie souffrit en cette occasion tout ce que la guerre attire après elle de malheurs & de désastres. Les campagnes furent ravagées, les Villes pillées & brûlées, les habitans des Villes & des campagnes cruellement vexez; enfin la celebre bataille de Lutzen acheva d'inonder de sang cette malheureuse Province, & fit de nouveau changer la face des affaires par un accident aussi funeste qu'il étoit peu attendu.

Le Roi de Suede s'étant éloigné, comme on vient de dire, de Nuremberg, s'étoit avancé dans la Franconie. Valstein n'osa pas le suivre, & se séparant du Duc de Baviere qui retourna dans ses Etats, il marcha vers la Misnie pour s'y joindre au Comte de Pappenheim & ravager les Etats de l'Electeur de Saxe. Il avoit en cela deux vûës, l'une de forcer l'Electeur déja fort ébranlé à demander la paix, l'autre d'attirer le Roi de Suede dans la Saxe pour en faire le theatre de la guerre. Gustave au contraire penetrant le dessein de Valstein, vouloit ramener la guerre dans la Baviere, & pour y attirer les Imperiaux, il marcha lui-même vers cette Province. Il passa encore une fois le Danube & reconquit quelques Places que les Bavarois avoient reprises. Mais bien-tôt pressé par les sollicitations de l'Electeur de Saxe, & craignant que ce Prince se voïant abandonné, ne se rendît aux instances que lui faisoient les partisans de l'Empereur, il sortit de la Baviere, & se rendit dans la Misnie. Là aïant appris que Valstein marchoit vers Leipsick il le suivit jusqu'à Veissenfelds, & de-là jusqu'à Lutzen. Il n'avoit alors d'autre dessein que de harceler les Imperiaux dans leur marche, parce qu'il ne se croïoit pas en état de les attaquer avant l'arrivée du Duc Georges de Lunebourg qu'il attendoit avec des troupes; mais aïant été averti que le Comte de Pappenheim s'étoit séparé de Valstein avec un corps considerable qu'il avoit amené avec lui, il saisit sur le champ l'occasion que l'imprudence de ses ennemis lui offroit de les attaquer avec avantage, & vint lorsqu'il étoit le moins attendu présenter la bataille à Valstein, avant

AN. 1632.

XLVIII. Gustave & Valstein entrent dans la Misnie.

Puffendorf. l. 4.

Merc. Franc.

Loccenius l. 8.

Heiss. l. 3.

Lotychius l. 53. c. 6.

AN. 1632. que ce General eût le temps de rappeller le Comte de Pappenheim.

XLIX. Bataille de Lutzen.

Le jour étoit trop avancé pour commencer l'action, & il n'y eut ce soir-là entre les deux partis que quelques escarmouches où les Suedois eurent l'avantage ; après quoi les deux armées passerent la nuit sous les armes, & eurent tout le temps de se disposer à un combat, qui selon toutes les apparences, devoit être extrémement sanglant. Les Chefs profiterent aussi de ce temps pour méditer plus à loisir leur ordre de bataille. Le premier soin de Valstein fut d'envoïer en diligence rappeller le Comte de Pappenheim qui étoit déja à Hall. Ensuite s'éloignant un peu des Suedois en se rapprochant de Lutzen qu'il mit à sa droite, il rangea son armée en bataille dans la plaine, aïant devant le front de son armée un double fossé assez profond qu'il fit creuser encore davantage, & qu'il remplit de mousquetaires avec sept pieces de gros canon. Il avoit un ruisseau à sa gauche, & pour empêcher l'ennemi de l'attaquer par la droite, il fit mettre le feu au bourg de Lutzen. Toute son infanterie formoit le corps de bataille, partagée en quatre grands corps en forme de croix dont le centre étoit vuide. Toute sa cavalerie faisoit les deux aîles. L'aîle gauche étoit sur deux lignes, & l'aîle droite sur une seule avec cette autre difference qu'elle avoit dans son centre un gros régiment d'infanterie, & devant elle une batterie de quatorze gros canons qui battoient toute la plaine. Telle étoit en general la disposition de l'armée Imperiale. L'armée Suedoise étoit rangée dans un ordre different ; car elle étoit partagée dans toute

sa

sa longueur en deux lignes parfaitement semblables & paralleles. L'infanterie occupoit le centre de chacune de ces deux lignes ; & la cavalerie en formoit les extrémitez ou les aîles. Le Roi de Suede suivant une méthode qui lui avoit réussi à la bataille de Leipsick, avoit encore semé des pelotons de mousquetaires entre chaque régiment de cavalerie, & son canon étoit placé dans toute la longueur du front de son armée au nombre de soixante pieces de diverse grandeur. AN. 1632.

Dès la pointe du jour le Roi de Suede impatient d'en venir aux mains, & songeant à prévenir l'arrivée du Comte de Pappenheim, voulut engager la bataille ; mais un broüillard épais l'obligea malgré lui de differer, de sorte que presque toute la matinée se passa en escarmouches. Vers les onze heures du matin lorsque le broüillard dissipé par le soleil eut laissé les deux armées à découvert, le Roi de Suede fit commencer l'action par un corps d'infanterie de sa bataille. Comme cette infanterie ne pouvoit aller aux Imperiaux que par le fossé dont j'ai parlé, elle eut d'abord à essuïer un grand feu de mousqueterie & de terribles décharges d'artillerie. Elle soutint cette affreuse tempête avec beaucoup d'intrépidité ; aussi-tôt s'avançant à grands pas pour ne pas donner à l'ennemi le temps de recharger, elle tailla en pieces tous les arquebusiers qui gardoient le fossé, elle passa ensuite au de-là, & se rendit maîtresse des sept pieces de canon qui le défendoient. Un autre corps d'infanterie Suedoise encouragé par cet heureux commencement, après avoir passé le fossé qui n'étoit plus défendu, marcha contre une partie de l'infan-

AN. 1632. terie Imperiale qu'il avoit en tête, & l'attaqua si vivement, qu'il le renversa sur la seconde ligne. Il attaqua avec le même succès une autre partie de l'infanterie ennemie; & tout le corps de bataille des Imperiaux fut ainsi sur le point d'être entierement défait; mais la perte que les Suedois avoient faite dans ces brusques attaques aïant éclairci leurs rangs, Valstein rallia promptement ses troupes. Les Imperiaux firent alors un dernier effort: ils serrerent leurs rangs, & s'animant les uns les autres, prirent les Suedois en tête & en flanc, les repousserent à leur tour malgré les renforts que le Roi leur avoit envoïez, & après un combat opiniâtre où il y eut bien du sang répandu, les culbuterent enfin au de-là du fossé, de sorte qu'ils regagnerent le canon qu'ils avoient perdu.

L. Mort du Roi de Suede.

Cependant la grande batterie des Imperiaux faisoit continuellement un grand carnage des troupes Suedoises, portant la mort & la terreur au milieu de leurs bataillons, tandis que le fossé embarassoit extrémement leur cavalerie par la difficulté qu'elle avoit à le passer. Le Roi de Suede qui de l'aîle droite où il étoit voïoit ce désordre, souffroit impatiemment que la victoire lui coûtât si cher, & fût si lente à se déclarer pour lui. Il ignoroit le trait fatal que la fortune lui gardoit après l'avoir si bien servi jusqu'alors: heureux s'il avoit pû moderer cette ardeur guerriere qui l'entraînoit dans le peril. Transporté d'un genereux dépit, il se met à la tête du régiment de Smalande, il exhorte les siens à le suivre, il saute le fossé suivi de quelques cavaliers des mieux montez, & sans donner aux autres le temps de se

Puffendorf. l. 4.

débarasser, il court imprudemment à sa perte donnant tête baissée dans un gros de cuirassiers Imperiaux, & faisant dans un combat si inégal des prodiges de valeur. On prétend que comme il avoit la vûë courte, il rencontra les ennemis plûtôt qu'il n'avoit pensé. Quoi qu'il en soit, sa cavalerie embarassée dans le fossé donna le temps aux Imperiaux d'accabler par leur nombre ce vaillant Prince. Il fut d'abord blessé au bras, sans que sa blessure le mît hors de combat, & l'empêchât d'animer ceux qui l'accompagnoient, surmontant la douleur par la force de son courage. Bien-tôt affoibli par la quantité de sang qu'il perdoit, il pria le Duc François-Albert de Lauvembourg qui combattoit à ses côtez, de le retirer de la mêlée; mais l'heure qui devoit terminer ses exploits étoit venuë. Dans le moment qu'on le retiroit, un cavalier Allemand que quelques uns soupçonnerent assez legerement être le Duc de Lauvembourg lui-même qui le trahissoit, lui déchargea son mousquet dans le dos. Gustave tomba du coup, & ses pieds demeurant embarassez dans les étriers, son cheval le traîna quelques pas. Dans cet état il fut pris par un autre cavalier ennemi à qui il eut encore la force de se faire connoître; mais celui-ci voïant que les Suedois qui avoient apperçû le cheval de leur Prince abandonné & sa selle teinte de sang, venoient avec fureur pour lui arracher son prisonnier, lui cassa la tête d'un coup de mousquet, & par une action si brutale termina la vie toute heroïque du plus grand Roi du monde, les délices de ses sujets, la terreur de ses ennemis, & l'admiration de l'Europe, dans la fleur de ses années,

AN. 1632.

& au milieu de ses triomphes. Il semble que ce
AN. 1632. Prince eût quelque pressentiment de son malheur, lorsque peu de jours auparavant voïant les peuples accourir en foule au-devant de lui avec de grandes démonstrations de joïe mêlée de respect & d'admiration, il dit : *qu'il craignoit bien que Dieu offensé de leurs acclamations ne leur apprît bien-tôt que celui qu'ils sembloient réverer comme un Dieu, n'étoit qu'un homme mortel.*

LI. Continuation de la bataille.

Rien ne fit mieux connoître combien ce Prince étoit aimé de ses troupes & de ses sujets, que l'effet que la nouvelle de sa mort fit dans l'armée Suedoise; car la consternation aïant aussi-tôt fait place à la colere & au désespoir, les Suedois se battirent en furieux, comme des gens qui n'avoient plus rien à ménager, & qui ne vouloient pas survivre à leur Roi. L'aîle droite que Gustave commandoit aïant été presque témoin de sa mort, fut aussi la premiere à la vanger. Après une demie-heure d'un sanglant combat, elle retira enfin le corps de Gustave entierement dépoüillé & percé de mille coups. Un spectacle si touchant redoubla sa fureur; & elle acheva d'enfoncer & de mettre en désordre toute l'aîle gauche des Imperiaux. Pendant que les Suedois étoient ainsi acharnez au combat, les Croates qui étoient à la queuë de l'armée Imperiale aïant pris un grand détour allerent attaquer le camp ennemi, tomberent sur le bagage, & causerent de ce côté-là beaucoup de tumulte & de désordre. Mais ils furent bien-tôt repoussez par quelques régimens de la seconde ligne des Suedois. Ceux-ci eurent encore un égal succès à leur aîle gauche qui étoit commandée par le Duc

Bernard de Veimar & Cniphausen. Car elle chargea avec tant de courage ou plûtôt de fureur l'aîle droite des ennemis, qu'après l'avoir fait plier & reculer, elle s'empara de la grande batterie qui avoit tant incommodé l'armée Suedoise. De-là s'avançant un peu vers la droite elle se rendit encore maîtresse pour la seconde fois des sept pieces de canon qui défendoient le fossé & les tourna aussi-tôt contre les ennemis mêmes, ce qui causa parmi eux un extrême désordre. Dans le même moment le feu prit par hazard du côté des Imperiaux à quelques chariots chargez de barils de poudre qui sauterent en l'air avec un fracas épouvantable. Cet accident par le terrible effet qu'il fit dans l'armée Imperiale, acheva d'y répandre la terreur & la confusion. Tout y plioit déja devant les Suedois; les soldats en désordre songeoient à la fuite; les Chefs n'étoient plus obéïs; consternez eux-mêmes ils ne sçavoient quels ordres il falloit donner, & les Suedois ne doutoient plus de la victoire, lorsque l'arrivée subite du Comte de Pappenheim rétablit le combat.

AN. 1632.

LII. Arrivée du Comte de Pappenheim.

Ce Comte un des plus vaillans hommes de guerre de son temps, qui portoit sur son corps les cicatrices de plus de cent blessures, & qui prétendoit le disputer à Valstein même, étoit accouru au premier avis qu'il avoit reçû de la bataille, impatient de se signaler dans une si belle occasion. Il n'avoit eu le temps d'amener avec lui qu'une partie de sa cavalerie avec ses dragons; mais sa présence seule ranima le courage des Imperiaux, & leur inspira une nouvelle ardeur. Aussi-tôt le combat recommença de toutes parts, & devint encore plus opiniâtre, les deux ar-

mées faisant un dernier effort, celle des Catholiques pour arracher la victoire aux Protestans, & les Protestans pour conserver leur avantage. Les Imperiaux avoient perdu leur canon pour la seconde fois ; le Comte de Pappenheim le reprit, repoussa les ennemis, en fit un horrible carnage, & par-tout où il portoit ses pas, la victoire se déclaroit pour lui, lorsqu'il reçût une blessure mortelle dont il mourut le lendemain à Leipsick avec la funeste gloire d'avoir reçû la mort sur le même champ de bataille que le grand Gustave. Cet accident rallentit tout à coup le courage des Imperiaux, & la nuit qui survint favorisant leur retraite, ils abandonnerent de nouveau leur canon, & enfin le champ de bataille aux Suedois qui y passerent la nuit. Ce fut la seule marque de victoire que ces derniers pûssent faire valoir. Car la perte fut égale de part & d'autre comme elle fut extrême, & les Imperiaux remporterent jusqu'à soixante enseignes des ennemis. Il resta plus de neuf mille morts sur le champ de bataille, entre lesquels on compta du côté des Imperiaux l'Abbé de Fulde que la curiosité avoit attiré à l'armée, & quelques Officiers de marque : du côté des Suedois le Prince Ernest d'Anhalt, le Comte de Brahé & plusieurs autres Officiers distinguez.

AN. 1632.

LIII. Suite de la bataille.

Les deux armées se trouverent si affoiblies après cette journée, que la guerre languit tout le reste de la campagne, sur-tout du côté des Imperiaux. Valstein se voïant hors d'état de rien entreprendre abandonna la Saxe & se retira dans la Boheme plus glorieux que jamais d'avoir rétabli l'égalité entre les deux partis dès le moment qu'il avoit repris les

armes, & d'avoir enfin porté dans la derniere action aux ennemis de l'Empire le coup le plus funeste qu'ils pûssent appréhender. Car si ce fut-là une victoire pour les Suedois comme ils le publierent, ils n'eurent pas lieu de s'en applaudir. La mort du grand Gustave dont la valeur & la réputation avoient poussé si loin leurs conquêtes, fut pour eux une perte beaucoup plus considerable que n'eût été la défaite de toute leur armée. Aussi fut-il long-temps pleuré de ses peuples qui l'aimoient jusqu'à l'adoration, & qui admiroient moins dans lui cette valeur & ce courage intrépide qui l'égalerent aux plus grands Heros, que sa douceur, sa liberalité, son éloquence naturelle, son air noble & gracieux, son adresse dans tous les exercices du corps, & d'autres qualitez qui en firent le plus aimable de tous les Princes. Il fut cependant assez peu regretté de ses Alliez à qui ses desseins commençoient à devenir suspects, & ses ennemis triompherent de sa mort comme d'une victoire signalée. On n'eut pas honte à Madrit & à Vienne d'en faire des réjoüissances presque publiques, dans la persuasion où l'on fut que cette mort feroit bien-tôt perdre aux Suedois la superiorité qu'ils avoient prise en Allemagne. On vit en même temps naître des semences de division entre les Suedois & les Princes Protestans. L'Electeur de Saxe commença dès-lors à songer secretement à un accommodement particulier; & comme le Duc de Lorraine, autant poussé par son humeur inquiete & guerriere, que par les sollicitations de la Maison d'Autriche, donnoit alors de l'occupation à la France, on ne douta point qu'on ne dût voir

AN. 1632.

AN. 1633. bien-tôt renaître le calme dans l'Empire après la chûte du seul ennemi qui avoit pû l'ébranler.

LIV. Mort de l'Electeur Palatin.

Une si funeste révolution acheva d'accabler Frideric Electeur Palatin. Ce Prince que l'esperance avoit toujours soutenu dans ses disgraces, cessa alors d'esperer & de vivre. La fortune après avoir épuisé sur lui les traits les plus sensibles, avoit enfin paru lasse de le persecuter. Il touchoit au moment de son rétablissement, lorsque la mort de son liberateur le replongea dans ses malheurs passez. Son fils Charles-Loüis qui n'avoit d'autre crime que d'être le fils d'un pere proscrit & malheureux, succeda à ses esperances & à ses droits ; mais il étoit encore bien éloigné du terme où il aspiroit, & il est hors de doute que comme le pere avoit été la victime de la guerre qu'il avoit excitée en Allemagne, le fils auroit été sacrifié à la paix, si elle s'étoit faite alors, comme on l'espera pendant quelque temps.

LV. On parle de paix.

En effet le Roi de Dannemark craignant que de si grands mouvemens dans les Etats voisins ne se communiquassent aux siens, & esperant trouver après une si grande perte les Suedois disposez à repasser la Mer, offrit de nouveau sa médiation aux deux partis, & fit quelques démarches pour noüer une négociation ; mais un Prince irrité au point que devoit l'être Ferdinand, après avoir été autant humilié qu'il l'avoit été, ne laisse gueres échapper l'occasion de prendre sa revanche, & il croïoit l'avoir trouvée sous la minorité de la jeune Reine Christine, persuadé que l'ardeur des Suedois se rallentiroit bientôt n'étant plus soutenuë par la fortune & la réputation du grand Gustave. Ceux-ci de leur côté desesperant

desesperant d'obtenir une paix assez avantageuse, ne pûrent se résoudre à abandonner des conquêtes qui leur avoient coûté tant de dépenses & tant de sang. AN. 1633.

LVI. Situation fâcheuse des Suedois & leur constance.

La conjoncture étoit cependant extrémement difficile. Gustave en mourant ne laissoit aux Suedois pour les gouverner d'autre heritier qu'une jeune Princesse en bas âge. Ladislas IV. élû Roi de Pologne après la mort de Sigismond son pere, avoit des droits sur la Couronne de Suede, & des partisans secrets dans le Roïaume qui pouvoient y former des factions dangereuses. La Suede n'étoit pas en état de soutenir long-temps la guerre en Allemagne par ses seules forces; & ses Alliez que Gustave avoit sçû retenir dans son parti par son autorité & par l'éclat de ses victoires, elle les voïoit sur le point de lui échapper. Les plus foibles consternez de la mort de leur Chef souhaitoient la paix. Les plus puissans comme le Duc de Pomeranie, l'Electeur de Brandebourg, les Ducs de Mekelbourg & quelques autres, jaloux de l'autorité que les Suedois avoient prise en Allemagne, ne vouloient plus les reconnoître que comme de simples Alliez, & non plus comme les Chefs du parti Protestant. Le Duc de Brunswick faisoit déja des levées en son nom particulier, & songeoit à faire de tout le Cercle de la basse-Saxe un parti separé. L'Electeur de Saxe portoit encore ses vûës plus loin, il vouloit se faire attribuer la direction souveraine des affaires; & s'il ne réussissoit pas dans ce dessein, on avoit tout lieu de craindre qu'il n'abandonnât bien-tôt la cause commune.

Puffendorf. l. 4.

Dans une situation si perilleuse les Suedois se roi-

An. 1633. dissant contre le danger, espererent trouver une ressource dans leur courage & leur adresse. Après avoir nommé des Régens pour gouverner le Roïaume pendant la minorité de Christine, ils chargerent le Baron Axel Oxenstiern Chancelier de Suede, de tous les interêts de cette Couronne en Allemagne avec un pouvoir presque absolu. Ce grand homme soutint cet important emploi dans les temps les plus difficiles avec une constance, une adresse & une capacité qui l'ont fait regarder avec raison comme un des plus habiles Ministres de l'Europe. Il inspira un nouveau courage à ceux que la crainte avoit ébranlez : il ramena au parti commun ceux que des vûës particulieres commençoient à en détacher : il rompit les mesures du Duc de Brunswick : il suspendit les effets de la jalousie de l'Electeur de Saxe : il fit comprendre à tous les Alliez qu'ils ne trouveroient leurs veritables interêts, leur sûreté, leur salut que dans leur union. Par-là il serra les nœuds qui les tenoient attachez au parti, en conservant toujours à la Suede la principale direction des affaires, & presque autant d'autorité qu'elle en avoit eu du vivant de Gustave. Le Marquis de Feuquieres Ambassadeur du Roi de France, le seconda par ses sollicitations & ses bons offices. La France renouvella aussi alors le traité qu'elle avoit fait avec la Suede. L'alliance fut continuée à peu près aux mêmes conditions, & ce nouveau traité fut signé à Hailbron.

LVII. Continuation de la guerre.

Les Suedois se virent ainsi en état de continuer la guerre, & elle recommença en effet de part & d'autre avec plus d'acharnement que jamais. Les succès furent à peu près égaux des deux côtez. On prit &

on perdit des Villes, on leva de grosses contributions qui acheverent de ruiner les peuples, & peu de Provinces d'Allemagne furent exemptes des ravages. Il y eut sur-tout dans divers endroits trois actions considerables. AN. 1633.

LVIII. Bataille d'Ondeldorp.

La premiere se passa à Ondeldorp un peu au-dessous de Hamelen sur le Weser. Les Suedois & les Hessiens commandez par le Duc Georges de Lunebourg, Kniphausen & Melander assiegeoient Hamelen depuis plus de trois mois sans pouvoir vaincre la résistance opiniâtre des assiegez. Gronsfeldt & le Comte de Merode qui commandoient les troupes Imperiales dans ces quartiers-là, résolus d'en faire lever le siege, s'approcherent de la Place avec une armée de quinze mille hommes. Ils s'avancerent jusqu'à Ondeldorp qui avoit garnison Suedoise & l'attaquerent inutilement, parce que l'armée ennemie aïant été avertie de leur approche marcha aussi-tôt au-devant d'eux. Il y avoit à droite une forêt par où les Imperiaux auroient pû penetrer aisément jusqu'à Hamelen, s'ils s'en étoient emparez; mais les Suedois plus prévoïans se hâterent de la faire occuper par leurs arquebusiers. Ceux-ci furent cependant bien-tôt chassez de leur poste; mais s'étant ralliez, & aïant reçû un renfort, ils chasserent à leur tour les Imperiaux après deux heures d'un sanglant combat, & les obligerent de rentrer dans la campagne. Aussi-tôt les deux armées se choquerent avec beaucoup de furie, & la bataille fut bien-tôt décidée. Car la cavalerie Imperiale rompuë & mise en désordre prit la fuite de toutes parts, abandonnant son infanterie qui fut taillée en pieces. Il resta sur la place

AN. 1633. plus de trois mille morts du côté des Imperiaux avec tout le canon & les bagages. Les Suedois ne perdirent pas plus de trois cens hommes & firent encore trois mille prisonniers. Le Comte de Merode à qui les vaincus attribuerent la perte de la bataille, mourut peu de jours après de ses blessures.

LIX. Suite de la guerre.

Les Imperiaux furent plus heureux sur l'Oder en Silesie. Car Valstein aïant surpris les Suedois auprès de Steinaw, après avoir mis toute leur cavalerie en fuite, fit toute leur infanterie prisonniere. Ensuite profitant de sa victoire & de l'étonnement des ennemis, il descendit le long de l'Oder jusqu'à Francfort. Il se rendit maître de cette importante Place. Landsperg lui ouvrit aussi ses portes, & déja les Suedois commençoient à craindre d'être entierement chassez de la Pomeranie, lorsque les progrès que le Duc Bernard faisoit sur le Danube où il s'étoit emparé de Ratisbonne & de plusieurs autres Places, obligerent Valstein de se rapprocher de la Baviere. La troisiéme action se passa encore en Silesie où les Saxons sous le commandement du General Arnheim, défirent un corps considerable de troupes Imperiales, & vangerent ainsi les Suedois de leur derniere défaite.

LX. Conspiration de Valstein.

Ce fut dans le cours de ces expeditions qu'arriva la mort déplorable de Valstein assassiné à Egra ville de Boheme, par les ordres ou du moins avec l'approbation de l'Empereur. Ce General aussi odieux pour son orgüeil, son ambition & ses violences, qu'il étoit celebre par sa valeur, sa prudence & ses exploits militaires, avoit osé en acceptant le commandement, traiter avec Ferdinand comme avec

Lotychius rerum German. tom. 2. l. 10. c. 4.

ſon égal, & preſcrire à ſon Souverain des conditions qui le rendoient plus abſolu dans l'armée que l'Empereur même. Ferdinand s'étoit pour ainſi dire, dépoüillé en ſa faveur de tous les droits de l'autorité ſouveraine, & ne s'étoit réſervé que celui de lui propoſer ſes avis & de l'aider de ſes conſeils; c'étoit Valſtein qui diſpoſoit de tous les emplois de l'armée, qui accordoit toutes les graces, qui décernoit toutes les peines, qui décidoit de la vie & de la mort, de la guerre & de la paix.

An. 1634.

Mercure François.

Les Eſpagnols qui dominoient à la Cour de Vienne ne voïoient qu'avec un extrême dépit tant d'autorité confiée à un ſujet imperieux & ſuſpect. Ferdinand ſentoit lui-même toute l'indécence de cette eſpece d'eſclavage où il s'étoit réduit Le beſoin de l'Etat lui faiſoit cependant oublier ce qu'il ſe devoit à lui-même, & Valſtein auroit triomphé de ſes envieux & égalé ſa gloire à ſa fortune, s'il avoit eu dans un ſi haut rang, cette moderation qui en doit être l'ornement & qui en fait la ſûreté. Mais dans la bonne comme dans la mauvaiſe fortune, il ne fut jamais capable de ménagemens. Dans ſa diſgrace il avoit aiſément perdu le ſouvenir de tous les bienfaits de l'Empereur, qui de ſimple Baron de Boheme l'avoit fait Duc de Fridlandt & de Mekelbourg. Après ſon rétabliſſement il ne put oublier l'affront que ce Prince lui avoit fait, quoique malgré lui, en le dépoſant du Generalat. Il ſembla affecter de negliger tous les conſeils qui lui venoient de la Cour de Vienne. Il fit ſans la conſulter divers traitez de ſuſpenſion d'armes avec les ennemis, & pluſieurs autres démarches qui le rendirent enfin odieux &

AN. 1634. suspect à l'Empereur. Les Espagnols & beaucoup d'autres ennemis que Valstein s'étoit faits, sur-tout par la rigueur avec laquelle il avoit fait executer à mort plusieurs Officiers de son armée après la bataille de Lutzen, profiterent de la disposition de Ferdinand pour aigrir de plus en plus son esprit & fortifier ses soupçons. Ce Prince plein d'équité & de moderation, suspendit cependant encore les effets de son mécontentement; mais bien-tôt l'humeur fougueuse de Valstein précipita les momens de sa perte.

Informé des mauvais offices qu'on lui rendoit à la Cour de Vienne & des défiances de l'Empereur, il résolut de prévenir une seconde disgrace par une trahison, en passant avec ses troupes du côté des ennemis. On dit même qu'il n'aspira à rien moins qu'à mettre sur sa tête la Couronne de Bohême après qu'il l'auroit enlevée à Ferdinand. Dès qu'il eut formé ce dessein, il négocia avec le Marquis de Brandebourg, avec la France même, & sur-tout avec les Suedois. Le Duc de Lawembourg portoit les paroles de part & d'autre. Mais la chose parut aux Suedois si extraordinaire & si peu vrai-semblable, qu'ils regarderent comme un piege la proposition que Valstein leur faisoit de s'approcher de lui pour faciliter leur jonction; d'autant plus que ce General continuoit toûjours d'agir en ennemi, soit pour mieux couvrir ses desseins, soit pour être prêt à tout évenement.

Pendant que la négociation traînoit en longueur, Valstein voulut s'assurer de ses troupes: il feignit de vouloir abandonner le commandement & se retirer, pour n'être plus en bute, disoit-il, aux traits en-

venimez de ses ennemis qui décrioient sa conduite, & vouloient rendre sa fidelité suspecte. Des Officiers qu'il avoit apostez se recrierent aussi-tôt contre cette résolution, & lui représenterent publiquement comme au nom de toute l'armée, le préjudice que sa retraite causeroit à la Religion, à l'Empire & à tous les Officiers de ses troupes, dont la fortune étoit attachée à la sienne, & qui ne pouvoient esperer de recompense que par lui. *A quoi me reduisez-vous?* repliqua-t'il: *si le bien public & votre interêt exigent que je sois encore votre General, il faut du moins pourvoir à ma sûreté contre les coups qu'on me veut porter. Attachons-nous donc les uns aux autres par un serment inviolable; & puisque vous voulez que j'aye soin de votre fortune, faites que je puisse compter sur votre fidelité.* Cette proposition fut reçûë avec applaudissement des Officiers qui étoient du secret. Ceux-ci s'efforcerent de persuader aux autres que la reconnoissance & l'équité vouloient qu'ils entrassent dans les interêts & les vûës de leur General. Il eût été dangereux de ne pas paroître persuadé. Ainsi tous ensemble, les uns par esprit de faction, les autres par crainte, quelques-uns par esperance, firent à Valstein un nouveau serment qu'ils signerent, & par lequel ils s'engagerent à suivre sa fortune & à défendre sa personne.

AN 1634.

LXI. Mort de Valstein.

Plusieurs cependant dissimulerent leurs veritables sentimens, entr'autres Picolomini, qui donna à l'Empereur le premier avis du complot. Ce dernier trait épuisa la patience de Ferdinand. Ce Prince commença par faire arrêter quelques Officiers de la faction. Ensuite il déposa pour la seconde fois Valf-

tein du Generalat, & chargea Picolomini de s'af-
AN. 1632. furer de fa perfonne. Mais Valftein s'étoit mis en lieu de fureté dans la ville d'Egra, & il étoit déja précifément à la veille d'échaper à la vengeance de Ferdinand en fe joignant aux ennemis qui s'approchoient pour le recevoir, lorfque trois Officiers en qui il avoit confiance prévinrent fa trahifon en le trahiffant lui-même. Ceux-ci après avoir concerté enfemble leur deffein, inviterent à fouper dans le château d'Egra trois Officiers amis de Valftein, qui étoient après lui les chefs de la faction; & pendant qu'ils fe livroient fans aucune défiance à la joïe & à la débauche, les firent affaffiner par des foldats apoftez pour cette execution. De-là marchant droit à la maifon où Valftein étoit logé, ils enfoncerent la porte de fa chambre; & tandis qu'il déliberoit s'il fe jetteroit par les fenêtres, l'Officier qui conduifoit la troupe lui paffa au travers du corps le fer d'un fponton dont il étoit armé. Valftein tomba du coup & expira fans proferer diftinctement aucune parole. Ainfi mourut d'une indigne mort ce fameux General, qui feul avoit pû faire chanceler la fortune du grand Guftave & arrêter la rapidité de fes progrès. Il étoit âgé de cinquante ans. Il avoit la taille haute & maigre, le teint hâlé, le vifage enflammé, les yeux vifs & brillans, les cheveux prefque roux & fort courts, l'humeur chagrine, la converfation férieufe, ne riant prefque jamais, & affectant toujours beaucoup de gravité, par un effet de fon orgüeil ou de fon temperament. Pour ce qui eft de fa Religion, il fit toûjours profeffion d'être Catholique; mais il fut cependant toûjours favorable aux Proteftans, &
on

on peut croire qu'il regardoit l'une & l'autre Religion avec assez d'indifference. Sa mort fut aussi regardée par les deux partis avec des yeux indifferens. Ce ne fut point un avantage pour les Suedois, parce qu'il songeoit à se déclarer pour eux, & ce ne fut point une perte pour les Catholiques, parce qu'il étoit sur le point de les abandonner.

AN. 1634.

LXII. Siege de Nordlingue.

C'étoit beaucoup pour les Suedois de se maintenir en Allemagne, & s'ils avoient pû le faire encore quelque temps, l'Empereur eût peut-être été enfin obligé de leur accorder une paix honorable. Mais une nouvelle perte qu'ils firent décredita tout-à-coup leur parti. Le Duc de Baviere avec Ferdinand Roi de Hongrie, que l'Empereur son pere avoit mis à la tête de ses troupes, & le Duc Charles de Lorraine, après avoir chassé les Suedois de toute la Baviere, repris Ratisbonne, Donawert & presque toutes les Villes que les Protestans occupoient sur le Danube, assiegeoient Nordlingue dans la Suabe. Les Suedois n'aïant pas pû secourir Ratisbone malgré sa longue & vigoureuse défense, ni les autres Places qu'ils avoient perduës, entreprirent de sauver celle-ci, résolus, s'il étoit necessaire, de hazarder une bataille. Dans ce dessein le Duc Bernard de Veimar se joignit au Maréchal Horn, & tous deux rassemblant de toutes parts les troupes Protestantes, formerent une armée de trente mille hommes avec laquelle ils s'approcherent de Nordlingue du côté Occidental de cette Ville.

LXIII. Bataille de Nordlingue.

6. Septembre.

L'armée Catholique n'étoit alors que de vingt-cinq à vingt-six mille hommes logez dans differens quartiers assez éloignez les uns des autres. Mais à la

AN. 1634. premiere nouvelle de l'approche des Suedois, le Roi de Hongrie rassembla promptement toutes ses troupes, & envoïa couriers sur couriers au Cardinal Infant d'Espagne qui étoit alors en Baviere, pour le prier de hâter sa marche & de se venir joindre à lui. Ce Prince étoit envoïé par le Roi son pere dans les Païs-Bas pour les gouverner, & aïant pris sa route du Milanez dans le Tirol & la Baviere, ravi de trouver une si belle occasion de se signaler, il passa le Danube à Donawert, & se rendit devant Nordlingue avec une armée de près de vingt mille hommes de bonnes troupes, Espagnoles, Italiennes & Allemandes, qu'il conduisoit en Flandres. Cette jonction rendit l'armée Imperiale beaucoup superieure à celle des Suedois. Elle étoit d'ailleurs redoutable par la valeur des troupes dont elle étoit composée, par la présence de quatre Princes qu'elle avoit pour Chefs, (c'étoient le Roi de Hongrie, le Cardinal Infant, le Duc de Baviere & le Duc de Lorraine) & par l'habileté des autres Generaux qui étoient Picolomini, Leganez, Gallas, & Jean de Werth. Les Suedois ne laisserent pas de persister dans le dessein de donner bataille. Le Duc Bernard avoit sur-tout une extrême impatience d'en venir aux mains, & comme on eut avis que la ville de Nordlingue étoit aux abois, l'armée se hâta de se présenter à la vûë des Imperiaux, sans se donner le loisir d'attendre le Rhingrave qui venoit se joindre à elle avec un corps de six mille hommes des meilleures troupes qui fussent alors en Allemagne. Les premieres escarmouches réüssirent aux Protestans; ils jetterent même quelque secours dans la Place à

Pufendorf. l. 6.

Lotychius tome 2. l. 10. c. 1. & seq.

Loccenius l. 9.

la vûë de l'ennemi, & ce furent ces succès qui donnerent occasion à la bataille. Car au lieu de se tenir, suivant l'avis du Maréchal Horn, sur une hauteur & une colline voisine d'où ils auroient pû pousser sans obstacle leurs retranchemens presque jusqu'aux portes de Nordlingue ; le Duc Bernard après avoir chassé une partie de la cavalerie Imperiale & quelques compagnies d'infanterie Espagnole des postes avantageux qu'elles occupoient dans les bois, s'avança beaucoup au de-là, & mit ainsi les Suedois dans la necessité de donner bataille dans un terrain désavantageux. Comme ces escarmouches s'étoient faites le soir, les deux armées passerent en bataille toute la nuit, pendant laquelle une partie de l'armée Imperiale qui occupoit une hauteur, s'y fortifia avec beaucoup de diligence, en se couvrant de trois especes de demi-lunes sur lesquelles elle plaça plusieurs pieces de canon qui sembloient rendre cet endroit inaccessible. Ce poste paroissoit cependant décisif pour le gain de la bataille, & le Maréchal Horn qui en jugeoit ainsi, résolut de commencer l'attaque par-là. AN. 1634.

Le lendemain matin dès la pointe du jour s'étant mis à la tête de l'aîle droite qu'il commandoit ce jour-là, il monta la colline par un détour. S'étant ensuite écarté de ses troupes pour observer la contenance & la disposition des ennemis, un des Officiers qui commandoient sous lui & qui avoit mal compris ses ordres, commença le combat tout autrement que le General n'avoit projetté ; il attaqua & mit en fuite les ennemis qu'il trouva en tête ; après quoi il fut repoussé à son tour, & le General obligé

de lui envoïer sans cesse de nouveaux renforts ;
AN. 1634. changeant ainsi l'ordre de bataille qu'il avoit reglé, & essuïant un terrible feu de canon & de mousqueterie.

Pendant ce combat l'infanterie Suedoise destinée à l'attaque des retranchemens des Imperiaux, arriva en bataille sur la hauteur. Horn y accourut aussi-tôt, & comme la demi-lune du milieu étoit la plus importante, & que sa prise devoit faciliter celle des deux autres, ce fut aussi celle qu'il fit attaquer le plus vivement. L'infanterie Suedoise partagée en deux corps s'en approcha par les deux côtez avec une intrépidité extraordinaire, malgré les décharges du canon & de la mousqueterie que les ennemis tiroient à bout portant. Elle l'emporta en un moment, & les ennemis abandonnant leur poste & leur canon, laisserent encore sur la place le Colonel Wurmser & le Comte de Salms. Mais comme ces deux corps d'infanterie se jetterent brusquement dans la demi-lune par deux côtez opposez, & se rencontrerent de front, ils se trouverent dans un extrême désordre, sans avoir ni assez d'espace pour faire leurs évolutions, ni le temps de reprendre leurs rangs ; car dans ce moment plusieurs barrils de poudre abandonnez par les ennemis prirent feu au milieu des troupes Suedoises & y augmenterent la confusion. Aussi-tôt comme la demi-lune étoit ouverte du côté des Imperiaux, un gros de cuirassiers Allemands y entra, & marchant sur le ventre aux fantassins Suedois, les obligea de quitter avec précipitation le retranchement. Horn s'efforça en vain de les ramener à l'attaque ; il fit avancer de nouvelles

troupes, il rallia celles qui avoient été repoussées ; mais les Suedois étonnez & découragez par la perte qu'ils avoient faite, ne firent plus que de foibles efforts, & l'infanterie ennemie qui étoit rentrée dans son poste paroissoit bien résoluë de le conserver. AN. 1634.

Une autre chose contribua encore à faire perdre cœur aux troupes Suedoises qui combattoient sur la hauteur : c'est que du lieu où elles étoient elles voïoient la cavalerie de leur aîle gauche que commandoit le Duc Bernard presque défaite, & fuïant déja vers la montagne d'Arsnberg. En effet le Duc Charles de Lorraine & Jean de Werth combattoient de ce côté-là avec beaucoup de valeur & de succès ; le Duc Charles eut la gloire d'arracher de sa propre main l'étendart du Duc Bernard.

Cependant Gustave Horn voïant que tout étoit perdu s'il ne chassoit les ennemis de la hauteur dont j'ai déja parlé, vint à bout de faire faire encore un nouvel effort & une charge generale à ses troupes avec un renfort qu'il avoit reçû de l'aîle gauche. Quelques régimens d'infanterie Suedoise se signalerent dans cette occasion par un courage qui a peu d'exemples ; mais il fallut enfin ceder au nombre, à la valeur & à la fortune des Imperiaux. Ceux-ci après avoir repoussé tout ce qui faisoit encore quelque résistance, étoient déja sur le point d'envelopper les troupes Suedoises, lorsque Horn prit enfin le parti de faire retraite. Il l'auroit faite en bon ordre & avec peu de perte, si dans le temps qu'il se retiroit, & qu'il avoit mis une bonne partie de l'armée en sûreté, son aîle gauche entierement défaite par les Imperiaux n'étoit venu se renverser sur le reste de l'armée où elle

AN. 1634. causa une confusion generale. Aussi-tôt les Imperiaux & les Espagnols accourant de toutes parts, en firent un horrible carnage, les Suedois se laissant égorger comme des victimes, sans pouvoir ni résister ni se sauver par la fuite. Jamais bataille ne fut plus glorieuse aux vainqueurs, ni plus funeste aux vaincus. On compta que les Suedois perdirent dans cette action plus de seize mille hommes, dont huit mille furent tuez ce jour là & la veille sur le champ de bataille, & le reste perit dans la fuite, aïant été vivement poursuivis par les Croates. Ils perdirent encore soixante-dix ou quatre-vingt pieces de canon, tout leur bagage, & une infinité de drapeaux & d'étendarts. Depuis Nordlingue jusqu'à Ulm & Wirtemberg les chemins étoient jonchez de cadavres d'hommes & de chevaux, d'armes & de bagages, & depuis long-temps la guerre n'avoit fourni de spectacle plus affreux.

LXIV. Décadence du parti Suedois.

La consternation des Suedois fut égale à leur perte. Ils se voïoient sans armée & sans Chef; car le Maréchal Horn le plus habile General qu'ils eussent alors, étoit demeuré prisonnier. Le Rhingrave qui avoit encore un corps de six à sept mille hommes, fut défait peu de jours après par le Duc de Lorraine & Jean de Werth. Les Imperiaux profitant de leur victoire, après avoir pris Nordlingue, soumirent toute la Suabe & la Franconie. Les Alliez de la Suede crurent voir dans ce moment toutes les forces de la ligue Catholique fondre sur eux, & commencerent à envisager les Suedois, non plus comme les vangeurs de leur liberté, mais comme les ennemis de l'Empire & du repos public, auteurs de tous

Pufendorf. l. 6.

ses malheurs de l'Allemagne ; tel est l'effet de l'adversité. Déja plusieurs craignant d'être enveloppez dans leur disgrace, songeoient à s'en séparer au plûtôt pour s'accommoder avec l'Empereur. AN. 1634.

LXV. Paix de Prague.

L'Electeur de Saxe y pensoit depuis long-temps, soit par inconstance naturelle, soit par chagrin contre les Princes de l'Union qui refusoient de lui déferer la principale direction des affaires & de la guerre. Il cessa alors de dissimuler, & comme il avoit été le principal auteur de la Conféderation, il donna aussi aux Conféderez l'exemple de la désertion. Le traité qu'il avoit commencé à Pirn fut achevé & signé à Prague. Il seroit trop long d'en rapporter ici les articles, & il suffira de dire que jamais acte ne fut plus défectueux ni plus contraire à la liberté Germanique. L'Empereur avec le Duc de Saxe disposant en maître Souverain des Villes, des Provinces, des Etats Seculiers & Ecclesiastiques de l'Allemagne, y décidoit seul des interêts de tous les Princes de l'Empire, & même des Couronnes étrangeres ; pardonnoit aux uns, châtioit les autres, prescrivoit aux Catholiques & aux Protestans des loix nouvelles, & prétendoit armer toute l'Allemagne contre les Suedois comme ennemis de l'Empire, & contre la France pour l'obliger à rétablir le Duc de Lorraine que le Roi avoit justement proscrit. Quoique l'Electeur de Brandebourg apperçût assez tous les défauts d'un acte si irrégulier, il ne laissa pas de l'accepter, découragé par le mauvais état où il voïoit les affaires des Suedois. On proposa ce traité à tous les autres Princes, comme un moïen commun de réünion entre tous les Membres de l'Empire. On

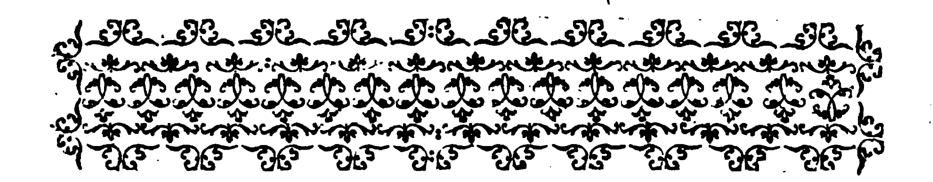
AN. 1634. sollicita avec empressement toutes les Villes d'y souscrire; & peu de temps après Guillaume Duc de Saxe-Veimar, les Princes d'Anhalt, Georges Duc de Lunebourg avec quelques autres Princes, Ulm, Francfort sur le Mein, Nuremberg & d'autres Villes Imperiales le signerent malgré tous les efforts des Alliez. C'est là ce qu'on appella la paix de Prague, tant vantée par la Maison d'Autriche, & tant décriée par les Suedois & leurs Alliez.

LXVI. La France se détermine à prendre les armes contre la Maison d'Autriche.

Ce dernier coup acheva de ruiner le crédit & les forces de la Suede en Allemagne. De grands corps de troupes se détacherent tout-à-coup de ses armées, pour fortifier celles de l'Empereur; ses anciens Alliez devinrent autant d'ennemis qui l'obligerent à partager ses forces déja trop affoiblies. Il falloit un secours extraordinaire pour empêcher les Suedois de succomber après tant de pertes. La France qui étoit seule en état de le fournir, le fournit en effet, en prenant enfin les armes contre la Maison d'Autriche. C'est ainsi qu'elle sauva la Suede dans ces fâcheuses circonstances, lorsqu'elle étoit sur le point de se voir obligée de demander la paix à l'Empereur à des conditions bien peu proportionnées à ses premieres esperances. Il faut développer les ressorts de cette nouvelle scene; mais ici la matiere devient si vaste par la multitude des évenemens de la guerre & des négociations, que je suis obligé de me resserrer dans des bornes plus étroites, pour ne pas faire une Histoire generale d'un ouvrage dont le principal but est de faciliter l'intelligence des négociations de Munster.

Fin du troisiéme Livre.

SOMMAIRE



SOMMAIRE

DU QUATRIE'ME LIVRE.

I. POlitique de la France & du Cardinal de Richelieu. II. La France traite avec les Etats Protestans d'Allemagne. III. Elle traite avec les Provinces-Unies. IV. Treves surpris par les Espagnols, & l'Electeur arrêté prisonnier; occasion de la rupture entre la France & l'Espagne. V. Etat de l'Espagne & de la France. VI. La France fait de grands préparatifs de guerre. VII. Elle détourne de la Suede les armes de la Pologne par l'entremise du Comte d'Avaux. Caractere du Comte d'Avaux. VIII. Voïage du Comte d'Avaux par la Cour de Dannemark. IX. Il négocie la prolongation de la Treve entre la Suede & la Pologne. X. Succès de la négociation. XI. Premieres campagnes des François. XII. Ils attaquent les Païs-Bas. XIII. Bataille d'Avein. XIV. Vain projet du Cardinal de Richelieu. XV. Les Conféderez assiegent Louvain. XVI. Ils se retirent. XVII. Campagne du Rhin. XVIII. Retraite des François. XIX. Expedition de Lorraine. XX. Le Duc de Rohan fait heureusement la guerre dans la Valteline. XXI. Campagne d'Italie. XXII. Le Pape exhorte les Princes à la paix. XXIII. Dispositions de la Maison d'Autriche par rapport à la paix. XXIV. Dispositions de la France. XXV. Dispositions de la Suede. XXVI. Congrès indiqué à Cologne pour y négocier la paix. XXVII. Artifice de la Maison d'Autriche pour diviser les Alliez. XXVIII. Les Hollandois & les Suedois refusent d'envoïer leurs Députez à Cologne. XXIX. La France est résoluë de ne point commencer la négociation avant l'arrivée de ses Alliez. XXX. Les Venitiens offrent leur médiation. XXXI. La France traite avec le Duc de Saxe-Veimar. XXXII. Ce Prince reprend Saverne. XXXIII. Les François attaquent la Franche-Comté. XXXIV. Le Prince de Condé leve le siege de Dole. XXXV. Irruption d'une grande armée en Picardie. XXXVI. Allarme de Paris. XXXVII. Les en-

nemis se retirent. XXXVIII. *Gallas attaque la Bourgogne & se retire avec perte.* XXXIX. *Banier remporte une grande victoire à Vvistock.* XL. *Mort de Ferdinand II.* XLI. *La France refuse de reconnoître Ferdinand III.* XLII. *Mort du Duc de Pomeranie.* XLIII. *La France veut s'unir de plus en plus avec la Suede pour ne traiter que de concert.* XLIV. *Difficultez formées par la Maison d'Autriche sur les sauf-conduits.* XLV. *Demandes du Roi de France.* XLVI. *Réponse des Imperiaux.* XLVII. *Replique des François.* XLVIII. *Le Pape propose une Treve.* XLIX. *La Maison d'Autriche la refuse.* L. *Conquêtes des François dans les Païs-Bas.* LI. *Le Vicomte de Turenne oblige le Cardinal Infant de se retirer de devant Maubeuge.* LII. *Le Prince d'Orange se rend maître de Breda.* LIII. *Les Grisons abandonnent le parti de la France.* LIV. *Le Duc de Parme traite avec les Espagnols.* LV. *Mort des Ducs de Savoïe & de Mantouë.* LVI. *Mort du Lantgrave de Hesse-Cassel.* LVII. *Les Espagnols portent la guerre dans le Languedoc.* LVIII. *Exploits du General Banier dans la haute-Saxe.* LIX. *Il est enfermé par les Imperiaux.* LX. *Il fait une belle retraite.* LXI. *Prise des Villes Forestieres par le Duc Bernard.* LXII. *Premiere bataille de Rhinfeld.* LXIII. *Seconde bataille.* LXIV. *Siege de Brisak.* LXV. *Bataille de Vvitemveir.* LXVI. *Défaite du Duc de Lorraine.* LXVII. *Nouvelle défaite des Imperiaux.* LXVIII. *Brisak se rend au Duc Bernard.* LXIX. *La Duchesse de Savoïe se ligue avec la France.* LXX. *Négociation de la France avec la Suede pour renouveller l'alliance.* LXXI. *L'Empereur s'oppose au séjour du Comte d'Avaux à Hambourg.* LXXII. *Arrivée de Salvius à Hambourg.* LXXIII. *Commencement de la négociation.* LXXIV. *Article des Subsides.* LXXV. *Artifice de Salvius.* LXXVI. *La France consent à déclarer la guerre à l'Empereur.* LXXVII. *Conditions exigées par la France.* LXXVIII. *Demande de Salvius éludée par le Comte d'Avaux.* LXXIX. *Conclusion du traité.*

AN. 1635.

LIVRE QUATRIE'ME.

I. Politique de la France & du Cardinal de Richelieu.

ON a déja pû remarquer que depuis plusieurs années la France faisoit une guerre secrete à la Maison d'Autriche par les secours qu'elle donnoit aux Provinces-Unies & aux ennemis de Ferdinand. Mais les conquêtes de Gustave avoient fait craindre aux François de voir enfin toute l'Allemagne envahie par les Protestans, & la religion Catholique proscrite dans l'Empire. Le Roi de Suede avoit d'ailleurs une ambition si vaste, qu'il étoit de la prudence d'y mettre des bornes ; car ce Prince, au rapport de l'Historien de Suede, ne méditoit rien moins que de porter ses armes victorieuses jusques dans le sein de la Monarchie d'Espagne, après qu'il auroit subjugué toute l'Allemagne. Ainsi quoique l'interêt de la France fût en general de seconder les ennemis de la Maison d'Autriche, il avoit fallu restraindre ce principe selon les conjonctures. Elle avoit temperé l'interêt de l'Etat par celui de la Religion, elle avoit donné aux Suedois assez de secours pour abaisser la Maison d'Autriche, mais trop peu pour les mettre en état d'exterminer la religion Catholique. Elle avoit en même temps offert sa protection à tous les Princes, afin d'arrêter autant qu'elle pouvoit les progrès trop rapides de Gustave, en détournant ses armes des Etats Catholiques. Quelques-uns même ont prétendu qu'elle vouloit abandonner tout à fait les Suedois pour former un tiers parti en Allemagne avec le Roi de Dannemark &

Pufendorf. l. 4.

Valstein, dans le temps que ce General songeoit à se vanger de Ferdinand. C'étoit peut-être aussi dans le même dessein qu'elle ménageoit tant le Duc de Baviere. Quoi qu'il en soit, sa réserve fut si grande avec le Roi de Suede, que ce Prince s'offensa quelquefois du peu de secours qu'il tiroit de la France.

AN. 1635.

Après la mort de Gustave les choses aïant changé en Allemagne, la France crut aussi devoir changer de conduite. La décadence du parti Protestant ne laissoit plus rien appréhender pour la religion ; mais elle fit craindre que la Suede épuisée d'hommes & d'argent ne traitât avec l'Empereur, & que les Princes de la Maison d'Autriche ne se vangeassent ensuite sur la France de leurs pertes passées. Cette consideration avoit obligé le Roi à assister les Suedois plus efficacement qu'on n'avoit fait jusqu'alors. On avoit renouvellé à Hailbron dès le mois d'Avril 1633. le traité d'Alliance entre la France & la Suede, & quoique par ce dernier traité le Roi n'eût promis qu'un million de livres tous les ans, au lieu de douze cens mille livres qu'il avoit promis par le traité de Bernwald, les Suedois en furent beaucoup plus soulagez ; parce qu'ils furent païez plus exactement ; outre que la France entretenoit dans l'Electorat de Treves une armée qui attiroit de ce côté-là une partie de l'attention des Imperiaux.

Malgré ces secours la Suede & les Etats d'Allemagne se plaignoient encore de la France qui ne prodiguoit pas assez à leur gré ses finances & ses troupes. Mais le Cardinal de Richelieu avoit ses raisons pour en user ainsi. Si la France s'étoit épuisée à secourir ses Alliez sans s'assurer d'un dédommage-

ment proportionné, elle n'auroit retiré de ces grands efforts d'autre fruit que de voir peut-être succomber la Maison d'Autriche. Le Cardinal se proposoit quelque chose de plus, & ménageoit habilement l'occasion d'executer les vastes desseins qu'il avoit conçûs. Car après avoir étendu les frontieres du Roïaume dans les Païs-Bas autant qu'il seroit possible, il vouloit acquerir à la France l'Alsace & Philisbourg, pour enfermer la Lorraine, pour opposer de ce côté-là une barriere à l'Empire, & pour avoir une entrée libre en Allemagne. Pignerol dont les François étoient alors en possession, leur ouvroit un passage en Italie. Il ne manquoit plus pour assurer toutes les extrémitez de la France, que de chasser les Espagnols au de-là des Pyrenées, barriere que la nature semble avoir elle-même placée entre les deux Roïaumes; & c'est ce qu'il entreprit de faire dans la suite par la conquête du Roussillon. Telles étoient les vûës de ce grand homme, & s'il n'eut pas le bonheur ou le temps de les executer, il eut du moins la gloire d'avoir le premier tracé le plan de la Monarchie Françoise telle qu'elle subsiste aujourd'hui, après avoir reçû tant d'accroissement par les conquêtes de Loüis le Grand.

AN. 1635.

Or comme l'oppression des Princes Protestans avoit servi de motif à la France pour prendre part à la guerre d'Allemagne, le Cardinal esperoit que leur foiblesse les engageroit à seconder, sans le sçavoir, ses desseins secrets. Il attendit patiemment que les Suedois & les Confédérez affoiblis par des pertes successives, se déchargeassent sur la France du soin de conserver l'Alsace, Philisbourg & les Places qu'ils

AN. 1635. occupoient sur le Rhin, bien résolu de s'en assurer la possession lorsqu'il en seroit une fois le maître. Il avoit déja fait sonder les Confédérez sur ce point depuis la mort de Gustave; mais soit que pressentant ses desseins, ils fissent scrupule de contribuer au démembrement d'une si belle portion de l'Empire, soit qu'ils craignissent que la France ne les abandonnât après qu'elle auroit obtenu ce qu'elle souhaitoit, ou qu'elle ne voulût s'attribuer toute la conduite des affaires, ils avoient toujours constamment refusé de la satisfaire. Deux ans auparavant le Cardinal avoit aussi tenté de s'assurer de Strasbourg en introduisant une garnison Françoise dans la Ville. La chose alloit même réussir par le consentement des principaux Bourgeois, lorsque l'opposition d'un seul habitant en fit manquer l'execution.

II. La France traite avec les Etats Protestans d'Allemagne.

Après beaucoup de négociations inutiles la bataille de Nordlingue & la paix de Prague rendirent enfin les Suedois & les Etats d'Allemagne plus traitables. Ils consentirent à donner quelque satisfaction à la France pour en obtenir les secours dont ils avoient besoin, aimant mieux accorder quelque chose à un Allié, que de se voir abandonnez au ressentiment de leurs ennemis. Lœfler & Streiff Députez des Princes & des Etats Protestans des Cercles & Provinces Electorales de Franconie, de Suabe & du Rhin traiterent à Paris avec le Roi. Par ce traité, outre les sommes d'argent que le Roi s'obligeoit de païer aux Confédérez, il promettoit d'entretenir en deçà du Rhin une armée considerable pour agir selon les occurrences; & en cas que la France rompît ouvertement avec l'Empereur, on leur promettoit

1. Novembre 1634.

Recüeil des traitez de paix.

d'entretenir en Allemagne une armée de douze mille hommes de pied qui ſeroit commandée par un Prince choiſi entre les Confédérez, & ſous lequel le Roi nommeroit un Lieutenant General. Les Etats Proteſtans s'obligeoient de leur côté à joindre leurs troupes à cette armée pour les emploïer ſelon les occaſions à prendre Briſac & les Villes qui ſont ſituées au de-là juſqu'à Conſtance ; & en cas que le Roi déclarât ouvertement la guerre à l'Empereur, ils lui remettoient la protection de l'Alſace & de toutes les Villes qui en dépendent, c'eſt-à-dire le droit d'y mettre des garniſons pour les conſerver juſqu'à la paix. Ils promettoient outre cela de ne faire ni paix ni treve que de concert avec la France & d'un commun conſentement. Ce dernier article fut auſſi reglé dans un nouveau traité que le Chancelier Oxenſtiern fit cette même année à Compiegne avec le Roi.

AN. 1635.

III. La France traite avec les Provinces-Unies.

Quelques favorables que fuſſent ces commencemens aux deſſeins du Cardinal de Richelieu, la France après tout ne pouvoit gueres alors ſe flatter de réduire l'Empereur à la neceſſité de lui ceder un jour par un traité une auſſi belle Province que l'Alſace & les Villes qu'elle vouloit acquerir. Il y avoit encore bien du ſang à répandre avant que d'en venir là ; au lieu que du côté des Païs-Bas les conquêtes paroiſſoient plus faciles à faire & à conſerver. Car comme les Rois de France s'étoient toujours réſervé leurs droits ſur la Navarre dans les derniers traitez faits avec les Eſpagnols, ils étoient bien fondez à exiger un dédommagement, & en joignant leurs forces à celles des Provinces-Unies, ils pouvoient

AN. 1635. esperer de faire en Flandre de plus grands progrès qu'en Allemagne où la guerre étoit beaucoup plus difficile & plus ruineuse. La guerre de Flandre devoit être d'ailleurs une diversion fort avantageuse aux Suedois & aux Conféderez, puisqu'elle ne pouvoit pas manquer d'obliger les Espagnols à abandonner l'Allemagne. Ainsi le Cardinal tournant ses principales vûës de ce côté-là, fit avec les Provinces-Unies un nouveau traité par lequel elles cedoient à la France tout le Païs compris en deçà d'une ligne tirée depuis Blanquemberg entre Dam & Bruges jusqu'à Rupelmonde, & se réservoient tout le reste, ces deux Puissances partageant ainsi entre elles tous les Païs-Bas, comme si elles avoient été à la veille d'en faire la conquête. Enfin la France n'avoit alors aucun prétexte raisonnable de déclarer la guerre à l'Empereur, au lieu que les Espagnols lui donnerent dans ce temps-là même un légitime sujet de rupture.

IV. Treves surpris par les Espagnols & l'Electeur arrêté prisonnier, occasion de la rupture entre la France & l'Espagne.

L'Electeur de Treves avoit fait, comme on a déja vû, un traité de neutralité avec la Suede, & s'étoit mis sous la protection du Roi de France en recevant des troupes Françoises dans ses Places : exemple que le Prince de Montbeliart suivit bien-tôt après. Autant que les Imperiaux souffroient impatiemment que les François missent le pied en Allemagne, autant les Espagnols étoient irritez d'avoir été chassez de l'Electorat de Treves. Ceux-ci pratiquerent une intelligence secrete avec les habitans de cette Ville, surprirent la garnison Françoise, la taillerent en pieces & arrêterent l'Electeur qu'ils envoïerent prisonnier en Flandre. Les esprits étoient depuis long-

Merc. Fran.

temps

temps trop aigris de part & d'autre pour qu'une entreprise si violente n'eût aucune suite. M. d'Amontot Résident à Bruxelles, eut ordre de demander au Cardinal Infant la restitution de Treves & la liberté de l'Electeur, en représentant qu'on n'avoit pû, sans violer la paix, prendre une Ville gardée par les François, & arrêter un Prince que la necessité de se garantir des armes de la Suede, avoit obligé de se mettre sous la protection du Roi. Les Espagnols répondirent qu'ils avoient été auparavant chassez eux-mêmes par les François. Le Résident repartit que l'Electeur étant Souverain avoit eu droit de choisir telle garnison qu'il avoit voulu : à quoi le Cardinal Infant ne répondit autre chose, sinon qu'il falloit renvoïer cette affaire à l'Empereur comme Chef de l'Empire. Le Roi irrité envoïa aussi-tôt un Heraut d'Armes déclarer la guerre au Cardinal Infant selon les anciennes formes. Telle fut l'occasion de cette guerre sanglante qui coûta tant de milliers d'hommes à la France, & encore plus à l'Espagne qui y perdit un Roïaume & plusieurs Provinces dans l'un & l'autre hemisphere. AN. 1635.

V. Etat de l'Espagne & de la France.

L'Espagne étoit alors la plus florissante Monarchie de la Chrétienté. Maîtresse de tout ce qui est au de-là des Pyrenées, elle étendoit encore sa domination sur une grande partie de l'Italie où elle possedoit le Roïaume de Naples & le Milanez. Elle comptoit la Sicile & la Sardaigne au nombre de ses Provinces. Le Roussillon & la Franche-Comté étoient de son domaine. Les Provinces-Unies réduites au nombre de sept, & cantonnées à l'extrémité des Païs-Bas, la laissoient maîtresse des dix au-

tres Provinces qui composent ce riche & fertile Païs.
AN. 1635. La France étoit ainsi comme bloquée au milieu des Etats du Roi d'Espagne qui la resserroient de toutes parts ; & ce Monarque enfin possedoit encore dans le nouveau Monde des terres immenses & des trésors inépuisables. La France au contraire paroissoit alors autant inferieure à l'Espagne pour les forces & les richesses, qu'elle l'étoit pour son étenduë. Ce Roïaume toujours en proïe aux guerres civiles depuis la naissance du Calvinisme, s'étoit affoibli lui-même par ses propres forces. L'herésie, quoiqu'elle eût reçû plusieurs coups mortels, respiroit encore. C'étoit un feu caché qui pouvoit renaître de ses cendres. La Cour & les Provinces étoient d'ailleurs sans cesse agitées par des factions dangereuses que les Espagnols avoient l'adresse & la facilité d'entretenir.

Aussi Philippe énorgueilli de sa puissance méprisa d'abord les menaces & la colere de Loüis XIII. Cette extrême confiance lui étoit sur-tout inspirée par le Comte-Duc d'Olivarez qui avoit dans ce Roïaume une autorité égale à celle que le Cardinal de Richelieu avoit en France, mais un genie fort inferieur, & plus de présomption que de capacité. Il comptoit beaucoup sur son adresse quoiqu'elle ne fût que mediocre. Il étoit assez fin, mais peu habile ; bon Courtisan, mauvais Ministre : souple & rampant devant le Souverain, fier & imperieux avec les sujets. Son plus grand merite a été d'avoir sçû se maintenir long-temps en faveur malgré les mauvais succès de son ministere. Il en fut redevable en partie à la foiblesse de son Maître. Il entretenoit en France

des liaiſons ſecretes avec tous les mécontens. Il fomentoit les révoltes de Gaſton Duc d'Orleans, du Comte de Soiſſons & du Duc de Boüillon. Il ſe flattoit de broüiller tellement les affaires dans le Roïaume, que le Cardinal de Richelieu ſeroit obligé de laiſſer en paix les Puiſſances étrangeres. Mais il eut le chagrin de voir échoüer tous ſes projets par l'habileté & le bonheur de ſon rival, & en retardant la paix il penſa perdre tout le Roïaume d'Eſpagne par les grands mouvemens qui s'y firent, & enfin il ſe perdit lui-même.

AN. 1635.

VI. La France fait de grands préparatifs de guerre.

Le Cardinal de Richelieu appercevoit mieux que perſonne l'inégalité des deux Puiſſances qu'il alloit commettre enſemble; mais ce vaſte & ſublime genie voïoit des reſſorts, des moïens & des reſſources inconnues à tous les autres. Ce Miniſtre, le premier qui ait connu & ſçû déploïer les grandes forces du Roïaume, commença dès-lors à faire ces grands armemens qui ont depuis rendu la France redoutable elle ſeule à toute l'Europe. On vit dans ce Roïaume ce qu'on n'y avoit encore jamais vû, pluſieurs armées à la fois porter la guerre en Flandre, en Lorraine, en Allemagne, en Italie, en Eſpagne, ſur l'Océan & ſur la Mediterranée. Trois armées furent deſtinées contre l'Eſpagne. La premiere ſous les Maréchaux de Châtillon & de Brezé devoit entrer dans les Païs-Bas: les deux autres dans l'Italie, où l'une devoit faire la guerre dans la Valteline ſous le Duc de Rohan, afin d'empêcher la communication de l'Italie avec l'Allemagne: l'autre ſous le Maréchal de Créquy devoit attaquer le Milanez; tandis que du côté des Pyrenées on ſe tiendroit ſur la dé-

fenſive, & que deux flottes croiſeroient ſur les deux
AN. 1635. Mers. En même temps pour executer le nouveau traité fait avec les Confêderez d'Allemagne, le Cardinal mit ſur pied une autre armée qui devoit agir ſur les bords du Rhin ſous le commandement du Cardinal de la Valette, & occuper de ce côté-là les Imperiaux, afin de les empêcher d'aſſiſter les Eſpagnols. Tels furent les premiers préparatifs de cette nouvelle guerre.

VII. La France détourne de la Suede les armes de la Pologne par l'entremiſe du Comte d'Avaux.

Mais il étoit ſur-tout important d'écarter tout ce qui pouvoit faire obſtacle aux armes des Suedois. La treve que Guſtave avoit accordée quelques années auparavant à la Pologne, alloit expirer; & ſi les Polonois avoient recommencé la guerre, c'eût été une neceſſité à la Suede d'abandonner l'Allemagne. Les Proteſtans auroient été bien-tôt obligez d'accepter le traité de Prague, & tout le poids de la guerre ſeroit retombé ſur la France. Pour prévenir un ſi fâcheux contre-temps, le Roi chargea le Comte d'Avaux de ménager entre ces deux Couronnes la prolongation de la treve. Ce traité fut le premier que ce Comte négocia dans toute la ſuite des guerres d'Allemagne; & en le rapportant ici en abregé, j'en prendrai occaſion de faire connoître ce celebre Négociateur qui doit avoir tant de part au reſte de cette Hiſtoire.

Caractere du Comte d'Avaux.

Claude de Meſmes Comte d'Avaux, Commandeur des Ordres du Roi, Conſeiller & Miniſtre d'Etat, s'étoit déja fait connoître par les importantes affaires qu'il avoit négociées dans ſes Ambaſſades de Veniſe & de Rome. Quelque difficile qu'il ſoit d'échauffer le flegme du Sénat de Veniſe accoutumé à

Nani hiſt. Ven. l. 7. & 8.

temporiser dans les grandes affaires, & de persuader la guerre à des gens à qui leur habileté dans la négociation donne tant d'avantage sur tous les autres peuples ; le Comte d'Avaux avoit engagé presque malgré elle cette sage République à prendre les armes pour assurer au Duc de Nevers la possession de Mantoüe. Les principaux Senateurs furent eux-mêmes étonnez de leur facilité, & lui avoüerent qu'il les avoit menez beaucoup plus loin qu'ils ne vouloient aller. Il avoit encore rendu à la République un service signalé, en étouffant des semences de division qui naissoient entre elle & le Pape Urbain VIII. & dont on appréhendoit des suites aussi fâcheuses que sous le Pontificat de Paul V. Urbain fut si satisfait du Comte dans les entretiens qu'il eut à Rome avec lui, que tout reglé qu'étoit ce Pape dans le partage de ses heures, il oublioit souvent toutes les autres affaires pour s'entretenir avec lui.

AN. 1635.

Siri. memor. recond. vol. 6.

Fr. Ogier éloge de M. d'Avaux.

Car. Ogerii iter Danicum, Suec. & Polon.

Je ne rapporterai point ici les caracteres favorables ou désavantageux que differens auteurs ont faits de ce Ministre. Rien n'est si incertain que les jugemens que l'on fonde sur ces sortes de portraits dont les Historiens embellissent souvent leurs ouvrages aux dépens de la verité. On est sur-tout presque sûr de se tromper lorsqu'on s'en rapporte à des auteurs étrangers rarement assez instruits, & plus rarement encore assez exempts de partialité & de jalousie de nation. Le simple récit des négociations du Comte d'Avaux le fera mieux connoître que toutes les couleurs dont je pourrois orner son portrait. On lui verra par-tout une grande pénetration d'esprit, un jugement net & solide, & beaucoup de

cette éloquence qui persuade. On le trouve toujours
AN. 1635. actif, appliqué, vigilant, souple, insinuant, s'accommodant aux mœurs de tous les peuples, & au caractere des Ministres avec lesquels il traite. Il gagnoit ceux-ci par un certain air d'ouverture & de franchise qui inspiroit de la confiance, & qui lui en faisoit autant d'amis. Il sçavoit sur-tout allier le cérémonial de son emploi avec la politesse Françoise. Jamais Ambassadeur n'a mieux soutenu la dignité de son caractere & la prééminence de nos Rois. Sa dépense toujours magnifique donnoit un nouvel éclat à son ministere, & son zele pour la religion couronnoit de si beaux talens. Il fit éclater ce zele dans les circonstances les plus délicates, jusqu'à déplaire aux principaux Ministres de France, qui ne furent pas toujours sur ce point aussi vifs qu'ils devoient l'être. Il sembloit qu'il ne se fût chargé des interêts de la France en Allemagne, que pour y ménager ceux des Catholiques; & cet attachement à sa religion passant jusques dans ses mœurs, en faisoit un des plus honnêtes hommes de son temps, bienfaisant, désinteressé, droit & moderé. Ces grandes qualitez par lesquelles on le distinguera toujours entre les plus celebres Négociateurs, se trouvoient jointes à une parfaite connoissance de l'histoire, des langues & des belles-lettres, qui l'égaloit aux plus beaux esprits de son siecle. Les Voitures, les Balzacs & tout ce qui brilloit alors sur le Parnasse François, lui rendoient une espece d'hommage, beaucoup moins parce qu'il étoit leur Mécene, que parce qu'ils le reconnoissoient pour leur maître dans ce stile ingenieux & naïf auquel il s'exerçoit quelquefois avec

eux pour se donner quelque relâche au milieu de ses penibles occupations. Les Duchesses de Savoïe & de Longueville ne pouvoient se lasser de ses lettres ; & ce qu'il y a d'étonnant dans un Ministre aussi occupé qu'il l'avoit toujours été, il écrivoit avec la même facilité & la même politesse en Allemand, en Italien & en Latin.

AN. 1635.

VIII. Voïage du Comte d'Avaux par la Cour de Dannemark.

Le Comte d'Avaux aïant été chargé, comme je viens de dire, de ménager la continuation de la treve entre la Suede & la Pologne, reçut en même temps ordre du Roi de passer par le Dannemark pour y assister aux nôces du Prince Christian que le Roi son pere marioit avec la Princesse Magdelene-Sibylle fille de l'Electeur de Saxe. Le Roi de Dannemark avoit invité tous les Princes de l'Europe à y envoïer leurs Ambassadeurs. L'Empereur, le Roi de France, le Roi d'Espagne, la Suede & la Pologne y envoïerent les leurs, & plusieurs Princes y assisterent en personne. La fête fut une des plus magnifiques qui se soient vûës dans les Cours du Nord ; mais il étoit difficile que dans une si nombreuse assemblée il n'y eût aucune contestation sur les rangs, sur-tout entre les Ambassadeurs qui croient acquerir un titre & se fonder un droit en contestant celui des autres. L'Ambassadeur de Suede avoit ordre de demander les mêmes distinctions que ceux de France & d'Espagne ; mais comme il s'apperçut bien-tôt qu'on n'étoit pas disposé à les lui accorder, il prit le parti de s'absenter de toutes les cerémonies, sous prétexte du deüil de la Cour de Suede qui duroit encore depuis la mort de Gustave. Toute la contestation fut ainsi entre le Comte d'Avaux & Dom Gaspar de

AN. 1635. Tebes Ambaſſadeur d'Eſpagne. La fermeté du Comte déconcerta Dom Gaſpar. Il feignit d'avoir reçû des ordres preſſans de s'en retourner. Il laiſſa le champ libre aux François, & on le vit mettre à la voile au milieu des préparatifs qu'on faiſoit pour la nôce.

Le ſujet pour lequel le Comte d'Avaux alloit en Suede étoit beaucoup plus important. Il arriva à Stokolm au mois de Decembre de l'an 1634. Il trouva les Régens du Roïaume extrémement découragez par les pertes récentes qu'ils avoient faites en Allemagne, & dégoûtez d'une guerre qui les épuiſoit, tandis qu'ils avoient beſoin de toutes leurs forces pour celle de Pologne dont ils étoient menacez. L'Electeur de Brandebourg & le Roi d'Angleterre avoient déja envoïé des Députez à Holland en Pruſſe pour ménager la paix entre les deux nations. Deux mois s'étoient écoulez en conteſtations ſur la forme des pleins pouvoirs, & ſur les titres qu'on s'y donnoit de part & d'autre. Le Pape cependant ſollicitoit fortement la Pologne de recommencer la guerre. L'Empereur ne ceſſoit de l'animer par les promeſſes les plus ſpecieuſes ; & les Suedois de leur côté faiſoient de grands préparatifs. Le Comte d'Avaux voulant prévenir de bonne heure les ſuites fâcheuſes d'une rupture, agit ſi efficacement auprès des Régens de Suede par l'eſperance qu'il leur donna d'être ſoutenus en Allemagne de toutes les forces de la France, & de leur ménager un traité avantageux avec la Pologne, qu'ils lui promirent de continuer la guerre ; & après avoir tiré d'eux cette promeſſe il partit pour la Pruſſe.

IX. Le Comte d'A- La négociation devoit recommencer au mois de May,

Mai, & on avoit changé le lieu des conferences qu'on tint dans la suite à Stumsdorf. Ce fut là que le Comte se rendit avec de nouveaux Médiateurs Députez de Hollande. Son arrivée fit beaucoup de plaisir aux Suedois qui ne s'étoient que trop apperçûs de la partialité des Médiateurs d'Angleterre & de Brandebourg. On recommença aussi-tôt à traiter. Les Plenipotentiaires des deux nations également prêts à la guerre & à la paix, négocioient en pleine campagne les armes à la main, à la tête de deux corps de troupes ennemies dont il falloit que les Médiateurs sçûssent prévenir l'animosité & ménager la fierté. Les Suedois étoient enorgüeillis des avantages qu'ils avoient remportez dans les guerres précedentes, & les Polonois étoient animez par les Imperiaux & par la présence de leur Roi qui étoit tout près de Stumsdorf avec toute son armée. Jamais on ne vit de négociation plus singuliere dans sa forme. Cependant le Comte d'Avaux acquit en peu de temps un si grand empire sur les deux partis, qu'il ne se faisoit de part & d'autre aucune démarche sans le consulter. C'étoit à lui qu'on adressoit directement toutes les propositions : c'étoit lui qui portoit toutes les paroles, & il sembloit que les autres Médiateurs n'eussent été appellez que pour faire nombre. On se souvenoit encore en Pologne que Henri de Mesmes aïeul du Comte avoit été choisi par Charles IX. pour recevoir à Paris les Seigneurs Polonois qui venoient offrir la Couronne de Pologne à Henri III. & qu'il avoit traité avec ces Seigneurs pour le Roi, pour la Reine-Mere & pour le Prince alors Duc d'Anjou. L'alliance que le Comte avoit

AN. 1635.

vaux négocie la prolongation de la treve entre la Suede & la Pologne.

Car. Ogerii iter Danic. Suec. & Polon.

avec la Maison de Montluc, nom illustre que l'E-
AN. 1635. vêque de Valence, frere du Maréchal de Montluc avoit rendu celebre en Pologne, augmentoit encore la consideration qu'on avoit pour lui, de sorte que ses soins auroient sans doute procuré la paix aux deux Roïaumes, s'il avoit été possible de concilier des interêts si opposez. Il fallut ainsi se contenter d'une treve. On fut même sur le point de la voir rompre dans le moment qu'elle venoit d'être concluë. Le Comte d'Avaux proposa aux Suedois de la part des Polonois, d'ajouter au traité un article en faveur des Catholiques de Livonie, pour leur accorder le libre exercice de leur religion. Les Suedois rejetterent la proposition avec une opiniâtreté que ni les raisons ni les prieres du Médiateur ne purent vaincre. Le refus des Suedois rapporté aux Polonois excita des murmures. Le son des trompettes qu'on entendit par hazard dans le même moment avec quelques coups de mousquet, réveilla l'ardeur martiale de ces deux nations guerrieres. On courut aux armes, & si le Comte d'Avaux avec les autres Médiateurs ne s'étoit promptement jetté entre les deux troupes qui marchoient déja piques baissées l'une contre l'autre, la négociation eût fini par une sanglante catastrophe. On trouva ensuite un temperament dont les deux partis s'accommoderent, & la treve fut concluë pour vingt-six ans.

X. Succès de la négociation.

La Suede & la Pologne s'applaudirent de ce traité. La France y trouva aussi son avantage par les raisons que j'ai dites & par le soin que le Comte d'Avaux eut d'y conserver la prééminence de nos Rois, en se faisant nommer le premier de tous les Médiateurs.

Ce Comte gagna aussi beaucoup lui-même à ce traité par la grande réputation que cette négociation lui fit en Allemagne & dans les Roïaumes du Septentrion. Il reçût des caresses extraordinaires de Ladislas IV. & le General Koniespolski lui donna la plus glorieuse marque d'estime qu'il pouvoit lui donner, en lui faisant présent de son épée, pour lui témoigner l'obligation que la Pologne lui avoit de l'avoir désarmée.

AN. 1635.

XI. Premiere campagne des François. *Memoires pour servir à l'hist. du Cardinal de Richelieu. Mercure François. Memorie recond. di Vittorio Siri, tome 8. Memoires manuscrits du Marquis de Montglat.*

Cette treve mettoit les Alliez de la France en état de continuer la guerre en Allemagne, & c'est ce qu'on avoit prétendu ; mais pour les y engager encore plus efficacement, le Roi entreprit de la pousser lui-même avec vigueur. Ce fut veritablement alors que le feu de la guerre, comme je l'ai annoncé au commencement de cet ouvrage, penetra dans toutes les parties de l'Europe, tandis que l'Angleterre que sa situation mettoit à couvert de l'embrasement general, se déchiroit elle-même par des factions contraires.

XII. Les François attaquent les Païs-Bas.

L'armée destinée à porter la guerre dans les Païs-Bas, s'assembla en Champagne sous les Generaux que j'ai nommez, au nombre de vingt-mille hommes de pied & de six mille chevaux. Le Cardinal de Richelieu considerant que toute la Flandre étoit pleine de Villes fortes capables d'une longue & vigoureuse défense, avoit pris de concert avec les Etats des Provinces-Unies un plan de campagne qui devoit bien abreger la guerre, s'il réussissoit. C'étoit d'y entrer par les derrieres, d'y faire de grands ravages, & de désoler tout le plat-Païs, se flattant que les grandes Villes voïant tout leur territoire ainsi exposé à une ruine certaine, se révolteroient contre les Espagnols

& prendroient le parti de se donner à la France en
AN. 1635. retenant leurs privileges. Suivant ce projet les Maréchaux de Châtillon & de Brezé passerent la Meuse à Mezieres & à Charleville, entrerent dans le Luxembourg où ils se saisirent d'Orchimont, de Rochefort & de Marche-en-Famine, s'avançant toujours vers Liege, pour aller de-là joindre le Prince d'Orange à Mastricht.

Le Cardinal Infant jugeant du dessein des François par leur marche, ne negligea rien pour en prévenir l'execution. Il assembla promptement le plus de troupes qu'il lui fut possible : il en jetta une partie dans les Villes les plus exposées pour les rassurer & les défendre, & du reste il forma une armée dont il donna le commandement au Prince Thomas de Savoïe qui s'étoit depuis peu mis au service de l'Espagne. C'eût été pour les Espagnols un coup décisif de défaire les François avant leur jonction avec l'armée des Etats. Mais aussi c'étoit exposer les Païs-Bas à une ruine presque certaine, si les François remportoient une victoire. La crainte d'une défaite moderoit ainsi dans le Prince Thomas l'envie qu'il avoit de se signaler par une bataille, d'autant plus que son armée étoit moins nombreuse que l'armée Françoise. Il s'approcha cependant pour observer les François, dans l'esperance de trouver quelque occasion de les attaquer avec avantage. Il crut en effet l'avoir trouvée ; mais elle lui devint funeste.

XIII. Bataille d'Avein.

Comme il ne vouloit point hazarder de bataille en rase campagne, il plaça toute son infanterie dans un vallon dont l'approche étoit défenduë par des haïes & de gros buissons avec une batterie de seize

pieces de canon. Il rangea ensuite sa cavalerie dans une plaine derriere son infanterie pour la soutenir, & ne doutant point de la victoire si les François l'attaquoient dans un poste si avantageux, pour les attirer il fit avancer devant son infanterie quelque cavalerie dans la plaine. Les François voïant les ennemis si près d'eux se mirent en bataille. Le Maréchal de Brezé prit le commandement de l'aîle droite, le Maréchal de Châtillon celui de la gauche, & ils placerent douze pieces de canon au milieu de leur infanterie qui faisoit elle-même le centre de l'armée. Dans cet ordre ils s'avancerent sans connoître encore le nombre ni la disposition des ennemis, parce qu'ils ne voïoient devant eux que le peu de cavalerie que le Prince Thomas avoit répandu dans la plaine pour attirer l'armée Françoise. Cette cavalerie s'étant retirée aux approches des François, les haïes & les buissons couvroient encore tellement les Espagnols, que les Maréchaux furent obligez de s'en approcher eux-mêmes de fort près pour les reconnoître. Les aïant découverts dans le vallon, ils résolurent aussi-tôt de les faire attaquer malgré le désavantage du terrain. Après quelques volées de canon tirées des deux côtez, l'aîle droite de l'armée Françoise s'étant ébranlée, se jetta avec beaucoup de courage dans les haïes qui couvroient les Espagnols. Ceux-ci reçûrent les François avec une égale résolution, & firent derriere les buissons un si grand feu de mousqueterie, qu'une partie de la cavalerie Françoise étonnée du bruit & incommodée de la fumée, se renversa sur l'infanterie & la mit un peu en désordre. Le Marquis de Tavannes s'avançant alors

AN. 1635.

AN. 1635. avec une autre partie de la cavalerie, chargea les escadrons ennemis avec tant de bravoure qu'il les rompit. Pendant ce temps-là le Maréchal de Brezé rallia l'infanterie, la ramena au combat & lui fit faire une charge generale que l'infanterie ennemie ne pût soutenir. Le Marechal de Châtillon eut le même succès à l'aile gauche, où le régiment de Champagne enfonça les bataillons Espagnols, & fut bientôt imité par tout le reste de l'infanterie Françoise, tandis que la cavalerie mettoit pareillement en fuite tous les escadrons qui se présentoient devant elle. Ainsi la victoire ne balança pas long-temps entre les deux partis. Toute l'armée Espagnole défaite & rompuë ne songea plus qu'à se sauver par la fuite, laissant sur le champ de bataille & dans les chemins près de quatre mille morts, son canon, ses bagages, la plus grande partie de ses drapeaux, & un grand nombre de prisonniers de consideration. Cette bataille se donna dans le païs de Liege auprès d'un Village nommé Avein, & elle en a pris le nom.

XIV. Vain projet du Cardinal de Richelieu.

La nouvelle d'une si belle victoire remplit le Cardinal de Richelieu des plus grandes esperances. Il ne douta plus du succès de son projet. Il crut voir toutes les forces d'Espagne abattuës, & tous les Païs-Bas conquis. Après la jonction du Prince d'Orange qui vint se joindre aux troupes Françoises à Mastricht, les deux armées faisant ensemble plus de cinquante mille hommes, il se persuada qu'en se rabbattant comme un torrent depuis l'Evêché de Liege jusques dans l'Artois, elles emporteroient toutes les Villes, comme le grand Gustave avoit fait en Allemagne; mais il s'apperçût bien-tôt combien

ses esperances étoient vaines. Les grandes Villes qui par le traité de partage étoient échuës aux Hollandois, craignirent pour leur religion : celles qui devoient tomber sous la domination de France craignirent pour leurs privileges ; & elles aimerent mieux se défendre jusqu'à l'extrémité que de s'exposer à perdre l'un ou l'autre. Une chose contribua encore à leur faire prendre cette résolution : c'est que les deux armées aïant emporté Tillemont d'assaut, elles y commirent des excès inoüis de cruauté & de brutalité, sans épargner ni les lieux saints, ni les personnes consacrées à Dieu. Cette conduite tout-à-fait imprudente révolta tout le Païs contre les armées Confédérées. Les habitans des campagnes & des petites Villes se refugierent dans les Places fortes, & les bourgeois devenant autant de soldats, se résolurent à vendre bien cher leur vie & leur liberté.

AN. 1635.

XV. Les Confédérez assiegent Louvain.

Les Confédérez voïant l'opiniâtreté des grandes Villes prirent la résolution d'en assieger quelqu'une, déterminez à la ruiner si elle se laissoit forcer, & à lui accorder les conditions les plus favorables si elle consentoit à s'accommoder. Ils marcherent donc à Louvain, en formerent le siege, & les deux armées faisant leurs attaques à l'envi l'une de l'autre, avancerent beaucoup les travaux ; mais ils trouverent dans les habitans & dans la garnison qui étoit nombreuse & choisie, une résistance si vigoureuse, qu'ils désespererent bien-tôt du succès de leur entreprise. Les vivres commencerent à leur manquer. Picolomini que l'Empereur avoit envoïé au secours des Espagnols, leur coupoit les convois. Ils furent enfin

AN. 1635.

obligez de lever le siege & de se retirer à Ruremonde. Là le Prince d'Orange apprit avec beaucoup de chagrin que les Espagnols avoient surpris le Fort de Skenck, forteresse importante située à la pointe de terre qui fait la séparation des deux bras du Rhin. Aussi-tôt abandonnant les grands projets dont il s'étoit laissé éblouïr, il quitta les François pour aller bloquer les Espagnols dans ce Fort. Les François de leur côté se voïant en proïe à la disette, à la famine & aux maladies, réduits à un petit nombre, & hors d'état de rien entreprendre, n'osant même retourner par terre, s'embarquerent dans un Port de Hollande, & débarquerent à Calais d'où ils retournerent dans leurs Provinces non pas en vainqueurs chargez des dépoüilles de l'ennemi, mais réduits à demander l'aumône pour subsister. Ainsi s'évanoüit ce grand projet du Cardinal de Richelieu, sans autre fruit que d'avoir remporté une victoire inutile.

XVI. Retraite des Confédérez.

XVII. Campagne du Rhin.

Comme la France avoit prétendu donner de la jalousie à l'Empereur & l'empêcher de secourir les Espagnols en envoïant sur les bords du Rhin une armée commandée par le Cardinal de la Valette, l'Empereur prétendit aussi occuper de ce côté-là une partie des forces de la France en y envoïant le General Gallas à la tête d'une puissante armée. Le Cardinal aïant sous lui en qualité de Maréchaux de Camp le Vicomte de Turenne & le Comte de Guiche, se joignit en deçà du Rhin au Duc Bernard de Veimar, qui depuis la bataille de Nordlingue & la prise du Maréchal Horn étoit resté seul General des Suedois & des Confederez dans ces quartiers-là, & qui par sa constance, son adresse & la grande réputation

Merc. Fran.

Pufendorf. l. 6.

Lotychius l. 25. c. 3. tome 3.

Memoires manuscrits du Marquis de Montglat.

tation de valeur qu'il avoit parmi les troupes, avoit sçû conserver les débris de l'armée Suedoise, & en former un corps qui étoit encore redoutable. Depuis cette funeste journée les Confederez hors d'état de faire aucune entreprise considerable, s'étoient bornez à défendre les Villes dont ils étoient les maîtres, à surprendre quelques petites Places des ennemis, & ils comptoient beaucoup plus de mauvais que de bons succès, tandis que le General Banier avoit aussi beaucoup de peine à se maintenir sur l'Oder & sur l'Elbe. Les François de leur côté avoient perdu Philisbourg que les Imperiaux avoient pris à la faveur des glaces, & plus encore par la négligence des Officiers de la garnison.

AN. 1635.

Gallas assiegeoit Deux-Ponts lorsque le Cardinal de la Valette se joignit au General Protestant. Tous deux ensemble ils prirent Binghen & obligerent Gallas à lever le siege de Deux-Ponts. De-là ils marcherent au secours de Maïence que le Comte de Mansfeldt assiegeoit & pressoit vivement. La conservation de cette Place étoit d'une extrême importance pour les Suedois & les Confederez, parce qu'elle leur assuroit la communication des deux bords du Rhin. Le Comte de Mansfeldt beaucoup plus foible que les Confederez, leva le siege à l'approche des Generaux François qui passerent le Rhin & s'avancerent vers Francfort pour obliger cette Ville qui menaçoit d'accepter la paix de Prague, à demeurer fidele au parti. Là aïant sçû que les régimens de Hasfeldt & de Lamboi n'étoient pas éloignez, ils les firent enlever. Ils mirent ensuite une forte garnison dans Saxenhausen auprès de Franc-

fort, & demeurerent ainsi maîtres de la campagne

AN. 1635. jusqu'à ce que Gallas les obligea à leur tour de songer à la retraite.

XVIII. Retraite des François.

Ce General n'osant pas hazarder une bataille, & voïant les François si avancez, entreprit de leur couper les vivres pour les obliger à se retirer, ne doutant pas qu'il ne trouvât quelque occasion de les défaire dans leur retraite. Le Marquis de Gonzague s'empara par son ordre de Sarbruk, de Caseloutre & des autres petites Places d'où l'armée faisoit venir ses convois. La disette se fit bien-tôt sentir dans le camp des Confèderez, & fit prendre aux Generaux la résolution de repasser le Rhin. Ils le passerent en effet après avoir laissé quatre mille hommes dans Maïence, feignant d'aller à Coblents. Gallas passa aussi-tôt le fleuve à Vorms pour les suivre. Dès qu'il les eut atteints, il eut soin de se poster toujours si avantageusement, qu'il les mettoit tout à la fois hors d'état d'avancer dans leur marche, & de l'attaquer sans s'exposer à une défaite certaine ; ce qui réduisit l'armée à une si grande disette, qu'elle ne subsistoit plus que de quelques légumes qu'elle trouvoit dans les Villages abandonnez, tandis que les chevaux n'avoient d'autre fourage que des feüilles d'arbre. Dans cette extrémité le Duc Bernard voïant l'armée sur le point de perir, & considerant que sans une extrême diligence il ne pouvoit éviter la poursuite des Imperiaux dans la longue marche qu'il avoit à faire depuis Maïence jusqu'à Metz, seul azile où il pouvoit se mettre en sûreté, prit sur le champ sa résolution à l'exemple des matelots, qui pour se sauver dans une tempête jettent tous leurs effets dans la Mer. Il fit

donc enterrer ſecretement ſon canon afin que les ennemis n'en profitaſſent pas, & ordonna de brûler tout le bagage. Le Cardinal de la Valette donna le premier l'exemple en faiſant brûler ſon caroſſe. Auſſi-tôt l'armée prit ſa marche derriere des montagnes pour éviter la rencontre des Imperiaux, marchant ſans bruit & ſans avoir d'autre temps pour repoſer que celui qu'il falloit pour que l'arriere-garde prît alternativement la place de l'avant-garde. Il ſeroit difficile d'exprimer l'étonnement de Gallas lorſqu'il apprit le départ des Conféderez. N'eſperant plus les devancer, il réſolut du moins de les harceler en queuë, & il fit en effet ſi grande diligence avec ſa cavalerie, qu'il les joignit ſur la petite riviere de Loutre. Là les François & les Suedois tournant tête le repouſſerent avec une valeur qui lui fit connoître que leur retraite n'étoit rien moins qu'une fuite. L'échec qu'il reçût en cette occaſion ne fit que l'animer à la pourſuite pour avoir ſa revanche. Il attendit l'armée à une journée de Metz, & il y eut encore là une rude eſcarmouche, où la cavalerie Imperiale fut entierement rompuë par les eſcadrons François. Cinq cens Croates y perdirent la vie avec pluſieurs Officiers, & l'armée arriva enfin en lieu de ſûreté, après treize jours d'une marche forcée, ſans vivres & ſans bagages. Une ſi belle retraite fit plus d'honneur au Duc Bernard que n'auroit fait une victoire, & Gallas avoüa que c'étoit la plus belle action qu'il eût jamais vûë. AN. 1635.

XIX. Expedition de Lorraine.

Ce General voïant que l'armée Conféderée lui étoit échappée, s'alla joindre à l'armée du Duc de Lorraine. Ce Prince ſecondé de Jean de Werth &

AN. 1635.

de Coloredo, soutenoit la guerre dans ses Etats contre le Maréchal de la Force qui y commandoit l'armée Françoise. La jonction de Gallas avec le Duc de Lorraine rendit les Imperiaux beaucoup superieurs aux François. Mais celle du Cardinal de la Valette & du Duc de Veimar avec le Maréchal de la Force, remit l'égalité entre les deux partis. L'armée Françoise devint même plus nombreuse par l'arrivée du Duc d'Angoulême avec une nouvelle armée où étoit le Ban & l'arriere-Ban de France que le Roi avoit convoqué. Alors les ennemis qui avoient auparavant présenté la bataille aux François, la refuserent à leur tour. Toute la campagne se passa ainsi à s'observer les uns les autres jusqu'à ce que l'hiver obligea enfin les deux armées de se separer : les François n'aïant presque retiré de leur expedition d'Allemagne que la gloire d'avoir fait une belle retraite; au lieu que les Imperiaux prirent Frankendal, & Maïence qui se rendit après le départ de l'armée Françoise.

XX.
Le Duc de Rohan fait heureusement la guerre dans la Valteline.

Le Duc de Rohan qui commandoit dans la Valteline fut beaucoup plus heureux dans son expedition, & dans une campagne il égala la gloire des plus grands hommes de guerre. Lorsque le Roi se fut déterminé à déclarer la guerre aux Espagnols, il rappella de Venise le Duc de Rohan qui y étoit en exil depuis l'an 1629. & le chargea de garder la Valteline, pour en fermer les passages aux troupes de la Maison d'Autriche. Ce Duc après avoir persuadé aux Grisons de se mettre sous la protection du Roi de France par un traité qu'il négocia avec eux, entra dans la Valteline à la tête d'une petite armée,

Memorie recondite tom. 8.

& s'y saisit de Chiavenne, de Riva & de Bormio. Le Comte de Serbellon Gouverneur de Milan allarmé de cette entreprise, assembla promptement le plus de troupes qu'il lui fut possible, & s'avança jusqu'au fort de Fuentes. Là il apprit que le Duc de Rohan étoit à Morbegno où il se fortifioit au milieu des montagnes. Il eut avis en même temps que Goetz avec un corps considerable d'Imperiaux marchoit contre les François par le Tirol. Il résolut aussi-tôt d'attaquer le Duc de Rohan, se flattant de le défaire aisément, en le chargeant de front tandis que les Allemands l'attaqueroient par derriere. La défaite des François étoit inévitable s'ils avoient attendu l'ennemi dans leur poste. Mais leur General prévint le danger par sa valeur & son habileté. Il rassembla toutes ses troupes & marchant droit aux Allemands lorsque ceux-ci l'attendoient le moins, il tomba si à propos sur leur armée qu'il la mit dans une entiere déroute, & gagna pour le prix de sa victoire leur artillerie & leur bagage. A cette nouvelle le Comte de Serbellon qui croïoit marcher à la victoire, se vit obligé de se retirer jusqu'à ce qu'il eût reçû un nouveau secours d'Allemagne. Ce secours s'avançoit sous la conduite du General Fernamond, & le Duc de Rohan étoit sur le point de se voir une seconde fois investi par les ennemis, s'il n'avoit encore habilement prévenu leurs desseins. Il marcha contre les Imperiaux, & après un combat assez opiniâtré de leur part ; il les défit entierement & leur tua douze cens hommes. Le General Espagnol n'aïant plus d'autre moïen de sauver la Valteline, voulut à son tour hazarder une bataille avec ses seules troupes ; il

AN. 1635.

Vie du Cardinal de Richelieu, l. 5.

Memoires pour servir à l'hist. du Card. de Richel.

Merc. Fran.

AN 1635. s'approcha dans ce dessein, de l'armée Françoise. Le Duc de Rohan lui épargna la moitié du chemin, & le fit charger si brusquement par tant d'endroits, qu'il enfonça d'abord les premiers rangs des Espagnols. Alors la poudre manquant aux François, on se mêla l'épée à la main par un soleil si clair, dit l'auteur d'une relation manuscrite, que la lueur des lames ébloüissoit les yeux des combattans. Le choc fut extrémement rude, le combat sanglant, & la victoire quelque temps incertaine. Elle demeura enfin aux François. Les Espagnols prirent la fuite après avoir perdu plus de quinze cens hommes, laissant aux vainqueurs toutes les marques ordinaires de la victoire. Tant de succès rendirent enfin le Duc de Rohan maître paisible de la Valteline, & augmenterent beaucoup la réputation qu'il avoit d'être un des plus habiles Generaux de son temps.

Memoires du Marquis de Montglat.

XXI. *Campagne d'Italie.*

Les exploits des François en Italie ne furent pas à beaucoup près si glorieux. Depuis le traité de Querasque le Duc de Savoïe considerant combien l'alliance & la protection du Roi d'Espagne avoit été inutile & même funeste à sa Maison, s'étoit tourné du côté de la France, & avoit fait avec le Roi un traité de ligue offensive & défensive. En consequence de ce traité, dès que la France eut declaré la guerre à l'Espagne, ce Prince prit les armes & entra en action. Le Roi sollicita fortement tous les autres Princes d'Italie d'entrer dans cette ligue; mais le seul Duc de Parme mécontent de l'Espagne signa le traité. Les autres Princes ne crurent pas la France aussi désinteressée qu'elle le publioit dans la guerre qu'elle vouloit faire en Italie, ou se crurent assez en état de

11. Juillet.

défendre eux-mêmes leur liberté, sans emploïer des secours étrangers. Le Maréchal de Créquy fut chargé du commandement de l'armée Françoise. Il se joignit aux Ducs de Savoïe & de Parme; mais toute cette expedition aboutit à la prise de quelques petites Places dans le Milanez, à la défaite de vingt-quatre compagnies d'infanterie Espagnole, & au siege de Valence que les armées Confederées furent obligées de lever. La France fit encore une autre perte qui lui fut très sensible. Ce fut la prise des isles de sainte Marguerite & de saint Honorat par les Espagnols, qui se mirent par-là en état de ruiner le commerce de la Mediterranée. Tels furent de part & d'autre les premiers succès de la guerre.

AN. 1635.

XXIII. Le Pape exhorte les Princes à la paix.

Cependant à peine la France avoit-elle pris les armes qu'on la sollicita de les quitter. Le Pape Urbain VIII. ne cessoit de l'exhorter à renoncer à l'alliance des Protestans, & à se réconcilier avec la Maison d'Autriche. Le Pere Joseph secondoit les intentions du souverain Pontife, ou en faisoit le semblant, dans l'esperance de la pourpre. Les impôts extraordinaires incommodoient les peuples, & les murmures croissoient à proportion. D'un autre côté le Pape faisoit les mêmes instances auprès de la Maison d'Autriche, & plusieurs Princes d'Allemagne se donnoient aussi de grands mouvemens avec le Roi de Dannemark, pour engager les Suedois à un accommodement. Comme tous les Princes Confederez qui étoient engagez dans la guerre, ne la faisoient qu'à l'ombre de la France, de la Suede & de la Hollande, si ces Puissances avoient consenti à faire la paix, ils auroient tous été obligez de prendre

la même résolution ; & comme ces trois Puissances avoient besoin du secours l'une de l'autre pour soutenir le poids de la guerre, la premiere des trois qui se seroit déterminée à traiter, auroit infailliblement déterminé les deux autres. La chose étoit sûre du moins par rapport à la France & à la Suede : mais on étoit encore bien éloigné de voir aucun effet des mouvemens qu'on se donnoit pour cette réünion.

AN. 1636.

XXIII. Dispositions de la Maison d'Autriche par rapport à la paix.

L'Empereur & le Roi d'Espagne se repaissoient de victoires & de triomphes imaginaires, & se flattant de réduire tôt ou tard leurs ennemis à leur demander la paix & à recevoir les conditions qu'ils voudroient leur imposer, ils s'épuisoient l'un & l'autre à faire de grands armemens pour accabler tous les Alliez à la fois. C'étoit-là leur premiere vûë, & le Comte-Duc d'Olivarez après avoir fait goûter ce projet à Philippe, animoit de tout son pouvoir Ferdinand à l'executer. En cas que le succès des armes de la Maison d'Autriche ne répondît pas à ses esperances, comme il étoit déja arrivé, elle étoit disposée à entrer en négociation, mais non pas pour faire un traité general avec tous ses ennemis : car elle étoit persuadée que si tous les Alliez soutenoient mutuellement leurs interêts dans une négociation commune, elle seroit obligée d'en recevoir la loi. Elle vouloit donc diviser le parti des Alliez, & engager la France, la Suede & la Hollande à traiter séparément. C'étoit-là le second point qu'elle se proposoit ; & comme cette division ne pouvoit lui être que très-avantageuse, soit pour continuer la guerre, soit pour faire la paix, l'Empereur mettoit tout en œuvre par ses Agens sous le nom de Médiateurs, pour détacher

Pufendorf. rerum Suecic. l. 8.

détacher la Suede de la France, & le Roi d'Espagne n'omettoit rien pour séparer la France de la Hollande. Tandis que les Ducs de Mekelbourg inspiroient aux Suedois de la défiance des François, le Cardinal Infant faisoit aux Etats de Hollande des propositions capables de les éblouïr, & l'Agent de l'Empereur à la Haye lia une intrigue secrete avec quelques Membres des Etats, pour rompre l'alliance de la République avec la France. Le Maréchal de Brezé découvrit ces pratiques secretes. Nos Ambassadeurs s'en plaignirent aux Etats, & les conferences furent rompuës. On fit même un nouveau traité qui confirmoit l'ancienne alliance.

AN. 1636.

Basnage. Annales des Provinces-Unies, 1646. x.

XXIV. Dispositions de la France.

Le succès des premieres campagnes n'avoit pas mieux répondu aux esperances du Cardinal de Richelieu qu'à celles de la Maison d'Autriche. Mais quels que fussent les succès de la guerre, le Cardinal y gagnoit toujours beaucoup pour ses interêts particuliers, parce qu'elle le rendoit necessaire à son maître. La confiance que le Roi avoit en lui redoubloit dans les bons succès ; & dans les disgraces ce Prince n'avoit d'esperance que dans l'habileté de son Ministre. Le Cardinal ainsi déterminé par interêt à continuer la guerre, y étoit encore animé par des sentimens secrets de haine. La Maison d'Autriche vouloit le perdre & il vouloit s'en vanger. Enfin ces vûës de passion étoient justifiées par un motif plus genereux & plus désinteressé. C'étoit le bien de l'Etat. Il ne pouvoit se persuader que la Maison d'Autriche ne succombât pas enfin sous les efforts des François secondez de tant d'Etats alliez qu'il armoit contre elle. Il attendoit cette conjoncture fa-

vorable pour executer ses projets par un traité également glorieux & avantageux à la France. La suite fera voir que ses esperances n'étoient pas tout-à-fait vaines. Une seule chose l'inquietoit. Il craignoit que les Alliez las de la guerre, ou gagnez par les émissaires de la Maison d'Autriche, ne prissent enfin le parti de s'accommoder avec Ferdinand, en abandonnant la France. Il jugeoit bien que si la chose arrivoit comme il l'appréhendoit, la France seroit en danger d'être accablée par toutes les forces de la Maison d'Autriche, ou obligée de faire une paix désavantageuse. Pour prévenir une si fâcheuse extrémité, quelque ardeur qu'il eût pour la guerre, il n'étoit pas éloigné de faire la paix, pourvû qu'elle se fît non pas, comme les ennemis le souhaitoient, par des traitez particuliers, mais par un traité general de concert avec tous les Alliez, esperant traiter de cette maniere avec plus d'avantage. Ainsi autant que la Maison d'Autriche se donnoit de mouvemens pour mettre la division dans le parti, autant le Cardinal travailloit à maintenir l'union; & en cela sa principale vûë étoit de profiter du secours des Alliez pour continuer la guerre avec plus de succès; ou, s'il étoit enfin obligé de faire la paix, il esperoit du moins la faire meilleure. La France s'étoit déja assurée de la fidelité des Provinces-Unies par le dernier traité. Celle des Etats Protestans d'Allemagne dépendoit entierement des résolutions de la Suede, de sorte que le point essentiel de la politique du Cardinal étoit désormais de s'attacher tellement les Suedois, que rien ne pût les séparer de la France soit pour la guerre, soit pour la paix. Aussi

AN. 1636.

ne negligea-t-il rien pour en venir à bout ; mais il y trouva plus de difficulté qu'il n'avoit pensé.

AN. 1636.

XXV. Dispositions des Suedois.

Les Suedois souhaitoient la paix, & ils étoient disposez à s'accommoder avec l'Empereur pour peu qu'ils y trouvassent leur avantage ; mais ils n'étoient pas sûrs du succès de la négociation ; si le Roi de Dannemark, les Ducs de Mekelbourg & les autres Princes qui s'entremettoient pour faire leur accommodement, emploïoient toutes sortes d'artifices pour leur donner de la défiance des François, la Suede se défioit également de ces Médiateurs, & quoiqu'elle n'osât pas refuser absolument la médiation du Roi de Dannemark, elle croïoit toujours voir en lui un ennemi secret, jaloux de sa gloire & de ses avantages. Elle ne se défioit pas moins de l'Empereur même qui ne lui paroissoit pas assez disposé à la satisfaire sur ses prétentions ; enfin elle craignoit que la France avertie de ces négociations secretes ne l'abandonnât pour songer aussi à son accommodement, & qu'ainsi destituée du secours de ses Alliez, elle ne se vît seule chargée de tout le poids de la guerre, en cas que son traité échoüât. En raisonnant sur ce principe il semble qu'elle auroit dû rejetter les soupçons frivoles qu'on lui donnoit de la France, & s'unir inséparablement avec elle, puisqu'elle ne pouvoit trouver de sûreté que de ce côté-là. Cette union pouvoit même rendre l'Empereur plus facile à lui accorder ses demandes. Les Suedois le sentirent bien dans la suite ; mais il fallut du temps & une longue experience pour les détromper, & cependant tout leur faisoit alors ombrage, jusqu'aux secours qu'on leur donnoit. Car quoiqu'ils souhaitassent que la

Pufendorf. l. 8

An. 1636. France portât la guerre en Allemagne, jugeant bien que ſans une puiſſante diverſion ils ne pourroient pas s'y maintenir, ils ne vouloient cependant pas que le Roi ſe rendît trop puiſſant dans l'Empire, & ils craignoient qu'il ne s'y attirât toute l'autorité auprès des Etats Conféderez. Enfin ils ſe flattoient malgré leurs défiances, que Ferdinand ſe réſoudroit peut-être à leur accorder d'honnêtes conditions; dans cette eſperance ils ne vouloient pas ſe lier par un nouveau traité à la France qu'ils accuſoient de vouloir rendre la guerre éternelle, & ils entretenoient toujours les négociations avec l'Empereur, quoique timidement & en ſecret, pour ne pas donner lieu aux François de ſe ſéparer d'eux. Les Suedois avoient ainſi deux vûës principales: la premiere étoit de faire la paix avec l'Empereur, s'ils y trouvoient leur avantage. La ſeconde étoit de s'unir plus étroitement que jamais avec la France en cas que la négociation ne réuſſît pas; & comme l'Empereur les amuſa long-temps par de vaines paroles, obligez de ménager la France, ils l'amuſerent auſſi long-temps eux-mêmes par des lenteurs affectées.

C'étoient ces raiſons ſecretes & ces interêts cachez de la France, de la Suede & de la Maiſon d'Autriche qui retardoient la négociation. Les peuples qui ignoroient les veritables cauſes de ce retardement éclatoient en murmures ſans ſçavoir à qui s'en prendre. Car les deux partis cachoient avec une égale affectation l'éloignement qu'ils avoient pour la paix, & s'accuſoient mutuellement de la retarder. On voïoit les Ambaſſadeurs des Princes aller & venir d'une Cour à une autre avec toutes les appa-

tences d'une réconciliation prochaine, & cependant on ne concluoit rien : Ferdinand & Philippe n'aïant en vûë que de diviser le parti, la France ne voulant traiter que conjointement avec ses Alliez, & les Suedois se flattant d'obtenir dans un traité particulier des avantages qu'on ne vouloit pas leur accorder.

AN. 1636.

XXVI. Congrès indiqué à Cologne pour y négocier la paix.

Malgré ces obstacles le Pape vint à bout par ses sollicitations d'engager les Princes Catholiques à convenir d'un lieu pour y négocier. Les François proposerent Ulm, Vorms, Francfort, Villes Imperiales de la Confession d'Ausbourg. L'Empereur proposa Constance, Trente, Ausbourg & Francfort. Le Pape aima mieux Cologne, & y envoïa le Cardinal Ginetti avec la qualité de Légat & de Médiateur entre les Princes Catholiques. Cette démarche causa une extrême joïe aux peuples par l'esperance qu'elle leur donna d'un prompt accommodement. L'Empereur sur-tout & le Roi d'Espagne affecterent d'y applaudir, & s'empresserent d'envoïer leurs Plenipotentiaires à Cologne pour donner une preuve publique de leurs bonnes dispositions. Ils ne manquerent pas en même temps d'inviter le Roi de France à en faire autant, & ils eurent grand soin de publier qu'il ne tenoit pas à eux qu'on ne fît la paix, & qu'on n'attendoit plus que les Plenipotentiaires François pour commencer les conferences. Par cette conduite la Maison d'Autriche prétendoit faire tomber sur la France tout ce que les retardemens avoient d'odieux, & elle avoit encore une autre vûë secrete plus utile à ses desseins, qui étoit de diviser les Alliez. Car quoiqu'il ne soit pas vrai-semblable

Pufendorf. l. 8.

Adam Adami pacificatio Vestphal. c. 2.

XXVII. Artifice de la

AN. 1636.

Maison d'Autriche pour diviser les Alliez.

que le Pape fût d'intelligence avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, il est certain que les conferences de Cologne étoient un piege qu'on tendoit à la France pour la séparer de ses Alliez, la France ne pouvant pas honnêtement se dispenser d'y envoïer ses Plenipotentiaires, au lieu qu'on étoit persuadé que ni la Suede ni les Provinces-Unies n'y envoïeroient point les leurs. Elle eut donc été obligée de traiter toute seule à Cologne, & aussi-tôt ses Alliez n'auroient pas manqué de songer aussi à leur accommodement.

XXVIII. Les Hollandois & les Suedois refusent d'envoïer leurs Déuptez à Cologne.

Pufendorf. ibid.

La Hollande refusa effectivement la médiation du Pape qu'elle regardoit comme l'ennemi declaré de tous les Religionnaires. Outre cette raison commune, les Suedois croïoient en avoir de particulieres. Jaloux des moindres distinctions ils trouvoient mauvais qu'on eût choisi Cologne sans les consulter, & qu'ils n'y fussent invitez que par les François, comme si leurs interêts étoient dépendans de ceux de la France. Le Pape ne leur avoit pas même offert sa médiation, & quand il l'eût fait, il ne pouvoit pas manquer d'exiger comme une condition necessaire la restitution de tous les biens Ecclesiastiques. D'ailleurs on n'étoit convenu d'aucun préliminaire, & l'on ne sçavoit pas même quelle qualité ni quel nom on donneroit au Pape. Cologne étoit ennemie si declarée des Protestans, qu'on n'y devoit avoir aucune consideration pour eux, & ils ne pouvoient pas esperer d'être mieux traitez du Légat du Pape, que les Anglois l'avoient été à Vervins où le Légat protesta qu'il romproit les conferences plûtôt que de les y admettre. Enfin leurs prétentions chimeriques leur fournissoient encore une raison de ne pas

traiter de la paix dans la même Ville que les François, pour n'être pas obligez de leur ceder le pas.

AN. 1630.

XXIX.
La France est résoluë de ne point commencer la négociation avant l'arrivée de ses Alliez.

Cette résolution des Suedois auroit beaucoup nui aux interêts de la France, si elle avoit envoïé ses Plenipotentiaires à Cologne pour y traiter indépendamment de la Suede, comme la Maison d'Autriche s'en flattoit; mais on ne fut pas en France la dupe de cet artifice. Le Roi promit tout, bien résolu de differer les conferences de Cologne jusqu'à ce qu'on eût persuadé aux Hollandois & aux Suedois d'y envoïer leurs Plenipotentiaires, ou qu'on eût pris avec eux d'autres mesures pour négocier de concert. La Maison d'Autriche n'épargna ni les plaintes ni les reproches; mais on méprisa ces bruits inutiles.

XXX.
Les Venitiens offrent leur médiation.

La République de Venise soit à la sollicitation de la France, soit par un mouvement de zele pour la paix de l'Europe, fit quelque temps après une démarche dont on espera un heureux succès. Elle offrit sa médiation aux Suedois & aux Hollandois, & s'engagea à envoïer à Cologne un Ambassadeur dont la médiation leur devoit être moins suspecte que celle d'un Légat du Pape. Les Hollandois accepterent ce parti; mais les Suedois sans accepter ni refuser l'offre qu'on leur faisoit, se plaignirent de ce que la République dans la Lettre qu'elle avoit écrite à leur Reine, ne lui donnoit que le titre de *Serenissime* sans ajouter celui de *Très-puissante*, comme c'est l'usage à l'égard des têtes couronnées. L'Ambassadeur de Venise qui résidoit à Paris, excusa cependant cette faute auprès de Grotius Ambassadeur de Suede en France. La chose en demeura là, & l'on ne put pas encore juger ce que devien-

droit le congrès de Cologne. Les deux partis firent même, pour recommencer la guerre, de plus grands préparatifs que jamais, & la continuerent avec un extrême acharnement.

AN. 1636.

XXXI. La France traite avec le Duc de Saxe-Veimar.

Le peu de succès de la derniere campagne avoit étonné le Cardinal de Richelieu sans le décourager. Il redoubla ses soins pendant l'hiver pour rétablir les armées & les mettre en état de faire une plus heureuse expedition. Il abandonna cependant pour cette fois les grands projets qu'il avoit formez sur les Païs-Bas, afin de faire ailleurs de plus grands efforts. Les services que le Duc de Veimar avoit rendus l'année précedente, avoient fait naître au Cardinal l'envie d'attacher ce Prince à la France par un traité particulier. Le Duc Bernard depuis la défaite de Nordlingue étoit devenu odieux & même suspect à son parti. Les Suedois le regardoient comme la cause de leur malheur, parce qu'il avoit engagé la bataille contre l'avis du Maréchal Horn. Ainsi mécontent de la Suede dont les Ministres ne le traitoient pas avec assez de consideration, & qui n'étoit pas d'ailleurs en état de fournir à l'entretien des troupes qui s'étoient attachées à lui, il écouta volontiers les offres de la France. Le traité fut conclu sur la fin de l'année précedente. Le Roi s'engagea à lui païer une pension de quinze cens mille livres, & la somme de quatre millions par an pour l'entretien d'une armée de dix-huit mille hommes que le Duc s'obligea de fournir & de commander sous l'autorité du Roi. C'est ainsi que la France ne voulant pas déclarer la guerre à l'Empereur, empruntoit un nom & un étendart étranger pour la lui faire en effet. Ce Prince vint

Recüeil des Traitez de paix.

vint lui-même à la Cour ratifier le traité, & après y avoir fait quelque séjour, il partit pour s'aller mettre à la tête de son armée.

AN. 1636.

XXXII. Le Duc de Veimar reprend Saverne.

Le Marquis de Grana avoit surpris Saverne en Alsace à la fin de la derniere campagne. Le Duc Bernard entreprit de reprendre cette Place qui étoit également importante par sa force & par sa situation. Dès que le canon eut ouvert une brêche, il fit donner successivement deux assauts qui furent soutenus par les assiegez avec beaucoup de valeur. Il espera qu'un troisiéme lui réussiroit mieux, mais il fut encore repoussé après qu'il y eut eu beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Le Comte Jacob de Hanau jeune Prince de grande esperance y fut tué, & le Duc y perdit lui-même le second doigt de la main gauche. Alors outré de dépit de voir tous ses efforts inutiles, il fit redoubler le feu des batteries, il inspira à ses troupes un nouveau courage, & les ramenant à l'attaque, la Place fut emportée. Il en coûta la vie à beaucoup de braves hommes, & entr'autres à Hebron ce Colonel Ecossois dont j'ai parlé ailleurs, & qui s'étoit mis au service du Roi de France, qui regretta beaucoup sa perte.

Memoires du Marquis de Montglat.

XXXIII. Les François attaquent la Franche-Comté.

Pendant que le Duc Bernard prenoit Saverne, Jean de Werth prit Coblents sur les François, après quoi il bloqua Hermanstein, & d'un autre côté le Prince de Condé assiegeoit Dole en Franche-Comté avec un succès bien different. La Franche-Comté effraïée du voisinage des armées Suedoises, avoit fait faire il y avoit quatre ou cinq ans quelques propositions au Roi pour se mettre sous sa protection. Elle s'étoit adressée pour cela au Prince de Condé,

& c'eſt ce qui avoit fait échoüer la négociation. Le
AN. 1636. Cardinal de Richelieu pour affermir de plus en plus ſon autorité dans le miniſtere, vouloit être le canal de toutes les graces & le ſeul arbitre des affaires. Par une de ces foibleſſes dont les grandes ames ſont quelquefois ſuſceptibles, il eut une jalouſie ſecrete de l'honneur que feroit au Prince de Condé la réünion de cette Province, de ſorte qu'il négligea ces premieres avances. Il reconnut ſa faute quelque temps après & voulut la réparer. Il n'étoit plus temps. L'éloignement des Suedois avoit raſſuré la Province, & les Comtois loin de ſonger à traiter avec la France, violoient ouvertement les conditions de la neutralité qu'on leur avoit accordée en 1611. à la priere des Suiſſes, en fourniſſant aux ennemis des ſecours de troupes & des munitions. On voulut emporter par la force ce qu'on avoit negligé d'acquerir par des voies plus douces & plus sûres. On ſe flattoit de faire aiſément cette conquête. La Province ne pouvoit pas eſperer d'être ſecouruë. Les Villes étoient preſque ſans défenſe, & la confiance du Cardinal fut telle ſur ce point, qu'il ne voulut emploïer à cette expedition que l'armée qu'il deſtinoit pour l'Italie. Cette armée dont il fit donner le commandement au Prince de Condé, devoit prendre Dole en paſſant, & ſans perdre le temps à ſe ſaiſir des autres Villes, elle devoit auſſi-tôt marcher en Italie pour attaquer le Milanez, & de-là revenir prendre Grai pour établir ſes quartiers dans le Comté, en remettant au printemps ſuivant la priſe de Salins & de Beſançon.

XXXIV. Le Prince de Condé leve le ſiege de Dole.

Si jamais les évenemens de la guerre ont confondu la politique du cabinet, ce fut en cette occa-

ſion. Les Comtois voïant le Prince de Condé aſſembler une armée dans leur voiſinage, ne douterent pas qu'on n'en voulût à leur liberté. Jaloux de leurs franchiſes ils réſolurent de les défendre au prix de leur vie, & ſans attendre qu'on les vînt attaquer, ils firent des efforts extraordinaires pour ſe munir contre l'orage qui alloit éclater ſur eux. En effet ils virent bien-tôt l'armée Françoiſe entrer dans leur Province & inveſtir Dole. Mais ils avoient pourvû à la sûreté de cette Place. Car outre la garniſon il y étoit entré cinq mille hommes de pied pour la défendre. Les François s'en apperçûrent bien-tôt. A peine avoient-ils commencé leurs travaux que les aſſiegez les combloient. Chaque jour étoit marqué par quelque ſortie vigoureuſe qui coûtoit toujours beaucoup de ſang aux aſſiegeans. Les Magiſtrats, les Eccleſiaſtiques, tous les Bourgeois armez de grenades, de pots-à-feu, de pierres, nettoïoient la tranchée, reprenoient les poſtes qu'ils avoient perdus, juſqu'aux batteries même des François, & déſoloient toute l'armée. On voïoit les Religieux ſe mêler avec les ſoldats, & armez de marteaux pointus aſſommer tout ce qui ſe préſentoit devant eux. Pour comble de diſgrace, les François avoient ſi bien compté que le ſiege ne dureroit qu'une ſemaine, qu'au bout de quinze jours la poudre commença à leur manquer; & cependant le Duc de Lorraine s'étant joint au Marquis de Conflans s'approchoit pour les attaquer. Le Prince de Condé ſe vit ainſi tout-à-coup dans la plus fâcheuſe ſituation, contraint de lever le ſiege ou de s'expoſer à une entiere défaite, lorſque la Cour le tira heureuſement d'embaras, & ſauva en quelque

AN. 1636.

sorte sa gloire en lui ordonnant d'abandonner son entreprise pour remedier à un mal plus pressant.

AN. 1636.

XXXV. Irruption d'une grande armée en Picardie.

La France eut en effet alors besoin de ramasser toutes ses forces pour les opposer aux ennemis en Picardie. Les Espagnols voïant cette Province dégarnie, tandis que l'armée Françoise étoit arrêtée devant Dole, résolurent de faire un grand effort de ce côté-là. Tout sembloit favoriser leur entreprise. L'armée du Prince d'Orange fatiguée du long blocus du fort de Skenck, étoit hors d'état de rien entreprendre. Toutes les Places de la frontiere étoient foibles, dépourvûës de troupes & de munitions, & n'avoient pour Gouverneur que des hommes sans experience, incapables de soutenir un siege, comme il parut bien-tôt. Car la Capelle ne tint que sept jours, & le Catelet n'en tint que quatre. Après la prise de ces Places, l'armée ennemie qui étoit composée d'Allemands, d'Espagnols, de Hongrois, de Polonois & de Croates sous la conduite du Prince Thomas, de Jean de Werth & de Picolomini, se répandant dans la Province y renouvella tous les désordres que les inondations des Barbares commettoient autrefois dans les divers Roïaumes de l'Europe. Cependant la consternation augmentoit dans Paris à mesure que les ennemis s'avançoient, & l'inquietude du Roi & du Ministre croissoit à proportion. L'allarme redoubla lorsqu'on apprit que les ennemis après avoir passé la Somme, & obligé le Comte de Soissons de se retirer avec la petite armée qui gardoit le passage de la riviere, avoient emporté Roïe, ensuite Corbie, & couroient librement jusqu'à Pontoise. Paris se crut alors à la veille d'être saccagé, &

Memorie recond. di Vittorio Siri, tom. 8.

Memoires manuscrits du Marquis de Montglat.

Bernard & Dupleix histoire de Loüis XIII.

XXXVI. Allarme de Paris.

on n'y vit jamais une plus grande confusion. Un grand nombre d'habitans se réfugia dans les Provinces & y porta l'épouvante. Les chemins de Chartres & d'Orleans étoient couverts de carosses, de coches & de chariots chargez de bagages & de Parisiens fugitifs. Le danger qui paroissoit extrême augmenta encore par la nouvelle qu'on apprit en même temps de l'entrée de Gallas dans la Bourgogne. Ce General se flattoit, dit-on, de marcher enseignes déploïées jusqu'à Paris, pour partager avec l'autre armée le pillage de cette riche Capitale.

AN. 1636.

Dans un danger si pressant, on vit le Cardinal de Richelieu déploïer cette grande fermeté d'ame qui faisoit partie de son caractere. Quoiqu'il sçût que tout Paris étoit soulevé contre lui, il y vint afin de pourvoir à la défense de cette grande Ville, & sa présence loin d'animer la sédition, imprima du respect pour sa personne, & rassura le peuple. Il fit venir les habitans des Villages voisins pour travailler aux fortifications. Il manda toute la Noblesse du Roïaume. Toute la Ville se taxa elle-même, & les Bourgeois effraïez ouvrirent leurs bourses. Tous les apprentifs de mêtier furent enrôlez; chaque porte cochere fut obligée de fournir un cavalier, & les autres un fantassin. En peu de jours le peuple susceptible de toutes les impressions devint tout guerrier, ou crut l'être devenu. On ne voïoit autour de Paris qu'exercices & revûës, & le Roi s'étant avancé jusqu'à Compiegne se trouva bien-tôt à la tête de plus de cinquante mille hommes, armée redoutable, si les nouveaux soldats avoient été aussi distinguez par leur valeur, qu'ils se faisoient remarquer par

les plumes & les rubans dont ils étoient chargez.

AN. 1636.

XXXVII. Les ennemis se retirent.

Cependant l'armée ennemie voïant les François en état de se défendre, & même d'attaquer, se retira à Corbie, & laissa reprendre Roïe. Corbie fut aussi reprise quelques jours après; Paris commença alors à se rassurer, & ce fut ainsi que se termina cette fameuse expedition.

XXXVIII. Gallas attaque la Bourgogne & se retire avec perte.

L'armée qui étoit entrée en Bourgogne ne fit pas à beaucoup près une si heureuse retraite. Après avoir fait mine d'assieger Dijon, Gallas avoit investi Saint Jean de Lône. Cette Place toute petite qu'elle étoit & mal fortifiée, fut un écüeil funeste pour l'armée Imperiale. Elle se défendit contre tous les efforts de Gallas avec une opiniâtreté extrême: elle fit perir l'élite de son armée, & comme si le Ciel eut pris sa défense, il s'éleva une furieuse tempête accompagnée de pluïes prodigieuses qui inonderent toute la campagne & firent déborder la Saone. Gallas se vit ainsi contraint de lever promptement le siege, en abandonnant aux assiegez son artillerie & une partie de ses bagages. Une infinité de soldats se noïerent dans les chemins qui étoient devenus autant de torrens. Plusieurs furent assommez par les païsans. Le Comte de Rantzau défit l'arriere-garde; le reste ne songeant plus à penetrer en France, se retira vers Besançon, laissant tous les chemins couverts de corps morts, comme après une sanglante défaite; de sorte que de trente mille hommes dont l'armée étoit composée, il ne s'en sauva pas douzemille.

Il y eut aussi en Italie sur le Tecin une action fort vive où le Duc de Savoïe joint au Maréchal de Créquy, tua quinze cens hommes au Marquis de

Leganez & demeura maître du champ de bataille. Mais l'Empereur fit en Allemagne des pertes encore plus considerables, de sorte que tout sembla conspirer cette année à ruiner les grandes esperances que la Maison d'Autriche avoit conçûës des armemens extraordinaires qu'elle avoit faits de toutes parts. Car sans parler d'un sanglant combat qui se donna sur l'Ems, où les Suedois malgré la mort de Cniphausen qui les commandoit, demeurerent vainqueurs, & étendirent plus de mille Imperiaux sur le champ de bataille, Banier nouveau General des armées Suedoises remporta à Wistock dans la haute-Saxe une celebre victoire, & par cet exploit il rétablit la gloire des armes de la Suede, & donna commencement à cette grande réputation qu'il se fit en Allemagne. Quoique les Imperiaux sous le commandement de l'Electeur de Saxe & de Hatzfeldt, eussent l'avantage du terrain & la superiorité du nombre, Banier réduit à la necessité de les attaquer, eut l'adresse de leur faire quitter leur poste. Tandis que par un long circuit il envoïoit l'aîle gauche de son armée attaquer les ennemis en flanc, il soutint avec l'aîle droite l'effort des Imperiaux Ceux-ci se croïoient déja vainqueurs, lorsque l'infanterie Suedoise venant au secours de l'aîle droite, & l'aîle gauche aïant en même temps joint l'ennemi, la victoire passa tout à coup du côté des Suedois. Ce ne fut cependant, de l'aveu de Banier, qu'après le combat le plus opiniâtre qu'il eût jamais vû. Car de tous les escadrons qui composoient l'aîle droite, il n'y en eut pas un seul qui ne fût à la charge du moins six fois, & la plûpart y furent jusqu'à dix. Les Im-

AN. 1636.

XXXIX. Banier remporte une belle victoire à Vvistock.

Pufendorf. l. 8.

AN. 1637.

periaux perdirent sur le champ de bataille & dans la fuite près de sept mille hommes, & jamais victoire ne vint plus à propos pour relever le courage des Suedois dont les armes commençoient à perdre beaucoup de leur ancien éclat.

XL.
Mort de Ferdinand II.

Sur ces entrefaites Ferdinand II. mourut à Vienne au mois de Février de l'an 1637. dans la soixante-uniéme année de son âge, après beaucoup de succès & de disgraces; Prince également grand dans l'une & l'autre fortune, plein de modération & d'équité, habile, ferme & entreprenant, dont la memoire est encore réverée de ses peuples pour les grandes qualitez qu'ils admiroient en lui, & sur-tout des Catholiques pour sa grande pieté & le zele qu'il eut toujours pour la religion. Les auteurs François & Protestans prétendent que l'ambition eut part à toutes ses entreprises; mais si cette accusation est bien fondée, c'est le seul défaut qu'on puisse lui reprocher; & si l'Eglise ne le canonise pas, comme font quelques auteurs Allemands, l'Histoire du moins le comptera au nombre des plus grands Princes qui aïent gouverné l'Empire.

XLI.
La France refuse de reconnoître Ferdinand III.

Amelot observ. sur les Traitez des Princes.

Quoique peu de temps avant la mort de l'Empereur, son fils Ferdinand III. eût été élû Roi des Romains & son successeur à l'Empire, la France ne crut pas devoir le reconnoître, & si l'on considere la maniere irréguliere dont cette élection s'etoit faite, on aura tort d'accuser la France de n'avoir suivi en cela que les mouvemens de sa haine contre la Maison d'Autriche. L'Electeur de Treves étoit depuis deux ans prisonnier du Roi d'Espagne & n'avoit pas donné son suffrage. Les Electeurs de Maïence &

de

de Cologne étoient depuis plusieurs années pensionnaires de la même Couronne, & le premier en avoit reçû une grosse somme d'argent pour se trouver à la Diete. Le droit du Duc de Baviere à l'Electorat étoit encore contesté par une partie considerable des Etats d'Allemagne. Les Députez des Electeurs de Saxe & de Brandebourg avoient passé leurs pouvoirs, trompez par les artifices des Espagnols. On n'avoit convoqué les Electeurs que pour déliberer sur les moïens de rétablir la paix, & non pas pour élire un Roi des Romains. Enfin cette élection devoit se faire à Francfort & non pas à Ratisbone, où Ferdinand & les Espagnols avoient été les maîtres pendant tout le temps de la Diete, jusqu'à exercer de grandes violences pour donner de la terreur aux Députez.

AN. 1637.

Quoique ces raisons soient solides, & justifient parfaitement le procedé de la France, peut-être que dans d'autres conjonctures elle n'y auroit pas fait attention. Mais en temps de guerre & en fait de négociation, on tire avantage de tout, & les moindres chicanes ont leur prix. La France esperoit du moins qu'en se relâchant sur ce point, elle en obtiendroit quelqu'autre de Ferdinand; & elle eût bien voulu que le Pape & les Suedois fussent entrez dans ses sentimens. Mais le Pape craignit de mettre un nouvel obstacle à la paix, & les Suedois ne voulurent pas donner lieu à Ferdinand de disputer aussi à Christine le titre de Reine de Suede; représailles assez ordinaires dans ces sortes de contestations, & que la Reine de Suede avoit effectivement plus de sujet d'appréhender que Loüis XIII. parce que le Roi de

AN 1637.

Pologne avoit des droits réels sur la Couronne de Suede.

XLII.
Mort du Duc de Pomeranie.

La mort de Ferdinand II. fut suivie de celle du Duc Georges Bogislas XIV. le dernier de l'illustre Maison des Ducs de Pomeranie, dont la ligne masculine subsistoit depuis sept cens ans. Cette mort fut aussi l'occasion d'un nouveau démêlé entre les Suedois & l'Electeur de Brandebourg. Les Suedois prétendirent que le Duché de Pomeranie leur appartenoit, ou par le droit de conquête, ou en vertu des droits qu'ils avoient acquis par les traitez faits avec le feu Duc. Ils vouloient du moins s'en mettre en possession jusqu'à la conclusion de la paix generale, pour le conserver après la paix, ou l'échanger avec quelqu'autre Etat qu'on ne pouvoit, disoient-ils, se dispenser de leur donner pour les dédommager des frais qu'ils avoient faits pour la guerre d'Allemagne. D'un autre côté l'Electeur de Brandebourg prétendit avoir des droits plus légitimes sur cet Etat, par les anciens traitez faits entre ses prédecesseurs & les Ducs de Pomeranie. Cette affaire fut d'une longue discussion, & une des plus difficiles de tout le traité de Munster, & comme elle occupoit alors beaucoup les Suedois, elle retarda de plus en plus les conferences pour la paix.

XLIII.
La France veut s'unir de plus en plus avec la Suede, pour ne traiter que de concert.

On pressoit de plus en plus la France d'envoïer ses Plenipotentiaires à Cologne, & elle étoit obligée de feindre pour la paix beaucoup plus d'empressement qu'elle n'en avoit, & d'amuser ainsi les peuples qui attendoient avec impatience le fruit de ces grands mouvemens. Mais elle étoit, comme j'ai déja dit, bien résoluë de n'agir que de concert avec tous

ses Alliez. Comme elle n'avoit jamais esperé attirer les Suedois à Cologne, ni leur persuader de traiter dans la même Ville que les François, elle avoit trouvé un moïen de remedier à cet inconvenient; c'étoit que la Suede s'engageât à ne faire son traité que du consentement de la France & conjointement avec elle, soit qu'on traitât dans la même Ville, soit que ce fût dans deux Villes differentes, telles que Cologne pour la France & ses Alliez, & pour la Suede Lubek ou Hambourg. Cet article avoit déja été arrêté entre le Marquis de Saint-Chaumont & le Chancelier de Suede Oxenstiern dans un traité fait entre eux dès le mois de Mars de l'année précedente 1636. mais quoique la Suede eût pour le moins autant d'interêt que la France de ne point traiter séparément, les Régens du Roïaume differoient toujours de ratifier le traité dans l'esperance de s'accommoder bien-tôt avec l'Empereur; & si la France eût envoïé ses Plenipotentiaires à Cologne sans attendre la ratification, il étoit à craindre que les artifices de la Maison d'Autriche n'achevassent de détacher les Suedois qui se laissoient trop éblouïr par l'esperance d'une paix prochaine. La France eût été ainsi obligée d'avoir recours à divers prétextes pour gagner du temps, si l'Empereur & le Roi d'Espagne ne lui avoient fourni eux-mêmes une juste raison de differer, par les difficultez qu'ils firent l'un & l'autre sur les sauf-conduits qu'ils devoient donner pour le congrès. La chose alla si loin, que ce préliminaire pensa faire perdre toute esperance de la paix.

AN. 1637.

Recüeil des Traitez de paix.

XLIV. Difficultez formées par la Mai-

La France avoit demandé des sauf-conduits pour ses Plenipotentiaires, pour ceux de la Suede, des

AN. 1637.

son d'Autriche sur les sauf-conduits.

Etats d'Allemagne & de la République de Hollande. Cette condition est si necessaire pour commencer à traiter, & la Maison d'Autriche faisoit paroître tant d'impatience de commencer la négociation, qu'on ne s'attendoit pas à voir naître de difficultez de ce côté-là, & la France ne manqua pas de faire à son tour beaucoup de bruit des obstacles qu'elle y trouva. Le Roi d'Espagne consentit à donner un sauf-conduit aux Suedois, mais il en refusa aux Hollandois. L'Empereur au contraire en offrit aux Hollandois, & en refusa aux Suedois, & encore plus absolument aux Etats Protestans d'Allemagne alliez de la France : artifice qui tendoit à obliger les uns & les autres à traiter séparément des François. Car la Hollande ne pouvoit pas traiter à Cologne de concert avec la France, sans un sauf-conduit de la part du Roi d'Espagne, non plus que les Suedois & les Etats Protestans, sans un sauf-conduit de la part de l'Empereur, pour assurer leur personne dans la route & dans la ville même de Cologne. Il est vrai que ce refus ne devoit point interesser la France par rapport aux Suedois, puisque ceux-ci ne vouloient pas traiter à Cologne, mais il l'interessoit beaucoup par rapport aux Provinces-Unies & aux Etats Protestans qu'on empêchoit par là de se joindre aux François. Enfin dans le sauf-conduit qu'on offroit aux Plenipotentiaires de France, on inseroit une clause équivoque & injurieuse, *s'ils se comportent modestement, s'ils traitent de bonne foi sans donner atteinte au traité de Prague*. Telles furent les premieres contestations qu'il y eut entre les partis au sujet des sauf-conduits ; & l'on n'étoit pas alors prêt d'en

Pufendorf. rerum Suecic. l. 9.

Memorie recond. di Vittorio Siri tom. 8.

voir la fin puisqu'elles durerent plusieurs années.

AN. 1637.

XLV. Demandes du Roi de France.

Quoique la France ne fût pas fâchée de ces obstacles qui lui donnoient le temps d'attendre la ratification du traité fait avec la Suede, cependant le Roi justement indigné d'une conduite si peu sincere de la part de la Maison d'Autriche, tandis qu'elle publioit par toute l'Europe que la France seule mettoit obstacle à la paix, s'en plaignit hautement au Nonce du Pape, & déclara qu'il n'entendroit à aucun accommodement qu'on ne l'eût satisfait sur ce point & sur quelques autres qu'il marqua; qu'il vouloit être nommé dans les sauf-conduits avant le Roi d'Espagne suivant l'ancien usage: qu'on donnât un sauf-conduit general pour tous les Alliez de la Couronne de France: qu'on y exprimât toutes leurs qualitez & leurs titres, sans y rien ajouter d'offensant ou de contraire à leurs droits: qu'il fût libre aux Etats Protestans d'Allemagne de traiter par leurs Députez particuliers, ou par les Ambassadeurs des Couronnes alliées, & enfin qu'on reconnût les Députez des Provinces-Unies comme Plenipotentiaires d'Etats libres & Souverains.

XLVI. Réponse des Imperiaux.

Il n'y avoit rien que de juste dans toutes ces demandes, & qui n'eût été déja décidé dans de semblables occasions. Elles furent cependant toutes contestées, & sur-tout celle qui regardoit les Etats d'Allemagne & les Provinces-Unies. Le Roi d'Espagne ne se mit pas même en peine d'alleguer les raisons de son refus; quoique les Etats dans la treve de 1609. eussent déja traité en Souverains avec la Maison d'Autriche. Le refus de l'Empereur ne pouvoit pas être mieux fondé. Cependant il prétendit

qu'accorder des sauf-conduits aux Princes & aux
AN. 1637. Etats d'Allemagne, ce seroit les soustraire à l'autorité Imperiale, & mettre l'égalité entre leurs Députez & les siens. Que le Roi de France n'avoit pas plus de droit de faire une telle demande pour les Etats de l'Empire, que l'Empereur n'en auroit de la faire pour les sujets du Roi de France. Que dans la Diete de Ratisbone tenuë en 1630. le Roi de France avoit promis de n'assister en quoi que ce fût directement ni indirectement les sujets de l'Empereur & de l'Empire. Que si quelques Etats vouloient s'accommoder avec l'Empereur, ils devoient implorer sa clemence, d'autant plus que les conferences de Cologne n'avoient été proposées que pour regler les interêts des Princes Catholiques, & que le Légat du Pape ne prétendoit pas emploïer sa médiation en faveur des Etats Protestans.

XLVII. Réplique des François.

Il ne fut pas difficile au Roi de réfuter des raisons si frivoles, dont la plûpart n'étoient fondées que sur les prétentions chimeriques des Empereurs. L'engagement que le Roi avoit pris par le traité de Ratisbone, ne subsistoit plus depuis long-temps, sur-tout depuis les hostilitez mutuelles que l'Empereur & le Roi de France avoient exercées l'un contre l'autre. Quant aux Etats d'Allemagne, on répondit qu'il y avoit beaucoup de difference entre les sujets du Roi & ceux que l'Empereur appelloit ses vassaux. Que ceux-ci avoient eu de tout temps un droit incontestable de faire des alliances particulieres & de traiter avec les Princes étrangers pour se garantir de l'oppression des Empereurs. Que les Empereurs eux-mêmes avoient souvent traité avec eux. Que dans

le traité de Vervins les Rois de France & d'Espagne avoient compris plusieurs Princes d'Allemagne en qualité de leurs Alliez. Qu'on affectoit injustement de confondre les vassaux de l'Empire & ceux de l'Empereur. Que les Princes & les Etats libres d'Allemagne se reconnoissoient vassaux de l'Empire & nullement de l'Empereur, à qui ils ne devoient d'obéissance & de soumission que lorsqu'il agissoit au nom de l'Empire. Enfin que si le Légat du Pape leur refusoit sa médiation, ils emploïeroient celle de Venise.

AN. 1637.

Comme ces contestations emportoient tout le temps destiné aux conferences, & que la guerre continuoit cependant de part & d'autre avec la même vivacité ; le Pape pour arrêter le cours des malheurs de l'Europe, proposa une treve pour tout le temps que dureroient les négociations. La France qui occupoit alors plusieurs Places qu'elle avoit prises sur les ennemis, agréa cette proposition ; pourvû que chaque parti demeurât en possession de ce qu'il tenoit. Cependant comme elle suivoit toujours le principe qu'elle s'étoit fait de ne se point separer de la Suede, elle ne voulut s'engager qu'après avoir consulté les Suedois. Ceux-ci panchoient assez à accepter la treve, esperant, comme les François, s'établir par-là dans la possession des Places qu'ils occupoient en Allemagne ; mais toujours attentifs à tourner tout à leur profit, ils vouloient que la France achetât leur consentement en continuant à leur païer pendant la treve de grosses sommes d'argent pour entretenir leurs garnisons en Allemagne, ce que la France n'étoit point d'humeur

Pufendorf. l. 9.

Adam Adami pacificatio Vestphal. c. 2.

XLVIII.
Le Pape propose une treve.

AN. 1637. de faire, d'autant plus qu'elle trouvoit plus d'avantage à continuer la guerre. L'Empereur auroit peut-être consenti de son côté à faire une treve si le Roi d'Espagne l'avoit approuvée ; mais ce Prince ne pouvoit la goûter, parce qu'il prévoïoit qu'il ne la pourroit faire qu'avec désavantage, & qu'il se flattoit toujours de réparer dans les campagnes prochaines les pertes qu'il avoit faites dans les précedentes. Il eut dans la suite tout le temps de se repentir d'avoir pris un si mauvais parti ; car la treve lui auroit apparemment sauvé la Catalogne & le Portugal qu'il perdit quelque temps après. Quoi qu'il en soit, il en fut de la treve comme de la paix. On en parla long-temps sans fruit, & il survenoit toujours quelque difficulté nouvelle qui l'éloignoit.

XLIX. Les ennemis la refusent.

C'est ainsi que l'on négocioit, comme si on n'avoit point voulu de guerre, & cependant la guerre continuoit, comme si l'on n'avoit point voulu de paix. Dès que la saison permit d'entrer en campagne, on vit cette année comme les précedentes les Generaux des deux partis former diverses entreprises avec divers succès. On vit même parmi eux plusieurs Prélats endosser la cuirasse sur la pourpre, & disputer aux maîtres de l'art la gloire de gagner des batailles & de forcer des Villes. Tels furent le Cardinal de la Valette & Sourdis Archevêque de Bourdeaux, dont les noms vivront dans les Gazettes beaucoup plus que dans l'Histoire Ecclesiastique.

L. Les François font des conquêtes dans les Païs-Bas.

Le Cardinal de Richelieu voïant combien les Espagnols s'étoient prévalu de la foiblesse des François sur la frontiere des Païs-Bas, résolut d'y envoïer deux armées, dont l'une sous la conduite du Cardi-

nal

nal de la Valette & du Duc de Candale son frere, devoit y entrer par la Picardie; l'autre sous le commandement du Maréchal de Châtillon devoit penetrer dans le Luxembourg par la Champagne. La premiere de ces deux armées reprit en passant le Château de Bouchain sur les Espagnols & Cateau-Cambresis. De là elle alla investir Landrecies qui se rendit au bout de six ou sept jours. Cette conquête ouvrit aux François l'entrée du Hainaut. Le Cardinal de la Valette s'avança le long de la Sambre, se saisit des Châteaux de Barlaimont & d'Aimerie, & envoïa ravager le plat-Païs jusqu'aux portes de Mons, pendant qu'il se rendoit maître de Maubeuge. Le Cardinal ne voïant point d'ennemis en campagne, résolut de faire une place d'armes de cette derniere Ville, & d'y laisser le Duc de Candale avec une partie considerable de l'armée, tandis qu'avec l'autre il tenteroit quelque nouvelle entreprise. Dans ce dessein il retourna sur ses pas, s'alla présenter devant Avênes, faisant mine de vouloir l'assieger, & tout à coup il se rabattit sur la Capelle qu'il fit investir. Là il fut fortifié des troupes que le Comte de Bussi-Lamet amena d'Hermanstein qui s'étoit enfin rendu aux Imperiaux au bout de quinze mois de blocus, après avoir courageusement soutenu les dernieres extrémitez de la faim & d'une entiere disette. Les Espagnols se défendirent dans la Capelle avec beaucoup de valeur, & ne capitulerent qu'après vingt jours de siege.

AN. 1637.

Memorie recond. di Vittorio Siri.

Bernard & Dupleix histoire de Loüis XIII.

Mérc. Fran.

Memoires manuscrits de Montglas.

Il étoit temps que la Place se rendît; car l'autre partie de l'armée que le Cardinal avoit laissée à Maubeuge, étoit dans un extrême danger. Le Cardinal

AN. 1637. Infant aïant inutilement tenté de secourir Breda assiegée par le Prince d'Orange, & aïant été averti de la séparation de l'armée Françoise, s'étoit avancé vers Maubeuge pour y attaquer les François. Le Duc de Candale étonné du peril, ne trouva point de meilleur parti à prendre que de sortir avec quelque cavalerie pour aller trouver le Cardinal son frere, & le presser de venir au secours des troupes Françoises.

LI. Le Vicomte de Turenne oblige le Cardinal Infant de se retirer de devant Maubeuge.

Il laissa en partant le commandement à son Maréchal de Camp. C'étoit le Vicomte de Turenne qui en fut comblé de joïe, & qui à l'âge de vingt-cinq ans égaloit déja les plus vieux Capitaines. On put sans doute juger dès-lors qu'il deviendroit un jour le Heros de la France, par la valeur & l'habileté qu'il fit paroître en cette occasion. A peine le Cardinal Infant fut-il arrivé devant Maubeuge, que ce Prince fit mettre en batterie trente pieces de canon qui foudroïerent la Ville pendant deux jours. Il attaqua ensuite un retranchement d'où il fut repoussé avec perte. Enfin aïant appris que le Cardinal de la Valette se préparoit à venir au secours de la Place, il résolut de faire un effort pour l'emporter avant l'arrivée des François. L'entreprise paroissoit d'autant plus aisée, que son armée étoit nombreuse, & que Maubeuge étoit une grande Ville sans dehors & presque sans défenses; mais il fut si bien reçû par le Vicomte de Turenne, qui dans un si grand peril donnoit ses ordres par-tout avec une admirable présence d'esprit, & combattoit lui-même en soldat, qu'après avoir été repoussé de tous côtez il prit le parti de lever le siege, & d'attendre que l'armée Françoise se fût retirée dans ses quartiers, pour re-

prendre Barlaimont & Aimerie. Les Espagnols reprirent aussi Ivoix que le Maréchal de Châtillon avoit pris dans le Luxembourg ; mais Damvilliers resta aux François, & le Cardinal Infant fit une perte beaucoup plus considerable par la prise de Breda dont le Prince d'Orange se rendit maître. Il s'en dédommagea cependant en partie par la prise de Ruremonde & de Venlo, & les Espagnols eurent encore plus de sujet de s'en consoler par la perte que la France fit de deux Alliez en Italie.

AN. 1637.

LII. Le Prince d'Orange se rend maître de Breda.

LIII. Les Grisons abandonnent le parti de la France.

Le Duc de Rohan se maintenoit depuis deux ans dans la Valteline contre les armes des Espagnols ; mais il succomba enfin à leurs intrigues. Des partisans secrets de l'Espagne vinrent à bout de persuader aux Grisons qu'il leur étoit indifferent que les François ou les Espagnols eussent la victoire, pourvû que leur Païs demeurât libre, & que le seul moïen de conserver leur liberté, étoit de ne souffrir ni les uns ni les autres dans leurs Etats, puisqu'après tout ils n'avoient pas besoin de secours étrangers pour garder la Valteline. Ces discours insinuez adroitement firent peu à peu impression sur les esprits. Les Grisons incommodez du passage continuel des gens de guerre, envoïerent secretement des Députez à l'Archiduchesse d'Inspruck pour traiter par son entremise avec l'Empereur. Les conditions furent aussitôt reglées. L'Empereur confirma leur liberté & leur souveraineté sur la Valteline, leur promettant que les Espagnols ne feroient aucune entreprise sur leurs Etats, & consentant qu'ils gardassent eux-mêmes les passages. Le traité fut apporté à Coire dans une Assemblée generale de la nation, où il fut ratifié. Le

AN. 1637. Duc de Rohan voulut en vain s'y oppoſer. On lui fit entendre que s'il ne ſe retiroit avec ſes troupes, les Griſons ſe joindroient aux Eſpagnols pour l'y contraindre. Il fallut ceder à la neceſſité, & les Eſpagnols remporterent ainſi par leur adreſſe une victoire que la force ouverte ne leur auroit peut-être jamais donnée. Le ſecond Allié que la France perdit fut le Duc de Parme. Depuis la déclaration de guerre les Eſpagnols l'incommodoient beaucoup en prenant des quartiers d'hiver dans ſes Etats où ils s'étoient ſaiſis de Rivalte. Il craignoit même qu'ils ne fiſſent bien-tôt de plus grands progrès, & l'éloignement de la France ne lui permettoit pas d'en tirer les ſecours neceſſaires. Il ne voulut cependant pas abandonner le parti de la France en déſerteur. Il demanda au Roi ſon conſentement pour traiter avec les Eſpagnols, & il l'obtint. Par le traité il promit de demeurer neutre en livrant aux Eſpagnols la forteresse de Sabionette pour ſûreté de ſa parole.

LIV. Le Duc de Parme traite avec les Eſpagnols.

LV. Mort des Ducs de Savoie & de Mantouë.

La France fit encore une autre perte en Italie par la mort des Ducs de Savoïe & de Mantouë, tous deux fideles Alliez de la France, le premier par politique, le ſecond par reconnoiſſance autant que par éducation. Tous deux laiſſerent en mourant leurs Etats à deux enfans en bas âge, ſous la régence & la tutelle de deux femmes. La Ducheſſe de Savoïe mere du jeune Duc François-Hiacinthe, étoit ſœur de Loüis XIII. & n'eut garde d'abandonner le plan que ſon époux lui avoit tracé, qui étoit de demeurer toujours étroitement uni avec la France. Mais ſa fidelité lui attira de temps en temps de grands chagrins de la part des deux Princes ſes beaux-freres,

tous deux attachez à l'Espagne, & dont l'un commandoit alors les armées Espagnoles en Flandre, & l'autre qui étoit l'aîné & Cardinal, avoit renoncé au titre de Protecteur de France, pour prendre la protection des Païs heréditaires de la Maison d'Autriche. J'aurai occasion d'en parler ailleurs. La Duchesse de Mantouë, mere du jeune Prince petit-fils du feu Duc, étoit au contraire toute dévoüée à l'Espagne. Elle se vit pourtant obligée de dissimuler, parce que les François étoient maîtres de Casal; mais elle ne put pas toujours si bien déguiser ses sentimens, qu'elle ne laissât échapper quelques traits de son aversion pour la France. Enfin le Lantgrave de Hesse-Cassel autre Allié, mourut encore cette année en Allemagne, & laissa pareillement le gouvernement de ses Etats à la Princesse Amelie-Elizabeth de Hanau son épouse, & mere du jeune Lantgrave. Il est vrai que le parti ne perdit rien à ce changement; car cette Princesse qui avoit un esprit & un courage au dessus de son sexe, demeura toujours fidele aux engagemens que son époux avoit pris; & après s'être maintenuë dans la régence & la tutelle de son fils contre les entreprises du Lantgrave de Darmstadt, elle sçût encore par sa constance & son habileté éluder les artifices, & repousser la force que la Maison d'Autriche emploïa tour à tour pour la séduire ou pour l'opprimer.

AN. 1637.

LVI. Mort du Lantgrave de Hesse-Cassel.

Cependant la guerre commença cette année à se faire sentir dans une des frontieres de France, qui avoit été jusqu'alors assez tranquile, quoique voisine de l'ennemi. Ce fut dans le Languedoc où le Roi d'Espagne voïant les armées Françoises occupées ail-

LVII. Les Espagnols portent la guerre dans le Languedoc.

leurs entreprit de faire des conquêtes. Le Comte de
AN. 1637. Serbellon fut chargé de cette expedition, & il la
Merc. Franc. commença par investir Leucate; mais il la finit aussi par cette entreprise. Car la Ville s'étant défenduë assez long-temps pour donner au Duc d'Halluin le loisir d'assembler les Communes & la Noblesse de la Province avec quelques troupes reglées, ce Duc vint attaquer les lignes des Espagnols & les contraignit de se retirer pendant la nuit en abandonnant leurs bagages & leur canon. Le bruit de cette défaite communiqua la terreur à l'autre extrémité de la frontiere, où les ennemis abandonnerent au Duc de la Valette Saint Jean de Luz & les autres petites Places dont ils s'étoient rendus maîtres l'année précedente. Ce succès avoit été précedé de la reprise des Isles que les Espagnols avoient prises sur les côtes de Provence. L'Archevêque de Bourdeaux & le Comte d'Harcourt qui commandoient ensemble une nombreuse flotte sur la Mediterranée, après une descente inutile & mal concertée en Sardaigne, vinrent attaquer les isles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat. Les François y descendirent en plein jour & après avoir battu les ennemis à leur descente, les forcerent dans leurs remparts par autant de sieges qu'il y avoit de forts. Le Duc de Longueville qui commandoit l'armée Françoise en Franche-Comté, prit aussi plusieurs petites Places dans cette Province. En Allemagne le Duc Bernard ne fit rien de memorable, & toute la campagne du Rhin se borna cette année à quelques escarmouches, & à de petites entreprises de part & d'autre. Mais les Suedois firent sur l'Elbe quelque chose de plus glorieux.

AN. 1637.

LVIII. Exploits du General Banier dans la haute-Saxe.

La saison d'hiver si rude sur les bords de l'Elbe & de la Mer Baltique, ne rallentissoit point l'ardeur des troupes qui faisoient la guerre dans la Thuringe, la Saxe & la Pomeranie. Dès le mois de Janvier de cette année, Banier profitant de sa derniere victoire avoit pris Torgaw dans la haute-Saxe, dont toute la garnison qui étoit nombreuse avoit racheté sa liberté en s'enrôlant dans les troupes de Suede. Après cette expedition il avoit assiegé Leipsick, se flattant de l'emporter avant l'arrivée des Imperiaux qui s'approchoient sous la conduite de Gallas. Il hâta les travaux, & fit aux habitans les plus terribles menaces pour les obliger à se rendre. Mais lorsque tout étoit déja prêt pour l'assaut, l'arrivée des Imperiaux l'obligea de lever le siége pour ne se voir pas lui-même assiegé dans ses lignes par une armée beaucoup superieure à la sienne. On ne voit gueres dans l'Histoire de plus belle retraite que celle que fit ce General dans cette occasion.

Hist. du Maréchal de Guebriant l. 4. c. 1.

Pufendorf. l. 10.

Banier n'avoit que quatorze mille hommes à opposer à une armée de plus de quarante mille. Cependant il passe l'Elbe en plein jour à la vûë des ennemis, sans abandonner même son artillerie. Trois jours après il passe l'Oder avec le même succès, & se met en marche pour se rendre à Landsberg. Mais il avoit encore la Warte à traverser, & ce fut là qu'il commença à sentir les plus cruelles inquietudes. Il avoit cru que Wrangel l'attendroit à l'issuë des marais de Custrin, & qu'il en défendroit le passage à l'armée Imperiale, comme il étoit en effet très-aisé de le défendre, ces marais étant fort longs, & y aïant jusqu'à quatorze ponts de planches & de fascines ;

AN. 1637.

mais Wrangel s'étoit posté de l'autre côté vers Stetin, & avoit laissé le passage des marais libre aux Imperiaux. Ceux-ci les avoient traversez avec une diligence incroïable, & paroissoient à la vûë de Banier postez devant Landsberg, ne doutant pas qu'ils ne dûssent avoir bien-tôt toutes les troupes Suedoises à discretion avec leur brave General, & on le crut par-tout sur la foi de leurs Lettres. Dans cette extrémité Banier ne put s'empêcher de décharger une partie de son chagrin sur Beauregard qui résidoit à l'armée de Suede de la part du Roi de France. Il lui reprocha que le Roi l'avoit trompé : que si les François avoient fait la diversion qu'ils avoient promise sur le Rhin, il ne se verroit pas accablé comme il l'étoit, de toutes les forces de l'Empire; & il ajouta dans sa colere, que si les Suedois & les Allemands s'unissoient un jour contre la France, ils ne seroient pas si lents à passer le Rhin. Beauregard répondit avec fermeté & justifia le Roi ; mais ces éclaircissemens étoient hors de saison. Banier avoit en tête une armée qu'il eût été temeraire d'attaquer. Il avoit à gauche l'Oder dont le passage étoit défendu par un corps de six mille hommes bien retranchez, & à droite la Pologne où il n'osoit pas s'engager. Il ne pouvoit se tirer d'un si mauvais pas que par quelque heureux stratageme. Voici celui dont il se servit. Il publia qu'il alloit gagner la Pomeranie par la Pologne, & pour rendre la chose plus vrai-semblable, il donna des ordres severes pour empêcher les soldats de faire le moindre dégât dans leur marche ; il fit prendre les devants à sa femme & à ses équipages. Il feignit de vouloir corrompre un prisonnier Allemand à qui

LIX. Il est enfermé par les Imperiaux.

LX. Il fait une belle retraite.

il

il donna une ſomme d'argent & promit un emploi, pour lui aller chercher de bons guides. Le priſonnier ne manqua pas d'aller en donner avis aux Imperiaux, comme Banier l'avoit prévû, & le ſervit ainſi en croïant le trahir. Ceux-ci ſe mirent auſſi-tôt en marche pour lui fermer le paſſage de la Pologne. Le Comte de Boucheim qui gardoit celui de l'Oder voulut ſuivre l'armée pour partager avec elle la gloire & le butin, bevûë qui donna à Banier la liberté de repaſſer ce fleuve ſans obſtacle, & d'aller ſe joindre à Wrangel près de Neuſtadt. Les Imperiaux aïant appris la contre-marche des Suedois, retournerent à la hâte ſur leurs pas pour les joindre; mais leur déſeſpoir & leur honte furent extrêmes quand ils les virent de l'autre côté du fleuve, faiſant retentir leur camp de fanfares & de chants de triomphe. Cette action fut aſſez plaiſamment repréſentée ſelon le genie de ce temps-là dans une gravûre où l'on voïoit les Generaux Allemands fort occupez à lier le haut d'un ſac dans lequel l'armée Suedoiſe étoit enfermée, tandis que Banier avec ſon épée lui ouvroit un paſſage par un des coins.

AN. 1637.

Après avoir ſi heureuſement ſauvé l'armée Suedoiſe, Banier eut encore beſoin de toute ſon habileté pour ſoutenir la guerre dans la Pomeranie contre toutes les forces de l'Empire. La mort de Bogiſlas laiſſoit cette Province en proïe aux deux partis; & comme elle étoit l'objet de leur ambition, elle fut auſſi le theatre de la guerre pendant plus d'un an, Banier & Gallas ſe pouſſant alternativement l'un l'autre, & reculant tour à tour ſans prendre l'un ſur l'autre aucun avantage conſiderable. Les François

AN. 1638.

gagnerent cependant beaucoup à cette guerre par la facilité qu'elle donna au Duc Bernard de faire des progrès sur le Rhin.

LXI. Prise des Villes Forestieres par le Duc Bernard.

Ce Prince avoit entrepris l'année précedente de s'assurer un passage sur le fleuve, en faisant bâtir des Forts dans l'isle de Rhinau. Mais à peine ces Forts avoient été achevez, qu'ils furent pris & rasez par les Imperiaux. Il forma cette année un dessein plus glorieux, mais aussi de plus difficile execution ; ce fut de s'emparer des Villes Forestieres. Il entra en campagne dès la fin du mois de Janvier afin de prévenir les Imperiaux ; & surmontant la rigueur insupportable de la saison & la difficulté des chemins, il arriva à la vûë de Sekingen & de Lauffenbourg. Ces deux Places furent prises d'emblée, tandis que le Comte de Nassau avec le Colonel Rose emporterent Valdshut presque sans résistance. Cet heureux succès fit naître au Duc Bernard l'envie de s'emparer de Rhinfeldt la quatriéme Ville Forestiere, beaucoup plus forte & plus importante que les autres. Il l'assiegea malgré l'incommodité des neiges & des eaux qui inondoient la tranchée ; & déja il avoit fait un logement au pied de la brêche, lorsque les Imperiaux commandez par quatre Generaux, Jean de Werth, le Duc Savelli, Enkenfort, & Sperreuther vinrent au secours de la Place. Le Duc Bernard ne pouvant réunir ses quartiers qui étoient separez par le Rhin, soutint l'effort des ennemis avec la partie de son armée qui étoit au de-là du fleuve. Le choc fut extrémement rude, le combat sanglant & la victoire long-temps disputée. Les Imperiaux firent plier l'aîle gauche du Duc de Veimar, forcerent les

Merc. Franc.

Lotychius rerum German. ab excessu Ferdin. II. l. 1. c. 5. & seq.

Pufendorf. l. 9.

Hist. du Mar. de Guebriant.

LXII. Premiere bataille de Rhinfeldt.

quartiers les plus foibles du camp, enleverent quelques pieces de canon & quelques cornettes. Le Duc de Rohan qui de Bâle où il faisoit son séjour depuis sa sortie de la Valteline, étoit venu voir le Duc Bernard, accourut au fort de la mêlée & y reçût une blessure au talon; il fut pris ensuite & aussi-tôt repris; mais ce grand homme mourut quelques semaines après de sa blessure, extrémement regretté pour sa valeur, sa sagesse & la profonde connoissance qu'il avoit de l'art militaire. Cependant l'aîle droite du Duc de Veimar, qui étoit commandée par le Comte de Nassau, répara le malheur de la gauche. Elle enfonça les Imperiaux qu'elle avoit en tête, les mit en fuite & les poursuivit assez loin. Le Comte de Nassau & Jean de Werth s'étant rencontrez dans la mêlée, se tirerent quelques coups de pistolet. Le premier eut le chapeau percé d'une balle, & l'autre fut blessé à la jouë. Dans le même temps le Duc Bernard rallia son aîle gauche. Tandis que les ennemis qui la poursuivoient étoient les uns arrêtez par les décharges de mousqueterie qu'on leur tiroit du fort de Bucken, & les autres occupez au pillage, il revint à la charge & fit à son tour reculer les Imperiaux ausquels il enleva plusieurs drapeaux. Le Rhingrave se fit tuer dans cette occasion, aimant mieux recevoir la mort de la main de l'ennemi que lui devoir la vie. Les Imperiaux se rallierent de leur côté, & profitant de l'obscurité de la nuit qui commençoit, après avoir jetté trois cens hommes dans Rhinfeldt, ils se retirerent. Le succès du combat fut ainsi assez égal de part & d'autre, & tout l'avantage des Imperiaux fut d'avoir secouru la Ville assiegée.

AN. 1638.

AN. 1638.

LXIII. Seconde bataille.

Le Duc Bernard ne crut cependant pas que ce fût assez pour sa gloire d'avoir si courageusement soutenu l'attaque des Imperiaux. Jugeant qu'il lui seroit difficile de forcer Rhinfeldt à la vûë d'une armée ennemie, il prit le parti d'abandonner son entreprise; mais ce ne fut que pour en mieux assurer le succès. Il alla par un détour chercher l'armée Imperiale dans le lieu de sa retraite. Jean de Werth appercevant l'avant-garde du Duc Bernard s'imagina d'abord que ce n'étoit qu'un parti qui alloit à la découverte, & se mit en devoir de le faire couper. Il fut bien-tôt détrompé par l'arrivée de toute l'armée, & se hâta de mettre la sienne en bataille. Il jetta promptement quelques arquebusiers dans les buissons dont les bords du Rhin sont couverts en cet endroit. Il cacha dans la forêt près d'un Village nommé Nollingen un gros régiment d'infanterie, & il rangea le reste de ses troupes derriere un fossé qu'il remplit de mousquetaires. L'action commença aussi-tôt par la défaite entiere & la fuite des arquebusiers qui étoient dans les buissons, tandis que l'artillerie causoit un grand désordre dans l'armée Imperiale. Ensuite le Duc de Veimar fit charger la cavalerie ennemie, & le régiment qui étoit caché dans la forêt par les troupes de son aîle droite, & envoïa quatre régimens attaquer le fossé qui couvroit les Imperiaux. Le succès fut par-tout égal. Les mousquetaires qui défendoient le fossé firent d'abord une furieuse décharge sur les troupes du Duc Bernard. Elles la soutinrent avec intrépidité, & s'avançant aussi-tôt elles firent à leur tour une décharge à bout portant, qui étendit par terre un grand nombre

d'ennemis. La chûte de ceux-ci étonna le reste de l'armée. L'infanterie commença la déroute en jettant ses armes pour mieux fuir, & fut bien-tôt suivie de la cavalerie, sans que la plûpart des cavaliers eussent tiré un seul coup. Jean de Werth abandonné de ses troupes & renversé de son cheval qui étoit blessé, n'en trouvant point à changer, courut à pied vers le régiment d'infanterie qu'il avoit posté dans la forêt. Ces troupes s'étoient défenduës avec une valeur extrême, & se maintenoient encore dans leur poste, lorsque voïant toute l'armée en fuite, elles songerent aussi à se retirer. Mais Tupadel qui conduisoit l'aîle droite du Duc de Veimar leur en ôta la liberté en les faisant envelopper de toutes parts. Elles furent ainsi obligées de se rendre avec Jean de Werth. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette victoire, c'est que tous les Generaux furent pris, ce qui ne s'est peut-être jamais vû ; car outre Jean de Werth, le Duc Savelli, Enkenfort, & Sperreuther demeurerent prisonniers avec beaucoup d'autres Officiers distinguez, & entr'autres Antoine de Werth frere du General, & peu de jours après le Comte de Furstemberg en augmenta encore le nombre.

AN. 1638.

Rhinfeld & plusieurs Villes dans la Suabe se rendirent au vainqueur ; mais de si belles conquêtes causerent moins de joïe aux François que la prise du fameux Jean de Werth. Le Roi le demanda au Duc Bernard qui le fit conduire à Paris. Ce fut la seconde fois qu'il parut en France, non plus ce redoutable Jean de Werth qui avoit fait trembler la Capitale du Roïaume, & dont le nom étoit devenu

AN. 1638. l'effroi des Parisiens ; mais humilié & se faisant pourtant estimer dans sa disgrace par la maniere noble & polie avec laquelle il répondoit aux civilitez des François.

LXIV. Siege de Brisack.

Cette victoire mit le Duc Bernard en état de bloquer Brisack dont le Roi souhaitoit passionnément la prise, parce qu'elle devoit assurer la possession de l'Alsace & un passage sur le Rhin. Cette entreprise fut fameuse par les efforts que les Imperiaux firent pour la faire échoüer pendant plusieurs mois que le siege dura. Il fallut commencer par se rendre maître de toutes les Places qui environnent Brisack, pour le resserrer de plus en plus. Fribourg fut une des premieres, & ne se rendit qu'après avoir courageusement soutenu un furieux assaut. Tous les environs devinrent autant de champs de bataille où il fallut remporter plusieurs victoires avant de réduire la Ville. Le General Gœutz fut le premier qui tenta de secourir les assiegez. Il assembla une armée sur les bords du Danube : de-là s'approchant de Brisak il fit diverses marches autour de la Ville, & vint à bout d'y jetter deux fois quelques secours de vivres. C'étoit tout ce qu'il prétendoit ; car la résolution de la garnison, & la situation de la Place étoient telles, qu'elle n'avoit point de plus redoutable ennemi à craindre que la faim. Pour mieux empêcher ces secours le Duc Bernard prit la résolution d'attaquer l'armée ennemie, & de la dissiper.

LXV. Bataille de Witteimveir.

Il sortit de ses lignes avec les deux tiers de son armée qui n'étoit pas de plus de seize mille hommes, quoique le Vicomte de Turenne & le Comte de Guebriant lui eussent amené des renforts. Il trouva les ennemis,

mais dès qu'ils l'eurent apperçû ils se retrancherent si bien sur une montagne au pied de laquelle il y avoit une petite riviere & un Village fortifié, que le Duc de Veimar fut obligé de se retirer lui-même pour leur donner la liberté de quitter un poste si avantageux. En effet il apprit le lendemain qu'ils avoient décampez & qu'ils s'étoient avancez près d'un Village nommé Wittemveir. Il fut aussi-tôt à eux, & après les décharges ordinaires d'artillerie pendant une demie-heure, les deux armées s'ébranlerent & se choquerent avec furie. L'aîle droite des ennemis fut enfoncée du premier choc & renversée sur son infanterie, dont une partie commença dès-lors à prendre la fuite. L'aîle droite du Duc de Veimar eut le même sort, & fut poussée jusqu'au corps de réserve qui la soutint & repoussa les ennemis. Le combat de l'infanterie eut aussi un succès assez égal. Les décharges faites, on se mêla l'épée à la main, & au défaut de l'épée les troupes s'assommoient avec la crosse de leurs mousquets. Dans le désordre & la confusion du combat, les Imperiaux se rendirent maîtres de l'artillerie du Duc de Veimar, & ce Prince s'empara de celle des Imperiaux. On se canonna ainsi de part & d'autre avec l'artillerie ennemie. Enfin après cinq heures de combat où toutes les troupes furent plusieurs fois à la charge, les Imperiaux prirent la fuite & cederent au Duc Bernard une victoire complete dont le Vicomte de Turenne & le Comte de Guebriant partagerent la gloire avec lui.

AN. 1638.

Ce ne fut cependant pas assez d'une victoire pour réduire la Ville assiegée. Les Imperiaux étoient determinez à perir avec Brisak, & à donner autant de

AN. 1638. batailles qu'ils pourroient assembler d'armées. Ferdinand ordonna à ses Generaux de faire une nouvelle tentative au hazard d'une seconde défaite, comptant pour rien la perte d'une armée, pourvû qu'ils pussent sauver la Ville. La conservation de cette Place étoit en effet d'une extrême importance pour la Maison d'Autriche. C'étoit le patrimoine des Archiducs d'Inspruk, & la clef de l'Allemagne. Cette Ville entre les mains des François alloit devenir un frein pour le Duc de Lorraine, & une barriere contre les entreprises des Empereurs sur la France, & les secours qu'ils envoïoient aux Espagnols dans les Païs-Bas. Aussi les Imperiaux mirent tout en œuvre pour secourir la Ville, & le Duc Bernard tout victorieux qu'il étoit, sçachant les grands préparatifs que la Maison d'Autriche faisoit de toutes parts, étoit extrémement inquiet du succès de son entreprise dont toute l'Europe attendoit l'évenement.

LXVI. Défaite du Duc de Lorraine.

Le Duc de Lorraine signala dans cette occasion son zele pour Ferdinand ; mais ce fut aux dépens de sa gloire & de ses troupes. Car le Duc Bernard aïant eu avis de son approche, alla au-devant de lui avec un nombre de troupes égal à celui que conduisoit le Duc Charles, & le défit entierement. Le Duc Charles fit quelques jours après un nouvel effort avec ce qu'il put rallier de ses troupes, & son entreprise eut d'abord un assez heureux succès ; mais elle échoüa presqu'aussi-tôt par la valeur & la résolution du Vicomte de Turenne.

LXVII. Nouvelle défaite des Imperiaux.

Après tant de victoires il sembloit que le Duc de Veimar n'eût plus rien à craindre. Cependant il lui restoit encore un combat à soutenir beaucoup plus rude

rude que les autres. C'étoit le dernier effort des Imperiaux. La Place étoit aux abois & souffroit une cruelle famine. Sa perte ou sa délivrance dépendoit du succès de cette derniere bataille. Mais le Duc Bernard ne jugea plus à propos de hazarder un combat en pleine campagne. Comme il avoit eu le temps de se fortifier de tous côtez, il résolut de soutenir dans ses lignes l'effort des ennemis. Lamboi s'étoit joint au General Gœutz avec de nouvelles troupes. Le Duc les vit bien-tôt paroître à la vûë de son camp, tantôt sur les hauteurs, tantôt sur les bords du Rhin, faisant tous les efforts imaginables pour ouvrir un passage à leurs convois jusqu'à la Ville. Ils foudroïerent avec le canon les retranchemens des assiegeans, ils attaquerent quelques postes & s'en rendirent maîtres : ils en furent ensuite repoussez avec perte. Ils revinrent plusieurs fois à la charge sans se rebuter : les troupes du Duc Bernard lasses de vaincre furent quelquefois sur le point d'être vaincuës, & ce ne fut que par un prodige de valeur & de courage que les Imperiaux furent enfin repoussez de toutes parts. Le General Gœutz n'aïant plus d'autre ressource, entreprit inutilement de couper les vivres aux assiegeans mêmes. L'Empereur irrité mit le comble aux disgraçes de ce General en le condamnant à la prison. Mais Goltz qui lui succeda dans le commandement, loin de réparer tant de mauvais succès, ôta enfin aux assiegez le peu d'esperance qui leur restoit encore, en prenant la fuite sur un faux avis qu'il reçût que le Duc Bernard marchoit à lui. Brisak se rendit ainsi après avoir épuisé les plus horribles ressources qu'une cruelle faim peut oser tenter,

AN. 1638.

LXVIII. Brisak se rend au Duc de Veimar.

AN 1638. jusques-là que le Gouverneur fut obligé de mettre des gardes aux cimetieres afin d'empêcher les habitans de déterrer les morts pour s'en nourrir. Au reste si cette conquête coûta beaucoup au Duc de Veimar, elle coûta autant à la France l'année suivante pour en faire l'acquisition, & encore plus quelques années après pour s'en assurer la possession par le traité de Munster.

La réduction de Brisak fut d'autant plus glorieuse au Duc Bernard, que cette même année fut fatale aux ennemis de la Maison d'Autriche par la levée de tous les sieges qu'ils entreprirent. Le Prince d'Orange forma sur Anvers un dessein qui échoüa par la vigilance du Cardinal Infant. Le Prince fut obligé de se retirer avec perte, & dans sa retraite son fils le Comte Maurice fut tué. Il entreprit ensuite le siege de Gueldre ; mais il n'eut pas même le loisir d'en achever la circonvallation. Le Cardinal Infant força un quartier, secourut la Place & obligea le Prince de se retirer avec la perte de son canon & de ses bagages. D'un autre côté le Maréchal de Châtillon aïant assiegé Saint-Omer, ses lignes furent forcées par le Prince Thomas & Picolomini, la Ville ravitaillée & les François contraints de lever le siege ; de sorte que toutes les conquêtes de la France en Flandre se réduisirent à la petite ville du Catelet qui fut emportée d'assaut. Le Prince de Condé & le Duc de la Valette furent encore plus malheureux au siege de Fontarabie. Car aux approches des Espagnols une terreur panique aïant tout-à-coup saisi les esprits, toute l'armée Françoise se mit à vauderoute, les soldats entraînant les chefs, & abandonnant aux

ennemis la victoire avant le combat. Les Espagnols au contraire enleverent aux François en Italie la ville de Breme. Le Maréchal de Créquy fut tué en voulant secourir la Place ; & la Duchesse de Savoïe fit une perte encore plus considerable par la prise de Verceil que le Marquis de Leganez força à la vûë des troupes Françoises qui vouloient secourir la Place. Pour comble de disgrace, le jeune Duc François-Hyacinthe mourut peu de jours après, & cette mort donna occasion à une longue suite de troubles qui désolerent la Savoïe, & qui plongerent la Duchesse dans un abîme de chagrins & d'infortunes.

AN. 1638.

LXIX. La Duchesse de Savoïe se ligue avec la France.

Dès que les deux Princes beaux-freres de la Duchesse eurent appris la mort de Victor-Amedée, ils s'étoient préparez à retourner en Savoïe pour aider la Régente de leurs conseils. Cette Princesse craignoit leur retour, persuadée qu'ils s'empareroient de toute l'autorité, & par le conseil du Cardinal de Richelieu elle avoit entrepris de leur fermer l'entrée des Etats de Savoïe. Le Cardinal avoit sans doute en vûë d'engager par cette démarche Christine à demeurer toujours attachée à la France. Il prévoïoit que les Princes bannis de Savoïe, auroient recours à la Maison d'Autriche, & que la Duchesse trop foible pour leur résister, seroit contrainte non-seulement de faire avec la France un nouveau traité de ligue, mais encore de mettre dans la puissance du Roi une partie de ses Places pour les défendre. La Duchesse qui de son côté prévoïoit une si fâcheuse necessité, auroit beaucoup mieux aimé prendre le parti de la neutralité que le Roi d'Espagne lui offroit. La mort du Maréchal de Créquy, la dissipation des troupes

Memorie recond. di Vittorio Siri tom. 8.

Françoises, les préparatifs qu'on faisoit en Espagne pour attaquer le Piémont, enfin le ressentiment de ses beaux-freres la confirmoient dans cette pensée ; mais le Roi de France maître de Pignerol qui lui donnoit entrée dans ses Etats, refusoit de consentir à la neutralité & par interêt & par zele, parce que la neutralité étoit en effet le plus mauvais parti que Christine pût prendre. Dans une conjoncture si délicate, Christine entraînée par les sollicitations de la France, par son inclination & par la necessité apparente de ses affaires, prit enfin le parti de faire avec le Roi un nouveau traité de ligue. A peine l'eût-elle signé, que la Maison d'Autriche se déclara hautement pour les deux Princes. Ceux-ci qui avoient jusqu'alors paru respecter la disposition testamentaire du feu Duc Victor Amedée, prétendirent que le testament devenoit nul par la mort du jeune Duc François-Hyacinthe, & qu'il falloit, ou assembler les Etats pour choisir un nouveau tuteur au Prince puîné Charles-Emmanuel, ou en déferer la nomination à l'Empereur. Ferdinand cassa en effet le testament, & transporta au Prince Cardinal la tutelle du jeune Duc son neveu & l'administration des Etats de Savoïe ; le Roi d'Espagne se prépara à soutenir à main armée cette nouvelle disposition, & les deux Princes qui avoient beaucoup de partisans & d'intelligences dans les Etats de Savoïe, y allumerent l'année suivante une cruelle guerre dont la Duchesse fut sur le point d'être la victime, & qui remplit les premieres années de sa régence de trouble & d'amertume.

AN. 1638.

LXX. Négociation de

Mais si la fortune des armes fut cette année assez

peu favorable aux François, la négociation leur réussit beaucoup mieux. Quoique la paix dût être le premier objet de la Cour de France, il n'étoit cependant que le second dans le plan de politique que le Cardinal de Richelieu s'étoit proposé ; & l'affaire que la France avoit le plus à cœur, étoit de s'unir inséparablement avec la Suede, pour faire ensemble la guerre ou la paix selon les conjonctures. Après beaucoup de sollicitations & de mouvemens inutiles, elle en vint enfin à bout, & la gloire en étoit réservée au Comte d'Avaux qui termina cette grande affaire de la maniere que je vais raconter.

AN. 1638.

la France avec la Suede pour renouveller l'alliance.

Depuis la mort du Roi de Suede les deux Couronnes avoient renouvellé leur alliance par deux traitez consecutifs. Dans le dernier, Oxenstiern que la décadence du parti Protestant rendoit timide & facile, n'avoit pas pû prendre assez bien ses avantages. Aussi dès qu'il vit le Roi engagé dans la guerre, il chercha divers prétextes pour éluder la ratification du traité. Le Marquis de Saint-Chaumont Ambassadeur de France en Allemagne la demanda longtemps avec beaucoup d'instance, & toujours inutilement. On lui répondit que le traité n'avoit été conclu qu'à condition que la Reine de Suede trouveroit bon de le ratifier : qu'elle ne le pouvoit pas faire parce qu'il étoit dit au premier article, que la France & la Suede étoient en guerre avec l'Empereur, ce qui étoit faux, puisque le Roi n'avoit déclaré la guerre qu'à l'Espagne : qu'il y avoit même toujours eu un Résident de France à la Cour de Vienne : que la plûpart des Etats Confédérez dont il étoit parlé dans le traité, avoient embrassé la paix de

Prague : & qu'enfin la France n'avoit pas été exacte
An. 1638. à païer les sommes promises aux temps marquez.

Comme les Suedois se flattoient alors de conclure bien-tôt leur traité de paix avec l'Empereur & l'Electeur de Saxe, le Roi pour les retenir dans son parti crut devoir accorder quelque chose à la necessité des conjonctures. Le Marquis de Saint-Chaumont promit de païer tout ce que la France devoit de reste à la Suede, de fournir de nouvelles sommes d'argent ou des troupes à son choix, & de solliciter fortement les Etats d'Allemagne à rentrer dans le parti. Ces promesses eurent une partie de leur effet. La Suede toujours incertaine du succès de sa négociation avec l'Empereur, ne crut pas devoir rejetter les offres de l'Ambassadeur François, & pour s'assurer encore mieux cette ressource, Oxenstiern fit avec le Marquis de Saint-Chaumont un nouveau traité signé à Wismar le 20. du mois de Mars 1636. c'étoit un accord pour quatre mois seulement ; mais on promettoit de le ratifier pour trois ans, & un des articles portoit ce que la France souhaitoit pardessus tout, que les deux Couronnes ne pourroient traiter avec l'Empereur ou ses Adherens, que d'un commun consentement.

Ce traité sembloit devoir terminer l'affaire, & il l'auroit en effet terminée s'il avoit été sincere. Mais c'étoit moins un veritable traité qu'un jeu des Suedois pour donner de l'inquietude aux Imperiaux & en obtenir de meilleures conditions. On ne peut pas dissimuler que la Suede agit en cette occasion contre toutes les regles de la bonne foi ; car tandis qu'elle obligeoit la France à lui promettre de ne pas traiter

sans son consentement, elle négocioit en secret & avec chaleur son accommodement particulier, de sorte qu'elle ne traitoit avec les François que pour les amuser, afin de retrouver dans eux les mêmes secours en cas que sa négociation secrete ne réussît pas, résoluë de les abandonner si elle réussissoit. Ce manege parut bien-tôt par le refus qu'elle fit de ratifier le traité de Wismar au bout de quatre mois, parce qu'elle esperoit alors plus que jamais de conclure avec Ferdinand. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette conduite, c'est que tandis que les Suedois amusoient ainsi la France par des délais affectez qu'on n'appercevoit que trop, l'Empereur amusoit la Suede elle-même par des propositions frivoles dont elle n'appercevoit pas l'artifice. Car il faisoit dans ce temps-là même les plus grands préparatifs de guerre contre les Suedois. Il assembloit toutes ses forces pour les chasser de la Pomeranie, & les Imperiaux y pousserent en effet si vivement la guerre contre Banier, comme on a vû ailleurs, que sans l'habileté & la sagesse de ce grand General, les Suedois auroient été entierement chassez d'Allemagne, & contraints d'abandonner par leur fuite toutes leurs conquêtes & toutes leurs esperances. Ce ne fut qu'après deux ans de négociations & de conferences inutiles, qu'ils ouvrirent enfin les yeux sur leurs veritables interêts, & qu'ils songerent à s'unir étroitement avec la France. Le Marquis de Saint-Chaumont n'étoit plus à Hambourg où cette nouvelle alliance avoit été négociée jusqu'alors. Il avoit été rappellé pour quelque mécontentement qu'on en avoit eu à la Cour, & le Comte d'Avaux étoit allé

AN. 1638.

AN. 1638. prendre sa place après avoir demeuré quelque temps à Dantzic où il avoit servi utilement cette Ville par son crédit auprès du Roi de Pologne.

LXXI. L'Empereur s'oppose au séjour du Comte d'Avaux à Hambourg.

20. *Mars 1638.*

Hist. du Mar. de Guebriant, l. 4. c. 2.

Dès qu'il fut arrivé à Hambourg, l'Empereur qui craignoit tout de l'habileté de ce négociateur, ne pût s'empêcher d'en témoigner son chagrin, & fit écrire aux Magistrats pour leur persuader de ne pas souffrir que le Comte d'Avaux résidât dans leur Ville. Ces Magistrats Républicains & jaloux de leurs franchises n'eurent aucun égard à la demande de l'Empereur. Le Roi de France leur écrivit pour les en remercier; mais Ferdinand ne garda plus de ménagemens. Il menaça les Magistrats de faire insulter la Ville par l'armée de Gallas qui n'en étoit pas éloignée, & il y fit même entrer secretement un grand nombre d'Officiers & de soldats, avec ordre d'en enlever de force l'Ambassadeur de France sans respecter le droit des gens. Les bourgeois intimidez & craignant pour la personne du Comte d'Avaux lui conseillerent de ceder à la force. Banier General de Suede lui donna le même conseil, & dans une occasion si perilleuse un Ministre moins intrépide & moins zelé se seroit aisément laissé persuader. Mais rien ne pût ébranler le Comte. L'honneur du nom François autant que l'interêt de l'Etat, demandoient qu'il demeurât à Hambourg. Il y demeura résolu de mourir, comme il disoit, plûtôt que d'abandonner son poste. Il ne voulut pas même prendre de gardes pour sa sûreté. Cependant pour ne pas exposer la dignité du Roi à être outragée dans sa personne, il se renferma chez lui, ne sortant que lorsque la necessité l'y obligeoit, & il interdit à tous ses domestiques les cabarets & les

Lettre du Comte d'Avaux à Nic. Bourbon & à M. de Roissy le 25. Août 1639.

les promenades, afin d'éviter toutes les occasions de querelle. Une conduite si sage & si ferme fit avorter la conjuration. Les Allemands furent obligez de retourner à l'armée que la guerre appelloit ailleurs, & laisserent au Comte d'Avaux la liberté de commencer la négociation.

AN. 1638.

LXXII. Arrivée de Salvius à Hambourg.

Jean-Adler Salvius Conseiller au Conseil Privé de la Reine de Suede & Chancelier de la Cour, s'étoit déja rendu à Hambourg pour y traiter avec le Comte d'Avaux. Ce Ministre qui fut depuis encore emploïé dans les autres traitez de la Suede jusqu'à la paix de Westphalie, avoit beaucoup de capacité & une grande connoissance des affaires. Il manioit même avec beaucoup d'adresse une négociation. Cette adresse étoit cependant en lui un peu tardive, & n'étoit que le fruit de plusieurs réflexions. Il étoit extrémement dissimulé, habile à cacher ses sentimens, & attentif à découvrir ceux de ses adversaires. Mais sa penetration alloit souvent trop loin, & le rendoit inquiet & soupçonneux. Il étoit d'ailleurs obstiné dans ses idées, toujours jaloux des moindres prérogatives, & malgré ses défiances quelquefois facile à séduire ou à gagner.

LXXIII. Commencement de la négociation.

Le Comte avoit deux partis à prendre: c'étoit ou de faire simplement ratifier le traité de Wismar, ou d'en proposer un nouveau. Outre que le traité de Wismar avoit été moins un traité, qu'un projet qui n'avoit jamais eu de force, puisqu'il n'avoit pas été ratifié: les Suedois prétendoient en vertu de ce traité se faire païer de tout ce qui leur avoit été promis. L'article étoit considerable, & pour cette raison il eût été beaucoup plus avantageux à la France de faire un

nouveau traité qui abrogeât le premier. Mais comme

AN. 1638. la Reine de Suede avoit déja envoïé sa ratification, il fallut se contenter de réformer le traité de Wismar, & de regler les secours d'argent que la France donneroit désormais à la Suede.

LXXIV. Article des Subsides.

Salvius n'étoit pas traitable sur ce point, & tout l'argent de France auroit à peine suffi pour satisfaire l'avidité des Suedois. On convint pour l'avenir que la France païeroit à la Suede pendant les trois ans que devoit durer le traité, un million de livres par an, & pour le passé le Comte d'Avaux fit si bien valoir les avantages que la Suede devoit retirer du traité, qu'il persuada à Salvius de se contenter d'un million au lieu de deux qu'il avoit quelque droit de redemander, & que le Comte par une fermeté apparente lui fit désesperer d'obtenir.

Lettre de M. Colbert à M. d'Avaux le 23. Mai 1638.

LXXV. Artifice de Salvius.

Salvius pour allarmer l'Ambassadeur François, lui avoüoit avec une confiance affectée, que plusieurs Princes d'Allemagne sollicitoient la Suede de rompre la négociation. Qu'on lui promettoit un accommodement avantageux avec l'Empereur; & que ce Prince lui offroit une somme considerable, avec la Pomeranie en hypotheque du dédommagement qu'elle demandoit pour les frais de la guerre. Tout cela étoit vrai; mais le Comte n'ignoroit pas ce que les Suedois eux-mêmes pensoient de ces offres specieuses, & pour païer les avis de Salvius par une pareille confidence, il l'avertit de se tenir sur ses gardes contre la Cour de Vienne: que l'offre de la Pomeranie étoit un artifice pour endormir les Suedois & les chasser ensuite plus aisément de toute l'Allemagne, lorsqu'on les auroit separez de la France.

Que c'étoit dans cette vûë que l'Empereur & le Roi d'Espagne faisoient un traité de ligue avec le Roi de Pologne, qui faisoit déja assez connoître ses dispositions par les infractions qu'il faisoit au traité de Stumsdorf en exigeant des droits au Port de Dantzic. Cette triple alliance de l'Empereur, du Roi d'Espagne & du Roi de Pologne, étoit un faux bruit que les Polonois toujours ennemis des Suedois faisoient courir pour leur donner de l'inquietude, & par lequel le Comte d'Avaux prétendoit moins effraïer Salvius, que lui faire sentir le tort qu'il avoit de vouloir lui donner de fausses allarmes.

AN. 1638.

Ce seroit entendre mal l'art de négocier que de se piquer de cette franchise qui ne sçait rien dissimuler, & qui laisse penetrer les intentions les plus secretes. Un habile Négociateur ne s'explique que dans la necessité, & le fait toujours avec réserve. Il affecte même quelquefois de se contredire, de paroître changer de vûës & d'idées, de mépriser ce qu'il craint, & d'appréhender ce qu'il souhaite. Par-là on se rend impenetrable, & à moins que l'autre parti ne soit extrémement sur ses gardes, on perce aisément ses veritables sentimens. Salvius sentit bien-tôt l'avantage que l'Ambassadeur François avoit sur lui de ce côté-là, & voulut le rendre inutile en lui proposant de traiter par écrit, comme c'est assez l'ordinaire en Allemagne, & non plus de vive voix, comme ils avoient fait jusqu'alors. Mais l'autre methode étoit trop avantageuse au Comte d'Avaux, & on ne pouvoit pas raisonnablement l'obliger à la changer.

LXXVI.
La France consent à déclarer la

Cependant pour marquer à Salvius la droiture & la sincerité de la France, le Comte lui accorda après

AN. 1638. quelques difficultez affectées, un article qui étoit dans le fond assez indifferent au Roi, mais sur lequel les Suedois insistoient beaucoup. Ce fut que la France déclareroit la guerre nommément à Ferdinand, ce qu'elle avoit refusé de faire jusqu'alors par les raisons que j'ai dites. Ce n'étoit là qu'une formalité qui n'engageoit la France à rien de plus que ce qu'elle faisoit déja depuis plusieurs années.

guerre à l'Empereur.

Pufendorf. rerum Suecic. l. 9.

Les François porterent plus loin leur complaisance par rapport au lieu des conferences pour la paix generale. Le Comte d'Avaux laissa à Salvius le choix de Cologne, de Hambourg ou de Lubek, ou s'il aimoit mieux il proposa à la Suede de choisir telle Ville qu'elle voudroit pour y traiter de ses interêts avec Ferdinand, tandis que la France traiteroit des siens à Cologne. Mais il exigea deux conditions qui étoient la principale fin que la France se proposoit dans ce traité. C'étoit que les deux traitez se feroient conjointement, de concert, & pour ainsi dire d'un pas égal, quoiqu'en lieux differens, & que chacune des deux Couronnes auroit un Résident dans la Ville où l'autre envoïeroit ses Plenipotentiaires.

LXXVII. Conditions exigées par la France.

LXXVIII. Demande de Salvius éludée par le Comte d'Avaux.

Ibid.

Il ne fut pas si aisé de convenir sur l'article de la Pomeranie dont Salvius vouloit que la France garentît la possession à la Suede. Outre que ç'eût été accorder aux Suedois beaucoup plus qu'il ne leur étoit dû, cette usurpation de la Suede ne pouvoit qu'irriter extrémement toute l'Allemagne, rendre la France odieuse, multiplier les obstacles de la paix, & donner aux ennemis un juste prétexte d'accuser les Alliez de vouloir perpetuer la guerre. Le Comte d'Avaux n'osant cependant pas rejetter directement

cette proposition, l'éluda en faisant à Salvius une demande semblable, qui étoit que la Suede garantît à la France la possession de la Lorraine dont le Roi avoit fait la conquête en consequence de la révolte du Duc Charles. Salvius sentit toute l'adresse de cette réponse qui étoit un refus tacite & sans replique; & jugeant qu'il seroit inutile d'insister sur la Pomeranie, il remit la discussion de ce point aux conferences generales pour la paix. C'étoit ce que le Comte d'Avaux prétendoit.

AN. 1638.

Ce Comte emporta encore un autre point qui lui parut interesser l'honneur de la religion, & que tout autre que lui n'auroit peut-être jamais eu la pensée de proposer. Ce fut qu'on n'emploïeroit dans le traité pour nommer les Religionnaires, que le terme de *Protestans*, & qu'on n'y nommeroit point *la Religion Evangelique*: ne pouvant souffrir qu'on donnât le nom de *Religion*, & encore moins le titre d'*Evangelique* à une Secte justement proscrite par l'Eglise, *à moins*, dit-il, dans une Lettre au Cardinal Légat, *qu'on ne lui donne le nom d'Evangelique pour avoir détruit l'Evangile, comme Scipion prit le nom d'Africain pour avoir détruit l'Empire d'Afrique*. Ceux qui sçavent jusqu'à quel point les Protestans de ce temps-là portoient la sensibilité sur tout ce qui paroissoit blesser l'honneur de leur prétenduë Religion, seront surpris qu'on ait jamais osé leur faire une semblable proposition dans une négociation où il étoit necessaire de les ménager, & seront encore plus étonnez qu'elle ait réussi. L'Historien de Suede a prétendu que le Comte avoit en vûë de faire plaisir au Pape; mais il devoit avoüer que ce motif n'étoit point interessé; car le Comte d'Avaux n'avoit rien à esperer du Sou-

14. Octobre 1639.

verain Pontife, & n'en reçût jamais que des *Benedictions :* récompense dont un faux zele ne se païe point.

AN. 1638.

LXXIX. Conclusion du traité.

C'est ainsi que ces deux habiles Négociateurs se disputerent les moindres avantages. Enfin après quelques autres contestations, le nouveau traité d'alliance entre la France & la Suede fut conclu pour trois ans, & signé à Hambourg le 6. Mars 1638. en voici la teneur.

Serenissimi ac Potentissimi Principis ac Domini Domini Ludovici XIII. Franciæ & Navarræ Regis Christianissimi Consiliarius Statûs, utriusque Ordinis Commendator, ac per Germaniam extraordinarius Legatus, Claudius de Mesmes, Eques, Comes d'Avaux &c. Constare volumus universis & singulis quorum interest, quod cum traditio Regiarum Ratihabitionum Fœderis Vvismariæ die 20. Martii anno 1636. per solennes Regum Galliæ & Sueciæ Legatos concepti variis de causis hactenus suspensa fuerit, nunc vero è re communi judicatum sit ut cuncta rite consummentur: atque interim rebus mutatis quædam inciderint quæ clariorem explicationem desiderare visa sunt; nos ex speciali mandato S. R. Maj. Christianissimæ, cum illustrissimo & excellentissimo Domino Domino Johanne Salvio hæreditario in Offerby & Tulinge, Serenissimæ Reginæ Sueciæ Consiliario secretiori, Aulæ Cancellario & in Germaniam Legato, ad hunc quoque actum specialiter instructo congressi, dicta Vvismariensia pacta recognovimus & pro uberiori eorumdem luce in sequentes articulos vi factæ Nobis a Principibus nostris & utrinque communicatæ potestatis mutuo consensimus & convenimus.

Claude de Mesmes, Chevalier, Comte d'Avaux &c. Ambassadeur extraordinaire, Commandeur des deux Ordres & Conseiller d'Etat du Sérénissime & très-Puissant Prince Loüis XIII. Roi très-Chrétien de France & de Navarre, Nous faisons sçavoir à tous ceux en general & en particulier à qui il appartient, que l'échange des Ratifications du Traité de Wismar conclu le 20. Mars de l'année 1636. entre les Ambassadeurs de France & de Suede, aïant été suspendu jusqu'à présent pour diverses raisons par les deux Rois: comme on a jugé à présent qu'il étoit de l'interêt commun de mettre la derniere main à cette affaire, & que par les changemens qui sont arrivez depuis le susdit Traité, il s'y trouve des choses qui ont paru demander une plus claire explication, après que par un commandement exprès de Sa Majesté très-Chrétienne nous avons conferé avec l'illustrissime & excellentissime Seigneur Jean Salvius, Seigneur d'Offerby & de Tulinge, Conseiller secret de la Sérénissime Reine de Suede, Chancelier de sa Cour & son Ambassadeur en Allemagne, muni d'un pouvoir special pour le présent acte: nous avons revû le susdit traité de Wismar, & pour un plus entier éclaircissement, en vertu du pouvoir que nos Rois nous ont donné, & dont nous nous sommes fait mutuellement la communication, nous sommes convenus ensemble & nous avons consenti aux articles suivans. AN. 1638.

AN. 1638. *I. Imprimis mortuo Ferdinando II. Romanorum Imperatore in quem articulus primus pactorum Vuismariensium conceptus est, bellum a Rege Christianissimo & Serenissimâ Reginâ Sueciæ decretum geratur ac continuetur in filium ejus Ferdinandum & Domum Austriacam, ejusque Adhærentes.*

II. Hi ut ad honestam tandem pacem universalem eo potentiùs adigantur, uterque Regum, Rex Galliæ quidem per superiorem Germaniam, Regina vero Sueciæ per Provincias Electorales, Marchionatus & Ducatus Brandenburgiæ & Saxoniæ, summis utrinque viribus arma sua in hæreditarias Austriacorum Provincias, quantum fieri poterit, transferre, ac belli sedem illic figere contendant.

III. Articulus quartus in gratiam Catholicorum, ut fruantur libero suæ Religionis exercitio & suis reditibus juxta tenorem fœderis, exactè servetur. Idem quoque in gratiam Protestantium dictum esto.

IV. Tempus fœderi statutum ex tenore articulorum XVII. & XVIII. *a traditis ratihabitionum instrumentis in triennium numeretur, videlicet a 15. mensis hujus ad 15. usque diem Martii anni 1641. inclusivè.*

V. De Subsidiis ex articulo undecimo controversis ita conventum est, ut tametsi traditio ratihabitionum hactenus suspensa fuerit, ad belli tamen onera quæ Regina Sueciæ a prima dicti fœderis formatione ad hunc usque diem pro causa communi sustinuit sublevanda, Rex Christianissimus det eidem statim hîc Hamburgi

(præter

I. L'Empereur Ferdinand II. que le premier article du traité de Wismar regardoit, étant mort, que la guerre résoluë par le Roi très-Chrétien & la Serénissime Reine de Suede, soit faite & continuée contre son fils Ferdinand, la Maison d'Autriche & ses Adherens. AN. 1638.

II. Pour les contraindre plus efficacement à faire une paix generale à d'honnêtes conditions, que les deux Rois, le Roi de France par la haute-Allemagne, la Reine de Suede par les Provinces Electorales, les Marquisats & Duchez de Brandebourg & de Saxe, s'efforcent de tout leur pouvoir de porter leurs armes, autant qu'il sera possible, dans les Provinces heréditaires de la Maison d'Autriche, & d'y établir le theatre de la guerre.

III. Que l'article quatriéme en faveur des Catholiques par lequel il leur est permis d'exercer librement leur Religion & de joüir de leurs revenus, soit exactement observé suivant la teneur du traité. Que le même se fasse à l'égard des Protestans.

IV. Que le temps marqué pour la durée du traité par les articles XVII. & XVIII. soit de trois ans depuis l'échange des ratifications, sçavoir depuis le 15. de ce mois jusqu'au 15. du mois de Mars de l'année 1641. inclusivement.

V. Quant aux Subsides dont il est parlé dans l'article XI. on est convenu que quoique la délivrance des ratifications ait été suspenduë jusqu'à présent, cependant pour subvenir aux dépenses de la guerre que la Reine de Suede a faites pour la cause commune depuis la premiere conclusion dudit traité jusqu'à ce jour, le Roi très-Chrétien lui don-

AN. 1638. *(præter residuum anni 1637.) quadringenta Imperialium Thalerorum millia quibus ritè cum prædicto residuo numeratis, Regina Sueciæ nihil ulterius a Rege Galliæ in hunc diem ex causâ horum fœderum prætendat.*

VI. Pro tribus vero annis sequentibus ad quos fœdus excurrit videlicet a 15. Martii 1638. ad eandem usque diem anni 1641. inclusivè, Regina Sueciæ a Rege Christianissimo quotannis millionem unum librarum Turonensium Amstelodami accipiat, mediam partem duobus a reddita Ratificatione mensibus, hoc est 15. Maii anni 1638. alteram sex post mensibus, nempe die 15. Novembris ejusdem anni, & ita deinceps tum pro præteritis duobus mensibus, tum in anticipationem quatuor subsequentium solutiones fiant iisdem diebus 15. Maii & 15. Novembris cujuslibet anni. Et quoniam moneta Gallica in his oris minus commoda est, Rex Galliæ gratificabitur Reginæ Sueciæ monetâ Imperiali, dando eidem pro singulis millionibus quadringenta millia Imperialium Thalerorum in specie.

VII. Et quia ad tractatus cum hoste instituendos & Rex Christianissimus & Serenissima Regina Sueciæ crebris amicorum Principum officiis invitantur, ne quid in se desiderari possit, honestas pacis universalis conditiones nunquam recusaturis, quantocius notum Mediatoribus faciant sibi esse decretum de pace induciisve nonnisi conjunctim agere, nihil absque mutuo consensu

nera dès à présent ici à Hambourg (outre le reste de l'année 1632.) quatre cens mille Thalers Imperiaux, après lequel païement & le reste susdit, la Reine de Suede ne pourra plus rien demander davantage au Roi de France en vertu des présens traitez pour tout le passé jusqu'à ce jour.

AN. 1638.

VI. Pour les trois années suivantes pendant lesquelles le Traité doit durer, sçavoir depuis le 15. Mars 1638. jusqu'au même jour de l'an 1641. inclusivement, la Reine de Suede recevra tous les ans du Roi très-Chrétien un million de livres tournois à Amsterdam, la moitié deux mois après l'échange des Ratifications, c'est-à-dire le 15. Mai 1638. & l'autre moitié six mois après, c'est-à-dire le 15. Novembre de la même année, & ainsi dans la suite tant pour les deux mois passez que pour les quatre suivans, les païemens se feront les mêmes jours 15. de Mai & 15. de Novembre de chaque année; & comme la monnoïe de France est incommode dans ces quartiers, le Roi de France païera la Reine de Suede en monnoïe de l'Empire, lui donnant pour chaque million quatre cens mille Thalers Imperiaux en especes.

VII. Et comme le Roi très-Chrétien & la Sérénissime Reine de Suede sont souvent invitez par les instance des Princes leurs amis à traiter avec les ennemis, afin qu'on ne puisse pas se plaindre d'eux, puisqu'ils ne refuseront jamais d'honnêtes conditions pour une paix generale, ils feront au plûtôt connoître aux Médiateurs qu'ils sont résolus de ne traiter de la paix & de la treve que conjointement, de ne rien accorder que d'un commun consentement, & de ne traiter

pacisci, & utramque causam simul & eodem momento
AN. 1638. pertractare, ut ipsi Mediatores suam operam & sua officia eò dirigant.

VIII. Quibus vero modis certiùs maturiusque id fiat ita convenit, si unus idemque locus omnibus quorum interest tractaturis tutus commodusque visus fuerit, ibi Gallici & Suecici cum potestate Legati cum hostium ac Fœderatorum Legatis conjunctim agant transigantque: sin minus, loco quidem seorsim, at re, causâ & tempore conjunctim utrobique tractetur, & a Rege quidem Christianissimo Coloniæ Agrippinæ, a Serenissimâ vero Sueciæ Reginâ Lubecæ vel Hamburgi, advocatis utrinque communibus per Germaniam sociis ac amicis.

IX. Agantur Coloniæ res Regis Christianissimi, Hamburgi autem vel Lubecæ res Regni Sueciæ & utroque loco communium per Germaniam Fœderatorum. Intersit tamen tractatui Coloniensi Agens Suecicus, Hamburgensi Gallicus, uterque tam sine potestate agendi cum hoste communi, quam sine voto; sed honestâ cum sessione, ut audiant & referant ad Plenipotentiarios quisque suos, & sicubi opus, præsentes moneant. Nihil autem illis insciis aut inconsultis utrobique tractetur.

X. Uterque Regum salvos invicem conductus & securitatem per Mediatores ab hoste communi procurent tam pro mutuis utriusque Legatis & Agentibus, quam

de leurs interêts réciproques qu'ensemble & en même temps, afin que les Médiateurs dirigent à ce but leurs soins & leurs bons offices. AN. 1638.

VIII. Pour que la chose se fasse plus sûrement & plus vîte, il a été reglé, en cas qu'un seul & même lieu paroisse sûr & commode à tous les interessez, que les Ambassadeurs de France & de Suede munis de plein-pouvoir y traiteront conjointement & transigeront avec les Ambassadeurs des ennemis : sinon, qu'on traitera à la verité dans deux lieux separez, mais toujours conjointement pour le fond, les interêts & le temps dans l'un & l'autre lieu, qui sera Cologne pour le Roi très-Chrétien, & pour la Serénissime Reine de Suede Lubek ou Hambourg, où l'on appellera de part & d'autre les amis & les Alliez communs d'Allemagne.

IX. Les interêts du Roi très-Chrétien se traiteront à Cologne, ceux de la Suede à Hambourg ou à Lubek, & dans l'un & l'autre lieu ceux des Alliez communs d'Allemagne. Cependant un Agent de Suede sera présent au Traité de Cologne, & un Agent de France à celui de Hambourg : l'un & l'autre sans pouvoir de traiter avec l'ennemi commun & sans suffrage, mais seulement avec un titre honnête pour entendre & faire leur rapport chacun aux Plenipotentiaires de sa nation, & pour dire leur avis s'il est quelquefois necessaire : & rien ne se fera dans l'un & l'autre lieu sans les en avoir avertis, ou sans les consulter.

X. Les deux Rois par l'entremise des Mediateurs procureront réciproquement des sauf-conduits de la part de l'ennemi commun, tant pour les Ambassa-

AN. 1638. *pro communium Fœderatorum Deputatis, & singulorum Nunciis, Cursoribus, Litteris. Et neque Coloniam neque Hamburgum aut aliò prius mittant quam acceptis utrinque prædictis omnibus salvis conductibus, idque apud Mediatores constanter profiteantur.*

XI. Si tamen communibus per Germaniam Fœderatis salvi conductus a Ferdinando negabuntur, eò insistat uterque Regum apud Mediatores ut ab illo saltem securitatem pro iis scripto impetrent quos dicti Principes & Civitates Germaniæ ad utrumque conventum ablegare voluerint.

XII. Utriusque conventûs idem sit primus, idem ultimus dies, & utroque loco omnia collatis consiliis peragantur, pari passu ac lentè utrobique festinando.

XIII. Nihil quidquam uno alterove loco concludatur sine mutuo & explicito consensu hinc inde Legatorum Galliæ ac Sueciæ per dictos Agentes declarando.

XIV. Uterque conventus alter ab altero totus pendeat, & ita cohæreant ut pace vel utroque loco confectâ vel neutro discedatur. Ideo nullus pacis induciarumve tractatus Coloniæ subscribatur nisi per Agentem Sueciæ liquidò constiterit tractatum Hamburgi subscriptioni quoque proximum esse: ac vice versâ idem Hamburgi a Legatis Suecicis observetur donec per Agentem Galliæ certiores fiant tractatum Coloniæ subscriptum iri,

deurs & Agens de l'un & de l'autre, que pour les Députez des Alliez communs, leurs Envoïez, leurs Courriers & leurs Lettres; & ils n'envoïeront ni à Cologne, ni à Hambourg ou ailleurs qu'après qu'on aura reçû de part & d'autre tous lesdits sauf-conduits, & ils feront sçavoir sur cela aux Médiateurs leur ferme résolution. AN. 1638.

XI. Si cependant Ferdinand refuse des sauf-conduits aux Alliez communs d'Allemagne, les deux Rois insisteront auprès des Médiateurs pour obtenir de lui du moins une sûreté par écrit pour ceux que lesdits Princes & Villes d'Allemagne voudront envoïer à l'un & l'autre congrès.

XII. L'une & l'autre assemblée commencera & finira le même jour, & tout se fera de concert dans l'un & l'autre lieu, d'un pas égal, sans précipitation ni lenteur.

XIII. On ne conclura rien dans l'un & l'autre lieu sans le mutuel & exprès consentement des Ambassadeurs de France & de Suede, qui sera déclaré par les susdits Agens.

XIV. Que les deux assemblées dépendent entierement l'une de l'autre, & soient tellement liées qu'on s'en retire, la paix étant également faite dans les deux, ou n'étant faite dans aucune. Ainsi on ne signera à Cologne aucun traité de paix ou de treve, que l'Agent de Suede n'ait clairement declaré que le traité de Hambourg est aussi en état d'être signé; & pareillement les Ambassadeurs Suedois observeront la même chose à Hambourg, jusqu'à ce que l'Agent de France leur ait fait sçavoir que le traité de Cologne est aussi en terme d'être signé.

AN. 1638. *XV. Rex Galliæ præstabit eventum Tractatûs Hamburgensis, Regina Sueciæ Coloniensis, & ita quidem ut si alterutrum directè vel indirectè violari contigerit, vel alicui Fœderatorum bellum inferri ex causâ vel occasione præsentis fœderis, teneatur utrumque Regnum sine morâ aut tergiversatione repellere communibus armis injuriam, idque observetur ad decennium a die firmatæ pacis.*

XVI. Utrique tractatui supradictus articulus inseratur, & idcirco utrumque etiam Tractatum ultro citroque transmissum Gallici & Suecici cum potestate Legati respectivè subscribant.

XVII. Quod de Coloniâ & Hamburgo dictum est, de aliis quoque locis, si alibi tractare contigerit, intelligatur.

XVIII. Si generales induciæ octo decemve annorum obtineri possint, non recusentur, dum quæ quisque Regum occupavit conditionibus utrinque commodis interim retineat. Idque vel uno loco vel duobus ad præscriptum modum conjunctim tractetur.

Supra dicta omnia & singula nomine Serenissimorum Regum Galliæ & Sueciæ ita transacta & conclusa esse hisce testamur, eorumque uti concepta sunt Ratihabitiones intra diem 15. Maii anni currentis Hamburgi sine ulteriore dilatione reciprocè traditum iri recipimus. In quorum fidem & robur præsentes manibus ac sigillis propriis munivimus. Hamburgi die 6. mensis Martii, stilo novo anno 1638.

XV.

XV. Le Roi de France garantira l'execution du Traité de Hambourg, la Reine de Suede de celui de Cologne, en ſorte que s'il arrive que l'un ou l'autre ſoit violé directement ou indirectement, ou qu'on faſſe la guerre à quelqu'un des Alliez, à cauſe ou à l'occaſion du préſent Traité, les deux Roïaumes ſeront tenus ſans aucun délai ni retardement de repouſſer par leurs armes communes l'injure, ce qui s'obſervera juſqu'à la dixiéme année depuis la concluſion de la paix. AN. 1638.

XVI. L'article ſuſdit ſera inſeré dans l'un & l'autre Traité, & partant les Ambaſſadeurs François & Suedois ſigneront reſpectivement les deux Traitez qu'ils ſe communiqueront mutuellement.

XVII. Tout ce qui eſt dit de Cologne & de Hambourg devra s'entendre pareillement de tous autres lieux, s'il arrive qu'on traite ailleurs.

XVIII. Si l'on peut obtenir une treve generale pour huit ou dix ans, elle ſera acceptée, pourvû que chacun des Rois retienne à de bonnes conditions pendant la treve tout ce qu'il aura conquis, & ce Traité ſe fera dans un ſeul lieu ou dans deux, conjointement de la maniere ſuſdite.

Nous atteſtons par ces préſentes que tous & chacun des articles ſuſdits, ont été ainſi accordez & conclus au nom des Seréniſſimes Rois de France & de Suede, & nous promettons d'en donner réciproquement ſans aucun délai à Hambourg dans le 15. de Mai de l'année courante la Ratification, tels qu'ils ſont exprimez. En foi & témoignage de quoi nous avons ſigné ces préſentes de notre ſeing, & ſcellé de notre ſceau. A Hambourg le ſixiéme jour du mois de Mars; ſtile nouveau de l'année 1638.

AN. 1638.

La France & ses Alliez applaudirent à ce nouveau Traité. C'étoit un nouveau gage de la fidelité des Suedois, qui faisoit esperer une paix avantageuse. Ceux qui regardoient les mouvemens de l'Europe avec le plus d'indifference, l'admirerent comme un chef-d'œuvre d'habileté. C'est ainsi que l'appella un Ministre qui résidoit à Cologne. Aussi ce coup fut sensible à Ferdinand. Il déconcertoit les mesures qu'il prenoit depuis si long-temps pour séparer la Suede de la France, & formoit entre ces deux Couronnes un nouveau lien qu'il étoit difficile de rompre.

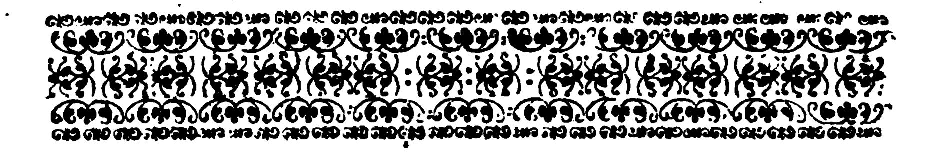
Colpo Maestro. Lettre à M. d'Avaux le 13. Mai.

Quand on réflechit sur la conduite que le Conseil de Vienne dirigé par celui de Madrit, suivit dans toutes ces négociations, on ne conçoit pas bien quelle étoit la politique de la Maison d'Autriche. Elle avoit en vûë de diviser les Alliez, & c'est ce qu'elle pouvoit faire de mieux ; mais il semble qu'elle se trompoit dans les mesures qu'elle prenoit pour y réussir. Car si elle avoit offert aux Suedois des conditions du moins honnêtes, ils les auroient infailliblement acceptées. Alors elle auroit pû tourner toutes ses forces contre la France & la Hollande, & elle les auroit probablement obligées de rabattre beaucoup de leurs prétentions. En accordant quelque avantage à la Suede, elle se seroit mise en état de refuser tout aux autres Alliez. Elle n'auroit perdu que d'un côté, au lieu qu'elle perdit des deux. Elle s'obstina à ne rien accorder aux uns & aux autres, comptant peut-être trop sur ses forces ou sur le succès de ses intrigues : conduite qui obligea les Confederez à demeurer unis contre elle, & cette union lui fut toujours fatale. C'est ce

que je développerai dans la ſuite avec le détail de pluſieurs autres négociations : car déſormais les négociations deviennent inſenſiblement la principale matiere de cet ouvrage, à meſure qu'il approche de ſon terme, je veux dire du traité de Munſter dont il doit être l'Hiſtoire préliminaire. AN. 1638.

Fin du quatriéme Livre.





SOMMAIRE

DU CINQUIE'ME LIVRE.

I. *Le Roi d'Angleterre negocie avec la Maison d'Autriche & les Couronnes alliées.* II. *Il se laisse amuser par l'Empereur.* III. *Il negocie avec la France & la Suede.* IV. *Congrès indiqué à Hambourg.* V. *Démêlé à Paris entre les Anglois & les Suedois.* VI. *La Cour de France est mécontente de celle d'Angleterre.* VII. *Succès des Conferences de Hambourg.* VIII. *Malheureuse expedition du Prince Palatin.* IX. *Il ne réussit pas mieux dans la négociation.* X. *La négociation du Roi d'Angleterre échouë entierement.* XI. *Négociation du Prince de Transilvanie avec les Couronnes alliées.* XII. *Suite de la négociation, elle demeure sans effet.* XIII. *Les Ducs de Lunebourg prennent le parti de la neutralité.* XIV. *Le Lantgrave de Hesse traite avec la France.* XV. *Les Imperiaux font tous leurs efforts pour rompre l'alliance des deux Couronnes.* XVI. *Ils font à Salvius des propositions pour un traité particulier.* XVII. *Ils font de nouvelles propositions également captieuses & éblouissantes.* XVIII. *Nouveaux artifices des Ministres de l'Empereur.* XIX. *Commencement des Conferences à Hambourg pour le traité préliminaire.* XX. *Les Imperiaux veulent en exclure le Comte d'Avaux.* XXI. *Premiere demande des Imperiaux refusée par le Comte d'Avaux.* XXII. *Contestations sur les sauf-conduits.* XXIII. *Demandes du Roi de France.* XXIV. *Refus des Imperiaux.* XXV. *Raisons alleguées par les Alliez pour justifier leurs demandes.* XXVI. *Les Imperiaux se relâchent sur quelques points.* XXVII. *Temperament proposé par les Imperiaux.* XXVIII. *Il est rejetté par le Comte d'Avaux.* XXIX. *Motifs de sa conduite.* XXX. *Il la fait approuver aux Suedois.* XXXI. *Plusieurs Princes approuvent la conduite de la France.* XXXII. *Elle propose un nouveau temperament.* XXXIII. *Le Pape propose de nouveau une treve.* XXXIV. *Politique du Cardinal de Riche-*

lieu. XXXV. *Conditions de la treve exigées par Grotius Ambassadeur de Suede à Paris.* XXXVI. *La Cour s'applique à le chagriner.* XXXVII. *La négociation de la treve est renvoïée à Hambourg.* XXXVIII. *La Maison d'Autriche la refuse* XXXIX. *Les Imperiaux renouvellent leurs intrigues auprès des Suedois.* XL. *Banier négocie secretement avec les Imperiaux; mais sans succès.* XLI. *Continuation de la guerre.* XLII. *Les François assiegent Hesdin.* XLIII. *Picolomini bat l'armée Françoise devant Thionville.* XLIV. *Il est obligé de lever le siege de Monzon.* XLV. *Diverses pertes des Espagnols.* XLVI. *La Duchesse de Savoïe est réduite à de fâcheuses extrémitez. Les Princes de Savoïe se rendent maîtres de presque tout le Piémont.* XLVII. *Ils prennent Turin & assiegent la Citadelle.* XLVIII. *La Duchesse fait un nouveau traité avec la France & en reçoit des secours.* XLIX. *Exploits du Comte d'Harcourt en Italie.* L. *Il défait les Espagnols devant Casal.* LI. *Il reprend Turin & rétablit la Duchesse de Savoïe.* LII. *Banier reçoit des secours d'argent du Comte d'Avaux.* LIII. *La disette ruine l'armée Imperiale.* LIV. *Banier entre dans la Boheme & y fait plusieurs conquêtes.* LV. *Mort du Duc Bernard.* LVI. *La France veut retenir ses conquêtes & son armée.* LVII. *L'Empereur & plusieurs Princes veulent s'en emparer.* LVIII. *Desseins du Prince Palatin sur les conquêtes & les troupes du Duc Bernard.* LIX. *Il veut passer* incognito *par la France & il y est arrêté.* LX. *Le Prince Casimir y est aussi retenu prisonnier.* LXI. *Les Rois d'Angleterre & de Dannemark se plaignent de la détention du Prince Palatin.* LXII. *La France se met en possession des conquêtes & des troupes du Duc Bernard.* LXIII. *La France songe à renouveller son traité d'Alliance avec la Suede.*

AN. 1639.

LIVRE CINQUIE'ME.

I. Le Roi d'Angleterre négocie avec la Maison d'Autriche & les Couronnes alliées.

LA France n'étoit pas tellement occupée du soin d'affermir ses Alliez dans son parti, qu'elle ne songeât en même temps à se faire de nouveaux amis, ou à écarter les ennemis qu'on tâchoit de lui susciter. Le Roi d'Angleterre étoit alors l'objet de la politique des deux partis. Ce Prince honteux de demeurer dans l'inaction tandis que toute l'Europe étoit en mouvement, voulut à son tour entrer dans la mêlée. Il avoit deux moïens de rétablir l'Electeur Palatin, qui étoient ou de se joindre aux ennemis de la Maison d'Autriche pour le rétablir par la force des armes, ou de s'unir contre eux avec la Maison d'Autriche même, à condition qu'elle rétabliroit l'Electeur. Après avoir long-temps balancé ces deux expediens, comme l'un & l'autre l'engageoit à la guerre dans un temps où il étoit menacé d'une guerre domestique de la part de ses sujets, & où le Parlement ne vouloit point entendre parler de subsides, il entreprit de faire suppléer l'adresse à la force. Il se persuada qu'en négociant, qu'en ménageant les deux partis, en les intimidant tour à tour, il ameneroit enfin l'un ou l'autre à faire quelque effort extraordinaire en faveur du Palatin. Ce manege sembla d'abord lui réussir. Tandis qu'on le crut résolu à la guerre & capable de la soutenir, les uns & les autres se flattant de le gagner s'appliquerent à le ménager; mais on s'apperçût bien-tôt que les négociations n'aboutissoient à rien de solide, & on ne s'étudia

Larrey hist. d'Anglet. Charles I.

plus qu'à l'amuser par de vaines esperances. On voulut bien n'en pas faire un ennemi quoiqu'on n'en eût rien à craindre ; mais on se mit peu en peine d'en faire un Allié, parce qu'on n'en avoit rien à esperer. On le laissa ainsi dans une espece de neutralité, qui étoit tout ce qu'on pouvoit souhaiter de lui de plus avantageux dans la situation où étoient alors les affaires d'Angléterre. AN. 1639.

IV. Il se laisse amuser par l'Empereur.

Pufendorf. l. 9.

Dès que ce Prince parût vouloir s'unir avec la France par un traité d'alliance qu'il proposoit entre les deux Couronnes, l'Ambassadeur d'Espagne à Londres n'omit rien pour le détourner de ce dessein, & ne parla que de restituer le Palatinat. L'Empereur allarmé lui écrivit, & lui promit que s'il vouloit envoïer un Ambassadeur à Vienne, l'affaire seroit bien-tôt terminée. Il n'en fallut pas davantage pour faire évanoüir tous les projets de guerre vrais ou apparens que le Roi d'Angleterre avoit faits. Il envoïa à Vienne le Comte d'Arondel à qui Ferdinand prodigua les honneurs & les promesses, & Charles compta tellement sur le succès de cette négociation, qu'il ne ménagea presque plus les ennemis de la Maison d'Autriche. Il refusa aux Suedois la permission de lever des troupes dans ses Etats ; il négligea le traité qu'il avoit commencé avec le Roi de France à qui il demanda même la restitution de la Lorraine afin d'ôter à l'Empereur un prétexte de refuser celle du Palatinat. Enfin il se broüilla avec les Hollandois au sujet de la pêche & de l'hommage du pavillon.

C'étoit-là se mettre à la discretion de l'Empereur, & ce Prince habile s'en prévalut. Après avoir long-

temps retenu le Comte d'Arondel sans lui donner

AN. 1639. de réponse précise, il le renvoïa enfin en lui déclarant qu'on ne rendroit point le Palatinat à l'Electeur, à moins qu'il ne dédommageât le Roi d'Espagne & le Duc de Baviere de tous les frais de la guerre; & quant au titre d'Electeur, qu'il ne pouvoit pas se résoudre à en dépoüiller le Duc de Baviere dont les ancêtres l'avoient autrefois légitimement possedé.

III. Il négocie avec la France & la Suede.

Une telle déclaration fit comprendre trop tard au Roi d'Angleterre le peu de fond qu'il devoit faire sur les promesses de la Maison d'Autriche. Il y avoit déja quelque temps qu'il commençoit à s'en défier, & n'esperant plus réussir par cette voïe, il en prit une toute opposée qui ne lui réussit pas mieux. Il envoïa un Ambassadeur à la Reine de Suede pour lui offrir d'unir ensemble leurs forces contre l'Empereur. Il permit aux Officiers Suedois de lever des troupes en Angleterre. Il recommença de grands préparatifs de guerre, & il donna ordre à son Ambassadeur à Paris de conclure incessamment le traité d'alliance projetté entre la France & l'Angleterre.

Quoique ni les François ni les Suedois ne comptassent pas beaucoup sur ces nouvelles résolutions de Charles, les uns & les autres ne laisserent pas d'écouter favorablement ses propositions pour donner du moins de l'inquiétude à Ferdinand. Il offroit au Roi de France d'armer une flotte sur l'Océan, & de l'aider de tout son pouvoir à pousser vivement la guerre en Allemagne; mais il ne proposoit rien en détail, ce qui rendoit ces avances inutiles, & il demandoit une ou deux Places de sûreté en Westphalie,

lie, ce qui formoit une nouvelle difficulté. La lenteur avec laquelle ce traité s'avançoit, impatientoit beaucoup ce Prince. Il se plaignoit de ce que le Pape étoit trop écouté en France, & que le Roi toujours secretement lié avec le Duc de Baviere, ne vouloit pas sincerement le rétablissement du Prince Palatin. Mais la conduite du Roi d'Angleterre avoit quelque chose de bien plus surprenant; car lorsqu'il paroissoit le plus mécontent de la Maison d'Autriche, il y avoit à Londres un Nonce du Pape qui y étoit fort consideré : il y avoit à Vienne un Résident Anglois qui négocioit toujours avec l'Empereur; & depuis le retour du Comte d'Arondel l'Ambassadeur d'Espagne à Londres avoit avec ce Comte & avec le Roi de fréquentes & de longues conferences: conduite qui faisoit juger aux plus éclairez que Charles n'avoit en vûë que de se faire valoir auprès des deux partis pour les rendre plus favorables à la cause du Prince Palatin.

AN. 1639.

Pufendorf. l. 9.

Quelque temps après l'Ambassadeur Anglois qui étoit à Paris fit enfin ses propositions en détail. Charles offrit de donner au Prince Palatin quinze vaisseaux de guerre pour faire des courses sur Mer au nom du Roi de France, (car il ne vouloit pas interesser la nation Angloise dans cette guerre) & de permettre aux Alliez de lever un certain nombre de troupes dans ses Etats. Pour cela il exigeoit que la France, la Suede & la Hollande s'engageassent à ne faire aucun traité de paix ou de treve sans son consentement : qu'on tint dans trois mois une Assemblée generale où le Roi de Dannemark envoïeroit aussi ses Députez, afin de regler en commun les

AN. 1639. demandes que chacun avoit à faire à l'Empereur ; qu'un mois après on porteroit à Ferdinand les propositions de l'Assemblée, & qu'il se déclareroit contre lui s'il ne les acceptoit pas.

Il parut étrange à tous les Alliez que ce Prince voulût à si peu de frais se faire le Juge de leurs differends & l'arbitre de toute l'Europe. Les Suedois vouloient sur-tout qu'il fît passer une armée en Allemagne, & qu'il leur donnât des secours d'argent. Le Roi de France à qui il demandoit en particulier la restitution de la Lorraine, ne vouloit pas acheter le foible secours de quinze vaisseaux au prix d'une si belle conquête. Comme on ne pouvoit s'accorder sur tous ces points, on en renvoïa la discussion à une assemblée qu'on fixa pour l'année suivante à Hambourg, où tous les Alliez avoient leurs Plenipotentiaires, quoiqu'on n'en esperât d'autre fruit que d'empêcher le Roi d'Angleterre de se déclarer ouvertement pour la Maison d'Autriche. Il étoit même arrivé à peu près dans ce temps-là deux incidens qui avoient aigri les esprits.

IV. Congrès indiqué à Hambourg.

V. Démêlé à Paris entre les Anglois & les Suedois.

Gazettes de Fr. 17. Fevr. 1637.

Pufendorf. l. 9. Epist. Grotii ep. 718. & seq.

Le premier pensa mettre la division entre l'Angleterre & la Suede. L'Ambassadeur de Hollande faisant son entrée publique à Paris, les Suedois prirent dans la marche le pas sur les Anglois. Il y eut des épées tirées & du sang répandu. Le Maréchal de la Force qui conduisoit l'Ambassadeur de Hollande intervint dans la querelle pour l'appaiser, & persuada aux uns & aux autres d'en remettre à une autre fois la décision. Elle avoit déja été décidée en France sous le regne de Henry III. à l'avantage de l'Angleterre ; mais les Suedois refusoient de s'en te-

nir à ce jugement, parce que, disoient-ils, tous les Rois sont égaux; comme si l'ancienneté, l'étenduë, la puissance des Monarchies & la possession immemoriale de la prééminence, ne mettoient entre les Rois, quoiqu'égaux en dignité, aucune difference pour le rang.

AN. 1639.

Pufendorf. l. 9.

VI. La Cour de France est mécontente de celle d'Angleterre.

Le second incident fut une querelle de femmes causée par la vanité & la jalousie. La Duchesse de Chevreuse exilée de la Cour de France, s'étoit refugiée à celle d'Angleterre. La Reine lui fit l'honneur de la faire asseoir en sa présence, ce qui étoit contre l'usage de cette Cour, où ni les Duchesses ni les femmes des Ambassadeurs n'avoient point l'honneur du tabouret comme à la Cour de France. Cependant afin que cet exemple ne tirât point à consequence, la Reine prit le prétexte que Madame de Chevreuse étoit alliée de la Maison Roïale d'Angleterre, & fatiguée d'un long voïage. Cette raison ne satisfit pas l'Ambassadrice de France. Elle demanda la même distinction, prétendant qu'elle lui étoit dûë à plus juste titre qu'à une exilée. On ne voulut pas l'écouter, & la Cour de France mécontente de l'accueil qu'on avoit fait en Angleterre à Madame de Chevreuse, ne manqua pas d'user de représailles; un jour que l'Ambassadrice d'Angleterre étoit déja en chemin pour aller faire sa cour à la Reine, on lui fit dire qu'elle n'auroit point le tabouret. Le Cardinal de Richelieu fit plus; car pour éloigner de plus en plus le Roi Charles des affaires d'Allemagne, il fomentoit secretement les troubles funestes qui se communiquerent peu de temps après à toute l'An-

gleterre, & dont les ſuites qu'on ne prévoïoit pas, firent horreur à toute l'Europe.

AN 1639.

VII. Succès des conferences de Hambourg.

Les Hollandois avoient auſſi leurs démêlez particuliers avec les Anglois, & jamais les eſprits n'avoient paru moins diſpoſez à traiter. Mais les grands interêts étouffoient du moins en apparence le reſſentiment des legeres injures, & on fit ſemblant de commencer tout de bon la négociation propoſée à Hambourg. Les Anglois preſſoient vivement la concluſion : Salvius conteſtoit tous les articles. Le Comte d'Avaux qui prévoïoit où devoit aboutir un projet d'alliance ſi mal concerté, affectoit beaucoup de froideur, & ſe contentoit de faire beaucoup de civilitez à l'Ambaſſadeur Anglois. Enfin le Plenipotentiaire Hollandois plus franc que les autres, déclara nettement à l'Ambaſſadeur d'Angleterre que ſes Maîtres ne renonceroient pas aux avantages qu'ils trouvoient dans leur neutralité avec l'Empereur pour le peu de ſecours que le Roi d'Angleterre offroit. Toute la négociation ne ſe paſſa plus qu'en reproches, en diſſimulations & en conferences inutiles ; & tout le monde en rejetta la faute ſur le Roi Charles qui n'agiſſoit pas aſſez ſincerement. Il eſt certain que tandis qu'on traitoit à Hambourg, Charles négocioit à Bruxelles avec les Eſpagnols ; & les interêts du Prince Palatin le touchoient ſi peu, ou il les entendoit ſi mal, qu'il avoit fait récemment un traité ſecret avec le Duc de Lorraine, par lequel il s'étoit engagé à ne point conſentir que le Prince Palatin fût rétabli au préjudice de ce Duc. Les Imperiaux bien inſtruits de ces diſpoſitions du Roi

Dépêche du Roi au Comte d'A-

d'Angleterre, ne se mirent pas même en peine de traverser la négociation de Hambourg, & l'Agent d'Espagne qui étoit à Londres avoit assuré la Cour de Vienne qu'elle n'avoit rien à craindre du côté de l'Angleterre.

AN. 1639.

vaux le 14. Nov. 1638.

Tel fut le succès des négociations du Roi d'Angleterre à Hambourg. Ce Prince s'étoit flatté que sa seule autorité soutenuë de mediocres secours feroit pencher la balance du côté pour lequel il se déclareroit, & que dans cette crainte les deux partis rechercheroient son alliance avec empressement. Mais les uns & les autres conspirerent à le tromper, & ils sçurent refuser son alliance sans en faire un ennemi.

VIII. Malheureuse expedition du Prince Palatin.

Pendant que cette négociation étoit le plus échauffée en faveur de Charles-Loüis, ce Prince voulut se rendre digne des soins qu'on prenoit de sa fortune, & les Suedois aïant consenti qu'il joignît une petite armée de deux mille hommes qu'il commandoit à un égal nombre de troupes Suedoises commandées par King Ecossois, il tâcha de se signaler par quelque exploit en Westphalie. Il assiegea Lemgow Capitale du Comté de Lippe. Mais le Comte d'Hatzfeld étant accouru au secours de la Place avec une armée superieure en nombre, il fut obligé de lever le siege. Il tarda même un peu trop à le faire, & cette faute fut cause de sa défaite. Comme il vouloit se retirer à Minden, Hatzfeld lui coupa le chemin & l'obligea à donner bataille. Ses troupes mal disciplinées, & encore plus mal rangées furent aussi tôt mises en déroute, tout ce qui ne pût pas fuir fut taillé en pieces. Le Prince

Lotychius rerum German. ab excessu Ferdin. II. l. 7. c. 3.

AN. 1639.

Robert frere de Charles-Loüis fut fait prisonnier ; & celui-ci eut lui-même beaucoup de peine à se sauver. Arrêté dans sa fuite par le Veser, il ordonna à son cocher d'y entrer par un gué. Mais l'autre bord de la riviere se trouva si escarpé que le carosse ne pût y monter. Le Prince se jetta dans le fleuve, & s'étant sauvé à la faveur de quelques saules, tandis que ses chevaux & son cocher se noïoient, il gagna Minden à pied.

IX. Il ne réussit pas mieux dans la négociation.

Rustorf que Charles-Loüis avoit chargé de ses interêts dans l'assemblée de Hambourg, voïant que les Alliez ne concluoient rien avec l'Ambassadeur d'Angleterre, proposa aux Suedois de faire avec son Maître un traité particulier dont il dressa les articles. Mais on fut surpris de voir un Prince dépoüillé qui manquoit de tout, & que sa mauvaise fortune réduisoit à mandier des secours étrangers, affecter l'air & le ton d'un puissant Monarque. Par-tout il vouloit aller de pair avec la Reine de Suede ; il vouloit partager avec elle les honneurs & les avantages, & il conservoit la même fierté dans tout le reste de sa conduite. Etant à Hambourg il se dispensa d'aller voir le Comte d'Avaux & Salvius. Il ne voulut pas même recevoir leurs visites, ne sçachant jusqu'où il devoit les aller recevoir, ni s'il devoit leur donner la premiere place chez lui. Dans les Lettres qu'il écrivoit au Roi de France, il n'emploïoit que le terme de *Dignité Roïale*, affectant d'omettre celui de *Majesté*, quoiqu'il n'ignorât pas que d'autres Electeurs l'emploïoient dans leurs Lettres, & que Frideric son pere s'en étoit lui-même servi en écrivant d'Angleterre à Loüis XIII. Aussi ne manqua-t-on pas à la

Cour de France de lui renvoïer ses Lettres, comme on en avoit usé avec l'Electeur de Saxe pour la même raison. Ce soin extrême d'affecter dans la disgrace & l'humiliation même des prérogatives extraordinaires, parut à tout le monde hors de saison; & si c'étoient les Anglois qui le lui inspiroient, comme on le croïoit alors, ils devoient le mettre en état de soutenir sa dignité avec plus d'éclat. Cette hauteur du Prince Palatin, & sur-tout le peu d'esperance qu'on avoit des secours qu'il attendoit d'Angleterre, firent enfin échoüer toute sa négociation.

An. 1639.

X. La negociation du Roi d'Angleterre échouë entierement.

L'Ambassadeur d'Angleterre la continua cependant encore pendant quelque temps. Il avoit toujours quelque réponse à attendre de Londres, & ces réponses ne venoient jamais. Tantôt il s'en prenoit aux troubles du Roïaume, tantôt il se plaignoit des conditions qu'on exigeoit, & par je ne sçai quelle antipathie de nation, les François se trouvoient toujours mêlez dans ses plaintes. C'étoient eux qui causoient tout le désordre: ils ne cherchoient qu'à amuser les Anglois, qu'à tromper les Suedois, qu'à perdre les Protestans en Allemagne de concert avec le Duc de Baviere, qu'à se rendre enfin maîtres de toute l'Europe. Le Comte d'Avaux ne se mit point en peine de la mauvaise humeur de l'Ambassadeur Anglois, persuadé que toutes ses plaintes n'aboutiroient à rien non plus que ses négociations; & il persuada si bien la même chose à Salvius & aux autres Plenipotentiaires, que ce Ministre n'osoit presque plus se montrer, ne recevant aucune réponse d'Angleterre, & avoüant qu'il ne pouvoit plus demeurer avec honneur à Hambourg. Il reçût enfin de nouvelles

Pufendorf. l. 11.

Memoire du C. d'Avaux, 1. Mars 1639.

Lettre du Card. Ginetti au C. d'Avaux 14. Avril 1639.

dépêches avec ces réponses tant attenduës ; mais
AN. 1639. comme elles ne satisfaisoient pas encore aux demandes des Alliez, elles furent reçûës avec la même froideur. La conduite du Roi d'Angleterre étoit toujours si irréguliere qu'on n'osoit compter sur lui. On sçavoit qu'il avoit des intelligences secretes avec l'Espagne & le Dannemark. Il favorisoit ouvertement une flotte Espagnole refugiée dans ses Ports, & qui étoit destinée à porter la guerre dans la Suede même. Enfin la détention de l'Electeur Palatin qui fut arrêté en France, comme je le raconterai bientôt, mit fin à une négociation où il n'entroit que de la dissimulation de part & d'autre, & dès l'année suivante il ne fut plus mention du traité.

XI. Négociation du Prince de Transilvanie avec les deux Couronnes.

Pufendorf. l. 10.

Il en fut à peu près de même de la négociation que Ragoski Prince de Transilvanie faisoit dans ce temps-là pour s'unir avec les deux Couronnes contre l'Empereur. Ce Prince y avoit songé dès le commencement de la guerre ; mais l'exemple de Betlem-Gabor son prédecesseur si souvent forcé à demander la paix, étoit un frein qui retenoit son humeur inquiete. Après la mort du Roi de Suede il entretint toujours quelque commerce avec les Suedois & leur fit de temps en temps quelques propositions. Enfin l'an 1638. Bisterfeld envoïé de sa part aux Princes alliez, après avoir eu quelques conferences avec le Prince d'Orange en Hollande & avec les Ministres de France à Paris, se rendit à Hambourg pour y traiter avec le Comte d'Avaux & Salvius. La France & la Suede étoient également disposées à écouter ses propositions. La diversion que Ragoski promettoit de faire en Hongrie ne pouvoit être que très-

très-avantageuſe aux deux Couronnes. Mais il falloit faire entrer la Hollande dans le traité, afin de partager les frais de l'alliance. La France avoit encore en cela une autre vûë ; elle eſperoit que cette démarche de la Hollande contre l'Empereur ſeroit regardée comme une déclaration de guerre, & que la République étant ainſi liée par un même traité avec les Suedois, ceux-ci ne pourroient plus ſe diſpenſer de faire ce qu'ils refuſoient alors, qui étoit de s'unir avec la France pour obliger le Roi d'Eſpagne à donner aux Provinces-Unies les ſauf-conduits qu'elles demandoient, afin que tous les Alliez pûſſent commencer en même temps le traité de la paix ſelon les vûës du Cardinal de Richelieu. Pour rendre la choſe plus facile à la Suede & à la Hollande, la France offrit de païer la moitié des deux cens mille Richſdales que le Prince Ragoski demandoit tous les ans, pourvû que l'une & l'autre conſentît à païer l'autre moitié. La Suede accepta la propoſition ; mais quoi qu'on pût faire, la République ne voulut pas rompre la neutralité qu'elle obſervoit avec l'Empereur, & la Suede ne voulut pas ſe charger de païer cent mille Richſdales. Ainſi la négociation languit, & les Ambaſſadeurs ne donnerent à Biſterfeld que des eſperances & de vaines promeſſes.

AN. 1639.

Dépêche du Roi au Comte d'Avaux 14. Novem. 1638.

L'année ſuivante le Prince Ragoski impatient des longueurs de la négociation, & eſperant la hâter par une fauſſe allarme menaça les Alliez de ſe joindre à l'Empereur ſi on refuſoit ſon alliance, comme un homme déterminé à faire la guerre de façon ou d'autre, & qui plûtôt que de demeurer oiſif étoit

Pufendorf. l. 11.

XII.
Suite de la négociation : elle demeure ſans effet.

AN. 1639. prêt de se joindre avec ses ennemis même. Le Comte d'Avaux jugea que cette menace étoit plus l'effet de l'impatience du Prince que d'une résolution formée. Cependant pour ne le pas rebuter, il promit que le Roi envoïeroit un Gentilhomme en Transilvanie pour regler avec le Prince lui-même les conditions du traité. Il sollicita Salvius d'engager les Régens de Suede à en faire autant ; & comme la difficulté de trouver de l'argent étoit toujours un obstacle pour les Suedois, il fit solliciter de nouveau les Hollandois de fournir du moins indirectement une partie de la somme sous le nom de prêt. Comme le Prince demandoit encore que la France agît à la Porte pour obtenir le consentement du Grand-Seigneur, le Comte d'Avaux promit à l'Envoïé les bons offices du Roi ; mais sans vouloir que cet article fût inseré dans le traité, parce que ce sont-là, disoit-il, de ces choses qu'il faut faire & qu'il ne faut pas dire. On peut même soupçonner avec quelque fondement, que le Cardinal de Richelieu portoit ses vûës plus loin & souhaitoit de voir le Turc déclarer la guerre à l'Empereur. Quoi qu'il en soit le traité échoüa encore par la lenteur des deux Couronnes qui se contenterent d'exhorter le Prince à persister dans ses sentimens, sans lui envoïer aucun secours. On verra comment la négociation se renoüa dans la suite, & la part que le Prince Ragoski eut au traité de Munster.

XIII. Les Ducs de Lunebourg prennent le parti de la neutralité.

Tandis qu'on cherchoit à opposer un nouvel ennemi à Ferdinand, on travailloit d'un autre côté à lui enlever des Alliez. Les Ducs de Brunswick & de Lunebourg avec les Etats de la basse-Saxe avoient

embrassé la paix de Prague. Ennuïez d'une guerre où les amis & les ennemis conspiroient également à les ruiner, les uns par les secours qu'ils exigeoient, les autres par les contributions qu'ils tiroient du païs, ils prirent le parti de la neutralité, malgré les menaces des Imperiaux qui firent inutilement tous leurs efforts pour parer ce coup. Peut-être même se seroient-ils dès-lors entierement declarez contre l'Empereur, si le Roi de Dannemark ne les en eût détournez. C'étoit pourtant ce Prince qui leur avoit fait prendre le parti de la neutralité; mais il ne voulut pas que les Suedois se fortifiassent encore en Almagne par cette nouvelle alliance, soit que ce fût un effet de l'aversion naturelle qu'il avoit pour la Suede, soit dans le dessein de s'unir lui-même avec les Ducs de Lunebourg pour former un tiers parti; idée dont on soupçonnoit qu'il se repaissoit alors.

AN. 1639.

XIV. Le Lantgrave de Hesse traite avec la France.

Enfin le Lantgrave de Hesse-Cassel fit quelque chose de plus. Après la mort de Gustave le Lantgrave voïant ses Etats exposez en proïe aux troupes de la ligue Catholique, & les Suedois hors d'état de l'assister, avoit proposé un accommodement à l'Empereur, quoique son inclination l'attachât toujours à la France & à la Suede, autant que le zele de sa Secte l'éloignoit du parti Catholique. Aussi n'avoit-il eu en vûë que de gagner du temps, d'amuser l'Empereur, & d'éloigner les armées ennemies, dispositions où les Alliez avoient eu soin de l'entretenir. Dans le traité qu'il proposa à l'Empereur, il insera à dessein, quelques clauses qu'il prévoïoit bien que ce Prince n'accepteroit pas, & cependant il joüissoit d'une treve dont il profitoit pour se mettre en état

AN. 1639. de ne plus dissimuler. L'Empereur refusa en effet de ratifier le traité, & le Lantgrave ne tarda pas à se déclarer aidé des secours d'argent qu'il reçût de la France, en consequence d'un traité qu'il avoit ménagé pendant ce temps-là avec elle & qui fut signé le 21. Octobre 1636. Mais à peine fut-il rentré en guerre qu'il fut saisi d'une fievre maligne dont il mourut comme j'ai déja dit. Amelie-Elizabeth de Hanau son épouse suivit le même plan de politique. Elle avoit tout à craindre de l'ambition de Georges Lantgrave de Hesse-Darmstat, qui tout Protestant qu'il étoit, avoit embrassé le parti Catholique dans l'esperance de conserver par l'autorité de l'Empereur la possession de quelques domaines qu'il contestoit à la branche aînée de Hesse, comme j'ai raconté ailleurs. Ce Prince étoit soutenu par des édits & des troupes de Ferdinand, & avec ces secours il vouloit obliger les Etats de Hesse à le reconnoître pour Administrateur durant la minorité du jeune Lantgrave Guillaume. Mais l'habile Princesse le prévint, & sçût persuader aux Etats de prêter serment de fidelité à son fils, de la reconnoître pour Régente, & de refuser d'obéïr aux ordres réïterez de la Cour de Vienne. Après avoir pris ces précautions, elle se réfugia avec ses enfans à Groningue, pour ne pas exposer leur liberté ni la sienne; & de-là elle négocia avec tant d'adresse & d'habileté, qu'elle amusa pendant deux ans Ferdinand & tous ses Ministres. Après une longue treve qui mit ses Etats à couvert des ravages des troupes Imperiales, elle proposa un traité dont elle regla elle-même toutes les conditions à son avantage; l'Empereur consentit à tout,

& sa facilité embarassa Amelie qui n'avoit aucune envie de conclure. Elle vouloit même être refusée, afin d'avoir un honnête prétexte de prendre les armes, & dans cette vûë elle fit une nouvelle demande qu'elle prévit bien que l'Empereur ne lui accorderoit pas : c'étoit la liberté de conscience pour tous les Etats de l'Empire. Cette proposition amena enfin la négociation au point qu'elle vouloit, c'est-à-dire, à une entiere rupture. AN. 1639.

La France & la Suede venoient de renouveller leur alliance, & la fortune commençoit à se déclarer pour les deux Couronnes. Amelie n'avoit attendu que cette circonstance pour lever le masque & s'unir avec la France par un traité qui la mît en état de soutenir la guerre. Le Comte d'Avaux avoit beaucoup contribué à cette résolution par les Lettres fréquentes qu'il écrivoit de Hambourg à la Princesse & par les conferences qu'il avoit avec Vultejus un de ses Ministres. Madame la Lantgrave promit d'entretenir sept mille hommes de pied & trois mille chevaux ; de ne disposer sans le consentement du Roi d'aucune des Places qu'elle prendroit sur les ennemis ; de ne faire aucun traité de paix ni de treve que de concert avec la France & la Suede, & d'observer le traité tout le temps que dureroit celui des deux Couronnes, en sorte que quand celui-ci se renouvelleroit, l'autre seroit censé renouvellé. Le Roi de son côté s'obligea d'aider Madame la Lantgrave à soutenir la guerre, à faire des conquêtes & à réparer ses pertes. Il promit de lui païer deux cens mille Richsdales par an, & de continuer à son fils la pension qu'il païoit au pere. Ce furent-là les principaux

Lettre du C. d'Avaux à M. de Chavigny 18. Mars 1638.

AN. 1639. articles du traité qui fut signé le 22. Août 1639. & ratifié avec quelques explications le 22. Mars de l'année suivante. Un des fruits de la négociation fut l'éloignement du General Milander qui commandoit les troupes de Hesse & qui trahissoit le parti. Le Comte d'Avaux l'en soupçonnoit depuis long-temps, & la Cour de France en aïant été avertie lui fit ôter le commandement.

XV. Les Imperiaux font tous leurs efforts pour rompre l'alliance des deux Couronnes.

Après tout, ces diverses négociations chagrinerent beaucoup moins la Maison d'Autriche que le nouveau traité d'alliance que j'ai rapporté entre la France & la Suede. Car ce traité étoit pour ainsi dire, le fondement de toutes les négociations, & si on venoit à bout de le détruire, sa ruine devoit entraîner la chûte de tous les autres. Le Conseil de Vienne s'étoit toujours flatté de rompre l'union des deux Couronnes. Tandis que le traité se négocioit entre le Comte d'Avaux & Salvius, les Ministres & les Partisans de l'Empereur avoient fait tous leurs efforts pour le faire échouer. C'étoit, disoient-ils, mettre un nouvel obstacle à la paix, lorsque l'Empereur étoit plus disposé que jamais à satisfaire la Suede. Les Ducs de Lauvembourg par zele ou par interêt, trompez ou gagnez, s'étoient rendus en diligence à Hambourg pour empêcher la conclusion du traité. Quand malgré toutes leurs intrigues, ils le virent conclu, ils redoublerent leurs plaintes & leurs reproches. Le Roi de Dannemark se joignit à eux & fit encore plus de bruit ; & rien ne prouve mieux combien ce traité étoit avantageux aux deux Couronnes, que le chagrin que leurs ennemis en témoignerent.

Lettre du C. d'Avaux à M. de Chavigny 18. Mars 1638.

Le Comte d'Avaux se trouvoit à Hambourg dans une situation assez embarassante, obligé de veiller également sur les démarches des ennemis & des Alliez, pour s'opposer aux intrigues des uns, & pour affermir les autres dans l'alliance. Depuis le nouveau traité Salvius avoit ordre de lui faire part de toutes ses négociations. Mais quoique la confiance ne parût jamais plus grande des deux côtez, le Comte d'Avaux n'étoit point sans allarme. Le Comte de Curtz Vice-Chancelier de l'Empire s'étant rendu à Hambourg, sollicitoit sans cesse Salvius de traiter avec lui, & Salvius l'écoutoit, quoiqu'il ne le fît peut-être que dans l'esperance de retarder par-là les préparatifs de guerre qu'on faisoit à Vienne, ou de penetrer les sentimens de l'Empereur sur les prétentions de la Suede. Mais le Comte de Curtz songeoit moins à traiter serieusement, qu'à engager une négociation particuliere dont il pût exclure les François, les Anglois, les Hollandois & les Princes d'Allemagne, afin de faire naître de la division & de la jalousie entre les Alliez. Pour éviter sur-tout la présence de l'Ambassadeur François, il demanda que le traité se fît à Lubek, & qu'il fut tout-à-fait indépendant de celui de Cologne; mais Salvius répondit avec fermeté qu'il n'étoit plus permis à la Suede de traiter sans le consentement de la France, & qu'il falloit avant toutes choses regler l'article des sauf-conduits & les autres préliminaires, afin que le traité de Cologne commençât en même temps que celui de Lubek. Les Suedois n'auroient cependant pas été si scrupuleux sur les obligations qu'ils avoient contractées avec la France, s'ils avoient cru que le

AN. 1639.

XVI.
Ils font à Salvius des propositions pour un traité particulier.

Comte de Curtz eût de bonnes propositions à leur faire. Mais sa vivacité leur parut affectée. D'ailleurs le traité d'alliance étoit trop récent pour oser le violer ouvertement. Il falloit du moins ménager l'honneur de la Suede, & puisqu'on ne lui proposoit rien moins que d'être tout à la fois ingrate & infidele, on devoit le faire plus secretement. C'est en quoi les Ducs de Lauvembourg s'y prirent beaucoup mieux que le Comte de Curtz.

AN. 1639.

XVII. Ils font de nouvelles propositions, également captieuses & éblouïssantes.

Ceux-ci firent en secret aux Suedois les plus belles offres. L'Empereur, disoient-ils, consentoit à leur ceder une partie de la Pomeranie, & pour sauver l'honneur de Sa Majesté Imperiale qu'une pareille cession paroissoit blesser, on proposoit un expedient qui étoit que les Suedois demandassent en argent tel dédommagement qu'ils jugeroient à propos: que l'Empereur n'étant pas en état de fournir la somme, il leur donneroit en gage une partie de la Pomeranie, avec permission de la posseder ensuite à titre de fief, si on ne leur païoit pas au temps marqué la somme dont on seroit convenu. Rien ne paroissoit plus capable d'éblouir les Suedois; mais ils crurent entrevoir un piege caché sous de si belles propositions. Les Rois d'Espagne avoient depuis long-temps des vûës sur la Mer Baltique, & quelque soin qu'ils eussent pris de cacher leurs projets ambitieux, on les avoit découverts par les négociations fréquentes de leurs Ambassadeurs à Dantzic & dans les Villes Hanseatiques. Le Roi d'Espagne venoit d'envoïer récemment à Hambourg sous prétexte de négoce un certain Gabriel le Roi homme d'esprit, tout propre à tramer une intrigue; & en effet un Magistrat

Pufendorf. l. 1. & l. 11.

Lettre de M. Cirenberg au Comte d'Avaux 16. Juin 1639.

Magiſtrat de Dantzic donna l'année ſuivante avis au Comte d'Avaux que cet homme étoit chargé de l'execution de certains articles convenus entre Curtz & le Roi de Dannemark, & qui tendoient à tranſporter dans les Ports d'Eſpagne tout le commerce des Villes Hanſeatiques. Ce fut pour le même deſſein que les Eſpagnols équiperent la même année cette grande flotte qui devoit aller porter la guerre juſques dans la Suede, & s'emparer de tout le commerce des Mers Septentrionales. Ce grand projet que l'eſprit vain du Comte-Duc d'Olivarez avoit enfanté, fut renverſé par la celebre victoire du fameux Amiral Hollandois Martin Tromp qui défit la flotte Eſpagnole, & détourna ainſi ſans le ſçavoir, l'orage qui menaçoit la Suede. Or comme les Suedois ne pouvoient pas douter des deſſeins de la Maiſon d'Autriche, ils avoient lieu de craindre qu'au bout du temps marqué dans le traité, les Eſpagnols ne prêtaſſent à l'Empereur la ſomme neceſſaire pour païer la Suede, afin de retenir eux-mêmes la Pomeranie en gage, & de faire ſur la Mer Baltique un établiſſement auſſi incommode à tout le Septentrion, que Dunkerque l'étoit à la France & à la Hollande. Ainſi les Suedois refuſerent abſolument une voïe d'accommodement ſi captieuſe.

AN. 1639.

XVIII. Nouveaux artifices des Miniſtres de l'Empereur.

Cependant les Imperiaux ne ſe rebutoient point, & le Comte de Curtz voulut du moins engager Salvius à lui donner parole qu'il conſentiroit à un traité particulier ſi on lui faiſoit des propoſitions raiſonnables. L'artifice étoit groſſier; Salvius proteſta au contraire, que tandis que les François obſerveroient le traité, on ne ſongeroit jamais en Suede

à se separer d'eux. On lui repliquoit qu'il devoit donc songer à se separer, puisque les François moins scrupuleux négocioient secretement pour leurs interêts particuliers. Salvius étonné des assurances positives qu'on lui donnoit sur cela, ne pût s'empêcher d'en témoigner de l'inquietude ; & le Comte d'Avaux qui connoissoit son esprit ombrageux eut de la peine à le rassurer, & n'en vint à bout qu'en lui apprenant que les partisans de la Maison d'Autriche disoient en France des Suedois tout ce qu'ils disoient à Hambourg des François.

AN. 1639.

En effet c'étoit-là un ressort assez ordinaire que les Imperiaux emploïoient pour inspirer aux Ministres des deux Couronnes une défiance mutuelle. On écrivoit de Cologne à Hambourg que les Conferences y commençoient avec succès, & le Chancelier de Dannemark prétendoit avoir lieu de conclure de quelques paroles échappées au Comte de Curtz, qu'il y avoit une négociation secrete entre la France & l'Empereur par l'entremise du Duc de Baviere & des sœurs de l'Empereur avec la Reine de France. Que c'étoit pour cette raison que les François formoient sans cesse de nouvelles difficultez qui éloignoient le traité de la paix generale, afin d'avoir le temps d'achever leur traité particulier. Quelques Princes amis des Suedois, & trompez eux-mêmes par ces faux bruits, les conjuroient de faire au plûtôt leur traité, pour ne se pas laisser prévenir par les François. Il falloit sans cesse les rassurer contre ces vaines terreurs, & peut-être que le Comte d'Avaux n'en feroit jamais venu à bout, si la situation des Suedois leur avoit permis de se separer de la France.

Lettre du C. d'Avaux à M. de Chavigny 18. Mai 1638.

Mais la necessité les obligeoit de dissimuler, & d'agir avec les apparences de la plus grande confiance, ce que la France faisoit aussi de son côté. AN. 1639.

On voit assez que ces négociations particulieres retardoient de plus en plus la paix generale, & la France n'en étoit pas fâchée non plus que l'Empereur : la France parce qu'elle trouvoit son avantage dans la guerre ; l'Empereur parce qu'il ne vouloit faire que des traitez particuliers. Il falloit cependant dissimuler ses sentimens pour imposer aux peuples, & témoigner quelque desir de vouloir mettre fin aux malheurs de l'Europe.

XIX. Commencement des Conferences à Hambourg pour le traité préliminaire.

Comme la Suede persistoit à refuser d'envoïer ses Plenipotentiaires à Lubek avant qu'on eût reglé à Hambourg les préliminaires du traité, & delivré de part & d'autre les sauf-conduits pour Lubek & pour Cologne, afin que les deux traitez se fissent en même temps, on commença enfin à entrer en matiere sur tous ces points. Mais le Comte d'Avaux eut encore à cette occasion un nouveau démêlé avec les Imperiaux. Comme ils n'avoient pû l'obliger à sortir de Hambourg, ils engagerent les Médiateurs qui étoient secretement dévoüez à l'Empereur, à refuser de l'admettre aux Conferences, sous prétexte qu'on ne devoit y traiter que des préliminaires de la paix entre l'Empereur & la Suede sans aucune mention de la France. Que c'étoit à Cologne & par la médiation du Pape que les François devoient négocier leur traité de paix & en regler aussi les préliminaires. Cette chicane étoit tout-à-fait injuste ; car puisque les préliminaires étoient les mêmes pour l'un & l'autre traité, il étoit beaucoup plus raisonnable &

XX. Les Imperiaux veulent en exclure le Comte d'Avaux.

AN. 1639. plus court de les regler en même temps & dans le même lieu, que d'en renvoïer la discussion à Cologne. Le Comte de Curtz refusoit cependant de se relâcher sur ce point, & il fallut que Salvius déclarât aux Médiateurs que si le Comte d'Avaux n'étoit admis aux Conferences, il ne pourroit pas y assister lui-même. Ses instances, & la fermeté du Comte à rejetter les expediens qu'on lui proposoit, l'emporterent enfin sur l'opiniâtreté des Imperiaux.

XXI. Premiere demande des Imperiaux refusée par le Comte d'Avaux.

Le Roi de Dannemark & le Comte de Curtz vouloient avant toutes choses qu'on assignât un jour pour commencer les congrès de Lubek & de Cologne. Salvius consentoit que ce fût au commencement de l'hiver; mais le Comte d'Avaux avoit des ordres contraires. Quelques diligences qu'on eût faites en France pour obtenir du Roi d'Espagne des sauf-conduits pour les Hollandois tels que ceux-ci les souhaitoient, on n'en avoit encore pû venir à bout: & comme on n'esperoit pas les obtenir si-tôt, & que les Hollandois ne vouloient cependant pas se relâcher sur cet article, le Roi étoit bien aise qu'on ne se presfât pas à Hambourg d'assigner le jour des deux congrès, pour ne se voir pas obligé de commencer le traité de Cologne avant l'arrivée des Hollandois. Car c'étoit toujours-là le point fixe de la politique du Roi. Ainsi le Comte d'Avaux se retrancha toujours sur ce principe qui étoit vrai, qu'il étoit inutile d'assigner un jour pour commencer le congrès avant qu'on eût accordé les sauf-conduits qu'on demandoit. Que dès qu'on les auroit expediez en bonne forme il partiroit pour Cologne.

XXII. Contestations

Cet article étoit agité depuis long-temps sans

succès. J'ai déja raconté quelques unes des difficultez que les deux partis formoient sur ce point; mais il est necessaire d'en donner un plus grand détail. Le Comte d'Avaux & Salvius avoient présenté un modele de sauf-conduits qu'ils vouloient qu'on suivît. C'étoit un plan de sauf-conduit ordinaire, excepté qu'on y emploïoit le terme d'*Alliez & Adhérents* des Couronnes. Ce projet avoit été approuvé par le Roi de France à qui le Comte d'Avaux l'avoit envoïé. Seulement afin qu'on ne pût pas douter que l'Electeur de Treves n'y fût compris, le Roi vouloit qu'on y ajoutât le mot d'*Electeurs*. Outre ce sauf-conduit qui regardoit en general tous les Alliez d'Allemagne, & où on vouloit qu'on exprimât en particulier les noms des Palatins de Simmeren & de Deux-Ponts, du Duc de Virtemberg, du Marquis de Bade-Dourlach, de la ville de Strasbourg, de la ville & Comté de Hanau, des Députez des Grisons qui étoient encore alors Alliez de la France & quelques autres, on en demandoit encore un particulier pour Madame la Lantgrave de Hesse-Cassel Tutrice du jeune Lantgrave Guillaume IV. & Régente de ses Etats, & un autre pour le Duc Bernard de Saxe-Weimar. On vouloit que l'Empereur y exprimât tous leurs titres & leurs qualitez, & qu'il signât les sauf-conduits de sa main. Ces demandes étoient communes à la France & à la Suede, mais le Roi de France en faisoit de particulieres à l'Empereur & au Roi d'Espagne. Il vouloit que Philippe donnât aux Députez des Provinces-Unies un sauf-conduit où ils fussent nommez *Ambassadeurs & Plenipotentiaires des Etats Generaux des Provinces-Unies des Païs-*

AN. 1639.

Sur les sauf-conduits.

Dépêche du Roi au Comte d'Avaux le 7. Aoust 1638.

XXIII. Demandes du Roi de France.

Nani hist. Venet. l. 11.

AN. 1639.

Bas; parce que les Etats étoient résolus de n'en point accepter d'autre ; & il en demandoit un à l'Empereur pour la Duchesse de Savoïe où l'on exprimât sa qualité de *Tutrice* du jeune Duc Charles-Emmanuël & de *Régente* de ses Etats. Voila quelles étoient les demandes des Couronnes alliées, & elles s'offroient de leur côté à fournir des sauf-conduits necessaires, avec cette difference que la Suede y donnoit à Ferdinand le titre d'Empereur, au lieu que la France ne le traitoit que de Roi de Hongrie. Cette matiere fut une source perpetuelle de difficultez & de querelles où le Comte d'Avaux eut besoin de toute son habileté.

XXIV. Refus des Imperiaux.

Pufendorf. l. 10. & 14.

L'Empereur offrit des sauf-conduits particuliers pour la Lantgrave & le Duc Bernard, mais sans exprimer leurs titres, & à condition qu'ils n'envoïeroient que des Députez qui n'auroient pas le droit de traiter *par eux-mêmes*, mais seulement *par les Ambassadeurs des Couronnes*. Dans le sauf-conduit general pour tous les Alliez d'Allemagne il refusoit d'exprimer le terme d'*Alliez & Adherents*, pour ne pas paroître approuver & autoriser leur alliance, & soutenant que depuis la paix de Prague ils devoient être regardez comme rebelles à l'Empire, & déchûs du droit de faire aucun traité entre eux & avec les Puissances étrangeres. Il ajoutoit au contraire le terme de *non encore reconciliez avec nous*, prétendant exclure par-là tous ceux qui avoient embrassé la paix de Prague, comme n'aïant pas besoin de traiter de nouveau, quoiqu'il y en eût plusieurs qui mécontens de cette paix, souhaitassent d'entrer dans le nouveau traité. Il refusa pareillement d'y inserer le mot

d'*Electeurs*, & déclara qu'il vouloit exclure absolument les Princes Palatins heritiers de Frideric V. Enfin il protesta qu'il ne prétendoit traiter en aucune maniere avec ses vassaux de l'Empire, mais seulement leur permettre d'informer ses Ambassadeurs de leurs interêts afin qu'on pût y avoir égard dans l'occasion. C'étoit pour cela que le sauf-conduit étoit accordé non point aux Etats mêmes de l'Empire, mais *à leurs Députez*, & qu'on s'y servoit du terme *qu'ils envoïent* & non pas *qu'ils viennent*. Par la même raison il ne leur donnoit pas le choix de traiter de leurs interêts par eux-mêmes ou par les Plenipotentiaires des Couronnes, mais seulement il leur permettoit de communiquer leurs demandes à ses Ambassadeurs. Il ne crut pas même qu'il fût de sa dignité de leur donner un sauf-conduit signé de sa main, & il se contentoit de permettre à ses Plenipotentiaires de l'expedier en leur nom; ou si l'on exigeoit absolument qu'il le signât, il refusoit de le remettre en d'autres mains que celles du Roi de Dannemark & des autres Médiateurs, afin qu'il ne pût point passer dans les archives de France ou de Suede.

AN 1639.

Les François & les Suedois firent pour le moins autant de bruit des refus de l'Empereur, que les Imperiaux en avoient fait des demandes du Roi de France & de la Reine de Suede. On se fit de part & d'autre beaucoup de reproches, on s'accusa mutuellement de chercher des prétextes frivoles pour éloigner la paix, & les Médiateurs s'appliquerent à concilier les esprits. Mais les prétentions des deux partis étoient si opposées qu'on n'esperoit pas voir

AN. 1639. cette conteſtation ſi-tôt terminée, & en effet la diſcuſſion de ce ſeul article dura preſque autant de temps que le traité de paix.

XXV. Raiſons alléguées par les Alliez pour juſtifier leurs demandes.

Le Comte d'Avaux & Salvius repréſenterent que les vaſſaux de l'Empire, comme je l'ai déja fait remarquer ailleurs, n'étoient pas ſujets de l'Empereur, comme il le prétendoit. Que l'Electeut de Saxe qui n'étoit pas plus indépendant de l'Empereur que les autres Princes de l'Empire, avoit traité à Prague les armes à la main. Qu'admettre le terme de *non reconciliez* c'étoit approuver la paix de Prague, & condamner par-là tous les Etats Proteſtans qui ne l'avoient pas reçûë. Que c'étoit exclure du traité tous ceux qui l'avoient acceptée, quoiqu'il y en eût pluſieurs, & entr'autres le Duc de Virtemberg qui ne l'avoient fait que par force, & dont les interêts n'y étoient pas aſſez ménagez. Qu'il ſeroit honteux à la France & à la Suede, après avoir pris les armes pour défendre la liberté Germanique, d'approuver un traité qui l'opprimoit. Enfin que ce n'étoit pas là chercher des prétextes pour perpetuer la guerre, mais plûtôt vouloir lever les obſtacles qu'on mettoit à la paix.

XXVI. L'Empereur ſe relâche ſur quelques points.

Puſendorf. l. 11.

Après de longues conteſtations Ferdinand ſe relâcha ſur quelques points, & les partiſans de la Maiſon d'Autriche firent beaucoup valoir cette condeſcendance, comme une preuve ſenſible qu'elle vouloit ſincerement la paix. Le Roi de France propoſa de ſon côté des voïes d'accommodement, & comme l'Empereur demandoit auſſi des ſauf-conduits pour le Duc de Lorraine, le Duc de Parme, & l'Electeur de Maïence, où tous leurs titres fuſſent exprimez,

exprimez, le Roi y consentit pourvû que Ferdinand voulût exprimer aussi dans des sauf-conduits particuliers ceux des Princes Palatins, du Duc de Veimar & de ses autres Alliez; ou s'il aimoit mieux, il offroit de donner à l'Empereur un sauf-conduit general pour tous ses Alliez, à condition qu'il en donneroit un pareil pour tous les Alliez de la France sans exception. AN. 1639.

XXVII. Temperament proposé par les Imperiaux.

Le terme de *non encore reconciliez* étoit de tous les points le plus débatu & le plus difficile à terminer par l'obstination des deux partis. On proposa un temperament qui fut que les Couronnes alliées acceptassent les sauf-conduits avec ce terme, en faisant une protestation pour mettre à couvert l'honneur & les droits des Confederez. Cet expedient agréa à Salvius qui n'avoit pas de la Cour de Suede des ordres fort rigides sur cela. Car comme les Suedois souhaitoient alors assez sincerement la paix, ils se mettoient peu en peine des formalitez, pourvû que leurs Alliez pûssent se rendre en sûreté à Lubek. Mais il parut dans la suite que ce Ministre se pressa un peu trop de déclarer son sentiment. Il étoit entierement opposé à celui de la Cour de France qui étoit bien aise de profiter de l'obstination des Imperiaux pour éloigner la paix, sans qu'on pût lui en faire un crime, & comme les secours de la France étoient alors plus necessaires que jamais à la Suede, les Régens dans la crainte d'irriter le Roi, vouloient que Salvius agît de concert avec le Comte d'Avaux, & n'acceptât rien que d'un commun consentement.

XXVIII. Il est rejetté par le Comte d'Avaux.

XXIX. Motifs de sa conduite.

La France après tout, malgré l'inclination qu'elle avoit pour la guerre, étoit disposée à recevoir les

sauf-conduits de l'Empereur quelque irréguliers qu'ils

AN. 1639. fussent. Elle avoit pris son parti sur la paix, & le Cardinal de Richelieu s'étoit déterminé à la faire, pourvû qu'elle se fît par un traité general de concert avec tous les Alliez. Mais on avoit remarqué, écrivoit-on au Comte d'Avaux, qu'à mesure qu'on se relâchoit sur quelque point, les ennemis devenoient plus difficiles. Ce n'étoit pas encore là la veritable raison. C'est que la France ne vouloit pas accepter les sauf-conduits de l'Empereur avant que d'être assurée de ceux du Roi d'Espagne. Si elle l'avoit fait, la Maison d'Autriche toujours attentive à profiter des occasions de détacher la Suede de la France, auroit incontinent pressé le congrès de Lubek & seroit peut-être venuë à bout de persuader aux Suedois de le commencer avant celui de Cologne. De cette maniere les deux traitez ne se seroient pas faits avec cette parfaite correspondance que la France souhaitoit, & c'étoit sans doute dans cette vûë que le Roi d'Espagne refusoit si opiniâtrement les sauf-conduits qu'on lui demandoit, se flattant ou que les Suedois las d'attendre si long-temps la décision d'une affaire qui ne les regardoit pas, se détermineroient à commencer leur traité indépendamment de la France, ou que la France pour ne pas se separer des Suedois abandonneroit les Provinces-Unies.

Dépêche du Roi au Comte d'Avaux le 7. Août 1638.

XXX. Il la fait approuver aux Suedois.

En effet le Comte d'Avaux eut beaucoup de peine à faire goûter aux Suedois les raisons qu'il avoit de refuser les temperamens qu'on proposoit. Il eut à combattre leurs défiances ordinaires, & les sollicitations des Médiateurs qui pressoient d'autant plus le congrès de Lubek, qu'ils regardoient le traité de

Cologne comme une affaire tout-à-fait étrangere. C'est ce que le Roi de Dannemark répondit assez séchement à la Lettre qu'il lui écrivit, & à celle que le Roi de France lui écrivit ensuite pour le prier de ne pas presser les Suedois de commencer le traité de Lubek avant qu'on eût obtenu les sauf-conduits necessaires pour commencer celui de Cologne.

AN. 1639.

3. Decembre 1638.

11. Decembre 1638.

Mais comme les Suedois craignoient toujours avec assez de fondement que l'Empereur ne cherchât encore qu'à les amuser par de fausses démonstrations de zele pour la paix, le Comte d'Avaux se servit habilement de cette crainte pour les faire entrer dans ses sentimens. Il leur représenta que la France étoit absolument résoluë de ne point traiter à Cologne, qu'elle n'eût obtenu les sauf-conduits qu'elle demandoit. Qu'elle ne pouvoit point avec bienséance accepter ceux que le Roi d'Espagne offroit. Que si les Suedois se hâtoient de commencer le traité de Lubek avant que la France fût en état de commencer celui de Cologne, ils feroient perdre à la France, & perdroient eux-mêmes l'avantage qu'ils avoient esperé tirer du dernier traité d'alliance, en s'engageant à ne traiter que de concert. Que par une démarche si contraire au traité, ils donneroient droit à la France de leur refuser les secours qu'ils en recevoient. Que si cependant l'Empereur ne témoignoit qu'un faux zele pour la paix, ils avoient d'autant plus à craindre étant abandonnez de la France, qu'ils n'ignoroient pas les dispositions peu favorables où le Roi de Dannemark & le Roi de Pologne étoient à leur égard. Enfin qu'ils ne risquoient rien à at-

tendre, au lieu qu'ils s'exposoient à tout perdre par une trop grande précipitation.

AN. 1639.

Ce raisonnement étoit solide, & les Suedois en sentirent toute la force. Mais les menaces indirectes que le Comte d'Avaux leur faisoit furent plus efficaces que l'équité & la raison même. Les Suedois ne craignoient rien tant alors que d'être abandonnez de la France. Cette crainte les fit enfin consentir non-seulement à differer le congrès de Lubek, mais à se joindre même aux François pour obliger l'Empereur & le Roi d'Espagne à accorder les sauf-conduits qu'on leur demandoit. Les Régens de Suede ordonnerent à Salvius de déclarer cette résolution au Roi de Dannemark, & de retracter par là la promesse qu'il avoit faite un peu trop legerement d'accepter les sauf-conduits dans la forme qu'on les offroit. Mortification que cet Ambassadeur s'étoit attirée par la précipitation avec laquelle il agissoit avec les Imperiaux. La Cour de France y avoit aussi contribué par les plaintes qu'elle avoit faites de ce Ministre à la Reine de Suede, & on écrivoit au Comte d'Avaux que le Roi en étoit si mécontent qu'il demanderoit son rappel en cas qu'il ne se moderât pas davantage.

Pufendorf. l. 11.

Dépêche au Comte d'Avaux le 14. Novembre 1638.

Il est certain que cette résolution de la Suede déconcertoit le dessein que la Maison d'Autriche avoit de diviser les Alliez, & la mettoit dans la necessité ou d'accorder des sauf-conduits en bonne forme, ou d'avoüer à la face de toute l'Europe qu'elle ne vouloit pas sincerement la paix; sans qu'elle pût se plaindre que les Alliez fissent des demandes injustes.

Car le terme de *non reconciliez* qui faisoit la plus grande difficulté, étoit un terme inoüi & captieux dont on avoit droit de demander la suppression. Sur tout le reste la France proposoit des accommodemens raisonnables, & elle s'offroit même à donner à Ferdinand le titre d'Empereur, pourvû que le Roi d'Espagne consentît à donner le titre de Plenipotentiaires aux Députez des Provinces-Unies. Ces propositions parurent si équitables que le Roi de Pologne, la République de Venise, & le Grand Duc de Toscane crurent devoir solliciter la Maison d'Autriche de les accepter. Le Légat qui s'impatientoit extrémement à Cologne & qui commençoit à s'appercevoir que l'Empereur & le Roi d'Espagne ne lui donnoient que de fausses esperances de la paix, faisoit aussi de continuelles instances, & si le Roi de Dannemark n'y joignit pas les siennes, ce n'est pas qu'il ne reconnût l'injustice des refus de Ferdinand & de Philippe, & qu'il ne souhaitât de voir les Provinces-Unies declarées libres & souveraines; mais c'est qu'il ne souhaitoit pas moins que la Maison d'Autriche même, que la paix se fit par des traitez particuliers, afin qu'elle fût moins avantageuse aux Alliez, sur-tout aux Suedois, & qu'il craignoit d'ailleurs que les Hollandois ne crussent avoir plus d'obligation à la Suede qu'à lui du titre de Souverains, & qu'ils ne s'unissent trop étroitement avec elle.

AN. 1639.

Dépêche au Comte vaux le 7. Aoust 1638.

XXXI.
Plusieurs Princes approuvent la conduite de la France.

Adamus Adami pacificatio Vestphal. c. 2.

Lettre du Card. Ginetti au C. d'Avaux le 17. Novembre 1638.

La France proposa encore un nouveau temperament qui sembloit devoir lever toutes les difficultez. Elle consentit que le Roi d'Espagne ne donnât pas lui-même les sauf-conduits aux Hollandois, pourvû qu'il donnât à l'Empereur un plein-pouvoir, ou

XXXII.
La France propose un nouveau temperament.

Dépêche du Roi au Baron de Char-

comme on l'appelloit, une *toute-puissance* pour leur

AN. 1639. expedier un sauf-conduit tel qu'il jugeroit à propos,

nassé Ambassadeur en Hollande. & que Philippe se contentât de promettre de ne contrevenir en quoi que ce fût ni par lui ni par ses Lieutenans aux sauf-conduits que l'Empereur auroit donnez à tous Ambassadeurs & Députez de Princes ou de Républiques sans en désigner aucun. Si Philippe avoit été aussi disposé à la paix qu'il affectoit de le paroître, il n'auroit certainement pas rejetté un accommodement si raisonnable, & on peut dire la même chose de Ferdinand par rapport au terme de *non reconciliez*; mais ils esperoient lasser leurs ennemis par la longueur des négociations. Ils vouloient attendre que le traité d'alliance conclu pour trois ans entre la France & la Suede fût expiré, pour renouveller leurs intrigues. Ils se flattoient enfin que le succès de leurs armes les mettroit bien-tôt en état de donner la loi.

XXXIII. Le pape propose de nouveau une treve.

J'ai déja dit que le Pape prévoïant que le traité de paix traîneroit en longueur, avoit proposé aux deux partis de faire une treve pour laisser enfin respirer l'Europe après une guerre si funeste, & dans l'esperance qu'on pourroit pendant la treve travailler plus efficacement à la paix. La France qui étoit maîtresse de plusieurs Places considerables dans le païs ennemi avoit agréé la proposition, à condition qu'elle demeureroit en possession de tout ce qu'elle occupoit. Mais cette négociation avoit échoué par des délais & des difficultez affectées par les deux partis. En 1638. le Pape en fit encore la proposition, & la France l'avoit acceptée avec la même facilité. Dans la necessité de finir la guerre le Cardinal de

Richelieu avoit un interêt particulier de souhaiter une longue treve préferablement à la paix. Ce Ministre, quelque digne qu'il fût de la place qu'il occupoit, avoit beaucoup d'ennemis jaloux de son élevation. Les uns l'attaquoient à force ouverte tels que le Comte de Soissons & le Duc d'Orleans. Les autres travailloient sourdement à sa ruine par des insinuations dangereuses qui remplissoient l'esprit du Roi d'aigreurs & de soupçons. Tel étoit le jeune Cinqmars, qui de créature du Cardinal de Richelieu, devint son plus dangereux ennemi, comme le Cardinal lui-même l'étoit devenu de la Reine-Mere dont il étoit la créature. Le grand secret que ce Ministre emploïoit pour se soutenir contre ces differentes attaques étoit de se rendre necessaire, & ce n'est pas sans raison qu'on l'accuse de ce que dans ce dessein il entretenoit la guerre dont les embarras faisoient dans l'esprit du Prince une diversion favorable aux interêts du Ministre. Pressé cependant par les sollicitations du Pape, par les murmures du peuple & du Clergé, & par les besoins de l'Etat, il s'étoit déterminé à consentir à la paix pourvû qu'elle se fît de concert avec tous les Alliez ; mais une treve étoit plus de son goût, parce que la crainte de voir renouveller la guerre auroit mis le Roi dans la necessité de le conserver. L'interêt de l'Etat se trouvoit même joint à son interêt particulier. Le Roi auroit joui pendant la treve de la Lorraine, de l'Alsace & des Places qu'il avoit conquises. Les peuples se seroient insensiblement accoutumez à la domination Françoise, & une longue possession auroit peut-être tenu lieu de titre dans un traité de paix, ce qui faisoit

AN. 1639.

XXXIV. Politique du Cardinal de Richelieu.

Memoires de Montresor.

Nani hist. Venet. l. 11.

qu'il souhaitoit que la treve fût longue & durât au moins dix ou douze ans.

AN. 1639.

XXXV. Conditions de la treve exigées par Grotius Ambassadeur de Suede à Paris.

Mais comme on ne pouvoit rien conclure sur ce point sans le consentement des Suedois, on les consulta. Grotius fit le premier ses propositions à M. de Chavigny, & demanda que la France continuât de païer tous les ans pendant la treve un million de livres à la Suede. La proposition fut rejettée. Au lieu d'un million M. de Chavigny offrit seulement cinq cens mille livres, n'étant pas juste d'exiger pendant la treve d'aussi grands secours que pendant la guerre. Grotius insista, & Pufendorf prétend qu'il auroit obtenu ce qu'il demandoit, si Smalz nouvellement arrivé de Suede pour porter des ordres à Grotius, n'avoit imprudemment laissé entrevoir que les Suedois étoient disposez à se relâcher sur cet article. Mais il se trompe, & il paroît par les Memoires que la Cour de France envoïoit au Comte d'Avaux qu'on y étoit résolu quoi qu'il pût arriver, de donner à la Suede beaucoup moins pendant la treve que pendant la guerre. J'y trouve aussi que Smalz avoit voulu donner un autre tour à cette affaire pour obtenir de meilleures conditions. C'étoit de faire durer l'alliance après la treve jusqu'à la paix. Il sonda le Cardinal de Richelieu pour tâcher de découvrir s'il souhaitoit ardemment cette continuation de l'alliance, afin de s'en prévaloir pour demander une somme plus considerable. Le Cardinal s'apperçût du dessein de Smalz, & c'est ce qui lui fit dire en parlant de lui *qu'il le trouvoit finet*. Mais il se prévalut lui-même de ce que Grotius avoit fait le premier la proposition de faire durer l'alliance après la treve,

Grotii epistolæ.

Pufendorf. l. 10.

Lettre de M. de la Barde au C. d'Avaux le 26. Juin 1638.

treve, persuadé qu'il ne l'avoit pas fait sans ordre, & que par consequent la Suede le souhaitoit autant que la France, comme en effet la chose étoit autant de son interêt que de celui du Roi. Ainsi le Cardinal de Richelieu n'ajouta rien aux offres qu'on avoit déja faites, & Smalz ne pût s'empêcher de blâmer Grotius de n'avoir pas mieux conduit cette affaire. Cependant il remporta de son voïage à Paris beaucoup de penchant pour la France & même pour la religion Catholique, comme j'aurai occasion de le dire ailleurs.

AN. 1639.

On n'aimoit point à Paris à traiter avec Grotius; & on y étoit mécontent de lui parce qu'il n'avoit pas pour la dignité du Cardinal assez de déference, & qu'il paroissoit trop jaloux de son rang. Ce Ministre plus connu par sa profonde érudition que par les talens qu'il avoit pour la négociation, étoit originaire de Delft. Il avoit l'air & les manieres agréables, beaucoup de franchise, de droiture & de probité. Il sçavoit tout ce qu'il avoit lû, & peu de livres échappoient à sa curiosité & à ses recherches. Il parloit toutes les Langues: il étoit Poëte, Historien, Theologien, Jurisconsulte. Il eut le malheur d'être enveloppé dans la disgrace de Barneveld, & son attachement au parti lui coûta tous ses biens & la liberté. On sçait par quelle industrie sa femme le délivra de prison; mais devenu libre il fut obligé d'aller chercher un azile hors de sa patrie. Le Cardinal de Richelieu lui fit donner en France une pension de trois mille livres, à la faveur de laquelle il subsista plusieurs années à Paris. Le Cardinal lui aïant enfin retranché cette pension par une épargne aussi in-

Memoires pour servir à l'histoire de Hollande par Aubery du Maurier.

AN. 1639.

juste que les liberalitez qu'il faisoit à de fort mauvais Poëtes, Grotius alla chercher un Mecene en Allemagne. Il en trouva un dans le grand Gustave, & après la mort de ce Prince dans le Chancelier Oxenstiern qui l'honora de la qualité d'Ambassadeur de Suede à la Cour de France. Le Cardinal de Richelieu ne vit qu'avec chagrin revenir en France avec un titre si distingué un homme qu'il avoit maltraité. Il regarda cette generosité de la Suede comme un reproche qu'elle lui faisoit de son injustice, & la conduite de Grotius l'offensoit encore plus. Ce Ministre refusoit de donner la droite au Cardinal, sous prétexte que les Protestans ne reconnoissoient point cette dignité; & pour cette raison il ne le voïoit que rarement, quoique les Ambassadeurs d'Allemagne & d'Espagne ne fissent aucune difficulté de suivre ce cerémonial, & que l'Ambassadeur d'Angleterre l'eût fait lui-même; car ce ne fut qu'à l'exemple de Grotius que le Comte de Leicester refusa dans la suite de rendre cet honneur à la pourpre Romaine. Comme tous les Ministres de la Cour de France dépendoient absolument du Cardinal, tous s'appliquerent à chagriner l'Ambassadeur Suedois, & entr'autres M. le Chancelier Seguier lorsqu'il alloit lui rendre visite, affectoit de s'asseoir à la premiere place; ce qui obligeoit aussi-tôt Grotius d'emporter lui-même son siege pour s'aller placer au-dessus du Chancelier. La Cour de France esperoit que les Régens de Suede fatiguez de ces querelles rappelleroient Grotius, & elle voulut même en écrire à la Reine. Mais le Comte d'Avaux conseilla de ne rien précipiter parce que cet Ambassadeur étoit protegé par

XXXVI. La Cour de France s'applique à le chagriner.

Dépêche du Roi au C. d'Avaux le 16. Juillet 1639.

Pufendorf. l. 11.

Oxenstiern, & celui-ci tout mécontent qu'il étoit de Grotius, qui toujours absorbé dans l'étude & retiré de la societé des hommes ne lui mandoit, comme il disoit, que *des nouvelles du Pont-neuf*, s'obstinoit à le laisser à Paris pour mortifier le Cardinal dont la fierté l'avoit autrefois choqué. Le Comte d'Avaux fit cependant entrer Salvius dans les sentimens de la Cour de France, & attendit une occasion favorable pour faire à la Suede la proposition du rappel de Grotius. Elle ne se présenta apparemment pas; car ce Ministre ne fut rappellé qu'en 1645. après la mort du Cardinal de Richelieu.

AN. 1639.

Memoires de Hollande par Aubery du Maurier.

XXXVII. La négociation de la treve est renvoïée à Hambourg.

La négociation de la treve n'aïant pas réussi à Paris fut renvoïée à Hambourg où le Comte d'Avaux la proposa à Salvius aux mêmes conditions. Mais Salvius ne goûtoit du tout point la treve qu'il croïoit même préjudiciable aux interêts de la Suede. Il differa de semaine en semaine de s'expliquer avec le Comte & ne répondit à toutes ses raisons qu'en demandant un million par an. Le Comte d'Avaux eut ordre d'offrir jusqu'à sept cens cinquante mille livres; mais les Suedois refuserent encore ces offres, & la chose en demeura là.

Dépêche du Roi au C. d'Avaux le 16. Juillet 1639.

XXXVIII. La Maison d'Autriche refuse la treve.

L'Empereur & le Roi d'Espagne ne témoignoient gueres plus d'empressement. Ils n'avoient promis de consentir à une treve que dans l'esperance que leurs armées remporteroient bien-tôt de grands avantages qui feroient perdre à la France la superiorité qu'elle avoit sur eux. Comme le succès répondoit mal à leurs esperances, ils chercherent des prétextes pour éloigner la treve. C'est ainsi que lorsque l'Espagne se préparoit à faire le siege de Casal, elle affecta de

témoigner beaucoup d'empressement pour la treve.

AN. 1639.

Dépêche du Roi au C. d'Avaux le 17. Mai 1640.

Tandis que le succès du siege lui parut incertain, elle cessa d'en parler, & le Pape aïant envoïé dans ce temps-là un courrier à Philippe pour le presser de donner son consentement, le courrier fut retenu six semaines entieres à Madrit, jusqu'à ce qu'enfin le Marquis de Leganez eût répondu de la prise de Casal. Alors Philippe renvoïa le courrier avec promesse de consentir à la treve, esperant la faire avec honneur, parce que la prise de cette Place devoit balancer les avantages des François. Mais il arriva qu'au lieu de prendre Casal le Marquis de Leganez perdit une bataille, & fut défait dans ses lignes par le Comte d'Harcourt, comme on verra dans la suite. Dès-lors il ne fut plus question de la treve, & les Espagnols n'en parlerent que par complaisance pour le Pape sans aucun dessein de l'accepter. Le Comte-Duc ne l'offroit tout au plus que pour deux ou trois ans & demandoit la restitution des Places conquises, au lieu que le Cardinal de Richelieu la vouloit pour dix ou douze ans, en retenant toutes les conquêtes.

XXXIX. Les Imperiaux renouvellent leurs intrigues auprès des Suedois.

Pufendorf. l. 11.

Cependant les Imperiaux beaucoup moins occupez de la treve que de leurs intrigues secretes, ne pouvoient abandonner le dessein qu'ils avoient formé de détacher la Suede de la France, & Salvius de son côté n'avoit que trop de penchant pour un traité particulier. Le Comte de Curtz gagna deux bourgeois de Hambourg par l'entremise desquels le Comte & Salvius se communiquerent leurs propositions si secretement que l'Ambassadeur de France n'en pût rien découvrir. La chose ne réussit cependant, pas parce que sur ces entrefaites le Comte de

Cürtz fut rappellé à Vienne. Mais à peine fut-il parti que les Ducs de Lauvembourg renoüerent la négotiation. AN. 1639.

On n'avoit encore jamais fait aux Suedois de si belles propositions, & ils s'imaginerent que ces offres étoient d'autant plus sinceres, que la guerre commençoit à devenir beaucoup moins favorable à l'Empereur, dans un temps où le Turc menaçoit l'Empire après avoir fait la paix avec la Perse & les Venitiens. Les Suedois aimant ainsi à se tromper eux-mêmes, prirent en même temps toutes les précautions possibles pour tromper le Comte d'Avaux. Un differend que les Ducs de Lauvembourg avoient avec le Duc Auguste leur frere, leur servit de prétexte pour se rendre à Hambourg On convint de ne se rien communiquer par écrit, & que lorsque le traité seroit conclu, on le mettroit en dépôt chez une personne de confiance, jusqu'à ce que l'Empereur en eût envoïé la ratification. Les choses étoient déja assez avancées lorsque le Comte d'Avaux aïant eu quelque vent de ces menées secretes, fut assez habile & assez heureux pour découvrir toute l'intrigue en remontant jusqu'à la source. Il alla trouver Salvius, & l'accabla de reproches en lui faisant tout le détail de sa découverte. Salvius embarassé & surpris ne put lui répondre qu'en niant le fait, & prétendit faire passer l'avis qu'on avoit donné au Comte pour un de ces faux bruits que les Imperiaux répandoient pour troubler la bonne intelligence des Alliez; mais soit qu'il n'osât plus traiter après la découverte de l'intrigue, soit plûtôt qu'il fût mal satisfait des Imperiaux, la négociation fut aussi-tôt rompuë.

AN. 1639.

XL. Banier négocie secretement avec les Imperiaux, mais sans succès.

Ibidem.

Une autre négociation secrete que le General Banier avoit commencée en Boheme dans le même temps que celle de Hambourg, finit aussi en même temps. Ce General sembla vouloir ajouter à ses exploits militaires la gloire d'avoir donné la paix à l'Empire & à sa patrie. Sa femme gagnée par quelques Ministres Imperiaux dont elle étoit alliée, le sollicitoit vivement d'entrer en négociation. L'Empereur lui offroit pour récompense deux Duchez en Silesie avec la qualité de Prince de l'Empire, & il ne parut pas insensible à ces offres, quoiqu'apparemment on ne les lui fît que pour le mieux tromper, jusqu'à ce qu'on pût lui opposer d'assez grandes forces pour arrêter ses progrès. Beauregard qui étoit toujours auprès de lui, & qui sous le nom de Résident faisoit l'office d'espion, découvrit cette intrigue dont un Medecin de Prague étoit l'entremetteur, & il en donna aussi-tôt avis au Comte d'Avaux. Le Comte en fut d'autant plus allarmé qu'il étoit moins à portée de parer le coup. Mais il fut parfaitement secondé par Salvius qui regarda comme un affront qu'on voulût lui enlever la gloire d'avoir menagé la paix; tous deux écrivirent aux Régens de Suede des Lettres fort vives contre Banier. La mésintelligence entre le Ministre & le General Suedois fut encore augmentée par des Lettres qu'on écrivit de Prague à Hambourg & de Hambourg à Prague, où on les faisoit parler l'un de l'autre en termes offensans. La division passa jusques dans le Conseil de Suede où l'un & l'autre avoit sa brigue & ses partisans; mais les sollicitations du Comte d'Avaux & de Salvius prévalurent. On déclara à Banier que la Suede étoit

résoluë d'observer le traité d'alliance avec la France & de ne traiter que de concert avec elle, d'autant plus qu'on avoit lieu de croire que les Ministres de l'Empereur n'agissoient pas de bonne foi. Cette déclaration fit avorter l'intrigue, & Banier fut presqu'aussi-tôt obligé de quitter la Boheme sur la nouvelle qu'il reçût de l'approche de Picolomini avec une armée plus forte que la sienne.

AN. 1639.

XLI. Continuation de la guerre.

Ces diverses négociations & ces mouvemens que les Princes se donnoient de part & d'autre pour s'unir plus étroitement ou pour diviser leurs ennemis, marquoient beaucoup moins de disposition à la paix que d'inclination à continuer la guerre. Elle étoit en effet toujours également vive dans toutes les parties de l'Europe.

XLII. Les François assiegent Hesdin.

Trois armées Françoises furent cette année destinées à vanger l'affront que la France avoit reçû l'année précedente devant Saint-Omer. L'une sous le commandement de M. de la Meilleraye entra dans l'Artois, & après differentes marches & de longues déliberations, elle mit le siege devant Hesdin. La Ville se défendit avec beaucoup de résolution, les François & les Espagnols combattant à l'envi les uns des autres pour se signaler à la vûë du Roi qui vint lui-même voir le siege. La seconde armée sous le Marquis de Feuquieres, assiegea Thionville sur la frontiere du Luxembourg. Mais l'éloignement des quartiers que ce General négligea ou n'eut pas le temps de rapprocher, donna à Picolomini la facilité de secourir la Place. Les ennemis forcerent un quartier, jetterent du secours dans la Ville, & quoique toute l'armée Françoise se fût réünie, Picolomini

XLIII. Picolomini bat l'armée Françoise devant Thionville.

AN. 1639. l'attaqua avec tant de conduite & de valeur, qu'il la rompit & la mit en une entiere déroute. L'infanterie fut taillée en pieces; le canon & le bagage demeurerent au pouvoir des Espagnols avec le General François.

XLIV.
Il est obligé de lever le siege de Mouzon.

Ce succès donna envie à Picolomini de marcher au secours de Hesdin. Il étoit déja en chemin lorsque faisant réflexion sur la difficulté de l'entreprise, il jugea que ce seroit trop exposer la gloire qu'il venoit d'acquerir. L'armée qui assiegeoit Hesdin étoit beaucoup plus forte, bien retranchée, & la présence du Roi sembloit la rendre invincible. Il prit donc le parti de faire diversion en attaquant quelque Place en France. Il s'attacha à Mouzon petite Ville mal fortifiée sur la Meuse, & après y avoir fait brêche en peu de jours, il donna deux assauts qui furent beaucoup mieux soutenus qu'il n'avoit pensé. Comme il se préparoit à en donner un troisiéme, il découvrit avec une extrême surprise l'avant-garde de la troisiéme armée Françoise commandée par le Maréchal de Châtillon qui marchoit au secours de la Place. Il eut de la peine à se persuader ce qu'il voïoit. Il sçavoit que les principales forces des François étoient occupées au siege de Hesdin. Il venoit de défaire une autre armée, & cependant il en voïoit tout-à-coup reparoître une troisiéme, comme si la terre avoit enfanté des soldats. Sa confusion fut égale à sa surprise. Car il s'étoit tellement flatté d'emporter Mouzon sans aucun obstacle, qu'il ne s'étoit pas même donné la peine de faire des lignes, & qu'il n'avoit placé qu'un petit corps de troupes en deçà de la riviere. Les François eurent ainsi la liberté

berté de faire entrer dans la Place tous les secours qu'ils voulurent, de sorte que Picolomini se vit contraint avec son armée victorieuse de lever le siege d'une méchante Place, avoüant que la France étoit le seul Roïaume de l'Europe qui eût de si grandes & de si promptes ressources.

AN. 1639.

XLV. Diverses pertes des Espagnols.

Cependant Hesdin se rendit au Roi. La prise de cette Ville fut suivie de celle d'Ivoix dont on rasa les fortifications, & l'Espagne fit dans la Manche une perte beaucoup plus considerable par la défaite de cette grande flotte dont j'ai parlé ailleurs. Il seroit difficile de se représenter un spectacle plus terrible que celui de ce combat, ni une victoire plus glorieuse que celle que l'Amiral Tromp remporta dans cette fameuse action. Une partie de la flotte Espagnole se refugia dans les Ports & sur les côtes d'Angleterre, une autre s'échoua sur celles de France, & le reste fut pris, ou brûlé, ou coulé à fond. C'est ainsi que l'Espagne faisoit tous les ans quelque nouvelle perte, ses ennemis gagnant toujours du terrain, & resserrant peu à peu ses frontieres. L'année suivante fut encore plus malheureuse pour elle par la perte d'Arras. Jamais on n'a vû plus de mouvemens autour d'une Place pour l'attaquer & pour la défendre. Trois Maréchaux de France en formerent le siege. Le Roi & le Cardinal de Richelieu s'avancerent jusqu'à Amiens pour être plus à portée de donner leurs ordres. Les Espagnols attaquerent vivement les lignes, & chaque convoi qu'on vouloit amener au camp coûtoit une bataille. La valeur & la patience des troupes Françoises vainquirent l'opiniâtreté des Espagnols, & Arras cette Ville impre-

AN. 1639. nable qui ne s'imaginoit pas qu'on pût oser l'attaquer, devint enfin une frontiere de France. Le Prince de Condé prit aussi Salces dans le Roussillon; mais les Espagnols le reprirent.

XLVI. La Duchesse de Savoïe est réduite à de fâcheuses extrémitez. Les Princes de Savoïe se rendent maîtres de presque tout le Piémont.

Pendant ce temps-là la Duchesse de Savoïe en bute à la persecution de ses beaux-freres, éprouvoit les plus fâcheuses disgraces de la fortune: Les peuples mécontens du gouvernement murmuroient avec audace, & l'esprit de révolte s'étoit répandu de la Capitale dans tout le Piémont. Le Cardinal Maurice, le Prince Thomas, le Duc de Parme alors zelé partisan de l'Espagne, & le Marquis de Leganez s'étant joints ensemble entrerent sans obstacle dans les Etats de Savoïe, & y firent bien-tôt de grands progrès par les intelligences qu'ils avoient dans le païs. Plusieurs Gouverneurs qui n'attendoient que l'arrivée des Princes pour trahir la Duchesse, leur livrerent leurs Places. Chivas, Crescentin, Verruë, toutes les Villes du Pô leur ouvrirent leurs portes; Trin ne soutint que quelques jours de siege, & la terreur ébranlant ceux que la fidelité retenoit encore dans le devoir, tout le Piémont se déclara pour le parti dominant. Les Princes profitant d'un si heureux commencement, entreprirent de se rendre maîtres de la Capitale où la Duchesse étoit enfermée. Christine prévoïant leur dessein & craignant tout de l'infidelité des habitans, avoit heureusement fait entrer dans la Ville six mille François, & avoit éloigné du peril le jeune Duc en l'envoïant à Chamberry. Les François continrent les bourgeois de Turin & obligerent les Princes de se retirer. Ceux-ci se dédommagerent par la prise d'Ivrée, de

Saluces, d'Aſt, de Foſſan, de Coni & de quelques autres Places, de ſorte que la Ducheſſe comptoit les jours par ſes pertes. Les François reprirent cependant quelques-unes de ces Places; mais la garniſon de Turin s'étant imprudemment éloignée, les Princes qui en furent auſſi-tôt avertis par leurs partiſans reparurent inopinément à la vûë de la Ville, la ſurprirent & donnerent à peine le temps à la Ducheſſe de ſe jetter en déſordre dans la citadelle, d'où elle ſe retira à Chamberry auprès de ſon fils, tandis que les François & les Eſpagnols faiſoient un champ de bataille de la ville de Turin; & de-là Chriſtine alla à Grenoble implorer le ſecours du Roi ſon frere.

AN. 1639.

XLVII. Les Princes de Savoïe prennent Turin, & aſſiegent la Citadelle.

Elle eut beaucoup à ſouffrir des hauteurs du Cardinal de Richelieu, qui abuſant de ſon pouvoir & de la foibleſſe de cette Princeſſe, oublia quelquefois ce qu'un ſujet doit toujours au ſang de ſes Rois. Cependant quoiqu'elle n'accordât pas au Cardinal tout ce qu'il ſouhaitoit, elle ne laiſſa pas d'obtenir tous les ſecours qu'elle demandoit. Le Cardinal de la Valette qui avoit alors le commandement des armées en Italie étant mort, & le Duc de Longueville autre General étant paſſé en Allemagne, le Comte d'Harcourt leur ſucceda, & devint par ſon courage & ſa bonne fortune le reſtaurateur des Etats de Savoïe.

XLVIII. La Ducheſſe fait un nouveau traité avec la France & en reçoit du ſecours.

A peine fut-il arrivé en Italie qu'il s'y ſignala par le ravitaillement de Caſal, la priſe de Quiers & une glorieuſe retraite qu'il fit avec neuf mille hommes à la vûë des Eſpagnols qui en avoient vingt mille, & qui malgré leur nombre furent toujours repouſſez & battus. Cette action étonna les ennemis, raſſura

XLIX. Exploits du Comte d'Harcourt en Italie.

AN 1639. le parti de la Ducheſſe & donna un nouvel éclat à la réputation du Comte d'Harcourt. L'année ſuivante il fit quelque choſe de plus. Le Marquis de Leganez ſe prévalant de la foibleſſe des François dont les recruës étoient encore en deçà des Alpes, mit le ſiege devant Caſal, Place tant enviée à la France & ſi ſouvent attaquée. La Princeſſe de Mantouë favoriſoit ſon deſſein, & trahiſſant les interêts de la France & ceux de ſon fils, elle avoit perſuadé une pareille trahiſon à quelques-uns des habitans. Leganez ſe flattoit d'immortaliſer ſon nom par cette importante conquête; il l'écrivit même à la Cour d'Eſpagne, comme j'ai dit en parlant des propoſitions que le Pape faiſoit pour une treve; & ſi l'on en croit les nouvelles qui coururent à Paris, il ſe vantoit qu'*en un même jour il battroit les François, prendroit Caſal & aſſujettiroit enſuite au Roi d'Eſpagne dix Souveraineteꝫ en Italie*. Il falloit promettre moins, ou tenir mieux ſa parole.

Lettre de M. de Roiſſy au Comte d'Avaux 16. Juin 1640.

L. Il défait les Eſpagnols devant Caſal.

Le Comte d'Harcourt averti du danger où étoit la Place ramaſſa promptement tout ce qu'il pût de troupes, & aïant fait un corps de ſept à huit mille hommes, il entreprit de forcer dans ſes retranchemens une armée de vingt mille Eſpagnols. C'étoit une temerité neceſſaire pour ſauver l'Italie. L'infanterie commença l'attaque commandée par le Comte du Pleſſy-Pralin, & après avoir été repouſſée trois fois, elle entra enfin dans les lignes des ennemis. Le Comte d'Harcourt s'y jetta des premiers: ſon cheval fut tué ſous lui, un ſecond qu'il prit s'embourba, & il ne ſe débaraſſa lui-même qu'avec peine. Enfin étant monté ſur un troiſiéme ſans chapeau ni piſto-

lets, il anima tellement les troupes par son exemple, qu'elles remporterent une victoire complete. Les ennemis étonnez d'une hardiesse si extraordinaire & songeant moins à vaincre qu'à se défendre, se laisserent chasser de leurs retranchemens, & leur General deconcerté perdit le jugement. *Il semble que les Espagnols aïent été frappez d'un coup de foudre*, écrivit-on à la Princesse de Mantouë, *& on ne s'imaginera jamais que cette action se soit passée sans un miracle.* — AN. 1639.

LI. Il prend Turin, & rétablit la Duchesse de Savoïe.

Si c'en fut un, ce ne fut pas le dernier que le Comte d'Harcourt fit en Italie. Il osa avec sa petite armée assieger la Capitale du Piémont, où le Prince Thomas commandoit une garnison presqu'aussi nombreuse que les troupes Françoises, & à la vûë du Marquis de Leganez, qui depuis sa défaite avoit rassemblé une nouvelle armée & recevoit tous les jours des renforts du Milanez. C'étoit là une belle occasion pour Leganez d'effacer la honte de sa défaite, en forçant à son tour les lignes du Comte d'Harcourt; il le tenta plus d'une fois sans succès. Le grand nombre des ennemis & les efforts extraordinaires qu'ils firent ne servirent qu'à relever la gloire des François. Turin fut pris & rendu à la Duchesse de Savoïe. Elle y entra comme en triomphe, & par un heureux changement de fortune elle commença dès-lors à jouir d'un sort beaucoup plus doux.

LII. Banier reçoit des secours d'argent du Comte d'Avaux.

D'un autre côté Gallas aïant enfin abandonné la Pomeranie, Banier se vit en état de faire des conquêtes. Il entreprit de passer l'Elbe, de reprendre ses anciens postes sur ce fleuve & sur la Saal, de se rendre

AN. 1639.

Histoire du Maréchal de Guebriant l. 4. c. 1.

maître de la Misnie & de la Thuringe, & de repousser les Imperiaux jusques dans les Païs heréditaires d'Autriche. Mais il avoit besoin d'argent pour remonter sa cavalerie, & Salvius lui en refusoit autant pour chagriner Banier qu'il haïssoit, que pour ne pas irriter le Roi de Dannemark protecteur des Ducs de Lunebourg & des Etats de la basse-Saxe que le voisinage des Suedois allarmoit. Banier au désespoir de ce refus se ressouvint, dit un Historien, de la generosité du Comte d'Avaux tant vantée en Allemagne. En effet le Comte d'Avaux emprunta sous son nom cent mille Richsdales à la Banque de Hambourg, & Salvius se piquant de generosité à son tour promit d'en païer le tiers sur l'argent qu'il recevoit de France pour la Suede.

LIII. La disette ruine l'armée Imperiale.

Aidé de ce secours le General Suedois se mit en campagne avec une belle armée, prit plusieurs Places, & obligea une seconde fois Gallas à repasser l'Elbe. Les Imperiaux s'étoient flatté que la ville de Hambourg leur fourniroit des vivres; mais le Comte d'Avaux secondé de Salvius persuada aux Magistrats de leur en refuser, & ruina par-là l'armée Imperiale. Car la disette y devint si grande en peu de jours qu'il en perit près de la moitié, & que le reste fut obligé d'aller chercher des vivres jusques dans les Païs heréditaires de la Maison d'Autriche, abandonnant aux Suedois toute la campagne. Banier leva par-tout de grosses contributions qui l'aiderent pendant quelque temps à subsister dans un païs entierement ruiné; mais bien-tôt il se trouva encore une fois hors d'état de rien entreprendre par le défaut d'argent. Salvius s'opiniâtra à lui en refuser, & sem-

à la vouloir donner au Comte d'Avaux la gloire de sauver encore l'armée Suedoise & la réputation du General. Banier s'adressa à lui & en reçût les sommes dont il avoit besoin. Un si grand service le penetra de joïe & de reconnoissance. Il écrivit aux Régens de Suede que c'étoit au Comte d'Avaux qu'on étoit redevable de la conservation de l'armée, & lorsque ses troupes passerent l'Elbe à Lombourg à sept lieuës de Hambourg, il voulut aller lui-même remercier son genereux bienfaiteur, malgré le danger qu'il y avoit pour lui à s'engager dans une Ville où le Roi de Dannemark étoit puissant. AN. 1639.

LIV. Banier entre dans la Boheme & y fait plusieurs conquêtes.

A peine l'armée Suedoise eut-elle passé l'Elbe que Banier remplit toute l'Allemagne de la gloire de son nom & du bruit de ses exploits. Jusqu'alors accablé par toutes les forces de l'Empire, il avoit moins songé à attaquer qu'à se défendre ; mais dès que les Imperiaux épuisez enfin, & rebutez de tant de vains efforts qu'ils avoient faits pour le chasser de la Pomeranie, lui eurent laissé le champ libre, il entra plus avant en Allemagne & résolut de penetrer dans les Païs hereditaires de l'Empereur. Il s'ouvrit le passage par la défaite d'une armée Imperiale commandée par le General Marazin auprès de Chemnitz. Mille Imperiaux resterent sur le champ de bataille : quinze cens demeurerent prisonniers avec quelques Officiers distinguez. Après cette victoire il traversa toute la Boheme en conquerant, forçant toutes les Villes qui se trouverent sur son passage jusqu'à Prague, & il auroit peut-être encore emporté cette Capitale sans la crainte qu'il eut que son armée enrichie du pillage de cette grande Ville ne se dissipât.

AN. 1639. Les détachemens de son armée remporterent aussi divers avantages sur les troupes ennemies. Il étoit enfin devenu si redoutable, que le seul bruit de son approche mit en fuite une armée commandée par l'Electeur de Saxe & par Hatzfeldt, quoiqu'il n'eut aucun dessein de l'attaquer.

LV. Mort du Duc Bernard de Saxe-Veimar.

Le Rhin fut cette année beaucoup moins le theatre de la guerre, que d'une négociation délicate & difficile. Le Duc Bernard de Veimar satisfait de la gloire qu'il avoit acquise l'année précedente par la prise de Brisak, ne songeoit qu'à s'assurer la possession de sa conquête. Dans ce dessein il s'étoit déja rendu maître de Pontarlier en Franche-Comté, du Château de Joux, & de quelques autres petites Places, lorsque la mort vint tout-à-coup l'arracher d'entre les bras de la victoire. *18 Juillet 1639.* Il mourut à Neubourg de la peste qui regnoit alors dans ces quartiers-là, ou de poison selon l'opinion de quelques-uns. Comme sa mort parut également avantageuse à la Maison d'Autriche & à la France, on soupçonna ces deux Puissances de l'avoir avancée. Mais les preuves qu'on en apporta dans le temps ne sçauroient fonder un jugement certain, d'autant plus que les indices de la peste & du poison sont assez souvent les mêmes après la mort. Il y a des gens qui cherchent toujours quelque cause secrete de la mort des Grands, comme il y en a qui veulent qu'elle soit toujours précedée de quelque présage funeste. C'est dans les uns une malignité outrée, & dans les autres une superstition ridicule.

LVI. La France veut retenir ses conquêtes & son armée.

La mort du Duc de Veimar délivra l'Empereur d'un ennemi redoutable, & assura à la France la possession de Brisak & de l'Alsace. Bernard n'avoit pour tout

tout bien que l'honneur d'être issu de la branche aînée de la Maison de Saxe que Charles V. avoit dépoüillée de ses terres & de la dignité Electorale. Aïant eu assez de courage & de bonheur pour se vanger de la Maison d'Autriche, il eut aussi assez d'ambition pour songer à se faire un établissement de ce qu'il avoit enlevé à cette Maison, & le Lantgraviat d'Alsace lui parut tout propre à le dédommager de celui de Thuringe. La France le lui avoit cedé sans cependant abandonner les vûës qu'elle avoit sur cette Province, & elle esperoit que quand le Duc s'en seroit rendu maître, il écouteroit d'autant plus volontiers des propositions d'accommodement, qu'il étoit redevable à la France de toutes ses conquêtes. Mais après la prise de Brisak, Bernard laissa assez entrevoir qu'il n'étoit pas d'humeur de se désaisir. Sa mort prévint la mauvaise intelligence que cette opposition d'interêts alloit infailliblement causer entre lui & la Cour de France. On traita avec les Officiers de ses troupes, & ceux-ci remirent entre les mains du Roi toutes les Places conquises.

AN. 1639.

Histoire du Cardinal de Richelieu, l. 6. c. 4. 5. & 6.

Memorie recondite di Vittorio Siri vol. 8.

LVII. L'Empereur & plusieurs Princes veulent s'en emparer.

Un second siege de Brisak n'auroit pas plus coûté au Comte de Guebriant que cette négociation. L'Empereur comme le plus interessé dans cette affaire, mit tout en œuvre pour attirer les troupes à son service, & sur-tout pour se faire remettre les Places conquises. C'étoit selon lui un moïen sûr d'accommodement avec le Prince Palatin. Il proposa de traiter, il offrit une treve, il promit l'amnistie à toutes les troupes & de grandes récompenses aux Officiers. La Suede étoit trop éloignée & trop occupée sur l'Elbe & sur l'Oder pour se charger de

garder l'Alsace ; mais elle auroit du moins voulu qu'on l'eût consultée avant que d'en disposer ; & si on l'avoit fait, comme les traitez d'alliance n'étouffent pas les jalousies mutuelles des nations, la France eût été mal partagée. Les Ducs de Baviere, de Lauvembourg & de Luneboung se mirent du nombre des prétendans & avoient aussi leurs partisans. Enfin Guillaume Duc de Saxe frere aîné de Bernard, avoit ses droits en vertu du testament du Duc défunt, & prétendit être mis en possession des Places pour les garder du moins jusqu'à la paix.

An. 1639.

LVIII. Desseins du Prince Palatin sur les troupes & les conquêtes du Duc de Veimar.

Mais le plus dangereux de tous les concurrens étoit le Prince Palatin Charles-Loüis que le Roi d'Angleterre, le Prince d'Orange & les Provinces-Unies recommandoient vivement ; & pour qui les troupes faisoient paroître de l'inclination. Dès que ce Prince eut appris à la Haye la mort de Bernard, il passa promptement en Angleterre pour y chercher de l'argent, tandis que ses Agens entretenoient l'armée des plus belles esperances. Charles-Loüis promettoit de se joindre incessamment à elle avec un grand corps de troupes Angloises & de grosses sommes d'argent. S'il l'avoit fait, Brisak auroit échappé à la France ; mais ce Prince se perdit par son imprudence. Il partit d'Angleterre avec 25000. liv. sterling pour se rendre à l'armée, & au lieu de prendre sa route par la Hollande où il n'avoit à craindre aucun obstacle, il vint débarquer en France.

Pufendorf. l. 11.

Grotii epistola passim.

LIX. Le Prince Palatin veut passer *incognito* par la France, & y est arrêté.

Monsieur de Bellievre Ambassadeur de France à Londres aïant sçû du Roi d'Angleterre le dessein que le Prince Palatin avoit de passer par la France, s'étoit opposé à ce voïage jusqu'à ce que le Roi de

France lui eût fait sçavoir ses intentions. Le Prince au lieu d'attendre la réponse du Roi entreprit de traverser toute la France *incognito*, & comme s'il avoit craint qu'on n'ignorât son secret, il le laissa publier dans le Port de Boulogne par toute l'artillerie de son vaisseau qui le salua lorsqu'il mit pied à terre. A Paris au lieu d'aller loger chez le Comte de Leicester, comme le Roi d'Angleterre l'avoit promis à M. de Bellievre, & d'aller ensuite saluer le Roi, il affecta de se cacher. Le Cardinal de Richelieu qui prévoïoit combien la présence de ce Prince nuiroit à ses desseins sur Brisak, profita de son imprudence pour s'assurer de sa personne jusqu'à la conclusion de cette grande affaire. Le Prince fut arrêté à Moulins & de-là conduit à Vincennes où il fut gardé assez étroitement.

AN. 1639.

LX. Le Prince Casimir y est aussi retenu prisonnier.

Le Prince Casimir y étoit déja depuis un an & avoit été arrêté à peu près de la même maniere. Il étoit frere du Roi de Pologne, & attaché à la Maison d'Autriche dont il sortoit par sa mere. Il avoit fait des levées pour l'Empereur ; il étoit nommé Viceroy de Portugal par le Roi d'Espagne, & il avoit esperé de passer *incognito* par la France pour se rendre à Lisbonne ; mais il avoit été reconnu à Marseille & conduit à Vincennes. Les Etats de Pologne se récrierent contre cette violence prétendue, & écrivirent au Comte d'Avaux des Lettres fort vives sur ce sujet. A ces premieres saillies succederent des réflexions plus moderées. Le Roi de Pologne mit l'affaire en négociation, il envoïa en France Gozienski Palatin de Smolensko ; & le Prince Casimir fut remis peu de temps après en liberté en consequence d'un traité

AN. 1639. par lequel Ladiflas promit de ne faire aucune hoftilité contre la France, & de ne prendre aucune part aux guerres d'Allemagne. Il paroît par une Lettre de l'Ambaffadeur Polonois au Comte d'Avaux, que ce Comte contribua beaucoup au fuccès de cette négociation. Il eft du moins certain qu'il découvrit tout le fecret de l'Ambaffade. Un Italien Secretaire de l'Ambaffadeur le quitta mécontent de lui; comme le fecret eft une des premieres chofes qu'un homme mécontent fe croit en droit de facrifier à fon reffentiment, le Comte d'Avaux n'eut pas de peine à faire parler celui-ci. Il apprit de lui tout le détail des inftructions de l'Ambaffadeur, & il en informa la Cour.

27. Février 1640.

Hift. Veneta di Nani l. 10.

LXI. Les Rois d'Angleterre & de Dannemark fe plaignent de la détention du Prince Palatin.

Le Comte de Leicefter fit auffi à Paris beaucoup de bruit de la détention du Prince Palatin. Le Roi de Dannemark le reclama avec beaucoup de hauteur, & fit faire à Hambourg de grandes menaces au Comte d'Avaux, fi on ne lui rendoit au plûtôt la liberté. Enfin tous les partifans de la Maifon Palatine fe déchaînerent contre la France. Le Cardinal de Richelieu allegua pour fe juftifier, qu'il n'étoit permis à aucun Prince étranger de paffer par le Roïaume fans paffeport. Que le foin que le Prince Palatin avoit pris de fe cacher faifoit foupçonner qu'il méditoit quelque deffein contraire aux interêts du Roi, & qu'on avoit été d'autant mieux fondé à l'arrêter, qu'on difoit que ce Prince ne vouloit être maître des Villes d'Alface que pour les échanger avec les Etats du Palatinat, ce qui ne pouvoit être que très préjudiciable à la France à qui ces conquêtes avoient tant coûté. Au refte le Cardinal de Riche-

lieu étoit depuis long-temps accoutumé à ces cris. Il s'y étoit attendu & ne s'en étonna pas. Il ne laissa pas de donner de belles paroles aux Rois d'Angleterre & de Dannemark, & cependant il travailla efficacement à s'assurer de l'armée & des Places du Duc de Veimar. L'argent fut le grand ressort de cette négociation, comme il l'est de beaucoup d'autres, & l'emporta sur la brigue. Les Officiers & les soldats vouloient vendre leurs services. La France seule étoit en état de les acheter. Ainsi le traité fut signé le 9. d'Octobre 1639. Le Baron d'Erlach demeura Gouverneur de Brisak pour la France, comme il l'étoit auparavant pour le Duc Bernard, & le Duc de Longueville fut reconnu Chef de l'armée. Quelques mois après le Prince Palatin fut remis en liberté après qu'on eût exigé de lui une promesse par écrit qu'il ne feroit rien contre les interêts de la France, promesse fort inutile de la part d'un Prince qui étoit hors d'état de nuire.

AN. 1639.

LXII. La France se met en possession des conquêtes & des troupes du Duc Bernard.

Si la guerre avoit été jusqu'alors peu favorable aux esperances du Cardinal de Richelieu, le succès de cette négociation commença à dédommager la France des dépenses énormes qu'elle faisoit depuis plusieurs années. La possession de Brisak valloit seule plusieurs conquêtes. Aussi la France prit-elle dès-lors la résolution de ne jamais se défaisir d'une Place si importante. On vouloit sur-tout en conserver la possession par le traité de paix, ce qu'on ne pouvoit esperer que par le secours des Alliez. Il falloit par consequent s'unir de plus en plus avec eux, & entrer dans leurs interêts pour les faire entrer dans ceux de la France. Ce fut dans cette vûë que comme le

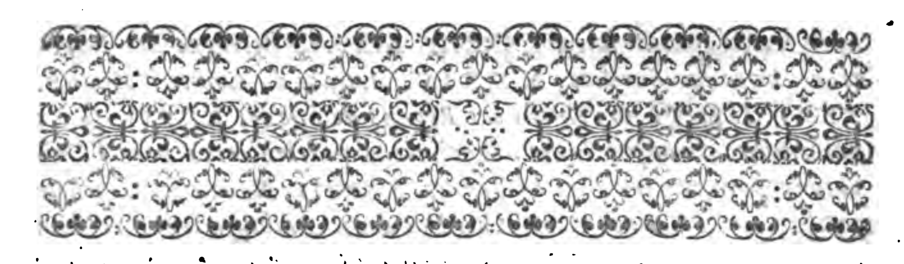
LXIII. La France songe à renouveller son traité d'alliance avec la Suede.

dernier traité d'alliance fait avec la Suede pour trois

AN. 1639. ans devoit bien-tôt expirer, on songea de bonne heure à le faire renouveller. Le Cardinal de Richelieu eut le succès de cette négociation beaucoup plus à cœur que la paix même. On n'oublia rien pour la faire réussir, & on y verra le Comte d'Avaux emploïer tour à tour l'adresse, la patience, la hauteur même & tout ce que la prudence humaine pouvoit imaginer de plus subtil pour conduire une affaire si délicate.

Fin du cinquiéme Livre.





SOMMAIRE

DU SIXIE'ME LIVRE.

I. D*Esseins de la France dans le renouvellement du traité d'alliance avec la Suede.* II. *Salvius laisse entrevoir les demandes de la Suede.* III. *Le Comte d'Avaux lui ôte l'esperance de les obtenir.* IV. *Il est secondé par le Baron de Rorté.* V. *Demandes de la Suede.* VI. *Réponse du Comte d'Avaux.* VII. *Il affecte beaucoup d'indifference pour le traité.* VIII. *Sentimens de la France sur le choix des lieux pour les Conferences de la paix generale.* IX. *Le Comte d'Avaux propose de choisir Munster & Osnabrug.* X. *Contestation sur l'article qui obligeoit le Roi de France à porter la guerre en Allemagne.* XI. *Proposition captieuse du Comte d'Avaux.* XII. *Contestation sur les Subsides.* XIII. *Tous les autres articles demeurent indécis.* XIV. *Le Comte d'Avaux suspend l'échange du Maréchal Horn avec Jean de Vverth.* XV. *Il suspend pareillement le paiement des Subsides.* XVI. *Il intimide les Suedois.* XVII. *Les Suedois moderent leurs demandes.* XVIII. *La France les rejette encore.* XIX. *Dispositions de la Suede peu favorables à la France.* XX. *Les divers partis témoignent beaucoup de zele pour la paix generale.* XXI. *Diete de Ratisbonne.* XXII. *La Diete écrit aux Princes de l'Europe pour les exhorter à la paix.* XXIII. *L'Empereur propose une amnistie.* XXIV. *La Diete renvoïe à Vienne l'affaire des Princes Palatins.* XXV. *Banier forme le dessein de rompre la Diete en attaquant Ratisbonne.* XXVI. *Il se décredite parmi les troupes.* XXVII. *Les armées Françoise & Suedoise donnent l'allarme à Ratisbonne.* XXVIII. *Le Comte de Guebriant sauve l'armée Suedoise.* XXIX. *Mort du Duc Georges de Lunebourg.* XXX. *Mort de Banier.* XXXI. *Suite de la négociation du Comte d'Avaux & de Salvius.* XXXII. *Differend du Baron de Rorté*

avec les Régens de Suede. XXXIII. *Nouvelle intrigue des Imperiaux avec les Suedois.* XXXIV. *Artifice du Comte d'Avaux.* XXXV. *Il presse vivement les Régens de Suede.* XXXVI. *Il les détermine à rompre leurs négociations particulieres avec l'Empereur pour traiter avec la France.* XXXVII. *Nouvelle difficulté formée par Salvius.* XXXVIII. *Les deux Ambassadeurs reglent les articles du traité.* XXXIX. *Zele du Comte d'Avaux pour la Religion.* XL. *Conclusion du traité.* XLI. *Le Comte d'Avaux reste à Hambourg.* XLII. *Mort de l'Electeur de Brandebourg. Le jeune Electeur fait paroître de l'inclination pour le parti des Alliez.* XLIII. *Fuite de la Reine-Mere de Suede.* XLIV. *L'Electeur de Brandebourg aspire à la Couronne de Suede par le mariage de Christine.* XLV. *Les Ducs de Lunebourg songent à quitter le parti des Alliez.* XLVI. *L'Empereur tente de mettre les Suisses dans son parti.* XLVII. *Mort du Comte de Soissons.* XLVIII. *Accommodement du Duc de Lorraine.* XLIX. *Soulevement de la Catalogne.* L. *Révolution de Portugal.* LI. *Intelligences du Cardinal de Richelieu à Lisbonne.* LII. *Le Roi de Portugal traite avec la France.* LIII. *Suite de la guerre d'Allemagne.* LIV. *On renouë la négociation pour le traité préliminaire de la paix generale. Conduite irréguliere du Roi de Dannemark.*

LIVRE

AN. 1640.

LIVRE SIXIE'ME.

I. Desseins de la France dans le renouvellement d'alliance avec la Suede.

LA France ne vouloit pas faire avec la Suede un nouveau traité, pour ne lui pas donner occasion de demander de nouvelles conditions. Il ne s'agissoit pas non plus de renouveller l'alliance pour quelques années, mais de faire durer le traité de Hambourg jusqu'à la paix generale. Si le Comte d'Avaux en venoit à bout, il faisoit perdre pour jamais aux Imperiaux l'esperance de diviser les Alliez: il affermissoit la Lantgrave & les autres Confederez dans le parti, & il mettoit la France en état de prolonger à son gré les négociations de la paix sans craindre d'être abandonnée des Suedois, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu les conditions qu'elle souhaitoit. Il sembloit que la chose fut aisée, parce que l'avantage paroissoit égal pour la Suede. Les Régens devoient être convaincus par mille experiences que l'Empereur n'avoit en vûë que de rompre une alliance qui lui étoit si préjudiciable. Ils avoient lieu de craindre que la foi d'un traité ne fût un foible garant pour leur assurer les avantages qu'ils pouvoient obtenir dans un accommodement particulier. Ils avoient été souvent obligez d'en convenir eux-mêmes. Mais la constance de la Maison d'Autriche à les éblouïr par des offres specieuses, son adresse à leur persuader que la France les trahissoit, les replongeoit sans cesse dans de nouvelles inquietudes, & les rendoit faciles à écouter toutes sortes de proposition: tout cela rendoit le succès de la négociation de la France fort

AN. 1640. incertain. Elle eût été ſans doute plus aiſée à terminer, ſi le Comte d'Avaux avoit offert une augmentation de Subſides; mais la France étoit épuiſée, il falloit ménager ſes finances, & c'étoit là une derniere reſſource qu'on ſe réſervoit pour une néceſſité abſoluë.

Dépêche du Roi au C. d'Avaux 23. Février 1640. 26. Avril, &c.

La premiere choſe que le Comte crut devoir faire fut de diſſimuler l'empreſſement du Roi, & d'affecter de l'indifference pour une choſe qui en effet intereſſoit la Suede autant que la France. Rien ne lui étoit plus recommandé par le Roi; mais on vouloit en même temps qu'il fît les premieres avances, & il étoit difficile d'allier ces deux points; car en matiere de négociation celui qui fait la premiere démarche perd toujours de ſon avantage, parce qu'il donne lieu de croire qu'il ſouhaite ce qu'il propoſe. Salvius étoit trop habile pour ne pas entrevoir les diſpoſitions de la France, & il eſperoit en profiter. Aux premieres propoſitions que le Comte lui inſinua de renouveller le traité, il répondit que rien ne preſſoit encore, que les Régens de Suede étoient occupez à une Aſſemblée des Etats du Roïaume, & que peut-être les affaires changeroient de face avant la fin du dernier traité.

Puſendorf. l. 13.

II. Salvius laiſſe entrevoir les demandes de la Suede.

Cependant comme il avoit reçû ſes ordres des Régens de Suede, il les déclara indirectement au Comte d'Avaux, pour le préparer à une déclaration plus ouverte. Il exagera les difficultez que Banier avoit à ſoutenir la guerre en Boheme: il ſe plaignit de ce que les François negligeoient d'arrêter Picolomini dans les Païs-Bas, & d'attaquer les Païs hereditaires de la Maiſon d'Autriche, comme ils l'avoient

promis : il leur reprocha qu'on n'avoit fait aucune mention de la Suede dans le traité de Colmar au sujet des conquêtes & des troupes du Duc de Veimar. Il ajouta que les dépenses de la guerre étoient considerablement augmentées, parce que la plûpart des Provinces étant ruinées ne pouvoient plus rien fournir aux armées, & parce qu'il en coûtoit beaucoup plus pour faire de nouvelles troupes. Qu'il falloit avant toutes choses remedier à ces inconveniens, & qu'il étoit ordinaire dans les renouvellemens de traitez d'y faire des changemens pour les accommoder aux temps.

AN. 1640.

III. Le Comte d'Avaux lui ôte l'esperance de les obtenir.

Tout cela vouloit dire que la Suede souhaitoit que la France s'engageât plus expressément à porter la guerre dans les terres de la Maison d'Autriche, & à donner aux Suedois de plus grands secours d'argent. Le Comte d'Avaux le comprit parfaitement & n'oublia rien pour faire perdre à Salvius l'esperance d'obtenir ce qu'il demandoit. Il excusa le Roi sur les plaintes que faisoient les Suedois, & il exagera à son tour les dépenses excessives que la France faisoit alors pour soutenir la guerre dans toute l'Europe. Il lui représenta que les Provinces étoient épuisées, que les peuples commençoient à murmurer ; qu'on avoit même proposé dans le Conseil de diminuer les Subsides qu'on donnoit à la Suede ; que tout ce qu'on pourroit faire, ce seroit de continuer à païer les mêmes sommes ; & qu'enfin il ne s'agissoit pas de faire un nouveau traité, mais de renouveller celui qui étoit déja fait.

IV. Il est secondé par le Baron de Rorté.

Tandis que le Comte d'Avaux traitoit ainsi à l'amiable avec Salvius, il faisoit faire un personnage

tout different au Baron de Rorté que la Cour de France avoit envoïé à Hambourg pour aller de-là résider en Suede auprès des Régens du Roïaume, & y seconder par sa présence & ses sollicitations les négociations de Hambourg. Autant que le Comte d'Avaux affectoit de flegme & gardoit de ménagemens, autant le Baron de Rorté faisoit paroître de vivacité & d'impatience, jusqu'à déclarer nettement à Salvius que si les Suedois faisoient tant de difficultez, ils obligeroient le Roi à pourvoir à ses interêts sans les consulter. Que la France sçauroit bien soutenir la guerre sans eux. Qu'elle trouveroit toujours dans ses propres forces des ressources que la Suede n'avoit pas, & qu'elle feroit des Alliez qui recevroient volontiers les secours que les Suedois refusoient. Il entendoit la Lantgrave de Hesse, les Ducs de Lunebourg & de Brunswick & le Prince Ragoski. Ces vivacitez convenoient mieux au Baron de Rorté qui n'étoit que subalterne dans cette négociation, & elles pouvoient servir à faire expliquer Salvius. Mais celui-ci n'avoit pas encore reçû d'ordres précis, & le Baron de Rorté partit pour Stokolm afin de presser les Régens de lui envoïer les instructions necessaires.

AN. 1640.

V. Demandes de la Suede.

Salvius reçût en effet de nouveaux ordres, mais fort contraires aux desirs de la France. Les Suedois demandoient que la France s'obligeât à porter la guerre dans la Suabe, la Baviere & jusques dans l'Autriche; qu'elle promît de ne faire aucune treve en Allemagne, en Italie & en Flandre avec l'Empereur ni avec le Roi d'Espagne; de déclarer sous le secret les demandes qu'elle vouloit faire dans le

traité de la paix generale, de satisfaire la Suede sur les conquêtes & les troupes du Duc Bernard de Veimar, & enfin d'augmenter les subsides promis par le dernier traité. Mais comme le traité de Hambourg ne devoit expirer que dans un an, on recommandoit à Salvius de traîner la négociation en longueur afin de se réserver pendant ce temps-là la liberté de traiter avec l'Empereur s'il offroit des conditions raisonnables, & dans l'esperance d'obtenir des François en les lassant ce qu'on n'en obtiendroit peut-être pas en précipitant les choses.

AN. 1640.

VI. Réponse du Comte d'Avaux.

Ibidem.

Ces demandes étoient exorbitantes, & il étoit étonnant que les Suedois ne s'engageant de leur côté à rien de plus que ce qu'ils avoient promis, prétendissent obtenir de la France par le renouvellement du traité beaucoup plus qu'ils n'avoient exigé dans le traité même. Cependant Salvius agissant sur ces principes, differa d'abord assez long-temps de déclarer au Comte d'Avaux les ordres qu'il avoit reçûs, sous prétexte que le Baron de Rorté traitoit à Stokolm avec les Régens. Enfin pressé de s'expliquer il le fit, & le Comte qui s'attendoit à quelque chose de semblable, fût beaucoup moins surpris de l'énormité des propositions, qu'il n'affecta de le paroître. Il répondit qu'il n'avoit ordre du Roi que de proposer la continuation du traité aux mêmes conditions; qu'il écriroit à la Cour sur les nouvelles demandes de la Suede, mais qu'en attendant il lui diroit volontiers ce qu'il en pensoit. Qu'il croïoit que le Roi n'auroit pas de peine à promettre de porter la guerre dans les domaines de la Maison d'Autriche, pourvû qu'on n'exigeât pas l'execution de cet ar-

AN. 1640. ticle à la rigueur, parce qu'il se pourroit faire que la chose devînt impossible ou préjudiciable aux interêts des deux Couronnes. Qu'il importoit peu à la Suede que le Roi fît une treve en Italie avec l'Espagne, puisque la guerre d'Italie n'avoit aucun rapport à celle d'Allemagne ni au traité d'alliance, & qu'il étoit injuste d'exiger cette condition, à moins que les Suedois ne voulussent contribuer eux-mêmes à cette guerre. Que le Roi leur communiqueroit sans peine les propositions qu'il avoit à faire dans le traité de la paix generale, pourvû qu'ils lui communiquassent aussi les leurs, & qu'il se contenteroit d'un dédommagement égal à celui qu'ils demanderoient pour eux-mêmes. Que si on n'avoit fait aucune mention des Suedois dans le traité de Colmar, c'étoit la faute des Ministres François qui avoient agi en cela contre les intentions du Roi & du Cardinal de Richelieu; mais que les Suedois devoient considerer que l'acquisition que la France avoit faite des conquêtes du Duc de Veimar étoit également utile aux deux Couronnes, puisqu'elle serviroit à obtenir de l'Empereur d'honnêtes conditions pour l'une & pour l'autre. Que la Suede n'avoit aucun droit de demander un dédommagement pour l'armée du Duc de Veimar, parce que ce Prince libre de s'attacher à qui il vouloit, s'étoit donné à la France pour servir avec ses troupes où l'on voudroit, comme les armées Françoises, sans autre condition que celles qui étoient exprimées dans le traité qu'il avoit fait avec le Roi. Qu'on continueroit à païer exactement à la Suede les subsides promis; mais qu'elle ne devoit pas en attendre davantage parce

que le Roi n'étoit pas en état de faire de nouvelles dépenses : & enfin qu'il craignoit que lorsqu'on apprendroit en France les propositions de la Suede, on ne les prît pour un refus. AN. 1640.

VII. Il affecte beaucoup d'indifference pour le traité.

Comme rien ne contribuoit plus à rendre les Suedois difficiles sur les conditions du traité que l'opinion où ils étoient que la France ne pourroit jamais se résoudre à se separer d'eux, le Comte d'Avaux s'appliqua sur-tout à les détromper en leur faisant entendre que la France aimeroit mieux porter toute seule le poids de la guerre que de traiter aux conditions qu'on offroit. Qu'il avoit ordre de rompre la négociation si les Suedois s'opiniâtroient à soutenir leurs prétentions. Qu'on l'accuseroit avec raison d'avoir peu menagé l'honneur de la France s'il écoutoit de semblables propositions ; & que si les Suedois n'étoient pas plus équitables, ils auroient bien-tôt sujet de se repentir d'avoir si peu menagé des Alliez à qui ils avoient tant d'obligations. *Je n'en doute pas*, repartit Salvius un peu émû, *car j'ai des Lettres qui font foi que le Roi de France traite avec les ennemis à Nuremberg, à Munich, à Pampelune & à Burgos*. L'avis étoit faux ; mais il étoit bon de le laisser croire pour intimider les Suedois ; ainsi le Comte d'Avaux au lieu de nier le fait sembla même l'avoüer, & il en donna toute la peur à Salvius.

VIII. Sentimens de la France sur le choix du lieu pour les Conferences de la paix generale.

Après ces premiers éclaircissemens le Comte d'Avaux jugea à propos de laisser couler quelque temps sans faire mention du traité, afin de persuader aux Suedois qu'on n'avoit pas en France sur ce point là autant d'impatience qu'ils croïoient ; mais cette ruse

ne pouvoit pas durer, parce que la Cour de France
AN. 1640. le pressoit extrémement de conclure, & il fallut bien-tôt renoüer la négociation. Le Roi avoit fort à cœur un point qui lui paroissoit important pour le succès du traité de paix : c'étoit qu'on changeât le lieu des Conferences. La France ne goûtoit pas le projet de deux assemblées, sur-tout dans deux lieux aussi éloignez l'un de l'autre que l'étoient Cologne & Lubek. Cette double assemblée étoit toute propre à exciter de la jalousie entre les Négociateurs & encore plus entre les Médiateurs qui se disputeroient la gloire d'avoir les premiers achevé leur traité, & par là des Conferences de paix pouvoient devenir une source de division. D'ailleurs les négociations ne pouvoient pas manquer de traîner beaucoup en longueur à cause du temps qu'il faudroit aux Négociateurs pour se communiquer de si loin leurs pensées & leurs résolutions, suivant le projet dont on étoit convenu de n'agir que de concert ; cet embaras devoit être d'autant plus grand que les divers évenemens de la guerre qui continueroit toujours pendant le traité, apporteroient de grands changemens aux résolutions des deux partis. Les Suedois au contraire souhaitoient deux assemblées, & une des principales raisons étoit qu'ils ne vouloient pas ceder le pas aux Ambassadeurs François & à plusieurs autres qui croïoient avoir droit de le prendre sur eux. Il y avoit un moïen d'éviter cet inconvenient. C'étoit que les Plenipotentiaires quoiqu'assemblez dans une même Ville, n'eussent entr'eux aucune Conference que par le canal des Médiateurs qui porteroient les propositions & les réponses de part & d'autre.

Dépêche du Roi au C. d'Avaux, Mai 1640.

Par

Par là les Médiateurs auroient été plus à portée d'agir de concert, & les choses paroissoient devoir être plûtôt terminées ; mais la difficulté consistoit dans le choix d'une Ville. Les Suedois ne vouloient pas de Cologne parce que cette Ville étoit trop declarée contre eux & trop éloignée de la Suede, & les François de leur côté ne vouloient ni de Lubek ni de Hambourg, parce qu'outre que ces Villes étoient aussi trop éloignées de la France, le Légat du Pape ne pouvoit pas accepter une Ville toute Lutherienne.

AN 1640.

LX. Le Comte d'Avaux propose de choisir Munster & Osnabrug.

Dans l'impossibilité que la France voïoit à transporter le congrès en une même Ville, elle avoit imaginé un autre expedient conforme à ses vûës. Elle vouloit du moins qu'on choisît deux Villes les moins éloignées qu'il se pourroit faire, afin que la Maison d'Autriche ne pût pas profiter de leur éloignement pour diviser les Alliez. C'est ce que le Comte d'Avaux proposa à Salvius, & les deux Villes furent pour le traité de Suede, Osnabrug, Francfort sur le Mein ou Cologne, & pour le traité de France Munster, Maïence ou Wesel. Salvius témoigna quelque répugnance à consentir à cette proposition, parce qu'il prévoïoit que les ennemis n'y consentiroient eux-mêmes qu'avec peine ; mais le Comte crut avoir lieu d'esperer que cet article ne feroit pas de difficulté pourvû qu'on fût d'accord sur les autres ; ainsi on passa aux autres points de la négociation.

X. Contestation sur l'article qui obligeoit le Roi de

Salvius vouloit faire un nouveau traité different de celui de Vismar & de Hambourg, parce qu'il en vouloit changer tous les articles à l'avantage de la

AN. 1640.

France a porter la guerre en Allemague.

Pufendorf. l. 12.

Suede. Le Comte d'Avaux au contraire consentoit seulement à ajouter quelque chose au traité de Hambourg, afin de l'accommoder à l'état présent des affaires. Dans le traité de Hambourg la France s'étoit obligée à porter la guerre dans les Païs heréditaires de la Maison d'Autriche; mais elle avoit assez mal observé cet article, parce qu'elle trouvoit mieux son compte à faire la guerre en Flandre, en Italie & sur les bords du Rhin, laissant à la Suede le soin de la guerre d'Allemagne. Elle avoit encore un interêt particulier à ne pas éloigner ses armées, afin de s'attacher la Lantgrave de Hesse & les Ducs de Lunebourg; ce qui pouvoit en même temps servir à rendre les Suedois plus traitables, parce que ces nouvelles alliances rendoient celle de Suede moins necessaire. Salvius voulant ôter à la France tout prétexte d'éluder cet article, demanda qu'il fût exprimé en ces termes, *Que le Roi feroit entrer une bonne armée dans les Païs heréditaires de la Maison d'Autriche pour y établir le theatre de la guerre*. Ces expressions étoient trop fortes & trop nettes pour les desseins de la France. Mais le Comte d'Avaux n'eut garde d'en paroître mécontent pour ne pas découvrir les intentions secretes de la Cour de France. Il fit même semblant de les approuver. Mais peu de temps après sous prétexte que ces termes pourroient faire naître des difficultez, il proposa d'en substituer d'autres qui étoient *que le Roi feroit une grande diversion*; & pour ôter à Salvius toute défiance il consentit à ajouter *en Allemagne*: ce qui n'étoit pas contraire aux intentions du Roi, puisque sous le nom d'*Allemagne* on pouvoit comprendre le Brisgaw, l'Alsace & d'autres

Provinces qui faisoient veritablement partie de l'Empire Germanique. Comme Salvius ne goûtoit pas ces expressions, le Comte s'offrit à exprimer nommément non pas l'*Autriche*, comme le vouloit Salvius, mais *les Provinces Autrichiennes*, *Provincias Austriacas*, pourvû qu'on y ajoutât, comme dans le traité de Hambourg, la clause *quantum fieri poterit. Autant que l'état de la guerre & les forces du Roïaume le permettront. Nous convenons pour le fond*, disoit-il à Salvius. *Vous demandez que le Roi fasse vivement la guerre à l'Empereur : il le promet. S'il est veritablement en état de la faire, la clause ne l'en dispensera pas. Si la situation de ses affaires ne le lui permet pas ; il en sera dispensé indépendamment de toute clause. Il ne s'agit entre nous que de quelques termes.* Ce raisonnement étoit plus specieux que solide : car la difficulté consistoit en ce que les Suedois craignoient que la France n'abusât de ces termes pour laisser la Suede chargée de tout le poids de la guerre. Néanmoins comme le Comte d'Avaux paroissoit inflexible sur ce point, Salvius fut obligé de prendre le parti que le Comte lui avoit d'abord proposé, qui étoit de laisser cet article dans son entier tel qu'il étoit exprimé dans le traité de Hambourg. Le Comte d'Avaux refusa avec la même fermeté d'inserer dans le traité *que le Roi ne pourroit faire de treve en Flandre ou en Italie que du consentement de la Suede.*

AN. 1640.

XI. Proposition captieuse du Comte d'Avaux.

Rien n'étoit plus adroit que la methode que le Comte suivoit dans cette négociation pour découvrir les veritables sentimens de Salvius qui affectoit quelquefois beaucoup d'indifference & de fermeté. Souvent au lieu de refuter ses raisons, il le quittoit

AN. 1640.

avec un air d'indignation ſans lui faire de réponſe. Lorſqu'on le preſſoit de répondre, il s'excuſoit ſur ce qu'il n'avoit pas encore reçû ſes ordres. Il paroiſſoit quelquefois entrer dans ſes ſentimens pour l'engager à s'ouvrir à lui, & lorſque Salvius croïoit l'avoir gagné, il lui échappoit par quelque défaite qu'il avoit toujours ſoin de ſe réſerver. Cette conduite rendoit le Comte d'Avaux impenetrable; mais ce qui embaraſſoit le plus l'Ambaſſadeur Suedois, c'étoient les Lettres que le Comte d'Avaux recevoit ou feignoit de recevoir du Baron de Rorté qui réſidoit à Stokolm, par leſquelles on l'aſſuroit, diſoit-il, que les Régens de Suede conſentiroient ſans peine à continuer le traité de Hambourg; & que ſi Salvius portoit ſi haut d'abord ſes prétentions, ce n'étoit qu'un jeu pour deſcendre enſuite comme par degrez aux conditions des anciens traitez. L'incertitude où étoit Salvius de la verité ou de la fauſſeté de ces avis le jetta ſouvent dans de grands embaras.

XII. Conteſtation ſur les ſubſides.

Pufendorf. l. 12.

Dépêches du Roi au C. d'Avaux. 26. Avril, 17. Mai, 12. Decemb. 1640.

L'article des Subſides étoit le point le plus délicat de toute la négociation. La France ſe plaignoit avec raiſon de ce que les Suedois prétendoient à chaque renouvellement de traité vendre plus cher leur alliance. Cependant comme celui-ci devoit être le dernier, & devoit durer juſqu'à la paix generale, le Roi avoit permis au Comte d'Avaux d'accorder aux Suedois juſqu'à douze cent mille livres par an, au lieu d'un million qui étoit ſtipulé par le traité de Hambourg. Ce n'étoit pas encore aſſez pour les Suedois: ils en demandoient quinze cent mille & même juſqu'à deux millions, alleguant l'exemple du Duc Bernard & des Provinces-Unies à qui le Roi en avoit

païé autant. Mais la comparaison n'étoit pas juste. Car le Roi ne païoit pas le change pour les Hollandois, au lieu qu'il le païoit pour les Suedois. Les troupes du Duc de Veimar étoient à la solde de la France, au lieu que les Suedois faisoient la guerre en chef & sous leurs propres enseignes. Enfin bien loin que les secours d'argent que les autres Alliez recevoient de la France donnassent droit aux Suedois de demander une augmentation, c'étoit au contraire une raison pour eux de ne la pas demander, pour ne pas épuiser le Roïaume qui n'avoit déja que trop de peine à fournir à des dépenses si excessives.

AN. 1640.

Lettre du Card. de Richelieu au C. d'Avaux 4. Decemb. 1640.

Le Comte d'Avaux dissimulant la permission qu'il avoit de la Cour, fit extrémement valoir toutes ces raisons à Salvius, & persista long-temps à ne lui offrir qu'un million, afin de l'amener insensiblement au point où il le vouloit. Aux raisons il ajouta l'adresse. Lorsque Salvius lui fit la proposition des quinze cent mille livres, il lui répondit que le Baron de Rorté lui mandoit que les Régens regardoient comme le point capital du traité, d'obliger le Roi à porter ses armes dans les Païs heréditaires de la Maison d'Autriche, & qu'il sçavoit de bonne part que Salvius avoit ordre en cas qu'il demandât une augmentation de se relâcher peu à peu jusques au million que la France offroit. Il proposa ensuite divers temperamens qui ne plûrent pas à Salvius. Enfin après beaucoup de propositions inutiles, les Suedois honteux de contester si long-temps sur un interêt pecuniaire, trop fiers pour vouloir paroître interessez, & trop interessez en effet pour se relâcher sur

un point si considerable, en suspendirent pour un temps la discussion.

AN. 1640.

XIII. Tous les autres articles demeurent indécis.

Il fut également impossible de convenir sur les autres articles du traité, tels qu'étoient ceux qui regardoient le changement du lieu pour le congrès; la treve, en cas que les ennemis l'acceptassent, & la sûreté des Catholiques d'Allemagne. Ce n'est pas que ces points fussent par eux-mêmes difficiles à terminer; mais c'est que les Suedois ne vouloient rien conclure qu'ils n'eussent obtenu l'augmentation des subsides qu'ils demandoient. Au reste le Comte d'Avaux agissoit alors avec d'autant plus de liberté, que la France commençoit à prendre sur les ennemis une grande superiorité, comme je le raconterai bien-tôt; mais le Comte avoit encore d'autres ressorts qu'il emploïoit habilement selon les occasions.

XIV. Le Comte d'Avaux suspend l'échange du Maréchal Horn avec Jean de Werth.

Gustave Horn avoit été pris par les Imperiaux à la bataille de Nortlingue, & Jean de Werth par le Duc de Veimar à la bataille de Rhinfeld. Le Maréchal Horn étoit prisonnier du Duc de Baviere, & Jean de Werth l'étoit du Roi de France à qui le Duc de Veimar l'avoit cédé. Rien ne paroissoit plus naturel ni plus aisé que de faire l'échange des deux prisonniers. Les Suedois & le Chancelier Oxenstiern dont le Maréchal Horn étoit gendre, sollicitoient cet échange depuis long-temps, & il se seroit fait sans le Comte d'Avaux qui s'y opposa. Il n'y avoit plus d'emploi dans l'armée de Suede pour le Maréchal, & comme il étoit soutenu du crédit de son beau-pere, son retour à l'armée auroit pû y causer une division dangereuse dont les suites auroient été fâcheuses pour la France même. Il eut d'ailleurs été

Lettre du C. d'Avaux à M. de Chavigny 18. Mai 1638.

désagréable au Duc de Veimar qui vivoit encore de revoir si-tôt son prisonnier les armes à la main contre lui. Ces raisons avoient fait suspendre l'échange. Comme Salvius en renouvelloit la proposition dans cette négociation, & qu'il faisoit sur cela les dernieres instances, le Comte d'Avaux y consentit enfin de la part du Roi ; mais il fit entendre adroitement à Salvius qu'il falloit que les Suedois meritassent cette grace par un peu plus de complaisance & de generosité dans leur maniere de traiter ; & quelque peu considerable que cette affaire fût en elle-même, il n'est pas croïable combien le Comte d'Avaux sçût s'en prévaloir pour rendre Salvius plus traitable.

AN. 1640.

Pufendorf. l. 12.

Le Comte sçavoit encore le besoin extrême que Banier avoit d'argent, & c'étoit un second moïen dont il se servoit pour vaincre l'obstination des Suedois. La France devoit à la Suede la somme de cinq cent mille livres pour le second terme de l'année courante. Grotius mandoit qu'elle avoit été déja remise aux Banquiers à Paris, & Salvius en pressoit le païement ; mais le Comte d'Avaux voulant profiter de la necessité où se trouvoient les Suedois, déclara à Salvius qu'il avoit défense de païer jusqu'à ce qu'il fût assuré du renouvellement du traité de la maniere que le Roi proposoit. Cette conduite étoit fort dure pour ne pas dire injuste ; car l'argent que les Suedois demandoient étoit dû indépendamment du renouvellement du traité ; mais on vouloit à quelque prix que ce fût les obliger à le renouveller : cependant le Comte pour adoucir son refus fournit sur son propre compte, dit-il, le tiers de la somme

XV.
Il suspend pareillement le païement des subsides.

Ibidem.

Grotii epistola.

AN. 1640. de cent mille écus que Salvius fut obligé d'emprunter en son nom & au nom de Banier.

XVI. Il intimide les Suedois.

Pufendorf. ibid.

Enfin pour ne rien negliger de tout ce qui pouvoit servir à intimider les Suedois, il laissoit quelquefois échapper des menaces indirectes de débaucher les troupes de Banier. Il caressoit les Officiers Suedois qui venoient à Hambourg, il les régaloit chez lui, leur faisoit des présens considerables d'argent, & les renvoïoit à l'armée charmez de ses manieres & comblez de ses liberalitez. C'étoient autant de Panegyristes gagez pour loüer le service de France. La vûë de l'or & de l'argent qu'ils rapportoient éblouïssoit les troupes Suedoises, & c'étoit un appas dangereux pour des gens qui souffroient une extrême pauvreté. Salvius irrité de ce procedé voulut rendre la pareille au Comte & l'intimider à son tour. Il gagna le Commandant de la garnison de Hambourg, & l'engagea à aller trouver le Comte pour lui faire en secret une fausse confidence. L'avis qu'il devoit lui donner étoit que les Imperiaux offroient aux Suedois des conditions fort avantageuses, qu'il avoit été chargé lui-même de solliciter ceux-ci de rompre avec la France, & que le traité étoit déja fort avancé. C'étoit là une vieille ruse que Salvius avoit déja emploïée dans la premiere négociation de Hambourg, & que le Comte d'Avaux n'eut pas de peine à découvrir. Il en prit occasion de déclarer à Salvius qu'il pouvoit, s'il vouloit, traiter avec la Maison d'Autriche ; mais qu'il ne devoit pas compter d'obtenir de la France d'autres conditions que celles qu'on lui offroit, & que le Roi ennuïé de la longueur de la négociation, prioit enfin

la

la Reine de Suede de déclarer sur cela sa derniere résolution, afin qu'il prît ses mesures, si elle refusoit de renouveller le traité. On fit à Paris la même déclaration à Grotius, & cette hauteur de la France donna beaucoup à penser aux Suedois. Ils n'étoient pas moins choquez de ce que les François disoient quelquefois des Hollandois qu'ils dépendoient de la France, à cause des Pensions qu'elle leur faisoit; car comme les Suedois étoient dans le même cas, ils ne craignoient rien tant que d'être regardez sur le pied de Pensionnaires dépendans de la France.

AN. 1640.

XVII. Les Suedois moderent leurs demandes.

Ibidem.

Pendant que le Comte d'Avaux négocioit avec tant de chaleur à Hambourg, le Baron de Rorté pressoit de son côté les Régens de Suede de mettre fin à cette affaire. Il leur représentoit à peu près les mêmes raisons dont le Comte se servoit avec Salvius & il en recevoit les mêmes réponses. Enfin après une longue déliberation les Régens déclarerent au Baron de Rorté pour derniere réponse, qu'ils laissoient au Roi le choix, ou de renouveller le traité d'alliance seulement pour trois ans aux mêmes conditions qu'il avoit été conclu, ou s'il vouloit qu'il durât jusqu'à la paix, d'ajouter tous les ans deux cent cinquante mille livres au million qu'il avoit païé jusqu'alors. Ils demanderent encore que le Roi accordât la liberté à Jean de Werth, afin de l'échanger avec Gustave Horn; mais ils déclarerent qu'ils ne pouvoient pas consentir à changer le lieu des Conferences pour la paix generale, parce que les Villes qu'on proposoit de substituer à Lubek ou à Hambourg étoient trop éloignées de la Suede. Par cette réponse les Régens de Suede paroissoient se rap-

XVIII. La France les rejette encore.

AN. 1640. procher un peu plus des François, & l'esperance qu'on conçut de les amener au point où on les vouloit, fit qu'on n'accepta pas le premier des deux partis qu'ils offroient, qui étoit de renouveller l'alliance pour trois ans. Le Comte d'Avaux cependant n'avoit ordre d'offrir que deux cent mille livres d'augmentation, en cas que les Suedois consentissent à renouveller le traité jusqu'à la paix, & le changement du lieu des Conferences étoit un article sur lequel le Roi étoit résolu de ne se pas relâcher. Mais comme il jugea que les choses étoient en train de s'accommoder, il crut qu'il étoit temps de laisser esperer à Salvius une augmentation d'argent à peu près telle que les Régens la demandoient, pourvû qu'ils consentissent à changer le lieu du congrès. Salvius écrivit sur cela à Stokolm, & la négociation fut ainsi suspenduë pour quelque temps.

XIX. Dispositions de la Suede peu favorables à la France.

Si les Suedois ne trahirent pas alors la France en l'abandonnant malgré la foi des traitez & les assurances continuelles qu'ils lui donnoient de vouloir continuer l'alliance, ce ne fut que l'occasion qui leur manqua. On a déja vû combien de fois ils avoient tenté de s'en séparer par des traitez particuliers. Quoiqu'ils eussent souvent reconnu l'inutilité de ces négociations secretes, l'Empereur les trouvoit toujours prêts à écouter ses propositions, & il leur en faisoit faire tous les jours de nouvelles, ou plûtôt il leur faisoit faire toujours les mêmes par de nouveaux Agens. Les Ducs de Lauvembourg, le Duc Ernest de Saxe, le Comte de Valdeck & enfin Lutzau nouveau Ministre de la Cour de Vienne à Hambourg renouvellerent les anciennes propositions

Pufendorf. l. 12.

tions, & amuserent encore les Régens de Suede pendant quelque temps. Le Chancelier Oxenstiern n'aimoit pas la France, & haïssoit sur-tout le Cardinal de Richelieu. L'alliance quoique necessaire jusqu'alors, commençoit à devenir à charge aux Suedois; ils étoient las de la guerre & jaloux de la superiorité que les François prenoient en Allemagne. Par toutes ces raisons ils penchoient beaucoup à faire leur paix particuliere, & à laisser à la France le soin de faire la sienne comme elle voudroit. Mais d'un autre côté abandonner la France, c'étoit abandonner en même temps les Etats Protestans d'Allemagne dont les interêts ne pouvoient pas être indifferens à la Suede, & ne pouvoient être reglez que dans un traité general; & c'étoit s'ôter à eux-mêmes les seuls garants qu'ils pûssent avoir de leur traité avec l'Empereur. Ces considerations qui avoient déja fait échoüer les négociations passées rendirent encore celles-ci inutiles; on ne parla plus de part & d'autre que de la paix generale, quoiqu'on n'eût aucun dessein de la faire.

AN. 1641.

La France sur-tout fit paroître un nouveau zele. Dès l'année précedente le Roi avoit nommé Monsieur Mazarin qui s'étoit depuis quelque temps attaché à la France, pour traiter à Cologne en qualité de Plenipotentiaire avec le Comte d'Avaux. L'année suivante on fit quelque chose de plus. On prépara à Paris les équipages des Plenipotentiaires, on loua des maisons pour eux à Cologne où on publia qu'ils devoient se rendre incessamment; & ce qui devoit faire encore plus d'impression sur l'esprit des peuples, le Comte d'Avaux eut ordre d'accepter les

XX. Les divers partis témoignent beaucoup de zele pour la paix.

Dépêche du Roi au C. d'Avaux 17. Mai 1640.

AN. 1641. ſauf-conduits de l'Empereur, tels que ce Prince les offroit avec le terme de *non reconciliez*, en ſe contentant de faire une proteſtation pour mettre à couvert les droits des Etats de l'Empire. Mais dans le temps que la France prenoit cette réſolution, l'Empereur qui n'en ſçavoit rien & qui ne témoignoit pas moins d'empreſſement pour la paix, s'étoit déja determiné à réformer ſes ſauf-conduits, & le Comte d'Avaux le laiſſa faire ſans publier l'ordre qu'il avoit reçû.

Tout ſembloit ainſi ſe diſpoſer à une paix prochaine; mais il s'en falloit beaucoup que le zele de la France & celui de Ferdinand fût auſſi ſincere qu'il le paroiſſoit. Il n'étoit pas de l'interêt du Cardinal de Richelieu que le Roïaume fût tranquille dans un temps où le Roi dégoûté de ce Miniſtre, ſembloit ſouhaiter d'en être défait. La paix auroit achevé ſa diſgrace en le rendant moins neceſſaire. On ſçait encore que ce Miniſtre portoit ſes vûës ambitieuſes juſqu'à la Régence du Roïaume après la mort du Roi qu'on croïoit prochaine. Un temps de paix eût été peu propre à faire réuſſir ce grand deſſein. Il eſt d'ailleurs certain qu'on faiſoit alors en France de plus grands préparatifs que jamais pour continuer la guerre. Enfin il n'eſt pas difficile de deviner pourquoi la France affectoit cet empreſſement pour la paix. Elle vouloit ſans doute perſuader aux Suedois qu'en les engageant à renouveller l'alliance, elle ne prétendoit pas rendre la guerre éternelle, comme ils ſe l'imaginoient, & qu'ils ne riſquoient rien en conſentant à ce renouvellement, puiſqu'on ſongeoit ſi efficacement à la paix. Elle avoit encore en vûë de prévenir les fâcheuſes réſolutions que les

Etats de l'Empire assemblez à Ratisbone pouvoient prendre contre elle en faveur de la Maison d'Autriche. AN. 1641.

XXI. Diete de Ratisbone.

Il s'étoit élevé dans tout l'Empire un cri unanime des Princes & des Etats qui demandoient la paix. Le mouvement fut si general que Ferdinand crut devoir obéir en apparence au torrent; ce fut le motif qui le fit résoudre à réformer les sauf-conduits. Mais il prévoïoit assez que ce premier pas n'auroit de suites qu'autant qu'il voudroit, & qu'il seroit toujours maître d'arrêter le cours des négociations. Il esperoit même s'en prévaloir auprès des Etats de l'Empire pour en obtenir des secours extraordinaires afin de continuer la guerre. Il avoit convoqué à la priere des Electeurs une Diete generale à Ratisbone pour y déliberer sur les moïens de finir la guerre & de rendre le calme à l'Europe. Dans cette Assemblée il se proposoit de soulever tout l'Empire contre la France, de la rendre seule coupable de la continuation de la guerre, & d'armer tous les peuples contre elle, sous prétexte de l'obliger à faire la paix. Il en seroit peut-être venu à bout, si la France & ses Alliez avoient fait paroître de l'éloignement pour la négociation. Ainsi le Roi crut devoir prévenir l'effet de cette manœuvre en témoignant de son côté beaucoup d'empressement, & la Diete se passa dans une si grande confusion qu'elle n'eut aucune des suites que Ferdinand avoit esperées.

XXII. La Diete de Ratisbone écrit aux Princes de l'Europe pour les exhorter à la paix.

Comme il ne paroissoit pas possible de rien regler dans la Diete sans le consentement des deux partis, on proposa d'inviter les Alliez à y envoïer leurs Plenipotentiaires. Mais l'Empereur se récria contre cette

An. 1641.

31. *Decembre 1640*

28 *Janvier*, 1641.

2. *Mars.*

Pufendorf. l. 12.

résolution sous prétexte qu'une telle démarche seroit indigne de la Majesté Imperiale, mais en effet parce qu'il craignit que les Ambassadeurs des Alliez ne persuadassent à la Diete de s'unir avec eux pour faire abolir le traité de Prague & demander le parfait rétablissement de la liberté Germanique. Les Députez prirent le parti d'écrire au Roi de France, au Roi d'Espagne, à la Reine & aux Etats de Suede pour les exhorter à envoïer au plûtôt leurs Plenipotentiaires à Cologne. Ils supposoient dans leurs Lettres que tous les sauf-conduits étoient expediez en bonne forme; mais ils étoient mal informez. Car il est vrai que l'Empereur à la priere des Electeurs & des Princes de l'Empire, avoit enfin consenti à retrancher le terme tant contesté de *non reconciliez*. Mais le Roi d'Espagne n'avoit encore rien changé dans le sauf-conduit des Hollandois. Comme ce Prince étoit encore moins disposé à la paix que le Roi de France & moins interessé à dissimuler avec la Diete, ces Lettres n'eurent aucun effet.

XXIII.
L'Empereur propose une amnistie.

Pufendorf. l. 12. & 13.

Gazettes de France, 1641.

Pour engager tous les Membres de l'Empire à se réunir par une bonne paix, la Diete demandoit à l'Empereur qu'il publiât une amnistie generale pour tous les sujets de l'Empire, en vertu de laquelle toutes choses fussent rétablies au même état où elles étoient avant les troubles, dont les uns vouloient qu'on fixât le commencement à l'année 1618. lorsque l'Electeur Palatin fut couronné Roi de Boheme, les autres à 1627. ou 1630. lorsque les Suedois entrerent en Allemagne. Ferdinand consentit en apparence à publier l'amnistie afin de se faire honneur de sa moderation; mais il n'avoit aucun dessein de l'accorder

telle qu'on la demandoit. Il fut aisé de s'en appercevoir lorsqu'il s'agit d'en regler les conditions. Car il ne voulut pas consentir que l'amnistie s'étendît generalement à tous les sujets de l'Empire. Les Princes de Lunebourg, de Hesse, de Bade, la Maison Palatine & plusieurs autres Etats d'Allemagne en étoient exclus. Il falloit que tous ceux qui s'étoient alliez avec les Puissances étrangeres commençassent par renoncer à leur alliance pour se mettre en état de jouir de l'amnistie ; on en suspendoit l'effet jusqu'à ce que l'Empire fût parfaitement tranquille au dedans, ce qui étoit tout-à-fait déraisonnable puisque cette tranquillité ne pouvoit être que l'effet & une suite de l'amnistie même. Enfin on y suivoit en tout le plan de la paix de Prague avec toutes ses exceptions & ses restrictions. Cependant comme le parti de l'Empereur étoit le plus fort par l'absence de plusieurs Membres tant Catholiques que Protestans, il eut toujours pour lui la pluralité des voix, & le parti contraire fut réduit à faire des protestations inutiles. Les Députez de Lunebourg & de Hesse furent ceux de tous qui parlerent avec le plus de fermeté & de zele. Aussi ne manqua-t-on pas de leur donner ordre de sortir de Ratisbone dès que leurs sauf-conduits furent expirez. On ne laissa pas de donner à cet acte le nom d'*Amnistie generale*, & l'Empereur s'en promettoit un grand effet ; mais il fut trompé dans ses esperances, & on regarda cette amnistie comme un piege semblable à ce *pardon general* publié en Flandre en 1570. & qu'on appella par dérision *attrape lourdaut*.

AN. 1641.

Il mercurio di Vittorio Siri. l. 2.

L'affaire du Prince Palatin fut renvoïée à Vienne

XXIV. La Diete renvoïe

AN. 1641.

l'affaire du Prince Palatin à Vienne.

pour y être traitée à l'amiable, disoit-on; quoique Ferdinand eût promis de la faire décider dans la Diete. Cependant pour témoigner la bonne volonté qu'il avoit pour la Maison Palatine, il remit en liberté le Prince Robert qui avoit été pris quatre ans auparavant, comme j'ai raconté. Mais la négociation de Vienne n'eut aucun effet, quelques mouvemens que se donnât l'Ambassadeur d'Angleterre qui fut alors convaincu, & qui tâcha de persuader aussi à son Maître que la Maison d'Autriche ne consentiroit jamais à rétablir l'Electeur Palatin, à moins qu'on ne l'y obligeât par la force des armes.

XXV. Banier forme le dessein de rompre la Diete en attaquant Ratisbone.

Histoire du Maréchal de Guebriant l. 4. c. 2.

Tandis que la Diete suivoit ainsi aveuglément toutes les vûës de la Maison d'Autriche, & conspiroit avec elle à prolonger la guerre au lieu de travailler à la réunion des partis, Banier qui n'étoit pas loin de Ratisbone forma le dessein d'insulter la Place, & d'essaïer de la surprendre par une brusque attaque, ou du moins de dissiper la Diete par la crainte d'un siege.

Ibidem.

Dès l'année précedente le Duc de Longueville & le Comte de Guebriant qui commandoit sous lui l'armée du feu Duc de Veimar fortifiée de quelques troupes Françoises, s'étoient joints à Banier. La jonction se fit à Erford en Thuringe, & ces trois Generaux agissant de concert, soutenus encore des troupes de Hesse & de celles du Duc de Lunebourg qui s'étoit enfin ouvertement declaré pour les Couronnes alliées, présenterent la bataille à Picolomini qui étoit retranché devant Salsfeld sur la Saal, & qui la refusa. Il arriva là un de ces accidens bizarres dont la guerre fournit quelquefois des exemples.

Picolomini

Picolomini détacha pendant la nuit un corps de cavalerie pour enlever le canon des Alliez, & le fit suivre par un autre corps de Croates qui avoit ordre de le soutenir. La cavalerie aïant été repoussée par les gardes avancées rencontra dans sa retraite les Croates qui l'avoient suivie, & dans l'obscurité les prit pour des ennemis. Ceux-ci penserent la même chose de leur cavalerie : les deux troupes se choquerent aussi-tôt & se battirent avec un égal acharnement dans une extrême confusion. Comme elles se rapprochoient toutes deux de leur camp dans l'esperance d'être secouruës, les troupes qui gardoient le bord de la riviere ne pouvant rien distinguer dans les tenebres, augmenterent encore le désordre & le carnage par une furieuse décharge de mousqueterie. Cette méprise coûta la vie à trois cens hommes. Les deux armées demeurerent long-temps en présence. Mais après plusieurs marches inutiles les Generaux alliez perdant l'esperance d'attirer Picolomini à une bataille, entrerent dans la Franconie, la Hesse & les Provinces voisines où les deux armées se virent encore quelquefois d'assez près sans en venir aux mains.

AN. 1641.

XXVI.
Banier decrédité parmi les troupes.

Histoire du Maréchal de Guebriant l. 4. c. 2.

Dans toute la suite de cette campagne le Comte de Guebriant aussi habile Négociateur que grand Capitaine, rendit un important service à la France par l'adresse avec laquelle il ménagea la fierté & l'indocilité des troupes qu'on appelloit Veimariennes. Mais le General Banier perdit beaucoup de l'estime que son armée avoit pour lui. Il avoit épousé une Dame de la Maison des Comtes d'Erpach qui le suivoit dans toutes ses expeditions & qui mourut

AN. 1641. pendant cette campagne. Il parut inconsolable de sa perte d'une épouse qu'il aimoit infiniment, & qui meritoit en effet toute sa tendresse par les grandes qualitez dont elle étoit ornée. Elle sçavoit sur-tout moderer les excès de débauche & de colere auxquels il étoit naturellement sujet, & il dit lui-même à Beauregard qu'*en la perdant il avoit perdu tout son esprit*. Cependant on fut fort surpris de le voir songer à de nouvelles amours, avant qu'il eût eu le temps d'essuïer ses larmes. En conduisant le corps de son épouse à Erford, il vit par hazard une Princesse de Bade, & en devint si éperdument amoureux, qu'il attendit avec peine la fin des trois premiers mois de son deüil pour l'épouser. Les soins qu'il rendoit à sa belle Princesse l'occuperent tellement qu'il manqua l'occasion de défaire au moins l'arriere-garde de cette armée que Picolomini appelloit *la Pucelle*, parce qu'elle n'avoit jamais été battuë. Il laissa encore prendre Hoker sur le Weser, & exposa par là les Etats de la Maison de Brunswick à une entiere désolation.

XXVII. Les armées Françoise & Suedoise donnent l'allarme à Ratisbone.

Pufendorf. l. 13.

Dès le commencement de l'année 1641. les armées confederées s'étant réunies une seconde fois à Erford s'approcherent jusqu'à deux lieuës de Ratisbone. De-là elles s'avancerent à la portée du canon de la Ville. Un parti que les Generaux avoient envoïé en campagne passa le Danube sur la glace, porta le feu bien-loin au de-là du fleuve, & prit aux ennemis plus de quinze cent chevaux. L'Empereur lui-même pensa être surpris. Ce Prince devoit aller ce jour là à la chasse. Sa litiere, ses oiseaux & tous ses équipages étoient déja sortis de la Ville & furent

pris par un parti. L'Empereur eût été pris lui-même s'il fût sorti une heure plûtôt. Le hazard pensa ainsi amener le moment fatal qui auroit terminé la guerre & épargné bien du sang à l'Europe. Cependant l'approche des armées jetta la Ville dans la consternation. Les habitans se hâterent de brûler eux-mêmes leur pont. La campagne étoit couverte d'ennemis & les Villages en feu. La Ville sans défense & sans provisions étoit pleine d'étrangers, de gens suspects & mécontens. Si la glace avoit permis de la serrer de l'autre côté, il n'eût fallu que peu de jours pour l'affamer, mais le temps s'étant radouci, les Confederez furent obligez de repasser promptement le fleuve avant qu'il fut degelé & les Generaux jugerent à propos de se retirer; mais ce ne fut qu'après que le Comte de Guebriant eût salué l'Empereur & la Diete de cinq cent volées de canon qu'il fit tirer contre la Ville, affront dont Ferdinand fut si piqué, dit un Historien, qu'il parut perdre sa constance & sa fermeté ordinaire.

AN. 1641.

Hist. du Mar. de Guebriant, ibid.

XXVIII. Le Comte de Guebriant sauve l'armée Suedoise.

Après cette expedition les troupes Françoises suivant les ordres du Roi se separerent de l'armée Suedoise pour se rapprocher du Rhin malgré les instances de Banier & ses intrigues secretes avec les Officiers Allemands. Ce General vouloit se faire suivre par les troupes Veimariennes jusques en Boheme, pour en disposer à son gré lorsqu'elles seroient éloignées de France, & les incorporer même dans l'armée de Suede dont elles avoient fait partie autrefois. On ne comprend pas comment les Suedois osoient soutenir que cette prétention fût raisonnable, puisque ces troupes n'étoient plus à la Suede; & tout ce

Ibidem.

AN. 1641. qu'ils disoient sur cela ne pouvoit être qu'un effet du chagrin que les Suedois eurent toujours de ce que la France s'étoit renduë si puissante en Allemagne par l'acquisition de l'armée du Duc de Veimar. Ce differend n'empêcha pas le Comte de Guebriant de se rejoindre encore deux fois à l'armée Suedoise lorsqu'elle eut reçû un échec à Neubourg après avoir échappé par l'habileté de Banier du plus grand danger qu'elle eut jamais couruë, & lorsqu'elle étoit encore menacée d'une entiere défaite à Zuickaw. Son arrivée sauva l'honneur & l'armée de Banier, & obligea Picolomini de retourner sur ses pas.

XXIX. Mort du Duc Georges de Lunebourg.

Les Confederez firent pendant cette campagne une perte considerable par la mort du Duc Georges de Lunebourg. La Duchesse veuve de ce Prince ne laissa pas d'observer fidelement le traité d'alliance malgré les menaces de Picolomini, & on lui promit des secours. Mais cette mort fut suivie de celle du General Banier dont la perte fut beaucoup plus sensible aux Alliez, & pouvoit avoir des suites plus fâcheuses pour le parti. Ce grand homme avoit appris la guerre sous Gustave & égala presque la réputation & les exploits de son Maître. Il excelloit surtout dans la maniere de faire la guerre en Allemagne, où tout l'art consiste à conserver son armée & à faire perir celle de l'ennemi, parce que tout le païs est ouvert à quiconque est une fois maître de la campagne. Ses troupes avoient une si haute idée de sa prudence, & une si grande confiance en son habileté qu'elles n'appréhendoient rien dans les plus grands dangers; en effet il avoit sur-tout l'esprit fertile en expediens pour se tirer des grands perils.

XXX. Mort de Banier.

Hist. du Maréchal de Guebriant, l. 4. c. 2.

Il se servit de cette estime des troupes pour prendre sur elles une autorité absoluë qu'il conserva toujours. Les Officiers murmurerent quelquefois de ce qu'il ne leur communiquoit rien de ses desseins ; mais il avoit pour maxime qu'un General ne devoit suivre que ses lumieres, & il se rendit indépendant non-seulement des Officiers de l'armée à qui il ne découvroit ses desseins que dans le moment de l'execution, mais du Conseil même de Suede qu'il ne consultoit que pour la forme. Il eut souhaité, disoit-il, que les François en eussent fait autant. Aussi l'ont-ils fait lorsqu'ils ont eu des Capitaines aussi sages que lui ; mais une maxime si generale doit avoir d'autant plus d'exceptions que ces grands hommes sont plus rares. Il étoit aussi menager du sang de ses soldats qu'il étoit prodigue du sien. Il aimoit les troupes & les caressoit sans cependant se familiariser même avec les Officiers. Mais comme il ne chercha pas à s'enrichir dans le commandement de l'armée, il ne vouloit pas non plus que les soldats s'enrichissent, parce qu'un riche butin en fait des lâches ou des déserteurs. On ajoute à ces traits qu'il étoit fort & robuste, patient, extrémement laborieux & toujours en action. Cette vivacité passoit dans son humeur & le rendoit emporté & colere. Il paroît aussi par sa conduite qu'il étoit fier & imperieux jusqu'à oublier quelquefois les bienseances, ce qui n'empêchoit pas cependant qu'il ne parlât de lui-même avec une extrême modestie. Il mourut à Halberstad à l'âge de quarante ans, infiniment regretté des siens, estimé des ennemis mêmes, & aussi

AN. 1641.

10. Mai 1641.

AN. 1641.

fameux par ses belles retraites que par ses grandes victoires.

Si la mort de Banier fit tort aux affaires des Suedois en Allemagne, elle fut en quelque sorte utile aux interêts de la France. Les Suedois toujours fiers dans leurs succès n'étoient traitables que dans leurs malheurs. Fideles & reconnoissans par necessité, il falloit une disgrace pour les attacher à la France. C'est ainsi que les traitez de Paris, de Compiegne & de Hambourg furent les fruits de la mort de Gustave & de la funeste bataille de Nortlingue. La mort de Banier contribua aussi au nouveau traité d'alliance dont j'ai déja commencé l'Histoire.

XXXI. Suite de la négociation du Comte d'Avaux avec Salvius.

Memoire du Roi au Comte d'Avaux, 17. Nov. 1640.

On a pû remarquer avec quelle lenteur affectée cette négociation s'avançoit. Quelque impatience qu'on eût à la Cour de France de voir cette affaire terminée, afin que le Roi assuré que les Suedois occuperoient toujours l'Empereur au de-là du Rhin, fût en état de profiter du trouble où le soulevement de la Catalogne & du Portugal venoit de jetter la Cour d'Espagne; le Comte d'Avaux continuoit à témoigner beaucoup de froideur à Salvius, persuadé que celui des deux qui auroit le plus de fermeté & de patience regleroit les conditions du traité. Il ne negligeoit cependant rien de tout ce qui pouvoit en avancer la conclusion, & il étoit également attentif à détourner tous les obstacles.

XXXII. Differend du Baron de Rorté avec les Régens de Suede.

Il en survint un à Stokolm par une querelle que les Régens de Suede firent au Baron de Rorté. Ce Seigneur avoit dans son Hôtel, suivant la coutume & le droit de tous les Ambassadeurs, une chapelle

où tous les Catholiques étrangers venoient satisfaire leur dévotion. Les Régens ne se seroient apparemment pas avisez de lui disputer un droit si incontestable sans un incident qu'ils regarderent comme un attentat. Ce fut l'abjuration de Smalz qui embrassa la religion Catholique par les soins de l'Aumônier du Baron de Rorté., Ce Smalz étoit celui que la Cour de Suede avoit envoïé trois ans auparavant en France, comme on a déja vû. La chose ne pût se faire si secretement que les Régens n'en fussent avertis. Ils se plaignirent amérement du Résident François : Smalz fut mis en prison sous prétexte de quelque malversation ; mais il fut assez heureux pour s'évader & se refugier en Allemagne où il se mit au service de l'Empereur.

AN. 1641.

Lettre de M. d'Avaux à M. de Rorté 8. Mars 1641.

XXXIII. Nouvelle intrigue des Imperiaux avec les Suedois.

Memoire de M. d'Avaux 30. Mars 1641.

Le Comte d'Avaux craignoit que ces broüilleries ne retardassent le traité, sçachant d'ailleurs que la Diete de Ratisbone écrivoit des Lettres très pressantes aux Régens de Suede pour les exhorter à la paix. Il étoit même informé que la Diete pressoit l'Empereur de s'accommoder avec la Suede : que les Régens y paroissoient disposez, & que Salvius continuoit ses négociations secretes avec Lutzau. Ce Ministre n'avoit jamais perdu l'esperance de persuader aux Suedois de faire leur paix particuliere, & Salvius n'en perdit jamais l'envie, toujours prêt à retracter les promesses les plus solennelles. Un Senateur de Hambourg seul confident des deux partis, prêtoit sa maison aux deux Négociateurs. Salvius y alloit avec sa suite ordinaire sous prétexte de rendre visite au Senateur : Lutzaw s'y rendoit la nuit par une porte de derriere seul & deguisé. Sal-

vius faiſoit encore de fréquens voïages à la campagne
AN. 1641. ſous prétexte de ſa ſanté ; c'étoient autant de rendez-vous qu'il donnoit à Lutzaw pour conferer enſemble. Tous deux s'applaudiſſoient de tromper ainſi la vigilance du Comte d'Avaux, & ſe tenoient preſque sûrs du ſuccès de la négociation. En effet Lutzaw faiſoit à Salvius des propoſitions éblouiſſantes. Mais après tout la raiſon qui lui en avoit déja fait rejetter tant d'autres ſubſiſtoit toujours, & devoit lui faire encore rejetter celles-ci, je veux dire le peu de fond qu'il y avoit à faire ſur de pareilles offres, à moins que l'execution n'en fût aſſurée, non pas par un traité particulier que l'Empereur pourroit rompre ſous le moindre prétexte, mais par un traité general dont toute l'Europe ſeroit garant. Il étoit d'ailleurs certain que l'Empereur offroit ce qu'il n'étoit pas maître de donner ; car il n'avoit pas droit de diſpoſer de la Pomeranie ſans le conſentement des ordres de l'Empire, & en particulier de l'Electeur de Brandebourg avec qui il n'étoit encore convenu de rien. C'étoit enfin abandonner les Etats Proteſtans de l'Empire à la diſcretion de la Diete de Ratiſbone, c'eſt-à-dire de la Maiſon d'Autriche, & avoüer ainſi à la face de toute l'Europe que la Suede n'avoit pris les armes que pour uſurper un établiſſement en Allemagne & non pas pour la défenſe de la liberté Germanique. Malgré des raiſons ſi ſolides Salvius continuoit la négociation avec chaleur, & ſi les Régens de Suede l'avoient cru, c'étoit fait de l'alliance de la France.

XXXIV. Artifice du Comte d'Avaux.

Le Comte d'Avaux averti de ces menées ſecretes & au déſeſpoir de ſe voir ſur le point de perdre le fruit

fruit d'une si longue négociation, songea aux moïens de parer le coup. Mais ne croïant pas que des reproches ordinaires fussent suffisans pour cela, il prit le parti de témoigner plus d'indifference que de chagrin, & plus de résolution que de crainte, afin d'intimider Salvius & de le presser de prendre son parti sans lui donner le temps de rien arrêter avec Lutzau, persuadé qu'il n'oseroit pas rompre avec la France dans l'incertitude du succès de sa négociation, & que dans une necessité pressante de choisir il préfereroit les avantages certains que la France offroit à une esperance incertaine de la paix.

AN. 1641.

Il alla trouver Salvius & faisant semblant de sçavoir depuis long-temps ce qui se passoit entre lui & Lutzau, il lui dit que s'il ne lui en avoit pas parlé plûtôt c'étoit qu'il ne s'étoit pas imaginé que la Suede pût oublier ses veritables interêts jusqu'à se separer de la France. Qu'il avoit cru que la Suede ne feroit pas plus de cas des propositions de l'Empereur, que la France n'en faisoit de celles du Roi d'Espagne qui la sollicitoit aussi depuis long-temps de se separer de la Suede. Que cependant il avoit appris que le traité de la Suede avec l'Empereur étoit déja fort avancé; qu'on l'avoit caché à la France, & que pour mieux la surprendre on avoit même affecté de vouloir renouveller le traité d'alliance dans le dessein de faire apparemment quelque proposition exorbitante, afin que le refus de la France servît de prétexte pour rompre avec elle. Que la Suede n'auroit pas pardonné au Roi de France une conduite si peu sincere & si peu équitable à l'égard de ses Al-

Dépêche du Roi au C. d'Avaux 26. & 27. Juin 1641.

AN. 1641. liez. Qu'au reste il lui déclaroit qu'il n'étoit plus temps de déliberer & que le Roi lui avoit fait sçavoir ses dernieres résolutions. Qu'il offroit à la Suede douze cent mille livres tous les ans jusqu'à la paix. Qu'il accorderoit la liberté au General Jean de Werth pour être échangé avec le Maréchal Horn, & qu'il étoit disposé à s'accommoder sur les autres articles, pourvû que la Suede consentît de son côté à changer le lieu des Conferences comme on avoit déja proposé. Mais qu'il avoit ordre de rompre la négociation si la Reine de Suede tardoit à accepter les propositions que le Roi lui faisoit, parce qu'il vouloit aussi songer à son accommodement, & qu'on verroit dans la suite qui des deux auroit le plus perdu à la rupture. Cependant afin que Salvius ne pût pas se plaindre qu'on voulût arracher à la Suede son consentement & pour témoigner encore plus d'indifference, le Comte avoit déja païé ce que la France devoit de reste à la Suede.

Salvius étoit trop fier pour n'être pas piqué des reproches du Comte d'Avaux, & il y fut d'autant plus sensible qu'ils étoient mieux fondez. Mais la déclaration qu'on lui faisoit lui causoit une cruelle inquietude. Rompre avec la France c'étoit se mettre à la discretion des Imperiaux; & rompre avec ceux-ci, c'étoit donner trop d'avantage à la France. Cependant il dissimula son chagrin dans l'esperance de rallentir la vivacité du Comte, & ne pouvant se persuader qu'il fût si bien instruit de ses négociations secretes, il lui répondit qu'il étoit vrai qu'il avoit eu quelques conferences particulieres avec Lutzau, mais qu'il n'avoit jamais prétendu conclure avec lui

Pufendorf. l. 13.

aucun traité particulier sans le consentement & à l'insçu de la France. Qu'il n'avoit voulu que sonder les dispositions de l'Empereur pour sçavoir ce que la Suede avoit à esperer de ce Prince dans le traité de la paix generale. Qu'il alloit écrire en Suede sur ses nouvelles propositions, & qu'il esperoit le convaincre bien-tôt de la sincerité & de la franchise des Suedois.

AN. 1641.

XXXV. Le Comte d'Avaux presse vivement les Régens de Suede.

Le Comte d'Avaux s'étoit bien attendu à ces réponses generales, & comme elles ne suffisoient pas pour le rassurer, il prit ses mesures d'un autre côté. Le Baron de Rorté étoit tombé malade sur ces entrefaites, & il n'y avoit personne à Stokolm en état d'agir pour les interêts de la France. Ce fut la premiere chose à laquelle il pourvût. Il y envoïa M. de Saint-Romain, & voulant faire un dernier effort auprès des Régens, il le chargea de plusieurs Lettres qu'il écrivit à tout ce qu'il avoit d'amis dans le Senat, sur-tout au Chancelier Oxenstiern, & au Connêtable de la Garde. Il leur représenta le tort qu'ils feroient à leur réputation & aux interêts de la cause commune par leur separation. Le peu de fond qu'ils devoient faire sur un traité particulier. Que la Maison d'Autriche ne se piquoit gueres de fidelité quand il s'agissoit d'un interêt aussi grand que celui qu'elle avoit de ne pas souffrir qu'aucun Prince puissant s'établît en Allemagne. Qu'ils obtiendroient encore plus aisément dans un traité general les avantages qu'ils vouloient obtenir par un traité particulier, parce que la France s'offroit à ne faire la paix qu'à cette condition, & qu'ainsi loin de perdre quelque chose à attendre encore quelque

Dépêche au Comte d'Avaux 27. Juin 1641.

Dépêche au Comte d'Avaux 12. Decembre 1640.

AN. 1641.

temps, ils gagneroient beaucoup parce qu'ils s'assureroient par la garantie de toute l'Europe la possession de tout ce qu'ils auroient obtenu.

Le Comte auroit pû ajouter que le Roi outre les offres qu'il avoit déja faites, consentoit en cas de treve avec le Roi d'Espagne en Italie ou en Flandre, d'augmenter son armée d'Allemagne d'un corps de six mille hommes tant cavalerie qu'infanterie, & qu'indépendamment de la treve il promettoit aux Suedois jusqu'à six mille hommes qui seroient entretenus aux dépens de la France & commandez par les Generaux de l'armée Suedoise. Des offres si avantageuses montrent assez combien la France souhaitoit le renouvellement de l'alliance; mais le Comte d'Avaux ne crut pas les choses assez desesperées pour emploïer ces dernieres ressources. Avant que de tenter l'avarice des Suedois il voulut éprouver ce qu'il pourroit obtenir de leur équité, & il espera que son adresse & sa patience épargneroient à la France des dépenses si considerables.

Dépêche au Comte d'Avaux 7. Juillet 1641.

Lettre du Card. de Richelieu au Comte d'Avaux, 4. Dec. 1640.

XXXVI.
Il détermine les Régens de Suede à rompre leurs négociations particulieres avec l'Empereur, pour traiter avec la France.

En effet les Régens de Suede n'étoient pas à beaucoup près aussi disposez que Salvius à un traité particulier. Ils sentoient toute la force des raisons qu'on leur apportoit pour les en détourner, & la situation présente de leurs affaires les frappoit encore plus. Car ils étoient moins en état que jamais de se passer d'un secours étranger. Ils n'osoient compter sur la disposition où l'Empereur paroissoit être de les satisfaire, après tant de négociations inutiles avec les Ministres de ce Prince. S'ils renonçoient à l'alliance de la France dans l'esperance d'une paix si peu assurée, ils quittoient le certain

Pufendorf. l. 13.

pour l'incertain. Depuis la mort de Banier l'armée Suedoise en perdant son General sembloit avoir perdu l'esprit de subordination. Les Officiers & les soldats également mécontens de la Suede songeoient à changer de parti, & le désordre étoit si general qu'ils ne se mettoient pas même en peine de cacher leur dessein. Rien n'étoit plus aisé à la France que de débaucher toute l'armée, & elle n'eût pas manqué de le faire, comme le Comte d'Avaux le fit comprendre à Salvius si les Suedois avoient refusé de renouveller l'alliance. De l'argent distribué aux troupes auroit appaisé les mutins ; mais la Suede n'en avoit pas, & elle n'en pouvoit esperer que par le renouvellement du traité. Que seroient devenus les Suedois s'ils s'étoient vûs tout-à-coup sans armée en Allemagne ? La Lantgrave de Hesse & les Ducs de Lunebourg n'étoient pas en état de relever leur parti, & on ne comptoit plus même sur la fidelité de ces derniers depuis la mort du Duc Georges.

AN. 1641.

XXXVII. Nouvelle difficulté formée par Salvius.

Memoire du C. d'Avaux 30. Avril 1641.

Ces considerations l'emporterent enfin sur toutes les autres & déterminerent les Régens de Suede à consentir au renouvellement du traïté ; ils envoïerent leurs ordres à Salvius pour consommer cette affaire, & la négociation recommença. Mais il sembloit que ce Ministre ne pût se résoudre à mettre la derniere main à cet ouvrage, & il forma une nouvelle difficulté à laquelle on ne s'attendoit pas. Quoique le Comte d'Avaux eût promis de la part du Roi que Jean de Werth seroit mis en liberté pour être échangé avec le Maréchal Horn, Salvius ne croïant pas qu'une telle promesse suffît, exigea qu'elle fût exprimée dans le traité par un article particulier. C'é-

AN. 1641.

toit là marquer beaucoup de défiance de la sincerité du Roi & en vouloir donner un témoignage public à toute l'Europe. Le Comte d'Avaux ne pût s'empêcher d'en marquer du ressentiment, d'autant plus qu'il soupçonna que Salvius formoit cette difficulté de son chef sans ordre des Régens. La querelle s'échauffa, & il y eut plusieurs Lettres assez vives écrites de part & d'autre, jusqu'à ce que les Régens de Suede craignant des suites plus fâcheuses de ce petit differend, défendirent à Salvius de répondre, & lui ordonnerent de se désister de sa demande. Alors les deux Ambassadeurs sacrifiant leur ressentiment à l'utilité publique commencerent à regler les articles du traité.

XXXVIII. Les deux Ambassadeurs reglent les articles du traité.

Comme on étoit déja convenu sur plusieurs articles, la négociation en étoit devenuë moins difficile. On ne fit pas un nouveau traité comme l'avoit d'abord prétendu Salvius; mais on renouvella seulement celui de Hambourg jusqu'à la paix, excepté quelques articles auxquels on fit quelque changement. Au lieu d'un million que la France avoit promis à la Suede par le dernier traité, on lui promettoit douze cent mille livres à païer en deux termes.

XXXIX. Zele du Comte d'Avaux pour la religion.

Le Comte auroit souhaité d'inserer dans le traité un article particulier en faveur des Catholiques, & d'obtenir pour eux quelque chose de plus que ce qui étoit déja reglé dans le traité de Hambourg. Il étoit l'unique protecteur qu'ils eussent en Allemagne contre les violences des troupes Lutheriennes, & ils reclamoient son crédit de toutes les Provinces. Le zele qu'il avoit pour la conservation de leurs biens & de leur liberté lui attiroit beaucoup de reproches

Lettre du C. d'Avaux au Cardinal Ginetti 4. Octob. 1639.

de la part des Alliez Proteſtans, en même temps qu'il recevoit de grands éloges des Légats du Pape & des témoignages de reconnoiſſance de la part des Catholiques. Il conſerva entr'autres par ſes ſoins & ſes recommandations les Chapitres d'Halberſtad, d'Oſnabrug & de Minden, pluſieurs Abbaïes & beaucoup de Monaſteres dont les biens ſont ordinairement les plus expoſez à devenir la proïe du ſoldat, ſur-tout lorſque la difference de religion ſemble autoriſer ſes brigandages. Mais quelques inſtances qu'il pût faire, Salvius refuſa conſtamment d'accorder aucune diſtinction aux Catholiques, & ne voulut pas qu'ils fuſſent plus épargnez que les Proteſtans. Le Comte d'Avaux y conſentit, & c'étoit encore beaucoup.

AN. 1641.

Puſendorf. l. 13.

On ne parloit plus de la treve, & il n'y avoit pas d'apparence que la Maiſon d'Autriche y conſentît après les grandes pertes qu'elle avoit faites encore récemment; cependant comme il étoit important d'en regler les conditions, on convint qu'en cas de treve, le traité dureroit toujours juſqu'à la concluſion de la paix; mais que la France ne païeroit à la Suede que ſept cent cinquante mille livres par an pour entretenir ſes garniſons & ſes troupes d'Allemagne, & qu'on feroit auſſi comprendre dans le traité Madame la Lantgrave de Heſſe, les Ducs de Brunſwick & les autres Alliez des Couronnes.

Ibidem.

L'article ſur lequel on conteſta le plus fut celui qui regardoit le changement des Villes où ſe tiendroient les Aſſemblées pour la paix generale. Le Comte d'Avaux ne propoſoit qu'Oſnabrug pour la Suede, mais il eût été bien aiſe qu'on eût laiſſé à la

Ibidem.

AN. 1641.

France le choix de deux Villes voisines d'Osnabrug, telles que Munster & Cologne, ou Francfort & Maïence. Il étoit juste, disoit-il, que la Suede cedât à son tour à la France un avantage que la France lui avoit cedé la premiere, lorsqu'elle s'obligea à traiter à Cologne, tandis qu'elle laissoit à la Suede la liberté de choisir Hambourg ou Lubek. La veritable raison de cette demande étoit que les Ordres de l'Empire n'agréoient pas Osnabrug & Munster & proposoient au lieu de ces deux Villes Spire & Vorms, ou bien Francfort & Maïence. Cependant le Comte d'Avaux aïant eu avis que les Députez des Etats d'Allemagne acceptoient Munster & Osnabrug, il n'insista plus sur ce point, & il fut reglé que la France envoïeroit ses Plenipotentiaires à Munster, & que la Suede envoïeroit les siens à Osnabrug avec les précautions & les conditions dont on étoit convenu dans le traité de Hambourg, & que l'on feroit sortir de part & d'autre les garnisons des Villes où l'on traiteroit.

XL. Conclusion du traité.

Cette négociation parut aux Suedois une occasion favorable pour faire à la France une proposition qu'ils auroient bien voulu faire agréer; c'étoit qu'on ne mît aucune difference entre leurs Ambassadeurs & ceux de tous les autres Roïaumes. Les mauvais traitemens qu'on faisoit à Grotius à la Cour de France leur avoient fait naître cette pensée; mais après avoir bien examiné la chose ils crurent qu'il valoit mieux n'en point parler pour ne pas paroître douter eux-mêmes de leur droit & ne pas l'exposer à être en quelque sorte affoibli par un refus. C'étoit le meilleur parti qu'ils pûssent prendre. Voici les articles du traité.

Serenissimi

Serenissimi ac Potentissimi Principis ac Domini Domini Ludovici hujus nominis decimi-tertii, Galliæ & Navarræ Regis Christianissimi Consiliarius Statûs, utriusque Ordinis Commendator, ac per Germaniam extraordinarius Legatus Claudius de Mesmes Eques, Comes d'Avaux. Constare volumus universis & singulis quorum interest, quod emenso fœderis spatio inter suam sacram Regiam Majestatem & Serenissimam ac Potentissimam Principem ac Dominam Dominam Christinam Suecorum, Gothorum Vvandalorumque designatam Reginam ac Principem hæreditariam, Magnam Principem Finlandiæ, Ducem Esthoniæ & Careliæ, Ingriæque Dominam, & Regnum Sueciæ ante triennium initi, cum etiamnum hostes pacem impediant sejungendis qui in belli societatem venerunt frustrandisque unicè intenti : ne & vanâ in posterum spe quieti publicæ illudant, ubi regnorum amicitia & conjunctio nullis temporum intervallis distincta nullum subinde separationi locum reliquerit : utrique Majestati visum est pactis armisque insistere, donec tuta & honesta pax utrique Regno Fœderatisque omnibus parta & conjunctim stabilita fuerit. Factâ igitur nobis potestate cum illustrissimo & excellentissimo Domino Johanne Salvio hæreditario in Adesburg, Offvverby & Tulinge, Serenissimâ Reginâ Sueciæ Consiliario secretiori, Aulæ Cancellario & in Germaniam Legato de re totâ transigendi, ac si quas prædicti fœderis leges moveri, mutarive conduceret, statuendi & concludendi, id sequentibus articulis mutuo consensu consilioque expressimus.

AN. 1641.

I. Tractatus fœderis ad diem sextam mensis Martii anno supra millesimum sexcentesimo trigesimo octavo

inter Christianissimum Regem Regnumque Galliæ &
AN. 1641. *Serenissimam Reginam Regnumque Sueciæ Hamburgi conclusus servetur utrinque in omnibus & singulis suis clausulis ad pacem usque universalem : nisi quatenus hic ab illo discedit.*

II. Catholici per Germaniam imprimis Ecclesiastici suæ Religionis exercitio suisque bonis ac reditibus ex constanti priorum fœderum tenore absque impedimento aut perturbatione fruantur : quod idem quoque de Protestantibus dictum esto.

III. Auxiliares pecuniæ in posterum ad millenas libras duodecies centies à Christianissimo Rege quotannis durante bello Reginæ Sueciæ repræsententur, sed in monetâ Imperiali, solvendo pro dictâ summâ quadringenta & octoginta millia Imperialium Thalerorum, idque Hamburgi in Banco, ducenta nempe & quadraginta millia Thalerorum Imperialium ad diem ultimam Junii pro tribus exactis mensibus & tribus sequuturis, totidemque ad diem ultimam Decembris cujuslibet anni, anticipatâ semper trium mensium solutione.

IV. Si de universalibus plurium annorum induciis cum hoste transigi poterit, æquis & commodis conditionibus transigatur. Iis durantibus fœdus hoc quidem valeat vigeatque; cesset tamen promissum ad levanda belli onera subsidium. At sustentandis præsidiis copiisque quas Regina Sueciæ interim retinuerit, Rex ei suum gratificandi animum nullis non temporibus testaturus trecenta Thalerorum Imperialium millia quotannis Amstelodami in Banco numerari curabit. Hujus vero induciarii subsidii solutio sicut bellici bipartita esto, iisdemque terminis ac diebus ultimâ scilicet Junii atque ultimâ Decembris fiat.

V. Quod si dicta induciæ vel ab adversâ parte sub quocumque prætextu ita violentur ut compellata nolit damnum injuriamve sarcire, vel præter vota Fœderatorum infectâ pace exeant, tum utroque casu sumptis denuò armis sua vis huic fœderi omni ex parte & authoritas constet ac si nullæ intercessissent induciæ, donec per tractatum pacis universalis tranquillitati publicæ rite prospectum sit. AN. 1641.

VI. In pactione induciarum utrinque collaboretur ut illustrissimi Duces Brunsvvico-Luneburgici, illustrissima Lantgravii Hassiæ vidua & quicumque porro Principes aut Status Imperii ad fœdus accesserint commodas sibi quoque conditiones obtineant.

VII. Cum per hostes demum licuerit pacem vel inducias conjunctim tractare, ne tam optandæ rei moram afferat longior locorum distantia, talia eligantur quæ paucis ab invicem milliaribus dissita commoditatem præbeant sine morâ, periculo aut difficultate communicandi, qualia sunt Monasterium & Osnabruga, aut ejusdem fere intercapedinis alia.

VIII. Pro expeditiori tanti negotii exitu utriusque partis præsidia, durante congressu; ex omnibus tractatuum locis amoveantur; iis tamen rursus, ni pax successerit, statim inducenda.

IX. Pacta hæc pro creditâ nobis authoritate conclusimus, recipimusque fore ut ad quem modum se habent & eodem planè firmata a Regibus nostris & ratihabita intra menses duos utrinque commutemus.

In quorum omnium fidem præsentes manibus & sigillis propriis munivimus Hamburgi ultimâ die mensis Junii anno millesimo sexcentesimo quadragesimo primo.

Au lieu de traduire ce Traité, je le donne ici en

François, comme il est rapporté dans les Recueils des Traitez de Paix.

AN. 1641.

TRAITE' DE CONFEDERATION & d'Alliance entre Loüis XIII. Roi de France & de Navarre, & Christine Reine de Suede, tel qu'il fut ratifié par le Roi.

Le Serenissime très-Chrétien & très-Puissant Prince Loüis XIII. par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre continuant son affection envers les Princes & les Etats d'Allemagne & les soins accoutumez pour leur conservation, specialement de ceux qui sont unis avec lui & la Couronne de Suede pour le maintien de leurs privileges & liberté du Saint-Empire, & pour acquerir une bonne paix generale à la Chretienté: aïant sçû que la très-illustre & très-puissante Princesse Christine Reine de Suede, fille du feu Roi de Suede Gustave Adolphe de très-glorieuse memoire, se souvenant de la protection & des alliances que les Princes d'Allemagne ont eu de tout temps avec la Couronne de France, & des traitez qui ont été ci-devant faits sur ce sujet par ledit feu Roi de Suede son pere; étoit en résolution de suivre ses bonnes intentions, & de continuer de rechercher le bien public, & d'assurer d'autant plus ses Etats par l'union de ses interêts & de ses armées avec celles de France & des autres Alliez d'Allemagne; a commandé au sieur Raoul son Conseiller étant pour son service en Hollande, de venir vers ladite Dame pour l'assurer de son affection & des assistances que Sa Majesté étoit prête de lui donner pour favoriser ses bons desseins, avec pouvoir de passer &

conclure un traité avec elle; à cet effet ladite Dame reconnoiſſant l'obligation qu'elle a à Sa Majeſté, & ſe voïant avec leſdites aſſiſtances en état d'emploïer utilement ſes armes pour l'avantage de la cauſe commune, & l'avancement d'une bonne, ſûre & generale paix, a deſiré de renouveller un traité d'alliance avec ſadite Majeſté dont elle eſt convenuë avec ledit ſieur Raoul ſelon les articles ſuivans. AN. 1641.

I. Eſt convenu & arrêté que le traité de Confederation fait l'an 1638. ſera entretenu en tous ſes points & articles, ſauf en ce qui y eſt derogé par le préſent traité.

II. Item eſt convenu que les Catholiques & Proteſtans ſeront conſervez en libre exercice de leur religion & en la jouiſſance de leurs biens.

III. Item le Roi pour donner moïen à ladite Reine de Suede de ſupporter plus facilement les frais qu'elle ſera obligée de faire pour faire des entrepriſes conſiderables, pour affoiblir les ennemis communs & les mettre en état d'accepter les raiſonnables conditions de paix, Sa Majeſté lui fera païer tous les ans la ſomme de douze cent mille livres tant que la guerre durera.

IV. Item qu'il ſera permis à chacun d'eux de traiter de treve avec l'ennemi, ſi faire ſe peut, & que durant icelle le Roi fera païer tous les ans à ladite Reine de Suede la ſomme de trois cent mille Richſdales.

V. Item au cas que la treve ne ſoit entretenuë par la partie adverſe, ou que la treve finiſſe ſans parvenir à une paix, le traité ſera renouvellé & obſervé comme auparavant.

VI. Item qu'en traitant de treve le Roi & la Reine

AN. 1641. de Suede tiendront la main à ce que les Alliez obtiennent des conditions qui leur soient commodes, & nommément les Ducs de Brunsvvick & de Lunebourg, & la Lantgrave de Hesse.

VII. Item que les Députez du Roi & de la Reine de Suede traiteront conjointement de paix ou de treve en des lieux qui ne soient trop éloignez les uns des autres.

VIII. Item que durant les Conferences pour la paix, les garnisons seront ôtées des lieux où ladite Conference se fera.

IX. Item que ce traité sera ratifié, approuvé & confirmé d'hui en deux mois par le Roi & la Reine de Suede. En foi dequoi Nous Commissaires susdits avons en vertu de nos pouvoirs respectifs signé ces présentes de notre seing ordinaire, & à icelles fait apposer le cachet de nos armes. A Hambourg l'an 1641. le trentiéme jour de Juin.

Lequel traité ci-dessus transcrit nous aïant été representé par notredit Commissaire, & aïant le tout vû & examiné de mot à mot en notre Conseil, nous avons icelui agréé, approuvé & ratifié, agréons, approuvons & ratifions par ces présentes signées de notre main, & promettons en foi & parole de Roi garder & observer le tout, sans y contrevenir directement ni indirectement, ni souffrir que de notre part il y soit contrevenu en aucune sorte & maniere que ce soit. Car tel est notre plaisir. En témoin dequoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes.

Donné à S. Germain en Laye le 21. jour d'Août l'an de grace 1641. Signé, LOUIS.

Et plus bas par le Roi, BOUTHILLIER.

Tels furent les articles de ce fameux traité si long-temps attendu, si habilement conduit, & si heureusement conclu pour l'interêt des deux Couronnes. Le Comte d'Avaux reçût de la Cour & du Roi les éloges que meritoit un service si important; mais quelque impatience qu'il témoignât de retourner en France, le Roi lui ordonna de rester encore à Hambourg, où sa présence étoit necessaire pour consommer l'ouvrage qu'il avoit si bien conduit jusques là. On étoit convenu que le nouveau traité d'alliance seroit ratifié de part & d'autre dans l'espace de deux mois. Ce n'étoit qu'une formalité que rien ne sembloit devoir arrêter. Mais on avoit affaire à des esprits soupçonneux qui prenoient ombrage de tout, & on ne pouvoit compter sur rien jusqu'au moment de la ratification. Elle vint cependant de part & d'autre dans le temps marqué. Déja la Reine de Suede pour remplir les conditions du traité, quoiqu'il ne fût pas encore alors achevé, avoit répondu aux Lettres de la Diete de Ratisbone conformément aux intentions de la France, & lui avoit declaré que le lieu des Conferences pour la paix generale seroit désormais Munster & Osnabrug, priant les Ordres de l'Empire d'y consentir comme à une chose qui devoit leur être indifferente. Ils le firent sans peine, & l'Empereur y consentit aussi à leur priere. Le Roi de France de son côté donna la liberté à Jean de Werth & le fit conduire à Brisac pour y être échangé avec le Maréchal Horn. Ainsi l'union entre les deux Couronnes parut plus parfaite que jamais.

AN. 1641.

XLI.
Le Comte d'Avaux reste à Hambourg.

Il ne restoit plus qu'à conclure le traité prélimi-

AN. 1641. minaire de la paix generale. Tous les obstacles paroissoient levez du côté de la France & de la Suede, & comme la Maison d'Autriche continuoit à faire des démarches sur cela, on s'attendoit à voir cette affaire bien-tôt terminée, comme elle le fut en effet. Mais avant que de commencer le détail de cette négociation il est necessaire de faire connoître les autres mouvemens qui se firent en Europe pendant que la France négocioit le traité que je viens de rapporter.

XLII. Mort de l'Electeur de Brandebourg. Le jeune Electeur fait paroître de l'inclination pour le parti des Alliez.

Pufendorf. l.13.

Georges Guillaume Electeur de Brandebourg étoit mort au mois de Novembre de l'année précedente 1640. Le jeune Electeur son fils se voïant désormais en liberté d'agir selon ses vûës, rappella auprès de sa personne tous les Ministres que le feu Electeur avoit éloignez par les avis du Comte de Schwartzemberg entierement devoué à la Maison d'Autriche. Il envoïa Winterfeld à Hambourg pour y faire à Salvius la proposition d'une treve. Il envoïa un autre Ministre à Stokolm, & il écrivit en même temps au Comte d'Avaux pour le prier d'emploïer son crédit & ses soins pour le succès du traité, afin que cette treve fût suivie d'une bonne paix. La négociation commença à Stokolm & fut continuée l'année suivante 1641. à Stetin. Il est vrai-semblable que l'interêt avoit plus de part à toutes ces démarches que l'inclination. Par un article du traité de treve entre la Suede & la Pologne, le Fort de Puilau devoit demeurer à l'Electeur de Brandebourg. Le Roi de Pologne, cependant sans égard au traité, refusoit à l'Electeur l'investiture de la Prusse à moins qu'il ne restituât le Fort. C'étoit pour s'en conserver

server la possession que ce jeune Prince avoit alors recours à l'autorité du Roi de France qui avoit été Mediateur dans le traité de Stumsdorf, & qui par cette raison devoit s'interesser à l'execution de cet article. Le Comte d'Avaux lui promit en effet les bons offices du Roi auprès de Ladislas, d'autant plus qu'il étoit aussi de l'interêt des Suedois que les Polonois ne fussent pas maîtres de tous les Ports de Prusse; mais il lui fit entendre qu'il falloit qu'il meritât la protection du Roi par quelque démarche utile au parti des Alliez, & c'est ce que l'Electeur ne fit pas dans la suite, quelque favorable disposition qu'il fit alors paroître. Ce Prince avoit encore une autre raison de menager les Suedois, qui étoit de les engager à laisser à la Reine-Mere Doüairiere de Suede sa tante, refugiée en Dannemark, la jouissance du doüaire qu'elle avoit en Suede.

AN. 1641.

Memoire du Comte d'Avaux 16. Mars 1641.

XLIII. Fuite de la Reine-Mere de Suede.

Pufendorf attribuë la fuite de cette Princesse à sa mauvaise humeur & au dégoût qu'elle avoit de la nation Suedoise: mais le Comte d'Avaux semble donner à entendre qu'une passion plus forte en fut le ressort secret, & il lui donne tout l'air d'une Histoire galante. On sera peut-être bien aise de voir ce qu'il en écrivit lui-même à la Duchesse de Savoïe.

Pufendorf. ibid.

Lettre du C. d'Avaux à la Duchesse de Savoïe 22. Août 1640.

Un Roi & une Reine du Septentrion separez par un bras de Mer qui sert de frontiere à leurs Roïaumes, ont souhaité se rapprocher davantage. Leur bonne intelligence a commencé par de secretes Ambassades qui ont été commises à la dexterité d'une femme d'esprit qui en sçait assurément plus que tous nous autres Ambassadeurs. Un Gentilhomme qui réside en l'une des deux Cours a eu aussi quelque part à ce petit traité dont l'exe-

AN. 1641. *cution ne laissa pas de manquer il y a quinze mois par la jalousie des deux nations. Mais qui peut résister à deux volontez si bien unies & soutenuës de la puissance Souveraine ? Un beau matin avant jour la belle Princesse suivie seulement d'une Dame & d'un Cavalier, monte à cheval & par des bois & des rochers inconnus se rend au bord de la Mer, & passe le Détroit dans une mechante chaloupe plus courageusement que ne fit Leandre. Mais au milieu de sa course elle est rencontrée par un Amiral qui la reçoit dans son bord au bruit de toute son artillerie ; faisant ainsi retentir de tous côtez un mistere qu'on avoit jusqu'alors caché avec tant de soin.* L'Historien de Suede ajoute à ce récit que les vaisseaux de l'Amiral Danois destinez à recevoir la Reine étoient magnifiquement ornez & chargez des mets les plus exquis. On y avoit fait même monter des Musiciens afin que rien ne manquât à une fête si galante. *Dans cet appareil*, continuë le Comte d'Avaux, *la Reine veuve de Gustave a été conduite dans une Isle du Dannemark où Christian IV. qui se peut dire à présent heureusement regnant, est allé la recevoir.* Le Roi de Dannemark voulut faire passer tout ce qu'il avoit fait pour une civilité dont il n'avoit pû se dispenser à l'égard d'une Reine qui avoit voulu se retirer dans ses Etats. Mais les Suedois reçûrent assez mal ses excuses, & refuserent de païer à cette Princesse les revenus de son doüaire à moins qu'elle ne retournât en Suede, ou qu'elle ne consentît à passer dans les Etats de Brandebourg.

XLIV. L'Electeur de Brandebourg aspire à la Couronne

Les interêts de cette Princesse servoient de prétexte aux négociations de l'Electeur de Brandebourg avec les Suedois ; mais un autre interêt qui le tou-

choit beaucoup plus en étoit le ressort secret; c'étoit le desir qu'il avoit de monter, s'il étoit possible, sur le trône même de Suede en épousant la jeune Reine qui avoit alors quinze ans. Cette Princesse avoit dequoi plaire par toutes les graces de son sexe; elle se faisoit sur-tout admirer par les plus brillantes qualitez de l'esprit; l'éclat d'une Couronne qu'elle devoit partager avec son époux étoit un appas bien flatteur ajouté à tant d'attraits, & l'Electeur jeune & ambitieux s'entretenoit de douces esperances. On en parloit diversement dans les Cours de l'Europe. L'Electeur seroit devenu par là un voisin redoutable aux Rois de Dannemark & de Pologne. Les Rois de Suede auroient eu dorénavant un grand Etat en Allemagne, & y auroient balancé la puissance de la Maison d'Autriche. La France même & l'Italie n'auroient pas vû avec plaisir un si grand accroissement de puissance dans un Prince Protestant. L'Angleterre seule & la Hollande applaudissoient à ce projet apparemment par un motif de zele pour leur religion, ou par l'opposition d'interêts que ces Etats avoient avec la Maison d'Autriche. L'armée Suedoise toute composée de Protestans faisoit sur-tout éclater la joïe que lui donnoit l'esperance de ce mariage, & déja les soldats buvoient à la santé des nouveaux époux. Mais de si belles esperances s'évanouirent. Le Roi Gustave avoit de son vivant souhaité ce mariage dans la vûë d'unir au Roïaume de Suede la Pomeranie & la Prusse. Mais sa mort avoit changé la face des affaires, & les Régens étoient obligez de suivre d'autres vûës. Pendant que l'Envoïé de Brandebourg étoit à Stokolm, on af-

AN. 1641.

de Suede par le mariage de Christine.

AN. 1641.

fecta de faire faire un voïage à la jeune Reine sous prétexte de lui faire voir les Provinces & de la faire voir elle-même à ses sujets, mais en effet afin que l'Envoïé ne pût pas lui parler. Celui-ci n'osant faire publiquement la proposition du mariage, n'avoit la liberté que de sonder secretement les dispositions des Seigneurs Suedois; il retourna peu de temps après faire à son Maître une réponse peu favorable, & l'Electeur eut grand soin de cacher son dépit, & d'affecter beaucoup de satisfaction. Cependant ces négociations tout inutiles qu'elles furent aux desirs de ce Prince, furent avantageuses aux Confederez; parce que dans l'incertitude du succès l'Electeur ne seconda que foiblement les efforts du parti contraire.

XLV. Les Ducs de Lunebourg songent à quitter le parti des Alliez.

Memoire de M. d'Avaux 30. Avril 1641.

Pufendorf. l. 13.

Relation manuscrite des négociations de Goslar.

Les sentimens des Ducs de Lunebourg à l'égard des Alliez devenoient aussi plus équivoques de jour en jour. Ces Princes demandoient à la France des secours d'argent, comme elle en donnoit à Madame la Lantgrave, & ils vouloient que les Suedois leur restituassent quelques Places qu'ils occupoient depuis plusieurs années. Ne pouvant rien obtenir de ce côté-là, ils tenterent de se raccommoder avec l'Empereur qui les sollicitoit depuis long-temps de se réunir avec lui; mais les Ducs exigeoient que l'Empereur commençât par les remettre en possession de Wolfenbutel où il tenoit garnison depuis l'an 1626. L'affaire fut négociée à Goslar, & la negociation continua long-temps sans effet. Ainsi les Ducs également mécontens des deux partis demeurerent quelque temps dans un état d'incertitude dont ils ne pûrent sortir, & dont les Alliez pro-

fiterent beaucoup plus que les Imperiaux ; car les Ducs de Lunebourg traiterent toujours ceux-ci en ennemis, au lieu qu'ils étoient obligez de menager les autres.

An. 1641.

XLVI. L'Empereur tente de mettre les Suisses dans son parti.

Il mercurio di Vittorio Siri. l. 2.

L'Empereur ne réussit gueres mieux auprès des treize Cantons Suisses auxquels la Diete de Ratisbone écrivit pour les engager à rappeller les troupes de leur nation qui étoient au service de France, & à refuser aux François le passage par leurs terres pour entrer en Allemagne ; car ni les Lettres de la Diete, ni les promesses que les cinq Cantons Catholiques firent à Ferdinand n'eurent aucun effet. C'étoit-là de foibles ressources pour la Maison d'Autriche qui faisoit chaque jour des pertes irréparables. On peut compter dans ce nombre la mort du Comte de Soissons, l'accommodement du Duc de Lorraine & celui du Duc de Boüillon. Le premier à la tête d'une armée qu'il commandoit avec le Duc de Boüillon donnoit beaucoup d'embarras à la Cour de France & beaucoup plus d'inquietude au Cardinal de Richelieu que le Comte de Soissons attaquoit personnellement. Mais le bonheur de ce Ministre ne fut jamais si sensible que dans ces momens critiques où il paroissoit le plus près de sa chûte. Un accident imprévû déconcerta en un instant toute la conjuration. Le Comte de Soissons secondé du Duc de Boüillon & de Lamboy General des troupes de l'Empereur, battit l'armée du Maréchal de Châtillon près de Sedan & remporta une glorieuse victoire ; mais il fut malheureusement tué, sans qu'on sçache comment, & ce fut le Cardinal qui triompha. Cette mort funeste dissipa tout le parti & consterna le

XLVII. Mort du Comte de Soissons.

Dupleix hist. de Loüis XIII.

Histoire du Cardinal de Richelieu.

Memoires de Montresor, &c.

AN. 1641. Duc de Boüillon qui n'eut d'autre ressource que de renoncer aux intelligences qu'il avoit avec la Maison d'Autriche pour obtenir son pardon du Roi de France.

XLVIII. Accommodement du Duc de Lorraine.

Cet accommodement avoit été précedé de celui du Duc de Lorraine Prince inquiet, brave & presque toujours battu, habile & toujours malheureux, dont toute la vie fut une suite perpetuelle de disgraces causées par ses infidelitez. Ce Prince avoit épousé Nicole sa cousine, fille aînée & heritiere de Henri II. Duc de Lorraine, afin de s'assurer par ce mariage un droit incontestable à la succession de Henri son oncle. Mais comme l'interêt seul avoit formé cette union, une autre passion en rompit bien-tôt les nœuds, & du vivant de Nicole, le Duc osa épouser sans dispense la Princesse de Cantecroix. Ce fut cette Dame, qui à ce qu'on prétend, l'engagea à se soumettre au Roi de France, dans l'esperance que le Roi pour reconnoître ce service, solliciteroit le Pape d'approuver son mariage. Quoi qu'il en soit, ce Prince trouvoit dans le désordre de ses affaires un assez puissant motif de souhaiter la paix. Les François l'avoient depoüillé de presque tous ses Etats, & il étoit menacé de perdre bien-tôt le peu qui lui restoit. La Maison d'Autriche n'étoit pas en état de le secourir, & sembloit l'abandonner à sa mauvaise fortune, comme il s'en plaignoit inutilement aux Envoïez du Cardinal Infant. Le seul parti qui lui restoit à prendre étoit d'implorer la clemence du Roi, & il s'y détermina enfin après un an d'irrésolution. Il alla lui-même à Paris traiter en personne avec les Ministres; mais il n'en obtint pas de meil-

Il mercurio di Vittorio Siri lib. 1.

lentes conditions. Les principales furent qu'il renonceroit à toutes les intelligences qu'il avoit avec la Maison d'Autriche & les autres ennemis de l'Etat, qu'il seroit rétabli dans la possession des Duchez de Lorraine & de Bar relevant de la Couronne de France. Que le Roi retiendroit le Comté de Clermont, la Prevôté & Terres de Stenay & de Jametz avec la ville de Dun. Que Nancy demeureroit jusqu'à la fin de la guerre entre les mains du Roi qui pourroit en faire raser les fortifications en le rendant au Duc; & si ce Prince manquoit à observer fidelement le traité, il consentoit que tous ses Etats fussent unis inséparablement à la Couronne de France. Quelque désavantageux que puisse paroître ce traité, le Duc ne pouvoit pas en esperer un plus favorable dans le mauvais état où étoient alors ses affaires, & dans un temps où la détention du Palatinat par Ferdinand auroit pû autoriser le Roi de France à retenir pareillement la Lorraine. Peut-être même que le Roi n'eût pas lâché une si belle proïe, si sa generosité n'avoit pas été excitée par un interêt présent. Car on craignoit que le Duc ne joignît ses troupes à celles du Comte de Soissons, & il étoit de la derniere importance de prévenir ce coup.

AN. 1641.

Recüeil des Traitez de paix.

XLIX. Soulevement de la Catalogne.

Mais de tous les évenemens de cette guerre celui qui déconcerta le plus la Maison d'Autriche fut le soulevement de la Catalogne qui fut bien-tôt suivi d'une plus grande révolution dans le Portugal. L'animosité particuliere du Comte-Duc d'Olivarez contre les Catalans, peuple fier & indépendant qui refusoit de plier, comme tout le reste de l'Espagne, sous son autorité absoluë, fut la premiere origine des

Dupleix hist. de Loüis XIII.

Gazettes de France.

Il mercurio di Vittorio Siri l. 1.

AN. 1641.

troubles. Ce Miniſtre croïoit qu'il étoit de la bonne politique d'aſſujettir entierement une Province dont l'indocilité étoit un obſtacle perpetuel aux deſſeins que l'on formoit pour le bien de l'Etat, & agiſſant ſur ce principe, il n'omettoit aucune occaſion d'enfraindre ouvertement les privileges de la nation. Un des principaux privileges de la Province eſt de n'être point obligée de recevoir ni de loger des gens de guerre. Cependant ſoit que ce fût une neceſſité de laiſſer l'armée Eſpagnole en quartiers dans la Catalogne, afin d'être en état d'agir de ce côté-là, ſoit que ce fût un prétexte pour mortifier les Catalans qui avoient aſſez mal ſervi dans la derniere campagne, Olivarez fit prendre des quartiers à toute l'armée dans la Catalogne & dans le Rouſſillon. Les habitans auroient peut-être diſſimulé ſi on s'en étoit tenu là. Mais il ſembla qu'on eut entrepris de pouſſer leur patience à bout en ordonnant une levée de ſix mille Catalans pour aller ſervir en Italie ; & ce qui acheva de ſoulever toute la Province, ce furent les déſordres incroïables, les meurtres, les violences, les ſacrileges que les troupes commirent par-tout avec une licence effrenée qui fit croire à quelques-uns qu'on avoit aſſuré les ſoldats de l'impunité. L'évêque de Gironne indigné de tant de profanations ſcandaleuſes excommunia publiquement ces impies ; ce fut comme le ſignal d'une révolte generale. Pluſieurs païſans attroupez autour de Barcelone maſſacrerent quelques ſoldats qu'ils rencontrerent. Ils entrerent enſuite dans la Ville & ſecondez par la populace ils alloient mettre le feu au Palais du Comte de Sainte-Colome Viceroi de la Province,

Hiſtoire du Card. de Richelieu, l. 6. c. 50. & ſuiv.

ſi

si les Magistrats n'étoient accourus pour l'empêcher. Ce Seigneur fut cependant obligé de s'enfuir de la Ville, & fut tué en chemin, ou se tua lui-même dans la fraïeur où il étoit en tombant sur des rochers. Toute la Province suivit l'exemple de la Capitale, & les païsans joints aux milices assommerent tout ce qu'ils rencontrerent de soldats Castillans. Le reste de l'armée Espagnole se retira à l'extrémité du Roussillon pour y attendre des secours ou des ordres de la Cour de Madrit. Le Comte-Duc étonné d'un si grand mouvement fit en vain tous ses efforts pour appaiser la sédition. Les révoltez devinrent d'autant plus fiers qu'ils se virent soutenus des troupes de France qui étoient dans le voisinage de la Province, & après avoir repoussé l'armée Espagnole devant Barcelone, les Catalans se donnerent au Roi de France par un acte qu'ils signerent le 23. Janvier 1641. ils firent ensuite hommage à leur nouveau Souverain & envoïerent à Paris trois Députez avec le titre d'Ambassadeurs, qui présenterent au Roi l'acte de donation. Cet acte fut accepté par le Roi de France & signé le 18. Septembre de la même année. Le Maréchal de Brezé fut nommé Viceroi de Catalogne, & le Roi promit d'aller lui-même à Barcelone jurer l'observation des privileges de la Province.

AN. 1641.

L. Révolution de Portugal.

Gazettes de France.
Hist. du Cardinal de Richelieu.
Il mercurio di Vittorio Siri.

La Cour de Madrit étoit encore étourdie d'un coup si funeste à la Monarchie d'Espagne, lorsqu'elle reçût une nouvelle beaucoup plus accablante qui acheva de décourager également les peuples & les Ministres. Le Portugal s'étoit soulevé à l'exemple de la Catalogne & s'étoit donné un nouveau Maître,

AN. 1641.

Révolution de Portugal par Vertot.

Dupleix hist. de Loüis XIII. &c.

avec cette difference que la Catalogne étoit une Province révoltée qui imploroit le secours d'un Prince étranger, au lieu que le Portugal étoit un Roïaume qui secoüoit le joug d'une domination étrangere pour se remettre sous l'obéissance de son legitime Souverain, & c'est ce qui rendoit cette seconde perte beaucoup plus irréparable que la premiere.

Il y avoit soixante ans que le Portugal usurpé par Philippe second sur la Maison de Bragance, étoit devenu une Province du Roïaume de Castille. Tandis que les Castillans gouvernerent leurs nouveaux sujets avec douceur, les Portugais porterent leur joug avec patience; mais les successeurs de Philippe II. trouverent que les privileges de la nation gênoient leur autorité, & pour les violer plus impunément ils entreprirent d'affoiblir insensiblement & d'épuiser le Roïaume d'hommes & d'argent. Ce projet étoit fort du goût d'Olivarez, comme on peut juger par la conduite qu'il tint à l'égard des Catalans. Mais il se pressa trop de l'executer. Une longue servitude qui croît insensiblement, efface peu à peu dans un peuple les sentimens de liberté; mais une tirannie portée tout d'un coup à l'excès l'irrite & le révolte. Le Comte-Duc crut qu'en accordant tout aux uns & en refusant tout aux autres, il feroit naître des jalousies & des divisions entre les Grands, & que les familles ainsi divisées par des interêts particuliers ne se réuniroient pas pour un interêt commun. Suivant ce principe il combla de bienfaits les Portugais qui s'attachoient à la Maison d'Autriche; tous les autres furent exclus des charges & des em-

plois. Il entreprit encore de ruiner les principales forces du Roïaume en obligeant les Milices & les Gentilshommes d'aller servir en des Provinces éloignées, & comme il étoit sur-tout avide d'argent pour soutenir la guerre, il établit des impôts extraordinaires; il étoit parfaitement secondé dans ses vûës secretes par un homme qui étoit aussi fier, aussi imperieux & plus dur que lui, c'étoit Michel Vasconcellos qui avoit toute l'autorité dans l'Etat sous l'administration de la Vicereine Marguerite de Savoïe Duchesse Doüairiere de Mantouë. Les Portugais se souvenoient encore de la douceur du gouvernement sous leurs Rois, & ne pûrent souffrir que les impôts & la servitude fussent le prix de leur soumission. Il y eut de grandes émotions à Lisbone & à Evora, & tout le Roïaume parut disposé à une révolte generale; mais ce ne sont pas ordinairement ces saillies subites d'un peuple irrité qui causent les grandes révolutions. Le projet fut long-temps medité, la conjuration fut formée avec réflexion, & conduite avec habileté. Le temps, la maniere, le lieu de l'execution, tout fut concerté avec un secret admirable, & le Duc de Bragance étoit déja Roi de Portugal avant que les Castillans qui étoient à Lisbone en eussent le moindre soupçon. L'acquisition d'un si beau Roïaume ne coûta, dit un Castillan, que quelques feux de joïe.

AN. 1641.

LI. Intelligences du Cardinal de Richelieu à Lisbone.

Je n'ajouterai à ce récit succint qu'une particularité que je trouve dans une Lettre du Comte d'Avaux à M. de Chavigny, dattée du 18. May 1638. Voici les termes de la Lettre. *Un Cordelier François travesti, qui dit avoir été en Angleterre pour passer en*

AN. 1641.

Portugal, & depuis renvoïé par S. Malo, est arrivé avanthier au Port de cette Ville (Hambourg) *d'où il cherche commodité pour retourner en France. Il vient de Lisbone où il a tout vû & sçû, s'étant même introduit dans la Maison de la Duchesse de Mantouë qui en est Gouvernante; mais il dit n'avoir trouvé aucune disposition pour son dessein, comme il vous rapportera particulierement de bouche.* Cette particularité jointe aux autres circonstances qu'on trouve dans les Memoires de ce temps-là ne laissent aucun lieu de douter que le Cardinal de Richelieu n'ait été un des premiers auteurs de cette révolution. Quoi qu'il en soit, un des premiers soins du nouveau Roi fut de se lier étroitement avec les ennemis de la Maison d'Autriche pour se mettre par leur secours en état de résister aux efforts que le Roi de Castille ne pouvoit pas manquer de faire pour renverser un trône encore chancelant. Il envoïa des Ambassadeurs en France, en Angleterre, en Hollande & dans les Roïaumes du Nord. La plûpart de ces Etats avoient trop d'interêt à l'abbaissement de la Maison d'Autriche pour refuser leurs secours à un Prince qui en devenoit l'ennemi irréconciliable. Le Roi de France signa à Paris le 1. Juin 1641. un traité de Ligue par lequel il promit de joindre vingt vaisseaux à la flotte de Portugal, s'engageant encore par un article secret à menager tellement les choses dans la conclusion du traité de paix, qu'il se réserveroit la liberté de continuer à assister le Roi de Portugal, pourvû que les Alliez de la France consentissent à se charger de la même obligation. Les Ambassadeurs Portugais ne furent pas moins bien reçûs à Londres malgré les

Histoire du Cardinal de Richelieu, l. 6. c. 64.

LII. Traité du Roi de Portugal avec la France.

intrigues du Ministre d'Espagne, & on leur y fit tous les honneurs qu'on rend aux Ambassadeurs des Têtes couronnées. Les Provinces-Unies firent avec le nouveau Roi un traité de treve pour dix ans en attendant qu'on eût reglé les prétentions qu'on avoit de part & d'autre sur les Isles & les Terres conquises en Afrique, dans les Indes Orientales & au Bresil. François de Soza Coutigno Envoïé en Dannemark & en Suede, après avoir été assez mal reçû à Coppenhague eut à Stokolm un accüeil beaucoup plus favorable. Il y negocia un traité de Commerce entre la Suede & le Portugal; mais les Régens ne jugerent pas à propos de s'engager à faire comprendre les Portugais dans le traité de la paix generale, comme demandoit Coutigno, ni à obtenir la liberté du Prince Edouard frere du nouveau Roi, qui servoit dans l'armée de l'Empereur lorsque la révolte de Portugal éclata, & que Ferdinand avoit fait arrêter à l'instigation des Ministres Espagnols. Les secours que Dom Jean IV. reçût de tant de puissans Alliez avec les efforts extraordinaires que firent les Portugais le maintinrent en possession, & firent perdre aux Castillans l'esperance de recouvrer si-tôt un si beau Roïaume.

AN. 1641.

Pufendorf rerum Suecicarum l. 13.

LIII. Suite de la guerre d'Allemagne.

Histoire du Maréchal de Guebriant.

S'il étoit vrai que le Cardinal de Richelieu n'eût pas contribué à cet heureux succès par ses négociations secretes, on ne pourroit pas du moins douter que les Portugais n'en aïent été redevables aux armes de la France qui occupoient alors toutes les forces de l'Espagne en Flandre, en Italie & en Catalogne, & celles de l'Empereur en Allemagne. J'ai déja raconté les avantages que le Comte de Guebriant avoit

remportez sur les Imperiaux avec le General Banier. AN. 1641. Depuis la mort de ce General ce Comte se signala encore à la défense des lignes de Wolfenbutel, & si les autres Chefs des armées confederées l'avoient secondé, il auroit eu la gloire de tailler en pieces toute l'armée Imperiale commandée par l'Archiduc Leopold & Picolomini, qui ne laisserent pas d'y perdre quatre mille hommes.

Cette action fut cette année l'exploit le plus memorable des armes Françoises. Cependant le Maréchal de la Meilleraye prit Aire en Flandre après une des plus belles défenses qu'une Place assiegée puisse faire ; mais les Espagnols plus habiles la reprirent presque aussi-tôt à beaucoup moins de frais. Le Comte d'Harcourt augmentant chaque jour le nombre de ses conquêtes en Italie, prit encore Coni Place forte qui se vantoit de n'avoir jamais été prise par force. L'Archevêque de Bourdeaux jetta l'épouvante dans la ville de Naples, bravade inutile qui eut en France plus d'applaudissemens qu'elle ne meritoit. Il ne fut pas plus heureux à empêcher le secours que les Espagnols vouloient faire entrer dans Tarragone assiegée par le Comte de la Motte-Houdancourt que le Roi avoit envoïé au secours des Catalans. Les Espagnols après avoir été repoussez une premiere fois, forcerent le passage dans une seconde tentative après un combat où l'avantage fut égal des deux côtez. La Ville aïant été secouruë, le Comte de la Motte fut obligé de lever le siege. Il se vangea par la prise de Tamarith, portant ainsi la guerre jusques dans l'Arragon ; & en rentrant en Catalogne, il défit encore une partie de la garnison de Tarra-

gone qui avoit entrepris dans son absence d'enlever un de ses quartiers.

AN. 1641.

LIV. On renouë la négociation du traité préliminaire.

Ce fut dans ces circonstances que le traité des préliminaires pour la paix generale, dont la difficulté arrêtoit depuis si long-temps les Plenipotentiaires de toutes les Couronnes, fut enfin conclu avec l'applaudissement de toute l'Europe par la mediation du Roi de Dannemark. Il y avoit dans la conduite de ce Prince des contradictions apparentes que les plus habiles politiques avoient de la peine à concilier. Il paroissoit travailler avec un veritable zele à menager la paix entre les Suedois & l'Empereur. Il s'étoit offert lui-même pour Médiateur, & il étoit extrémement jaloux de cet honneur, jusqu'à trouver mauvais qu'on fît quelques propositions sans le consulter, & jusqu'à en venir aux menaces lorsqu'on paroissoit negliger sa médiation. D'un autre côté il étoit ennemi des Suedois, & quoi qu'il prît grand soin de cacher ses sentimens, il laissoit échapper de temps en temps des marques de haine qui le rendoient justement suspect. Tantôt on le voïoit entretenir avec les Imperiaux des intelligences secretes. Ses Officiers tâchoient de débaucher les troupes Suedoises. Il envoïoit des Ambassadeurs en Espagne, en Angleterre, en Moscovie, & alors les Suedois s'imaginoient qu'il vouloit leur déclarer la guerre. Tantôt il négocioit secretement avec la Pologne, les Electeurs de Saxe & de Brandebourg & les Ducs de Lunebourg; & alors les Ministres & les Generaux de l'Empereur se tenoient en garde contre lui. Son Ambassadeur à la Diete de Ratisbone disoit qu'il en vouloit à la ville de Ham-

Conduite irréguliere du Roi de Dannemark.

Pufendorf rerum Suecicarum l. 13. & praced.

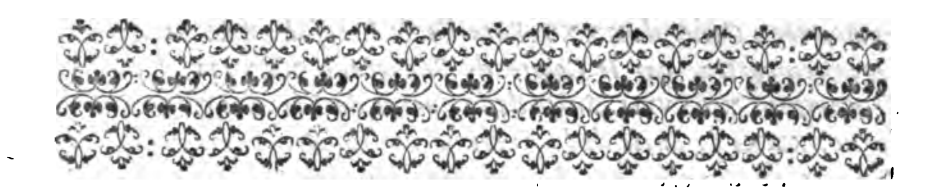
bourg, & son Résident en Suede publioit qu'il en vouloit à l'Empereur.

AN. 1641.

Mais les plus éclairez croïoient penetrer ses veritables dispositions au travers de tant d'artifices, & jugeoient que ce Prince vouloit se faire craindre des uns & des autres, afin que les deux partis n'osant l'irriter continuassent à lui déferer le titre de Médiateur, ou même de Juge absolu de leurs differends. Car il est vrai qu'il souhaitoit de voir l'Allemagne pacifiée, afin d'éloigner une guerre dont le voisinage incommodoit ses Etats; mais il souhaitoit encore plus de voir la Suede humiliée, & ce n'étoit que pour l'empêcher de tirer aucun avantage du traité de paix, qu'il vouloit en être le Médiateur. Les Suedois qui entrevoïoient depuis long-temps sa mauvaise disposition à leur égard, l'auroient volontiers dispensé des peines qu'il prenoit pour leur procurer la paix, & ils auroient presque préferé une guerre ouverte à une médiation si suspecte. L'Empereur de son côté ne pouvoit gueres se fier à un Prince qui avoit fait la guerre en Allemagne pour les mêmes interêts que les Suedois. Tant de justes défiances ne contribuerent pas peu à retarder le succès des négociations. Cependant à force d'agir & de solliciter, obtenant toujours quelque chose tantôt des uns, tantôt des autres, le Roi de Dannemark par son importunité autant que par son adresse vint à bout de faire conclure le traité des préliminaires de la maniere que je vais raconter.

Fin du sixiéme Livre.

SOMMAIRE



SOMMAIRE
DU SEPTIE'ME LIVRE.

I. O*Bstacles qui retardoient le traité prélemindire.* II. *Difficultez sur les sauf-conduits.* III. *Contestation sur le jour du congrès.* IV. *Temperament proposé par Lutzau & rejetté par le Comte d'Avaux.* V. *Proposition specieuse éludée par le Comte d'Avaux.* VI. *Embarras de Lutzau & du Roi de Dannemark.* VII. *La France demande un sauf-conduit particulier pour la Duchesse de Savoïe.* VIII. *Salvius & le Résident de Hesse se plaignent de la France.* IX. *Embarras du Comte d'Avaux.* X. *Il agit sans attendre les ordres de la Cour.* XI. *Succès de sa démarche.* XII. *Les Plenipotentiaires reglent les articles du traité.* XIII. *Sauf-conduits pour la Duchesse de Savoïe.* XIV. *Autres reglemens.* XV. *Précautions pour la sûreté des Plenipotentiaires.* XVI. *Difficulté sur le titre d'Empereur.* XVII. *Contestation sur la prééminence des Couronnes.* XVIII. *Temperament accepté de part & d'autre.* XIX. *Conclusion du traité.* XX. *Sentimens des deux Couronnes sur ce traité.* XXI. *Lutzau est disgracié.* XXII. *Le Comte d'Aversberg vient prendre sa place & se plaint du traité.* XXIII. *Réponse du Comte d'Avaux & de Salvius.* XXIV. *Le Comte d'Aversberg présente une ratification informe.* XXV. *Salvius consent à l'accepter. Le Comte d'Avaux la refuse.* XXVI. *Raisons de son refus.* XXVII. *Nouveaux artifices des Imperiaux pour gagner les Suedois.* XXVIII. *Salvius refuse d'écouter les propositions des Imperiaux.* XXIX. *Le Comte d'Avaux se dispose à partir de Hambourg.* XXX. *Le Roi de Dannemark veut renouer la négociation.* XXXI. *Réponse des Plenipotentiaires de France & de Suede.* XXXII. *Le Comte d'Avaux part de Hambourg & se rend à Paris.* XXXIII. *Torstenson succede à Banier. Suite de la guerre d'Allemagne.* XXXIV. *Exploits*

du nouveau General. XXXV. *Bataille de Leipsick.* XXXVI. *Avantages remportez par le Comte de Guebriant.* XXXVII. *Bataille de Kempen.* XXXVIII. *Suite de la guerre de Flandre & de Catalogne.* XXXIX. *Suite de la guerre d'Italie. Accommodement des Princes de Savoïe.* XL. *Les ennemis se flattent de l'esperance d'une révolution en France.* XLI. *Mort du Cardinal de Richelieu.* XLII. *Son caractere.* XLIII. *Le Cardinal Mazarin lui succede.* XLIV. *La Maison d'Autriche neglige les négociations.* XLV. *Le Cardinal Mazarin suit le plan de son prédecesseur.* XLVI. *Les Imperiaux présentent une ratification défectueuse.* XLVII. *Ils sollicitent les Suedois d'abandonner la France.* XLVIII. *L'Empereur envoïe enfin une ratification en bonne forme.* XLIX. *Ratification de l'Empereur.* L. *Ratification du Roi de France.* LI. *Contestation sur la ratification & les sauf-conduits du Roi d'Espagne.* LII. *Le Roi de Dannemark précipite la conclusion du traité.* LIII. *Echange des sauf-conduits & des ratifications.* LIV. *Conclusion du traité préliminaire.* LV. *Mort de Loüis XIII.* LVI. *Le Cardinal Mazarin premier Ministre sous la Reine Régente.* LVII. *Salvius veut commencer la négociation de la paix.* LVIII. *Les Régens de Suede l'en empêchent.* LIX. *Bataille de Rocroy.* LX. *Soupçons des Suedois dissipez.* LXI. *Choix des Plenipotentiaires François pour le traité de paix.* LXII. *Sentimens du Cardinal Mazarin pour le Comte d'Avaux.* LXIII. *Le Comte d'Avaux nommé Plenipotentiaire est encore fait Surintendant des Finances.* LXIV. *M. le Comte de Servien est nommé second Plenipotentiaire pour le traité de Munster.* LXV. *Préparatifs à Munster & à Osnabrug.* LXVI. *Les Plenipotentiaires de l'Empereur se rendent à Munster & à Osnabrug.* LXVII. *Ils sont suivis des Plenipotentiaires d'Espagne.* LXVIII. *Impatience des Danois.* LXIX. *Médiation de Pologne rejettée.* LXX. *Salvius se rend à Osnabrug.* LXXI. *Les François different de se rendre à Munster.*

AN. 1641.

LIVRE SEPTIE'ME.

I. Obstacles qui retardoient le traité préliminaire.

LES obstacles qui retardoient la conclusion du traité préliminaire se réduisoient à trois articles qui étoient les sauf-conduits, le lieu des Conferences & le jour où elles devoient commencer. L'Empereur avoit consenti à changer le lieu des Conferences, comme la France le souhaitoit ; c'est-à-dire qu'il avoit approuvé le choix de Munster & d'Osnabrug. Il s'offroit aussi à faire dans les sauf-conduits les changemens qu'on avoit demandez, & il promettoit ceux du Roi d'Espagne. Ainsi il sembloit qu'il ne restât plus qu'à fixer un jour pour commencer le traité. Mais en matiere de négociation rien n'est plus ordinaire que de voir naître de nouveaux obstacles, lorsqu'on croit que tout est terminé ; & ceux qui se rencontrerent dans cette négociation furent d'autant plus difficiles à lever, qu'ils étoient formez avec une égale affectation par les deux partis.

La Cour de France enflée de la prosperité de ses armes, & comptant encore beaucoup sur le succès des campagnes prochaines, regardoit la paix comme une barriere fatale qui devoit arrêter le cours de ses conquêtes. Le Cardinal de Richelieu voïant la santé du Roi s'affoiblir de plus en plus s'imaginoit que la continuation de la guerre pouvoit seule lui fraïer le chemin à la Régence du Roïaume. Il songeoit ainsi beaucoup plus aux moïens d'éloigner la paix qu'à l'avancer ; & dans la necessité de commencer le

Dépêche au Comte d'Avaux le 4. Mars 1642.

traité préliminaire pour satisfaire aux vœux des peuples, il donnoit des ordres secrets au Comte d'Avaux pour en retarder la conclusion. La Maison d'Autriche étoit dans de semblables dispositions. Elle se flattoit que la mort du Roi de France qui ne paroissoit pas éloignée, causeroit dans le Roïaume quelque grande révolution dont elle esperoit profiter. L'Empereur avoit fait avec la Porte Ottomane une treve de dix ans. Les gallions des Indes entretenoient les coffres d'Espagne, tandis que la Suede & la France même s'épuisoient. Enfin Ferdinand se voïoit sur le point de gagner les Ducs de Lunebourg, & ne desesperoit pas d'engager le Roi de Dannemark lui-même à se déclarer contre les Suedois. Le Roi d'Espagne vouloit avant que d'entrer en négociation reconquerir du moins une partie des domaines qu'il avoit perdus. Ainsi l'habileté des Négociateurs dans ce traité devoit consister non pas à conclure un traité avantageux, mais à en éloigner adroitement la conclusion en faisant tomber sur leurs adversaires tout l'odieux des retardemens. Il falloit trouver des raisons pour rejetter toutes les propositions, & imaginer des offres specieuses qui ne pûssent pas être acceptées; faire paroître beaucoup d'empressement de conclure, en retardant en effet la conclusion, & rendre ses adversaires seuls coupables d'une faute qu'il falloit partager avec eux. Maniere de traiter assez singuliere, qui produisit pourtant un effet tout contraire à celui qu'on en devoit naturellement attendre.

AN. 1641.

Il fut aisé de s'appercevoir des dispositions de la Maison d'Autriche dès les premieres propositions

des Négociateurs. Les Ministres de l'Empereur renouvellerent les anciennes chicanes, & ne pouvant souffrir que les François & les Suedois agissent toujours de concert, ils offrirent de donner à Hambourg les sauf-conduits que la Suede demandoit ; mais ils prétendirent qu'il falloit envoïer à Cologne ceux de la France & de ses Alliez, sous prétexte qu'ils n'avoient rien à démêler à Hambourg avec la France, & que le Roi de Dannemark n'étoit Médiateur que pour la Suede. Lutzau alla encore plus loin, car il refusa sous le même prétexte de traiter avec le Comte d'Avaux. Des raisonnemens si frivoles ne viennent pas même en pensée à des gens qui traitent de bonne foi. Le Comte d'Avaux répeta ce qu'il avoit déja dit quelques années auparavant, que la Suede s'étant engagée à ne point traiter sans la France, le Médiateur des Suedois étoit également obligé de s'interesser pour eux & pour les François : qu'il devoit être indifferent à l'Empereur que les préliminaires fussent reglez à Hambourg ou ailleurs, & qu'il n'y avoit à Cologne aucun Ministre de France pour recevoir les sauf-conduits. Salvius représenta à son tour que refuser de traiter avec le Comte d'Avaux c'étoit refuser de traiter avec lui-même, puisque les Couronnes de France & de Suede étoient convenuës de n'agir que de concert, & que la Reine de Suede avoit fait part de cette résolution à la Diete de Ratisbone qui ne l'avoit pas désapprouvée. Cependant Lutzau s'opiniâtrant dans son refus consentit seulement que Salvius fît pour ainsi dire l'office de Médiateur entre lui & le Comte d'Avaux, portant les

AN. 1641.

II.
Difficultez sur les sauf-conduits.

Pufendorf. l. 13.

AN. 1641. propositions & rapportant les réponses de part & d'autre. Cette maniere de traiter avoit trop d'inconveniens pour être acceptée. Salvius en proposa une autre plus honnête & plus aisée. Ce fut que le Comte d'Avaux surviendroit aux Conferences comme par hazard & sans être attendu en apparence. Mais Lutzau refusa encore ce temperament, & il fallut que le Roi de Dannemark agît auprès de l'Empereur pour lever un obstacle qui arrêtoit toute la négociation. Il écrivit à Ferdinand & il le fit enfin consentir à agréer sa médiation pour regler à Hambourg les préliminaires pour les François comme pour les Suedois.

III. Contestation sur le jour du congrés.

Cet obstacle levé il en restoit un autre qui ne fit pas moins de peine aux Négociateurs. Lutzau suivant l'exemple du Comte de Curtz son prédecesseur à Hambourg, vouloit qu'avant toutes choses on assignât un jour pour commencer la négociation du traité de paix, afin, disoit-il, de gagner du temps en attendant qu'on lui eût envoïé de Vienne les sauf-conduits & la ratification du Roi d'Espagne qui ne pouvoit arriver que de long-temps, tant à cause de l'éloignement de Madrit qu'à cause des lenteurs ordinaires de cette Cour. Le Comte d'Avaux au contraire qui étoit bien aise de profiter de ces retardemens pour éloigner d'autant la conclusion du traité, soutenoit qu'il étoit inutile de fixer un jour pour commencer les Conferences avant qu'on fût assuré que les sauf-conduits seroient expediez en bonne forme, & que le Roi d'Espagne ratifieroit les résolutions qu'on prendroit pour le temps & le

lieu du traité. Ainsi il demanda qu'on commençât par cet article qui étoit le plus important & le plus épineux.

AN. 1641.

IV. Temperament proposé par Lutzau, & rejetté par le Comte d'Avaux.

Pour sortir d'embarras Lutzau proposa un expedient. Ce fut qu'il donneroit sa parole que les saufconduits seroient expediez en la forme qu'on souhaitoit, & que le Roi d'Espagne ratifieroit tout ce qui seroit fait à Hambourg ; en consequence dequoi il demandoit que le Comte d'Avaux convînt d'un terme pour commencer les Conferences. Il est hors de doute que Lutzau n'eût pas tant affecté de vouloir gagner du temps, s'il n'avoit prévû que le Comte d'Avaux rejetteroit les moïens qu'il proposoit, comme il avoit fait lorsque le Comte de Curtz les avoit proposez ; & il esperoit par là faire valoir son zele pour la paix aux dépens de la France. Le Comte d'Avaux appercevoit son dessein, & comme il sçavoit d'ailleurs que la Maison d'Autriche étoit aussi peu disposée à la paix que la France même, il auroit étrangement embarrassé Lutzau en acceptant son offre ; mais il craignit d'un autre côté de le pousser à bout, & que ce Ministre n'osant se désavouer lui-même, ne soutînt, comme on dit, la gageure ; & que le traité ne fût ainsi conclu beaucoup plûtôt que ni l'un ni l'autre ne vouloit. Ainsi il prit le parti de rejetter simplement la proposition de Lutzau par la raison que sa parole qu'il offroit étoit une caution trop peu sûre que le Roi d'Espagne seroit en droit de désavouer quand il voudroit.

V. Proposition specieuse éludée par le Comte d'Avaux.

Lutzau ne pouvoit pas disconvenir que ce refus ne fût juste, d'autant plus que la maniere de traiter qu'il proposoit, étoit tout-à-fait inoüie. Il falloit

AN. 1641.

faire au Comte d'Avaux des propoſitions plus ſpécieuſes pour faire paroître ſes refus plus injuſtes, & il en imagina une ; ce fut de lui offrir non plus ſa parole, mais celle de l'Empereur même. L'offre étoit raiſonnable. On pouvoit l'accepter avec ſûreté, & il étoit difficile de la refuſer ſans s'attirer les reproches de toute l'Europe attentive au ſuccès de ces premieres négociations. Nos Alliez ſe plaignoient extrémement des longueurs, & il ne falloit pas les rebuter. Il étoit même à craindre que la lenteur des négociations n'achevât de ſoulever l'armée Suedoiſe qui n'avoit déja que trop de diſpoſition à la révolte, & où les émiſſaires de l'Empereur & du Roi de Dannemark fomentoient toujours des cabales. On craignoit encore plus que les Ducs de Lunebourg qui continuoient leurs négociations à Goſlar avec les Députez de l'Archiduc Leopold, ne priſſent ce prétexte pour ſe déterminer à s'accommoder avec la Maiſon d'Autriche. Mais le Comte d'Avaux avoit ſes ordres, & quoiqu'il prévit le mécontentement des Alliez, il refuſa encore la caution de l'Empereur même, ſous prétexte qu'il étoit ennemi de la France, & qu'il n'étoit pas sûr de ſe fier à la parole d'un ennemi. Cette raiſon n'auroit pas ſauvé l'honneur de la France, ſi Lutzau avoit inſiſté pour profiter de l'avantage qu'il pouvoit tirer de ce refus ; mais il prit le change que le Comte lui donna habilement par un autre expedient qu'il propoſa & qui paroiſſoit facile ; ce fût que le Roi de Dannemark ſe fit lui-même caution pour les ſauf-conduits de l'Empereur & la ratification du Roi d'Eſpagne.

Ibidem.

VI. Embarras de

Le Comte d'Avaux fit cette propoſition de ſon

chef

chef & ſans ordre de la Cour ; mais comme il en prévoïoit la difficulté, il ſe perſuada que le Roi de Dannemark ne l'accepteroit point, & qu'il mettroit cependant par là la France à couvert des reproches que les ennemis pouvoient lui faire. En effet cette propoſition embarraſſa également le Roi de Dannemark & Lutzau. Celui-ci auroit voulu que le Comte d'Avaux ſe fût contenté de la caution de l'Empereur, parce que Ferdinand auroit toujours trouvé aſſez de prétextes pour retirer ſa parole ou pour en retarder l'execution, au lieu que le Roi de Dannemark ſe faiſant lui-même caution, l'Empereur ne pouvoit pas honnêtement & ſans choquer ce Prince manquer à dégager ſa parole. Le Roi de Dannemark de ſon côté ne voïoit ni dans l'Empereur ni dans le Roi d'Eſpagne aſſez de diſpoſition à la paix pour oſer garantir l'execution de leurs promeſſes. C'eſt ce que le Comte d'Avaux avoit prévû ; & pour rendre la choſe encore plus difficile à ce Prince, il exigeoit qu'il donnât ſa parole purement & ſimplement, non pas de tâcher, mais d'obtenir en effet les ſauf-conduits & la ratification que la France exigeoit. Le Roi de Dannemark écrivit à Vienne pour s'informer plus exactement des intentions de l'Empereur avant que d'engager ſa parole. L'affaire demeura ainſi quelque temps en ſuſpens : ce qui faiſoit un plaiſir ſecret au Comte d'Avaux qui voïoit la concluſion du traité reculée ſans qu'on en pût faire un crime à la France.

AN. 1641. Lutzau & du Roi de Dannemark. *Ibidem.*

On tomba inſenſiblement ſur un article des ſauf-conduits qui faiſoit encore beaucoup de difficulté. Le Roi de France vouloit qu'on donnât à la Du-

VII. La France demande un ſauf-conduit particu-

AN. 1641.

...ser pour la Duchesse de Savoïe.

Pufendorf. ibid.

chesse de Savoïe un sauf-conduit particulier avec le titre de *Régente* & de *Tutrice* du jeune Duc son fils. Elle étoit en possession de ce titre par le testament du feu Duc son époux. Elle ne pouvoit avoir part au traité qu'en cette qualité, & il paroissoit plus raisonnable que l'Empereur la laissât jouir de ce titre que de l'obliger à le ceder, d'autant plus qu'il ne s'agissoit encore que du traité préliminaire, & que l'Empereur pouvoit déclarer qu'il le feroit sans préjudice des droits des deux Princes de Savoïe, beaux-freres de la Duchesse. Mais Lutzau soutenoit au contraire que l'Empereur ne pouvoit donner à Christine le titre de *Régente* sans déroger à ses droits & à ceux de l'Empire. Que la Duchesse de Savoïe n'étoit pas plus privilegiée que la Lantgrave de Hesse qui ne prenoit le titre de *Régente* & de *Tutrice* que dans ses Etats en traitant avec ses sujets & non ailleurs, & qui ne demandoit point que l'Empereur exprimât ces qualitez dans le sauf-conduit qu'il lui donnoit.

VIII. Salvius & le Résident de Hesse se plaignent de la France.

Memoire du C. d'Avaux 13. Decembre 1641.

Ces contestations chagrinoient extrémement Salvius & le Résident de Hesse, qui se plaignoient de ce qu'on faisoit ainsi dépendre la paix de l'Allemagne d'un leger interêt d'une Princesse d'Italie, ajoutant que c'étoit commencer de bonne heure à les envelopper dans des querelles étrangeres qui ne finiroient jamais. Ils conjurerent le Comte d'Avaux de terminer ce differend à l'amiable, & lui proposerent deux expediens qui étoient, ou d'accepter le sauf-conduit sans les titres de *Régente* & de *Tutrice*, en protestant que cela ne préjudicieroit en rien aux droits du Duc & de la Duchesse de Savoïe, ou de se contenter que le sauf-conduit fût donné au Duc &

non pas à la Duchesse. Ce second expedient étoit le plus court & le plus facile. Le Comte d'Avaux avoit même pouvoir de l'accepter, quoiqu'il le dissimulât; & on ne sçait pourquoi Lutzau ne l'agréa pas, si ce n'est qu'il vouloit traîner la négociation en longueur. Le premier expedient proposé ne plaisoit pas non plus au Comte d'Avaux; de sorte qu'on ne pouvoit pas encore juger quelle seroit l'issuë de cette contestation, lorsqu'enfin le Roi de Dannemark consentit à donner sa parole purement & simplement, comme le demandoit le Comte, qu'il obtiendroit de l'Empereur & du Roi d'Espagne tous les sauf-conduits tels qu'on les souhaitoit, & la ratification de tout ce qui auroit été reglé à Hambourg, pourvû que le Comte voulût de son côté consentir à fixer un jour pour commencer les Conferences.

AN. 1641.

Dépêche du Roi au C. d'Avaux 24. Juillet 1641.

IX. Embarras du Comte d'Avaux.

Cette déclaration du Roi de Dannemark surprit le Comte & l'embarrassa extrémement. Ce n'étoit point par ordre de la Cour qu'il avoit demandé que le Roi de Dannemark se fît garant des promesses de Lutzau. C'étoit, comme j'ai dit, un expedient qu'il avoit imaginé pour se mettre à couvert du reproche d'avoir retardé la paix, dans l'esperance qu'il ne seroit point accepté. Il avoit apparemment consulté la Cour sur ce point; mais il n'en avoit point encore eu de réponse, & cependant on le pressoit de s'expliquer. Refuser l'offre du Roi de Dannemark, c'étoit trahir le secret de la Cour de France & l'exposer aux invectives des ennemis, aux reproches des Alliez & aux plaintes du Pape & des Médiateurs. Il n'avoit cependant pas d'ordre de l'accepter: il paroissoit même qu'il fût contre ses ordres de le faire. Mais

AN. 1641. il y a dans les négociations comme dans la guerre, des momens décisifs où on n'est pas maître d'attendre les avis de ses superieurs. Alors la necessité ou un interêt présent tient lieu d'ordre à un esprit ferme & éclairé qui sçait prendre son parti & secoüer le joug d'une timide exactitude. Le Comte d'Avaux ne crut pas devoir balancer. Il écrivit au Roi de Dannemark cette Lettre qui commence par ces mots *in verbo vestro laxavi rete ;* & lui déclara qu'aïant une pleine confiance en sa parole Roïale, il consentoit à fixer un jour pour l'ouverture des Assemblées : qu'il passoit même en cela ses ordres, & qu'il vouloit bien agir contre les regles ordinaires pour gagner du temps, comme on disoit, & faire voir à toute l'Europe qu'il ne tenoit pas à la France que les peuples ne commençassent bien-tôt à goûter les fruits d'une heureuse paix.

X. Il agit sans attendre les ordres de la Cour.

Lettre imprimée du Comte d'Avaux au Roi de Dannemark, 1. Janvier 1642.

XI. Succès de sa démarche.

Cette démarche étoit necessaire pour sauver l'honneur de la France, & elle eut tout le succès que le Comte avoit esperé. Il étoit bien informé que la Maison d'Autriche ne vouloit point la paix, & il lui avoit été aisé de s'en appercevoir dans toute la suite de la négociation. Ainsi il prévoïoit que quoiqu'il acceptât l'offre du Roi de Dannemark, le traité de paix n'en seroit pas moins retardé comme la France le souhaitoit, avec cette difference que comme les Imperiaux seroient obligez à leur tour de chercher de nouvelles défaites, ils paroîtroient seuls coupables du retardement de la paix. La chose arriva comme il l'avoit prévû ; mais ce ne fut cependant pas si-tôt qu'il l'avoit esperé. Car Lutzau n'aïant plus de prétexte pour se défendre de traiter, com-

mença à le faire de bonne foi, & obligea par là le Comte d'Avaux à en faire autant pour ne pas démentir sa derniere démarche. Ainsi après avoir commencé la négociation sans dessein de l'achever, & seulement pour trouver l'occasion de s'accuser les uns les autres du retardement, chacun des deux partis se vit obligé de la continuer pour ne pas paroître reculer le premier, & donner par là l'avantage à son adversaire. Les Négociateurs se flattant toujours de se pousser à bout les uns les autres, le traité se trouva enfin achevé malgré eux-mêmes & contre leur intention. Ce fut après le traité déja conclu que l'Empereur & le Roi d'Espagne découvrirent le peu de zele qu'ils avoient pour la paix, & ils le firent aux dépens même de Lutzau qui fut disgracié, comme je dirai bien-tôt après que j'aurai raconté ce qui fut reglé entre les deux partis touchant les articles du traité.

AN. 1641.

XII. Les Plenipotentiaires reglent les articles du traité.

On convint qu'on échangeroit les sauf-conduits de part & d'autre deux mois après la signature du traité, & qu'un mois après l'échange on feroit l'ouverture des Conferences. Ainsi comme le traité fut signé le 25. Decembre 1641. l'échange devoit se faire par consequent au plus tard le 25. de Février de l'année suivante 1642. & les Conferences devoient s'ouvrir le 25. de Mars de la même année. Ce terme paroissoit trop court à Salvius qui agissoit de bonne foi, & qui prévoïoit que cet article seroit mal observé. Mais il ne laissa pas d'y consentir dans l'esperance que cet empressement romproit peut-être les négociations des Ducs de Lunebourg à Goslar.

Pufendorf. l. 13.

Ecrits imprimez dans les négociations du C. d'Avaux.

Cependant afin que l'échange des sauf-conduits

se fît sans confusion & sans délai, il fut résolu qu'ils
AN. 1641. seroient tous échangez à Hambourg. Que l'Empereur & le Roi d'Espagne donneroient à la France des sauf-conduits.

1. *Pour les Plenipotentiaires du Roi très-Chrétien.*

2. *Pour le Résident de Suede à Munster.*

3. *Pour les Plenipotentiaires de la Serenissime Duchesse de Savoïe.*

4. *Pour les Plenipotentiaires des Etats Generaux des Provinces-Unies.*

5. *Pour les Députez de l'Electeur de Treves.*

6. *Pour le Prince Charles-Loüis Comte Palatin du Rhin & ses freres, ou leurs Députez.*

7. *Pour les Ducs de Brunsvvick & de Luneboürg, ou leurs Députez.*

8. *Pour les Députez de l'illustrissime Princesse Amelie-Elizabeth veuve du Lantgrave de Hesse.*

9. *Pour tous les Ordres de l'Empire en general Alliez & Adherens à la France, ou leurs Députez.*

Que le Roi très-Chrétien donneroit de son côté à l'Empereur & au Roi d'Espagne des sauf-conduits.

1. *Pour les Plenipotentiaires de l'Empereur.*

2. *Pour les Plenipotentiaires du Roi d'Espagne.*

3. *Pour les Alliez & Adherens de l'un & de l'autre en general, ou leurs Députez.*

4. *Pour les Députez de l'Electeur de Cologne.*

5. *Pour les Députez de l'Electeur de Baviere.*

XIII. Sauf-conduit pour la Duchesse de Savoïe.

Que le sauf-conduit de l'Empereur & du Roi d'Espagne pour les Plenipotentiaires de la Duchesse de Savoïe seroit conçû en la forme exprimée dans l'exemplaire qu'on avoit déposé entre les mains du Roi de Dannemark, en y ajoutant seulement le titre

de *Tutrice* du Duc de Savoïe son fils, & de *Régente* de ses Etats. Et pour faciliter encore plus l'échange, & éviter les retardemens que la mort du Cardinal Infant arrivée depuis peu pouvoit y apporter, le Comte d'Avaux consentoit à accepter les sauf-conduits qui avoient été déja expediez au nom de ce Prince avant sa mort, pourvû que le Roi d'Espagne les ratifiât.

AN. 1641.

Quant à la Suede l'Empereur devoit lui donner des sauf-conduits.

1. *Pour les Plenipotentiaires de la Reine & du Roïaume de Suede.*

2. *Pour le Résident de France à Osnabrug.*

3. *Pour les Princes de la Maison Palatine.*

4. *Pour la Maison de Brunsvvick & de Lunebourg.*

5. *Pour la Maison de Hesse-Cassel.*

6. *Pour tous les Etats de l'Empire Alliez & Adherens à la Suede en general.*

La Suede de son côté en devoit donner

1. *Pour les Plenipotentiaires de l'Empereur.*

2. *Pour les Députez de l'Electeur de Maïence.*

3. *Pour les Députez de l'Electeur de Brandebourg.*

XIV. Autres reglemens.

Voilà tout ce qui fut reglé par rapport aux sauf-conduits. On convint ensuite que la France traiteroit à Munster & la Suede à Osnabrug, & que chacune des deux Couronnes auroit un Résident dans la Ville où l'autre auroit ses Plenipotentiaires, afin de se communiquer mutuellement leurs résolutions. Que les deux traitez ne seroient regardez que comme un seul; que l'un ne seroit censé terminé que conjointement avec l'autre, & que l'une des deux Cou-

AN. 1641. ronnes ne ſe tiendroit ſatisfaite que lorſque l'autre auroit reçûë une égale ſatisfaction. Salvius refuſa pendant quelque temps d'accepter cette derniere clauſe pour ne pas obliger la Suede à attendre que les ſauf-conduits pour la Ducheſſe de Savoïe & pour les Provinces-Unies fuſſent expediez, & que le Roi d'Eſpagne eût envoïé ſa ratification; mais le Comte d'Avaux lui repréſenta que cette clauſe n'obligeroit la Suede à rien de plus que ce qu'elle avoit promis par le traité du renouvellement d'alliance. Salvius voulut faire plaiſir au Comte & ôter aux ennemis l'eſperance de diviſer les Alliez. Ainſi il l'accepta en déclarant cependant qu'il ne permettoit par cette clauſe rien au de-là de ce qui étoit compris dans le traité d'alliance.

XV. Précautions pour la sûreté des Plenipotentiaires.

On regla enfin que pour une plus grande ſûreté de la perſonne des Plenipotentiaires, de leurs domeſtiques, de leurs effets & de leur commerce entre eux, on feroit ſortir des Villes où l'on devoit traiter les troupes que l'un ou l'autre parti y tenoit en garniſon. Que les habitans des deux Villes ſeroient declarez abſous du ſerment de fidelité qu'ils avoient fait à l'un ou à l'autre parti, & s'obligeroient à garder une parfaite neutralité. Que pendant tout le temps du congrès ils garderoient eux-mêmes leur Ville, ou y entretiendroient des troupes à leur ſolde. Qu'on n'y changeroit rien par rapport à la religion ou aux coutumes. Que les Magiſtrats promettroient par écrit de veiller à la ſûreté des Plenipotentiaires, de leur ſuite & de leurs effets, & de faire ce qui d'un commun conſentement ſeroit jugé neceſſaire pour le ſuccès des Aſſemblées. Qu'il y auroit un libre com-

merce

merce de l'une à l'autre Ville tant pour l'envoi des lettres que pour le transport des vivres, meubles & autres choses necessaires, en sorte que toutes les Places qui sont situées entre les Villes de Munster & d'Osnabrug seroient également obligées d'observer la même neutralité. Que si les négociations ne réussissoient point, il seroit libre à l'un & à l'autre parti de rentrer en possession des Places dont il étoit auparavant le maître, mais seulement au bout de six semaines après la rupture, pendant lesquelles les Villes seroient encore obligées à la neutralité. Qu'enfin ce traité préliminaire seroit ratifié de part & d'autre le même jour que devoit se faire l'échange des saufconduits.

AN. 1641.

XVI. Difficulté sur le titre d'Empereur.

Pufendorf. l. 13.

Il ne restoit plus qu'à rediger tous ces articles par écrit, & ce point n'est pas ordinairement le plus difficile dans les traitez. Mais il le fut beaucoup dans celui-ci. La France s'étoit toujours obstinée jusqu'alors à refuser à Ferdinand le titre d'Empereur. Le Comte d'Avaux avoit cependant promis que le Roi se relâcheroit sur ce point dans les sauf-conduits qu'il donneroit à Ferdinand, pourvû que Ferdinand donnât de son côté ceux qu'on lui demandoit; mais le Comte n'avoit pas d'ordre pour le traité préliminaire, & il prévoïoit que si l'Empereur refusoit de ratifier le traité, il ne lui seroit plus libre de lui refuser un titre qu'il lui auroit une fois donné. Sur ce principe il ne donnoit à Ferdinand que le titre de Roi de Hongrie; & il prétendit même qu'en cette qualité il ne devoit être nommé dans le traité qu'après le Roi d'Espagne. Cette difficulté auroit rompu toute la négociation, si on n'avoit trouvé un tem-

perament qui servit en même temps à terminer une autre contestation plus raisonnable, que le Comte d'Avaux avoit avec Salvius.

AN. 1641.

XVII. Contestation sur la prééminence des Conferences.

Ibidem.

Elle consistoit en ce que le Comte qui avoit jusqu'alors menagé la délicatesse des Suedois en n'exigeant pas qu'ils avouassent par des actes publics la prééminence du Roi de France, paroissoit vouloir qu'ils le fissent dans le traité préliminaire, en consentant que le Roi de France y fût nommé avant la Reine de Suede. Mais Salvius n'étoit pas traitable sur ce point, & il ne vouloit pas même souffrir que Lutzau prît le moindre avantage sur lui, comme si l'obstination de la Suede sur cela pouvoit contrebalancer le jugement de toute l'Europe. Comme Lutzau crut devoir dissimuler & accepter des temperamens, le Comte d'Avaux crut aussi devoir le faire à son exemple; on prit donc une voïe d'accommodement qui remedia à cet inconvenient & au premier dont j'ai parlé. On proposa, ou de ne faire aucun écrit public & commun, en sorte que chacun des Ambassadeurs écrivît simplement une lettre particuliere au Roi de Dannemark, pour l'assurer qu'il convenoit du temps & du lieu qu'on avoit fixé pour traiter, sans faire mention ni des demandes ni du traité des autres: ou que chacun écrivît à part la formule du traité & se donnât la liberté d'y donner à son Prince le premier rang, comme cela se pratique sans conséquence, & qu'on l'échangeroit ensuite mutuellement. Le Comte d'Avaux rejetta le premier expedient sous prétexte qu'un pareil engagement n'étoit pas assez autentique; mais en effet parce qu'il craignit que la Suede ne se crût par là

XVIII. Temperament accepté de part & d'autre.

déchargée de l'engagement qu'elle avoit pris de s'intereſſer pour les ſauf-conduits que la France demandoit à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne. Le ſecond expedient ne faiſoit aucune difficulté entre Lutzau & Salvius qui donnoit à Ferdinand le titre d'Empereur, & tous deux l'emploïerent, mais le Comte d'Avaux ne pouvoit pas l'accepter, parce que Lutzau n'auroit jamais voulu recevoir du Comte une formule où on n'eût donné à Ferdinand que le titre de Roi de Hongrie. Il fut donc reglé que Lutzau donneroit au Comte d'Avaux le traité ſigné de lui ſeul, où Munſter ſeroit nommé avant Oſnabrug, & le Roi de France avant la Reine de Suede, comme dans l'exemplaire donné à Salvius Oſnabrug & la Reine de Suede étoient nommez avant Munſter & le Roi de France; mais que le Comte ſe contenteroit d'envoïer au Roi de Dannemark un écrit par lequel il l'aſſureroit qu'il conſentoit à tous les articles exprimez dans le traité fait entre lui, Lutzau & Salvius, & dont Sa Majeſté Danoiſe avoit copie, promettant que le Roi de France ratifieroit le même traité, & donneroit au temps marqué les ſauf-conduits dont on étoit convenu. La choſe fut executée ſuivant ce dernier projet. Ainſi parut finir le traité qui fut enfin ſigné le 25. du mois de Decembre de l'année 1641. après cinq ou ſix ans de négociations & de longueurs affectées. Car au lieu que les Miniſtres emploïent ordinairement leur habileté à écarter les difficultez qui retardent la concluſion des traitez, ils ſe ſervirent ici de toute leur adreſſe pour en faire naître ſans ceſſe de nouvelles. Je dis que le traité parut finir; car il étoit en effet encore éloigné de ſa

AN. 1641.

XIX. Concluſion du traité.

AN. 1641. fin comme le Comte d'Avaux l'avoit prévû. Voici l'exemplaire que Lutzau en donna au Comte d'Avaux.

Sacræ Cæsareæ Majestatis & Imperii Aulico-Consiliarius ad Circulum Inferioris-Saxoniæ & ad pacis præliminaria cum potestate Deputatus-Legatus, Conradus a Lutzavv &c. Universis & singulis quorum interest, constare volumus, postquam multis retrò annis agitari cœperunt rationes instituendæ de pace universali tractationis, atque aliæ ex aliis difficultates in præliminaribus emerserunt; tandem, Deo adspirante, & Serenissimi Regis Daniæ tanquam Mediatoris interpositâ autoritate factum esse, ut inter nos, pro suâ dictâ Cæsareâ Majestate & Rege Hispaniarum ex unâ; & illustrissimum & excellentissimum Legatum Dominum Claudium de Mesmes Comitem d'Avaux pro Rege Christianissimo, ex alterâ parte; dicta præliminaria conclusa sint sequentem in modum.

Loca universalis tractatûs sint Monasterium & Osnabruga in Vvestphalia: ex quorum utroque statim post commutatos, ut infra dicetur, salvos conductus, educantur militaria partium præsidia; & durantibus congressibus dictæ Civitates sacramento erga utramque partem solutæ ad neutralitatem obligentur.

Magistratui interim proprio cum milite & civibus sua cujusque Urbis custodia relinquatur. Ipse vicissim dato Reversali obstringatur ad fidelitatem & securitatem toti conventui præstandam, & tractantium res ac personas, comitatumque sanctè habendum & custodiendum: & si quid ab eo pro communi tractatûs bono requisitum fuerit, præstet se quidem obsequentem; neutrius

tamen partis jußa exequatur, nisi ab utroque Legatorum corpore collegiatim insinuata. AN. 1641.

Uterque congressus pro uno habeatur: atque ideo non solùm itinera inter Monasterium & Osnabrugam, omnibus quorum interest ultrò citròque liberè securèque commeari posse, tuta sunto: sed & quicumque interjectus locus particulari tractantium conventui pro mutuâ communicatione commodus visus fuerit, eâdem quâ dictæ Urbes securitate fruantur.

Si verò, quod Deus avertat, tractatus universalis, re infectâ, dißolvetur: recipiant Monâsterium & Osnabruga statum & præsidia quæ nunc habent omni ex parte. At sanctè religiosèque servetur neutralitas ad sex hebdomadas post abruptum tractatum.

Salvi conductus ad Monasteriensem congreßum infra enumerati commutentur utrinque omnes intra menses duos, a die hujus conventionis. Et ne diversis dissitisque procul locis facienda commutatis implicet negotium ac novas adferat moras, fiat illa Hamburgi per Regios Daniæ Ministros.

Et quidem ex unâ parte tam Imperator quam Rex Hispaniæ tradant sequentes salvos conductus quisque suos.

1. *Pro Plenipotentiariis Regis Christianissimi.*

2. *Pro Residente Suecico.*

3. *Pro Plenipotentiariis Serenissimæ Ducißæ Sabaudiæ.*

4. *Pro Plenipotentiariis Ordinum Generalium Fœderati Belgii.*

5. *Pro Deputatis Electoris Trevirensis.*

6. *Pro Principe Carolo-Ludovico Comite Palatino Rheni ejusque fratribus, aut eorum Deputatis.*

7. Pro Ducibus Brunsvicensibus & Luneburgensibus, aut eorum Deputatis.

An. 1641.

8. Pro universis Imperii Ordinibus Galliæ Fœderatis & Adhærentibus in genere, aut eorum Deputatis.

Ex alterâ parte per dictos Daniæ Ministros dictoque loco & tempore tradantur ad eundem congressum Monasteriensem Christianissimi Regis salvi conductus.

1. Pro Plenipotentiariis Imperatoris.

2. Pro Plenipotentiariis Regis Hispaniæ.

3. Pro utriusque Fœderatis & Adhærentibus in genere, aut eorum Deputatis.

4. Pro Deputatis Electoris Coloniensis.

5. Pro Deputatis Electoris Bavariæ.

Salvi conductus Cæsarei & Hispanici pro Plenipotentiariis Ducissæ Sabaudiæ, sub eâ formâ concepti tradantur, quæ in exemplari apud Serenissimum Daniæ Regem deposito expressa est, addito tantum titulo Tutricis *filii sui Sabaudiæ Ducis & ejus statuum* Regentis.

Cæteri vero omnes & singuli tam ex parte Imperatoris & Hispaniæ quam ex parte Galliæ, sub eâdem formulâ quæ novissimè per Mediatorum Legatos communicata partibus & ab illis probata fuit, concepti extradantur.

Quò faciliùs ex parte Hispaniæ salvorum conductuum commutatio procedat; valeant qui ante hac a vivente Serenissimo Cardinali Infante in formâ supradictâ expediti fuerunt, si a Rege Catholico confirmentur & ratihabeantur.

Singulis salvis conductibus dicta tractatûs universalis loca, diesque ex præscripto sequentis articuli inse-

riuntur, & præsentis tractatus Autographum, datâ singulis Legatis copiâ authenticâ, apud Serenissimum Daniæ Regem deponatur. AN. 1641.

Dies autem auspicando utrique congressui Monasteriensi nimirum & Osnabrugensi dicta constitutaque esto vigesima quinta mensis Martii proximè venturi. Quod felix faustumque orbi Christiano det esse Deus.

Præsens tractatus cum altero super iisdem pacis universalis præliminaribus hodiernâ quoque die concluso inter nos Conradum a Lutzavv pro Serenissimo Imperatore ex unâ, & illustrissimum Legatum Dominum Johannem Salvium pro Serenissimâ Reginâ Sueciæ, ex alterâ parte; unus idemque sit tractatus, nec nisi adimpletis utriusque conditionibus, alteruter pro impleto habeatur.

In quorum omnium fidem præsentes manibus nostris signatas, sigillis quoque mutuis firmavimus; earumdem ratihabitionem a Principalibus utrinque nostris factam unà cum dictis salvis conductibus, statuto tempore ac loco insinuandam promittentes. Actum Hamburgi die $\frac{25}{15}$ Decembris, anno 1641.

Conradus a Lutzavv.

Locus sigilli.

Conrad Lutzavv &c. Conseiller de sa sacrée Majesté imperiale & du Conseil Aulique de l'Empire, & Ambassadeur-Député avec plein-pouvoir vers le Cercle de la Basse-Saxe & pour les préliminaires de la paix. Nous faisons sçavoir à tous & à chacun de ceux à qui il appartient, qu'après qu'on eut déja depuis plusieurs années commencé à rechercher les moïens d'établir une forme de traiter de la paix generale, & que plusieurs difficultez

se sont successivement rencontrées dans les préliminaires, enfin par la faveur Divine & l'autorité & intervention du Serenissime Roi de Dannemark comme Mediateur, il est arrivé que lesdits préliminaires ont été reglez de la maniere suivante entre nous pour sadite Majesté Imperiale & le Roi d'Espagne d'une part, & l'illustrissime Seigneur Ambaßadeur Claude de Mesmes Comte d'Avaux pour le Roi très-Chrétien de l'autre.

AN. 1641.

Que les lieux du traité de la paix generale soient Munster & Osnabrug en Westphalie, de chacun desquels aussi-tôt après l'échange des sauf-conduits, comme il sera dit ensuite, on fera sortir les garnisons de gens de guerre des partis; & durant le congrès lesdites Villes degagées de leur serment envers l'un & l'autre parti, seront obligées à la neutralité.

La garde de chacune des deux Villes sera laißée pendant ce temps là au Magistrat & aux bourgeois avec leurs propres soldats. Que le Magistrat de son côté donnant un Reversal soit obligé à garder la fidelité & à procurer la sûreté à toute l'assemblée, & à garder religieusement & conserver les effets, les personnes & la suite des Négociateurs; & s'il est requis de quelque chose pour le bien commun du traité, qu'il le fasse avec témoignage de bonne volonté, sans cependant executer les ordres d'aucun des partis, à moins qu'ils ne lui soient signifiez conjointement par les deux corps d'Ambassadeurs.

Les deux congrès ne seront regardez que comme un. Et ainsi que non-seulement les chemins entre Munster & Osnabrug soient sûrs pour tous ceux qui ont interêt qu'on puiße aller & venir librement & sûrement de l'une à l'autre Ville; mais que quelque lieu que ce soit

situé

situé entre les deux Villes, qui sera jugé propre par les Négociateurs pour communiquer ensemble, jouisse des mêmes sûretez que les Villes susdites. AN. 1641.

Et si (ce que Dieu ne permette pas) la négociation de la paix generale vient à se rompre sans être achevée, que Munster & Osnabrug reprennent en toutes façons l'état & les garnisons qu'ils ont présentement; mais pourtant que la neutralité soit encore gardée six semaines après la rupture de la négociation.

Que tous les sauf-conduits ci-dessous rapportez pour le congrès de Munster, soient échangez de part & d'autre dans l'espace de deux mois, à compter depuis le jour de cet accord; & pour ne point rendre la chose difficile & en retarder l'execution en faisant cet échange en des lieux differens & éloignez, qu'il se fasse à Hambourg par l'entremise des Ministres du Roi de Dannemark.

Sçavoir: *Que l'Empereur & le Roi d'Espagne d'une part donnent chacun pour soi les sauf-conduits suivans.*

1. *Pour les Plenipotentiaires du Roi très-Chrétien.*

2. *Pour le Résident de Suede.*

3. *Pour les Plenipotentiaires de la Serenissime Duchesse de Savoïe.*

4. *Pour les Plenipotentiaires des Etats Generaux des Provinces-Unies.*

5. *Pour les Députez de l'Electeur de Treves.*

6. *Pour le Prince Charles-Loüis Comte Palatin du Rhin & ses freres, ou leurs Députez.*

7. *Pour les Ducs de Brunsvvick & de Lunebourg, ou leurs Députez.*

8. *Pour tous les Etats de l'Empire Alliez & Adherens de la France en general, ou leurs Députez.*

De l'autre part que lesdits Ministres du Roi de Dan-

nemark donnent au susdit temps & lieu pour le même

AN. 1641. *congrès, les sauf-conduits du Roi très-Chrétien.*

1. *Pour les Plenipotentiaires de l'Empereur.*

2. *Pour les Plenipotentiaires du Roi d'Espagne.*

3. *Pour les Alliez & Adherens de l'un & de l'autre en general, ou leurs Députez.*

4. *Pour les Députez de l'Electeur de Cologne.*

5. *Pour les Députez de l'Electeur de Baviere.*

*Que les sauf-conduits de l'Empereur & du Roi d'Espagne pour les Plenipotentiaires de la Duchesse de Savoïe soient délivrez dans la forme exprimée dans l'exemplaire qui est déposé entre les mains du Serenissime Roi de Dannemark, en y ajoutant seulement le titre de Tu-*trice de son fils le Duc de Savoïe *&* de Régente de ses Etats.

Que tous les autres sauf-conduits tant de la part de l'Empereur & du Roi d'Espagne que de la part de la France, soient donnez selon la forme qui a été récemment communiquée aux Parties par les Ambassadeurs des Mediateurs, & approuvée par elles.

Afin de faciliter l'échange des sauf-conduits du Roi d'Espagne, qu'on tienne pour bons ceux qui ont été ci-devant expediez dans la forme susdite par le Serenissime Cardinal Infant lorsqu'il vivoit, pourvû que le Roi Catholique les confirme & les ratifie.

Que dans chacun des sauf-conduits soient inserez conformément à l'article suivant lesdits jour & lieu assignez pour le traité de la paix generale, & que l'original du présent traité soit déposé entre les mains du Serenissime Roi de Dannemark après qu'on en aura donné une copie autentique à chacun des Ambassadeurs.

Que le jour assigné pour commencer l'un & l'autre

traité, sçavoir celui de Munster & celui d'Osnabrug, soit le 25. du mois de Mars prochain, ce que Dieu veuille benir pour le bien de la Chrétienté. AN. 1641.

Que le présent traité soit regardé comme étant le même que celui qui a été pareillement conclu aujourd'hui sur les mêmes préliminaires de la paix generale entre nous Conrad de Lutzau pour le Serenissime Empereur d'une part, & l'Illustrissime Seigneur Ambassadeur Jean Salvius pour la Serenissime Reine de Suede de l'autre; & que l'un des deux traitez ne soit censé accompli à moins que les conditions de tous les deux ne soient accomplies.

En foi de tout ceci nous avons signé ces présentes de notre seing & scellé de nos sceaux, promettant l'un & l'autre de représenter au temps & au lieu marquez la ratification de nos Princes avec lesdits sauf-conduits. Fait à Hambourg le 15/25. Decembre 1641.

Christianissimi Regis per Germaniam extraordinarius Legatus Claudius de Mesmes Comes d'Avaux, universis quorum interest notum testatumque volumus, nos de tractatu super pacis universalis præliminaribus qui inter nos & illustrissimos ac excellentissimos Legatos Dominum Conradum a Lutzavv, & Dominum Johannem Salvium hodiernâ die respectivè conclusus, & ab illis subscriptus, atque in manus Serenissimi Daniæ Regis uti Mediatoris, datâ nobis authenticâ copiâ, depositus est; convenisse in omnibus ac singulis ad rei substantiam pertinentibus videlicet loca & diem congressuum, mutuamque salvorum conductuum, qui in illo recensentur, & sub formulis quæ ibidem declarantur, traditionem; prout per præsentes convenimus parem vim

habituras, ac si dicto tractatui nos quoque subscripsissemus, ejusque conditiones omnes hîc insertæ & repetitæ fuissent. In quorum fidem hasce manu & sigillo nostro munitas apud præmemoratum Daniæ Serenissimum Regem vicissim deposuimus, earumdem ratihabitionem a suâ Christianissimâ Majestate unà cum dictis salvis conductibus statuto tempore ac loco promittentes. Actum Hamburgi die $\frac{15}{25}$. *Decembris anno* 1641.

AN. 1641.

Claudius de Mesmes.

Locus sigilli.

L'écrit que le Comte d'Avaux envoïa au Roi de Dannemark pour servir d'acceptation au traité précedent, étoit conçû en ces termes.

Claude de Mesmes Comte d'Avaux, Ambassadeur extraordinaire du Roi très-Chrétien en Allemagne, Nous faisons sçavoir à tous ceux à qui il appartient, que sur le traité pour les préliminaires de la paix generale qui a été conclu aujourd'hui respectivement entre nous & les illustrissimes & excellentissimes Seigneurs Ambassadeurs Conrad de Lutzau & Jean Salvius, & signé par eux, & déposé entre les mains du Serenissime Roi de Dannemark comme Médiateur, après qu'il nous en a été donné une copie autentique, nous sommes convenus pour la substance des choses en tous & chacun des articles, sçavoir pour les lieux & les jours des congrès, & l'échange mutuel des sauf-conduits qui y sont énoncez, dans la forme qui y est pareillement exprimée, ainsi que nous en convenons encore par ces présentes qui auront la même force que si nous avions aussi signé le susdit traité, & que nous en eussions ici

repeté & inseré toutes les conditions. En foi dequoi nous avons pareillement déposé entre les mains du susdit Serenissime Roi de Dannemark ces présentes signées de notre seing & scellées de notre sceau, promettant d'en représenter la ratification de Sa Majesté très-Chrétienne avec lesdits sauf-conduits au temps & lieu marquez. Fait à Hambourg le $\frac{15}{25}$. *de Decembre l'an* 1641.

AN. 1642.

XX. Sentimens des deux Couronnes sur ce traité.

Comme les Suedois avoient seuls agi de bonne foi dans cette négociation, ils furent aussi les seuls qui s'applaudirent sincerement du succès. Ils s'ennuïoient de plus en plus de la guerre, & le mauvais état de leur armée depuis la mort de Banier leur faisoit souhaiter la paix. Quoique le Comte d'Avaux vît les choses portées un peu plus loin qu'il n'avoit prétendu d'abord, il n'eut pas sujet de se repentir de ce qu'il avoit fait. La Cour de France approuva & loua même beaucoup sa conduite. La droiture & la vivacité avec laquelle il avoit paru agir persuada à toute l'Europe que la France vouloit sincerement la paix. Elle dissipa les ombrages des Alliez & elle fit cesser les reproches & les invectives dont la Maison d'Autriche accabloit le Roi & ses Ministres.

XXI. Lutzau disgracié.

Pufendorf. l. 13. & 14.

Epistola ad amicum.

Legati Gallici epistola ad Regem Daniæ.

Lettre du C. d'Avaux au Maré-

Mais il n'en fut pas de même de Lutzau. L'Empereur bien loin d'approuver la démarche qu'il avoit faite blâma hautement sa conduite, & lorsque tout le monde attendoit à Hambourg la ratification que ce Ministre avoit promise, on fut surpris de le voir rappellé sous prétexte de le punir de quelques termes peu mesurez dont il s'étoit servi avec le Roi de Dannemark; mais en effet parce que l'Empereur étoit irrité de ce qu'il s'étoit si fort pressé de conclure le traité préliminaire, *& de ce qu'il avoit été*

assez simple, dit le Comte d'Avaux, *pour croire que la Maison d'Autriche voulût sincerement la paix.* Le Comte d'Aversberg vint prendre sa place à Hambourg, & la conduite qu'il y tint par rapport au traité fit encore mieux connoître les dispositions de la Cour de Vienne.

AN. 1642.

chal de Guebriant. 25. Février 1642.

XXII. Le C. d'Aversberg vient prendre sa place & se plaint du traité.

Il se plaignit du traité comme d'un ouvrage informe & irrégulier qui ne pouvoit point faire loi, & comme on le pressa de marquer en détail les défauts qu'il y trouvoit, il dit que le Comte d'Avaux avoit lui-même avoüé qu'il avoit excedé ses pouvoirs : que Lutzau avoit traité avec les Plenipotentiaires de France & de Suede comme avec des égaux, sans prendre sur eux la superiorité qu'il devoit. Que ni dans le traité de France ni dans celui de Suede il n'avoit pas eu soin de nommer l'Empereur le premier. Qu'il avoit consenti que les villes de Munster & d'Osnabrug demeurassent neutres & libres du serment de fidelité qu'elles avoient fait ; ce qui étoit injurieux à l'Empereur dont les sauf-conduits devoient suffire, & préjudiciable à l'Empire dont ces deux Villes relevoient. Que d'accorder que les traitez de France & de Suede ne seroient regardez que comme un seul, c'étoit vouloir que l'Empereur approuvât l'alliance de ces deux Couronnes. Que l'Empereur ne pouvoit pas ratifier un ouvrage si défectueux & où son honneur étoit si peu menagé. Qu'il s'offroit à faire un nouveau traité, & que la négociation ne seroit pas longue, parce qu'il ne s'agissoit que de faire quelques changemens au premier. Que quoique Ferdinand ne fût pas obligé de ratifier aucun des articles accordez par Lutzau, il vouloit bien

Pufendorf. l. 14.

cependant approuver tout ce qui avoit été reglé touchant le lieu des Conferences, & la sûreté du commerce entre les Plenipotentiaires ; & qu'il avoit en main tous les sauf-conduits, & même celui qu'on demandoit pour la Duchesse de Savoïe avec le titre de *Tutrice* & de *Régente*, sans préjudice pourtant des droits du Cardinal Maurice & du Prince Thomas.

AN. 1642.

XXIII. Réponse du C. d'Avaux & de Salvius.

Lettres imprimées du C. d.Avaux & de Salvius.

On voit assez le peu de solidité de ces raisonnemens, & les Plenipotentiaires de France & de Suede ne manquerent pas de les réfuter par des écrits publics, où ils exposerent tout ce qui s'étoit passé dans la suite de la négociation, afin qu'on pût juger auquel des deux partis on devoit attribuer le retardement de la paix. Ils y prouvoient invinciblement que Lutzau avoit eu tout le pouvoir necessaire pour traiter avec eux, & que par consequent il n'étoit plus libre à l'Empereur de refuser la ratification d'un traité où d'ailleurs ses interêts étoient autant menagez qu'il pouvoit le désirer. Qu'il étoit vrai que le Comte d'Avaux avoit fait plus que ses pouvoirs ne portoient en assignant un jour pour commencer les Conferences avant que les Imperiaux & les Espagnols eussent representé les sauf-conduits & la ratification qu'on leur demandoit ; mais qu'il étoit surprenant que des gens qui avoient jusqu'alors tant vanté leur zele pour la paix lui fissent un crime de l'avoir avancée par cette démarche. Que ce reproche étoit frivole désormais, puisque le Roi de France avoit approuvé la conduite de son Ambassadeur, & avoit déja envoïé la ratification du traité. Qu'ils n'avoient prétendu donner aucune atteinte aux prérogatives de la dignité Imperiale ; mais que leurs

AN. 1642.

Maîtres n'étoient pas moins jaloux de leurs droits; & qu'enfin de quelque maniere que la chose eût été faite, c'étoit une affaire finie sur laquelle il n'étoit plus permis de revenir, sans se deshonorer aux yeux de toute l'Europe. Qu'ils n'étoient plus les maîtres de faire un nouveau traité, & que quand ils le feroient, ils ne pourroient pas plus compter sur le nouveau que sur le précedent. Que le Comte d'Aversberg n'avoit pas plus de pouvoir que n'en avoit eu Lutzau, & que l'Empereur se croiroit en droit de désavoüer l'un comme l'autre.

XXIV. Le C. d'Aversberg présente une ratification informe.

Les Imperiaux répondirent de leur côté à ces écrits; mais leur conduite démentoit leurs discours, & si on avoit été auparavant persuadé que la France ne vouloit pas la paix, on ne le fut pas moins que la Maison d'Autriche en étoit encore plus éloignée. Cependant le jour marqué pour échanger les saufconduits & les ratifications de part & d'autre étoit écoulé, & le Comte d'Aversberg au lieu de présenter la ratification qu'on attendoit, s'étoit contenté d'envoïer au Roi de Dannemark une lettre de l'Empereur dans laquelle ce Prince exposoit les défauts qu'il trouvoit dans le traité préliminaire, & marquoit les articles qu'il approuvoit, prétendant que cette lettre servît de ratification au traité. Le Roi de Dannemark communiqua la lettre aux Ambassadeurs pour sçavoir leurs sentimens, & il auroit souhaité qu'ils se fussent contentez de cette espece de ratification. Salvius étoit assez porté à le faire afin de lever toutes les difficultez, d'autant plus que l'Empereur y paroissoit accorder aux Couronnes les principaux points du traité. Mais le Comte d'A-

Ibidem.

XXV. Salvius consent à l'accepter.

vaux

vaux avoit un autre plan de conduite à ſuivre. Content d'avoir fait connoître à toute l'Europe l'éloignement que la Maiſon d'Autriche avoit pour la paix, & de l'avoir, pour ainſi dire, forcée à faire elle-même cet aveu, il ne ſongeoit plus qu'à ſe maintenir dans cet avantage, ſans avancer la paix plus que la Cour de France ne vouloit. La facilité qu'il avoit affectée dans la négociation lui donnoit en quelque ſorte le droit d'être déſormais plus difficile, & le peu de ſincerité de la Maiſon d'Autriche l'autoriſoit à exiger d'elle dans la ſuite les aſſurances les plus inviolables. Ainſi il refuſa d'accepter la ratification prétenduë que l'Empereur offroit, & pour faire entrer Salvius dans ſon ſentiment, il le prit par l'endroit ſenſible en lui repréſentant qu'il étoit de l'honneur des deux Couronnes de refuſer une ratification ſi irréguliere & qui n'étoit qu'indirecte, pour ne pas ceder à l'Empereur une ſuperiorité qui ne lui convenoit pas.

AN. 1642.

Le C. d'Avaux la refuſe.

Pufendorf. l. 14.

XXVI. Raiſons de ſon refus.

Tous deux de concert firent connoître au Roi de Dannemark leur réſolution. Ils lui firent même remarquer que la lettre de l'Empereur étoit pleine de propoſitions captieuſes & frivoles. Que l'eſpece de ratification qu'il offroit auroit peut-être pû ſuffire ſi on n'avoit point écrit les articles du traité; mais que les deux Couronnes s'étant engagées par un traité ſolennel, il étoit juſte que l'Empereur s'obligeât auſſi par une ratification ſolennelle. Que cette demande étoit d'autant plus juſte, qu'ils avoient plus de ſujet de douter de la ſincerité de l'Empereur. Que dans la lettre qu'il prétendoit devoir ſervir de ratification, il promettoit de défendre à ſes Generaux d'attaquer

Lettres Latines imprimées des Plenipotentiaires des Alliez.

Osnabrug sans faire aucune mention de Munster, comme si les Ambassadeurs François ne devoient pas exiger les mêmes sûretez que ceux de Suede. Qu'il étoit vrai que Munster appartenoit à l'Electeur de Cologne, au lieu qu'Osnabrug avoit été pris par les Suedois; mais qu'après que les Suedois auroient retiré leur garnison d'Osnabrug, comme on en étoit convenu, les deux Villes se trouveroient dans le même cas, Osnabrug devenant sujette de son Evêque, & que par consequent l'Empereur devoit promettre la même sûreté pour les deux Villes. Que ces termes de la lettre, *après que nos Plenipotentiaires & ceux des autres Rois & Princes seront entrez dans Osnabrug*, étoient suspects, parce qu'il sembloit que l'Empereur ne promît de sûreté aux Plenipotentiaires qu'après que ses Ambassadeurs seroient entrez dans Osnabrug & non avant. Qu'en consentant que la garnison Suedoise rentrât dans Osnabrug en cas que les Conferences ne réussissent point, l'Empereur ajoutoit que la même chose se feroit par rapport à Munster; que cette comparaison étoit captieuse, parce qu'aucune garnison ne devant entrer dans Munster qui avoit sa garnison particuliere, on pourroit en prendre un prétexte de refuser à la garnison Suedoise l'entrée d'Osnabrug. Que quoique l'Empereur promît les sauf-conduits qu'on lui demandoit, il le faisoit d'une maniere si vague qu'on ne pouvoit pas compter sur sa promesse, & qu'il sembloit même qu'il cherchât un prétexte de les refuser, en demandant un nouveau sauf-conduit pour le Duc de Lorraine. Qu'au lieu de déterminer un jour fixe pour commencer les Conferences il se contentoit de ré-

AN. 1642.

Pufendorf. l. 14.

peter cette phrase usée, que le plûtôt lui seroit le plus agréable; & enfin qu'après avoir autrefois donné pouvoir à Lutzau de traiter en son nom & au nom du Roi d'Espagne, il se contentoit à présent de promettre qu'il écriroit à ce Prince pour l'engager à ratifier les sauf-conduits expediez au nom du Cardinal Infant.

AN. 1642.

Telles furent les raisons que les deux Ambassadeurs alleguerent au Roi de Dannemark, & leur conduite lui parut si raisonnable, qu'il ne pût pas la désapprouver, quoiqu'il prévit bien qu'elle éloigneroit de plus en plus la paix. Il agit même pour engager l'Empereur à satisfaire les Alliez; mais ce Prince ne pouvoit se résoudre à traiter de bonne foi avec les deux Couronnes, & songeoit encore à les diviser. Pendant que le Comte d'Aversberg contestoit en public sur les articles du traité préliminaire, il faisoit dire secretement à Salvius qu'il seroit beaucoup plus de l'interêt de la Suede de faire un traité particulier, que de perdre le temps à ménager un traité commun que les François traverseroient toujours. On écrivoit de Lubek la même chose à Salvius, & avant l'arrivée du Comte d'Aversberg on avoit eu soin de dire à Salvius que ce Ministre venoit pour faire avec lui un traité secret. Il est même vrai-semblable que l'Empereur ne s'obstinoit avec si peu de raison à refuser de satisfaire les Alliez, que dans l'esperance que les Suedois dégoûtez de la longueur des négociations communes, se détermineroient enfin à faire un traité particulier. Lutzau lui-même, tout disgracié qu'il étoit, voulut aussi avant que de partir de Hambourg faire un dernier effort

XXVII. Nouveaux artifices des Imperiaux pour gagner les Suedois.

Pufendorf l. 14.

AN. 1642.

pour les gagner. Il alla voir Salvius sous prétexte de lui dire adieu, il lui demanda une entrevûë secrete, & l'aïant obtenuë il commença par le remercier du sauf-conduit qu'il lui avoit donné pour retourner à Vienne. Il ajouta qu'il étoit bien malheureux d'avoir encouru la disgrace de son Maître en croïant le servir : qu'il avoit sans doute mal entendu ses ordres, & qu'il n'avoit pas bien compris les pensées de la Cour ; mais qu'il étoit homme & sujet à l'erreur. Que Salvius & le Comte d'Avaux étoient beaucoup plus habiles que lui dans l'art de négocier, & qu'il n'étoit pas surprenant qu'ils eussent eu l'avantage. Qu'il avoit ordre de retourner à Vienne ; mais que rien ne pouvoit rallentir le zele qu'il avoit pour procurer la paix à sa patrie & à la Suede. Que s'il vouloit le seconder il y travailleroit avec plus d'ardeur que jamais. Que les Suedois avoient tort de croire que l'Empereur fût éloigné de la paix. Qu'il n'en paroissoit éloigné que parce qu'il prévoïoit qu'il seroit impossible de la faire par un traité general. Que la France n'avoit en vûë que de perpetuer la guerre, & que dans ce dessein elle affectoit de jetter les Négociateurs dans une confusion d'interêts qu'on ne pourroit jamais débroüiller. Que si la Suede vouloit la paix, elle devoit traiter de ses interêts particuliers sans se charger de ceux des autres. Après ce grand préambule, Lutzau fit à Salvius un détail de propositions, & Salvius cependant dissimuloit ses sentimens pour l'engager à s'expliquer plus ouvertement ; mais enfin après l'avoir long-temps écouté il rompit l'entretien par cette réponse : qu'il étoit veritablement fâché de son départ parce qu'il con-

XXVIII. Salvius refuse d'écouter les propositions des Imperiaux.

noissoit son zele pour l'avancement de la paix, & qu'il étoit bien persuadé qu'il ne tenoit pas à lui que l'Empereur ne ratifiât le traité préliminaire ; mais que ce Prince suivoit trop aveuglément les conseils de la Cour de Madrit. Qu'on avoit jusqu'alors accusé la France d'éloigner la paix & que ce reproche n'étoit pas mal fondé ; mais que le Comte d'Avaux venoit de convaincre le monde entier du contraire, en signant le traité préliminaire & en offrant la ratification de son Prince. Que les reproches tomboient désormais sur la seule Maison d'Autriche. Que c'étoit à l'Empereur à se justifier en ratifiant solennellement un traité qui avoit été conclu dans les formes ordinaires, approuvé par le Roi de Dannemark, & où l'honneur & les interêts de Sa Majesté Imperiale étoient menagez. Que le refus que l'Empereur faisoit de ratifier un traité si solennel ne faisoit pas esperer un plus heureux succès des négociations qu'il proposoit. Que si les François refusoient dans le traité general, des conditions raisonnables, ils seroient enfin forcez par tous leurs Alliez de les accepter ; que s'ils s'obstinoient à les rejetter, la Suede songeroit alors à s'en séparer ; mais qu'elle ne pouvoit pas le faire avec justice dans les circonstances présentes, & que les deux Couronnes étoient résoluës de se garder l'une à l'autre la fidelité qu'elles s'étoient promise. AN. 1642.

Après ces tentatives inutiles du Comte d'Aversberg, il emploïa encore d'autres Négociateurs pour gagner les Suedois & entr'autres le Duc de Meklebourg Adolfe Frideric. Mais cette intrigue n'eut pas plus de succès que les précedentes, & les Imperiaux

AN. 1642.

qui jusqu'alors avoient compté pour rien les reproches qu'on leur faisoit de retarder la paix, dans l'esperance de diviser les Alliez, se virent obligez d'essuïer toute la honte d'une telle conduite sans en retirer le fruit qu'ils en avoient esperé.

XXIX. Le Comte d'Avaux se dispose à partir de Hambourg.

Cependant le Comte d'Avaux qui avoit obtenu du Roi permission de retourner à Paris, n'aïant plus rien qui l'arrêtât à Hambourg, se prépara à partir. Il chargea M. de Saint-Romain du reste de la négociation qui consistoit à échanger les sauf-conduits & à recevoir la ratification de l'Empereur & du Roi d'Espagne, supposé qu'ils se déterminassent enfin à la donner, & il pria le Roi de Dannemark de lui prêter un vaisseau pour son retour. Mais quoique ce Prince ne pût pas douter de l'éloignement que la Maison d'Autriche avoit pour la paix, il ne desesperoit pas encore du succès de la négociation. Il écrivit à Salvius que le Comte d'Aversberg avoit enfin reçû de Vienne tout ce qu'on avoit demandé, & qu'il devoit aussi recevoir dans peu de jours la ratification du Roi d'Espagne. Qu'ainsi il le prioit de trouver bon qu'il fixât le 29. d'Août * pour l'échange, & le 1. de Decembre pour l'ouverture du congrès. Il répondit la même chose au Comte d'Avaux & le pria de differer son départ.

Lettre du Roi de Dannemark au Comte d'Avaux, 13. Août 1642.

** Vieux stile.*

XXX. Le Roi de Dannemark veut renoüer la négociation.

Cette démarche du Roi de Dannemark fit quelque peine au Comte & à Salvius. Ils trouverent mauvais qu'il eût assigné les termes de l'échange & du congrès sans les consulter, & sans leur avoir envoïé une copie des sauf-conduits & de la ratification de l'Empereur pour les examiner. Ils crurent même que c'étoit un artifice de l'Empereur qui n'offroit sa

ratification ſans offrir en même temps celle du Roi d'Eſpagne, qu'afin que s'ils refuſoient de recevoir l'une ſans l'autre, comme il prévoïoit bien qu'ils feroient, il eût occaſion de les accuſer à ſon tour de retarder la paix. On verra dans la ſuite combien cette défiance des deux Ambaſſadeurs étoit bien fondée. Cependant ils répondirent au Roi de Dannemark qu'ils avoient fait de leur côté tout ce qui dépendoit d'eux pour avancer la paix, & qu'ils ne pouvoient plus compter ſur la parole des Miniſtres de l'Empereur après avoir été trompez, comme ils l'avoient été, dans un traité auſſi ſolennel que celui qui avoit été conclu avec Lutzau. Que les deux Couronnes ſe trouvoient à la fin offenſées de ces variations perpetuelles de la Maiſon d'Autriche, & qu'ils ne vouloient plus s'expoſer à devenir le joüet des Miniſtres Imperiaux. Le Comte d'Avaux ſur-tout protesta qu'il avoit ordre d'exiger & de ne recevoir qu'en même temps la ratification pure & ſimple de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, & cependant il differa ſon voïage de quelques jours en conſideration du Roi de Dannemark.

AN. 1642.

Réponſe du C. d'Avaux au Roi de Dannemark, 18. Août 1642.

Lettre du Roi de Dannemark, 25. Août.

XXXI.

Réponſe des Plenipotentiaires de France & de Suede.

Ce Prince écrivit encore aux deux Ambaſſadeurs pour juſtifier ſa conduite & excuſer en quelque façon celle des Imperiaux. Comme les Ambaſſadeurs s'étoient plaint que le terme propoſé pour l'échange des ſauf-conduits & des ratifications étoit trop court, il leur propoſa de le prolonger, & les pria de lui déclarer poſitivement s'ils ne conſentoient point à l'échange en cas que toutes les pieces fuſſent en bonne forme. Les Ambaſſadeurs répondirent comme ils avoient déja fait, qu'il ne tiendroit pas à eux que

Réponſe du C. d'Avaux & de Salvius, 30. Août.

l'échange ne se fît au plûtôt pourvû que toutes les
AN. 1642. pieces fussent en bonne forme; mais qu'il falloit que les Imperiaux commençassent par les communiquer afin qu'on les examinât, & qu'après cela rien n'arrêteroit l'entiere conclusion de cette affaire.

XXXII. Le Comte d'Avaux part de Hambourg & se rend à Paris.

Lettre de Madame la Lantgrave au C. d'Avaux, 24. Août 1642.

Après cette réponse le Comte d'Avaux n'esperant aucun succès de ces nouvelles négociations, partit enfin de Hambourg au mois d'Août. Quelque temps auparavant le Roi en lui permettant de retourner en France, lui avoit donné ordre de passer par Cassel pour affermir dans le parti Madame la Lantgrave de Hesse, dont la constance paroissoit ébranlée par l'exemple des Ducs de Lunebourg qui avoient enfin achevé leur traité à Goslar avec l'Empereur. Cette Princesse souhaitoit elle-même de voir & d'entretenir le Comte d'Avaux. Mais comme elle donna alors au Roi de nouvelles assurances de sa fidelité, le Comte ne crut pas devoir retarder son retour. Il envoïa M. de Beauregard résider de la part du Roi à la Cour de la Lantgrave; ensuite il s'embarqua sur un vaisseau du Roi de Dannemark, & après avoir essuïé une rude tempête il débarqua en France & se rendit à Paris pour rendre compte au Roi des affaires d'Allemagne. Si la Cour lui parut applaudir à ses négociations, il ne la trouva pas moins satisfaite des succès de la guerre. L'ordre des temps m'oblige d'en reprendre ici la suite avant que de raconter la fin du traité préliminaire, d'autant plus que ce fut surtout aux victoires des Alliez qu'on fut redevable de la conclusion de cette grande affaire.

XXXIII. Suite de la guerre d'Allema-

La Suede toujours feconde en Heros après avoir perdu le grand Gustave, Horn & Banier, avoit encore

core trouvé un General digne de succeder à ces grands hommes. C'étoit Torstenson qui après s'être fait long-temps attendre à l'armée Suedoise, y arriva enfin avec un renfort de huit mille hommes à la fin de l'année 1641. La premiere démarche qu'il fit fut de sonder les dispositions du Comte de Guebriant pour l'engager, suivant l'ancien projet de Banier, à le suivre en Boheme avec les troupes que ce Comte commandoit seul dans l'absence du Duc de Longueville. Mais outre les raisons qui avoient autrefois obligé Guebriant de s'opposer à un pareil dessein, il en avoit encore une plus pressante que toutes les autres, qui étoit que les deux armées ainsi jointes ensemble ne pouvoient pas subsister dans un païs entierement ruiné. Elles portoient la famine par-tout, obligées de décamper chaque jour comme une horde de Tartares pour chercher dequoi vivre, & les soldats sans esperance de butin auroient mieux aimé courir le hazard d'une bataille, que de se voir ainsi toujours obligez de lutter contre la misere & la faim. Le Comte n'avoit continué la jonction jusqu'alors que pour sauver l'armée Suedoise, qui depuis la mort de Banier lui fut redevable de sa conservation. Mais les Suedois étant alors en état d'agir par eux-mêmes depuis l'arrivée d'un grand renfort & d'un Chef capable de les commander, les deux Generaux consentirent à se separer pour tenter la fortune chacun de son côté. Torstenson entra dans la Boheme & le Comte de Guebriant dans la Westphalie.

AN. 1642.

gne. Torstenson succede à Banier.

Hist. du Maréchal de Guebriant, l. 8. c. 13.

Pufendorf. l. 14.

Lotychius rerum Germanicarum pars 2. l. 28. & seq.

XXXIV. Exploits du nouveau General.

Le premier ne tarda pas à se signaler par la prise de plusieurs Places dans la Silesie. Le Duc François

AN. 1642. Albert de Lauvembourg qui avoit autrefois servi sous le Roi Gustave, & qui commandoit alors les troupes Imperiales dans cette Province, entreprit de s'opposer aux progrès de Torstenson; mais il fut défait & pris après avoir perdu trois mille hommes, & il mourut peu de temps après de ses blessures. Olmutz en Moravie ouvrit ses portes au vainqueur, & Vienne elle-même prit l'allarme. L'Archiduc Leopold-Guillaume frere de l'Empereur, & Picolomini ramasserent promptement tout ce qu'ils purent de troupes pour s'opposer aux conquêtes des Suedois. Ils reprirent Olmutz & obligerent Torstenson de lever le siege de Brieg; mais ce General aïant rétabli son armée diminuée & affoiblie par ses victoires mêmes, reprit bien-tôt la superiorité.

Ne pouvant penetrer en Boheme dont les Imperiaux lui fermoient l'entrée, il résolut d'entrer dans la Misnie, & il assiegea Leipsick. Le danger de cette Ville attira bien-tôt de ce côté-là toute l'armée Imperiale commandée par l'Archiduc Leopold & par Picolomini. Comme les Generaux de part & d'autre vouloient donner bataille ils en trouverent aisément l'occasion. L'action se passa auprès de Leipsick dans une campagne que Gustave Adolphe avoit déja abbreuvée du sang des Imperiaux, & que Torstenson ne rendit pas moins celebre par sa victoire. Mais elle pensa coûter cher aux Suedois, ou même leur échapper par un accident funeste. Car la bataille aïant commencé par l'artillerie, espece de combat qui ne respecte ni rang ni dignité, & où la valeur & la force même sont sans défense, un seul boulet de canon tiré du côté des Imperiaux emporta par le

XXXV. Bataille de Leipsick.

2. *Novembre.*

milieu du corps un des premiers Officiers de l'armée Suedoise, fracassa la cuisse d'un autre, tua le cheval de Torstenson même sous lui, emporta la tête de celui de Charles Gustave Comte Palatin, qui monta depuis sur le trône de Suede & enfin renversa un Capitaine de cavalerie. Les troupes se mêlerent ensuite avec beaucoup de furie. Les Chefs firent des prodiges de valeur & le succès fut quelque temps douteux. Mais enfin la victoire demeura aux Suedois malgré les efforts que l'Archiduc fit pour rallier & ranimer ses troupes. Les Imperiaux perdirent dans cette bataille plus de dix mille hommes tuez ou pris avec plusieurs Officiers de marque. L'Archiduc luimême y courut un grand risque de sa vie & de sa liberté, & les Suedois firent de leur côté une si grande perte, que leur armée ne fut pas en état de poursuivre sa victoire. Torstenson jugea plus à propos de retourner au siege de Leipsick, esperant trouver dans cette Ville dequoi refaire ses troupes. Mais tout victorieux qu'il étoit il se vit en danger de recevoir un affront devant cette Place, & il auroit probablement été obligé d'en lever le siege sans le secours que le Comte de Guebriant lui amena fort à propos. La Ville se rendit, & Torstenson plus sincere que l'Historien de Suede, ne dissimula pas l'obligation qu'il avoit au Comte.

AN. 1642.

Hist. du Mar. de Guebriant, ibid.

XXXVI.
Avantages remportez par le C. de Guebriant.

Celui-ci soutenoit toujours de son côté sa réputation & la gloire des armes Françoises avec un égal succès. La qualité de Lieutenant General dont le Roi l'honora dans ce temps-là, lui donna dans l'armée une nouvelle autorité à laquelle tous les Officiers se soumirent sans peine par consideration pour

Hist. du Mar. de Guebriant, l. 7. c. 1. & suivans.

AN. 1642. ſa perſonne & pour ſon merite. Leur déference alla juſqu'à conſentir à la ſuppreſſion du nom de Veimariens qu'on donnoit toujours à ces troupes depuis la mort du Duc de Veimar, & à changer celui de Directeurs qui déplaiſoit beaucoup à la France, en d'autres noms qui étoient ordinaires dans les armées. La France de ſon côté ménageoit également ces troupes, & c'étoit dans la crainte de les choquer qu'elle ne donnoit au Comte de Guebriant que le titre de Lieutenant General au lieu de celui de General en chef, qu'elle laiſſoit toujours au Duc de Longueville quoique ce Prince ne fût pas à l'armée.

XXXVII. Bataille de Kempen.

Dès que le Comte ſe fut ſeparé de Torſtenſon, comme j'ai raconté plus haut, il marcha vers la Weſtphalie, & après avoir paſſé le Rhin à Weſel fortifié des troupes de Heſſe que commandoit le Comte d'Eberſtein, il trouva bien-tôt l'occaſion d'augmenter la grande réputation qu'il s'étoit déja faite en Allemagne. Le General Lamboy étoit campé près de Kempen dans l'Electorat de Cologne. Son armée étoit ſuperieure de trois ou quatre mille hommes, & il ſembloit qu'il fût témeraire d'entreprendre de la forcer dans ſes retranchemens. Mais il étoit également dangereux de prendre tout autre parti, parce que Hasfeld étoit en marche pour joindre Lamboy avec un grand corps de troupes; ſi cette jonction ſe faiſoit une fois, c'étoit fait de l'armée Françoiſe en Allemagne : elle auroit été obligée de ſe retirer devant un ennemi déſormais trop puiſſant, & de lui abandonner tout le Païs. Dans cette extrémité le Comte ſe réſolut à l'attaque & ſes troupes ſe promirent la victoire ſous un General accoutumé à

17. Janvier 1642.

vaincre. L'infanterie Françoiſe s'approcha des retranchemens des ennemis avec une intrépidité qui les étonna. Elle arracha de ſes mains les paliſſades qui couvroient leur camp. Elle emporta du même effort une digue de douze pieds de haut, elle ſe rendit enſuite maîtreſſe du canon des Imperiaux, & elle le pointa auſſi-tôt contre eux avec un grand effet. La cavalerie étant en même temps entrée dans le camp ennemi, la victoire acheva de ſe déclarer pour le Comte de Guebriant par la défaite entiere de la cavalerie Imperiale, qui ne put ni ſecourir ſon infanterie, ni réſiſter elle-même à tant de bravoure. Deux mille des ennemis reſterent ſur le champ de bataille. Il en perit preſque autant dans la fuite, & cinq mille demeurerent priſonniers avec tous les Officiers Generaux qui étoient le General Lamboy, le General Major Mercy & le Comte de Laudron beau-frere de Gallas. Une victoire ſi complete reçut en France de grands applaudiſſemens, & fut récompenſée du Bâton de Maréchal de France dont le Comte de Guebriant fut honoré. Elle fut ſuivie de la conquête de pluſieurs Places importantes, & ce fut après ces exploits que le Comte alla ſecourir Torſtenſon à Leipſick comme j'ai déja dit.

AN. 1642.

XXXVIII. Suite de la guerre de Flandre & de Catalogne.

La joïe de tant d'heureux ſuccès fit qu'on ne ſongea preſque pas en France à la défaite du Maréchal de Guiche à Honnecour par Dom Franciſco de Mello. Il eſt vrai que le General Eſpagnol ne ſçût pas profiter de ſa victoire, & que cette perte fut encore bien-tôt réparée par les avantages que les armées Françoiſes remporterent en Eſpagne & en Italie. Le Roi fit en perſonne pendant quelque temps

le siege de Perpignan qui se rendit peu de temps après le départ de ce Prince. La prise de Salces acheva de soumettre tout le Roussillon ; & une bataille peu sanglante mais dont tout l'honneur resta au Maréchal de la Motte-Houdancourt, rassura la Catalogne contre l'armée d'Espagne commandée par le Marquis de Leganez. Le Maréchal fut recompensé par la Viceroïauté de cette Province, mais le Marquis de Leganez aussi malheureux ou aussi mal habile en Espagne qu'en Italie, fut puni par la prison.

AN. 1642.

7. Octobre.

XXXIX. Suite de la guerre d'Italie.

Accommodement des Princes de Savoie.

14. Juin.

Les Princes de Savoïe sollicitez depuis long-temps de se réunir à la France, & ennuïez d'une guerre qui désoloit leur patrie sans leur procurer aucun avantage solide, songerent enfin à quitter le parti de la Maison d'Autriche. Il fut permis à Maurice d'épouser sa niece fille aînée de Victor-Amedée, afin de s'assurer à lui ou aux enfans qu'il auroit de ce mariage la succession au Duché de Savoïe, en cas que le jeune Duc Charles vînt à mourir sans enfans. On promit au Prince Thomas de l'aider à conquerir une Principauté dans le Milanez, & la foiblesse de la Monarchie d'Espagne dans ce temps-là sembloit rendre la chose aisée. Pendant qu'ils négocioient ainsi secretement avec la France, ils eurent l'adresse de se défaire de la garnison Espagnole qui étoit dans Nice & dans Ivrée. Leur traité avec le Roi de France fut signé le premier Juillet 1642. & on vit presque aussi-tôt le Prince Thomas à la tête des troupes Françoises avec le Duc de Longueville porter la guerre dans le Milanez, prendre Tortone & faire des conquêtes sur les Espagnols.

XL. Les ennemis se

Tant de pertes considerables devoient allarmer la

Maison d'Autriche & lui faire souhaiter la paix. Les Plenipotentiaires des Couronnes alliées étoient persuadez que c'étoit le seul moïen qui pût faire réussir leurs négociations ; en effet les Ministres Imperiaux paroissoient se rendre plus faciles à proportion que les armes de la Maison d'Autriche étoient plus malheureuses, ce qui avoit fait dire au Comte d'Avaux dans une Lettre qu'il avoit écrite au Comte de Guebriant, que ce General par sa belle victoire de Kempen avoit plus avancé la paix que lui & Salvius par toutes leurs négociations. Mais, comme je l'ai déja remarqué, l'esperance dont la Maison d'Autriche se flattoit de quelque grande révolution en France étoit toujours un obstacle à la paix, & la mort du Cardinal de Richelieu qui survint sur ces entrefaites, la confirma dans cette esperance.

AN. 1642.

flattent d'une révolution en France.

25. *Février* 1642.

XLI.

Mort du Cardinal de Richelieu.

Ce Ministre mourut le 4. de Decembre 1642. après avoir fait tant de bruit dans le monde pendant dix-huit ans qu'il gouverna sous Loüis XIII. Il seroit difficile de se former une juste idée du caractere de ce grand homme sur les portraits qu'on en trouve dans les Memoires & les Histoires de son temps. Il y a peu de Ministres qui réunissent de leur vivant tous les suffrages. Comme les biens & les maux sortent également de leurs mains, les heureux païent leurs bienfaits d'éloges flatteurs, & les malheureux se vangent par des satyres outrées. C'est à la posterité qu'il appartient de mettre le sceau à la réputation des hommes celébres. Désinteressée dans son jugement & ne suivant pour regle que les faits averez, elle prononce un arrêt irrévocable qui immortalise leurs vices ou leurs vertus. C'est ainsi que

AN. 1642.

XLII. Son caractere.

malgré les portraits odieux que des auteurs contemporains ont fait du Cardinal de Richelieu, on admire aujourd'hui dans lui toutes les qualitez qui concourent à former un grand Ministre: un genie vaste & superieur qui ne concevoit que de grands desseins; des vûës profondes qu'on ne penetroit qu'après l'évenement, un grand discernement dans le choix des moïens, une fermeté inebranlable dans l'execution, une habileté extrême à écarter ou à surmonter les obstacles. Tandis qu'il paroissoit appliqué à une seule affaire, il donnoit une égale attention à toutes les autres, agissant tout à la fois avec la même vivacité dans les diverses parties de l'Europe. Jamais on ne vit dans toutes les Cours tant de négociations, tant de traitez & de mouvemens, & c'étoit lui seul qui en étoit l'ame & le premier mobile. Il sembloit occupé tout entier hors du Roïaume, & on le retrouvoit tout entier au dedans. Ceux qui avoient sous lui le plus de part aux affaires, n'étoient que les executeurs de ses ordres. Tout s'administroit par ses avis absolus; comme s'il se fût multiplié lui-même pour faire les fonctions de tous les emplois; & ce qui peut faire connoître l'étenduë de son genie, tandis qu'il paroissoit devoir succomber sous le poids de tant d'affaires, on le voïoit occupé à lier des intrigues de Cour, à placer ses créatures, à établir sa maison, à élever des bâtimens: on le voïoit dans les Academies s'entretenir avec les sçavans & se prêter à des spectacles & à des divertissemens publics, comme s'il avoit été libre de toute autre occupation.

Mais rien ne prouve mieux en même temps cette fermeté inebranlable qui étoit à l'épreuve de tous les obstacles

obstacles, que la guerre intestine qu'il eut à soutenir, lorsque les guerres du dehors étoient le plus allumées. Comme ses vastes entreprises demandoient des secours extraordinaires, il fut obligé de faire de grandes exactions qui ne se font jamais sans de grands murmures. Ce fut lui qui en donna le premier l'exemple sans s'étonner du danger qu'il y avoit à le faire. Les Ecclesiastiques sur-tout se plaignoient avec aigreur, sous prétexte de zele pour la religion que les guerres d'Allemagne mettoient en danger. Les Grands du Roïaume étoient encore plus mécontens, jaloux de cette autorité absoluë qu'il ne communiquoit à personne & que le Roi même avoit la foiblesse de respecter. La Cour & les Provinces étoient remplies de cabales que la Maison d'Autriche fomentoit secretement. Les peuples prirent quelquefois les armes. Un Prince du Sang parut en campagne à la tête d'une armée de rebelles. Le frere, l'épouse & le favori du Roi intriguoient dans le Louvre, le Roi lui-même étoit sujet à des alternatives de froideur & d'amitié qui devoient faire trembler un Ministre. Tant d'obstacles n'ébranlerent cependant jamais sa constance. Son bonheur renversa les uns, son habileté écarta les autres; il triompha de tous ses ennemis au dedans du Roïaume, tandis qu'il faisoit triompher la France au dehors.

AN. 1642.

Un homme si élevé par ses grandes qualitez au dessus des autres hommes, sembloit devoir être exempt des foiblesses humaines; il ne le fut cependant pas. Il semble même qu'il y ait je ne sçai quelle liaison entre les grands vices & les grandes qualitez. Les hommes mediocres ne sont ordinairement que

mediocrement vicieux, au lieu que dans les grandes
AN. 1642. ames le vice même n'eſt preſque jamais mediocre. Le Cardinal de Richelieu n'eut qu'une paſſion; mais elle fut extrême: ce fut une ambition demeſurée qui ne put être ſatisfaite que par toute l'autorité ſouveraine, & qui n'eut d'autres bornes que le nom & le titre de Roi. L'attachement à la perſonne de Loüis XIII. n'étoit pas la voïe la plus sûre pour faire fortune; on réuſſiſſoit beaucoup mieux en ſe dévoüant à toutes les volontez du Cardinal. On l'accuſe d'avoir ſacrifié à cette ambition le repos de l'Etat en perpetuant la guerre pour perpetuer ſon autorité; la vie de ſes ennemis dont aucun n'échappa, dit-on, à ſa vangeance, & les devoirs les plus juſtes de la reconnoiſſance en perſecutant une Reine exilée autrefois ſa bienfaitrice. Mais il faut avoüer pour ſa juſtification que l'interêt de l'Etat ſe trouva preſque toujours heureuſement enchaîné à celui de ſa fortune & de ſes paſſions. Car la guerre qu'il entretint ſi long-temps par ambition, fut la premiere ſource de cette grandeur où la Monarchie Françoiſe eſt parvenuë ſous le dernier regne. L'interêt du bien public juſtifia ſon ingratitude, quelquefois même ſa vangeance; & ſi dans ces occaſions la paſſion fut le ſeul motif de ſa conduite, on peut dire qu'il ſervit ſouvent l'Etat par ſes vices mêmes comme par ſes vertus. Ajoutons encore quelques traits pour achever ſon portrait. Son ambition s'attacha aux plus petits objets comme aux plus grands. Magnifique dans ſa dépenſe & ſes largeſſes, il vécut dans une ſplendeur qui effaça quelquefois la magnificence Roïale. Il prodigua les récompenſes à de lâches

courtisans & à de vils adulateurs ; & dans une si grande superiorité de vrai merite il fut susceptible de petites jalousies & de vanité pour les talens les plus mediocres. On le vit faire montre de son adresse à manier un cheval, se faire le rival des Poëtes & des Ecrivains de son temps, disputer avec eux du bel esprit, décrier leurs ouvrages, & se faire honneur de ceux d'autrui. Foiblesses après tout pardonnables à l'humanité, & que je ne rapporte que parce qu'elles achevent le portrait de ce grand homme sans le défigurer, puisqu'elles sont éclipsées par l'éclat des qualitez les plus sublimes.

XLIII. Le Cardinal Mazarin lui succede.

Ce fameux Ministre eut le sort de tous les grands hommes, qui est d'être beaucoup regretté après avoir été peu aimé. Comme il avoit réuni dans sa personne les plus grandes Charges du Roïaume, sa dépoüille devint l'objet de l'ambition de tous les Grands. Plusieurs aspirerent à remplir sa place dans le Ministere. Mais il sembla regner encore après sa mort. Il avoit disposé en mourant des principales Charges & des plus importantes Places du Roïaume. Il avoit sur-tout designé le Cardinal Mazarin pour lui succeder dans le Ministere, & le Roi qui n'avoit jamais eu la force de s'opposer aux volontez du Cardinal de son vivant, les suivit encore après sa mort. Il ne se fit presqu'aucun changement à la Cour, excepté que l'on consentit au retour de quelques exilez, & il ne s'en fit aucun au dehors du Roïaume.

XLIV. La Maison d'Autriche neglige les négociations.

La Maison d'Autriche attendoit cependant quelque grande révolution. Elle haïssoit extrémement le Cardinal de Richelieu, parce qu'elle le regardoit avec raison comme l'unique auteur de la guerre, &

AN. 1642.

elle reçût la nouvelle de sa mort avec toute la joïe que peut causer la chûte d'un ennemi aussi redouté que haï. Elle ne douta pas même que la France ne demandât bien-tôt la paix, & dans cette esperance qui étoit encore augmentée par la mauvaise santé du Roi, l'Empereur parut negliger les négociations de Hambourg, & cessa aussi pendant quelque temps de solliciter les Suedois à se separer de la France. L'occasion devoit cependant lui paroître plus favorable que jamais, & un dernier effort auroit peut-être réussi dans l'incertitude où étoient les Suedois du parti que la France prendroit après la mort du Cardinal de Richelieu, & celle du Roi même qu'on croïoit devoir suivre bien-tôt son Ministre au tombeau; mais tel fut l'entêtement de la Maison d'Autriche dans cette négociation, de negliger les occasions présentes pour en attendre toujours de meilleures.

Cependant comme on craignoit à la Cour de France que la mort du Cardinal n'allarmât les Suedois, le Roi donna ordre au Comte d'Avaux d'écrire à la Reine & aux Régens de Suede, pour les assurer que la France continueroit toujours à observer fidelement les traitez soit pour la guerre soit pour la paix. Les Lettres du Comte eurent tout l'effet qu'on en avoit esperé. La Reine & les Régens promirent au Roi une fidelité réciproque.

XLV. Le Cardinal Mazarin suit le plan de son prédecesseur.

Le Cardinal Mazarin nouveau Ministre de France trouva en entrant dans le Ministere un plan tout dressé par son prédecesseur, qu'il se proposa de suivre & dont nous le verrons executer assez heureusement une grande partie. Comme les négociations de Ham-

bourg pour le traité préliminaire étoient une des plus importantes affaires que la France eût alors, ce fut aussi une de celles auxquelles il donna ses premiers soins. Il affecta, comme le Cardinal de Richelieu, beaucoup d'empressement pour la paix, quoiqu'il souhaitât encore plus que lui la continuation de la guerre.

AN. 1642.

XLVI. Les Imperiaux presentent une ratification défectueuse.

Dès la fin du mois de Septembre 1642. Langerman qui négocioit à Hambourg pour le Roi de Dannemark, avoit enfin presenté un nouveau modele de ratification. Mais il s'y trouva encore beaucoup de défauts. L'Empereur y approuvoit seulement *la forme de la convention*, comme s'il n'en approuvoit pas la matiere. Il y assignoit pour l'échange & pour commencer le congrès un terme déja passé depuis long-temps. Il n'y donnoit pas à Lutzau le titre d'Ambassadeur pour avoir droit de désavoüer ce que ce Ministre avoit fait. Il ne le donnoit pas même à Salvius, ce qui ne pouvoit être regardé que comme une marque de mépris, ou une negligence inexcusable. On fit avertir le Comte d'Aversberg qu'il eut soin de faire corriger ces fautes; mais au lieu de le faire, il recommença de nouveau à solliciter les Suedois. Il leur représenta par lui-même & par ses émissaires le peu de sûreté qu'il y avoit désormais pour eux à demeurer unis avec la France. Que le Cardinal de Richelieu qui avoit été l'auteur de la guerre étant mort, la France alloit faire sa paix. Que le Cardinal Mazarin étoit étranger, né sujet du Roi d'Espagne & devoüé au Pape. Que déja les François négocioient à Francfort avec les Princes Catholiques d'Allemagne, tandis qu'ils

Pufendorf. l. 14.

XLVII. Ils sollicitent les Suedois d'abandonner la France.

AN. 1642. traitoient ailleurs avec le Duc de Baviere. Il leur offrit non-seulement d'honnêtes conditions de paix, mais encore de faire une ligue avec le Roi d'Espagne & la Suede. En même temps pour fortifier les soupçons qu'on vouloit donner aux Suedois de la fidelité des François, les Imperiaux affecterent d'envoïer en France faire aux Ministres diverses propositions. Un Religieux Dominicain, envoïé par le Comte de Trautmansdorf le plus accrédité des Ministres de l'Empereur, présenta au Cardinal Mazarin un écrit qui contenoit en substance qu'il ne tenoit pas à l'Empereur que la paix ne se fit au plûtôt. Mais comme à la fin de son écrit il jettoit quelques mots d'un traité particulier, on ne manqua pas d'en avertir les Suedois afin de leur donner un exemple & une leçon de fidelité. Cette attention étoit inutile. La prosperité des armes des deux Couronnes faisoit entre elles le nœud de la plus parfaite union. Elles sentoient que c'étoit à cette union qu'elles étoient redevables de tant d'heureux succès, & les Suedois dont les victoires enfloient les esperances, commençoient à goûter la maxime des François qui étoit de ne faire la paix que lorsqu'ils seroient en état d'en regler les conditions. C'est ce qui les rendit alors inaccessibles à toutes les propositions des Imperiaux, voulant, à l'exemple des François, profiter de leur bonne fortune.

Idem. l. 15.

XLVIII. L'Empereur envoïe enfin une ratification en bonne forme.

Cette fermeté faisant perdre à Ferdinand toute esperance de diviser les Alliez, ce Prince se résolut, ou du moins parut se résoudre à donner enfin aux Couronnes toute la satisfaction qu'elles demandoient. Il envoïa au Comte d'Aversberg une nou-

velle ratification corrigée, par laquelle il approuvoit non-seulement *la forme* du traité, mais le traité même, il donnoit à Salvius le titre de Plenipotentiaire; & comme le jour marqué par le Roi de Dannemark pour échanger les ratifications & commencer le traité de paix étoit déja passé depuis longtemps, il permettoit au Comte d'Aversberg par une declaration expresse ajoutée à la ratification, d'en assigner un autre de concert avec les Plenipotentiaires des Alliez. Les Négociateurs de part & d'autre se communiquerent des copies des ratifications & des sauf-conduits qui devoient être échangez afin de les examiner. M. de S. Romain ne trouvant rien à redire ni à la ratification ni aux sauf-conduits de l'Empereur, témoigna qu'il les agréoit. Mais Salvius disputa sur quelques termes de la ratification qui pouvoient, disoit-il, fournir à Ferdinand un prétexte d'éluder ses promesses. Ces termes étoient que l'Empereur ratifioit le traité *autant que la nature des choses lui avoit permis & lui permettoit*. Il trouva encore mauvais que l'Empereur eût fait quelques changemens à la forme des sauf-conduits sans consulter les Suedois. Cependant comme ces changemens étoient sans conséquence, il acquiesça pour le bien de la paix, & pour ne pas paroître s'opposer seul à la conclusion de cette affaire. AN. 1642.

COPIE DE LA RATIFICATION de l'Empereur pour le traité préliminaire avec la France.

Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis: quod cum inter Consiliarium nostrum Impe- XLIX. Ratification de l'Empereur.

AN. 1642. *rialem Aulicum Conradum a Lutzavv speciali mandato instructum pro Nobis, & Serenissimo Hispaniarum Rege Catholico, consobrino, affine & fratre nostro charissimo ex unâ; ac Serenissimi Galliæ Regis Christianissimi Legatum Claudium de Mesmes Comitem d'Avaux ex alterâ partibus; conventio quoad præliminaria tractatus pacis universalis Hamburgi 25. Decembris anni proximè elapsi 1641. in eum qui sequitur modum, conclusa fuerit* (ici étoit inseré tout le traité préliminaire tel que je l'ai déja rapporté.) *Nos proinde nihil in Nobis desiderari cupientes, quod ad tam salutare pacis negotium pertinere ullo modo possit, præinsertam conventionem per omnia confirmavimus, ratihabuimus & approbavimus, prout vigore præsentium confirmamus, ratihabemus & approbamus: non contra facturi Nos ipsi, neque ut ab aliis quidquam contra fiat, permissuri. In cujus rei fidem hasce manu nostra subscriptas sigilli nostri Cæsarei impressione muniri jussimus. Quæ dabantur in civitate nostrâ Viennæ die 22. Julii anno 1642.*

Nous reconnoissons & nous faisons sçavoir à tous que la convention pour les préliminaires du traité de la paix generale entre notre Conseiller Imperial Aulique Conrad de Lutzau, muni d'un commandement exprès pour Nous & le Sereniſſime Roi Catholique d'Espagne notre très-cher cousin Allié & frere d'une part, & Claude de Mesmes Comte d'Avaux Ambassadeur du Sereniſſime Roi très-Chrétien de l'autre; aïant été concluë à Hambourg le 25. Decembre de l'année derniere 1641. en la forme qui suit (ici étoit inseré le traité préliminaire) *Nous, ne voulant rien laisser à desirer de notre part pour tout ce qui peut regarder en quelque façon*

que

que ce soit la négociation salutaire de la paix, Nous avons la convention ci-dessus inserée, en tout confirmé, ratifié & approuvé, & pareillement en vertu des présentes la confirmons, ratifions & approuvons, promettant de n'y contrevenir en quoi que ce soit de notre part, & de ne point permettre qu'il y soit contrevenu par d'autres. En foi dequoi nous avons ordonné ces présentes signées de notre seing, être scellées de notre sceau Imperial. Donné dans notre ville de Vienne le vingt-deuxiéme jour de Juillet l'an 1642.

AN. 1642.

L. Ratification du Roi de France.

L'Empereur devoit donner aux Suedois une ratification toute semblable, & voici la copie de celle que M. de Saint-Romain devoit donner pour le Roi de France.

Loüis par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Aïant vû en notre Conseil la déclaration faite par notre aimé & féal Conseiller en nos Conseils, Commandeur de nos Ordres, & notre Ambassadeur extraordinaire en Allemagne le sieur Comte d'Avaux, le 25. Decembre 1641. sur le traité conclu le même jour, touchant les préparatoires à la paix par l'entremise de notre très-cher & très-aimé bon Frere, Cousin, Allié, & Confederé le Roi de Dannemark, entre ledit sieur Comte d'Avaux & les autres Ambassadeurs y dénommez, delaquelle déclaration la teneur s'ensuit: (teneur de la Declaration) *Sçavoir faisons que pour le desir que nous avons de voir une bonne paix & tranquillité publique établie dans la Chrétienté; Nous avons agréé approuvé & ratifié, agréons & ratifions par les présentes signées de notre main, ladite Declaration faite par*

AN. 1642. *notre Ambaßadeur extraordinaire, voulons observer & executer tout ce à quoi il s'est obligé en notre nom par icelle. Car tel est notre plaisir. En témoin dequoi nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Valence le 26. de Février 1640. & de notre regne le trente-deux.*

LOUIS.

Par le Roi, BOUTHILLIER.

LI. Contestation sur la ratification & les sauf-conduits du Roi d'Espagne.

Pufendorf. l. 15.

Tout fut ainsi reglé du côté de l'Empereur. Mais il n'en fut pas de même du Roi d'Espagne. Ce Prince avoit expedié les sauf-conduits en son nom & signez de sa main. Il les avoit envoïez à l'Empereur qui les avoit donnez au Comte d'Aversberg, & il ne s'agissoit plus pour terminer l'affaire, que de les remettre à M. de Saint-Romain. Mais les Ministres Imperiaux accoutumez à chicaner sur tout, au lieu de ces sauf-conduits en offrirent d'autres signez par Dom Francisco de Mello Gouverneur des Païs-Bas depuis la mort du Cardinal Infant; tandis que dans le traité préliminaire il n'étoit fait mention que du Cardinal Infant & non pas de Dom Francisco de Mello. Peut-être que M. de Saint-Romain auroit pardonné cette irrégularité, s'il avoit ignoré que le Comte d'Aversberg avoit entre les mains des sauf-conduits expediez au nom du Roi d'Espagne même; mais comme il en étoit bien informé, il fut indigné qu'on refusât de les lui donner, & il s'obstina si bien à les demander, qu'il fallut enfin lui donner cette satisfaction.

Cette résolution ne leva pas encore toutes les difficultez. Parmi les sauf-conduits du Roi d'Espagne,

il ne s'en trouva aucun pour le Résident de Suede qui devoit demeurer à Munster. Quoiqu'on fût déja convenu de la forme dans laquelle tous les sauf-conduits devoient être conçûs, on avoit affecté de leur en donner une nouvelle. On n'y promettoit de sûreté que pour aller & venir aux lieux du congrès sans le promettre également pour le séjour. On ne s'étoit pas donné la peine de les écrire sur du parchemin selon l'usage, mais sur de simple papier, & on n'y avoit pas même laissé dans le texte assez d'espace en blanc pour y inserer les dattes & les noms des Plenipotentiaires. La ratification du traité préliminaire étoit encore plus irréguliere. Elle étoit conçûë tout differemment de celle de l'Empereur & du Roi de France, en très peu de mots, sans aucune mention ni du temps où le traité avoit été conclu, ni des Plenipotentiaires qui l'avoient negocié ; & il sembloit qu'on y regardât ce traité comme une affaire étrangere & de nulle conséquence. Un Médiateur moins partial que le Roi de Dannemark se seroit offensé d'une négligence si inexcusable ; c'étoit abuser de sa patience & manquer de consideration pour sa personne. Mais ce Prince étoit determiné à trouver bon tout ce qui venoit de la Maison d'Autriche, aussi chagrin qu'elle même des succès des Suedois & de leur alliance avec la France.

AN. 1642.

Cependant M. de Saint-Romain se plaignit comme il devoit, du procedé du Roi d'Espagne, & c'étoit une belle occasion de traîner la négociation en longueur suivant l'ancien projet de la Cour de France, si cette Cour avoit toujours été dans les mêmes dispositions ; mais il parut que depuis la mort du Car-

AN. 1642.

dinal de Richelieu elle chancela pendant quelque temps dans ses premieres résolutions. Le Roi perdoit avec ses forces & sa santé l'ardeur que ce Ministre lui avoit inspirée pour continuer la guerre, & il sembla commencer à souhaiter la paix plus que le Cardinal Mazarin n'auroit voulu. Du moins il donna ordre à M. de Saint-Romain de ne pas s'obstiner sur de simples formalitez, pourvû que le Roi d'Espagne accordât les points essentiels. C'est ce qui abregea la négociation.

Le Comte d'Aversberg promettoit de représenter une ratification en bonne forme de la part du Roi d'Espagne & un sauf-conduit pour le Résident de Suede à Munster, ne demandant pour cela que le temps qu'il falloit pour avoir réponse de Madrit; ou du moins il s'engageoit à fournir l'un & l'autre au commencement du congrès. Aussi-tôt le Roi de Dannemark toujours impatient dans sa maniere d'agir, & sollicité sans doute par le Comte d'Aversberg, assigna, sans consulter les Alliez, le 28. d'Avril pour l'échange des sauf-conduits & des ratifications, & le 15. de Mai pour l'ouverture des Conferences. Cette précipitation parut étrange dans des gens qui avoient jusques-là formé tant d'obstacles au succès de la négociation. Nouveau sujet de dispute. On se récria contre des termes si courts qui jettoient les Alliez dans un embarras extrême, & ce fut encore une longue source de contestations & de reproches odieux qu'on se fit de part & d'autre. La chose étoit pardonnable au Comte d'Aversberg; c'étoit un ennemi; mais elle parut inexcusable dans le Roi de Dannemark, qui comme Médiateur, ne devoit prêter

LII. Le Roi de Dannemark précipite la conclusion du traité.

ſon miniſtere à la paſſion d'aucun des partis. Salvius ne pût s'empêcher de reprocher en face à Langerman la partialité & la mauvaiſe conduite de ſon Maître. Peut-être même les Alliez auroient porté plus loin leur reſſentiment, s'ils n'avoient mieux aimé diſſimuler pour le bien de la paix. Les Etats de Hollande avoient enfin accepté les ſauf-conduits du Roi d'Eſpagne, & M. de Saint-Romain ſe conformant aux ordres de la Cour de France borna toutes ſes demandes aux deux points que le Comte d'Averſberg avoit déja promis : premierement que le Roi d'Eſpagne donnât ſa ratification dans la même forme que l'Empereur & les Couronnes alliées, avec le traité préliminaire à la tête exprimé tout entier : ſecondement qu'il donnât auſſi un ſauf-conduit pour le Réſident de Suede à Munſter ; & comme il auroit fallu attendre long-temps les réponſes de Madrit, Salvius perſuada à M. de Saint-Romain de ſe contenter de la promeſſe ſolennelle que le Comte d'Averſberg lui fit de repréſenter ces deux pieces au commencement des Conferences. Les ſauf-conduits furent auſſi-tôt échangez de part & d'autre, & Salvius voulut même avoir celui qui étoit deſtiné aux Ducs de Lunebourg, quoiqu'il fût devenu inutile par le traité que ces Princes avoient fait à Goſlar avec l'Empereur. Les ratifications furent échangées de la même maniere, & en attendant celle du Roi d'Eſpagne que le Comte d'Averſberg promettoit, M. de Saint-Romain reçût celle que l'Empereur avoit envoïée au nom de ce Prince, en conſéquence du plein-pouvoir qu'il en avoit reçû. L'échange étant ainſi fait, l'ouverture des Conferences pour la paix gene-

AN. 1643.

LIII. Echange des ſauf-conduits & des ratifications.

AN. 1643. rale fut fixée au mois de Juillet de la même année 1643. c'eſt-à-dire trois mois après l'échange. Ce ne fut pas ſans beaucoup de difficultez de la part du Comte d'Averſberg qui vouloit encore abreger ce terme pour embarraſſer les Alliez, & troubler, s'il étoit poſſible, le concert avec lequel ils agiſſoient dans toute la ſuite de ces négociations. Mais Salvius & M. de Saint-Romain ne voulurent jamais ſe relâcher ſur ce point, & il ne falloit pas en effet un moindre eſpace de temps pour avertir tous les Intereſſez de ſe rendre aux lieux du congrès & pour faire les préparatifs du voïage.

LIV. Concluſion du traité préliminaire.

Ainſi finit cette penible & ennuïeuſe négociation des préliminaires, d'autant plus déſagréable aux Négociateurs, que toutes les conteſtations n'y furent ſouvent que des chicannes pueriles, & ne roulerent que ſur des termes & des formalitez, avec peu de gloire pour les uns & les autres, parce que la gloire des Négociateurs ſe meſure ordinairement par les avantages ſolides qu'ils procurent à leurs Princes. Le Comte d'Averſberg affecta de faire paroître beaucoup de joïe & de ſatisfaction de la concluſion du traité; l'Empereur le fit publier dans ſes armées au ſon des timbales & des trompettes. Mais les Alliez eurent plus de ſujet de s'en applaudir, puiſque leur ſuperiorité leur donnoit droit d'eſperer de grands avantages dans le traité de paix. Ils voulurent du moins en témoigner autant de joïe que leurs ennemis; ils firent comme eux publier le traité dans leurs armées avec le même éclat, & cette publication fit un extrême plaiſir à tous les peuples, qui crurent enfin toucher au moment heureux qui devoit mettre

fin à la cruelle guerre qui désoloit toute l'Europe depuis tant d'années.

AN. 1643.

LV. Mort de Loüis XIII.

Cette joïe fut alterée en France par la perte qu'on y fit presqu'aussi-tôt après dans la personne de Loüis XIII. qui mourut le 14. May 1643. Prince à qui son équité & son amour pour la justice a fait donner le glorieux surnom de *Juste*. Il donna des marques encore plus éclatantes de sa pieté & de sa religion, sur-tout à la mort dont il soutint les approches avec une fermeté heroïque & une confiance vraiment chrétienne. Ce Prince eut aussi beaucoup de courage & de valeur, & sa bonté naturelle rendit sa personne chere à ses sujets. Ce fut pourtant à son Ministre qu'il dût presque toute la gloire de son regne, & il l'acheta au prix de toute son autorité, quoiqu'il en fût d'ailleurs extrémement jaloux. Mais puisque l'on attribuë communément au Ministre presque toute la gloire du regne de Loüis XIII. s'il se trouve dans ce regne quelques taches qui en ternissent l'éclat, c'est aussi au Ministre qu'il faut les attribuer. Trop complaisant pour cet homme imperieux qu'il estimoit beaucoup plus qu'il ne l'aimoit, ce Prince fit plusieurs actions qu'il ne se seroit jamais permises, s'il avoit eu un Ministre moins passionné. On vit un Prince bon & compatissant accabler ses sujets d'impôts, & exercer sur les coupables toute la rigueur des loix les plus severes : un fils né tendre & sensible étouffer dans son cœur tous les sentimens que la nature inspire envers une mere. La mort du Cardinal de Richelieu rendit le Prince à lui-même & lui rendit en même temps toute sa vertu. Mais il n'eut pas le temps d'en faire usage, il mourut dans

AN. 1643.

la quarante-deuxiéme année de son âge & la trente-troisiéme, ou si je l'ose dire, la premiere de son regne. Quelque soin qu'il eût pris de regler la forme du gouvernement pendant la minorité de Loüis XIV. qu'il laissoit sur le trône à l'âge de quatre ans, la Reine devenuë Régente ne crut pas devoir suivre exactement les dernieres dispositions du Roi son époux. Elle s'attribua toute l'autorité Roïale, & après avoir donné par necessité au Cardinal Mazarin toute l'autorité de premier Ministre, elle la lui conserva par estime.

LVI. Le Cardinal Mazarin premier Ministre sous la Reine-Régente.

Ainsi l'on vit encore en France un premier Ministre successeur du Cardinal de Richelieu, décider comme lui, de la paix & de la guerre, disposer des Charges du Roïaume, regler tous les interêts de l'Etat & gouverner en Roi, avec le nom de sujet. Plusieurs écrivains ont fait le parallele de ces deux Ministres, & le Cardinal Mazarin y a toujours perdu. Ce que l'autre executoit par les ressorts d'une profonde politique, celui-ci le faisoit par la dissimulation, l'artifice & les intelligences secretes. Comme il se défioit de tout le monde, personne ne se fioit à lui, & comme il n'aimoit personne, il n'eut aucun ami. Moins vindicatif que son prédecesseur, mais moins bienfaisant, presque également insensible aux injures & aux services. Avare jusques dans ses liberalitez. Timide & tremblant aux approches d'une disgrace, mais ferme & patient dans la disgrace même, encore plus habile à s'en relever, cedant à propos pour reprendre plus d'avantage. Comme il avoit passé toute sa vie dans les négociations, il sçavoit, pour ainsi dire, toutes les finesses de l'art. Les

dépêches

dépêches qu'il envoïa aux Plenipotentiaires de France à Munster sont toujours nettes, specieuses & bien raisonnées. On y sent par-tout ce caractere flatteur, adroit & insinuant qui gagnoit tous ceux qui ne le connoissoient pas. On y admire une habileté extraordinaire soutenuë d'un travail infatigable à ménager le succès des affaires. Il fit paroître dans tout le reste de sa conduite beaucoup d'adresse, beaucoup de penetration & d'étenduë de genie. Il a enfin rendu des services considerables à l'Etat & au plus grand de nos Rois. Un peu plus de noblesse dans les sentimens & de droiture dans sa conduite en auroient fait un second Richelieu.

AN. 1643.

LVII. Salvius veut commencer la négociation de la paix.

Pufendorf. l. 15.

Ce changement de gouvernement en France causa quelque inquietude aux Suedois, Salvius toujours susceptible de ces sortes d'allarmes, fut même sur le point de tout perdre par une précaution mal entenduë. Il s'imagina qu'il rendroit un grand service à la Suede dans des conjonctures si douteuses, s'il abregeoit les négociations pour la paix; & dans ce dessein il proposa de regler par avance à Hambourg avec le Comte d'Aversberg les principaux points du traité de Suede; en quoi il trouvoit encore un avantage qui étoit d'éviter la médiation odieuse du Roi de Dannemark. Si les Régens de Suede l'avoient cru, les deux traitez de France & de Suede se seroient ainsi faits indépendamment l'un de l'autre avec autant de préjudice pour la Suede même que pour la France, & on auroit vû entre les Ministres des deux Couronnes cette mésintelligence que leurs ennemis communs tâchoient depuis long-temps de faire naître. Mais les Régens de Suede loin d'approuver

LVIII. Les Régens de

AN. 1643.

Suede l'en empêchent.

la pensée de Salvius, lui défendirent expressément d'entamer aucun point de la négociation avant que les François fussent en état de négocier de leur côté. Malgré les changemens arrivez à la Cour de France, ils comptoient encore plus sur la constance & la fidelité des François, que sur les promesses specieuses des Imperiaux, & ils ne pouvoient pas se persuader que la France voulût se détacher de la Suede dans un temps où cette union étoit plus avantageuse & plus necessaire que jamais. Ils sçavoient que le Cardinal Mazarin entroit absolument dans les vûës de son prédecesseur, & les Ministres de France à Paris donnoient sur cela à Grotius des assurances capables de dissiper leurs inquietudes.

Grotii epist. Joan. Salvio 30. Maii 1643.

LIX. Bataille de Rocroy.

Les nouveaux succès des armes Françoises contribuerent sur-tout à rassurer les Suedois & à affermir les Alliez de la France dans son parti. Dom Francisco de Mello assiegeoit Rocroy, & ne prétendoit rien moins après cette importante conquête, que de penetrer dans le cœur du Roïaume & de mettre une seconde fois Paris en danger. Mais l'entreprise devint funeste à la Monarchie d'Espagne par la perte de la celebre bataille de Rocroy qui ruina ces vieilles bandes Espagnoles jusqu'alors invincibles, sans qu'elles aïent jamais pû se rétablir. La France fut redevable de cette grande victoire au courage & à la valeur du Duc d'Enguyen, si connu depuis sous le nom de Prince de Condé, & à qui la Reine-Régente avoit confié le commandement des troupes en Flandre dans un âge où les autres sont à peine en état d'executer les ordres d'un General. Avec le nom de ce Prince on voit naître dans l'histoire comme un

19. Mai.

nouveau jour. Il est par-tout suivi d'un torrent de prosperitez, dont il semble que tous les succès du regne précedent n'avoient été que l'ombre & le prélude. Ce fut aussi par une si belle victoire que la France vit commencer le regne de Loüis le Grand qui fut ainsi couronné presque dès le berceau, & victorieux aussi-tôt que couronné. Elle fut regardée comme un heureux augure qui assuroit au jeune Monarque une longue suite de triomphes, & l'évenement a justifié qu'il falloit en effet une époque aussi glorieuse pour marquer le commencement d'un regne qui devoit être un enchaînement de merveilles, & sous lequel la gloire du nom François a été portée jusqu'aux extrémitez du monde. Ce premier exploit du Duc d'Enguyen fut peu de temps après suivi de la prise de Thionville, conquête également glorieuse & importante qui fut le premier fruit de la victoire de Rocroy, & qui fut bien-tôt suivi de plusieurs autres.

AN. 1643.

LX. Soupçons des Suedois dissipez.

Pufendorf. l. 15.

Malgré tant d'avantages, une chose auroit pû rendre la constance des François suspecte aux Suedois s'ils n'avoient pas été aussi déterminez qu'ils l'étoient alors à rejetter de semblables soupçons. La Reine-Régente aïant écrit à la Reine de Suede pour l'informer de la mort de Loüis XIII. son époux, ne faisoit dans sa lettre aucune mention du traité d'alliance entre les deux Couronnes. On étoit pourtant résolu en France d'observer religieusement le traité; mais on auroit été bien aise que la mort du Roi eût pû servir de prétexte pour se décharger, selon les conjonctures, des obligations onéreuses qu'on s'étoit imposées par le traité, comme si ces obligations

avoient en effet cessé par la mort du Roi avec qui

AN. 1643. le traité avoit été fait. Une déclaration ouverte sur cela eût été infiniment dangereuse, & on vouloit seulement laisser entrevoir cette disposition aux Suedois. Grotius qui étoit toujours à la Cour de France, & qui avoit les yeux ouverts sur la conduite des nouveaux Ministres, s'apperçût de ce manege & donna aussi-tôt l'allarme aux Régens de Suede. Ceux-ci demanderent à la Reine-Régente un éclaircissement, & on ne pût pas se dispenser de les satisfaire pour ne pas perdre dans eux les plus fideles Alliez que la France eût alors. Le dernier traité d'alliance fut confirmé authentiquement de part & d'autre par un nouvel acte qui fut expedié de la part du Roi de France le 20. Juin, & de la part de la Reine de Suede le 28. Juillet 1643.

LXI. Choix des Plenipotentiaires François pour le traité de Munster.

Tout sembloit ainsi se disposer à commencer bien-tôt le grand ouvrage du traité de paix; & dans toutes les parties de l'Europe on voïoit déja les Plenipotentiaires des Princes & des Républiques s'avancer vers le lieu du congrès, ou se préparer à se mettre bien-tôt en chemin. Du vivant de Loüis XIII. & du Cardinal de Richelieu, le Cardinal Mazarin avoit été nommé Plenipotentiaire de France avec le Comte d'Avaux; mais comme sa qualité de premier Ministre après la mort du Cardinal de Richelieu ne lui permettoit plus de quitter la Cour, M. de Chavigny fut destiné à remplir sa place. Celui-ci avoit une parfaite connoissance des affaires étrangeres, beaucoup d'experience & de capacité. Il ne lui manqua que le suffrage de la Reine-Régente qui n'avoit pas pour lui les mêmes sentimens d'estime

& de confiance que le feu Roi ; ou plûtôt le Cardinal Mazarin ne voulut pas confier le secret de l'Etat à un homme qu'il songeoit à éloigner du Ministere, & qu'il éloigna en effet quelque temps après, quoiqu'il lui fût redevable de sa haute fortune. Quelques-uns parurent aussi douter si le Comte d'Avaux seroit emploïé dans cette négociation ; & il est assez vrai-semblable qu'il ne l'auroit pas été, si le Cardinal Mazarin n'avoit apprehendé de donner mauvaise opinion de lui dans le commencement de son Ministere en écartant un homme d'un merite si reconnu. Lorsque le feu Roi les eût nommez tous deux Plenipotentiaires, le Cardinal en avoit temoigné beaucoup de joïe, & & peut-être étoit-elle alors sincere. Il avoit même chargé une personne attachée au Comte d'Avaux de lui écrire pour l'inviter à *lier avec lui une societé de frere, & à vivre ensemble dans une parfaite union* ; mais il avoit changé de sentimens depuis son élevation à la dignité de premier Ministre. Tout lui fit alors ombrage. Tous les gens de merite lui devinrent suspects, & il ne les envisagea plus que comme autant de rivaux par qui il craignoit d'être supplanté. Cependant la grande réputation que le Comte s'étoit acquise dans les négociations de Hambourg, & la connoissance qu'il avoit des interêts de l'Empire & des Roïaumes du Nord, le rendoient désormais necessaire pour le traité d'Allemagne ; la Reine-Mere avoit une estime particuliere pour lui ; elle lui en donna même alors une marque éclatante ; car pour récompenser les services qu'il avoit rendus à l'Etat, & relever par un nouveau titre l'emploi de Plenipotentiaire qu'il devoit exercer à Munster, elle

AN. 1643.

LXII. Sentimens du Card. Mazarin pour le C. d'Avaux.

Epistola Grotii Salvio 10. Junii 1643. & praeced.

Lettre de Silhon au C. d'Avaux 10. Mai 1640.

LXIII. Le C. d'Avaux est fait Surintendant des Finances.

Gazettes de France 1643. 13. Juin.

AN. 1643.

l'honora d'une des premieres Charges du Roïaume, en le faisant Surintendant des Finances conjointement avec le Président de Bailleul.

LXIV. M le Comte de Servien est nommé second Plenipotentiaire pour le traité de Munster.

Mais comme un seul Plenipotentiaire ne suffisoit pas pour la multitude d'affaires qui devoient se traiter à Munster, on donna au Comte d'Avaux un second capable de soutenir avec lui le poids de cette importante négociation. Ce fut Abel Servien Comte de la Roche-des-Aubiers, qui de Procureur General au Parlement de Grenoble, avoit été fait Conseiller & Secretaire d'Etat sous le Cardinal de Richelieu. Il avoit apprit sous cet habile Ministre à manier les plus grandes affaires. Il avoit déja negocié avec succès en Italie, où il avoit été Plenipotentiaire pour le traité de Querasque. Il avoit l'esprit vif & penetrant ; il étoit prompt dans ses résolutions, & ferme jusqu'à l'opiniâtreté. Il écrivoit avec beaucoup de feu & de justesse en François ; il n'avoit peut-être pas l'esprit aussi orné que le Comte d'Avaux ; mais il avoit le stile plus serré & plus fort. Il étoit d'ailleurs naturellement fier & impatient, brusque & rude dans ses manieres. Lorsqu'il alla à la Haye en 1647. faire le traité de Garentie, il négocia si durement avec les Etats Generaux, qu'ils lui témoignerent leur mécontentement en lui refusant le présent ordinaire. Il étoit aussi naturellement jaloux des moindres avantages qu'on prenoit sur lui, & son chagrin éclata quelquefois à Munster de la maniere la plus fâcheuse.

Vittorio Siri to. 5. parte 2.

Ambassadeur de Vviquefort sect. 17.

Basnage annales des Provinces-Unies 1645. XXIV.

C'étoit sur ces deux habiles Ministres que la Cour de France comptoit pour le succès de la négociation. Cependant la Reine, soit pour éloigner de la Cour

un Prince dont elle appréhendoit l'esprit inquiet, soit pour donner plus d'autorité à l'Ambassade, nomma pour en être Chef le Duc de Longueville & l'obligea malgré ses répugnances à accepter cet emploi.

AN. 1643.

LXV. Préparatifs à Munster & à Osnabrug.

Les autres Cours de l'Europe interessées au traité avoient aussi nommé leurs Plenipotentiaires. La garnison Suedoise qui étoit dans Osnabrug étoit enfin sortie de la Ville après beaucoup de difficultez, & en avoit remis les clefs aux Magistrats. Henri Crane un des Plenipotentiaires de l'Empereur pour le congrès d'Osnabrug, avoit aussi solennellement dispensé la ville de Munster du serment de fidelité qu'elle avoit fait à l'Empereur & à l'Electeur de Cologne, & avoit remis cette Ville dans l'état d'une parfaite neutralité. On avoit retenu dans l'une & l'autre Ville les plus belles maisons pour loger les Plenipotentiaires avec toute leur suite. On y faisoit de grands préparatifs. Un grand nombre d'étrangers s'y rendoient de toutes parts, attirez par la curiosité ou par l'interêt, & on s'y attendoit à voir bien-tôt un spectacle également magnifique & interessant.

LXVI. Les Plenipotentiaires de l'Empereur se rendent à Munster & à Osnabrug.

L'ouverture des Conferences étoit fixée par le traité préliminaire au mois de Juillet; mais cet article est ordinairement un des plus mal observez. Soit interêts cachez, soit obstacles non prévûs, quelques-uns des Plenipotentiaires trouvent toujours des prétextes pour se rendre plus tard qu'ils n'ont promis, & leur lenteur arrête tous les autres, parce que chacun craint, ou de paroître trop desirer la paix, ou de s'exposer à l'espece de honte qu'il y a à attendre long-temps ceux avec qui l'on doit traiter.

AN. 1643. Un mois après le terme écoulé les Plenipotentiaires de l'Empereur se rendirent les premiers de tous aux lieux marquez, voulant par cette démarche donner une preuve de leur disposition à la paix, & faire valoir leur zele auprès des Etats de l'Empire. Mais les autres se presserent d'autant moins de suivre l'exemple des Imperiaux, qu'on sçavoit que ceux-ci n'avoient pas encore reçû de Vienne leurs instructions, & qu'on doutoit même si l'Empereur n'en envoïeroit pas d'autres à leur place, ou s'il ne leur donneroit pas des Adjoints. Comme c'étoit sur-tout aux Médiateurs à se rendre les premiers, ceux que le Roi de Dannemark avoit nommez pour cet emploi se rendirent de bonne heure à Osnabrug, long-temps avant que l'Ambassadeur de Venise & le Nonce du Pape parussent à Munster. Les Plenipotentiaires d'Espagne affecterent aussi beaucoup de diligence par le même principe que les Imperiaux. Mais il parut bien dans la suite que le Roi d'Espagne ne les avoit fait partir si-tôt que pour imposer aux peuples, & faire croire qu'il souhaitoit la paix. Car ces prétendus Plenipotentiaires n'avoient ni pouvoirs ni instructions. Leur suite étoit si mal en ordre & composée de si peu de gens, qu'elle faisoit assez juger qu'ils n'avoient que le nom d'Ambassadeurs sans en avoir le caractere.

LXVII. Ils sont suivis des Plenipotentiaires d'Espagne.

Les Espagnols avoient sans doute encore une autre vûë, qui étoit de donner aux Suedois & aux Alliez de la France de nouvelles défiances des François. Ils faisoient courir le bruit que les articles du traité entre la France & l'Espagne étoient déja arrêtez, & que le congrès de Munster n'étoit qu'une formalité

formalité pour rendre l'accord plus solennel. C'étoit pour confirmer ces bruits qu'ils s'étoient hâté de se mettre en chemin, & que Dom Diego de Saavedra affecta en passant par Paris de demander une conference aux Ministres. Mais la Reine qui se défioit du dessein des Espagnols, ne lui donna le temps que d'entendre la Messe aux Chartreux, & l'obligea de partir aussi-tôt. Les Suedois évitoient avec le même soin tout ce qui pouvoit donner à la France le moindre soupçon; car quelque impatience qu'ils eussent de commencer le traité, & quoique les Imperiaux les pressassent de se rendre à Osnabrug, ils ne voulurent pas le faire pour ne pas donner occasion aux François de croire qu'ils voulussent traiter indépendamment d'eux. Cependant comme ils craignoient également les reproches des Imperiaux, ils jugerent à propos de s'approcher d'Osnabrug, afin d'être tout prêts d'y entrer dès qu'il en seroit temps, & ils s'avancerent jusqu'à Minden, d'où ils envoïerent Rosenhan à Osnabrug pour excuser leur conduite auprès du Comte d'Aversberg & des Médiateurs Danois. Leurs raisons ne furent goûtées ni des uns ni des autres; & les Danois sur tout s'impatientoient jusqu'à menacer de s'en retourner si tous les Députez n'étoient arrivez dans quinze jours. Cette vivacité sied toujours mal à des Médiateurs. Les Suedois qui ne souffroient qu'avec peine la médiation des Danois les railloient sur leur impatience, & leur objectoient l'exemple du Comte d'Avaux, qui dans le traité de Stumsdorf avoit travaillé six mois entiers à obtenir la premiere entrevûë des parties interessées. Si les Danois s'étoient retirez les Po-

AN. 1643.

LXVIII. Impatience des Danois.

Pufendorf. l. 1

LXIX. Médiation de Pologne rejettée.

lonois auroient volontiers pris leur place. Le Roi de
AN. 1643. Pologne avoit offert sa médiation, & elle auroit pû suppléer à celle du Roi de Dannemark. Mais les Danois prirent enfin le parti d'attendre, & la médiation du Roi de Pologne devenant par là inutile, & étant pour le moins aussi suspecte aux Suedois que celle de Dannemark, fut rejettée.

LXX. Salvius se rend à Osnabrug.

Cependant les Régens de Suede jugeant qu'il étoit à propos de donner de plus grandes démonstrations de zele pour la paix, ordonnerent à Salvius de se rendre à Osnabrug, & d'y attendre l'arrivée des autres Plenipotentiaires. Par cette démarche ils se mirent à couvert des reproches des Imperiaux sans exposer l'honneur de la nation, parce que le Baron Oxenstiern fils du Chancelier, nommé premier Plenipotentiaire de Suede ne devoit se rendre au lieu du congrès qu'avec les Plenipotentiaires des autres Princes. Suivans cet ordre Salvius arriva à Osnabrug au mois de Novembre, & il obéit d'autant plus volontiers, qu'il avoit reçû nouvelle que les Plenipotentiaires de France étoient enfin partis de Paris.

LXXI. Les François different de se rendre à Munster.

Cet avis lui fut encore confirmé par le Baron de Rorté qui arriva à Osnabrug peu de jours après lui pour y résider de la part de la France, & qui l'assura que les Ambassadeurs François arriveroient à Munster le premier Janvier de l'année suivante 1644. mais ils ne tinrent pas parole, & je vais en rapporter les raisons.

Fin du septiéme Livre.



SOMMAIRE

DU HUITIE'ME LIVRE.

I. *Dessein de la Cour de France dans le renouvellement d'alliance avec les Provinces-Unies.* II. *Les Plenipotentiaires François se rendent à la Haye avant que d'aller à Munster.* III. *Ils sont arrêtez dans leur route.* IV. *Ils sont mal reçûs dans les Etats de la République.* V. *Cerémonial avec le Prince d'Orange.* VI. *Dispositions des Provinces-Unies.* VII. *Politique du Prince d'Orange.* VIII. *Commencement de la négociation.* IX. *Oppositions de sentimens entre la France & la République.* X. *Raisonnement des Etats refuté.* XI. *Politique du Prince d'Orange.* XII. *Les Plenipotentiaires de France négotient avec hauteur.* XIII. *L'armée Françoise reçoit un échec en Allemagne.* XIV. *Mort du Maréchal de Guebriant.* XV. *Inquietude de la Cour de France.* XVI. *Les Suedois déclarent la guerre au Roi de Dannemark.* XVII. *Cette guerre allarme la Cour de France.* XVIII. *Le Comte d'Avaux rassure la Cour.* XIX. *Prétentions des Etats.* XX. *Ils présentent aux Plenipotentiaires un Memoire sur le Cerémonial.* XXI. *Le Comte d'Avaux élude leur demande.* XXII. *Les Etats veulent engager la France à ne faire qu'une treve.* XXIII. *Politique du Cardinal Mazarin.* XXIV. *Réponse des Plenipotentiaires aux Etats.* XXV. *Obstination des Commissaires.* XXVI. *Injustice de leur procedé.* XXVII. *Embarras des Commissaires.* XXVIII. *Lenteurs inévitables dans les déliberations des Républiques.* XXIX. *Contestations sur les conditions de la durée de l'alliance après la treve.* XXX. *Expedient proposé par le Prince d'Orange.* XXXI. *Rejetté par les Plenipotentiaires.* XXXII. *Autre expedient proposé par les Plenipotentiaires.* XXXIII. *Injustice du procedé des Etats.* XXXIV. *La République refuse de déclarer la guerre à l'Empereur.* XXXV. *La République veut rapporter tout à ses interêts.* XXXVI. *Contestation sur le*

Cerémonial. XXXVII. *Les Etats doutent s'ils envoïeront leurs Députez à Munster.* XXXVIII. *Raisonnement du Prince d'Orange.* XXXIX. *Ils proposent divers expediens.* XL. *Ils consentent à envoïer leurs Députez à Munster.* XLI. *Traité pour la campagne.* XLII. *Les Négociateurs s'aigrissent de part & d'autre.* XLIII. *Contestation sur la forme du traité.* XLIV. *Conclusion du traité.* XLV. *Contestation sur l'ordre de la signature du traité.* XLVI. *Les Commissaires présentent aux Plenipotentiaires un écrit captieux.* XLVII. *Avantages de cette négociation.* XLVIII. *Zele du Comte d'Avaux pour la religion.* XLIX. *Harangue du Comte d'Avaux aux Etats.* L. *Succès de la Harangue du Comte d'Avaux en faveur des Catholiques.* LI. *Le Comte d'Avaux part pour se rendre à Munster.* LII. *Le Duc de Neubourg entreprend de former une ligue qui est suspecte à la France.* LIII. *L'Electeur de Brandebourg renouvelle ses propositions d'alliance avec la France.* LIV. *Heureux commencemens de la Régence de France.* LV. *La Diete de Francfort refuse à l'Empereur toutes ses demandes.* LVI. *Les Colleges des Princes & des Villes prennent la résolution d'envoïer leurs Députez au traité de la paix generale.* LVII. *L'Empereur veut dissoudre la Diete.* LVIII. *La France emploïe sa médiation entre la Suede & le Dannemark.* LIX. *Succès de Torstenson dans la guerre de Dannemark.* LX. *Le Prince Rakoci prend les armes contre l'Empereur.* LXI. *Il traite avec les Alliez.* LXII. *Il entre dans la Hongrie.* LXIII. *La France lui promet des secours.* LXIV. *Le Comte d'Avaux arrive à Munster.* LXV. *Entrée du Nonce du Pape à Munster.* LXVI. *Civilitez mutuelles & cerémonial entre les divers Plenipotentiaires.* LXVII. *Contestation sur le cerémonial entre le Comte d'Avaux & l'Ambassadeur de Venise.* LXVIII. *La Cour de France se relâche en faveur de la République de Venise.* LXIX. *Un des Plenipotentiaires Espagnols meurt à Munster.* LXX. *Prieres publiques ordonnées par le Nonce pour l'ouverture des Conferences.* LXXI. *Contestations sur le cerémonial terminées à l'avantage des Ambassadeurs François.* LXXII. *Ouverture des Conferences.*

AN. 1643.

LIVRE HUITIE'ME.

I. Dessein de la Cour de France dans le renouvellement d'alliance avec les Provinces-Unies.

ON peut regarder le temps d'une négociation de paix comme le moment décisif qui regle le sort des vainqueurs & celui des vaincus. Jusques-là les conquêtes des uns & les pertes des autres sont indécises. C'est le traité de paix qui les fixe, qui y met le sceau, qui assure aux Princes le fruit de leurs victoires, ou qui les en dépoüille pour toujours. Plus la France avoit fait de conquêtes, plus il lui étoit difficile de les conserver. Un ennemi ne consent qu'avec peine à signer sa ruine, fût-il encore plus abbattu que ne l'étoit alors la Maison d'Autriche. Le Cardinal de Richelieu songeant dès le commencement de la guerre à faire une paix avantageuse, avoit imaginé pour y réussir un moïen qui lui paroissoit infaillible. C'étoit d'engager tous les peuples & les Princes ennemis de la Maison d'Autriche à seconder de tous leurs efforts les demandes de la France dans le traité de paix, comme la France elle-même consentoit à soutenir aussi leurs prétentions. C'étoit là le ressort qu'il se proposoit d'emploïer dans la négociation, & c'étoit pour ce dessein que la France avoit tant menagé la Suede, la Hollande & les autres Etats dont elle achetoit si cher l'alliance. Comme le temps étoit venu de faire agir ce grand ressort, elle songea à ramasser toutes ses forces pour ne pas manquer son coup, & à s'unir plus étroitement que jamais avec ses Alliez. Elle étoit déja sûre de Madame la Lantgrave de Hesse & des Suedois par les traitez passez,

AN. 1643. confirmez tout récemment depuis la minorité de Loüis XIV. & plus que tout le reste par l'ambition même de la Suede qui avoit de grandes vûës sur la Pomeranie, & qui avoit pour executer ces vûës, autant de besoin des François, que ceux-ci en avoient des Suedois pour executer les desseins qu'ils avoient sur l'Alsace.

Si la Cour de France comptoit sur les Suedois, elle devoit raisonnablement compter encore plus sur les Etats des Provinces-Unies. Cette nouvelle République étoit redevable à la France de son origine, de ses progrès & de sa conservation. La France n'avoit, pour ainsi dire, qu'à retirer son bras, & les Païs-Bas seroient retombez sous la domination de leurs anciens maîtres. Le traité d'alliance renouvellé en 1635. entre Loüis XIII. & les Etats étoit encore un gage de leur fidelité. Cependant soit qu'on eût quelque sujet de se défier de leur constance, soit qu'on voulût ranimer leur attachement & leur reconnoissance par de nouvelles liaisons; la Reine-Régente crut qu'il étoit à propos de renouveller les anciens traitez, & les Plenipotentiaires nommez pour Munster eurent ordre de passer par la Haye & de s'y joindre à M. de la Thuillerie pour y négocier avec la République un renouvellement d'alliance. Un obstacle imprévû les arrêta plusieurs jours à Mezieres.

II. Les Plenipotentiaires de France se rendent à la Haye avant d'aller à Munster.

Le Roi de Portugal persuadé que le Roi d'Espagne n'accorderoit point de sauf-conduit à ses Plenipotentiaires, avoit pris le parti d'envoïer en France un simple Envoïé avec ordre de suivre les Ambassadeurs François à Munster à la faveur de leur sauf-conduit. Cet Envoïé devoit veiller aux interêts de

III. Ils sont arrêtez dans leur route.

Portugal, & faire l'office d'Ambassadeur sans en porter le nom ni le caractere. C'étoit Dom Loüis Pereira de Castro. Les Catalans qui vouloient aussi avoir leurs Députez au traité avoient suivi l'exemple du Roi de Portugal. Mais les Espagnols en aïant été avertis prétendirent s'opposer au passage des Portugais & des Catalans, & pour cela voulurent obliger le Comte d'Avaux à déclarer les noms & les fonctions de tous ceux qui étoient à sa suite. Douze jours se passerent en contestations entre le Comte & les Espagnols; après quoi ceux-ci réparerent en quelque sorte leur faute par les honneurs qu'ils firent rendre aux François sur toutes les autres terres de leur dépendance.

AN. 1643.

Lettre du Roi de Portugal au C. d'Avaux, 22. Avril 1643.

IV. Ils sont mal reçûs dans les Etats de la République.

Les Plenipotentiaires ne furent pas si bien reçûs dans quelques Villes des Provinces-Unies, & ce fut peut-être l'effet des déclamations des Prédicans qui publioient que la paix feroit naître des divisions intestines dans l'Etat. On s'en plaignit au Prince d'Orange & aux Etats qui donnerent dans la suite de meilleurs ordres.

V. Cerémonial avec le Prince d'Orange.

Les deux Ambassadeurs souhaitoient sur-tout avec passion que le Prince d'Orange Frederic-Henri consentît à rendre à leur caractere ce qui lui étoit dû. Ce Prince avoit reçû de Loüis XIII. le titre d'Altesse, & tous les peuples de l'Europe le lui donnerent ensuite à l'exemple des François. Cette distinction qui ne le rendit gueres plus reconnoissant envers la France, l'avoit rendu plus réservé à l'égard de ses Ambassadeurs. Il ne leur donnoit l'*excellence* qu'avec peine, titre qui tout nouveau qu'il étoit, étoit devenu le

AN. 1643. titre distinctif des Ambassadeurs des Têtes couronnées. Il se croïoit aussi dispensé d'aller comme autrefois au devant d'eux. La conjoncture étoit délicate pour les Plenipotentiaires qui étoient tout à la fois obligez de soutenir leur dignité & de menager un Prince dont l'amitié leur étoit necessaire. Pour éviter les suites fâcheuses qu'auroient pû avoir des démarches trop précipitées on mit l'affaire en négociation avant que d'arriver à la Haye. Il fut reglé de concert avec les Etats & le Prince d'Orange lui-même, que ce Prince iroit au-devant des Ambassadeurs & leur rendroit le lendemain la premiere visite, si sa santé le lui permettoit: sinon, qu'il envoïeroit le Prince Guillaume son fils les recevoir & les visiter. Le Prince Frederic-Henri se trouva effectivement attaqué de la goutte, lorsque les Ambassadeurs arriverent à la Haye. Ce fut le Prince Guillaume qui alla les recevoir à demie-lieuë de la Ville avec cinquante carosses & toute la Noblesse du Païs. Il excusa son pere sur son indisposition, & ses excuses furent reçûës comme un aveu de l'obligation où le Prince son pere reconnoissoit être à leur égard.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne 23. Novembre 1643.

Lettre de M. de Servien à M. de Lyonne 26. Janvier 1644.

Les femmes plus jalouses de leurs droits ne pûrent s'accommoder entre elles. Après la démarche que le Prince d'Orange venoit de faire, il étoit naturel que la Princesse son épouse fît aussi la premiere visite à Madame de Servien qui suivoit son mari dans son Ambassade; mais rien ne pût y faire résoudre la Princesse; l'Ambassadrice se croïant de son côté en droit d'exiger les mêmes honneurs que son mari, comme en effet l'usage l'a voulu de tout temps, refusa constamment

tamment de rendre la premiere visite ; de sorte qu'elles ne se virent point pendant tout le temps que Madame de Servien demeura à la Haye. AN. 1643.

Ces premieres difficultez que les Plenipotentiaires trouverent à leur arrivée en Hollande, n'étoient rien au prix de celles qu'ils devoient rencontrer dans leur négociation avec les Etats. Il est à propos pour faire comprendre toute la suite de cette affaire, d'exposer en peu de mots les dispositions où se trouvoit alors la République.

VI. Dispositions de la République des Provinces-Unies.

1579.

Il y avoit plus de soixante ans que les Provinces-Unies s'étoient soustraites à la domination Espagnole, & depuis ce temps-là les peuples avoient toujours eu les armes à la main pour repousser les efforts continuels que les Rois d'Espagne faisoient pour rentrer en possession d'un si bel appanage. A peine les Provinces eurent-elles goûté les douceurs de la paix & de la liberté pendant une treve de douze ans qui fut concluë en 1609. que la guerre recommença avec la même fureur. Elle auroit enfin épuisé la République naissante sans les puissantes diversions que les Suedois firent en Allemagne, & les assistances continuelles que les Etats reçûrent de la France. La République aidée de ces secours fut en état non-seulement de se maintenir contre toutes les forces de l'Espagne, mais encore de faire des conquêtes jusques dans le Nouveau Monde. Ces avantages & la crainte des divisions intestines faisoient souhaiter à quelques-uns la continuation de la guerre. Mais comme l'Etat étoit extrémement accablé & sur-tout la Province de Hollande qui avoit contracté des dettes immenses, la plûpart deman-

doient la fin de la guerre, d'autant plus que les conquêtes des François dans les Païs-Bas commencoient à donner de la jalousie à la République. Les sentimens étoient cependant partagez sur la maniere dont il falloit terminer la guerre. Les uns vouloient qu'on s'assurât par un traité de paix solennel dont toute l'Europe fût garant, la souveraineté des sept Provinces, & les conquêtes que la République avoit faites sur les Espagnols. Les autres n'esperant pas que le Roi d'Espagne pût jamais se résoudre à abandonner ses droits sur de si belles Provinces, proposoient de faire une treve semblable à celle qui avoit été faite en 1609. pendant laquelle les Provinces-Unies retiendroient toutes leurs conquêtes & reprendroient de nouvelles forces pour recommencer la guerre en cas que le Roi d'Espagne refusât de faire une bonne paix à la fin de la treve.

AN. 1643.

VII. Politique du Prince d'Orange.

Tel étoit sur-tout le sentiment du Prince d'Orange. Les Princes de cette Maison étoient redevables à la guerre de la grande autorité qu'ils avoient acquise dans les Païs-Bas, & ne pouvoient esperer de la conserver qu'à la faveur de la guerre. Leur valeur & leur habileté les avoient rendus necessaires, en même temps que leurs victoires les rendoient chers à la République. Mais quelque bien affermie que parût leur puissance dans un Etat qui leur étoit redevable de sa conservation, ils n'ignoroient pas qu'une République se fait un devoir de sacrifier tous les autres devoirs à l'amour de la liberté & de l'indépendance, & ils craignoient avec raison que leurs talens pour la guerre devenant désormais inutiles aux Provinces, les défiances & les soupçons si ordi-

naires aux peuples Républicains ne l'emportassent sur tout le merite de leur services passez. Cette consideration donnoit au Prince Frederic-Henri de l'éloignement pour la paix ; comme il voïoit les Etats déterminez à mettre fin à une guerre qui duroit depuis si long-temps, & qu'il étoit obligé d'avoir beaucoup de condescendance pour eux, comme ils avoient aussi pour lui beaucoup de déference, il prenoit un milieu pour ajuster ses interêts à ceux de la République. C'étoit de faire une treve pendant laquelle il esperoit que la crainte de voir recommencer la guerre lui feroit conserver tous ses avantages.

AN. 1643.

Il étoit assez indifferent à la Cour de France que les Etats fissent la paix ou une treve, pourvû qu'ils ne traitassent que de concert avec elle, suivant l'ancien projet de ses Ministres ; & comme elle n'ignoroit pas que le sentiment du Prince d'Orange prévaloit dans les Etats, il n'étoit question entre la France & la Hollande que de regler la maniere dont chacun des deux Etats alliez procederoit dans son traité, la nature & l'étenduë des demandes qu'on devoit faire dans la négociation de Munster, la garantie mutuelle des traitez, & les conditions auxquelles on feroit durer l'alliance après la guerre. Tous ces points étoient d'une extrême conséquence pour la France. C'étoit le sujet du voïage des Plenipotentiaires à la Haye, & la suite fera voir que rien n'étoit plus necessaire que cette précaution.

VIII. Commencement de la négociation.

Dans la premiere audience que les Plenipotentiaires eurent des Etats, le Comte d'Avaux qui portoit la parole, dit en substance, que le Roi voulant donner à la République une nouvelle marque de sa

AN. 1643.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 7. Decembre 1643.

bienveillance leur avoit ordonné de passer par la Haye avant que de se rendre à Munster : qu'ils étoient chargez de s'ouvrir aux Etats de tout ce qui regardoit le traité de paix, & qu'ils avoient lieu d'esperer une confiance réciproque. A ce discours le Président qui étoit de semaine répondit en termes generaux & respectueux, que quand les interêts de la République ne seroient pas aussi inseparables qu'ils l'étoient de ceux de la France, la seule reconnoissance obligeroit les Etats à demeurer éternellement unis avec une Couronne dont ils avoient reçûs tant de bienfaits ; & comme le Comte avoit demandé que les Etats nommassent des Commissaires pour regler en détail tout ce qu'on jugeroit necessaire pour le bien commun, le Président ajouta qu'on procederoit incessamment à l'élection.

IX. Opposition de sentimens entre la France & la République.

Lettre des mêmes au même, 14. Decembre 1643.

Quelque impatience que les Ambassadeurs témoignassent de terminer au plûtôt la négociation pour faire cesser les murmures des Plenipotentiaires étrangers qui les attendoient à Munster, l'élection des Commissaires se fit plus tard qu'on ne l'avoit promis. Ce ne fut qu'après plusieurs jours de délais qu'ils furent enfin nommez au nombre de sept, & ils rendirent aussi-tôt une visite de cerémonie aux Plenipotentiaires qui jugerent par cette premiere entrevûë que la négociation seroit beaucoup plus épineuse que la Cour de France ne s'étoit imaginé. Car aïant laissé entrevoir aux Commissaires la nature de leurs propositions, ceux-ci leur firent comprendre que les Etats ne consentiroient jamais à un des articles que la France avoit le plus à cœur, qui étoit que la République s'obligeât en general à appuïer & à soutenir

dans la négociation de Munster toutes les propositions de la France, sans les specifier en détail : que les Etats n'approuvoient nullement la résolution où le Roi paroissoit être de faire à leur exemple une paix *à la Hollandoise*, c'est-à-dire sans rien restituer.

AN. 1643.

X. Raisonnement des Etats refuté.

Ils faisoient sur cela un raisonnement que l'interêt seul pouvoit leur faire trouver bon. Leur pauvreté, selon eux, les autorisoit à retenir toutes les conquêtes qu'ils avoient faites dans les Païs-Bas ; d'autant plus, ajoutoient-ils, que c'étoit là une réunion & non pas une nouvelle acquisition : au lieu que la France pouvoit aisément se passer de deux ou trois Villes, ou même restituer des Provinces entieres sans s'affoiblir. Il est bien vrai que la France étoit beaucoup plus puissante que la République ; mais on ne croira jamais qu'à proportion qu'un Prince est puissant il lui soit moins permis d'user de ses droits. La France, disoient les Plenipotentiaires, ne pouvoit-elle pas avec justice se dédommager des dépenses énormes qu'elle avoit faites dans la guerre, & étoit-il juste que ses Alliez en faveur desquels elle les avoit faites, refusassent de contribuer à lui procurer ce dédommagement qu'elle ne cherchoit qu'aux dépens de l'ennemi ? Le Roi n'étoit-il pas d'ailleurs en droit de retenir ses conquêtes à titre de réunion beaucoup plus que les Hollandois qui certainement, pour ne rien dire de plus, ne pouvoient avoir hors de leurs sept Provinces que des droits chimeriques ? Ces raisons toutes solides qu'elles devoient paroître faisoient peu d'impression sur les Commissaires, & ils ne répondoient à tout ce que leur disoient les Ambassadeurs que par des gestes négatifs. Leur con-

duite avoit pour principe une raison plus secrete qu'ils n'avoient garde de découvrir ; c'est que les États ne vouloient point que le Roi poussât ses conquêtes en Flandre, parce qu'ils redoutoient le voisinage d'un Prince si puissant encore plus que celui des Espagnols.

AN. 1643.

XI. Politique du Prince d'Orange.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 7. Decembre 1643.

Au même le 4. Janvier 1644.

Cependant tandis que les Commissaires raisonnoient ainsi avec les Ambassadeurs, le Prince d'Orange qui avoit d'autres vûës tenoit en particulier un langage tout different, & disoit aux Ambassadeurs qu'il conseilloit au Roi de ne rien restituer. Il étoit persuadé que c'étoit le moïen de faire échouer les négociations de la paix, & c'est ce qu'il prétendoit; ou du moins en engageant la France à faire des propositions de paix qu'on n'accepteroit jamais, il vouloit l'obliger à ne faire qu'une treve comme la République; soit pour lier plus étroitement les deux Etats; soit parce qu'il craignoit que si la France faisoit sa paix, son exemple n'engageât la République à faire aussi la sienne.

XII. Les Plenipotentiaires de France négocient avec hauteur.

Ibidem.

Plus les Hollandois s'éloignoient des vûës de la France, plus il falloit affecter avec eux de fermeté & de résolution pour les obliger à se rapprocher du moins sur les articles essentiels de la négociation. C'est ce que firent les Ambassadeurs dans les Conferences reglées qu'ils eurent avec les Commissaires. La premiere proposition qu'ils leur firent fut que les États s'obligeassent de nouveau à l'observation des traitez précedens. C'est une chose ordinaire dans les renouvellemens d'alliance, & qui ne souffre aucune difficulté. Cependant les Commissaires refuserent de l'accepter sans se mettre même en peine

d'adoucir leur refus en proposant quelque temperament, ou du moins en alleguant quelques raisons. AN. 1643. Ils refuserent de la même maniere de s'obliger à ne pas avancer leur traité avec les Espagnols plus que celui de la France, & offrirent seulement de consentir à ne pas conclure sans elle. Les Plenipotentiaires chagrins de voir leur négociation arrêtée dans les points les plus aisez, & persuadez que les Hollandois ne se montroient si difficiles que parce qu'ils croïoient, ce qui étoit vrai, que la Cour de France appréhendoit d'en être abandonnée dans la négociation de Munster, crurent devoir parler avec plus de hauteur, & témoigner à leur tour beaucoup d'indifference. Ils écrivirent à la Reine & aux Ministres qu'ils ne voïoient que ce seul moïen de réduire la République, & qu'il falloit l'emploïer d'autant plus librement qu'il étoit impossible que les Hollandois s'accordassent avec l'Espagne, vû la constitution de leur Etat, & la haine mutuelle des deux nations. La suite fit voir que cette pensée n'étoit pas vraie, toute vrai-semblable qu'elle étoit. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Hollandois paroissoient énorgueillis des avances que la France faisoit pour se les attacher. C'est le vice ordinaire de ceux que la fortune éleve. Il étoit même échappé à quelques indiscrets d'entre eux de dire qu'il étoit juste que la France prît la loi des Etats, puisque sans eux les armées ennemies seroient tous les ans aux portes de Paris.

XIII. L'armée Françoise reçoit un échec en Allemagne.

Deux accidens qui arriverent dès le commencement de la négociation presque à la suite l'un de l'autre, ne contribuerent pas peu à augmenter la fierté des Hollandois à proportion de l'inquietude

AN. 1643.

Hist. du Maréchal de Guebriant, l. 10. c. 1. & 2.

qu'ils donnerent à la France. Le premier fut un échec considerable que l'armée Françoise reçût en Allemagne. Depuis la bataille de Kempen le Maréchal de Guebriant, quoique son armée fût beaucoup moins forte que l'armée de Baviere & de Lorraine qu'il avoit en tête, continuoit à faire assez heureusement la guerre en Allemagne. Il avoit contribué à la prise de Thionville en se rapprochant du Duc d'Enguyen pour soutenir le siege. Il avoit offert la bataille aux ennemis qui l'avoient refusée. Il termina enfin ses exploits par le siege & la prise de Rotweil. Mais cette entreprise fut funeste à la France par la perte de trois régimens que le General Major Roze laissa enlever auprès de la Place, & encore plus par la mort du Maréchal de Guebriant, qui en visitant les travaux fut blessé d'un boulet au bras droit, & mourut peu de jours après de sa blessure. Ce grand homme avoit eu toute sa vie une grande passion pour la gloire, & n'y avoit jamais aspiré que par le merite & la vertu. Son habileté, sa valeur & son activité l'éleverent au comble des honneurs militaires; & sa bonté, son désintereſsement, sa droiture & sa pieté le firent aimer dans un si haut rang. Il sembla que la fortune des armes Françoises en Allemagne fut attachée à celle de ce grand General. A peine fut-il mort que les Bavarois surprirent son armée à Dutlingen, & la mirent en une entiere déroute. Les François y perdirent plus de six mille hommes, & le reste des troupes fut tellement dissipé que tout le Païs demeura ouvert aux ennemis qui reprirent Rotweil.

XIV. Mort du Maréchal de Guebriant.

24. Novembre 1643.

XV. Inquietude de la Cour de France.

Quelque considerable que fut cette perte elle étoit

étoit moins irréparable que n'eût été la désertion de la Lantgrave de Hesse. On craignoit cependant à la Cour que cette Princesse allarmée du voisinage des ennemis, & incapable de résister seule à toutes leurs forces, ne leur proposât un accommodement qu'ils auroient accepté avec joïe. On n'oublia rien pour parer ce coup & pour rassurer les autres Alliez de la France. Le Comte d'Avaux dépêcha par ordre du Roi M. de Saint-Romain à Cassel pour assurer Madame la Lantgrave d'un prompt secours. Les Ministres affecterent de diminuer la perte faite à Dutlingen, & la dissimulerent même aux Plenipotentiaires à la Haye, comme il paroît par les relations qu'ils leur en envoïerent, tandis qu'ils travailloient avec ardeur à la réparer. Mais comme il n'étoit pas possible de remettre si-tôt une nouvelle armée sur pied, les Plenipotentiaires eurent ordre de demander aux Etats quelques secours pour Madame la Lantgrave. Il n'étoit certainement pas de l'interêt des Provinces-Unies de laisser accabler cette Princesse; mais il suffisoit que la France parût avoir besoin des Etats pour les rendre difficiles; rien n'étoit plus déraisonnable que leur conduite à l'égard de la France. Car lorsqu'elle triomphoit, ils alleguoient leur foiblesse pour en obtenir de nouveaux secours; & lorsque la fortune lui devenoit contraire, ils se prévaloient du besoin qu'on avoit d'eux pour exiger de nouveaux avantages.

AN. 1643.

Lettre de la propre main de la Reine au C. d'Avaux, 5. Février 1644.

XVI.
Les Suedois déclarent la guerre au Roi de Dannemarx.

Le second incident dont je dois faire ici mention inquieta extrémement la France par rapport à la Suede, & contribua à lui rendre l'alliance des Hollandois plus necessaire. Ce fut la déclaration de

AN. 1643. guerre que les Suedois firent au Roi de Dannemark lorsque ce Prince s'y attendoit le moins, par l'irruption subite que Torstenson fit dans le Holstein.

Pufendorf. l. 15.

Il y avoit déja long-temps que les Suedois étoient irritez contre le Roi de Dannemark, qu'ils accusoient de cacher sous le nom de Médiateur tous les sentimens d'un ennemi. Ce Prince qui les voïoit occupez à la guerre d'Allemagne craignoit peu leur ressentiment & sembloit affecter de les moins ménager de jour en jour, jusques là qu'il fit arrêter plusieurs vaisseaux Suedois qui commerçoient dans le Sond, troublant ainsi le commerce de la Suede sans se mettre en peine de la satisfaire sur les plaintes qu'elle en fit. Ces hostilitez secretes lui attirerent enfin une guerre ouverte. La résolution en fut prise dans une Assemblée generale des Etats de Suede, & tenuë fort secrete jusqu'au moment que Torstenson fondit sur le Holstein avec une armée fort delabrée qui s'y refit en peu de temps aux dépens de la Province. Ce fut un des fruits que les Suedois retirerent de cette guerre.

XVII. Cette guerre allarme la Cour de France.

Un changement si peu attendu déconcertoit la politique de la Reine & du Cardinal Mazarin, qui craignirent avec raison que les Suedois ne pouvant résister à deux puissans ennemis à la fois, ne negligeassent la guerre d'Allemagne, ou ne s'accommodassent tout-à-fait avec l'Empereur pour satisfaire leur ressentiment contre le Roi de Dannemark. Dès la premiere nouvelle que le Comte d'Avaux en avoit reçûë à la Haye il avoit écrit à Salvius pour s'informer des causes de cette nouvelle guerre & des dispositions de la Suede. Mais Salvius ne voulant pas

apparemment faire croire que cette déclaration fût l'effet d'une résolution préméditée, affecta d'en ignorer les causes, & se contenta d'assurer le Comte que cette nouvelle guerre n'auroit aucune suite fâcheuse pour la cause commune. La Reine & les Ministres de Suede donnerent les mêmes assurances à la Cour de France. Cependant comme cette rupture entre les deux Roïaumes excluoit désormais la médiation du Roi de Dannemark, les ennemis en prenoient occasion d'accuser les Alliez de ne vouloir pas la paix. D'ailleurs quelque partial que le Roi de Dannemark eût paru dans sa médiation, il donnoit toujours quelque jalousie à l'Empereur par l'interêt qu'il prenoit au rétablissement de l'Electeur Palatin ; au lieu qu'on l'obligeoit désormais à se jetter entre les bras de l'Empereur même, & à joindre ses forces à celles de la Maison d'Autriche.

AN. 1643.

Heureusement pour les Alliez le Roi de Dannemark ne trouva pas dans ses sujets autant d'ardeur qu'il en avoit pour la guerre. A peine les Suedois eurent-ils tourné leurs armes contre le Dannemark, que les Etats du Roïaume entrerent en négociation avec ceux de Suede. Plusieurs Princes offrirent leur médiation, & entr'autres la Reine Régente de France qui fut même sur le point d'en donner la commission au Comte d'Avaux pour qui on sçavoit que le Roi de Dannemark avoit beaucoup de déference. Le Comte s'offrit à faire encore une fois le voïage du Nord ; mais il ne laissa pas sur la connoissance qu'il avoit des deux Roïaumes, d'assurer le Cardinal Mazarin que la guerre ne seroit pas longue, & qu'elle tourneroit même au profit de la cause com-

XVIII. Le C. d'Avaux rassure la Cour.

AN. 1643.

mune, parce que les Suedois n'auroient plus dans le Roi de Dannemark un fâcheux Médiateur, & que leur armée rétablie aux dépens de l'ennemi seroit plus en état d'agir l'été suivant en Allemagne. L'évenement justifia ces conjectures, & la Cour de France jugea que la présence du Comte d'Avaux seroit plus utile à la Haye pour conduire la négociation commencée avec les Etats.

XIX. Prétentions des Etats.

Si l'inquietude & les embarras de la Cour de France rendoient les Hollandois plus fiers à son égard, leur fierté n'étoit cependant pas le seul motif des difficultez qu'ils faisoient aux Plenipotentiaires. Ceux-ci en découvrirent un autre plus secret & plus interessant. C'est que la République ne vouloit rien terminer sur les points les plus aisez de la négociation, avant que d'avoir reglé deux articles auxquels elle étoit beaucoup plus attachée qu'à tout le reste. Le premier étoit que les Etats prévoïant le peu de fonds qu'ils pourroient faire dans la suite sur l'alliance de la France, si cette Couronne faisoit absolument sa paix avec la Maison d'Autriche, vouloient l'engager à ne faire qu'une treve comme eux. Le second article qu'ils paroissoient avoir encore plus à cœur que le premier, étoit un nouveau cerémonial pour leurs Députez; c'est-à-dire qu'ils vouloient que la France leur accordât les mêmes distinctions qu'elle accordoit aux Ambassadeurs des Têtes couronnées, & entr'autres à ceux de Venise qu'ils citoient incessamment pour exemple, & avec lesquels ils prétendoient que les leurs devoient aller de pair.

Memoire du sieur Godefroy au Car-

En 1609. après le traité de treve où le Roi d'Es-

pagne Philippe III. traita avec les Provinces-Unies comme avec des Etats libres & souverains, Henri IV. voulant les animer à mettre la derniere main à leur ouvrage, leur accorda de nouveaux honneurs. Lorsque leurs Députez entrerent au Louvre, il voulut que ses Gardes se missent en armes à leur passage, & que ses Ambassadeurs chez eux leur donnassent la main. La chose fut executée de la sorte; mais on n'avoit pas prétendu à la Cour de France que cet exemple servît de regle pour l'avenir, & en effet les choses changerent sous le regne de Loüis XIII. sans que les Etats crussent devoir s'en offenser. Depuis ce temps là ils n'avoienr acquis aucun nouveau titre qui leur donnât droit d'exiger de nouveaux honneurs. Mais ils souffroient impatiemment ces restes de leur ancienne servitude, & la conjoncture favorable où ils se trouvoient par le besoin que la France avoit d'eux, sembloit leur devoir tenir lieu de titre. Leur importunité sur ce point fatigua extrémement la Cour qui étoit veritablement embarrassée de leur demande parce qu'elle n'osoit les refuser. Dès le commencement de la négociation ils présenterent aux Plenipotentiaires un Memoire qui contenoit les raisons sur lesquelles ils fondoient leurs prétentions. Mais le Comte d'Avaux eut l'adresse de leur faire agréer qu'il n'y fît pas de réponse, parce qu'il n'avoit aucun ordre sur cela, & leur persuada de s'adresser directement à la Reine à laquelle il conseilloit en même temps de ne rien accorder de nouveau aux Etats à cause des conséquences que cet exemple auroit pour plusieurs Princes de l'Europe. Le Comte ne laissa pas de faire sentir aux Commis-

AN. 1643.

dinal Mazarin, Novembre 1643.

XX.
Ils présentent aux Plenipotentiaires un Memoire sur le ceremonial.

Memoire des Commissaires des Etats, 21. Decembre 1643.

XXI.
Le Comte d'Avaux élude leur demande.

faires qu'ils étoient mal fondez dans leur demande, puisqu'étant Ambassadeur à Venise il avoit refusé le titre d'*Excellence* à celui de cette République, quoiqu'il lui eût accordé la place d'honneur dans les visites qu'il en avoit reçûës. Il ajoutoit que la Reine-Régente étoit obligée de transmettre à son fils les droits de la Couronne dans leur entier, comme un dépôt sacré qu'elle avoit reçû en entrant dans la Régence, & qu'elle ne pouvoit par conséquent faire aucun changement à l'ancien usage, puisque les droits honorifiques perdent de leur prix à proportion qu'ils deviennent plus communs. Mais comme cette contestation étoit délicate, le Comte aima mieux pour s'en décharger laisser esperer aux Etats d'obtenir plus aisément de la Cour de France ce qu'ils demandoient. La Reine loüa l'adresse des Plenipotentiaires, & prit aussi le parti de traîner l'affaire en longueur.

AN. 1643.

Basnage annales des Provinces-Unies 1645. XXXV.

XXII. Les Etats veulent engager la France à ne faire qu'une treve.

La contestation n'étoit gueres moins échauffée sur le premier article dont j'ai fait mention, c'est-à-dire sur le sujet de la paix ou de la treve. La République persuadée que les Espagnols ne lui accorderoient jamais une paix assez avantageuse, & qu'elle n'étoit pas d'ailleurs du bien des Etats, parce qu'une trop grande tranquillité au dehors y causeroit infailliblement des divisions intestines, étoit toujours determinée à la treve, & vouloit y déterminer aussi la France, afin d'obliger ainsi cette Couronne à demeurer attachée à la République par la crainte ou la necessité de rentrer en guerre après la treve.

XXIII. Politique du

La France tendoit précisément au même but que les Etats, c'est-à-dire à la treve, mais plus artifi-

cieuse dans sa politique, elle prenoit pour parvenir à ce terme, un chemin directement opposé à celui des Hollandois. Ceux-ci agissant avec cette franchise qui leur est naturelle, vouloient demander la treve pour l'obtenir en effet : les François au contraire vouloient demander la paix pour obtenir une treve. C'est ici qu'on commence à découvrir le genie artificieux & dissimulé du Cardinal Mazarin. Il vouloit conserver à la France toutes ses conquêtes. Il prévoïoit que les Espagnols ne consentiroient jamais à les lui ceder par un traité de paix. Il vouloit donc tâcher d'en conserver la possession du moins par un traité de treve, esperant, sur-tout si la treve étoit un peu longue, que l'Espagne insensiblement accoutumée à la perte des domaines qu'on vouloit lui enlever, aimeroit mieux y renoncer à la fin de la treve que de recommencer la guerre, d'autant plus que la France auroit eu le temps de se fortifier dans ses nouvelles acquisitions. Mais il prévoïoit deux grands inconveniens à proposer lui-même la treve. Le premier étoit que la Maison d'Autriche se prévaudroit infailliblement de cette proposition pour se déchaîner contre la France & soulever contre elle non-seulement toute l'Allemagne, mais s'il étoit possible, l'Europe entiere, sous prétexte que la France auroit paru ne vouloir point de paix. Le second qui faisoit plus d'impression sur le Cardinal, étoit que si la France demandoit la premiere une treve, les Espagnols affecteroient de s'obstiner à la refuser pour obliger la France à se relâcher sur les conditions. Il crut donc que pour amener les Espagnols au point qu'il désiroit, il falloit paroître vouloir toute autre

AN. 1643.

Cardinal Mazarin.

AN. 1643. chose qu'il ne vouloit en effet : demander constamment la paix pour obtenir une treve, demander la paix avec la possession de toutes les conquêtes, pour obtenir cette possession du moins par une treve; car il se flattoit que les Espagnols n'aïant point d'autre moïen de finir une guerre qui les ruinoit, & voïant la France obstinée à demander la paix avec toutes ses conquêtes, feroient les premiers la proposition d'une treve avec cette condition, & se mettroient ainsi d'eux-mêmes au terme où le Cardinal vouloit les amener. Cette politique qui se développera encore mieux dans l'histoire du traité de Munster, fut dans toutes les négociations comme un principe invariable & le ressort secret de toutes les démarches des Plenipotentiaires François avec les Espagnols. La Cour de France étoit résoluë de n'en jamais démordre, & ce point, disoit M. de Brienne, étoit *in deliberatis*.

Lettre de M. de Brienne aux Plenipotentiaires, 19. Janvier 1644.

Mais comme tout l'effet de ce ressort caché dépendoit d'une profonde dissimulation, le Cardinal n'en voulut pas même faire la confidence aux Etats ni à aucun de ses Alliez, ce qui donna occasion à de longues & d'épineuses contestations entre les Plenipotentiaires de France & les Etats, parce que ceux-ci voulant demander directement une treve, vouloient obliger la France à la demander aussi avec eux. Les mêmes raisonnemens qui faisoient souhaiter au Cardinal une treve préferablement à la paix servoient d'armes aux Etats contre les Plenipotentiaires François. La France, disoient-ils, ne pouvoit pas esperer que le Roi d'Espagne consentît jamais à lui abandonner par un traité de paix toutes les con-

quêtes

quêtes qu'elle avoit faites sur lui & sur les Alliez : une partie de l'Artois, des Places importantes dans le Luxembourg, dans le Comté de Bourgogne & dans le Hainaut, enfin des Provinces entieres comme le Roussillon, la Catalogne & la Lorraine. Les affaires d'Espagne ne paroissoient pas encore assez desesperées pour cela. Il valloit donc mieux si on vouloit terminer la guerre, traiter d'une treve generale pour dix, douze ou quinze ans, pendant laquelle chacun retiendroit toutes ses conquêtes ou du moins la meilleure partie, sauf à recommencer la guerre après la fin de la treve. Quelque vrai que fût ce raisonnement, les Plenipotentiaires ne manquerent pas de raisons apparentes pour le réfuter sans trahir leur secret. Ils répondirent que les interêts de la France ne lui permettoient pas de faire une treve dans un temps où la fortune des armes lui étoit si favorable. Que ce seroit interrompre le cours de ses victoires pour donner à l'ennemi le temps de respirer, & de nous separer de nos Alliez, pour recommencer la guerre avec de nouvelles forces : que les Suedois & tous les Princes d'Allemagne vouloient la paix : que toute l'Europe l'attendoit : que le traité préliminaire n'avoit été fait que dans cette vûë, & que les sauf-conduits le portoient expressément. Ils ajouterent, qu'ils ne doutoient cependant pas, vû l'inclination que la Reine avoit à terminer la guerre, qu'elle ne consentît sans peine à une prompte suspension d'armes, s'il étoit necessaire de commencer par là avant que de traiter de la paix.

AN. 1643.

Lettre des Plenipotentiaires à la Reine, 23. Decembre 1643.

XXIV. Réponse des Plenipotentiaires aux Etats.

Cependant les Commissaires qui vouloient un traité de treve en forme & non pas une simple suf-

AN. 1643. pension d'armes de quelque mois, insistoient toujours sur leur premiere demande. La dispute recommençoit à chaque nouvelle conference. On s'aigrissoit de part & d'autre, & tous les autres points du traité demeuroient indécis, ce qui chagrinoit la Cour de France parce que le sejour des Plenipotentiaires à la Haye donnoit occasion aux ennemis d'animer contre elle tous les Etats d'Allemagne, comme si elle n'avoit en vuë que d'éloigner les Conferences pour le traité de la paix. Cette considération touchoit peu les Etats. *Les peuples de deçà*, disoient les Plenipotentiaires à la Reine, *ont l'humeur approchante de celle des Suisses, qui se laissent rarement persuader aux raisons d'autrui quand elles combattent leurs interêts ou leurs prétentions.*

XXV. Obstination des Commissaires.

Lettre des Plenipotentiaires à la Reine, 19. Janv. 1644.

XXVI. Injustice de leur procedé.

En effet on ne peut pas nier que la République qui ignoroit les vûës secretes de la France, n'eut tort dans la maniere dont elle agissoit avec elle. Car enfin les Assemblées de Westphalie n'avoient été indiquées que pour y faire la paix, & comme les Etats se croïoient en droit de choisir la treve préferablement à la paix, parce que la treve convenoit mieux à leurs interêts ; ils devoient aussi laisser à la France la liberté de choisir la paix, si elle jugeoit qu'elle lui fût plus avantageuse que la treve. Ils nous objectoient qu'il n'étoit pas juste que la France fît la paix sans eux ; mais c'étoit de leur choix qu'ils refusoient de la faire, & leur prétention étoit d'autant moins raisonnable qu'on ne pouvoit les satisfaire sur cela sans offenser les autres Alliez qui vouloient la paix & non pas une treve. Ils prétendoient que si la France faisoit la paix tandis qu'ils ne feroient

Lettre des Plenipotentiaires à la Reine, 23. Decem. 1643.

qu'une treve, leur condition deviendroit dans la suite plus fâcheuse qu'elle n'étoit alors, parce que la France soutenoit avec eux le poids de la guerre, au lieu qu'après la fin de leur treve ils en demeureroient seuls chargez. Si cela étoit vrai, repliquoient les Plenipotentiaires, ils ne devoient l'imputer qu'à eux seuls, puisque ce ne seroit qu'un effet de leur choix. Pouvoient-ils raisonnablement exiger que la France sacrifiât ses interêts à ceux de la République ? D'ailleurs la condition des Etats ne devoit pas être plus mauvaise après la fin de leur treve, qu'elle ne l'avoit été avant que la France eût pris les armes ; puisque la France, quoiqu'en paix, pourroit comme autrefois leur donner des assistances d'argent proportionnées à leurs besoins.

AN. 1643.

XXVII. Embarras des Commissaires.

Ibidem.

Les Commissaires n'aïant rien à repliquer à cette réponse qu'ils n'attendoient point, se regarderent quelque temps les uns les autres comme des gens étonnez. Ils confererent ensemble à diverses reprises, & enfin M. Paw l'un d'entre eux prenant la parole pour les autres, demanda aux Plenipotentiaires quelle assistance la France promettoit à la République pour continuer la guerre après la treve expirée. Le Comte d'Avaux répondit sans hésiter que la France leur offroit douze cent mille livres & toute autre sorte de secours qu'elle pourroit leur donner sans contrevenir à son traité de paix. Cette offre ne parut pas les satisfaire. *Seroit-il juste*, reprit le Comte, *que la France refusât une paix avantageuse si les ennemis la lui offroient ?* Ils avoüoient que non. *Seroit-il juste*, ajoutoit-il, *que la paix de la France ne durât pas plus long-temps que votre treve, afin que nous rentrassions en guerre en*

AN. 1644. *même temps?* Ils avoüoient encore que non, & cependant ne convenoient de rien, de sorte que tout le succès de cette conference qui fut une des plus vives, fut que les Commissaires demanderent du temps pour faire leur rapport à l'Assemblée des Etats, afin de recevoir leurs ordres sur une matiere si importante.

XXVIII. Lenteur inévitable dans les déliberations des Républiques.

Ces sortes de formalitez qui sont inevitables dans les Républiques, emportoient un temps considérable & faisoient languir la négociation. Les Plenipotentiaires se consoloient par l'esperance du succès, & en effet leur fermeté fit comprendre aux Etats qu'il ne leur seroit gueres possible de faire changer de résolution à la France, comme ils s'en étoient d'abord flattez un peu trop légerement. Mais ce point là gagné par les Plenipotentiaires, il en restoit un autre dont ils prévoïoient que la discussion ne seroit gueres moins épineuse. C'étoit de regler les conditions auxquelles les deux Etats continueroient leur alliance après les traitez de Munster. La maniere dont les Commissaires avoient reçû l'offre de douze cent mille livres dans la derniere Conference, faisoit craindre beaucoup de difficultez sur cet article, & il fut en effet si long-temps débatu qu'on fut quelquefois sur le point de rompre la négociation.

XXIX. Contestation sur les conditions de la durée de l'alliance après la treve.

On convenoit assez de part & d'autre de ce qu'on seroit obligé de faire si les deux Etats faisoient la treve, ou si tous deux faisoient la paix. Mais il s'agissoit d'un troisiéme cas sur lequel rouloit toute la contestation. Il falloit regler les obligations réciproques des deux Etats en cas que la France fit la paix, comme elle disoit, & que la République ne fit

AN. 1644.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 12. Janv. 1644.

qu'une treve. Outre les ſommes d'argent que les Etats demandoient à la France pour ſoutenir la guerre après la fin de la treve, ils exigeoient encore que ſi le Roi d'Eſpagne refuſoit de continuer la treve avec les Etats, la France s'obligeât à rompre le traité de paix qu'elle auroit fait avec lui, & à reprendre les armes contre l'Eſpagne. Les Plenipotentiaires rejetterent, comme ils devoient, une telle propoſition qui faiſoit dépendre le repos & la tranquillité du Roïaume du caprice ou des interêts de la République, & qui auroit rendu le traité de paix avec l'Eſpagne abſolument inutile ou même pernicieux à la France, puiſque pour obtenir la paix elle auroit ſans doute plus cedé de ſes prétentions que pour obtenir une ſimple treve.

XXX.
Expedient propoſé par le Prince d'Orange.

Les mêmes au même, 4. Janv. 1644.

Le Prince d'Orange ſentant toute l'injuſtice de cette propoſition voulut la modifier, & propoſa que ſi le Roi Catholique offroit de continuer la treve & que les Etats la refuſaſſent, la France demeureroit dégagée de ſes obligations envers la République; mais que ſi c'étoit le Roi d'Eſpagne ſeul qui refusât de continuer la treve, la France ſeroit obligée de reprendre les armes pour l'y contraindre & pour partager avec la République les frais de la guerre. Comme cet expedient étoit de l'invention du Prince d'Orange, il inſiſta beaucoup pour le faire accepter. Mais les Plenipotentiaires le refuſerent conſtamment, parce qu'un tel engagement aſſerviſſoit encore la France à la République, au lieu que la France vouloit ſe mettre en pleine liberté. Ce ne fut pourtant pas là la raiſon qu'ils apporterent de leur refus; car elle auroit donné de l'ombrage aux

XXXI.
Rejetté par les Plenipotentiaires.

AN. 1644. Etats. Ils se contenterent de répondre qu'on accuseroit la France de mauvaise foi, si après avoir solennellement juré la paix avec l'Espagne, on la voïoit rentrer en guerre sans aucun interêt personnel & par le seul motif d'assister la République. Le Prince d'Orange avoit prévû cette difficulté, & repartit que la France pouvoit éviter aisément cet inconvenient, en déclarant par avance aux Espagnols l'engagement qu'elle auroit pris avec les Etats : expedient frivole; car par là le traité avec l'Espagne n'auroit eu que le nom de paix, puisque les François se seroient obligez à le rompre au gré des Hollandois; au lieu que la treve des Etats auroit été effectivement un traité de paix, puisque les François se seroient engagez à en procurer la continuation. Comme il est d'ailleurs impossible d'obtenir dans un traité de paix qui est censé devoir durer toujours tout ce qu'on obtient dans un traité de treve qui ne dure que quelques années, la France auroit perdu à son traité, tandis que les Etats seuls auroient gagné au leur. En un mot c'étoit vouloir que la France fît un traité de paix où elle eût tous les désavantages de la paix & de la treve, tandis qu'ils vouloient faire un traité de treve où ils eussent tous les avantages de la treve & de la paix.

XXXII. Autre expedient proposé par les Plenipotentiaires.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 26. Janv. 1644.

Ces raisons étoient si pressantes que les Commissaires n'eurent rien à repliquer. Mais comme les Plenipotentiaires prévoïoient que les Etats ne consentiroient jamais à laisser la France se décharger ainsi des engagemens qu'elle avoit pris avec eux, ils proposerent de ne faire dans le traité aucune mention de cet article, & d'en renvoïer la discussion au temps où le cas arriveroit. Cette proposition étoit d'autant

plus raisonnable, que rien n'étoit en effet plus incertain ni plus contraire aux desseins secrets de la France, que le cas sur lequel on contestoit. Car ni la France ni la République ne pouvoient se répondre du succès de la négociation de Munster, & il n'étoit pas impossible que la situation des affaires obligeât dans la suite ces deux Puissances à faire tout le contraire de ce qu'elles prétendoient alors. Cependant la proposition de passer cet article sous silence bien loin d'être acceptée des Etats leur donna de l'ombrage, comme si l'on n'avoit cherché qu'à éluder l'obligation de continuer l'alliance. Ils insisterent pour le faire regler, quoique les Plenipotentiaires leur déclarassent qu'ils n'avoient aucun pouvoir pour cela, & ce ne fut qu'après bien des contestations qu'ils consentirent dans la suite à l'omettre dans le traité.

AN. 1644.

XXXIII.
Injustice du procedé des Etats.

Lettre des Plenipotentiaires à la Reine, 23. Decemb. 1643.

Les Hollandois sentoient parfaitement le prix de l'obligation que la France avoit contractée de ne faire ni paix ni treve que de leur consentement, & en cas qu'ils se déterminassent à rendre sa liberté à la France, ils étoient résolus de la lui vendre bien cher. L'offre de douze cent mille livres pour continuer la guerre après la treve expirée, ne les satisfaisoit point. Le Prince d'Orange prétendoit que cette somme seroit en effet peu proportionnée aux besoins de la République lorsqu'elle soutiendroit seule tout le poids de la guerre, puisque la France dans un temps où elle en partageoit avec elle tous les frais, ne laissoit pas de lui païer la même somme. C'étoit là tourner contre la France ses propres bienfaits, & lui faire une obligation de ce qui étoit un pur effet

AN. 1644.

de sa liberalité ; d'autant plus que par les traitez de 1634. & 1635. les Etats s'étoient engagez en cas de rupture entre la France & l'Espagne, à ne point exiger le paiement des deux millions de livres qui leur étoient promis par le traité de 1634. Le Comte d'Avaux se relâcha dans la suite jusqu'à demander à la Reine permission d'offrir deux millions tous les ans, pendant tout le temps que dureroit la guerre après la fin de la treve, & la Reine le lui permit ; mais comme cet article étoit une suite de ce troisiéme cas dont j'ai parlé, & dont on étoit convenu de ne faire aucune mention dans le traité, on convint aussi de passer celui-ci sous silence.

Lettre du C. d'Avaux au Card. Mazarin, sans datte.

XXXIV. La République refuse de déclarer la guerre à l'Empereur.

Cependant nos Plenipotentiaires païoient exactement à la République les subsides qu'on lui devoit par les traitez passez, & leur laissoient le choix des entreprises de guerre pour la campagne suivante, afin de gagner les Etats par cette complaisance & de les rendre plus faciles sur les autres points de la négociation où il y avoit encore bien des difficultez à surmonter. On avoit prétendu dans le traité de 1635. obliger les Etats à rompre avec l'Empereur lorsque la France romproit elle-même avec ce Prince. L'obligation étoit clairement exprimée. Néanmoins les Etats en avoient si peu compris la force, ou avoient tellement affecté de l'ignorer, qu'en 1636. lorsque Gallas entra en Bourgogne à la tête d'une armée Imperiale, les Provinces-Unies refuserent de déclarer la guerre à l'Empereur. La Cour de France souhaitoit cependant d'y engager la République, moins sans doute dans l'esperance d'en être effectivement secouruë dans les expeditions de cette guerre, que par

par le desir d'en être secondée dans la négociation de la paix. Mais autant qu'on souhaitoit en France l'execution de cet article, autant la République en étoit éloignée. Sa vivacité sur ce point étoit telle que les Plenipotentiaires crurent qu'il seroit dangereux d'en faire ouvertement la proposition aux Etats. Les Commissaires eux-mêmes en paroissoient effarouchez. Il étoit d'ailleurs probable que quand la République se fût engagée à l'observation de cet article, elle ne l'eût pas mieux executé dans la suite qu'elle n'avoit déja fait. Ainsi on prit le parti de se contenter d'une obligation generale par laquelle les Etats promettroient d'executer les articles VI. IX. & X. du traité de 1635. Encore les Commissaires ne voulurent-ils pas consentir que ces articles fussent exprimez tout au long dans le traité, comme s'ils avoient craint que cette répetition n'augmentât l'obligation plus qu'ils ne vouloient. Les Etats consentoient d'ailleurs à s'engager à l'observation entiere des traitez précedens, & s'ils avoient agi de bonne foi, c'étoit, ce semble, une obligation suffisante pour l'execution de l'article contesté; mais il leur plaisoit d'interpreter ces obligations en un sens tout contraire; & en se dispensant de les executer, ils se croïoient quittes pour dire que ce n'étoit pas l'intention de leurs Provinces.

AN. 1644.

Lettre des Plenipotentiaires à M de Brienne, 12. Janv. 1644.

Lettre des mêmes au même, 4. Jan. 1644.

Lettre des mêmes à la Reine, 19. Janv. 1644.

XXXV. La République veut rapporter tout à ses interêts.

Les Hollandois prétendoient ainsi réduire tous leurs démêlez & tous leurs interêts aux seuls Païs-Bas. Par cette même raison, quoiqu'ils se fussent déja engagez à reprendre les armes pour défendre toutes nos conquêtes, si l'Empereur, le Roi d'Espagne, ou quelqu'autre Prince que ce fût renouvelloit la guerre

AN. 1644.

après la paix, ils soutenoient que cette obligation ne regardoit que les conquêtes que la France avoit faites en Flandre, sans aucun rapport aux autres, telles qu'étoient Brisac, Perpignan, Pignerol, & generalement tout ce qui étoit hors des Païs-Bas. En vain les Plenipotentiaires leur objectoient que l'obligation étoit generale, & s'étendoit par consequent à tous les autres lieux. Ils répondoient que la France étoit donc pareillement obligée de défendre les terres de la République dans les Indes ; fausse consequence, puisque les traitez avoient été faits nommément pour l'Europe seulement.

XXXVI. Contestation sur le cerémonial.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 9. Février 1644.

Il y eut encore plusieurs Conferences sur les articles dont je viens de parler, & sur la correspondance mutuelle avec laquelle les deux Etats devoient traiter à Munster. Enfin après beaucoup d'autres contestations qu'il seroit inutile de rapporter, les Plenipotentiaires dresserent un projet de traité à peu près conforme aux paroles qu'on s'étoit données de part & d'autre, & le remirent entre les mains des Commissaires pour en faire leur rapport aux Etats. Les Comtes d'Avaux & de Servien les voïant revenir peu de jours après *les mains pleines de papiers*, & s'imaginant qu'ils apportoient les articles du traité, furent fort surpris de ne leur voir entre les mains que des Lettres de divers Ambassadeurs à Constantinople, qui donnoient à celui de la République le titre d'*Excellence*. Ce fut l'occasion d'une nouvelle dispute sur le cerémonial. Les Commissaires s'emporterent jusqu'à menacer de ne point aller à Munster, & de traiter à Bois-le-Duc ou à la Haye, comme ils jugeroient à propos. Les Plenipotentiaires

répondirent sur le même ton, & leur fermeté qui étoit augmentée par leur chagrin étonna les Commissaires. On se radoucit, mais inutilement; & si on se quitta sans aigreur ce fut aussi sans avoir rien conclu.

AN. 1644.

XXXVII. Les Etats doutent s'ils envoïeront leurs Députez à Munster.

Cette matiere étoit une source perpetuelle de contestations dangereuses qui traversoient la négociation, quelque soin que prissent les Plenipotentiaires de les écarter. Les Hollandois devenoient de jour en jour plus vifs sur ce sujet à mesure que le terme du congrès de Munster approchoit, ne voulant pas que leurs Députez y parussent autrement que comme des Ambassadeurs d'une République souveraine, égaux à ceux des autres Souverains. Les offres que les Espagnols leur faisoient de traiter à la Haye contribuoient encore à les dégoûter de l'Assemblée de Munster. Ils s'imaginoient qu'il seroit extrémement glorieux à leur République de traiter ainsi dans ses propres Etats, & qu'elle y pourroit plus aisément donner la loi à ses ennemis. Le Prince d'Orange prétendoit même que c'étoit l'interêt de la France, & conseilloit aux Plenipotentiaires d'y consentir. Sa raison étoit que les sept Députez des Provinces étant à Munster éloignez de leurs superieurs, se laisseroient infailliblement corrompre par les caresses & l'argent des Espagnols, & consentiroient sans peine à abandonner la France. Au lieu que la négociation seroit beaucoup plus difficile à la Haye, où la diversité de religion & l'antipathie des deux nations rendoient les Espagnols odieux. L'évenement ne verifia que trop le raisonnement de cet habile Prince; mais la France qui ne prévoïoit pas ce qui devoit arriver, se persuada que le Conseil de Frederic étoit dicté par

Pufendorf. l. 15.

XXXVIII. Raisonnement du Prince d'Orange.

Ibidem.

AN. 1644.

l'interêt qu'il avoit à faire durer la guerre, & s'imagina que cette proposition ruinoit le fondement de sa politique. C'étoit en partie pour s'opposer à l'execution de ce dessein qu'elle avoit envoïé ses Plenipotentiaires en Hollande. Rien en effet ne paroissoit plus propre à diviser les interêts des Alliez que de diviser leurs négociations. Il étoit difficile de conserver dans des lieux éloignez cette parfaite correspondance que la France regardoit comme le grand mobile de sa négociation; & il étoit naturel de croire que les Députez des Etats traiteroient avec plus de concert lorsqu'ils le feroient sous les yeux mêmes des Plenipotentiaires de France. Si ce raisonnement n'étoit pas vrai, il étoit du moins vrai-semblable, & il faut d'autant moins le condamner, qu'il est assez probable que les Espagnols auroient également gagné les Etats à la Haye, comme ils gagnerent les Députez à Munster. Quoi qu'il en soit, les Plenipotentiaires ne voulurent jamais consentir que la République traitât à la Haye, & les Etats qui n'étoient pas d'ailleurs bien assurez de la disposition des Espagnols, leur accorderent cet article.

XXXIX. Ils proposent divers expediens.

Lettre des Plenipotentiaires à la Reine, 19. Janv. 1644.

Cependant la crainte de recevoir un affront dans la personne de leurs Députez leur firent chercher des expediens pour éviter les disputes. Ils proposerent de traiter à Munster par un simple Secretaire qui recevroit continuellement ses ordres des Etats; ou d'envoïer des Députez en lieu tiers, au lieu de les envoïer à Munster. Le premier expedient déplût extrémement à la Cour de France & aux Plenipotentiaires, parce qu'une telle maniere de traiter devoit être incommode, longue & toujours incertaine. Le

second ne paroissoit pas impraticable, & les Plenipotentiaires se seroient résolus à l'accepter, pourvû que la République eût envoïé ses Députez dans quelque Ville de Frise, ou quelqu'autre Ville peu éloignée de Munster, comme Vesel, afin de faciliter la correspondance des Députez avec les Plenipotentiaires François. Mais sur ce second expedient même les Etats faisoient encore une difficulté qui le rendoit inutile; car ils refusoient de donner plein-pouvoir à leurs Députez sous prétexte que cela étoit contraire à la forme de leur gouvernement, & ils promettoient seulement de l'envoïer pour les occasions importantes. Toutes ces disputes aboutirent enfin à ce que les Etats consentirent à envoïer leurs Députez à Munster pour y traiter avec plein-pouvoir, pourvû que ce fût en maison tierce; & les Plenipotentiaires accepterent aussi ce parti, pourvû que les Députez leur rendissent la premiere visite & n'exigeassent pas l'*Excellence*.

AN. 1644.

XL. Ils consentent à envoïer leurs Députez à Munster.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 8. Mars 1644.

Outre le traité du renouvellement d'alliance que les Plenipotentiaires négocioient à la Haye, ils étoient encore chargez d'en faire un autre pour regler les operations de la campagne. C'étoit encore une autre source de démêlez avec les Etats qui vouloient en conséquence de ce traité, une augmentation de subsides, & que le traité fût pour plusieurs années. La France refusa l'un & l'autre. Le premier, parce que l'état de ses affaires ne le lui permettoit pas, & le second, parce qu'il ne convenoit pas de traiter pour plusieurs années de guerre, lorsqu'on étoit sur le point de faire la paix.

XLI. Traité pour la campagne.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, le 1. Mars 1644.

Ce refus n'empêcha pas les Etats de faire encore

XLII. Les Négocia-

de nouvelles demandes qui furent pareillement rejettées. Les esprits s'aigrirent plus que jamais. Les Commissaires se retirerent mal satisfaits, & les Plenipotentiaires, qui malgré les ordres réïterez qu'ils recevoient de partir incessamment pour Munster, avoient pris patience jusques là dans l'esperance de terminer bien-tôt leur négociation, se résolurent enfin à demander leur audience de congé. C'étoit un dernier ressort qu'ils voulurent emploïer pour hâter la résolution des Etats, & qui eut tout l'effet qu'ils esperoient. Leur fermeté arracha aux Etats leur consentement au traité tel qu'on en étoit convenu, & sans doute la crainte que les Députez eurent que les Espagnols ne tirassent avantage de la mésintelligence de la République avec la, France fut le plus puissant motif qui les détermina à satisfaire enfin cette Couronne. L'article du cerémonial fut renvoïé à la Cour, & le reste fut dressé d'un commun consentement; mais ce ne fut pas sans beaucoup de chicanes de part & d'autre.

AN. 1644.

teurs s'aigrissent de part & d'autre.

Lettre des Plenipotentiaires au Cardinal Mazarin, 23. Fév. 1644.

Lettre des mêmes au même, le 1. Mars 1644.

XLIII. Contestations sur la forme du traité.

Remarques des Plenipotentiaires sur le traité de la Haye. 1644.

Dès la préface les Plenipotentiaires refuserent de donner aux Etats le titre de *Seigneurs*, quoiqu'on le leur eût déja donné dans plusieurs traitez précedens ; ou le Roi parlant lui-même les qualifioit de *hauts & puissans Seigneurs*. Ce refus qui dans le fond étoit autant hors de saison qu'il étoit perilleux, auroit eu de fâcheuses suites si les Plenipotentiaires ne s'en fussent presqu'aussi-tôt desisté en consentant à emploïer le titre de *Seigneurs* du moins deux fois dans la suite du traité. Ils gagnerent d'un autre côté ce qu'ils perdirent de celui là ; car ils obligerent les Commissaires à emploïer le terme de *respect* envers

le Roi, & de remerciment *de l'honneur qu'il avoit fait aux Etats* en faisant passer ses Plenipotentiaires par la Haye. Ils obtinrent encore, quoiqu'avec peine, que M. Knuyt un des Commissaires ne mettroit point parmi ses qualitez *Conseiller de son Altesse le Prince d'Orange;* mais simplement *Conseiller de M. le Prince d'Orange.* Les Commissaires exigerent de leur côté qu'on ne fît mention dans le second article que des traitez *avec les Espagnols*, ne voulant pas être compris dans la négociation qui se devoit faire avec l'Empereur, parce qu'ils n'avoient, disoient-ils, rien à démêler avec ce Prince. On leur accorda ce point d'autant plus volontiers, que par là ils laissoient à la France la liberté de traiter avec les Imperiaux comme elle jugeroit à propos sans consulter la République. Enfin pour faire connoître leur indépendance, ils voulurent encore ajouter au même article ces paroles, *de leur propre chef*, & le terme d'*immédiatement* pour exclure toute médiation, même celle de Venise qui leur étoit suspecte, parce qu'il y avoit, disoient-ils, un proverbe à Venise qui disoit que la guerre de Flandre assuroit la paix d'Italie.

AN. 1644.

XLIV. Conclusion du traité.

Après tant de contestations les deux traitez, celui du renouvellement d'alliance, & celui de la campagne furent enfin dressez de la maniere suivante, & on y ajouta un troisiéme pour un secours extraordinaire de douze cent mille livres.

TRAITE' ENTRE LE ROI LOUIS XIV. & les Etats des Provinces-Unies. A la Haye le premier Mars 1644.

Le Roi très-Chrêtien par l'avis de la Reine-Ré-

gente sa mere, voulant continuer à l'Etat des Provinces-Unies des Païs-Bas la même affection & bienveillance que les défunts Rois Henri le Grand & Loüis XIII. de glorieuse memoire leur ont temoigné, & aïant consideré combien il est necessaire pour le bien public, que la même union & bonne intelligence qui a été jusques ici entre la France & lesdites Provinces-Unies tandis que la guerre a duré, soit maintenuë à l'avenir & encore plus affermie à l'occasion du traité qui se doit faire à Munster, pour l'avancement & sureté dudit traité, & afin que l'ennemi commun perdant l'esperance de pouvoir jamais separer les interêts de la France d'avec ceux dudit Etat des Provinces-Unies, se porte plûtôt à consentir à un accommodement sûr & raisonnable qui puisse établir un durable repos dans la Chrétienté, & particulierement dans la France & dans lesdites Provinces-Unies; Sa Majesté a voulu que ses Ambassadeurs extraordinaires nommez pour le traité de la paix generale, avant que se rendre à la ville de Munster passaßent par ces Païs pour y traiter & résoudre les moïens les plus propres d'executer conjointement cette bonne intention; & les Seigneurs Etats Generaux des Provinces-Unies reconnoißant avec toute sorte de respect & gratitude les bienfaits, faveurs & assistances qui de temps en temps leur ont été départis de la France, & remerciant Sa Majesté de l'honneur d'une Ambassade si importante, ont deputé quelques personnages de qualité lesquels se seroient assemblez diverses fois avec lesdits sieurs Plenipotentiaires de France & du sieur Ambaßadeur de Sa Majesté près lesdits sieurs Etats; en sorte que l'affaire aïant été murement deliberée & concertée entre Messire Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, Commandeur

AN. 1644.

Commandeur des Ordres du Roi, Surintendant de ses Finances & l'un de ses Ministres d'Etat; Messire Abel Servien, Comte de la Roche, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Ambassadeurs extraordinaires de Sa Majesté pour le susdit traité general; & Messire Gaspard Coignet de la Thuillerie, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron de Courson, la Churelle, Villepont & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Ambassadeur près lesdits sieurs Etats, comme aïant tous charge & pouvoir special de Sa Majesté par Lettres Patentes dûment signées & scellées, dont copie sera ci-après inserée, d'une part: & les sieurs Deputez, Bartholt de Gent, sieur de Læmen & Meindersvviick, Senechal de Bommel, Tieler & Bommelervverden, Jean de Matenesse sieur de Matenesse, Riviere, Opmeer, Souteveen, Adrian Pavv, Chevalier, sieur de Heemstede, Hogersmilde, de Rietvvick & Nieuvverkerck, Conseiller & Maître des Comptes de Hollande & Vvestfrise, Jean de Knuyt, Chevalier, sieur dans le vieux & nouveau Vosmar, Premier & représentant la Noblesse aux Etats de la Comté de Zelande, & Conseiller ordinaire de Monsieur le Prince d'Orange, Gysbrecht Vander Hoolck, vieux Bourguemaître de la ville d'Utrecht, François de Donia, à Hiennema en Hielsum, Guillaume de Riperda sieur de Vœsbergen, Boculo & Hengelo, & Adrian Clandt sieur de Stedum; comme aïant charge & pouvoir suffisant desdits sieurs Etats Generaux par Lettres Patentes sous leur grand scel, paraphe & signature du Greffier dont la copie sera aussi ci-après inserée, d'autre part, il a été arrêté & accordé ce qui s'ensuit.

AN. 1644.

I. Les traitez ci-devant faits entre la France &

les Provinces-Unies des Païs-Bas demeureront en
AN. 1644. *leur forme & vertu, pour être ci-après effectuez de part & d'autre, excepté en ce qui aura été derogé ausdits traitez par le présent.*

II. Dans la négociation de paix ou de treve qui se doit faire conjointement & d'un commun consentement avec les Espagnols, lesdits Seigneurs Etats démêleront & défendront leurs interêts de leur propre chef & immédiatement, & les Plenipotentiaires du Roi & ceux desdits sieurs Etats s'entr'aideront respectivement & soutiendront également & avec même vigueur les interêts de la France & des Provinces-Unies.

III. L'on ne pourra conclure aucun traité que conjointement & d'un commun consentement, & la France ni aussi l'Etat des Provinces-Unies ne pourront avancer leur négociation avec les Espagnols l'un plus que l'autre.

IV. Et afin que les ennemis perdent l'esperance de séparer les interêts de la France d'avec ceux des Provinces-Unies, en facilitant le traité des uns & reculant ceux des autres, lesdits Plenipotentiaires seront respectivement obligez toutes les fois qu'ils en seront requis, de déclarer aux Ministres d'Espagne qu'il y a obligation mutuelle de ne conclure que conjointement & d'un commun consentement, & même de n'avancer pas plus un traité que l'autre.

V. Et afin d'ôter aux ennemis l'envie d'exciter de nouveaux troubles dans la Chrétienté avec le succès qu'ils l'ont fait jusqu'à présent, & avec l'impunité qu'ils s'en promettroient à l'avenir, si après s'être accrus des dépoüilles de plusieurs Princes dans les précedentes guerres, ils venoient à recouvrer par des traitez ce qui a été repris sur eux en celle-ci, le Roi & lesdits sieurs

Etats agiront de concert & avec la fermeté necessaire pour conserver les avantages que Dieu leur a donnez en cette guerre, & leurs Plenipotentiaires s'entr'aideront à ce qu'il ne soit rien restitué de toutes les conquêtes, soutenans également pour ce regard les interêts de la France & ceux desdits sieurs Etats. AN. 1644.

VI. Le Roi & lesdits sieurs Etats venans à conclure une paix ou une treve, comme il a été dit ci-dessus, si Sa Majesté ou lesdits sieurs Etats sont puis après attaquez directement ou indirectement sous quelque prétexte que ce soit, par le Roi d'Espagne, par l'Empereur ou par quelqu'autre Prince de la Maison d'Autriche, l'on executera ponctuellement de part & d'autre les articles VI. IX. *&* X. *du traité de l'an* 1635. *bien entendu qu'il n'est rien derogé au surplus du contenu esdits traitez.*

VII. En cas que le Roi & lesdits sieurs Etats ne fassent qu'une treve, Sa Majesté & lesdits sieurs Etats seront obligez de recommencer la guerre conjointement lorsque ladite treve sera expirée, si elle n'est continuée d'un commun consentement, sans que par après on puisse faire aucun nouveau traité de paix ou de treve, ni même une suspension d'armes que conjointement & d'un commun consentement, à condition que s'il vient encore à être violé, Sa Majesté & lesdits sieurs Etats rentreront conjointement en guerre ouverte contre ceux qui en seront infracteurs.

VIII. Outre ce que dessus il est encore arrêté & conclu que le Roi & lesdits sieurs Etats donneront respectivement ordre à leurs Plenipotentiaires de contribuer tout ce qui pourra servir à la fureté du traité qui interviendra à Munster, & d'aviser ensemble aux moïens d'assurer la tranquillité publique.

AN. 1644.

TRAITE' POUR LA CAMPAGNE, ou Déclaration sur le troisiéme article du traité précedent.

Pour plus grand éclaircissement du troisiéme article du traité passé cejourd'hui, il a été convenu que le Roi & les sieurs les Etats Generaux des Provinces-Unies des Païs-Bas mettront en campagne chacun une armée composée de dix-huit à vingt mille hommes de pied, & de quatre mille cinq cens à cinq mille chevaux. Que lesdites armées entreront dans les Païs-Bas pour tout la mi-May prochain, si ce n'est que celui qui commandera les armées du Roi d'Espagne mît plûtôt en campagne, auquel cas le Roi & lesdits sieurs Etats seront obligez d'y mettre en même temps, de quelque côté qu'ils puissent tourner: que celle desdits sieurs Etats attaquera une Place de telle consideration que les ennemis en recevront un notable préjudice, & que celle de Sa Majesté en attaquera aussi une considerable de son côté, ou fera telle diversion en s'avançant dans le Païs des ennemis, qu'étant obligez de tenir une bonne partie de leurs troupes pour s'opposer aux desseins de Sa Majesté, M. le Prince d'Orange ait plus de facilité d'avoir un succès heureux de l'entreprise qu'il fera; bien entendu qu'en cas que l'armée de Sa Majesté ne fasse qu'une simple diversion elle se mettra en campagne quatorze jours avant celle desdits sieurs les Etats, & au cas qu'il soit résolu que toutes les deux armées entreprennent des attaques de Places, elles se mettront en campagne en même jour précisément sans y fallir, sur peine de manquement de foi de part & d'autre.

Lesdits sieurs Etats s'obligent de faire passer dans le

huitiéme du mois d'Avril trente vaiſſeaux de guerre bien équippez de deux, trois, quatre & cinq cens tonneaux à leurs dépens au travers de Calais pour empêcher aux ennemis l'entrée de Flandre par mer, & au cas que les armées du Roi attaquent quelque Place ſur la côte de Flandre, leſdits trente vaiſſeaux demeureront toujours en ladite Côte tant que l'entrepriſe durera, & inveſtiront par mer de telle ſorte la Place aſſiegée par l'armée du Roi, qu'elle ne puiſſe être ſecouruë par mer ſoit par les forces du Roi d'Eſpagne, ſoit par quelqu'autre Puiſſance que ce puiſſe être qui voulût les aſſiſter ſous quelque prétexte que ce ſoit. Audit cas leſdits ſieurs Etats s'obligent de faire eſcorter tous les vivres qui viendront de la côte de France au lieu où ſera l'armée de Sa Majeſté, ou de lui en fournir à prix raiſonnable, ſi les vents ne permettent pas d'en apporter de France ſuffiſamment, & qu'ils ſoient bons pour les tranſporter des Païs deſdits ſieurs Etats des Provinces-Unies audit lieu & où ſera l'armée du Roi pour parachever ſon deſſein, auquel Sa Majeſté n'engageroit jamais ſes armes, ſans la confiance qu'elle prend que le contenu au préſent article ſera fidelement & ponctuellement executé par leſdits ſieurs Etats, qui le promettent & s'y obligent ſur peine de manquement de foi & d'infraction des traitez faits par eux avec Sa Majeſté. AN. 1644.

Leſdits ſieurs Etats promettent ſincerement aux armées de Sa Majeſté paſſage & repaſſage ſur le Rhin à Veſel, & auſſi paſſage & repaſſage ſur la Meuſe à Maeſtricht, quand ils en ſeront requis par Sa Majeſté, pourvû que ce ne ſoit point pour préjudicier à leur Etat.

Leſdits ſieurs Etats s'obligent de tenir leur armée en

AN. 1644. *campagne tant & si long-temps que le bien de la cause commune requierera, & la raison pourra permettre.*

En foi dequoi nous Ambassadeurs & Députez en vertu de nos pouvoirs respectifs, avons signé ces présentes de nos seings ordinaires, & à icelles fait poser le cachet de nos armes. A la Haye en Hollande ce 29. Février 1644.

TRAITE' POUR UN SECOURS extraordinaire de douze cent mille livres, accordé par le Roi aux Etats le 29. Février 1644.

Le Roi par l'avis de la Reine-Régente sa mere, & considerant le peu d'inclination que les ennemis communs ont toujours euë à la paix, & qu'encore que pour la négociation d'icelle ils aïent enfin envoïé partie de leurs Plenipotentiaires à Munster, ils pourroient se contenter de cette apparence, & tirer les affaires en longueur, s'ils ne sont forcez par les armes d'entendre à un accommodement raisonnable, pour parvenir à une si bonne fin, Sa Majesté s'est résoluë conjointement avec les sieurs Etats Generaux des Provinces-Unies des Païs-Bas, de les attaquer le plus puissamment qu'il se pourra cette campagne, & pour donner moïen ausdits sieurs Etats de supporter plus aisément les dépenses qu'ils seront obligez de faire pour une grande entreprise, Sadite Majesté a bien voulu leur accorder pour la présente année 1644. un secours d'argent extraordinaire conformément aux conditions qui s'ensuivent.

I. Sa Majesté assistera durant la présente année 1644. lesdits sieurs Etats Generaux de la somme de douze cent mille livres, laquelle lesdits sieurs Etats emploïeront effectivement à l'entretien des gens de guerre extraordi-

naires qui sont déja & pourront être levez, en sorte que ladite somme de douze cent mille livres ne pourra être divertie à aucun autre usage, ce que lesdits sieurs Etats promettront de bonne foi & maintiendront religieusement, afin d'attaquer plus aisément les ennemis par toutes voies & moïens à eux possibles. AN. 1644.

II. Sa Majesté fera bailler pour ledit argent des assignations qui seront bonnes & au contentement de celui que lesdits sieurs Etats autoriseront en France sur ce sujet, pour être effectivement acquittées dans Paris dans le cours de la présente année; dont le païement s'en fera à trois termes, sçavoir quatre cent mille livres lors de la ratification respective du présent traité, quatre cent mille livres dans le mois de Juillet prochain, & les autres quatre cent mille livres dans le mois d'Octobre ensuivant.

III. Moïennant quoi lesdits sieurs Etats s'obligent à mettre leur armée bonne & forte en campagne pour faire une entreprise considerable, Sa Majesté promettant de son côté de mettre une bonne & forte armée en campagne pour faire aussi une entreprise considerable dans les Païs-Bas, ou incommoder les ennemis le plus qu'il lui sera possible.

IV. Lesdits sieurs Etats consentent que sur ladite somme de douze cent mille livres seront prises & réservées les pensions des Officiers François, pour être païées & distribuées sur le pied & de la même façon qu'il a été convenu par le traité du 17. Juin 1630. & celui du 14. d'Avril 1634. & que celui que lesdits sieurs Etats commettront à Paris pour recevoir lesdits douze cent mille livres sera obligé d'y païer & fournir la somme

AN. 1644. *à quoi se montent lesdites pensions sur le dernier terme du païement.*

V. Sa Majesté & lesdits sieurs Etats ratifieront respectivement les premiers articles dans le terme de six semaines ou deux mois, si faire se peut.

VI. Le présent traité ne dérogera point aux précedens faits entre Sa Majesté & lesdits sieurs Etats, tous lesquels demeureront en leur force & vigueur pour être fidelement & religieusement effectuez de part & d'autre.

XLV. Contestation sur l'ordre de la signature du traité.

Remarques des Plenipotentiaires sur le traité.

Il ne s'agissoit plus que de signer, & ce fut encore un nouvel écueil où toute la négociation pensa échouer. Les Commissaires prétendirent que les trois Plenipotentiaires François devoient signer d'un côté sur une même colonne, & eux de l'autre côté sur une semblable colonne parallele à la premiere, en sorte que le nom du premier d'entre eux fût plus honorablement placé que celui du second & du troisiéme Plenipotentiaire François. Ils alleguerent quelques exemples pour justifier leur prétention, mais quoi qu'ils pussent dire, les Plenipotentiaires protesterent qu'ils ne se relâcheroient jamais sur ce point, & les Commissaires furent en effet obligez de signer sur la même ligne, tout de suite après les trois Plenipotentiaires Francois.

Ce ne fut pas encore là la derniere contestation. On peut voir dans le traité que j'ai rapporté, qu'on n'y fait aucune mention du troisiéme cas dont il avoit été tant parlé; parce que la décision en avoit été renvoïée à un autre temps. Les Commissaires voulant cependant obliger les Plenipotentiaires à

regler

régler au plûtôt ce qu'on seroit tenu de faire de part & d'autre dans ce troisiéme cas, leur présenterent un écrit qui contenoit en substance les demandes de la République dans le cas dont il s'agissoit, avec un article ajouté par lequel le Roi devoit s'obliger à ne conclure la paix qu'après que la République auroit été satisfaite sur ce point. Si les Plenipotentiaires avoient reçû cet écrit, les Etats auroient fait valoir cette démarche comme un aveu de l'obligation où la France reconnoissoit être de regler au plûtôt ce troisiéme cas, & ils n'auroient pas manqué de dire quand ils l'auroient jugé à propos, qu'ils n'avoient signé le traité que dans l'esperance que ce cas seroit reglé avant que le traité fût ratifié de part & d'autre. Le piege étoit assez fin, & pour y faire tomber les Plenipotentiaires, ils les presserent extrémement de recevoir l'écrit; mais ceux-ci qui avoient été informez d'ailleurs de ce qui y étoit contenu, représenterent aux Commissaires qu'il ne convenoit pas de mêler un tel acte qui étoit une espece de protestation, avec un traité de renouvellement d'alliance, & refuserent absolument de le recevoir. Les Commissaires ne se rebuterent point. N'esperant pas de persuader les Plenipotentiaires ils résolurent de les tromper, & laisserent un jour cet écrit sur la table du Comte d'Avaux, caché parmi d'autres papiers. Le Comte s'en étant apperçû le renvoïa sur le champ au Président des Commissaires, & comme il refusa de le reprendre, le porteur le laissa chez lui. Les Commissaires le rapporterent encore le lendemain & firent de nouveaux efforts pour le faire recevoir. Alors un des Plenipotentiaires qui n'est pas nommé, pour

AN. 1644.

XLVI. Les Commissaires présentent aux Plenipotentiaires un écrit captieux.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 8. Mars 1644.

AN. 1644.

finir une contestation si importune, prit l'écrit, & en présence des Commissaires le jetta au feu, disant qu'il n'étoit pas juste qu'*un morceau de papier* arrêtât davantage la conclusion des grandes affaires qu'ils avoient à regler, & que ces sortes d'actes tenoient plus du procès que de la négociation. Ce dénouëment fut plus heureux qu'on n'auroit dû esperer, & l'on ne parla plus de l'écrit.

XLVII. Avantages de cette négociation.

Toute la suite de la négociation que je viens de raconter, prouve assez combien il étoit necessaire que les Plenipotentiaires passassent par la Haye avant que de se rendre à Munster. Jusques-là Saavedra s'étoit vanté *qu'il pouvoit en une aprés-soupée commencer & conclure le traité d'Espagne avec les Hollandois*. Ce traité ruina ses esperances : Contarini avoüa que c'étoit un *coup de Maître*, & la France avoit en effet tout sujet de s'en applaudir, ne pouvant pas prévoir que la République dût être si peu constante dans ses résolutions, ou si peu sincere dans ses promesses ; mais une République, & sur-tout une nouvelle République est toujours sujete à de grandes variations, & se croit tout permis pour se fortifier & s'établir.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 22. Avril 1644.

XLVIII. Zele du Comte d'Avaux pour la religion.

Plus le séjour des Plenipotentiaires à la Haye avoit été long, plus ils se hâterent d'en partir. Les ordres réïterez de la Cour ne leur permettoient sur cela aucun délai, & les cris de toute l'Europe les appelloient à Munster. Le Comte d'Avaux qui aimoit à laisser par-tout des marques de sa magnificence, avoit déja donné chez lui une fête superbe au Prince d'Orange, au Prince Guillaume son fils, & aux Princesses leurs épouses. Il ne lui restoit plus qu'à donner aussi en

Hollande des marques de ſon zele pour la religion, comme il en avoit donné en Allemagne. Il le fit en pleine Aſſemblée des Etats dans la harangue qu'il y prononça à ſon audience de congé. Je la rapporte ici telle que je l'ai trouvée dans ſes papiers, à quelques termes près que j'ai pris la liberté de changer, parce qu'ils ne ſeroient pas du goût d'aujourd'hui.

AN. 1644.

XLIX. Harangue du Comte d'Avaux aux Etats.

Meſſieurs, il eſt temps de mettre la derniere main « aux affaires que nous avons été chargez de traiter « avec vous. Comme c'eſt ici que nous avons com- « mencé notre négociation, c'eſt ici que nous vou- « lons auſſi la terminer & y mettre le ſceau par votre « conſentement. Oüi, Meſſieurs, en préſence de cette « Aſſemblée qui repréſente la Majeſté de l'Etat des « Provinces-Unies, en préſence de ces auguſtes Por- « traits des Fondateurs de la République qui ſemblent « préſider encore à vos déliberations, Nous confir- « mons tous les traitez par leſquels cet Etat a été ſou- « tenu pendant la guerre, & nommément celui que « nous venons de faire, par lequel nous eſperons « qu'elle prendra enfin une conſiſtence tranquille & « aſſurée. Quoique tous les traitez précedens aïent « été dirigez à la même fin, on pourroit s'imaginer « qu'ils ont été faits beaucoup moins pour parvenir « au repos qu'à la victoire, & que le nom agréable « de la paix qui en ornoit toutes les préfaces & dont « on donnoit des eſperances aux peuples dans les dé- « liberations mêmes de la guerre, n'étoit qu'un voile « ſpecieux qui ſervoit à couvrir des réſolutions en- « tierement contraires que la neceſſité des temps nous « obligeoit de ſuivre. Nous ne la regardons plus en « idée, Meſſieurs, cette paix tant deſirée; nous tou- «

AN. 1644. »chons au moment qui doit la donner aux peuples ;
»nous allons faire ouvrir son temple. Le traité que
»nous venons de conclure nous en fraïe déja le che-
»min. Tous les peuples louent le zele avec lequel
»vous conspirez à ce grand ouvrage, & nous espe-
»rons que Dieu favorisant vos travaux & les nôtres,
»vous jouirez bien-tôt d'un repos aussi utile à la
»République, que ses armes ont été glorieuses jus-
»qu'à présent, au grand étonnement de toute l'Eu-
»rope. C'est sans doute, Messieurs, un effet bien
»étonnant du soin de la Providence que ce petit
»coin de terre ait pû résister à toutes les forces d'un
»Prince dont la puissance accabloit toute l'Europe,
»& qui ne voïoit rien au dessus de sa grandeur que
»sa seule ambition. N'est-ce pas une espece de pro-
»dige qu'après soixante-dix ans de guerre, après tant
»de vaines entreprises & d'efforts impuissans, ce
»Prince soit enfin réduit à rechercher la paix & votre
»amitié ? Mais vous n'ignorez pas, Messieurs, que
»nos Rois ont beaucoup contribué à votre établis-
»sement, & qu'ils ont favorisé vos progrès. Encore
»aujourd'hui qu'avec les marques de la Souveraineté
»vous en avez la puissance ; & que vous trouvez
»dans vos propres forces dequoi repousser tous les
»efforts de l'Espagne, le Roi & la Reine-Régente
»n'en ont pas moins de zele pour l'affermissement
»de votre Etat. La France, comme une mere tendre,
»après avoir conduit, pour ainsi dire, par la main
»& soutenu l'enfance de la République, la voit avec
»plaisir parvenuë à une forte jeunesse, & en état de
»lutter avec cet ennemi redoutable qui paroissoit
»invincible. Mais quelles que soient aujourd'hui vos

forces, nous ne doutons pas que vous ne regardiez « toujours comme un grand avantage que la même « main qui vous a conduits au point de grandeur où « vous êtes, continuë à vous y maintenir, & nous es- « perons que rien ne sera capable de vous faire ou- « blier vos promesses & ce que vous devez à un Prince « dont l'alliance vous est si honorable, & sera tou- « jours la principale sûreté de vos Provinces. Nous « esperons aussi, Messieurs, que la consideration de « cette alliance, que celle que vous avez pour le Roi « & la Reine-Régente, & enfin la bonté naturelle « de ceux qui composent cette Assemblée les porte- « ront à recevoir favorablement les instances que « nous sommes chargez de leur faire en faveur des « Catholiques. Agréez, Messieurs, que le Roi imi- « tant la pieté de ses peres, comme il les imite dans « l'affection qu'ils ont euë pour votre Etat, vous « exhorte par notre ministere à moderer vos Edits « contre des gens qui professent la même religion « que lui, qui sont nez parmi vous & qui sont de « votre sang. Le Roi s'interesse trop à votre conser- « vation pour vous faire une demande qui pût pré- « judicier à l'Etat. Il souhaite que vous permettiez « aux Catholiques, ou du moins que vous ne les em- « pêchiez pas de s'assembler dans leurs maisons pour « satisfaire leur pieté; & pourquoi leur refuseriez- « vous cette grace? Ils sont, dites-vous, ennemis du « gouvernement. Je veux bien le supposer avec vous; « mais examinez d'où procede leur mécontentement. « Ils ont contribué par leurs biens, par leurs armes « & aux dépens de leur sang à la liberté publique, « & ils n'en jouissent pas. Ils vous ont aidez à secouer «

AN. 1644.

AN. 1644.

» le joug de l'inquiſition qui leur étoit auſſi odieux
» qu'à vous, & vous la rétabliſſez contre eux-mêmes.
» En un mot, la rigueur avec laquelle vous les traitez,
» la défenſe que vous leur faites de recevoir dans leurs
» Chapelles ceux qui n'ont pas le moïen d'entretenir
» un Prêtre, le mépris que quelques-uns de vos Com-
» miſſaires ont fait des choſes que nous eſtimons les
» plus ſaintes, a ſans doute aliené leurs eſprits. Vou-
» lez-vous les ramener au devoir ? Voulez-vous de ces
» hommes mal intentionnez en faire de bons citoïens?
» Relâchez un peu de la ſeverité de vos Edits. Vous
» les obligerez à une éternelle reconnoiſſance, &
» vous les empêcherez de tourner ailleurs les yeux
» pour chercher une conſolation qu'ils recevront de
» vous. Vous ſçavez que les recherches que vous
» faites ne diminuent ni leur nombre ni leurs aſſem-
» blées. Vous leur devez encore la juſtice d'avoüer
» qu'ils n'ont jamais rien entrepris contre l'Etat.
» Pourquoi donc les traiter en ennemis ? Sont-ce
» deux qualitez incompatibles d'être bon Catholique
» & bon Hollandois ? Ne peut-on être ennemi du
» Roi d'Eſpagne ſans être Proteſtant ? Demandez-
» le, Meſſieurs, aux Catalans & aux Portugais ?
» Mais ne cherchons pas des exemples ſi loin. Les
» Catholiques de vos Provinces ont déclarez les Eſ-
» pagnols ennemis de leur patrie ; ils ont les premiers
» de tous ſigné cette heureuſe conféderation qui a
» donné commencement à votre ſouveraineté. Aſ-
» ſurez-vous, Meſſieurs, & je vous le promets de
» leur part, que ſi vous leur êtes plus favorables, cette
» portion qui ſemble ſe détacher du corps de la Répu-
» blique s'y rejoindra avec ardeur pour conſpirer avec

vous à la conſervation de la liberté commune. «
C'eſt le ſentiment du Roi & de la Reine-Régente. « AN. 1644.
C'a été celui du feu Roi pere de notre jeune Mo- «
narque, & celui de ſon biſaïeul. Puiſque vous ſui- «
vez leurs conſeils dans tout le reſte, ne les rejettez «
pas dans ce ſeul point. Si vous vous ſouvenez avec «
reconnoiſſance de la faveur que vous fit Henri le «
Grand lorſqu'il reconnut votre indépendance, & «
qu'il l'orna de toutes les prérogatives qui diſ- «
tinguent les Souverains, rappellez-vous auſſi, Meſ- «
ſieurs, le conſeil qu'il vous donna par ſon Miniſtre, «
pour l'utilité même de votre Etat, de tolerer l'exer- «
cice de la religion Catholique. Ainſi puiſſiez-vous «
tranſmettre à votre poſterité la République non «
pas telle que vous l'avez reçûë de vos ancêtres, «
mais telle que vous l'avez renduë par votre ſageſſe «
& votre vertu, riche, floriſſante & redoutable à «
ſes ennemis. «

L. Succès de la harangue en faveur des Catholiques.

Avant que de prononcer ce diſcours le Comte d'Avaux avoit ſondé les diſpoſitions des Etats qui ne lui avoient point fait eſperer de réponſe favorable. Il eſt vrai que le Prince d'Orange lui avoit avoüé qu'il n'étoit pas juſte de vexer les Catholiques dans un païs où la tolerance eſt une des maximes fondamentales de l'Etat; mais ce Prince qui n'étoit déja que trop ſuſpect par ſa nouvelle alliance avec l'Angleterre & par d'autres endroits, n'avoit garde d'appuïer une pareille demande. Les Commiſſaires avoient auſſi conſeillé au Comte de ne faire aucune mention des Catholiques, parce que tout ce qu'il diroit ſeroit infailliblement mal reçû. M. de Servien prétendit qu'il lui avoit conſeillé la même

choſe, quoique le Comte d'Avaux ſoutint qu'il y
AN. 1644. avoit conſenti. Quoi qu'il en ſoit, le zele l'emporta ſur toutes les conſiderations humaines, & n'eut pourtant pas le ſuccès que le Comte avoit eſperé. Les Etats regarderent la demande de l'Ambaſſadeur François comme un effet des cabales ſecretes des Catholiques, pour leur extorquer par autorité la liberté qu'on leur refuſoit. Sur ce principe, loin d'avoir égard à la demande du Comte, ils réſolurent de porter contre les Catholiques des ordres encore plus ſeveres pour leur ôter l'envie de recourir jamais aux Puiſſances étrangeres.

Comme la demande avoit irrité les eſprits des Hollandois, elle déplût auſſi à la Cour de France où l'on en jugea par le ſuccès. Le Comte d'Avaux, qui dans toutes ſes autres négociations *n'avoit jamais fait de faute*, au jugement du Cardinal de Richelieu, ſe vit accuſé d'indiſcretion. La Cour avoit changé: ſous un gouvernement foible & un Miniſtre timide on prenoit l'allarme ſur tout. La religion n'entroit plus que pour peu de choſe dans les déliberations, & l'on ſe contentoit d'en emploïer ſouvent le nom pour ſatisfaire la pieté de la Reine. La Cour ne laiſſa cependant pas ſur les vives inſtances des Plenipotentiaires, d'écrire aux Etats pour ſe plaindre de leur conduite envers les Catholiques, & elle obtint du moins qu'on laiſsât les choſes au même état qu'auparavant.

II. Le Comte d'Avaux part pour ſe rendre à Munſter.

Les Plenipotentiaires n'aïant plus rien à faire à la Haye ſe diſpoſerent enfin à obéïr aux ordres preſſans de la Reine. Une maladie y aïant encore retenu M. de Servien, le Comte d'Avaux ſe mit ſeul en chemin

chemin pour se rendre à Munster & faire cesser par son arrivée les plaintes affectées des partisans de la Maison d'Autriche. Leurs invectives étoient d'autant plus injustes que les Cours de Vienne & de Madrit étoient moins disposées que jamais à la paix. La guerre de Dannemark & la déroute de l'armée Françoise à Dutlingen avoient extrémement relevé les esperances de la Maison d'Autriche. L'Empereur & le Roi d'Espagne se flattoient de voir bien-tôt tout le Dannemark armé contre la Suede, & toute la France soulevée contre la Reine & son Ministre. Les ennemis en étoient si persuadez, que le Comte d'Aversberg Plenipotentiaire de l'Empereur à Osnabrug, conseilla fortement à Ferdinand de profiter du prétexte que lui donnoit le séjour des Plenipotentiaires François à la Haye pour rompre la négociation.

AN. 1644.

Memoire des Plenipotentiaires à la Reine, 16. Juillet 1644.

LII.
Le Duc de Neubourg entreprend de former une ligue qui est suspecte à la France.

Dépêche du Roi aux Plenipotentiaires, 31. Octob. 1643.

Quoique la France n'appréhendât pas à beaucoup près tous les malheurs dont ses ennemis la croïoient menacée, elle ne negligea rien pour les détourner, en fortifiant ses armées & en empêchant, autant qu'il étoit possible, tout ce qui pouvoit faire obstacle à ses armes & à celles de ses Alliez. Telle étoit une ligue que le Duc de Neubourg & l'Archevêque de Cologne avoient imaginé de former dans le cercle de Westphalie pour se défendre, disoient-ils, également contre les deux partis, & se maintenir dans la neutralité. L'affaire étoit d'autant plus importante, que le cercle de Franconie paroissoit vouloir suivre l'exemple de celui de Westphalie. Le Comte d'Avaux écrivit au Duc de Neubourg pour lui représenter que cette ligue étoit tout-à-fait contraire aux

AN. 1644. veritables interêts de l'Allemagne, parce qu'en obligeant les troupes étrangeres de sortir de l'Empire, elle donneroit à l'Empereur la facilité d'opprimer les Provinces. Mais le Duc se contenta de donner au Comte de belles paroles sans abandonner son dessein. Le seul défaut d'argent le fit échouer dans la suite.

LIII. L'Electeur de Brandebourg renouvelle ses propositions d'alliance avec la France.

L'Electeur de Brandebourg crut l'occasion favorable pour prendre avec la France des liaisons qu'il souhaitoit d'avoir depuis long-temps, ou plûtôt pour faire valoir ses droits sur la succession de Juliers contre le Duc de Neubourg. Un Gentilhomme envoïé de sa part, fit à la Cour de France des propositions qu'elle écouta favorablement; mais elle ne se pressa pas de prendre avec lui aucun engagement avant que d'être mieux informée de ses dispositions; car on ne pouvoit pas encore penetrer le motif qui le faisoit agir. Il est vrai qu'il demandoit que la France appuïât ses prétentions dans le traité de Munster; mais on soupçonnoit que sa principale vûë étoit que le Roi favorisât son mariage avec la Reine de Suede; car il avoit toujours ce grand dessein en tête. On confirmoit même de jour en jour le bruit de ce mariage, & quelques Princes en vouloient faire appréhender les suites aux François, auxquels on représentoit qu'il étoit dangereux de laisser former dans le Nord une si puissante Monarchie Protestante. La France loin de le craindre, croïoit plûtôt devoir le souhaiter, parce qu'une telle Monarchie auroit servi d'un grand contre-poids à la puissance de la Maison d'Autriche. Elle souhaitoit néanmoins, en cas que ce mariage dût se faire, que les

Lettre de M. de Brienne aux Plénipotentiaires, 5. Mars 1644.

propositions en demeurassent secretes, & qu'il fût différé jusqu'après la guerre de la Suede avec le Dannemark pour ne pas faire un nouvel ennemi du Roi de Pologne. Roncalli qui résidoit à Paris de la part de ce Prince, laissoit échapper de secretes menaces que son Maître romproit avec la Suede, si ce mariage se faisoit. Mais on n'osoit donner sur cela aucun conseil aux Suedois ; parce que, comme remarquoit M. d'Avaux, ils prenoient ombrage des services même qu'on vouloit leur rendre, s'imaginant que la France étoit jalouse de leur accroissement. Peut-être aussi Roncalli qui étoit alors fort suspect aux Ministres de France, ne parloit-il ainsi que pour détourner ce mariage que la Maison d'Autriche craignoit extrémement.

AN. 1644.

LIV. Heureux commencemens de la Régence de France.

Cependant les esperances que les Espagnols avoient conçûës de voir la France agitée de troubles domestiques sous la minorité d'un jeune Roi, & le ministere d'un étranger, s'évanouissoient de jour en jour. Les armes Françoises étoient toujours superieures en Espagne, en Italie & dans les Païs-Bas. Elles devoient l'être bien-tôt en Allemagne par le soin qu'on prenoit d'y fortifier l'armée. Tout étoit calme au dedans du Roïaume où la Reine & le Ministre commençoient à affermir leur autorité. Il n'en étoit pas de même de l'Empereur qui trouvoit une entiere opposition à ses desseins dans la Diete qui se tenoit depuis plus d'un an à Francfort sur le Mein.

Pufendorf. l. 15.

LV. La Diete de Francfort refuse à l'Empereur toutes ses demandes.

Cette Diete avoit été convoquée sous le prétexte de réformer les abus qui se commettoient dans l'administration de la justice ; mais c'étoit en effet pour en obtenir des secours pour continuer la guerre.

AN. 1644. Dès l'ouverture de l'Assemblée les Ministres de l'Empereur s'apperçûrent du peu de disposition qu'elle avoit à entrer dans leurs vûës. Car les Députez, tant des Electeurs que des Princes, commencerent par demander qu'on traitât des moïens de rétablir la paix, & l'obtinrent à la pluralité des suffrages malgré tous les efforts des Autrichiens. Ceux-ci espererent parer le coup, en proposant qu'on commençât par traiter des moïens de rétablir la paix au dedans de l'Empire, c'est à-dire selon le dessein qu'ils se proposoient, de réunir tous les Princes & les Etats de l'Empire au parti de la Maison d'Autriche contre les Puissances étrangeres, comme on avoit voulu faire autrefois par la paix de Prague. Leur proposition fut encore rejettée tout d'une voix, & il fut conclu de déliberer des moïens de faire la paix avec les Princes étrangers, avant que de traiter de la paix au dedans de l'Empire, parce que celle-ci devoit être l'effet de l'autre.

LVI. Les Colleges des Princes & des Villes prennent la résolution de députer au traité de la paix generale.

On proposa ensuite la fameuse question, si le College des Princes & celui des Villes devoient envoïer leurs Députez au traité de la paix generale. Les Députez d'Autriche & de Bourgogne prétendirent qu'ils ne le devoient pas parce que le traité ne devoit pas comprendre les differends particuliers que les Princes & les Villes pouvoient avoir avec l'Empereur, differends qui selon eux, avoient déja été juridiquement decidez par le traité de Prague, le decret de Ratisbonne & plusieurs transactions particulieres. Que ce nombre infini d'affaires dont on vouloit embarrasser la négociation de la paix, la rendroit impossible. Qu'un petit nombre de Dépu-

tez ne pourroit pas assez bien soutenir la cause de tant d'interessez, & qu'il seroit même impossible de dresser leurs instructions d'une maniere dont tous les interessez fussent contens. Ce raisonnement ne persuada personne. Les Princes de l'Empire résolurent de profiter de l'occasion qui se présentoit de faire valoir leurs droits qu'ils avoient jusques-là trop negligez. Les Villes Imperiales prirent la même résolution. Le College Electoral plus favorable à l'Empereur, s'opposa à la résolution des Princes & des Etats de l'Empire, & n'osant pas leur contester le droit de députer, ils leur en représenterent les inconveniens & l'inutilité. Mais leur opposition ne servit qu'à confirmer les autres dans leur sentiment, de peur que s'ils se relâchoient dans une occasion si importante, ils ne fournissent eux-mêmes un exemple dont on pût se prévaloir dans la suite contre eux. Ils déclarerent en même temps qu'ils ne prétendoient pas donner atteinte aux prérogatives de l'Empereur ni des Electeurs: qu'ils ne vouloient pas s'ingerer dans les Conferences des Ministres Imperiaux avec les Ambassadeurs des Princes étrangers; mais qu'il étoit juste que leurs Députez assistassent aux déliberations qui se feroient sur les interêts communs de l'Empire, & qu'on ne décidât rien sur ce point sans leur consentement.

AN. 1644.

LVII. L'Empereur veut dissoudre la Diete.

Si cette fermeté des Membres de l'Empire chagrinoit l'Empereur, il ne fut pas moins mortifié du refus que la Diete fit d'une contribution de cent mois Romains qu'il demandoit pour l'aider à soutenir les frais de la guerre. Irrité de voir dans tous les Députez une opposition si generale à ses desseins, il

Relation manuscrite de la Diete de Francfort.

AN. 1644. fit ſolliciter l'Electeur de Maïence de diſſoudre la Diete & d'en indiquer une autre ; mais il ne réuſſit pas encore en ce point, parce que l'Electeur jugea avec raiſon, que tant d'allées & de venuës ſeroient trop incommodes aux Députez dans un temps où toute l'Allemagne étoit en armes. Enfin les Princes & les Villes firent encore une propoſition qui ne déplût pas moins que les autres aux Miniſtres de la Maiſon d'Autriche. Ce fut de tranſporter la Diete toute entiere au lieu du congrès, afin d'être plus à portée de déliberer ſur les articles du traité de paix. La France qui ſouhaitoit que tous les Etats de l'Empire envoïaſſent leurs Députez à Munſter & à Oſnabrug, auroit encore été plus aiſe d'y voir une Diete entiere, parce qu'il lui auroit été plus facile de s'y former un parti. Mais c'étoit juſtement là une raiſon pour l'Empereur de ne le pas permettre, & en effet les Députez d'Autriche s'y oppoſerent de toutes leurs forces, ſoutenus des Députez de Baviere qui craignoient que la cauſe du Prince Palatin ne fût évoquée à ce Tribunal.

LVIII. La France emploïe ſa médiation entre la Suede & le Dannemark.

Il ſe tenoit cependant à Paſſau une autre Aſſemblée des Députez des Electeurs, où les partiſans de la Maiſon d'Autriche cherchoient les moïens de rendre les Danois irréconciliables avec les Suedois. La France à qui la nouvelle guerre entre ces deux peuples donnoit beaucoup d'inquietude, ne ſongeoit pas moins efficacement de ſon côté à l'aſſoupir. Elle avoit repris la penſée d'envoïer un Ambaſſadeur au Roi de Dannemark pour ſervir de Médiateur, & ce Prince avoit temoigné qu'il accepteroit volontiers la médiation de la France. M. de la Thuillerie fut

nommé pour cet emploi. Le Prince animé à la guerre au de-là de tout ce qu'on pouvoit croire, pressoit l'Empereur de lui envoïer des secours, promettant de ne point traiter avec les Suedois qu'ils ne fussent hors de ses Etats, & même de toute l'Allemagne. Il proposoit pareillement au Roi de Pologne une ligue contre la Suede; il auroit voulu faire entrer tous les Princes de l'Europe dans sa querelle. Telles étoient les dispositions de ce Prince lorsque M. de la Thuillerie arriva auprès de lui. Christian alors plein de grandes esperances reçût avec froideur les propositions d'un accommodement. Le mauvais succès de quelques actions navales, & la retraite de Gallas que l'Empereur avoit envoïé à son secours le rendirent malgré lui beaucoup plus traitable.

AN. 1644.

LIX. Succès de Torstenson dans la guerre de Dannemark.

Gallas s'étoit avancé dans le Holstein où il s'étoit joint à l'armée Danoise, comptant d'enfermer Torstenson & de faire perir son armée. Celui-ci vint de son côté au devant des Imperiaux & leur présenta la bataille qu'ils refuserent. Il sortit ensuite du Holstein faisant passer toute son armée sous les retranchemens des ennemis sans qu'ils osassent l'attaquer, & sans perdre un seul chariot. Les Imperiaux & les Danois au lieu de le suivre, se séparerent mécontens les uns des autres & s'accablant mutuellement de reproches. Ce fut là tout le secours que le Roi de Dannemark reçût des Imperiaux dans cette guerre; car bien-tôt après les armées Françoises & Suedoises firent de si grands progrès en Allemagne, que l'Empereur n'eut pas trop de toutes ses forces pour se défendre. Ces mauvais succès faciliterent à M. de la Thuillerie sa négociation qui ne laissoit

Pufendorf l. 16.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, 10. Septembre 1644.

AN. 1644. pas d'être encore très-difficile par la haine irréconciliable que le Roi de Dannemark avoit contre les Suedois. C'étoit une vieille plaïe que la nouvelle guerre avoit envenimée, & sa jalousie causée par leur agrandissement paroissoit changée en fureur.

Lettre des mêmes au même, 26. Nov.

Comme on craignoit à la Cour de France que la Pologne ancienne ennemie de la Suede, & aussi jalouse que le Roi de Dannemark, ne se liguât avec lui, on y envoïa aussi M. de Bregy pour s'opposer aux sollicitations des Danois, sous prétexte de faire compliment à Ladislas sur la mort de la Reine son épouse.

IX. Le Prince Rakoci prend les armes contre l'Empereur.

Le voïage de M. de Bregy avoit encore un autre motif qui n'interessoit pas moins la France. C'étoit de faire approuver aux Polonois la guerre que Ragotski Prince de Transilvanie vouloit enfin déclarer à l'Empereur, ou du moins d'empêcher la Pologne de se déclarer contre ce Prince.

Pufendorf. l. 15. & 16.

J'ai déja raconté plus haut les propositions que le Prince Ragotski avoit faites aux deux Couronnes, & les réponses qu'il en avoit reçûës. Le traité traînoit en longueur par un effet de l'indifference ou de la lenteur des Suedois. Mais la résolution qu'ils prirent de déclarer la guerre au Roi de Dannemark, réveilla probablement dans eux le desir qu'ils avoient de s'unir avec le Prince de Transilvanie, afin de donner de l'occupation à l'Empereur du côté de la Boheme & de la Hongrie, tandis qu'ils seroient eux-mêmes occupez à la guerre de Dannemark. Le Prince de Transilvanie qui jusques-là n'avoit presque pas été connu en France, & dont l'Etat paroissoit méprisable, ne contenant, disoit-on, que sept montagnes, devint alors celebre par la diversion qu'il fit

en

en Allemagne. Comme il n'avoit jamais quitté le dessein de porter la guerre dans l'Empire, il avoit amassé assez d'argent & de troupes pour commencer la guerre sans le secours d'autrui, mais trop peu pour la continuer. Torstenson lui promit que la France & la Suede lui accorderoient les secours qu'il demandoit, & ratifieroient le traité; & comme il eut été trop long d'attendre ces ratifications, le Prince se contenta en attendant de celle de Torstenson. Il falloit encore obtenir le consentement du Grand-Seigneur dont Ragotski étoit tributaire, c'est-à-dire qu'il falloit envoïer à la Porte une grosse somme d'argent, parce qu'on n'y obtient rien qu'à ce prix. Torstenson promit tout au nom des deux Couronnes, & effectivement les Résidens de France, de Hollande & de Transilvanie agirent si efficacement auprès du Grand-Seigneur, qu'il accorda même plus qu'on ne lui demandoit.

AN. 1644.

LXI. Il traite avec les Alliez.

Ragotski convoqua aussi-tôt les Etats de Transilvanie & les fit consentir à la guerre contre Ferdinand. Il publia un Manifeste pour justifier sa conduite, & entra dans la Hongrie à la tête d'une armée de trente six mille hommes presque tous de cavalerie. Il prit plusieurs Places & se rendit maître d'un grand Païs. Mais bien-tôt il apprit que Torstenson au lieu de l'attendre ou de venir au devant de lui, étoit dans le fond du Holstein d'où il lui écrivoit, sans faire aucune mention de l'argent & des trois mille hommes qu'on lui avoit promis. Ses troupes étoient peu aguerries, & Goetz s'avançoit à grandes journées avec une armée de douze mille Imperiaux de vieilles troupes. Il apprit en même temps la mort

LXII. Il entre dans la Hongrie.

AN. 1644.

funeste du Grand Visir son protecteur à la Porte ; il avoit enfin lieu de craindre que le Roi de Pologne ne se déclarât contre lui. Ce Prince accablé de chagrin se crut à la veille de sa perte, & n'osant point hazarder une bataille, il prit le seul parti qui lui restoit, qui étoit de faire retraite avant l'arrivée de Goetz. Il fut assez heureux pour la faire sans perte. Goetz même ruina son armée à le poursuivre dans un païs dépourvû de vivres, & encore plus au siege de Cassovie où Ragotski avoit laissé cinq régimens qui se défendirent avec beaucoup de valeur.

LXIII. La France lui promet des secours.

La retraite des Imperiaux ranima le courage de Ragotski. Il refusa les conditions de paix que l'Empereur lui offrit, & on peut dire que ce Prince rendit alors un service signalé à la Suede dont la guerre de Dannemark auroit entierement ruiné les affaires en Allemagne sans la diversion des Transilvains. On avoit cependant lieu de craindre que ce Prince ne recevant aucun secours de ses Alliez, ne fût enfin obligé de s'accommoder avec l'Empereur ; & comme Torstenson n'étoit pas en état de lui en donner, il est probable qu'il eût bien-tôt fait sa paix, si la France n'eût agi pour le retenir dans le parti des Alliez. Il y avoit six ou sept mois que Torstenson avoit signé le traité. Le Prince s'étoit mis presqu'aussi-tôt en campagne, & cependant à peine les Suedois songerent-ils au bout de ce temps-là à en donner avis à la France après l'avoir engagée dans le traité. Aussi se seroit-elle mise peu en peine d'en remplir les conditions si elle n'avoit jugé la chose importante pour le bien commun des deux Couronnes. Le traité d'ailleurs étoit conçû d'une maniere fort irréguliere.

Lettre des Plenipotentiaires à la Reine, le 13. May 1644.

La Suede y étoit nommée avant la France, & on y prenoit des engagemens par rapport aux Turcs qu'il n'étoit pas honnête d'avoüer dans un temps où l'on n'étoit pas contraint comme ſous François I. de recourir à ces remedes extrêmes. Mais l'utilité que la France pouvoit retirer de cette guerre, la fit paſſer par deſſus ces conſiderations. Elle refuſa ſeulement de ratifier le traité comme la Suede fit auſſi de ſon côté, & réſolut cependant d'en obſerver les articles qui conſiſtoient à donner tous les ans au Prince un ſecours de cent mille Richſdales, & à agir en Pologne & à la Porte pour lui ménager la faveur de ces Puiſſances. Les Suedois auroient encore ſouhaité qu'on eût partagé avec eux les frais de trois mille hommes de cavalerie qu'ils s'étoient obligez de fournir. Mais on crut devoir leur laiſſer ce ſoin tout entier, comme ils avoient laiſſé à la France celui d'agir à Conſtantinople, d'autant plus qu'ils avoient deſſein de ceder aux Tranſilvains des Places & des garniſons qu'ils avoient en Moravie. M. de Croiſſy fut chargé d'aller aſſurer le Prince Ragotski du païement de la ſomme dont on étoit convenu, & de demeurer enſuite auprès de lui pour l'entretenir dans ſes bonnes diſpoſitions.

AN. 1644.

LXIV. Le Comte d'Avaux arrive à Munſter.

Voilà ce qui ſe paſſoit dans les principales parties du monde Chrétien, lorſque le Comte d'Avaux arriva enfin à Munſter où il étoit attendu depuis pluſieurs mois, & où il fut bien-tôt ſuivi du Comte de Servien pour commencer enſemble cette importante & difficile négociation dont le ſuccès intereſſoit toute l'Europe.

17. Mars 1644.

Lettre du C. d'Avaux, à la Reine, 18. Mars 1644.

LXV. Entrée du Nonce

Deux jours après l'arrivée de l'Ambaſſadeur Fran-

çois, le Seigneur Chigi fit aussi son entrée à Munster
AN. 1644. pour y faire les fonctions de Médiateur, avec la
du Pape à Munster. qualité de Nonce du Saint-Siege, en attendant la venuë d'un Légat dont le choix n'étoit pas encore reglé. Jusques-là le Comte d'Avaux n'avoit eu aucune contestation avec les Espagnols sur la préséance, & tout s'étoit passé en civilitez réciproques; mais l'entrée du Nonce fournit une occasion de querelle. Le Comte d'Avaux jugeant que les premieres démarches en cette matiere servent de regle pour les suivantes, résolut de profiter de la premiere occasion qui se présentoit de se mettre en possession d'un rang que la prééminence des Rois de France lui donnoit au dessus des Plenipotentiaires d'Espagne. Il envoïa de bonne heure chez les Comtes de Nassau & de Saavedra observer ce qui s'y passoit. Comme on lui eût rapporté que les carosses étoient déja prêts pour aller au devant du Nonce, il fit aussitôt préparer le sien; mais prévoïant qu'il y auroit de la contestation avec les carosses d'Espagne, & voulant s'assurer l'avantage, il fit monter M. de Saint-Romain avec vingt Gentilshommes à cheval, sous prétexte de rendre plus d'honneur à M. le Nonce. En toute autre occasion il s'en seroit tenu là au hazard de ce qui auroit pû arriver; mais il craignit avec raison, de répandre du sang dans un lieu consacré à la paix, & il ne voulut pas commencer la négociation par une bataille. Il fit dire à M. Contarini ce qu'il avoit fait; celui-ci entendit à demimot, & envoïa promptement avertir les Espagnols qui en furent consternez. Après plusieurs allées & venuës chez le Comte de Nassau, & beaucoup de

mouvemens qui marquoient leur inquietude, ils prirent enfin le parti de ne point envoïer au devant du Nonce, comme s'ils avoient ignoré son arrivée; de sorte qu'on vit les carosses Espagnols qui s'étoient joints à ceux des Imperiaux dans la cour du Comte de Nassau, s'en séparer pour retourner chez leurs maîtres, au lieu de suivre la même route pour aller faire honneur au Nonce. Quelques jours après le Nonce leva publiquement lui-même toutes les équivoques sur cette matiere; car en sortant de chez les Imperiaux pour leur rendre sa premiere visite, il alla descendre immédiatement chez le Comte d'Avaux avant que d'aller chez les Espagnols.

AN. 1644.

Lettre du C. d'Avaux à la Reine, 25. Mars 1644.

LXVI. Civilitez mutuelles & cerémonial entre les divers Plenipotentiaires.

Ces petites disgraces n'empêcherent pas les Plenipotentiaires d'Espagne de rendre au Comte d'Avaux la premiere visite de cerémonie, comme il se pratique envers le dernier venu, & comme les Plenipotentiaires de l'Empereur avoient déja fait de leur côté. Le compliment des Imperiaux avoit été fort civil pour la personne du Comte d'Avaux en particulier, & rempli de démonstrations de zele pour la paix. Celui des Espagnols fut plus réservé, & parut avoir quelque chose de fier. Ils parlerent de la guerre comme des gens qui ne se tenoient pas pour battus, & de la paix comme d'un interêt également commun aux deux Roïaumes, & qu'ils ne souhaitoient que pour le bien general de la Chrétienté; ajoutant comme par grace *qu'ils étoient d'autant plus disposez à écouter favorablement les propositions de la France, que ceux qui les avoient attaquez n'étoient plus au monde*, (c'est-à-dire Loüis XIII. & le Cardinal de Richelieu): *& qu'ils cesseroient volontiers de faire*

Lettre du C. d'Avaux à la Reine, le 1. Avril 1644.

la guerre au Roi qui n'étoit pas encore né lorsqu'elle avoit commencé.

AN. 1644.

LXVII.
Contestation sur le cerémonial entre le C. d'Avaux & l'Ambassadeur de Venise.

Les Imperiaux & les Espagnols furent aussi de leur côté parfaitement satisfaits des civilitez du Comte d'Avaux. Il n'en fut pas de même de M. Contarini. Le Comte descendit cinq marches de l'escalier pour le recevoir, & après la visite faite le reconduisit jusqu'au bas de l'escalier croïant même exceder en cela les bornes du cerémonial avec les Ambassadeurs de Venise. Contarini cependant en pensoit bien differemment; car il prétendit que le Comte devoit encore descendre un perron de quatre marches qui étoit au bas de l'escalier, pour le reconduire jusqu'au carosse & le voir partir. Les Imperiaux & les Espagnols en avoient ainsi usé avec lui, & le Comte en eût sans doute fait autant s'il n'eût été retenu par une espece de reglement dont on étoit convenu, qui étoit qu'on suivroit à Munster le même cerémonial qui s'observoit à Rome. Or c'étoit alors l'usage à Rome que les Ambassadeurs François ne reçussent & ne reconduisissent ceux de la République de Venise que jusques au haut de l'escalier. Il est vrai que les Venitiens en usoient de la même maniere avec les François, comme par représailles; mais leur conduite en cela étoit regardée plûtôt comme un effet de leur dépit, que comme un cerémonial bien mesuré. Contarini repliquoit que Messieurs de Bassompierre & de Châteauneuf l'avoient reconduit en Angleterre jusques au carosse, & qu'il ne se seroit jamais attendu à recevoir une pareille mortification de la part d'un homme autant aimé de la République que l'étoit le Comte d'Avaux: à

quoi le Comte répondoit que les exemples ne l'autorisoient point à passer les bornes que son devoir lui prescrivoit; qu'il ne lui étoit pas permis de s'acquitter envers la République aux dépens des droits de son Maître; & qu'il écriroit lui-même à la Cour pour obtenir la permission de le satisfaire.

AN. 1644.

Il paroissoit important d'établir quelque difference dans le cerémonial entre la France & la République de Venise, pour ne pas se mettre dans la necessité d'accorder dans la suite la même égalité aux Députez de Hollande qui justifioient leurs prétentions par l'exemple des Venitiens. Contarini avoit d'ailleurs un moïen facile de mettre à couvert le droit prétendu de sa République en ne rendant au Comte d'Avaux que ce qu'il en avoit reçû, comme il se pratiquoit à Rome. Le Comte d'Avaux lui en donna même l'occasion dans le compliment qu'il lui fit lorsqu'il l'alla voir; mais Contarini aima mieux profiter d'une conjoncture qui paroissoit si favorable pour poursuivre ses droits à la Cour de France. Ainsi il reconduisit le Comte d'Avaux jusqu'à son carosse, & continua cependant à témoigner son mécontentement, en affectant de passer tous les jours deux ou trois heures chez les Imperiaux & les Espagnols sans aller chez le Comte.

LXVIII. La Cour de France se relâche en faveur de la République de Venise.

Il est probable que dans d'autres circonstances la Cour de France n'auroit pas manqué de soutenir la conduite de son Ambassadeur; mais il étoit d'une extrême conséquence pour le succès de la négociation de ne pas choquer un Médiateur qui pouvoit être fort utile, ou nuire beaucoup aux interêts des Parties. Ainsi on ne balança pas à la Cour de donner

AN. 1644. ordre aux deux Plenipotentiaires François d'accorder à Contarini tous les honneurs qu'il demandoit. Avant que cet ordre fût venu, les Espagnols à cette occasion, donnerent une scene à laquelle on ne s'attendoit pas; car faisant semblant d'être fâchez de la mauvaise intelligence que ce démêlé pouvoit causer entre les Ambassadeurs de France & ceux de la République, ils offrirent au Comte d'Avaux leur médiation pour l'accommoder avec Contarini. Ils lui firent représenter que quelque confiance qu'il dût avoir en M. Chigi, il ne devoit pas moins ménager M. Contarini dont la médiation étoit absolument necessaire. Il ne fut pas difficile au Comte d'Avaux d'appercevoir la malignité de cette proposition, qui étoit d'ailleurs ridicule en ce qu'elle supposoit que les François seroient assez bons pour rendre les Espagnols arbitres de leurs interêts, & pour les laisser acquerir auprès de Contarini aux dépens de la France même le merite de lui avoir procuré les honneurs qu'il demandoit. Le Comte d'Avaux les remercia comme il devoit, & cependant il executa avec M. de Servien qui étoit arrivé depuis peu de jours, l'ordre qu'il avoit reçû de la Cour de satisfaire M. Contarini. Ce Seigneur en eut une extrême joïe, & ce petit differend ne servit qu'à augmenter la bonne intelligence.

Lettre des Plenipotentiaires à M. de Brienne, le 23. Avril 1644.

LXIX. Un des Plenipotentiaires Espagnols meurt à Munster.

Sur ces entrefaites le Comte Zapata de Valtierra, second Plenipotentiaire d'Espagne mourut à Munster. Il n'avoit jamais eu d'autre emploi que celui de tenir compagnie au Comte de Nassau à Cologne, où l'Empereur & le Roi d'Espagne firent faire à l'un & à l'autre pendant plusieurs années le personnage

d'Ambassadeurs,

d'Ambassadeurs, pour amuser les peuples, & si le caractere que le Comte d'Avaux en fit à la Cour de France est vrai, cet Ambassadeur n'étoit capable à Munster que *d'étudier & de copier le Conseiller Brun*, qui étoit le troisiéme de l'Ambassade d'Espagne. Le Marquis de Castel Rodrigue étoit, disoit-on, destiné à remplir la place vacante, & on attendoit son arrivée.

AN. 1644.

LXX. Prieres publiques ordonnées par le Nonce, pour l'ouverture des Conferences.

Cependant le Nonce ne voïant plus d'obstacle à la négociation, voulut la commencer par trois jours de prieres publiques qu'il ordonna pour demander à Dieu qu'il éclairât le zele des Médiateurs & des Plenipotentiaires, & qu'il accordât aux peuples ce don précieux de la paix qui ne peut jamais être l'ouvrage des hommes. Pendant tout ce temps-là toute la Ville fut en prieres. Le troisiéme jour on devoit terminer les dévotions par une Procession generale autour de la Ville, suivie d'une Messe solennelle. Mais comme tous les Plenipotentiaires devoient assister à cette cerémonie il fallut prévenir les contestations & les querelles.

LXXI. Contestations sur le cerémonial.

Le Nonce en auroit causée une lui-même s'il avoit été moins moderé. Il avoit fait préparer pour lui dans l'Eglise un dais, afin d'y assister à l'office qui devoit se faire après la Procession. Les Plenipotentiaires François en aïant été avertis, lui firent dire que s'il vouloit officier en habits Pontificaux, il étoit juste qu'il eût un dais : sinon, qu'il falloit qu'il le fît ôter & qu'il se contentât d'être assis à la tête des premiers Ambassadeurs du Monde Chrétien. Le Nonce y consentit sans peine, & après avoir porté le saint Sacrement jusqu'à une Eglise, il le donna au Suffragant,

AN. 1644. reprit ses habits ordinaires, & s'assit à la tête des Ambassadeurs.

Les Imperiaux avoient aussi fait placer leurs chaises dans l'Eglise un peu au dessus de celles des François. Ceux-ci firent encore réformer cet arrangement. Les chaises des uns & des autres toutes égales, furent placées sur une même ligne à main gauche du choeur : la premiere pour le Nonce, les deux suivantes dans la même ligne pour les deux Plenipotentiaires de l'Empereur : les deux autres encore dans la même ligne pour les deux Plenipotentiaires François, & la derniere pour Monsieur Contarini. Il ne fut pas si aisé de regler la marche de la Procession. Car les Imperiaux vouloient marcher les premiers, le Comte de Nassau d'un côté de la ruë, & le Docteur Volmar de l'autre. Mais les Plenipotentiaires de France s'y opposerent encore & prétendirent que le premier d'entre eux devoit marcher à côté du premier des Imperiaux, & le second ensuite à côté du second. Le Nonce eut beaucoup de peine à vaincre l'obstination des Imperiaux. Enfin ils cederent, & la chose fut ainsi executée, de maniere que le Comte d'Avaux marcha à côté du Comte de Nassau, & après eux le Comte de Servien à côté de Volmar, ce qui fut regardé comme une grande victoire pour les François, quoique dans le fond, on ne leur cedât que ce qui leur étoit dû. Pour ce qui est des Espagnols, comme ils étoient bien informez de la résolution où étoient les Ambassadeurs de France de défendre leur rang, ils prirent le parti de leur ceder la place en demeurant chez eux. Contarini s'absenta aussi de la Procession, parce qu'il avoit eu

LXXII. Ouverture des Conferences.

la veille une indisposition ; mais il assista à l'office qui se celebra immédiatement après, & où le Nonce, les Imperiaux, les François & lui se placerent dans l'ordre dont on étoit convenu. Ainsi finit cette cerémonie avec une extrême joïe des peuples à qui elle sembloit annoncer une paix prochaine. Les Conferences furent aussi-tôt ouvertes, & la négociation commença. Cette matiere importante sera le sujet d'un autre Ouvrage que j'espere donner dans peu au Public à la suite de celui-ci. AN. 1644.

Fin du huitiéme & dernier Livre.





TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES
Contenuës dans ce Volume.

A

C

D

E

K

L

la

Q

R

S

T

Fin de la Table.

Fautes à corriger.

P*Age* 88 *ligne* 26 Caburg, *lisez* Coburg.
Page 102 *lig.* 19 conditions, *lis.* considerations.
Page 108 *lig.* 8 *effacez* il.
Page 114 *lig.* 7 temps, *lis.* troupes.
Page 167 *lig.* 13 assaut, *lis.* un assaut.
Page 177 *lig.* 16 le Prince, *lis.* ce Prince.
Page 211 *lig.* 3 des, *lis.* de.
Page 231 *lig.* 19 quelques, *lis.* quelque.
Page 350 *lig.* 7. des, *lis.* les.
Page 425 *lig.* 25 *serenissimâ Reginâ*, lis. *serenissimæ Reginæ*.
Page 456 *lig.* 8 nos, *lis.* les.
Page 468 *lig.* 13 permettoit, *lis.* promettoit.
Page 470 *à la marge*, conferences, *lis.* Couronnes.
Page 473 *lig.* 18 *commutatis*, lis. *commutatio*.
Page 511 *lig. dern.* parut, *lis.* paroît.
Page 519 *lig.* 19 suivi, *lis.* suivie.
Page 550 *lig.* 25 *effacez* nous.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Manuſcrit intitulé : *Hiſtoire des Guerres & des Négociations qui précederent le Traité de Vveſtphalie*, &c. Cet Ouvrage m'a paru très-digne de l'impreſſion. A Verſailles le 15. Juin 1726.

HARDION.

Approbation du R. P. Provincial de la Compagnie de Jeſus.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de Jeſus en la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ai reçû de N. R. P. General, permets au P. Guillaume-Hyacinthe Bougeant de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre qui porte pour titre : *Hiſtoire des Guerres & des Négociations qui précederent le Traité de Vveſtphalie*, &c. lequel a été lû & approuvé par trois Reviſeurs de notre Compagnie. En foi dequoi j'ai ſigné la préſente. A Paris le ſeiziéme Septembre 1726.

DE RICHEBOURG.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé le Pere BOUGEANT de la Compagnie de Jeſus, Nous aïant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Hiſtoire des Guerres & des Négociations qui précederent le Traité de Vveſtphalie*, ſous le regne de Loüis XIII. s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes : A ces Cauſes voulant favorablement traiter ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpecifié en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſéparément & autant de fois que bon lui ſemblera ſur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée & attachée pour modele ſous notredit contre-ſcel, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Roïaume pendant l'eſpace de dix années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites Préſentes ; Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance ;

comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs; & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie & notamment à celui du dixiéme Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses aïant cause pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires sans demander autre permission & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le quatriéme jour du mois de Juillet l'an de grace mil sept cent vingt-six & de notre regne le onziéme. Par le Roi en son Conseil.

DE S. HILAIRE.

J'ai cedé le présent Privilege à M. Jean Mariette, pour en jouir suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 14. Setembre 1726.

G. H BOUGEANT, Jesuite.

Registré ensemble la Cession sur le Registre VI. de la Chambre Roïale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 497. fol. 393. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 17. Septembre 1726.

D. MARIETTE, Syndic.

